

LE FRANÇAIS DÉCHIFFRÉ,
clé du langage et des langues

Du même auteur, chez le même éditeur :

Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain (en collaboration avec D. Keen).

Grammaire linguistique de l'anglais (en collaboration avec C. Delmas).

Apprentissage de l'anglais oral.

HENRI ADAMCZEWSKI

*LE FRANÇAIS
DÉCHIFFRÉ,
clé du langage
et des langues*



ARMAND COLIN

Illustration de couverture : Guy Sabadie

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 du Code pénal, art. 425).

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au : Centre Français du Copyright, 6 bis, rue Gabriel-Laumain, 75010 Paris.
Tél. : 48.24.98.30.

© Armand Colin Éditeur, Paris 1991
ISBN : 2-200-33052-9

Armand Colin, Éditeur, 103, boulevard Saint-Michel, 75240 Paris Cedex 05.

Table des matières

Principales abréviations utilisées.....	15
Avant-propos	17
<i>PREMIÈRE PARTIE — GÉNÉRALITÉS SUR LE FRANÇAIS</i>	<i>21</i>
Chapitre 1. Le français, langue indo-européenne.....	23
Chapitre 2. Le français, héritier du grec et du latin.....	29
2.1. Naissance du français	29
2.2. La <i>Genèse</i> en latin	34
2.3. La <i>Genèse</i> en grec	36
Chapitre 3. Les emprunts dans le lexique français	39
<i>DEUXIÈME PARTIE — L'ARCHITECTURE GRAMMATICALE DU FRANÇAIS</i>	<i>43</i>
Avertissement	45
Prologue. La grammaire des sons	47
Dossier 1. En VOICI, en VOILÀ ! Une signalisation réussie dans la chaîne linéaire	59
Dossier 2. À et DE, les clignotants du verbe et du nom	65
2.1. Le rôle de À et de DE	68

6 Table des matières

2.2. Les verbes suivis optionnellement de À ou de DE	68
2.3. Les verbes “obliger”, “forcer” et “contraindre”	69
2.4. Les paires remarquables : V1 DE V2 / SE V1 À V2	70
2.5. La construction POUR N DE V	72
2.6. La construction N DE V ^e	72
2.7. Quantifieur DE N et PAS (POINT) DE N	73
2.8. Adjectifs (ou participes passés) suivis de À ou de DE	74
2.9. Des schémas très usités : N1 À N2 et N1 DE N2	75
2.10. Grammaire contrastive	75
2.10.1. Anglais et allemand	76
2.10.2. Italien	77
2.10.3. Anglais : le micro-système <i>TO/ING</i> dans les complexes verbaux V1 V2	78
2.10.4. Polonais	79
2.11. Le cas de V1 Ø V2	79
 Dossier 3. Le nom dans tous ses états : les articles	83
3.1. Article Ø	84
3.2. Articles indéfinis UN, UNE, DES	85
3.3. Articles définis LE, LA, LES	86
3.4. Grammaire contrastive	88
3.4.1. Anglais	88
3.4.2. Langues sans articles définis	89
3.4.3. Une langue avec 2 articles définis : le malgache	90
3.4.4. Langues à articles définis postposés	90
 Dossier 4. Passé simple et imparfait : du ternaire au binaire	93
4.1. Durée, ponctualité : imparfait ou passé simple ?	93
4.2. Autres emplois de l'imparfait	96
4.3. Imparfait à effet de sens itératif (dit “d'habitude”)	97
4.4. Imparfait renvoyant à un non-fait	97
4.5. Le comportement de l'opérateur ÊTRE au passé simple et à l'imparfait	99
4.6. Grammaire contrastive : l'opposition des phases au plan verbal dans quelques langues	101
4.6.1. Anglais	101
4.6.2. La solution romane : italien et espagnol	106
4.6.3. La solution slave : polonais et russe	107
 Dossier 5. La géométrie des temps et des modes	111
5.1. Les seize temps de la grammaire scolaire	113
5.2. Les modes	113
5.3. Les temps simples	114
5.3.1. Le futur	114
5.3.2. L'expression de l'avenir en anglais	116
5.3.3. Le futur en allemand	117
5.3.4. Le futur dans les langues slaves	117
5.4. Les temps composés : de fausses fenêtres	118
5.4.1. Problèmes de terminologie	118

Table des matières 7

5.4.2. AVOIR : opérateur de l'aspect parfait.....	119
5.5. Grammaire contrastive : l'organisation des temps grammaticaux dans quelques langues	121
5.5.1. Anglais	121
5.5.2. Polonais/russe	122
5.5.3. Hébreu moderne	122
5.5.4. Hongrois	123
5.5.5. Chinois	123
Dossier 6. ÊTRE ou AVOIR, voilà la question !	125
6.1. ÊTRE ou AVOIR : les raisons du choix	129
6.2. Grammaire contrastive	132
6.2.1. Anglais	132
6.2.2. Espagnol	132
6.2.3. Italien	133
6.2.4. Allemand.....	133
6.2.5. Néerlandais.....	134
6.2.6. Polonais.....	134
Dossier 7. Variations sur le schéma SVO	135
7.1. Le schéma SVO	139
7.1.1. Des verbes réversibles : SVO → OVi	140
7.1.2. Des verbes marqués transitivement	140
7.2. Autres marqueurs explicites de la relation V + O dans les langues....	141
7.2.1. Hébreu.....	141
7.2.2. Hongrois	142
7.2.3. Le système des phases et SVO	142
7.2.4. SVO et l'accord du participe passé avec AVOIR en français	143
7.3. Le schéma SVS.....	144
7.4. Le schéma OV(S) : la voix passive.....	145
7.4.1. La raison d'être du passif	146
7.4.2. Le choix du point de départ de l'énoncé passif	147
7.4.3. Le passif dans les langues.....	147
7.5. Le schéma OVØ	150
7.6. Le schéma S SE V : diathèse réciproque	151
7.7. Remarques finales : des passifs insolites	152
Dossier 8. Le verrouilleur BIEN.....	155
8.1. Un éventail bien verrouillé.....	156
8.2. Grammaire contrastive	162
8.2.1. Allemand.....	162
8.2.2. Italien	163
8.2.3. Espagnol	163
8.2.4. Polonais.....	163
8.2.5. Arabe	163
8.2.6. Anglais	164

8 Table des matières

8.3. L'opérateur BIEN en composition avec QUE	164
8.3.1. BIEN QUE + proposition	164
8.3.2. SI BIEN QUE	164
 Premier interlude. DU BEAU, du BON	167
 Dossier 9. Ce NE qui en dit long	173
9.1. L'opération négation	173
9.2. Le NE dit explétif	176
9.3. Retour au morphème discontinu NE ... PAS.....	180
9.4. NE et BIEN	180
9.5. Grammaire contrastive	180
9.5.1. Anglais	180
9.5.2. Allemand.....	181
9.6. Quelques petits problèmes en guise de conclusion	183
 Dossier 10. QUE, un opérateur tous azimuts	187
10.1. Les emplois de QUE	187
10.2. Grammaire contrastive : QUE opérateur de subordination, de relativisation et de nominalisation dans quelques langues	194
10.2.1. Anglais	194
10.2.2. Allemand.....	196
10.2.3. Polonais.....	197
10.2.4. Hébreu.....	198
10.2.5. Arabe	198
10.2.6. Chinois	198
10.3. Indicatif ou subjonctif ?	199
10.4. Le faux parallélisme : AVANT QUE/APRÈS QUE	201
10.5. Grammaire contrastive : le subjonctif dans les langues	202
10.5.1. Anglais	203
10.5.2. Allemand.....	203
10.5.3. Polonais.....	204
10.5.4. Arabe	204
 Dossier 11. La chaîne linéaire : ordre ou désordre ?	205
11.1. L'apprenant face au problème de l'ordre des mots dans les langues	207
11.2. L'ordre des mots en français et la signalisation dans le linéaire	210
11.2.1. Retour en arrière.....	210
11.2.2. Quelques autres exemples où l'ordre des mots est pertinent en français	212
11.3. Grammaire contrastive : l'ordre des mots dans quelques langues	216
11.3.1. Grec et latin	216
11.3.2. Allemand.....	217
11.3.3. Polonais.....	219
11.3.4. Anglais	220
 Deuxième interlude. Au gui l'AN neuf : bonne ANNÉE.....	223

Table des matières 9

Dossier 12. Opérateurs à tout faire : polysémie et invariance.....	227
12.1. PUISQUE : Puisque c'est comme ça... !.....	228
12.2. MAIS : Quelle équipe, mais quelle équipe !.....	233
12.2.1. Étymologie	233
12.2.2. Les effets de sens et la valeur invariante de MAIS en français contemporain	233
12.2.3. MAIS relanceur de rhématicité	235
12.2.4. Grammaire contrastive : MAIS dans quelques langues	236
12.2.4.1. Allemand.....	236
12.2.4.2. Polonais.....	237
12.2.4.3. Anglais	239
12.3. DONC : Je pense donc je suis	240
12.4. ALORS : Je suis rousse, et alors ?	241
12.5. POUR : Pour un été chaud, c'est un été chaud.....	243
12.5.1. Différents emplois de POUR.....	243
12.5.2. Grammaire contrastive	248
12.5.2.1. Anglais	248
12.5.2.2. Allemand.....	249
12.5.2.3. Polonais.....	250
12.5.2.4. Espagnol	250
12.5.2.5. Italien	250
12.6. AUSSI : Je me disais aussi !.....	251
12.6.1. Emplois commentés de AUSSI	251
12.6.2. Grammaire contrastive	255
12.6.2.1. Anglais	255
12.6.2.2. Polonais et russe	257
12.6.2.3. Allemand.....	258
12.7. DÉJÀ : C'est comment votre nom déjà ?	259
12.8. TOUJOURS : Tu peux toujours courir !	262
12.9. JAMAIS : Ça ne fait jamais que vingt millions anciens.....	264
12.9.1. Étymologie	264
12.9.2. Sens courants	264
12.9.3. Grammaire contrastive	265
12.9.3.1. Italien	266
12.9.3.2. Polonais.....	266
Dossier 13. Bouquet final : une algèbre à fleur de langues.....	267
13.1. <i>Do</i> ou le grand chelem	268
13.2. La preuve par ... <i>NICHT</i>	272
13.3. <i>I</i> ou la promotion d'un agent de liaison très ordinaire	276
13.3.1. <i>I</i> : conjonction de coordination ET	276
13.3.2. L'opposition <i>I/A</i> en polonais.....	276
13.3.3. Autres valeurs de <i>I</i>	277
13.3.4. Le <i>I</i> dit explétif	278
13.4. Le kaleidoscope arabe : les formes verbales dérivées	280
13.4.1. Généralités sur la langue arabe	280
13.4.2. Les schèmes de l'arabe	281

10 Table des matières

13.5. Le code chiffré de la personne en hébreu	285
13.5.1. Pronoms personnels autonomes en hébreu	285
13.5.2. Pronoms affixés	285
Dossier 14. L'acquisition de la langue maternelle (L1)	291
14.1. Acquisition et fonctionnement de L1	292
14.2. Apport de la linguistique structurale	292
14.3. La linguistique de Chomsky et ses conséquences pour l'acquisition de L1	293
14.4. La grammaire d'opérations et l'acquisition de L1	294
 <i>TROISIÈME PARTIE — DIX LANGUES ET LEURS SECRETS.....</i>	 297
Avertissement	299
Chapitre 1. La langue allemande.....	301
1.1. Phonologie et phonétique	301
1.1.1. Système vocalique	301
1.1.2. Système consonantique.....	301
1.1.3. Accent tonique.....	302
1.1.4. L'orthographe de l'allemand	303
1.2. Grammaire.....	303
1.2.1. Autour du nom	303
1.2.2. Autour du verbe	304
1.3. La <i>Genèse</i> en allemand	307
 Chapitre 2. La langue anglaise	 311
2.1. Historique	311
2.2. Phonologie et phonétique	313
2.2.1. Système vocalique	314
2.2.2. Système consonantique.....	317
2.2.3. Accent, rythme et formes faibles	317
2.3. Grammaire.....	320
2.4. La <i>Genèse</i> en anglais	321
 Chapitre 3. La langue arabe.....	 325
3.1. Phonologie et phonétique	325
3.1.1. Système vocalique	326
3.1.2. Système consonantique.....	326
3.2. L'alphabet arabe	327
3.3. Racine et schèmes	329
3.4. Grammaire.....	330
3.4.1. Autour du nom	330
3.4.2. Autour du verbe	333
3.5. La <i>Genèse</i> en arabe	335
3.6. Apprendre l'arabe	337

Table des matières 11

Chapitre 4. La langue chinoise	341
4.1. Phonologie et phonétique	341
4.1.1. Système consonantique.....	341
4.1.2. Système vocalique	342
4.1.3. Les tons.....	342
4.2. Le chinois écrit : les caractères	343
4.3. Grammaire.....	346
4.3.1. Verbes complexes	346
4.3.2. Composés antithétiques	346
4.3.3. La forme interrogative	346
4.3.4. Pronom exclusif et pronom inclusif	347
4.3.5. Les spécificateurs	347
4.4. Les particules	347
4.4.1. <i>ZHE</i>	347
4.4.2. <i>LE</i>	348
4.4.3. <i>DE</i>	349
4.4.4. <i>JIŪ</i>	350
4.5. Apprendre le chinois	350
 Chapitre 5. La langue espagnole	353
5.1. Phonologie et phonétique	354
5.1.1. Système vocalique	354
5.1.2. Les diphongues.....	355
5.1.3. Système consonantique.....	355
5.2. Grammaire.....	356
5.2.1. Le pluriel en -s	356
5.2.2. Le pronom personnel sujet	356
5.2.3. Deux verbes AVOIR : <i>HABER</i> et <i>TENER</i>	356
5.2.4. Deux verbes ÊTRE : <i>SER</i> et <i>ESTAR</i>	357
5.2.5. Le métaoopérateur <i>A</i>	358
5.2.6. <i>POR</i> et <i>PARA</i>	359
5.2.7. Le métaoopérateur <i>YA</i>	360
5.3. La <i>Genèse</i> en espagnol	360
 Chapitre 6. La langue hébraïque	361
6.1. Phonologie et phonétique	362
6.1.1. Système consonantique.....	362
6.1.2. Système vocalique	363
6.1.3. L'accent tonique	363
6.2. L'alphabet hébreu	363
6.3. Grammaire.....	365
6.3.1. Autour du nom	365
6.3.2. Autour du verbe	366
6.4. La <i>Genèse</i> en hébreu	368
6.5. Apprendre l'hébreu	370

12 Table des matières

Chapitre 7. La langue hongroise	373
7.1. Phonologie et phonétique	374
7.1.1. Système consonantique.....	374
7.1.2. Système vocalique	374
7.2. Grammaire.....	375
7.2.1. Les prépositions ... postposées	375
7.2.2. Les constructions possessives	376
7.2.3. La relation V + O	376
7.2.4. Conjugaisons subjective et objective	377
7.2.5. Un exemple coriace d'agglutination	377
7.3. La Genèse en hongrois	378
7.4. Apprendre le hongrois	380
Chapitre 8. La langue italienne	381
8.1. Phonologie, phonétique et graphie	382
8.1.1. Système vocalique	382
8.1.2. Système consonantique.....	382
8.1.3. L'accent tonique	383
8.1.4. Graphie	383
8.2. Grammaire.....	383
8.2.1. DA/DI	383
8.2.2. Le métaverbe STARE	384
8.2.3. ESSERE/AVERE : opérateurs du parfait	384
8.2.4. Pronoms atones affixés	385
8.2.5. Pronoms personnels sujets.....	385
8.2.6. Indicatif / subjonctif	385
8.2.7. MAI, PURE et APPENA : des opérateurs pleins de malice	385
8.3. La Genèse en italien	386
Chapitre 9. La langue polonaise	389
9.1. Phonologie, phonétique et graphie	389
9.1.1. Graphie et phonétisme	390
9.1.2. Système vocalique	390
9.1.3. Système consonantique.....	391
9.2. Grammaire.....	392
9.2.1. Les déclinaisons.....	392
9.2.2. Le verbe : temps et aspects	393
9.2.3. Ordre des mots	394
9.2.4. PRZECIEŻ, BOWIEM et CZY : des métaopérateurs remarquables	395
9.3. La Genèse en polonais	395
9.4. Apprendre le polonais.....	398
Chapitre 10. La langue russe	401
10.1. Phonologie, phonétique et graphie	401
10.1.1. L'alphabet cyrillique	401
10.1.2. Système vocalique	403

Table des matières 13

10.1.3. Système consonantique.....	403
10.1.4. Accentuation	404
10.2. Grammaire.....	404
10.2.1. Autour du nom	404
10.2.2. Autour du verbe	405
10.3. La <i>Genèse</i> en russe	406
10.4. Apprendre le russe.....	409
Chapitre 11. L'apprentissage des langues (L2, L3 ...)	411
11.1. Peut-on (vraiment) apprendre une langue L2 (ou plusieurs) ?	412
11.2. Bilan de l'enseignement des langues vivantes	412
11.3. Les méthodologies des cinquante dernières années.....	414
11.3.1. La méthode dite "directe"	414
11.3.2. La méthode structurale	414
11.3.3. La grammaire explicative et l'apprentissage des langues	415
Conclusion	417
Pour en savoir plus.....	419
Sources des tableaux	421

Principales abréviations utilisées

angl.	anglais	Adj.	adjectif
all.	allemand	Adv.	adverbe
esp.	espagnol	C	complément
fr.	français	Dét.	déterminant
germ.	germanique	fém.	féminin
i.e.	indo-européen	GN	groupe nominal
ital.	italien	Masc.	masculin
lat.	latin	N	nom
pol.	polonais	O	objet
rus.	russe	Prép.	préposition
sans.	sanskrit	P	proposition principale
		Q	proposition complétive
		S	sujet
		V	verbe (V1 : verbe 1)
		V^e	participe passé
		Vi	verbe intransitif
		Vt	verbe transitif

Avant-propos

L'ouvrage que voici s'adresse à deux types de public.

— L'honnête homme, quel que soit son niveau d'études ou sa position dans l'échelle sociale, qui s'intéresse à tout ce qui touche à la langue qu'il parle et qu'il écrit, qu'il écoute et qu'il lit, et qui se pose des questions sur son fonctionnement ou sur son originalité par rapport aux autres langues humaines. Ce type de lecteur trouvera dans ce livre non seulement une grammaire explicative du français qui l'éclairera sur l'organisation intime de sa langue maternelle, mais il découvrira aussi qu'à travers le français on peut accéder aux principes et aux lois du langage humain, de sorte que tout en analysant les mécanismes qui régissent son comportement langagier de tous les instants, il sera amené à mieux comprendre le rapport que sa langue entretient avec les autres langues du monde.

— Les candidats aux langues c'est-à-dire tous ceux qui apprennent ou qui ont l'intention d'apprendre une langue étrangère (L2, L3 ...). L'une des causes majeures de l'échec en langues est l'état d'impréparation notoire des candidats aux langues. Que voulons-nous dire au juste par là ? Tout simplement que les Français, élèves/étudiants ou adultes cultivés, abordent les langues sans jamais avoir été amenés par l'institution scolaire à réfléchir sur le langage, à travers la seule langue qu'ils connaissent bien en tant qu'usagers — le français. Les bribes de grammaire orthographique ou descriptive sont plutôt un écran qu'une aide lorsqu'on commence à étudier une autre langue. Le résultat de cette lacune dans la culture générale des Français est un immense colin-maillard auquel s'adonnent des millions d'apprenants, avec le "succès" que l'on sait.

Aux uns et aux autres (et les uns peuvent très bien être aussi les autres !), nous avons voulu faire découvrir l'architecture cachée du français pour les amener à une prise de conscience du fonctionnement phonologique et grammatical de leur L1 (langue un, c'est-à-dire la langue maternelle) et, par delà cette dernière, des langues en général. Cette re-découverte de la langue apprise dans l'enfance devrait représenter une expérience aussi originale que passionnante car la grammaire au sens où nous l'entendons peut apporter des joies comparables à celles que donne l'étude de l'astronomie ou de la physique nucléaire.

En phonologie, il faut commencer par se débarrasser de la "légende des cinq voyelles plus y". La grande majorité des Français vit sur cette idée, confondant sans s'en rendre compte les lettres de l'alphabet latin et les phonèmes vocaliques de leur langue et trahissant du même coup leur ignorance du fonctionnement du

18 Avant-propos

langage, car penser une langue ou les langues en termes de lettres, c'est passer à côté de l'essentiel, c'est-à-dire de la merveilleuse géométrie qui informe les unités phonologiques — les phonèmes — de toutes les langues humaines. Le français possède en fait 16 voyelles qui constituent un système d'une incomparable rigueur, et ce système peut et doit devenir un tremplin pour accéder à la structure phonologique d'autres langues. Dépasser le stade de la lettre est donc une nécessité absolue pour comprendre le système consonantique au même titre que le système vocalique. Une fois qu'on a lâché la lettre pour le phonème, tout devient possible. Et l'on cessera de se lamenter sur les difficultés insurmontables de la prononciation de telle ou telle langue, puisqu'on aura enfin inversé le rapport écrit/oral. Du même coup, on comprendra l'origine d'une partie au moins des problèmes orthographiques du français (ou de l'anglais qui est encore plus mal servi de ce point de vue). Le français compte 16 voyelles et 20 consonnes, ce qui fait au total 36 phonèmes. Or, l'alphabet latin ne compte que 26 lettres les problèmes de transcription sont donc inévitables.

L'orthographe masquera qu'on le veuille ou non le bel ordonnancement de la grille phonologique et seule une transcription phonologique sera en mesure de restituer les oppositions structurelles qui font fonctionner le lexique du français. Qu'on ne se méprenne pas sur notre attitude vis-à-vis de l'écrit. Essayer de voir clair dans l'organisation intime de notre langue ne signifie pas que l'on fasse fi de l'écriture. A nos yeux l'invention de cette dernière constitue l'événement le plus marquant de l'histoire de l'humanité. Il n'en reste pas moins que quiconque veut comprendre "la grammaire des sons" d'une langue doit se soumettre à cette ascèse qui consiste à mettre entre parenthèses la chose écrite.

Une fois fait ce premier pas dans l'abstrait, il devient plus facile d'aborder l'architecture grammaticale *stricto sensu*. La grammaire a toujours eu mauvaise presse : il faut dire aussi que, dans le meilleur des cas, elle ne représente qu'une somme de règles disparates essentiellement liées à l'orthographe (les accords en tous genres et les désinences des verbes en fonction des temps et des modes). Ces règles ont leur raison d'être, mais la grammaire d'une langue, ce n'est pas uniquement cela, loin de là ! Ce ne sont pas non plus des règles du bien-dire : faut-il employer ou non le subjonctif dans tel cas précis : avec AVANT QUE / APRÈS QUE ? La grammaire explicative que nous avons élaborée n'a pas grand chose à voir avec les grammaires descriptives classiques dont l'ambition se limitait à dire le "comment". Une grammaire d'opérations cherche à expliquer les formes, donner le "pourquoi" des choses.

- Pourquoi emploie-t-on DE après "finir" (finir de parler) et À après "se mettre" (se mettre à parler) et pas l'inverse, ?
- Pourquoi l'imparfait, traditionnellement défini comme duratif peut-il s'utiliser dans le cas d'actions ponctuelles (à 6 h 57 la bombe explosait) ?
- Pourquoi "monter les valises" se conjugue-t-il avec AVOIR tandis que "monter au premier" demande ÊTRE ?
- Quel est le rôle exact de BIEN dans "ce train va bien à Chantilly" ?
- Pourquoi faut-il un NE intempestif (la tradition le qualifie d'explétif !) après les verbes de crainte et certaines conjonctions ?
- Pourquoi dit-on "1789 : l'Année Sans Pareille" et "en l'an de grâce 1789" ?

— Pourquoi AVANT QUE demande-t-il le subjonctif alors que APRÈS QUE exige l'indicatif ?

— Quelle est la cause profonde des différences dans l'ordre des mots dans des langues comme le français et l'allemand ?

— À quoi sert le *DO* dans certains énoncés anglais ?

On pourrait allonger cette liste de questions dont le dénominateur commun est qu'aucune grammaire n'y a jamais répondu !

Il y a des questions encore plus fondamentales que toute grammaire se doit de poser : les langues constituent-elles des camps retranchés irréductibles ou ne sont-elles que la manifestation multiforme de principes communs à toutes les langues de la planète ?

Voilà des questions incontournables si l'on donne à "grammaire" son sens fort, à savoir la discipline qui doit expliquer les mécanismes que nous utilisons non consciemment pour fabriquer nos énoncés. Seule une grammaire explicative de ce type pourra permettre de comparer valablement les langues entre elles et par voie de conséquence éclairer l'apprenant sur les similitudes et les différences entre la langue de départ et la langue d'arrivée.

Dans le sens que nous avons donné à "grammaire", nous sommes tous des grammairiens puisque, à longueur de journée, nous utilisons le merveilleux pouvoir que donne la possession d'une grammaire interne acquise pendant les premières années de notre vie. Ce mystérieux pouvoir, il appartient au spécialiste des langues et du langage de l'expliciter, d'en démonter les rouages. C'est le but de cet ouvrage dont il faut préciser qu'il n'a pas été écrit pour des linguistes professionnels (encore qu'ils pourront peut-être y trouver quelque intérêt) mais pour les usagers du français curieux de découvrir le sens profond des opérations d'encodage et de décodage qu'ils effectuent spontanément pendant toute la durée de leur vie.

La méthodologie adoptée s'est efforcée d'être à la hauteur de l'ambition qui vient d'être énoncée. Le plan de l'ouvrage a été élaboré en fonction du but poursuivi : à chaque moment de la progression, les objectifs ont été clairement exposés et chaque dossier prend sa place dans un ensemble soigneusement programmé. Aucun terme technique n'est introduit sans être aussitôt expliqué ou illustré par un exemple. Cependant le lecteur constatera que certains concepts ne livrent pas la totalité de leur secret d'un seul coup : c'est le cas du couple rhématique/thématique (dans la théorie des phases).

D'un bout à l'autre du livre, l'approche est contrastive et multilingue. Le français est sans cesse confronté à d'autres langues : depuis l'anglais jusqu'au chinois, en passant par l'allemand, le polonais, le russe, l'italien, l'espagnol, l'arabe, l'hébreu ou le hongrois, sans parler du grec et du latin. C'est que les grammaires autarciques ont vécu pour la raison toute simple que, à ce niveau d'exploration, les langues s'éclairent mutuellement et que leur "générosité" métalinguistique (les traces explicites de leur fonctionnement interne) peut se manifester dans des domaines variables.

Tout au début de l'ouvrage, le lecteur aura droit à quelques pages rapides sur l'origine du français, langue indo-européenne et fille du grec et du latin. À la suite de l'exploration de la grammaire du français, qui constitue la partie principale de ce travail, on trouvera un bouquet de courts essais, consacrés à des points de grammaire particulièrement réussis dans quelques langues, contrepoint

20 Avant-propos

indispensable dans la symphonie multilingue que nous avons voulu écrire. Le don des langues, c'est surtout un commerce avec les langues et leurs "mystères". C'est aussi l'absence de complexes ou de blocages devant des données brutes qui peuvent surprendre au premier abord mais qui, en fin de compte, peuvent souvent s'éclairer à la lumière de principes simples existant sous forme cryptée dans notre langue maternelle.

Plus que jamais la francophonie est à l'ordre du jour. Notre ouvrage voudrait apporter sa modeste contribution à ce grand dessein, d'une part en facilitant l'accès au français grâce à une grammaire entièrement repensée, et d'autre part en promouvant l'étude des langues les plus diverses dans notre pays. Car il est clair que le succès de la francophonie dépend pour beaucoup de l'attention que les Français porteront aux autres langues de la planète.

Remerciements

Je tiens à remercier ici en tout premier lieu ma femme Hélène dont la vigilance, la patience et la compétence multilingue m'ont grandement aidé à mener à bien ce travail. J'adresse des remerciements chaleureux à ma collègue et amie Catherine Crépon, institutrice, dont les remarques et les avis m'ont été très précieux, ainsi qu'à mon vieil ami polyglotte Marcel Duponchel qui a lu une partie du manuscrit. Que soient remerciés également mon fils Marc pour m'avoir fait faire mes premiers pas dans l'art du traitement de texte et pour ses suggestions toujours stimulantes ainsi que ma belle-fille Małgorzata dont les questions pertinentes et les interrogations sur le fonctionnement du français m'ont souvent obligé à repenser tel ou tel point. Merci enfin à ma petite-fille Caroline dont le verbe naissant a enchanté toute la période pendant laquelle j'ai travaillé à cet ouvrage.

Je réserve pour la fin des remerciements tout particuliers à l'adresse de Monsieur Schmiten, fidèle auditeur et ami, qui m'a persuadé de la nécessité d'écrire ce livre.

Henri ADAMCZEWSKI

Première partie

Généralités sur le français

Chapitre 1

Le français langue indo-européenne

On compte environ 5 000 langues dans le monde — ce qui ne veut pas dire, heureusement, que ces 5 000 langues sont toutes étrangères les unes aux autres. On regroupe les langues du monde par grandes familles : par exemple, la famille indo-européenne, la famille chamito-sémitique, la famille finno-ougrienne, la famille des langues polynésiennes, les langues bantoues, etc.

Le français appartient à la famille indo-européenne, ce qui signifie qu'il est apparenté non seulement à la plupart des langues européennes (allemand, anglais, polonais, russe, italien, espagnol, portugais, ...) mais aussi à l'hindi (langue principale de l'Inde), le persan et le pachtou.

Très souvent — trop souvent — la parenté dont il vient d'être question est reçue comme un choc ; au mieux, elle provoque un étonnement mêlé de doute : c'est qu'il s'agit d'une donnée qui ne fait pas partie de la culture générale des Français. Et puis, il y a ce que l'on appelle les "faits" : ce qui frappe l'honnête homme, ce sont davantage les différences entre les langues que leurs ressemblances et il paraît presque incongru d'avancer que l'allemand ou le russe puissent avoir quoi que ce soit de commun avec le français (sans parler de l'hindi ou du persan, car, là, l'affirmation d'une quelconque parenté frise l'inconséquence et l'irresponsabilité !). Et pourtant...

Examions quelques mots relatifs à la parenté (mère, père, frère) dans quelques langues.

Mère/maternel : sanscrit : *matar* ; grec : *meter* ; latin : *mater* ; polonais : *matka* ; russe : *mat'* ; allemand : *Mutter* ; anglais : *mother* ; italien/espagnol : *madre*.

Autres mots français de même racine : matrice, matrone, marraine, matriarcat, etc.

Père/paternel : sanscrit : *pitar* ; grec/latin : *pater* ; allemand : *Vater* ; anglais : *father* ; polonais : *pacierz* (le *pater* = prière) ; italien/espagnol : *padre*.

24 Généralités sur le français

Mots de même racine : patrie, parrain, patron, patronyme, etc.

Frère/fraternel : sans. : *bhratar* ; grec : *phrater* ; lat. : *frater* ; ital. : *fratello*, *fra* (*Angelico*) ; all. : *Bruder* ; angl. : *brother* ; pol. : *brat* ; rus. : *brat*.

Mots de la même famille : confrère, confrérie.

Prenons maintenant deux exemples au hasard dans le domaine des numéraux cardinaux.

Trois : sans. : *trayah* ; grec : *treis* ; lat. : *tres* ; angl. : *three* ; all. : *drei* ; pol. : *trzy* ; rus. : *tri* ; ital. : *tre* ; esp. : *tres*.

Mots apparentés : treize, trente, trèfle, triplés, Trinité, travail (de *tripalium*, *palus* = pieu !), tiercé, témoin (de *testimonium* pour *terstimonium*).

Dix/décennie : sans. : *daça* ; grec : *deka* ; lat. : *decem* ; germ. : *taihun* ; all. : *zehn* ; angl. : *ten* ; ital. : *dieci* ; esp. : *diez* ; pol. : *dziesięć* ; russe B : *desiat'*.

Mots apparentés : décade, décan, denier, doyen, décembre, dîme, décimal, décimètre, etc.

Le lecteur dont l'attention n'aurait jamais été jusqu'ici attirée sur cet aspect des langues découvre un domaine du savoir qui ne peut manquer de le faire réfléchir et de l'intéresser.

Le terme "indo-européen" date du début du XIX^e siècle et est bien évidemment contemporain de la découverte des parentés dont on vient de donner un tout petit échantillon. Ce sont principalement des linguistes allemands qui ont défriché ce terrain, à tel point que jusqu'aujourd'hui certains chercheurs allemands disent *indo-germanisch* pour "indo-européen"¹. Parmi les grands noms qui se sont illustrés dans cette quête de la langue primitive commune à la plupart des langues européennes, il faut citer Jakob Grimm, les frères Schlegel, Brugman, Werner et surtout Franz Bopp qui a publié en 1832 sa monumentale *Grammaire comparée des langues indo-européennes* (traduite en français et publiée par l'Imprimerie Impériale à partir de 1866).

Avant de pénétrer plus avant dans les arcanes de l'indo-européen, répondons à quelques questions.

— Qui parlait cette langue ? A quelle époque ?

— Où vivaient ces Indo-Européens ?

— Comment cette langue a-t-elle essaimé dans un vaste territoire s'étendant entre l'Atlantique et l'Indus ?

Les Indo-Européens vivaient quelque part entre la Chine et l'Europe centrale environ 3 000 ans avant J.-C. Bien sûr, aucun document écrit n'est parvenu jusqu'à nous, ce qui signifie que l'indo-européen est le fruit du travail des linguistes, une langue reconstruite à partir des langues anciennes : le sanskrit (la langue sans doute la plus proche de la langue-mère), le grec, le latin, le

1. L'Anglais William Jones (mort en 1744) a été un précurseur dans ce domaine.

gotique, le vieux-slave, le hittite (aire géographique : la Turquie d'aujourd'hui), le tokharien (Asie centrale). Les linguistes ont pu dresser une liste des racines indo-européennes qui nous renseignent aussi sur le mode de vie de nos lointains ancêtres.

Il existe des dictionnaires de racines indo-européennes avec les mots dérivés de ces racines qui font partie du lexique des langues-filles. En voici deux tout à fait remarquables qui peuvent procurer des joies intenses à l'amateur.

— GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE R., *Dictionnaire des racines des langues indo-européennes*, Larousse, Paris, 1948.

— *The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots*, Houghton Mifflin Company, Boston, 1985.

Les racines indo-européennes sont toujours précédées de l'astérisque qui signale qu'il s'agit de formes reconstruites. Par exemple, on aura :

* *Bher* (porter) : sans. : *bharami* ; grec : *phero* ; lat. : *ferro* ; angl. : *bear* (porter) qui a donné *born* : *I was born* (je suis né) ; all. : *Gebühr* (trace), *Bähre* (civière) ; pol. : *brać* (prendre), *brzemień* (fardeau).

Français : périphérie, fertile, crucifère.

On distingue donc les formes restituées des réalisations dans les langues issues de l'indo-européen.

Il ne faudrait pas croire que, faute de traces écrites, la reconstruction manque forcément de rigueur : les linguistes ont peu à peu mis au jour les lois phonétiques responsables des différences qui caractérisent les langues issues de l'indo-européen. La loi phonétique la plus connue est la loi de Grimm, qui concerne le passage de l'indo-européen au germanique commun (ancêtre de l'allemand, du suédois, du néerlandais, de l'anglais en partie). Voyons de plus près de quoi il s'agit. Grimm a découvert des correspondances régulières entre l'indo-européen et les langues germaniques.

Les consonnes P T K (i.e.) → F θ H (germ.)

Des exemples sont proposés dans le tableau 1.1.

i.e.	grec	latin	germ.	angl.	all.
<i>pod</i>	<i>pous/podos</i>	<i>pes/ped</i>	<i>fōt</i>	<i>foot</i>	<i>Fuss</i>
<i>tu</i>	<i>tu</i>	<i>tu</i>		<i>thou</i>	<i>Du</i>
<i>tre/tri</i>	<i>treis</i>	<i>tres</i>		<i>three</i>	<i>Drei</i>
<i>kerd</i>	<i>kardia</i>	<i>cor/cord</i>		<i>heart</i>	<i>Herz</i>
<i>kuon</i>	<i>kuon</i>	<i>canis</i>		<i>hound</i>	<i>Hund</i>

Tableau 1.1. Correspondances entre l'indo-européen et les langues germaniques (anglais et allemand)

Voici une présentation très succincte des langues appartenant à la famille indo-européenne. Considérons d'abord l'Asie. On distingue quatre groupes principaux.

26 Généralités sur le français

- Le sanscrit : la plus ancienne langue attestée (Inde). La grammaire de Panini date du IV^e siècle avant J.-C. (Textes sacrés.)
- Le tokharien (A et B) : découvert récemment (Asie centrale).
- Le hittite : dans l'espace géographique de la Turquie actuelle.
- Le persan : langue indo-européenne à laquelle les Arabes ont imposé l'alphabet arabe.

Pour l'Europe, on distingue sept groupes :

- Le grec (et tous les dialectes du domaine grec).
- Le latin et les langues romanes : français, italien, espagnol, portugais, roumain, romanche, catalan, occitan.
- Les langues germaniques : gotique (disparu), allemand, suédois, danois, norvégien, islandais, néerlandais, alsacien, anglais.
- Les langues slaves : russe, ukrainien, polonais, tchèque, sorabe de Lusace (RDA), bulgare, serbe, slovène, croate.
- Les langues baltes : lithuanien (la mieux conservée des langues indo-européennes), letton (on parle parfois du groupe balto-slave).
- Les langues celtiques : gaulois (disparu), breton, gallois, irlandais.
- L'albanais.

Parmi les langues d'Europe n'appartenant pas à la famille indo-européenne, on trouve :

- le basque dont l'origine est controversée,
- le hongrois, le finnois et l'estonien qui appartiennent à la famille finno-ougrienne qui comprend également les langues de la Sibérie du Nord.

Tout un chacun sait qu'il est plus facile d'apprendre une langue appartenant au même groupe ou sous-groupe que sa langue maternelle : pour les Français et les francophones, les autres langues romanes sont d'un accès plus facile que les langues slaves ou germaniques. Par ailleurs, il est intéressant de faire remarquer que l'une quelconque des langues d'un groupe donne la clé des autres membres de ce groupe : avoir appris le polonais dans son enfance ouvre les portes du russe, du bulgare, etc. Enfin, il faut souligner que l'anglais est un exemple un peu à part car cette langue est à cheval sur les groupes germanique et roman (le succès de cette langue "mélangée" est d'autant plus extraordinaire).

Pour le plaisir et la réflexion, le lecteur trouvera ci-après quelques incursions en indo-européen. Outre les deux dictionnaires déjà cités, on a puisé dans les deux ouvrages suivants :

- GARROS René, *Les Étymologies surprises*, Belin, Paris, 1988. (Une source de plaisir inépuisable).
- TESNIÈRE Lucien, *Tables étymologiques : les mots russes classés d'après leur racine*, Documents de linguistique quantitative, Paris, 1970. (Plus austère mais passionnant.)

Voici huit racines indo-européennes et leurs dérivés dans quelques langues :

- * **Em** (prendre) : sans. : *jamat* ; lat. : *emere* (obtenir, prendre, acheter)
d'où *praemium* de *prae-emum* (la part du butin prise
sur les autres) qui donne "prime", "rédemption"
(mot savant) et "rançon" (populaire) ; assumer,
assomption ; présomption, résumer, etc. ; pol. : *jać*

- (*pojąć, najać, przyjąć* : comprendre, louer, accueillir), *mieć* (avoir), *wziąć* (prendre) ; rus. : *vzjat'* (prendre), *poniąć', ponimaj'* (comprendre), etc. ; all. : *nehmen*.
- * **Magh** (pouvoir) : grec : *mekhane* (machine) ; all. : *mögen, Macht* (puissance), *der Wille zur Macht* (la volonté de puissance) ; angl. : *may, might* (puissance), *God Almighty* (Dieu tout puissant) ; pol. : *móc* (pouvoir), *może być* (peut-être), *mocarstwo* (grande puissance), fr. : machine, mécanique...
- * **Krau** (cacher) : fr. : crypte, apocryphe, décrypter ; pol. : *kryć* (cacher), *odkryć* (découvrir).
- * **Legh** (être couché) : grec : *lekhos* ; lat. : *lectus* (lit) ; angl. : *lay* (poser), *lie* (être couché), all. : *legen/liegen*, voir *Lager* (camp), *Stalag* ; *law* (loi) est de la même famille : ce qui est couché sur du papier ; pol. : *leżeć* (être couché), *łóżko* (lit) ; rus. : *leżat'* ; fr. : lit, litière, aliter, châlit.
- * **Ed** (manger) : lat. : *edere* ; angl. : *eat* ; all. : *essen, fressen* ; pol. : *jeść* ; rus. : *jest'* ; fr. : comestible, prandial, obèse.
- * **Sed** (être assis) : sans. : *sidati* ; grec : *hedos, hedra* (siège), *kathedra* ; angl. : *sit, seat* ; all. : *setzen* (poser), *sitzen* (être assis) ; pol. : *siedzieć, siadać, sąsiad* ("voisin" d'où mot à mot "qui est assis avec") ; rus. : *sidet', sosed* ; fr. : sédentaire, siège, séance, assidu, dissident (assis à l'écart !), sédatif, cathédrale, tétraèdre.
- * **Bha** (parler) : grec : *phemi* (dire), *pheme* (réputation) ; lat. : *fari* (parler), *infans* (qui ne parle pas) d'où en français : enfant, fable, affabuler, fatal, feu (*fatutus* ! ; feu = défunt), affable, ineffable, aphasic, euphémisme, prophète, blâmer/blasphémer, fameux, professeur (*pro-fessio* : acte de parler en public), profession de foi, confession (*confiteor*).
- * **Weid** (voir, savoir) : sans : *vedah-veda, Rig-Veda* (textes sacrés) ; grec : *idea* (+ *widea*), *eidos* (idole), kaléidoscope ; lat. : *videre* (voir) d'où en français : vision, voir, prévoir, revoir, etc., évident, providence ; pol. : *widzieć* (voir), *wiedzieć* (savoir), *wiedza* (cf. sans. : *veda* !), *wieszcz* (prophète), *obwieszczenie* (avis à la population) ; all. : *wissen* (savoir), *gewiss* (sûr) ; angl. : *wit* (esprit), *wisdom* (sagesse) ; rus. : *videt', uvidet'* (voir), *soviet* (conseil).

Le lecteur a pu se rendre compte de l'immense travail qui a été accompli dans le domaine indo-européen, travail qui a abouti à des percées décisives au XIX^e siècle et qui se poursuit de nos jours. Au cours de la dernière décennie des chercheurs en linguistique historique (diachronique) ont émis l'hypothèse d'une langue plus ancienne que l'indo-européen qui serait l'ancêtre commun aux familles indo-européenne et chamito-sémitique. Des études comparatives sur l'hébreu et le grec paraissent avoir donné des résultats intéressants.

Depuis le début du XX^e siècle, avec Ferdinand de Saussure, une linguistique

28 Généralités sur le français

d'un type différent occupe le devant de la scène : la linguistique synchronique. Cette approche s'intéresse en premier lieu au présent des langues plutôt qu'à leur passé et l'étude des systèmes synchroniques a en grande partie remplacé celle des filiations et des origines. C'est ainsi que la parenté génétique s'est un peu éclipsée au profit des similitudes structurelles entre langues appartenant à des familles différentes.

Dans notre optique, qui vise à comprendre le fonctionnement du français et des langues, ce sont les opérations qui conditionnent l'émergence des énoncés de surface (en gros la fabrication des phrases) qui sont notre préoccupation essentielle, le but ultime étant de voir si les langues n'obéissent pas à des principes comparables sinon identiques. Il faut prendre conscience du fait que les données historiques, aussi intéressantes soient-elles, ne livrent pas la clé du "pourquoi" de l'organisation des langues. L'étymologie est assurément une discipline digne d'intérêt, voire une source de plaisir, mais elle ne saurait remplacer l'analyse systématique de l'organisation et du fonctionnement cachés des langues. En plein XIX^e siècle, presque totalement préoccupé de linguistique historique, un Wilhelm Humboldt avait su voir qu'au-delà de *ergon* (le produit fini de l'activité de langage, les phrases de surface) il fallait s'attacher à l'*energeia*, c'est-à-dire aux mécanismes cachés qui déterminent la configuration de *ergon*.

Chapitre 2

Le français héritier du grec et du latin

Après avoir replacé le français dans l'ensemble indo-européen et donné un aperçu de la parenté des langues à l'intérieur de cette grande famille de langues, on se propose d'esquisser une brève histoire du français, langue romane fille du latin.

Après avoir précisé les étapes du développement du français et montré que ce dernier est devenu en fin de compte une langue originale différente du modèle latin, on soulignera le rôle du grec dans la formation et surtout dans l'enrichissement du lexique de notre langue. L'examen des cinq premiers versets de la *Genèse* en latin et en grec nous fournira l'occasion de faire quelques brèves remarques sur la grammaire de ces langues.

2.1. Naissance du français

Dans son excellent “Que sais-je ?” (n° 1056) consacré à l'ancien français, le regretté Pierre Guiraud a réussi à donner en cinq lignes un condensé remarquable de l'histoire du français. Voici ce qu'il écrivait :

“Le français n'est pas le fruit lentement mûri sur un rameau du tronc latin mais le rejeton sauvage jailli de la souche foudroyée.

A la Renaissance — en fait dès le XIV^e siècle — s'amorce une nouvelle rupture (moins brutale, il est vrai) suivie d'un retour à la source antique qui ente un greffon classique sur la pousse gallo-romaine” (p. 6).

Le latin a été introduit en Gaule par les légions romaines. Au départ, le français est donc issu d'un latin populaire qui était très différent du latin classique qu'on enseignait jadis à tous les élèves des lycées. Ce latin a pris racine sur un substrat gaulois dont il ne reste malheureusement que fort peu de traces : une centaine de mots lexicaux et pratiquement rien au plan de la structure gram-

maticale. Voici un petit échantillon de l'héritage gaulois qui est parvenu jusqu'à nous : braie (pantalon, cf. braguette), chemise, bruyère, bouleau, bouc, alouette, chêne, char et des noms géographiques tels que : Oise, Aisne (issus de *uisge* = eau), Lugdunum (*lug* = forteresse).

Le gros du lexique français sera d'origine latine : la greffe latine s'étale sur plusieurs siècles avec les avatars phonétiques, sémantiques et grammaticaux que l'on devine dans le cas d'une langue transmise oralement. Le latin qui s'installe en Gaule perdra progressivement ses déclinaisons (les langues flexionnelles se caractérisent par des changements de la désinence des noms, adjectifs, etc., selon la fonction du pivot nominal dans la phrase) et ses conjugaisons (les désinences verbales sont rabotées, les pronoms personnels s'étant autonomisés). Cette décomposition de la lourde morphologie du latin a pu être étudiée de très près. Ce phénomène peut être comparé, toutes proportions gardées, à ce qui s'est produit en Angleterre à partir de 1066 : sous l'influence du franco-normand importé par les soldats de Guillaume le Conquérant, le vieil-anglais, langue germanique cousine du vieil-haut-allemand, a perdu lui-aussi ses déclinaisons et ses conjonctions. Ces événements linguistiques, plus tardifs que ceux qui ont marqué la désagrégation du latin, on peut être observés d'autant mieux.

À partir du v^e siècle, les invasions des barbares qui ont mis fin à l'Empire romain, ont également affecté la Gaule gallo-romaine, apportant un superstrat germanique à la langue romane en gestation. Cet apport fut uniquement lexical. Voici un échantillon des quelques centaines de mots importés avec des fortunes diverses par les nouveaux envahisseurs : maréchal, sénéchal, baron, fief, heaume, étrier, héberger, escrime.

Pendant un certain temps, l'ex-Gaule sera divisée en deux parties (un peu à l'instar des cartes météorologiques : nuages au nord et soleil au sud !) :

- au nord les parlers d'oïl,
- au sud les parlers d'oc,

“oïl” et “oc” étant les correspondants de “oui”.

Parmi les langues d'oïl, le picard a connu une période brillante à une époque où le francien (petit dialecte de l'Île de France) ne prétendait pas encore à un destin national. Le normand et le bourguignon sont également des dialectes qui comptent à l'époque dont nous parlons.

Les dialectes de la langue d'oc sont fort nombreux et variés : le catalan, le gascon, le languedocien, le provençal...

La langue romane qui deviendra un jour le français apparaît pour la première fois dans l'histoire en 842 à l'occasion des serments de Strasbourg prononcés par les soldats de Louis le Germanique en langue tudesque (ce mot préfigure le mot *Deutsch*, *tedesco* encore en italien moderne) et en *lingua romana* par ceux de Charles le Chauve.

Avec la dynastie capétienne, on assiste à la montée du dialecte francien qui peu à peu s'imposera comme langue de la cour et des belles manières. C'est donc pour des raisons politiques que le francien — l'un des dialectes d'oïl — se verra promu au rang de langue numéro un.

Mais c'est seulement en 1539 que le français deviendra la langue officielle du royaume par l'ordonnance de Villers Cotterets (François I^{er}). Cette ordonnance établit que “tous arrêts et procédures et autres quelconques actes et exploits

de justice ou qui en dépendent soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage françois maternel et non autrement”.

Au fil des siècles, la grammaire de ce qui allait devenir la langue française s'éloignait du modèle latin. Les six cas de déclinaison du latin étaient ramenés à deux : le cas-sujet et le cas-régime (complément). Le tableau 2.1 présente les différents formes du mot *mur* (latin : *murus*) en ancien français.

	Cas-sujet	Cas-régime
Singulier	<i>li murs</i>	<i>li mur</i>
Pluriel	<i>le mur</i>	<i>les murs</i>

Tableau 2.1. Déclinaison de *mur* en ancien français

On aura noté qu'au cas-sujet la forme *murs* est singulier alors que *mur* est pluriel ! Souvenons-nous que *-us* est une désinence masculin singulier en latin (*dominus*, *servus*, etc.). C'est donc le cas-régime qui a été appelé à devenir la règle du français (singulier : mur, pluriel : murs). Au fond, tout ceci n'a rien de bien surprenant : les langues s'emparent des morphologies accidentelles et leur font porter des distinctions grammaticales données. Dans ce cas précis, l'opposition \emptyset / *-s* était appelée à un grand avenir puisque l'anglais allait en faire le support de la distinction singulier/pluriel après la Conquête (1066).

Au fur et à mesure que les déclinaisons disparaissent, l'ordre des mots prend le relais des désinences flexionales et l'on s'oriente peu à peu vers l'ordre fixe : Sujet-Verbe-complément d'Objet (SVO) où la place et non plus la désinence casuelle manifeste la fonction. Par rapport au point de départ latin, c'est une différence fondamentale ! Par ailleurs, le latin n'avait pas d'articles : c'est la désinence du nominatif qui, sauf exceptions connues, signalait le genre : *rosa* et *ancilla* sont du féminin, *dominus* est du masculin et *templum* du neutre. Le français va se fabriquer des articles définis (le, la, les) à partir de démonstratifs latins. D'autre part, l'organisation des temps grammaticaux est bouleversée, le passif en *-r*, *-ris*, *-tur...* (*amor*, *amaris*, *amatur*) est remplacé par une forme périphrastique à base d'opérateur ÊTRE. Quant à l'opérateur AVOIR, il devient le pivot des formes de parfait (j'ai voté, il a dormi...). Enfin, les prépositions explicitent les fonctions jusque-là exhibées par les désinences.

Voilà les grandes lignes du développement du français qui va progressivement se libérer de la tutelle du modèle latin pour devenir une langue à part entière qui va s'imposer bientôt dans tous les domaines, de la magistrature à la littérature. Simultanément à ce processus d'autonomisation, le français va puiser dans le lexique du latin classique les mots dont il a besoin. Ces emprunts massifs vont également concerner le grec : avec le développement des sciences, la langue de Platon va connaître chez nous une renaissance qui va se poursuivre jusqu'à nos jours (hémorragie, hydrophobie, dyspepsie, psychologie, téléphone, télégraphe, azote, méthane, apnée, diabète, etc.).

Le grec, qui avait servi de modèle aux Romains — la haute société romaine ne se piquait-elle pas de parler la langue de Socrate ? — et qui avait trouvé en quelque sorte une vie nouvelle à travers le latin, représente un pourcentage

- Étuve** : *stuphos* (vapeur) ; allemand : *Stube* (chambre, pièce chauffée) ; russe : *izba* (de *istba*).
Grammaire : *gramma* (lettre).
Eschatologie : science des fins dernières.
Apocalypse : révélation, dé-voilement (*eucalyptus* = bien couvert).
Paroisse : racine *oikia* (maison). Français : diocèse, œcuménique, économie.
Météque : *méta-oikia* (qui change de maison !).
Migraine : *hémi-cranion* (demi-crâne).
Ambroisie : racine *mortuus* de *mbrotos* ; *a-* privatif, d'où le sens d'immortel pour "ambroise" ; ambroisie (liqueur qui rend immortel). Même sens pour "athanase" ; racine *thanatos* (la mort).
Caméléon : lion qui se traîne par terre ; *khamai* (terre).
Camomille : melon (pomme !) qui pousse par terre. (Voir *supra*).
Kyrielle : a pris le sens de répétition, de pluralité. Vient de *kyrie eleison* : "seigneur, prends pitié" que l'on répète dans les prières.
Hécatombe : cent bœufs : *hekaton* (cent) + *bous* (bœuf).
Azote : *a-* privatif + *zoe* (la vie). Cf. zoologie.

Vous pouvez continuer à jouer. Pourquoi ne pas lire un dictionnaire étymologique comme on lit un roman, page après page ? C'est un plaisir et un excellent exercice mémoriel. De plus le lexique se met à bouger et tout un réseau de relations se tisse entre les mots de la langue, (cf. MATHIEU-ROSAAY Jean, *Dictionnaire étymologique*, Marabout, 1985).

2.2. La Genèse en latin

Texte original

1 - In principio creavit Deus caelum et terram. 2 - Terra autem erat inanis et vacua et tenebrae erant super faciem abyssi, et spiritus Dei ferebatur super aquas. 3 - Dixitque Deus : Fiat lux ! Et facta est lux. 4 - Et vidit Deus lucem quod esset bona ; et divisit lucem a tenebris. 5 - Appellavitque lucem diem, et tenebras noctem. Factumque est vespera et mane, dies unus.

Traduction

1 - Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. 2 - La terre était vide et déserte et les ténèbres étaient au-dessus de l'océan et l'esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux. 3 - Alors Dieu dit : Qu'il y ait de la lumière et il y eut de la lumière. 4 - Et Dieu vit que la lumière était bonne et Dieu sépara la lumière des ténèbres. 5 - Et Dieu nomma la lumière jour et nomma les ténèbres nuit. Et il fut soir et il fut matin, un jour.

Commentaires

Quiconque connaît le français a accès à ce texte : la parenté des deux langues est indéniable. Les mots à sémantisme plein (les noms, les verbes, les adjectifs, etc.) — mis à part *in principio*, peut-être, dont on devine le sens biblique mais qui déroute un peu — sont directement interprétables. Ce sont les morphèmes grammaticaux (libres ou liés c'est-à-dire les mots autonomes d'une

part et les désinences ou affixes d'autre part) qui peuvent faire problème : *autem, erat, esset, a, -que, (fere)batur ...*

Ceux des lecteurs qui n'ont jamais abordé de langue à déclinaisons n'ont pas manqué de constater que les mots lexicaux se présentent sous des habillages différents : *Deus/Dei, tenebris/tenebras, lux/lucem*, etc.

On pourrait étudier ce texte sans en chercher à tout prix le sens — un peu comme les structuralistes américains analysaient le *Jabberwocky* de Lewis Carroll, en s'attachant uniquement aux formes : après les noms dont il vient d'être question, on isolerait sans trop de mal les verbes : *creavit, vidit, divisit, appellavit*. On pourrait aussi se livrer à des comparaisons révélatrices : *aquas/tenebras, vacua/bona, diem/lucem, Deus/spiritus/unus*, etc.

Le latin présente six cas de déclinaison et cinq types de déclinaison. Voici ces cas.

- Nominatif (cas-sujet ou attribut) : *Deus, terra, spiritus* (l'esprit).
- Vocatif (cas de l'apostrophe, l'interpellation) : *Domine !* (Seigneur !).
- Génitif (cas du complément de nom) : *spiritus Dei* (l'esprit de Dieu).
- Accusatif (complément d'objet direct) : *terram, lucem, caelum* (accusatifs singuliers) ; *aquas, tenebras* (accusatifs pluriels).
- Datif (complément d'attribution) : *Deo* (à Dieu).
- Ablatif : introduit souvent par des prépositions : *a tenebris* (*a* = séparation : ici séparer “la lumière *des ténèbres*”) ; *in principio* (au début).

Etudions maintenant de manière sommaire les verbes et leur conjugaison

- *Creavit* : *creo, as, are, avi, atum* (croire) (les cinq formes que donne tout dictionnaire. Forme du parfait qui correspond à notre passé simple.)
 - *Dixit* : *dico, is, ere, dixi, dictum* (dire).
 - *Vidit* : *video, es, ere, vidi, visum* (voir).
 - *Divisit* : *divido, is, ere, divisi, divisum*.
- *Appellavit* : *appello, as, are, avi, atum* (*appellatum*, la dernière forme donnée, est celle du supin à partir duquel on obtient le participe passé).

Le verbe ÊTRE apparaît sous les formes suivantes dans notre texte.

- *Est* : présent, 3^e personne du singulier.
- *Erat* : imparfait, 3^e personne du singulier.
- *Erant* : imparfait, 3^e personne du pluriel.
- *Esset* : subjonctif, 3^e personne du singulier.

Le présent de l'indicatif se présente comme suit : *sum, es, est, sumus, estis, sunt* ; l'imparfait : *eram, eras, erat*, etc.

Les formes *factum est* et *facta est* sont des formes de parfait passif (*facta est lux* signifie mot à mot : la lumière fut faite). On notera le singulier *factum est* avec un double sujet : *vespera* (soir) et *mane* (matin).

La forme verbale *ferebatur* est assez complexe. La racine est *fero* (*fers, ferre, tuli, latum*) qui signifie “porter” (*phero* en grec). *BA* est le signal de l'imparfait (*ferebat* = portrait). Quant à *TUR*, c'est l'indice du passif qui se présente en latin sous forme de suffixe : *amar, amaris, amatur...* et non comme en français dans une construction à base de ÊTRE.

2.3. La *Genèse* en grec

Texte original

1 - Ἐν ἀρχῇ ἐποίησεν ὁ Θεός τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν. 2 - Ἡ δὲ γῆ ἦν ἀδρατος, καὶ ἀκατασκεύαστος, καὶ σκότος ἐπάνω τῆς ἀβύσσου· καὶ πνεῦμα Θεοῦ ἐπεφέρετο ἐπάνω τοῦ ὄδατος.

3 - Καὶ εἶπεν ὁ Θεός, Γενηθήτω φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς. 4 - Καὶ εἶδεν ὁ Θεός τὸ φῶς, ὅτι καλόν· καὶ διεχώρισεν ὁ Θεός ἀνὰ μέσον τοῦ φωτός, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σκότους. 5 - Καὶ ἐκάλεσεν ὁ Θεός τὸ φῶς Ἡμέραν, καὶ τὸ σκότος ἐκάλεσε Νύκτα· καὶ ἐγένετο ἐσπέρα, καὶ ἐγένετο πρωΐ, ἡμέρα μία.

Transcription¹

1 - En arkhē epioesen 'o Theos ton ouranon kai tēn gēn. 2 - 'E de ge en aoratos kai akataskeuastos, kai skotos epanō tes abyssou, kai pneuma Theou epephereto epanō tou 'udatos.

3 - Kai eipen 'o Theos : genethētō phōs ! Kai egeneto phōs. 4 - Kai eiden 'o Theos to phōs oti kalon ; kai diekhōrisen 'o Theos ana meson tou phōtos kai ana meson tou skotous. 5 - Kai ekalesen 'o Theos to phōs 'emeran kai to skotos ekalese nukta. Kai egenetō 'espera kai egenetō prōi, 'ēmera mia.

Traduction

Pour la traduction du texte grec, le lecteur peut se reporter à la traduction du texte latin, p. 34.

Commentaires

Autant le texte latin nous paraissait familier, autant celui-ci nous semble lointain et incompréhensible. Cependant le lecteur a vite fait d'y déceler des mots connus.

- *En arkhē* (au commencement) : cf. architecte, archevêque, archéologie, archaïque.
- *Theos* : cf. théologien, théocratie ; rappelle *Deus*.
- *Ouranon* : Uranus (la planète), ici "le ciel". Cas accusatif tout comme *gen de ge* (la terre). Cf. géologie, géométrie.
- *Abyssou* : cf. abîme, (anglais : *abyss*) génitif de *abyssos*.
- *Pneuma* : (air, souffle), cf. pneumatique, pneumonie, apnée.
- *Udatos* : *'udor* = hydr- (avion/ogène).
- *Genethētō / egeneto* : genèse, générer, engendrer.
- *Eiden* : racine **weido* : idée, idole ; latin : *videre*, etc.
- *Phōs* : (lumière), cf. phosphore, photographie.
- *Meson* : Mésopotamie : pays entre deux fleuves.
- *'Emeran* : (jour) éphémérides.
- *Nukta* : (accusatif) nuit.
- *'Espera* : Vêpres, vespéral.

1. L'accent grave dans 'o, 'ē, etc., signale l'esprit rude, une attaque forte qui a donné *h* dans la graphie française : hydrogène, hématome, etc.

Les déclinaisons du grec. Il y a 5 cas au lieu de 6 en latin (l'ablatif fait défaut). D'autre part, le grec possède 3 articles définis (le latin n'en a pas) qui sont : 'o, 'e, to. Ces articles se déclinent et leur déclinaison donne une bonne image de celle des noms (cf. tableau 2.2).

		Masculin	Féminin	Neutre
Singulier	Nominatif Vocatif Génitif Accusatif Datif	'o <i>tou</i> <i>ton</i> <i>to</i>	'e <i>tes</i> <i>ten</i> <i>te</i>	<i>to</i> <i>tou</i> <i>to</i> <i>to</i>
Pluriel	Nominatif Vocatif Génitif Accusatif Datif	'oi <i>tōn</i> <i>tous</i> <i>tois</i>	'ai <i>tōn</i> <i>tas</i> <i>tais</i>	<i>ta</i> <i>tōn</i> <i>ta</i> <i>tois</i>

Tableau 2.2. *Déclinaison de l'article en grec*

Considérons quelques exemples tirés du texte :

- *en arkhē* : datif féminin ;
- *tēn gēn* : accusatif féminin ;
- *tes abyssou* : génitif féminin + génitif masculin ;
- *tou 'udatos* : 3^e type de déclinaison *phor/phoros, udon/udatos* ; génitif ; *ana meson tou photos* ;
- *skotos* : *skotou* (obscurité) ; cf. *logos/logou* ;
- *nukta* : accusatif de *nuks/nuktos* ;
- *'emaran* : accusatif de *'emera* (jour).

Considérons maintenant les *formes verbales* :

- *epoiesen* : passé de *poieo* (fabriquer, faire, créer) ; cf. onomatopée ; *poietes* a donné “poète”.
- *epephereto* : *phero* (porter) ; lat. : *fero* ; angl. : *bear* ; périphérie, métaphore/anaphore, amphore ; ici passif (pas d'auxiliaire comme en français mais une conjugaison spécifique comme en latin) : était porté ; *eluon* (je déliais)/*eluomen* (j'étais délié), *elue* (il déliait)/*elueto* (il était délié) ;
- *eipen* : *eipo* (parler) ; lat. : *verbum* ; angl. : *word* ; all. : *Wort* ; cf. épopee, épique ;
- *genethētō* (imparfait)/*egenetō* (aoriste²) : *genesis* : la Genèse ; cf. *gignomai* : naître, devenir ; cf. générer, génital, genre, Eugène (bien né) ;
- *eiden* : aoriste de *idein* (voir) ;
- *ekalesen* : on aura noté la récurrence de la finale *-en* typique de l'aoriste et celle de la voyelle initiale *e* ; aoriste de *kaleo* : appeler ; cf. clamour, église.

2. L'aoriste grec correspond *mutadis mutandis* au passé simple français.

**

De ce retour aux origines, on retiendra les enseignements suivants.

— Quiconque veut vraiment connaître la langue française ne peut faire l'économie d'un certain commerce avec les langues de l'Antiquité, grec et latin, d'où le français a tiré sa substance, notamment en ce qui concerne son lexique (les racines).

— Ici se pose le grave problème de la place du grec et du latin dans la culture générale — et par conséquent de leur place dans les cursus scolaires. On sait que dans ce domaine on est passé d'un extrême à l'autre : du latin et du grec pour tous les élèves du secondaire à (presque) plus de latin ni de grec. A notre avis, la solution est dans une initiation intelligente pour tous — qui irait à l'essentiel, c'est-à-dire qui permettrait à l'honnête homme de se faire une idée sur le processus de formation du français. À côté de cela, on pourrait exiger davantage des candidats aux langues dans le supérieur, en particulier des futurs professeurs de français ou de langues romanes.

— Le français n'est ni du grec ni du latin. La grammaire du français est très différente de la grammaire latine (plus de déclinaisons, création des articles définis à partir de démonstratif latins...). Par ailleurs, l'étymologie peut donner des joies indéniables, mais le recours aux modèles antiques ne saurait remplacer une analyse du fonctionnement du français (cette analyse reste à faire pour le grec et le latin !). La grammaire d'opérations que nous proposons dans cet ouvrage n'aura pas grand chose de commun avec les grammaires descriptives qui ont cours de l'école primaire à l'université.

Chapitre 3

Les emprunts dans le lexique français

Fille du latin, la langue française a énormément puisé dans le fonds lexical de la langue de l'Empire romain, que ce soit par les voies populaires au moment de la conquête de la Gaule et pendant les siècles qui ont suivi, ou par les voies savantes aux XVI^e et XVII^e siècles. C'est également à partir de la Renaissance que le grec est devenu la source privilégiée des néologismes liés au développement des sciences et des techniques.

Mais si le français a largement emprunté auprès des langues classiques, il a également fait appel, dans les domaines les plus divers, à d'autres langues, et tout particulièrement (mais non exclusivement) aux langues indo-européennes. Ce faisant, notre langue n'a fait que répondre aux sollicitations de cultures qui ont connu, à un moment ou à un autre, des périodes de grandeur et de puissance propices à l'exportation de leur patrimoine linguistique. Le français lui-même n'a t-il pas essaimé un peu partout — en Angleterre (de façon massive à partir de 1066 !), en Allemagne, en Russie, en Pologne (où l'on estime à environ 7 % la part du français dans le lexique polonais), sans parler des endroits de la planète où la langue française a pris racine au point de devenir la langue nationale de peuples les plus divers ?

Très souvent ce sont les guerres qui favorisaient la connaissance mutuelle et, partant, l'échange linguistique. À une époque où le tourisme était réservé à un très petit nombre de privilégiés, l'invasion du pays voisin était une façon d'entrer en contact avec sa culture, ses mœurs ou son système économique. Au gré de l'histoire (guerres, mariages princiers, etc.), tel pays devenait fournisseur de concepts et de vocables nouveaux. C'est ainsi que les historiens de la langue française parlent de mode italienne (au XVI^e siècle) ou d'anglomanie au moment de la Restauration. Par ailleurs, les croisades ont elles aussi eu pour effet de faire pénétrer un nombre important de mots arabes dans notre langue.

Il n'est pas inutile, pensons-nous, de faire un petit tour d'horizon des emprunts qui sont venus enrichir le lexique français au cours des siècles... Cela

40 Généralités sur le français

nous permettra peut-être de mieux comprendre un phénomène linguistique dont il a été beaucoup question dans notre pays, surtout depuis 1964, année de parution du pamphlet de René Étiemble : *Parlez-vous franglais ?*¹.

L'italien a fourni un grand nombre de mots au français, à tel point que la vogue italienne a parfois soulevé des protestations très véhémentes de la part des partisans d'un français pur et dur. Ces mots italiens n'en ont pas moins été parfaitement assimilés et font aujourd'hui partie de notre patrimoine au même titre que les mots autochtones. En voici un petit échantillon : "courtisan, ambassade, fantassin, canon, soldat, colonel, banque, crédit, mosaïque, balcon, guirlande, sérénade, concerto" sans oublier "pittoresque" qui porte la trace de son italianité !

L'espagnol nous a offert des vocables liés à l'art militaire : guérilla, adjudant, commandant, guérillero ; et à celui de la danse : tango, flamenco, boléro. "Chocolat" et "vanille" évoquent les conquêtes espagnoles à partir de la découverte de l'Amérique.

Les voyageurs portugais nous ont légué "caravelle", "banane", "acajou" et même "mandarin".

L'allemand a enrichi notre vocabulaire guerrier : bivouac (de *Wache* : la garde), havresac (de *Hafersack* : sac à avoine !), beffroi (de *bergen* : garder, et *Frieden* : la paix), escrime (de *scirmen* : protéger ; cf. *Regenschirm* = parapluie), rosse (avec un changement sémantique à la clé puisque *Ross* signifiait "coursier"). Tout le monde sait que "choucroute" nous vient de l'allemand, mais combien savent que, dans ce mot, c'est "croûte" qui veut dire... chou ! En effet, "choucroute" vient de *Sauerkraut* (aigre-chou).

L'anglais a largement exporté hors de ses frontières des mots comme "parlement", "jury" ou "suffragette". "Rosbif" (de *roast-beef* : deux mots français naturalisés avant réexportation !) est le symbole d'une certaine *prosperity* anglaise face aux famines d'avant la Révolution française. Inutile de trop insister sur les termes de sport qui se sont vite intégrés au lexique et... au paysage français : le mot "sport" lui-même pour commencer, "golf", "football", "record", "match", etc., en attendant des termes liés aux jeux et loisirs : "week-end" et "cocktail". Des mots comme "budget" et "tunnel" ont connu des péripéties peu banales : voici deux mots bien de chez nous : "bougette" (petite malle) et "tonnelle" qui ont émigré outre-Manche dans un premier temps et qui nous ont été retournés chargés d'un sens différent, prononciation anglaise incluse.

Quant aux emprunts à des langues non indo-européennes, signalons "brouaha" et "tohu bohu" qui viennent de l'hébreu : le premier est la déformation de *barukh ha ba* ("bénî soit celui qui vient", belle expression de bienvenue), le deuxième *tohuvavohu* figure dans les tout premiers versets de la Bible, dans la Genèse et qualifie le chaos originel. Bien sûr, il y a aussi "rabbin", "goy", "sépharade" et bien d'autres.

L'arabe figure en bonne place parmi les langues dont on trouve un écho dans le lexique français. La liste est longue de mots qui ont été totalement assimilés au point que le rappel de leur origine fait froncer les sourcils de plus d'un : algèbre, alcool, alcôve, alchimie (l'article défini de l'arabe *al* est la preuve des origines !) mais aussi "algorithme", "chiffre" et "zéro", sans parler de "café"

1. ÉTIEMBLE R., *Parlez-vous franglais*, collection "Idées", Gallimard, 1964.

(*kahwa*) ou “magasin”. Il y a encore “assassin” (secte redoutable), “artichaut” et... “amiral” (*amir al bahr* : prince de la mer ; cf. golfe de Bahreïn).

Tous ces mots (et nos échantillons sont bien modestes) font partie intégrante de notre patrimoine malgré “le bruit et la fureur” qui ont pu accompagner leur entrée dans le lexique français. Ceci nous offre une transition naturelle pour parler du franglais, plaie de notre temps au dire de certains, signe de décadence inéluctable du français. René Étiemble avait sans doute raison en 1964 de vitupérer contre les excès d'une mode — ou plutôt d'une vague linguistique qui a déferlé sur la France après la Libération. On a moins protesté contre les chars de Patton — et pourtant l'origine du phénomène est bien là : la puissance militaire, économique et technologique, culturelle aussi, des États-Unis. Il faut se hâter d'ajouter que beaucoup des mots qui avaient provoqué l'ire d'Étiemble sont tombés dans les oubliettes de l'histoire et le français n'a pas été “envahi”, ni miné dans ses œuvres vives. Les modes lexicales vont et viennent, la grammaire, elle, est restée intacte : que nous sachions, aucune préposition, aucun auxiliaire ou métaprécurseur de l'anglais n'est venu s'installer dans nos constructions syntaxiques. Claude Hagège, qui a été au fond des choses, a raison d'affirmer que “l'anglais n'a pas atteint le noyau dur de la langue française” (*Le Français et les siècles*, collection “Points”, Le Seuil, 1989, p. 61). Certes il était bon que certaines réactions se fissent entendre, mais sonner le tocsin était sans doute excessif et souvent très maladroit (que Dieu nous protège de certains défenseurs trop zélés de la pureté linguistique !). La mode anglo-américaine n'est pas terminée pour la bonne raison que la vitalité américaine se manifeste toujours dans tous les domaines. Les nouveaux apports tels que “look, must, cool, remake, come back, zapping, hit-parade” ou “sponsor” n'auront sans doute qu'un temps. Le danger que nous voyons n'est pas là : il est dans l'incroyable légèreté de certains publicitaires qui font preuve d'une inconscience totale dans le choix des noms des produits dont ils sont payés pour vanter les mérites : il n'est pas raisonnable de dire en français à des Français que *Nuts* contient ... des noisettes ! Il y a là quelque chose qui est d'une extrême gravité parce qu'on fait fi des associations mémorielles sur lesquelles notre lexique est construit ! Là, véritablement, il y a manipulation irresponsable.

Que penser de *glasnost* et *perestroïka* qui sont devenus les mots-clés de ces dernières années dans la plupart des pays du monde ? Ils nous donnent peut-être un début de réponse à la question du “pourquoi” des emprunts, passagers ou définitifs. Les mots correspondent à des concepts précis : traduire *glasnost* et *perestroïka* par “transparence” et “restructuration” affadirait les deux mots en question qui n'ont la connotation qu'ils ont que parce qu'ils s'accompagnent d'une prononciation quasi russe. Les mots d'origine étrangère transportent avec eux le parfum de la terre qui les a sécrétés, le goût du terroir. C'est pourquoi les emprunts, loin d'être un mal nécessaire, sont une source d'enrichissement pour les langues et ceux qui les parlent.

Deuxième partie

L'architecture
grammaticale
du français

Avertissement

Jusqu'ici notre lecteur n'a au fond rien trouvé qu'il ne sût déjà, car que le français ait des racines latines et grecques fait partie de la culture de l'honnête homme. Peut-être certains ont-ils été surpris par les rapports que le français entretient avec les autres langues indo-européennes, cette information étant, nous semble-t-il, loin d'être partagée par le grand nombre. Il était sans doute bon d'y insister, ne serait-ce que pour sortir notre langue du bunker où d'aucuns se plaisent à l'enfermer.

Ce qui va suivre va surprendre davantage — surtout ceux pour qui la grammaire signifie quelque chose. Hâtons-nous de déclarer que le but de notre démonstration (car c'en est bien une) n'est absolument pas de choquer mais d'essayer de faire partager de solides convictions, fruit de longues années de recherches et de réflexion.

Expliquons-nous. Le chapitre "phonologie et phonétique du français" a été volontairement réduit à un prologue et placé en tête de cette partie pour deux raisons : d'abord parce que notre expérience des hommes et des manuels nous a montré qu'il y avait carence en la matière. Mais la seconde raison est peut être plus importante encore : découvrir la grille abstraite qui gouverne le phonétisme du français et des langues en général est un pas décisif vers l'acceptation par les uns et les autres d'une conception radicalement nouvelle et originale de la grammaire.

Ceci étant acquis, comment allons-nous justifier et le point de départ et la progression de cette partie fondamentale de notre ouvrage ? Pourquoi commencer la grammaire du français par une étude sur VOICI/VOILÀ ? C'est que le couple VOICI/VOILÀ va nous permettre d'en présenter un autre, beaucoup plus abstrait celui-là : le couple À/DE. C'est donc pour des raisons pédagogiques et didactiques que VOICI/VOILÀ ouvre la démonstration.

Le lecteur se rendra vite compte que c'est la construction du vecteur rhématique/thématique (phase 1/phase 2) qui exige ce guidage insolite. C'est que contrairement aux grammaires descriptives stéréotypées (on commence par l'article, puis on parle du nom, de l'adjectif et de ses formes, puis viennent le verbe et l'adverbe, etc., et ce, quelle que soit la langue !) nous voulons mettre toutes les chances de notre côté pour parvenir au but "suprême" : faire comprendre ce qu'il y a à comprendre dans ces chefs-d'œuvre d'intelligence humaine que sont les grammaires, toutes les grammaires. Pour ce qui nous concerne ici, une fois qu'on a compris le fonctionnement de À/DE, les articles ou l'opposition

46 L'architecture grammaticale du français

passé simple/imparfait ne sont plus que des applications du vecteur rhématique/thématisque qui règle le fonctionnement des clignotants gauche et droit dans la chaîne linéaire. Ces clignotants vont réapparaître sous une forme ou sous une autre dans les dossiers suivants qui illustrent tous les trésors d'intelligence et d'imagination dont les langues font preuve pour échapper au carcan de la linéarité. De toute façon, que notre lecteur sache qu'il sera amené à se poser des questions sur des problèmes que les grammaires classiques, enfermées dans leur spécularité dérisoire, ne se sont jamais posés (BIEN, NE, ordre des mots, mécanismes réglant le fonctionnement de connecteurs en tous genres). La trame du français une fois à découvert, nous avons poussé l'audace jusqu'à montrer, dans un bouquet final, la réussite d'autres langues. Tout au long de notre étude, nous nous sommes laissé guider par la conviction que le fonctionnement abstrait des grammaires humaines devait jouer un rôle dans la formation générale des hommes et aussi que la mise à nu de ces systèmes remarquables (à commencer par celui, primordial, de la langue maternelle) ne pouvait qu'inciter les hommes — jeunes ou moins jeunes — à les chercher et à les maîtriser dans leur apprentissage rationnel des langues.

Enrichi de ce nouveau savoir, le candidat à telle ou telle langue envisagera désormais sa tâche d'une manière totalement nouvelle. Il sera même capable de suppléer aux carences (et nous en signalons de très graves, hélas) des manuels et des méthodes. En un mot, c'est pour lutter contre l'échec en langues que nous avons entrepris notre démonstration. Bonne lecture !

Prologue

La grammaire des sons

OBJECTIFS

- Démontrer le système phonologique du français et établir la grille des phénomènes qui assurent le fonctionnement de notre langue.
- Montrer qu'il s'agit à proprement parler d'une grammaire, c'est-à-dire d'un système fermé de règles abstraites à base phonétique.
- Profiter de cette exploration pour préparer le terrain de la présentation de la grammaire au sens strict, qui suivra ce prologue consacré à "la grammaire des sons".

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Définitions

La phonétique : discipline qui étudie les sons, leur production et leur réception. Branche du savoir qui fait appel à la physiologie et à la physique acoustique. L'orthophonie relève de la phonétique.

La phonologie : discipline relativement récente qui s'intéresse à la grammaire des sons propres aux langues. Ici, ce qui compte, ce n'est pas la façon de prononcer tel ou tel item mais l'organisation des unités abstraites, en nombre limité, à partir desquelles toute langue crée ses unités significatives. Le passage suivant, extrait du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure (1916) situe fort bien le problème :

"Les mouvements phonatoires ne constituent pas la langue. Celle-ci est un système basé sur l'opposition psychique des impressions acoustiques, de même qu'une tapisserie est une œuvre d'art produite par l'opposition visuelle entre des fils de couleurs diverses. *Ce qui importe pour l'analyse, c'est*

le jeu des oppositions, non les procédés par lesquels les couleurs ont été obtenues." (C'est nous qui soulignons.)

Ce texte absolument lumineux est le point de départ non seulement de la phonologie moderne qu'un Roman Jakobson allait porter vers des sommets avec sa théorie des traits distinctifs binaires, mais aussi de la linguistique du xx^e siècle en général. Pour Saussure, tout dans la langue était basé sur des différences ("Dans la langue, il n'y a que des différences"). Nous aurons maintes fois l'occasion de vérifier cette affirmation. Pour le moment nous voulons montrer que le système phonologique du français repose sur tout un réseau d'oppositions binaires.

Oppositions binaires au plan des voyelles

L'opposition / i/y /. Cette opposition distingue des mots tels que :

- /vi/ (vie) et /vy/ (vue),
- /pi/ (pie) et /py/ (pus),
- /pari/ (Paris) et /pary/ (paru).

L'opposition / y/u /. Cette opposition binaire est manifestée par des mots comme :

- /ry/ (rue) et /ru/ (roue),
- /py/ (pus) et /pu/ (pou),
- /rys/ (russe) et /rus/ (rousse).

L'opposition / e/ø/. Cette opposition distingue des mots comme :

- /fe/ (fée) et /fø/ (feu),
- /ke/ (quai) et /kø/ (queue),
- /ne/ (nez) et /nø/ (nœud).

Ces trois exemples donnent une idée de l'organisation des unités vocaliques (il y a d'autres oppositions de ce type). On a dû faire appel à l'alphabet phonétique international (API) pour des raisons qui apparaîtront incessamment. On peut d'ores et déjà dire que les germanophones n'auront aucun problème avec les oppositions présentées plus haut; par contre, les Italiens et les Espagnols éprouveront des difficultés dues aux voyelles /y/ et /ø/ qui n'existent pas dans leur système, bien que l'italien et l'espagnol soient des langues romanes (filles du latin) au même titre que le français.

Oppositions binaires au plan des consonnes

L'opposition /p/b/. Voici quelques paires minimales :

- /pō/ (pont) et /bō/ (bon),
- /pœr/ (peur) et /bœr/ (beurre),
- /pale/ (palais) et /bale/ (balais).

Les phonèmes /p/ et /b/ présentent la distinction importante sourde/sonore dont nous parlerons plus en détail plus loin. Ce qui distingue /p/ de /b/, c'est l'absence de vibration des cordes vocales. Nous tenons là un trait distinctif qui joue un grand rôle dans de très nombreuses langues (pas toutes : le chinois

1. Les barres obliques signalent des phonèmes ou des suites phonologiques.

		VOYELLES				CONSONNES	
		syllabe ouverte	syllabe fermée			en début de mot	en fin de mot
1	i	mi	mille	1	p	passe	Ropp
2	e	mes		2	b	basse	robe
3	ɛ	mais	mêle	3	m	masse	Rome
4	a	ma	mal	4	t	teint	cette
5	ɑ	mât	mâle	5	d	daim	cède
6	ɔ		molle	6	n	nain	Seine
7	o	mot	môle	7	k	car	bac
8	u	mou	moule	8	g	gare	bague
9	y	mue	mule	9	f	fer	veuf
10	ø	meut	meule	10	v	verre	veuve
11	œ		meuvent	11	s	selle	visse
12	ə	me(ringue)		12	z	zèle	vise
13	ɛ̃	main		13	ʃ	chou	cache
14	œ̃	Meung		14	ʒ	joue	cage
15	ã	ment		15	l	lustre	cil
16	ɔ̃	mont		16	r	rustre	cire
				17	j̥		cygne
				18	j	scier	
				19	w	souhait	
				20	ɥ	suer	

Tableau 1. *Les phonèmes du français (en transcription phonétique internationale)*

50 L'architecture grammaticale du français

ne s'en sert pas. Par contre, il présente l'opposition phonologique distincte consonne expirée/consonne non expirée : /ph/p/, /th/t/, /kh/k/, etc.).

L'opposition /s/z/. Les paires minimales qui suivent montrent l'importance de cette opposition basée sur le même trait distinctif que p/b (sourde/sonore) :

- /deser/ (dessert) et /dezer/ (désert),
- /pwasō/ (poisson) et /pwazō/ (poison),
- /bas/ (basse) et /baz/ (base).

L'opposition /s/z/ n'existe pas en espagnol alors que les sons [s] et [z]² existent mais ne sont jamais opposés systématiquement comme c'est le cas en français, en anglais, en allemand, etc. Ceci donne lieu à des "fautes" caractéristiques et parfois assez cocasses.

Remarques

Seuls les phonèmes (unités distinctives oppositives) entrent en jeu dans le fonctionnement de la langue. Attention : l'orthographe (l'écriture) n'intervient en rien dans ces réseaux d'opposition ! Les phonèmes sont des invariants systématiques qui, lorsqu'ils sont réalisés articulatoirement, peuvent être influencés par leur environnement : par exemple, on sait que le phonème /i/ de "rive" est réalisé plus long que celui de "rite", de même que le /a/ de "rage" a une durée plus longue que celui de "ratte".

Chaque langue possède sa propre grille d'oppositions (quel que soit son alphabet : n'oublions pas que le français et l'anglais ont le même alphabet : l'alphabet latin et pourtant leurs grilles phonologiques sont aux antipodes !).

La façon de découper le spectre sonore qui est propre à notre langue maternelle va conditionner l'audition et l'articulation des sons propres à une autre langue "étrangère". Ce point est capital : toutes les autres explications : aspect "racial" des organes de la parole, impossibilité congénitale pour un Français d'émettre tel ou tel son, etc., sont autant de légendes sans fondement. La vérité est toute simple : au cours de l'apprentissage de notre L1 (langue maternelle), nous avons été hypersensibilisés à la grille de cette langue. Par contrecoup, nous avons appris à négliger des aspects du spectre des sons qui peuvent jouer un rôle fondamental dans la grille phonologique de la langue de nos voisins d'outre-Manche, d'outre-Rhin ou d'ailleurs.

Chaque langue fonde son organisation phonologique sur un très petit nombre d'oppositions du type sourde/sonore (pont/bon; teint/daim; Caen/Gand; dessert/désert) ou voyelle écartée/voyelle arrondie (pis/pus; fée/feu). Tel trait phonétique qui en français peut être l'indice d'un petit défaut de prononciation (nous pensons au [s] très soutenu d'une présentatrice de Canal +) peut se révéler être un phonème à part entière dans une autre langue : dans ce cas très précis : /θ/ est un phonème de l'anglais et de l'espagnol !

La prise de conscience du fait que la langue orale n'est pas faite de sons (bruits !) mais d'unités distinctives correspondant à une grille abstraite, à une grammaire des sons que l'enfant doit monter pièce par pièce au cours de son

2. Les parenthèses carrées [] signalent des transcriptions phonétiques.

apprentissage de L1 est un premier pas vers la compréhension du phénomène "langage". Premier pas absolument fondamental qui constitue un préalable à la compréhension d'autres phénomènes propres au langage, et donc aux langues en général. En effet, une fois ce palier franchi, il n'y a plus d'obstacle à la mise en place d'un point de vue nouveau au plan de la grammaire, au sens habituel de ce terme (les règles de construction des mots et des phrases). Le but est de dépasser la conception chosiste dominante qui confond sans cesse la langue et le monde c'est-à-dire les signaux grammaticaux à l'œuvre dans les énoncés et leur "sens" dans le monde extralinguistique. Peu à peu nous parviendrons à une conception de la grammaire où les mots grammaticaux (plus exactement *les morphèmes* grammaticaux car certains outils grammaticaux n'ont pas le statut de "mot") renverront non plus aux choses mais aux opérations effectuées par l'énonciateur pour mettre en phrases ce qu'il a l'intention de communiquer à son prochain. Et tout comme dans le domaine phonologique, les grilles des différentes langues sont fondées sur des schémas d'opposition différents alors même qu'ils appartiennent à un stock fini de moyens (cf. Jakobson), les grammaires des langues (systèmes des temps, de la modalisation, opérateurs du groupe nominal ou de la phrase complexe, etc.), présenteront des outils différents pour signaler des opérations elles aussi en nombre limité dans les langues et qui ont nécessairement des points communs.

PHONOLOGIE DU FRANÇAIS

Préliminaires

La langue française standard compte 36 phonèmes : 16 voyelles et 20 consonnes³. Or l'alphabet latin dont nous avons hérité ne comporte que 26 lettres. La conséquence naturelle de ce rapport 26/36 est que des difficultés de transcription sont inévitables (ceci, bien entendu indépendamment des problèmes d'orthographe dus à l'étymologie, aux erreurs des copistes, etc.).

Examinons de près le mot "oiseau" dont l'orthographe remonte à ses origines latines : *avis*, diminutif *avicellus* puis *aucellus* pour aboutir à "oiseau" dont le signifiant est ... /wazo/. La relation /wazo/-oiseau est typique des problèmes d'orthographe qui "empoisonnent" la vie des écoliers français : dans sa forme orale le mot "oiseau" ne comporte ni *o*, ni *i*, ni *s*, ni *e*, ni *a*, ni *u* ! L'écrit "oiseau" tient davantage de l'idéogramme chinois que des langues alphabétiques. On n'est pas loin de la proposition que faisait un jour le grand écrivain irlandais de langue anglaise, George Bernard Shaw qui conseillait aux anglais d'écrire le mot *fish, ghoti* (*gh* = *f* comme dans *enough*, *o* = *i* comme dans *women* et *ti* = *sh* comme dans *nation* !).

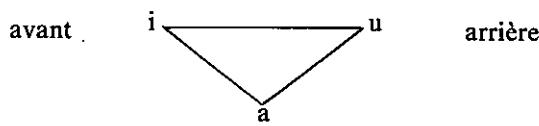
Si la relation orthographe/prononciation est parfois inattendue, l'inverse n'est pas moins problématique. Pour ne prendre qu'un exemple, le phonème /u/ peut s'écrire : *ou*, *ou*, *houx*, *août*, *houe*, *hou* ! Les réformateurs ont du pain sur la planche !

3. La présentation sera très sommaire. Pour plus de détails, on se reportera à : ADAMCZEWSKI H. et KEEN D., *Phonétique et Phonologie de l'anglais contemporain*, Armand Colin, coll. U, 1973.

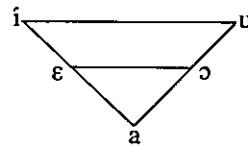
Les 16 voyelles du français

Il faut absolument changer de longueur d'ondes et oublier l'écriture — condition *sine qua non* pour embrasser l'architecture phonologique de notre langue. Dans ce qui suit, nous nous appuierons sur l'aspect articulatoire et/ou acoustique.

Partons du triangle universel des voyelles où l'on trouvera la place articulatoire des 3 voyelles de base :

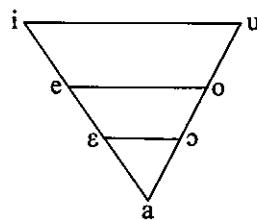


Il y a des langues (espagnol, russe) qui ne comptent que 5 voyelles, c'est-à-dire qu'elles ont une seule position articulatoire intermédiaire entre /i/ et /a/, et /u/ et /a/ :

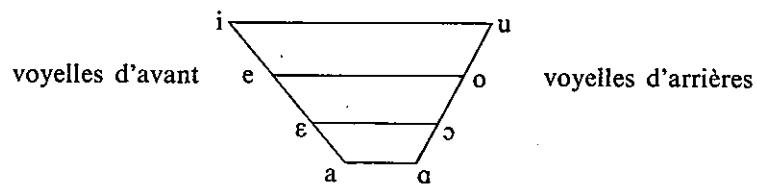


On imagine aisément les difficultés d'apprentissage des locuteurs disposant de ces 5 unités vocaliques différentes face à des langues présentant un système vocalique infinitement plus riche (français, anglais, allemand).

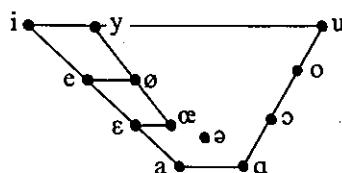
En français, nous avons deux voyelles intermédiaires entre /i/ et /a/, et /u/ et /a/ :



Pour ceux d'entre les francophones qui distinguent deux types de /a/ : celui de "patte" et celui de "pâte", il faut une représentation trapézoïdale :



En outre, le français présente une deuxième série de voyelles d'avant : aux voyelles d'avant écartées, il oppose des voyelles d'avant arrondies (on arrondit les lèvres pour les prononcer). Ce qui porte le nombre de voyelles à 12 :



D'un point de vue acoustique, l'arrondissement des lèvres provoque une baisse de la fréquence : en passant de /i/ à /y/, on passe de 2 700 cycles/seconde, à 1 900 cycles/seconde (pour le formant haut) — d'où le nom donné à ces voyelles arrondies : voyelles bémolisées⁴.

La série bémolisées /y-œ-æ-ə/ va perturber les locuteurs qui ne disposent pas de la distinction : voyelles écartée/voyelles arrondies (point de vue acoustique). Sont dans ce cas les anglophones, les locuteurs de polonais, de russe, et les Italiens et les Espagnols. En revanche, les locuteurs de langues germaniques (allemand, suédois, etc.) ainsi que les Hongrois seront parfaitement à l'aise dans l'actualisation de ces unités pour la bonne raison qu'ils les possèdent dans leurs systèmes respectifs.

Je fréquente depuis plus de vingt ans un restaurant du Quartier latin où le garçon est d'origine espagnole. Depuis vingt ans, la façon dont ce dernier prononce "deux menus" n'a pas varié, alors qu'il parle notre langue tout à fait couramment. Ce qu'il dit est [dø mənu] au lieu de [dø məny]. Il est facile d'expliquer cette prononciation en comparant les ressources phonologiques du français et de l'espagnol. Dans [dø məny], il y a 3 voyelles bémolisées : ə, ə, y. Le garçon en question a "traduit" une fois pour toutes ces voyelles en espagnol. On notera que ce faisant il n'a commis qu'une seule erreur (pas trois !) puisque ce qui est en cause, c'est uniquement la seule opposition non bémolisée/bémolisée :

- /ɔ/ pour /ə/ dans /dø/,
- /ε/ pour /ə/ dans /mə/,
- /u/ pour /y/ dans /ny/.

Pour arriver aux 16 voyelles annoncées, il reste à examiner les voyelles nasales. Le trait nasal se distingue du point de vue articulatoire par l'abaissement de la luette, ce qui permet à l'air de passer par le nez. Du point de vue auditif, la nasalisation produit une tonalité caractéristique : la fréquence des voyelles nasales en français fait que pour ceux qui entrent en contact pour la première fois avec cette langue, les Français "parlent du nez" !

Le français, il est bon de le savoir, est l'une des rares langues européennes à présenter une série nasale, les deux autres étant le portugais et le polonais. Curieusement, il n'existe pas de voyelles nasales en espagnol ou en russe. Voici les 4 voyelles nasales du français :

- /ɛ̃/ : hein, frein, mais, etc.;

4. En musique, le bémol abaisse la note d'un demi-ton.

- /ã/ : sang, dent, Caen, etc.;
- /õ/ : don, rond, mont, etc.;
- /œ/ : un, chacun, lundi, emprunt (voyelle à faible rendement).

Les locuteurs de langues sans voyelles nasales auront intérêt à pratiquer les oppositions voyelles orales/voyelles nasales :

- légère /leʒer/, lingère /lɛʒer/;
- une femme de cinquante ans /sɛkātā/ ou de Saint-Quentin /sɛkātē/;
- les élèves se sont mis en rangs /rā/ ou en rond /rō/.

Le lecteur trouvera tableau 2 une récapitulation des 16 voyelles du français.

12 voyelles orales			4 voyelles nasales	
i	y	u		ɛ
e	ø	o		ɔ
ɛ	œ	ɔ		œ
a	ə	ɑ		ã

Tableau 2. *Les 16 voyelles du français*

Phonologie des voyelles et orthographe

Bien que le français appartienne à la sous-famille des langues romanes (filles du latin) au même titre que l'italien, l'espagnol, le portugais, le romanche et le roumain, le système vocalique du français est beaucoup plus riche que celui de la langue-mère ou que celui des langues-sœurs qui viennent d'être citées. En latin, les 5 lettres *a, e, i, o, u* correspondaient aux 5 phonèmes-voyelles du système latin (attention : la lettre *u* représentait le phonème que le français transcrit *ou*, c'est-à-dire : /u/ en API).

Le français va devoir recourir à des digraphes : *ou, eu, an, etc.*, pour représenter l'ensemble du système. Donnons quelques exemples.

- Le phonème /u/ est régulièrement rendu par le digraphe *ou* (rouge /ruʒ/; mouche /muʃ/; bouteille /butɛj/).
- Le phonème /ø/ est représenté à l'écrit par le digraphe *eu* (feu /fø/; peu /pø/) mais aussi *eux* (nœud /nø/).
- Le phonème /œ/ est lui aussi rendu par *eu* (on remarquera que /œ/ est toujours suivi d'une consonne prononcée (fleur /flœʁ/; beurre /bœʁ/; cœur /kœʁ/).

Par ailleurs, il est fait usage de signes diacritiques pour écrire certaines voyelles :

- *é* (*e* avec un accent aigu) comme dans : fée, René, etc. (mais le phonème /e/ peut très bien s'écrire *-ez* (nez) ou *-ai* (quai)).
- *è* (*e* avec un accent grave) comme dans : mère, père. Ici aussi les graphies de /ɛ/ peuvent être très variées : faire, je chantais, fête, etc.

Enfin, le /ɑ/ d'arrière est souvent signalé à l'écrit par un accent circonflexe : pâte, mât...

À un même phonème peuvent correspondre, on vient de le voir, des graphies

fort différentes, sources d'erreurs fréquentes chez les francophones. L'exemple du phonème /o/ est très éloquent : pot, tôt, Pau, saut, eau, beaux, baux, aulx, oh, ô. Quant à la nasale /ɛ/, elle peut s'écrire :

- *in* comme dans pin, Rhin,
- *en* comme dans examen,
- *ain* comme dans bain,
- *ein* comme dans rein,
- *aim* comme dans faim.

Ces quelques exemples suffisent pour donner une idée des problèmes que pose la maîtrise du rapport oral/écrit en français. Il y a au moins deux raisons à cette discordance entre l'oral et l'écrit : d'une part, le fait déjà signalé de la carence de l'alphabet latin pour transcrire les phonèmes du français, et, d'autre part, la nécessité de préserver les rapports inter-signifiants : "pin" est relié à "pinède", "faim" à "affamé", "bain" à "baigner". Les promoteurs d'une réforme de l'orthographe n'ont pas la tâche facile. On appellera le tollé qu'avait provoqué outre-Manche la solution qu'avait avancée George Bernard Shaw pour apporter une solution radicale au problème de l'orthographe anglaise : un alphabet de 44 signes n'ayant plus rien à voir avec l'alphabet latin ! On sait que l'anglais présente un rapport oral/écrit encore plus irrégulier que le français, à tel point que tel linguiste n'a pas hésité à parler d'idéogrammes, comme en chinois ! Pour ne prendre qu'un exemple, le phonème /i:/ (*i* tendu) peut se voir opposer 10 graphies différentes. On sait que c'est la découverte de l'imprimerie qui est indirectement responsable de cet état de choses : on a figé les graphies alors que les prononciations ont continué à évoluer tout à fait normalement (n'oublions pas qu'il y a deux cents ans à peine on disait à Versailles /lə rwe bwe/ pour "le roi boit" /lə rwa bwa/ !)

Les 20 consonnes du français

La présentation des consonnes s'appuiera sur ce qui a été acquis lors de l'étude du système vocalique et en particulier sur l'existence d'un réseau d'opposition binaires. En français, comme dans beaucoup de langues, on note l'opposition entre consonnes sonores (avec vibrations des cordres vocales) et consonnes sourdes (pas de vibrations). Ce seul trait distinctif opère une partition au sein du système consonantique :

- Consonnes sonores : b d g v z ʒ l m n ɲ r
- Consonnes sourdes : p t k f s ʃ (pas de correspondantes sourdes)

On n'aura pas manqué de remarquer l'extraordinaire économie qui sous-tend ce système, due à l'exploitation de la présence ou de l'absence des vibrations des cordres vocales. On sait que certaines langues n'utilisent absolument pas cette propriété des sons : le chinois, on l'a déjà dit, oppose deux importantes séries de consonnes grâce au trait binaire expirées/non expirées. On voit que Saussure avait raison de dire que ce qui compte, ce sont les oppositions obtenues et non les moyens articulatoires ou autres mis en œuvre pour les obtenir. Les langues font flèche de tout bois : une prise de conscience de ce principe éliminera bien des blocages chez les candidats aux langues.

Voici un échantillon du rendement de l'opposition voisé/non voisé (voisé signifie sonore).

56 L'architecture grammaticale du français

- /p/b/m/ : pain, bain, main.
- /t/d/n/ : teint, daim, nain.
- /k/g/ : car, gare.
- /f/v/ : fer, verre.
- /s/z/ : selle, zèle.
- /ʃ/ʒ/ : chou, joue.

On notera des oppositions intéressantes à l'intérieur du sous-groupe de sonores qui n'ont pas de correspondantes sourdes :

- /l/r/ : cil, cire ; lustre, rustre.
- /n/p/ : anneau /ano/, agneau /ajo/.

Notre tableau des sonores et des sourdes compte 17 unités. Il reste trois consonnes un peu particulières appelées tantôt semi-consonnes, tantôt semi-voyelles.

- /j/ : ail, merveille, scier /sje/.
- /ɥ/ : nuit /nɥi/, huis, suer /sɥe/.
- /w/ : watt, ouate, Oise, oiseau /wazo/, doigt /dwa/, souhait /swe/ ou /suwe/.

Les trois mots “scier, suer, souhait” présentent des alternances remarquables que l'orthographe masque totalement :

s $\left\{ \begin{array}{c} j \\ \text{ɥ} \\ w \end{array} \right\}$ e

Remarque. Il existe une autre prononciation possible, disyllabique, de ces trois mots, respectivement : /si-je/, /sy-e/, /suwe/ (/suwe/). On parle dans ce cas de dièrèse.

On a pu constater que dans le cas des consonnes l'alphabet latin remplissait mieux son rôle, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas de problème ni que l'alphabet phonétique international soit soudain devenu inutile. Le phonème /k/ est transcrit de façon variée selon les origines et l'étymologie : curé, kilo, coq, quand, archange, grecque... Le phonème /s/ a également des graphies multiples : sang, cent, lassant, façon, science, nation, aristocratie. Le phonème /ʒ/ a tantôt la graphie *j* (joie, jaune) tantôt *ge* (Georges, géographie).

Il y a carence dans l'alphabet latin pour la consonne de “chat” /ʃ/ : on a recours au digraphe *ch* qui, il faut y insister, est une consonne et une seule (les prisonniers de l'orthographe ont bien du mal à l'admettre : on peut les aider à franchir le pas en attirant leur attention sur la grammaire orale des adjectifs de couleur dont le masculin s'obtient à partir du féminin par suppression de la consonne finale : /griz/ — /gri/; /vert/ — /ver/; /blâf/ — /blâ/).

Le phonème /ʃ/ connaît dans les langues les graphies les plus diverses : en prendre conscience aide également à se libérer de la “lettre” :

- en anglais : -*sh-* (*sherry, shilling*) ;
- -*ch-* (*machine, Chicago*) ;

- *ti-* (*nation, station*) ;
- *ss-* (*passion, recession*) ;
- en allemand, une seule graphie :
 - *sch-* : *Schirm* (parapluie), *Schade* ! (dommage !), *Schokolade* ;
 - en polonais : *-sz-* : *szafa* (commode), *szofer* (chauffeur) ;
 - en tchèque : *š* : *škola* (école), *šest* (six).

En hongrois, c'est la graphie *s* qui transcrit le phonème /ʃ/ alors que la graphie *sz* correspond au phonème /s/ :

- *város* /varoʃ/ (ville),
- *ország* /ɔrsag/ (pays).

Le caractère conventionnel des représentations graphiques est maintenant chose acquise et notre lecteur ne sera plus choqué, d'une part, d'apprendre que c'est le phonème /ɲ/ qui est transcrit *gn* en français et non l'inverse (pour beaucoup c'est la lettre qui est première !) et, d'autre part, que l'on puisse le trouver dans d'autres langues, "habillé" tout à fait autrement : un *n* surmonté d'un tilde en espagnol (*cañon, baño*) ou *nh* en portugais.

Attention. la lettre *y* est utilisée en API pour transcrire le phonème que l'on entend dans "vue", "musique" tandis que le symbole phonétique correspondant à la semi-consonne que l'on trouve dans "nuage" ou "huitaine" est /ɥ/ (un *h* minuscule inversé).

**

Nous venons de passer en revue les 36 phonèmes qui sont à la base du fonctionnement du français. Cette présentation, outre qu'elle a pu être l'occasion d'une remise en question salutaire de la problématique, nous a permis de cerner le concept fondamental de système phonologique, réseau serré d'oppositions significatives qui génère la richesse lexicale du français. Bien entendu, l'architecture que nous avons découverte derrière la chaîne parlée n'est pas l'apanage du seul français : toutes les langues présentent le même type de géométrie !

Passer d'une langue X à une langue Y signifie passer d'une organisation géométrique à une autre. Par delà les mythologies dues à l'ignorance⁵, chaque langue dispose d'un jeu bien ordonné de voyelles et de consonnes⁶. Une bonne méthode de langue se caractérisera avant toute chose par une présentation cohérente, rationnelle — en un mot, scientifique du phonétisme de la langue considérée. Il faut (hélas) ! constater que c'est encore très rarement le cas.

5. Le champion cycliste espagnol Delgado, interrogé par un journaliste n'a jamais été capable de prononcer correctement le mot... "maillot jaune". A chaque fois, il émettait quelque chose comme "maillot djaune" /majodʒon/. Exaspéré par sa piètre performance phonétique, il a cru se venger en brandissant l'inaptitude des Français à prononcer convenablement la *jota* ! Ceci n'enlève rien bien entendu à ses qualités de champion cycliste.

6. "Voyelle, consonne...", c'est ce que l'on entend tous les jours dans le jeu télévisé (par ailleurs fort bien fait) : "Des chiffres et des lettres". Nous aimerais être persuadé que tous les participants — téléspectateurs compris — sont conscients d'opérer uniquement au plan de l'alphabet latin !

Dossier 1

En VOICI, en VOILÀ ! Une signalisation réussie dans la chaîne linéaire

OBJECTIFS

- Montrer que derrière la multiplicité des emplois de ces deux présentateurs, il y a un système très simple bien que hautement abstrait (un choix binaire bien réglé).
- Faire de cette étude le point de départ d'autres explorations d'où se dégageront peu à peu les lignes de force de la grammaire du français, et des langues humaines en général.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Soient les deux énoncés tout simples suivants :

- (1) **Voici** nos informations,
- (2) En **voilà** une idée !

Le choix de **VOICI** dans (1) n'est pas fortuit : on veut dire par là que "voilà nos informations" ne serait pas possible dans le contexte où l'on entend généralement (1), à savoir en début de journal à la radio. Les informations du jour vont suivre : **VOICI** est donc orienté vers *l'après* (vers la droite en langue écrite). Par contre, on aurait **VOILÀ** dans :

- (3) **Voilà** toutes les informations dont nous disposons pour le moment.

VOILÀ résume la situation et, de ce fait, il est nettement orienté vers *l'avant*, vers le déjà-dit. C'est bien entendu le cas dans l'énoncé (2) : l'idée que l'on commente vient d'être énoncée et, de plus, l'expression "En voilà une idée !" est d'ordre appréciatif (on parlera de modalité de l'énonciateur). Face à (2) on aura (4) :

- (4) En **voici** un exemple particulièrement parlant.

La construction de cet énoncé est syntaxiquement identique à celle de (2) si ce n'est que l'on a VOICI à la place de VOILÀ. Ici, l'orientation à droite est évidente. On remarquera le caractère non exclamatif de (4) face à (2), où l'intonation exclamative fait partie du "jeu" de VOILA.

Emplois de VOICI et VOILÀ

Les exemples qui suivent sont destinés à donner une idée de l'éventail des effets de sens possibles grâce à l'un ou à l'autre de nos deux opérateurs : commençons par VOICI.

- (5) Voici la liste des lauréats de notre concours.
- (6) Voici ce que vous allez faire.
- (7) Voici l'hiver, voici le frôid. (Poésie.)
- (8) Voici ce dont il s'agit.
- (9) Je l'ai rencontré voici trois ans.
- (10) Voici deux ans que j'habite ici.
- (11) Nous voici arrivés.

On notera pour VOILÀ une plus grande variété d'emplois que dans le cas de VOICI (la raison de cet état de fait sera donnée en temps voulu) :

- (12) L'alcool, voilà l'ennemi !
- (13) Voilà ce qu'il fallait faire ! (Accent sur VOILÀ.)
- (14) Tiens, le voilà ton crayon, je n'en veux pas.
- (15) Ah vous voilà, vous.
- (15b) Tiens, voilà le facteur.
- (16) Maréchal, nous voilà ! (Contexte-avant : Tous les enfants qui t'aiment ont répondu "présents".)
- (17) Nous voilà propres !
- (18) En voilà un qui n'a pas froid aux yeux, tiens.
- (19) En voilà assez !
- (20) Voilà, j'arrive...
- (21) Oui mais voilà... (Chanson.)
- (22) Voilà deux heures que je te cherche (où étais-tu donc ?)
- (23) Voilà qu'il se met à pleuvoir.
- (24) Voilà qui s'appelle travailler.
- (25) Ne voilà-t-il pas qu'elle se met à crier...
- (26) Ben voilà tout, on se débrouille.

(Le lecteur complètera aisément ces listes qui n'ont rien d'exhaustif).

Commentaires

Un examen attentif des exemples proposés confirme l'impression première : le couple VOICI/VOILÀ obéit à une règle toute simple du type droite/gauche. En terme plus stricts, on parlera du caractère *cataphorique* de VOICI et de la nature *anaphorique* de VOILÀ ("anaphore" est très employé en linguistique : toute reprise d'un terme dans le discours est de l'ordre de l'anaphore : les pronoms personnels IL(S), ELLE(S) par exemple (mais pas JE et TU qui renvoient aux protagonistes de l'acte de communication), les pronoms compléments LE, LA, LES, les articles définis dans certains de leurs emplois, etc.).

VOICI et VOILÀ servent donc pour attirer l'attention sur l'intention de

communication, c'est-à-dire que le sujet énonciateur qui a fait le choix (sans réfléchir, non consciemment !) donne une indication explicite à son interlocuteur pour lui faciliter le décodage :

- ou bien il l'invite à attendre la suite;
- ou bien il lui demande de faire le lien avec la situation ou le contexte avant (ce qui a été dit auparavant).

Nous tenons là la valeur invariante (unique) de tous les exemples proposés et, partant, de tous ceux que vous pourrez vous-mêmes construire ou entendre. Vues comme cela, les choses cessent d'être banales. Voilà (c'est le cas de le dire !) des outils de langue bien singuliers, dont le rôle n'est pas de renvoyer au monde extralinguistique (c'est-à-dire au monde concret) mais de servir d'instruments de signalisation à l'intérieur d'énoncés qui sont par la force des choses linéaires (les mots se suivent les uns les autres, s'égrènent comme les perles d'un collier). Ce sont donc véritablement des *correcteurs de linéarité*.

VOICI et VOILÀ renvoient donc à des opérations propres au français (plus exactement à la structuration d'énoncés français). En d'autres termes, ce sont des traces en surface de l'opération qu'a effectuée l'encodeur-énonciateur, permettant au décodeur-auditeur de retrouver le sens (le message que son partenaire a voulu faire passer).

Le lecteur se trouve sans doute pour la première fois de sa vie en face d'un point de vue comme le nôtre. Ce n'est que le début d'une remise en cause qui pourra être parfois douloureuse. Mais le jeu en vaut la chandelle : n'y va-t-il pas de la compréhension de phénomènes liés d'on ne peut plus près à notre condition d'hommes ?

Mais revenons à nos exemples. On aura constaté la très grande richesse d'emplois de VOILÀ. Cela n'a rien d'étonnant si l'on se souvient que contrairement à VOICI qui annonce la suite, VOILÀ reprend, lie l'énoncé à la situation et au contexte verbal qui précède. Le caractère appréciatif de VOILÀ se dévoile dans toute son ampleur, caractère lié tout naturellement à ce qui vient d'être dit à propos de la nature anaphorique de cet opérateur. On comprendra mieux encore le rôle dominant de VOILÀ dans le couple VOICI/VOILÀ lorsque le face à face "monde" et "langue" aura été mieux saisi. D'ores et déjà, on peut aider le lecteur à comprendre l'enjeu en lui montrant que, par exemple, l'opérateur LÀ domine son vis-à-vis ICI par le nombre d'effets de sens possibles et des emplois de plus en plus métaphoriques.

Il y a des cas où il peut paraître difficile de départager VOICI et VOILÀ, dans les énoncés (10) et (22) par exemple. On les rappelle ici :

(10) **Voici** deux ans que j'habite ici.

(22) **Voilà** deux heures que je te cherche.

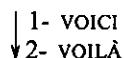
(10) est un énoncé neutre, informationnel, qui se suffit à lui-même. On pourra lui opposer (10') :

(10) **Voilà** deux ans que j'habite ici et je n'ai encore jamais vu mes voisins. Ici, il ne s'agit plus de mesurer le laps de temps pendant lequel on a habité tel ou tel lieu, mais de se servir de l'énoncé en VOILÀ pour mieux mettre en valeur ce qui suit : "et je n'ai encore jamais vu mes voisins". (22) sera analysé de la même manière.

On voit donc que le locuteur peut jouer sur la valeur profonde (l'invariant !)

62 L'architecture grammaticale du français

des instruments que la langue met à sa disposition, qu'il peut doser son dire à tout moment. On ne perdra pas de vue l'importance de cette remarque : les subtilités de style sont bel et bien inscrites dans les microsystèmes des langues. Dans le cas de VOICI/VOILÀ, le locuteur francophone dispose d'un vecteur ordonné où VOICI est situé avant VOILÀ :



On ne cherchera pas à tout dire à propos de ce vecteur : les pages qui vont suivre amèneront progressivement le lecteur à mieux comprendre de quoi il retourne. Mais dès maintenant le vecteur ci-dessus permet de comprendre l'impossibilité de : *en voici, en voici¹.

Rien n'a été dit jusqu'ici sur la nature composite de nos deux opérateurs : VOIS ICI, VOIS LÀ. Généralement, on considère que ICI exprime la proximité et LÀ l'éloignement. On sait que la même opposition proche/lointain est appliquée — un peu vite à notre sens — à d'autres couples : CECI/CELA, CE N-ICI/CE N-LÀ, ou en anglais à *THIS/THAT*. En fait, il faut se méfier de ces dichotomies fondées sur l'intuition : on vient de voir avec VOICI/VOILÀ que les mécanismes grammaticaux en jeu pouvaient être beaucoup plus abstraits que ceux suggérés par la seule intuition des sujets parlants (qu'on se souvienne que les opérations de langue ne sont pas de l'ordre du conscient !).

En ce qui concerne ICI et LÀ, l'échange que voici nous persuadera que l'opposition proche/lointain ne tient pas :

Elle : Où est-ce que tu es ?

Enseign. Sci.

Elle : Où ça, ici ?

Lui : Ben là, quoi !²

Que le lecteur entreprenne une analyse plus serrée sur le modèle de ce qui a été avancé à propos de VOICI et VOILÀ. Nous nous contenterons d'attirer son attention sur un fait qui a déjà été signalé, à savoir que LÀ a une gamme d'emplois autrement large que ICI. Exemples :

Est-ce que ton père est là ?

Alors là, je lui ai vidé mon sac.

Alors là je lui ai vidé mon sac.
Il y a là de quoi satisfaire votre curiosité

Il y a là de quoi satisfaire la nature est là qui

La nature est là qui
L'estra là (*la dasain*)

Il n'a pas d'autre moyen de faire que de se battre.

Il existe d'a

cette fois-ci

ce mois-ci

338

1. L'astérisque signale l'agrammaticalité.

2. Extrait d'un film de Robert Lamoureux

On a aussi ICI-DEDANS et LÀ-DEDANS :

Il fait froid ici-dedans. (Prononcé par un voyageur qui vient de monter dans le train.)

Debout là-dedans ! (Ne nécessite pas de contexte !)

On remarquera que dans les deux cas, le sujet énonçant est à l'intérieur d'un espace, et pourtant !

Pour terminer nous citerons encore CI-CONTRE et LÀ-CONTRE qui présentent un ordre des éléments très intéressant.

**

À partir des présentateurs bien connus VOICI et VOILÀ, on a vu se dessiner un système de signalisation très strict à l'intérieur de l'énoncé de surface. Un tel système révèle que derrière l'emploi banal et anodin — parce que quotidien — de ces deux items, il y a des opérations très abstraites fondées à la fois sur le contexte situationnel (l'état de choses du monde où l'on parle), le contexte verbal (ce qui a déjà été dit) et l'intention de communication. Tout cela est calibré et pesé avant que le mécanisme adéquat ne soit mis en œuvre, mécanisme dont l'aboutissement est le choix, l'actualisation de l'item qui correspond au cas de figure du moment.

Il apparaît donc qu'à partir de VOICI et VOILÀ, il est possible de poser le délicat problème de la production des énoncés — c'est-à-dire de la façon secrète dont nous fabriquons ce que par abus de langage nous appelons souvent nos phrases. À la base de ce que nous disons — qu'il s'agisse de choses d'apparence banale ou de réflexions philosophiques de haute volée — il y a des opérations qu'il appartient au linguiste-grammairien de "débusquer" et surtout de définir. C'est donc à un véritable travail d'archéologie langagièr que doit s'atteler le spécialiste de linguistique. Quiconque veut comprendre comment fonctionne le merveilleux pouvoir de langage qui est le sien doit accepter de payer le prix de cette entreprise, ô combien passionnante, et ce prix se mesure en degrés d'abstraction à gravir. Le mot "abstraction" fait souvent peur et s'emploie fréquemment dans un sens péjoratif. C'est bien regrettable et peu raisonnable car même le chiffre 0 — pour ne parler que de celui-là — ne peut se concevoir sans un effort d'abstraction. C'est pourquoi une étiquette conceptuelle comme "correcteurs de linéarité" pour situer la vraie valeur de VOICI/VOILÀ ne devrait pas être dissuasive — bien au contraire.

Dossier 2

À et DE, les clignotants du verbe et du nom

OBJECTIFS

- On veut démontrer que À et DE fonctionnent sur le modèle de VOICI/VOILÀ. Si la démonstration réussit, on aura découvert un principe de fonctionnement d'une portée considérable, à savoir que la grammaire du français (et celles des autres langues humaines) met en œuvre la même règle profonde, le même microsystème dans des domaines qui à première vue paraissent complètement étrangers l'un à l'autre. Le concept même de grammaire, dans le sens de : ensemble de moyens fini débouchant sur des énoncés en nombre infini, s'en trouverait conforté, sans parler des conséquences d'un tel état de fait pour la problématique de l'acquisition de la langue maternelle par les enfants. Inutile d'ajouter que l'apprentissage des langues en général devrait être repensé lui aussi.
- Le point de départ de l'exploration sera le schéma :

$$V1 \left\{ \begin{array}{c} A \\ DE \end{array} \right\} V2$$

D'autres schémas mettant en œuvre À et DE seront examinés dans un deuxième temps. Puis on montrera que le principe valable pour le français fonctionne aussi dans d'autres langues.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

On partira des deux énoncés suivants :

- (1) Il s'est mis à boire. (V1 À V2)
- (2) Il a cessé de fumer. (V1 DE V2)

Les grammaires et les dictionnaires se contentent de préciser que le verbe "se mettre" est suivi de la préposition À, tandis que le verbe "cesser" exige, lui, la préposition DE. Il existe en librairie un petit fascicule qui propose, à l'intention des non-francophones, la liste exhaustive des verbes suivis de À ou de DE. Ces listes, aussi complètes soient-elles et quels que soient les services qu'elles puissent rendre, ont le grave inconvénient d'être totalement opaques, car elles ne proposent aucun principe d'organisation susceptible d'expliquer le comportement grammatical de ces verbes. Or ce principe existe, nous allons le démontrer. Donnons-nous les listes dont nous avons besoin pour notre démonstration :

**Verbes suivis de À
schéma V1 À V2**

se mettre
commencer
continuer
obliger
forcer
contraindre
pousser
inciter
s'engager
réussir
renoncer
autoriser

**Verbes suivis de DE
schéma V1 DE V2**

cesser
finir
accepter
refuser
éviter
empêcher
manquer
tenter
essayer
oublier
défendre
proposer

**Verbes suivis de À ou de DE
Schéma V1 À/DE V2**

continuer
obligé
forcé
constraint
commencer

**Paires remarquables
V1 DE V2/SE V1 À V2**

refuser de /se refuser à
décider de/se décider à

Commentaires

Au niveau de l'intuition, une certaine partition s'esquisse déjà. En effet, des V1 comme cesser, finir, éviter, empêcher, pour ne prendre que ceux-là dans un premier temps, présupposent le V2 qui leur fait suite : il est donc intuitivement satisfaisant de dire que l'on ne peut finir ou empêcher que quelque chose qui ou bien préexiste à l'intervention de V1 ou bien doit se concevoir mentalement avant V1 — ce qui n'est absolument pas le cas de "commencer, se mettre, obliger" ou "forcer".

On voit donc qu'une certaine chronologie conceptuelle régit les couples de verbes en question.

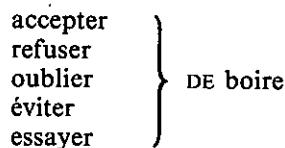
- Dans le cas de V1 À V2, V2 accède à l'actualisation par l'intermédiaire de V1.
- Dans le cas de V1 DE V2, en revanche, le V2 préexiste, en fait ou en pensée, à V1. On aura remarqué qu'à aucun moment nous n'avons parlé

d' "action" comme le fait la grammaire traditionnelle qui dirait par exemple que "cesser" met un terme à une action déjà en cours.

Ce qui est sûr, c'est que "*se mettre de" ou "*cesser à" sont totalement impossibles : ce sont des erreurs impensables de la part d'un francophone. Et pourquoi cela ? nous dira-t-on. Pour la simple raison qu'être francophone, c'est avoir assimilé le fonctionnement profond de ces schémas, c'est s'être approprié le système qui génère les suites V1 À V2 ou V1 DE V2.

Après ces considérations volontairement intuitives, nous allons procéder à une analyse plus serrée.

Si dans "cesser de fumer" ou "refuser de signer", V2 préexiste à V1, c'est que le choix de fumer et de signer (dans l'ensemble des verbes possibles du français) a été effectué avant le choix de "cesser" ou de "refuser". Et puisque "*cesser à fumer" est impossible, c'est que le rôle de l'opérateur DE est précisément de signaler l'ancienneté mentale de V2 et aussi, conséquemment, le dépassement du stade "choix paradigmatique"¹ de V2 — alors que le choix est ouvert au plan de V1 :



Dans la chronologie de la structuration de l'énoncé (c'est-à-dire des opérations successives qui vont mener à l'émergence de l'énoncé final, l'énoncé de surface) V2 est antérieur à V1, contrairement à l'impression que pourrait donner la séquence de surface. On a par conséquent un mécanisme que l'on peut essayer de représenter comme ceci :

$$\begin{matrix} \text{V1} & \text{DE} & \text{V2} \\ [2] & \leftarrow & [1] \end{matrix}$$

Dans le cas de V1 À V2, on aura par contre :

$$\begin{matrix} \text{commencer} & \left. \begin{matrix} \text{s'engager} \\ \text{pousser} \end{matrix} \right\} & \text{A} & \begin{matrix} \text{lire} \\ \text{écrire} \\ \text{travailler} \end{matrix} \\ & & & \end{matrix}$$

correspondant au diagramme ci-dessous :

$$\begin{matrix} \text{V1} & \text{À} & \text{V2} \\ [1] & \rightarrow & [2] \end{matrix}$$

1. Paradigmatique : voir la théorie des deux axes de la grammaire structurale. (L'axe paradigmatisique ou axe des choix et l'axe syntagmatique ou axe de la chaîne; la chaîne, c'est-à-dire l'énoncé linéaire, progresse par appels successifs à l'axe paradigmatisique.)

2.1. Le rôle de À et de DE

Quel est la signification de nos schémas $1 \rightarrow 2$ et $2 \leftarrow 1$? Ne vous rappellent-ils rien? Oui, on retrouve bien ici l'orientation gauche/droite et droite/gauche qui caractérisait le fonctionnement de VOICI et de VOILÀ!

Il apparaît donc que la fonction de DE dans le schéma V1 DE V2 est de "corriger la linéarité" et d'indiquer que la chronologie des opérations d'encodage a été bousculée dans l'énoncé de surface? Quant à À, signal d'ouverture, il est orienté vers la droite, vers le développement naturel du discours, tout comme l'opérateur VOICI.

Dans ces conditions, appeler À et DE "prépositions", comme on le fait traditionnellement, non seulement n'éclaire en rien le fonctionnement de ces deux outils grammaticaux, mais encore a occulté le rôle réel que l'on vient de mettre en évidence. Une présentation plus scientifique de ces problèmes aurait fait appel au concept de phase : dans une grammaire des phases on aurait l'ordonnancement suivant de VOICI/VOILÀ et À/DE :

$$\begin{array}{ccc} \text{Opérateurs de phase 1 :} & 1 - \text{VOICI} & 1 - \text{À} \\ \text{Opérateurs de phase 2 :} & \downarrow & \downarrow \\ & 2 - \text{VOILÀ} & 2 - \text{DE} \end{array}$$

Dans des travaux antérieurs², nous avons parlé d'opérateurs de rhématicité (phase 1) et d'opérateurs de thématique (phase 2). Les premiers ont pour mission de spécifier le statut rhématisque des éléments ou des relations sur lesquels ils portent; les seconds confèrent et exhibent à la fois le statut thématique de ces mêmes éléments ou relations. Enfin, on dira que des opérateurs qui ont pour mission de traduire en surface les opérations profondes qui accompagnent la genèse de l'énoncé recevront le nom de métaprogrammations (au lieu de renvoyer plus ou moins directement au monde extralinguistique, ils commentent la fabrication de l'énoncé, sortes de coutures visibles du montage de la phrase).

On peut aussi envisager les métaprogrammations VOICI/VOILÀ ou À/DE en termes d'ouverture et de fermeture, puisqu'ils impliquent soit un choix ouvert (VOICI, À), soit la clôture du choix paradigmique (VOILÀ, DE).

2.2. Les verbes suivis optionnellement de À ou de DE

Il s'agit essentiellement des V1 "commencer" et "continuer". C'est vrai que l'on peut écrire en français soit :

- (3) Il commença à pleuvoir.
- soit (4) il commença de pleuvoir.

la construction avec DE étant généralement perçue comme plus "littéraire". La même observation vaut pour "continuer" :

- (5) Il continua à lire comme si de rien n'était.
- (6) Il continua de lire comme si de rien n'était.

2. Cf. ADAMCZEWSKI H., *Grammaire linguistique de l'anglais*, Armand Colin, 1982. Dans la suite du texte, cet ouvrage sera abrégé GLA.

Il est intéressant de noter que ces verbes se construisent avec *DE* dans des contextes présupposants. Voici des énoncés spontanés cueillis sur le vif à la télévision (il s'agit dans les deux cas de prévisions météorologiques) :

- (7) Pas de changement dans les jours à venir. Il va continuer **de faire beau** jusqu'à la fin de la semaine.
- (8) C'est curieux, le temps commence **de se gâter**.

Ceux des lecteurs qui connaissent l'anglais savent que les V1 *begin* et *continue* se construisent tantôt avec *TO* (schéma V1 *TO* V2), tantôt avec *-ING* (schéma V1 V2-*ING*)³. La raison est la même : c'est que l'on peut concevoir ces V1 comme présupposants ou comme non-présupposants. Le point de vue est donc différent même si très souvent des formes différentes débouchent sur la même réalité.

2.3. Les verbes "obliger", "forcer" et "contraindre"

Examinons de près les deux énoncés suivants :

- (9) Les gangsters obligèrent la caissière à ouvrir le coffre-fort.
- (10) Elle a bien été obligée d'ouvrir le coffre-fort.

La grammaire descriptive traditionnelle se contentera de relever le comportement bizarre de ces 3 verbes : à la forme active, ils sont suivis de *À*; à la forme passive, en revanche, *DE* prend le relais de *À*. Peut-on aller au-delà des faits bruts et fournir une explication rationnelle de cette transformation étrange de *À* en *DE*? Non seulement la réponse à cette question est positive, mais nous pouvons affirmer qu'elle a déjà été donnée dans notre commentaire des deux énoncés de départ (1) et (2).

Ce qu'il y a de remarquable et en même temps de satisfaisant pour l'esprit, c'est que le comportement de nos trois verbes confirme l'existence des mécanismes que nous avons proposés pour rendre compte des emplois de *À* et de *DE*! Voyons les choses de plus près.

Dans (9) "... obligèrent ... à ouvrir le coffre-fort" correspond au schéma V1 *À* V2. "Obliger" est ici un verbe non présupposant et le choix de "ouvrir le coffre-fort" était ouvert.

Dans (10) par contre, le *DE* (en fait *d'ici*) signale le caractère anaphorique (repris) de "ouvrir le coffre-fort" (choix clos). Ce qui est repris dans cet énoncé, c'est le segment "obligée d'ouvrir le coffre-fort" où *DE* assure une cohésion maximale : ce n'est pas du verbe "obliger" tout seul qu'il s'agit ici mais du segment complexe évoqué plus haut, propriété attribuée en bloc au sujet grammatical ("elle").

On ne fera que signaler un phénomène bien connu des anglicistes qui rappelle le passage de *À* à *DE* dont il vient d'être question : il s'agit de l'émergence intempestive (pour les grammaires descriptives !) de l'opérateur *TO* dans les constructions causatives avec le métaverbe *make*, à la forme passive seulement, de sorte que l'on a une alternance *Ø/TO* (*Ø* se lit zéro) :

The customs-officer made her take off her clothes.
She was made to take off her clothes (by the customs-officer).

3. Cf. *GLA*, chapitre 1, *op. cit.*

On appliquera la même explication que pour le DE apparaissant après “obligée” dans (9).

2.4. Les paires remarquables : V1 DE V2/SE V1 À V2

Il s'agit essentiellement des paires :

- refuser de/se refuser à,
- décider de/se décider à.

On entre ici dans le domaine des “subtilités de la langue”. Rien d'étonnant par conséquent que les usagers francophones y perdent parfois leur latin. On examinera les deux énoncés suivants :

(11) Les assiégés refusèrent de se rendre.

(12) Le gouvernement se refuse à négocier sous la pression de la rue.

Tout, ou presque, a déjà été dit en ce qui concerne (11). Mais dès que l'on prépose “se” à “refuser”, c'est-à-dire si l'on en fait un verbe pronominal, il faut changer l'opérateur qui suit : DE → A. Cela peut faire penser à une sorte de réaction chimique : il y aurait dans ce cas gain d'un électron puisqu'on passe d'un opérateur faible à un opérateur fort (si l'on part du point de vue qu'il faut davantage d'énergie pour introduire un élément rhétorique, souvent nouveau, qu'un élément thématique, souvent repris anaphoriquement).

Commentaires

Intuitivement on sent que “se refuser à” est bien loin de “refuser de” sur l'échelle de l'agentivité (prise en charge du verbe par le sujet grammatical). Cette impression est juste. Elle est due à des facteurs grammaticaux très précis. Dans (11), “refuser” représente l'information majeure, puisque, nous l'avons vu, le segment “de se rendre” est de l'ordre du présupposé. Le sujet grammatical “les assiégés” est l'agent et la source du refus qu'il assume pleinement. Au contraire, dans (12) le journaliste de service parle du gouvernement en se référant à une situation donnée (le gouvernement fait la sourde oreille !). Il constate un certain état de fait, ce qui, on en conviendra, n'a rien à voir avec un refus formel (de type quasi performatif⁴). L'opérateur A introduit rhétoriquement le segment “négocier sous la pression de la rue” : “négocier” peut-être, mais pas “sous la pression de la rue”. Le passage de DE à A exprime très lapidairement tout ce qui vient d'être dit. Mais il y a encore un autre pas à faire (dans l'abstrait !) pour comprendre ce qui est en jeu : il faut revenir à DE et examiner des énoncés tels que :

(13) Et grenouilles de sauter dans la mare.

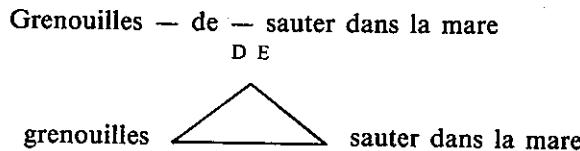
(14) Et flatteurs d'applaudir.

(15) Et le public de manifester sa satisfaction par des applaudissements nourris.

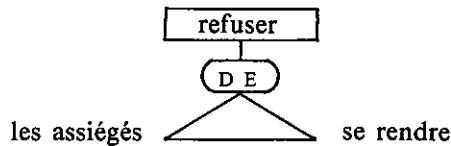
Ces exemples montrent à qui sait le voir (et c'est maintenant votre cas !) le rôle de lien, de ligature, de soudure dévolu à DE, qui met ici en relation un sujet

4. Les énoncés performatifs correspondent au cas où “dire”, c'est “faire” (je déclare que la séance est ouverte; je refuse de signer ce papier, etc.).

grammatical à gauche et un complexe verbal (le prédicat) à droite. DE est le nœud de cette mise en relation, la trace en surface, visible, explicite de l'opération fondamentale de l'activité langagièrre, sans laquelle il n'y aurait pas de phrases en bonne et due forme. Les représentations ci-dessous parlent d'elles-mêmes :



Essayons de représenter (11) de cette façon :



Ici aussi DE est le nœud qui met en relation le sujet "les assiégés" et le verbe (réduit ici à sa plus simple expression) "se rendre". Le verbe principal "refuser" porte sur ce nœud symbolisant en surface la connexion réalisée : les assiégés/se rendre. (Le lecteur est en train de découvrir progressivement la distance qui sépare le fonctionnement abstrait de la langue qu'il manie sans problème et le sens global de l'énoncé qui semble renvoyer directement au monde extralinguistique).

Le rôle et la fonction de DE nous apparaissent maintenant très clairement. Une construction avec DE manifeste une cohésion qui ne peut pas exister dans le cas d'une structure en À, et ce pour une raison fort simple : on l'a dit et répété, À introduit un segment rhématique (non présupposé), résultat d'un choix paradigmique, alors que DE signale le caractère thématique (présupposé) du segment qui lui fait suite. C'est bien parce que ce segment est présupposé qu'il peut entrer dans une construction du type N DE V (Voir *infra*).

Il nous a fallu un détour — et quel détour ! — pour rendre compte de la différence entre (11) et (12). On comprend mieux maintenant que le parcours sans faute soit difficile sur un terrain aussi miné, d'où les erreurs maintes fois constatées du genre :

*Ils se refusent de comprendre que c'est nécessaire.

Pour terminer, voici deux exemples authentiques, tirés de la presse, de l'emploi — correct bien sûr, cette fois — de "se refuser à" :

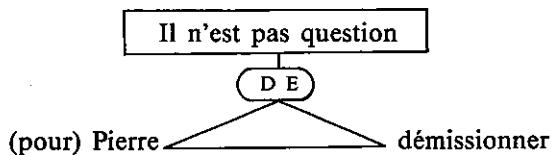
- (16) Le dirigeant croate aurait conféré avec les médecins qui soignent le maréchal Tito. Il aurait même été reçu en tête à tête par ce dernier.
Les milieux autorisés se refusent à confirmer cette rumeur.
- (17) Depuis des semaines, la direction du Crédit du Nord se refuse à entamer des négociations avec les syndicats.

2.5. La construction POUR N DE V

C'est le schéma qui sous-tend les énoncés du type suivant :

- (18) Il n'est pas question **pour** Pierre de démissionner.
- (19) Il est temps **pour** toi d'aller au lit.
- (20) C'est au tour du Premier Ministre **de** monter au créneau.

Ici la fonction nodale (de nœud) se laisse très facilement appréhender :



L'anglais fait un usage très fréquent de ce schéma de phrase :

For X to Y is Z.

For a priest to kill is surprising.

C'est surprenant pour un prêtre de tuer son prochain.

Le lecteur trouvera ci-après d'autres exemples traduits.

Henry, hold the candle for the policeman to see better.

Henri, tiens la bougie pour que l'inspecteur voie mieux.

She brought the photograph for Miss Marple to see.

Elle apporta la photo pour la faire voir à Miss Marple.

There is no need for you to give me an answer now.

Il n'est pas nécessaire que vous me donniez une réponse maintenant.

The window was open just wide enough for a cat to get through.

La fenêtre était légèrement ouverte, juste assez pour que le chat puisse entrer.

It is not necessary for you to hurry.

Il n'est pas nécessaire que vous vous dépêchez.

On aura remarqué que dans la plupart des cas la construction anglaise en *FOR X TO Y* est traduite par un subjonctif français : ceci ne doit pas surprendre puisque le subjonctif a parfois été qualifié d'"infinitif personnel". On a aussi noté l'extension de la construction anglaise. Il est amusant de constater un emploi proche de l'anglais dans le Nord de la France :

C'est pour moi le lire ce soir.

C'est pour vous offrir ? (question d'une fleuriste, à Lille).

2.6. La construction N DE V^e

C'est celle que l'on trouve dans des énoncés tels que :

- (21) Encore un carreau de cassé ! (air bien connu).

On épargnera au lecteur une analyse par trop détaillée : de toute façon le rôle de DE est maintenant bien clair. Dans l'énoncé (21), DE soude "carreau" au participe passé "cassé" et l'apport informationnel est ici dans le "encore un"

initial. Qu'il y ait une cohésion syntaxique forte dans ce cas nous est signalé par l'accord du V^e avec le nom situé à gauche de DE :

- (22) Il y en a deux de cassés (en = des œufs).
- (23) Une de perdue, dix de retrouvées.
- (24) Il y en a déjà trois de vendues (en = voitures).
- (25) Il y a eu dix manifestants de blessés.
(On comparera ceci à : Dix manifestants ont été blessés au cours des échauffourées.)
- (26) C'est toujours ça de pris.

On rencontre parfois cette construction dans des énoncés spontanés (à la radio par exemple) à propos desquels on peut se poser des questions mais qui sont révélateurs du fonctionnement abstrait que nous tentons de capturer :

- (27) Il y a un appel de lancé par la police (Europe 1 : affaire de prise d'otages).

Sur le modèle : "deux de cassés", on trouve aussi : "deux de libres" avec un adjectif à la place du participe passé :

- (28) Il reste deux places de libres.
- (29) Il y en a deux de libres dans le fond.

2.7. Quantifieur DE N et PAS (POINT) DE N

On a affaire ici à un emploi très fréquent de l'opérateur DE à propos duquel rien d'éclairant n'est dit dans les grammaires classiques du français :

beaucoup }
 peu } de livres

Les choses deviennent encore plus intéressantes dans les phrases négatives :

- (30) Je n'ai pas de livre.
- (31) Point d'argent, point de Suisse.

sans parler de constructions avec quantifieur numéral du type :

- (32) Tu en as un, de livre ?

Que se passe-t-il donc ici ? Pourquoi faut-il DE dans ces cas-là ? Alors que l'on dit :

plusieurs }
 quelques } livres
 aucun }
 pas un seul } livre

Mais on aura :

- lequel de livre (faut-il acheter en premier) ?
- laquelle de chemise (tu veux que je te repasse) ?

Dans toutes ces constructions où l'on trouve DE, ce dernier joue le rôle que nous lui avons attribué au départ : il manifeste le statut présupposé (valeur invariante)

74 L'architecture grammaticale du français

de l'élément qui lui fait suite. Revenons à :

- (a) pas de livre (pas de veine, pot, chance; pas de ça ici, etc.)
- (b) un de livre
- (c) beaucoup }
 - peu } de livres

Commentaires

(a) Dans "je n'ai pas de livre" ou dans "un livre abîmé vaut mieux que pas de livre du tout" l'opération de négation (il en sera question dans un dossier ultérieur) exige que l'élément "livre" soit de statut thématique. Il y a là une logique propre au français (sur ce point, mais propre aux langues en général) qui interdit d'opérer sur un élément qui est en train de faire l'objet d'un choix paradigmatisé. Une faute que l'on entend fréquemment chez des gens qui ont fait un peu de français : *je n'ai pas livre, n'est pas due comme on pourrait le croire à un oubli du DE : c'est en fait la preuve que l'opération que nous sommes en train de commenter n'a pas été "perçue" pour des raisons diverses (manuel inadéquat, professeur natif sans préparation linguistique, etc.).

(b) Dans "tu en as un, de livre?", "un" est le numéral et non l'article indéfini; la distinction est capitale même si le français n'a qu'un seul signifiant pour les deux (puisque l'article est issu du numéral !). En anglais, bien que l'article *a(n)* soit lui aussi issu étymologiquement de *one*, on a la distinction *an/one*.

(c) Quant à "beaucoup" et "peu" ils se comportent comme des noms dans le schéma N DE N :

beaucoup	}	de livres
peu		
un carton		
un paquet		

Pour terminer sur ce point "en beauté" nous vous offrons un énoncé-exemple qui, loin de constituer un idiotisme (une expression idiomatique figée) opaque, se ramène à l'invariant qui a été abondamment commenté :

(33) (Bulletin d'informations sur Europe 1) : Et de trois ! : M. Chirac a utilisé l'article 49-3 pour la troisième fois ce matin.

2.8. Adjectifs (ou participes passés) suivis de À ou de DE

Adj. À V	Adj. DE V
prêt	digne
apte	susceptible
disposé	soucieux

Commentaire

Il sera très bref puisque les adjectifs se comportent en fait comme les verbes par rapport à À/DE : DE jouant ici aussi le rôle de correcteur de linéarité.

2.9. Des schémas très usités : N1 À N2 et N1 DE N2

N1 À N2	N1 DE N2
un verre à vin	un verre de vin
une bouteille à bière	une bouteille de bière
une machine à sous	une caisse de champagne
N1 À V : une machine à { laver	une plaque de chocolat
coudre	un kilo de pommes
un moulin à café	une tonne de charbon

Commentaires

Voilà un schéma de groupe nominal complexe à très grand rendement. Le choix de **À** ou **DE** est le résultat d'un calcul dont nous n'avons pas conscience (sauf en cas d'erreur, mais même là, la confusion, il faudrait dire la coalescence totale du monde et de la langue, est trop forte pour qu'on se doute de l'existence d'un système abstrait bien réglé !). Il n'empêche que le vouloir signifier (l'intention de communication) se coule dans des schémas syntaxiques pré-programmés en langue et toujours prêts à servir (voilà une bonne illustration du schéma Adj. À V !).

N1 À N2 est un schéma à choix ouvert et de type 1 → 2. Dans N1 DE N2, N2 est présupposé et le schéma sous-jacent est 2 ← 1.

2.10. Grammaire contrastive

A un certain niveau d'abstraction, nous l'avons déjà laissé entendre tant en phonologie qu'en grammaire au sens strict, les langues présentent des fonctionnements comparables, voire des mécanismes identiques. C'est pourquoi écrire la grammaire d'une langue — fût-ce celle du français — n'est plus une entreprise possible en cette fin de xx^e siècle. Trouver des types d'opérations et des principes communs aux langues, c'est-à-dire au langage, voilà l'ambition du linguiste d'aujourd'hui. En un mot une grammaire d'opérations comme celle que nous présentons dans notre ouvrage ne peut être que contrastive, puisqu'il est un fait acquis pour tout chercheur sérieux que les langues s'entr'éclairent au plan de leurs mécanismes fondamentaux.

Pour l'auteur de ces pages, le fonctionnement de **À/DE** en français est apparu en pleine lumière alors qu'il tentait de démontrer le mécanisme de **TO** et **-ING** en anglais. Le lecteur attentif n'a pas pu ne pas noter la référence à l'anglais pour ce qui est de l'analyse de la construction française **POUR N DE V** (*FOR N TO V*). Nous reviendrons au micro-système **TO/-ING** à la fin de ce dossier. Pour l'heure, revenons au schéma N1 À/DE N2 pour faire une incursion en anglais et en allemand d'abord, puis en italien.

2.10.1. Anglais et allemand

Pour rendre l'opposition entre "une bouteille à bière" et "une bouteille de bière", l'anglais fait appel à deux mécanismes différents :

- l'un exploite l'ordre des mots en surface et l'on a N2-N1 comme dans :

<i>a beer-bottle</i>	(une bouteille à bière),
<i>a wine-glass</i>	(un verre à vin);

- l'autre met en œuvre le schéma N1 OF N2 :

<i>a bottle of beer,</i>	
<i>a glass of wine.</i>	

En allemand, on trouve les mécanismes suivants.

<i>ein Bierflasche</i>	(une bouteille à bière),
<i>ein Weinglass</i>	(un verre à vin),

s'opposent à :

<i>ein Flasche Bier</i>	(une bouteille de bière),
<i>ein Glass Wein</i>	(un verre de vin).

Commentaires

On dira très brièvement pour ne pas alourdir l'exposé que l'anglais et l'allemand présentent le même schéma N2 N1 (on nous pardonnera cette franco-centricité pour une fois !) : dans les langues germaniques, le déterminant se place régulièrement devant le déterminé, ce qui donne un schéma qui est l'inverse du français (on le trouve en franglais dans "auto-école" et dans bien d'autres !). Le déterminant *beer* dans *beer-bottle* (ou *Bier* dans *Bierflasche*) a pour fonction de limiter la notion *bottle* (une notion est en principe une entité illimitée, prise dans son extension maximale). Il ne s'agit plus d'une bouteille en générale mais d'une bouteille destinée à contenir de la bière. Quant au mécanisme qui sous-tend *a bottle of beer* (anglais) ou *eine Flasche Bier* (allemand), on dira que l'anglais fait appel à un instrument grammatical nouveau par rapport à celui qui intervient dans les couples verbaux (*TO*). Le métalopérateur français *DE* a donc une gamme d'emplois plus large que son homologue anglais *TO* (on gardera toutefois en mémoire que *DE* est aussi rendu par l'opérateur *-ING* en anglais). *OF* intervient dans d'autres constructions en anglais. Il s'oppose en particulier à cette construction que la tradition a étiquetée "cas possessif". C'est ainsi qu'on aura *the father of the child* (le père de l'enfant) face à *the child's father* (même traduction). L'identité des deux traductions ne doit pas faire croire que les deux constructions de l'anglais sont synonymes ! La construction analytique avec *OF* s'emploiera par exemple dans le cas suivant : Qui est le père de l'enfant ? (que vous portez). La construction dite "cas possessif", construction synthétique qui est un ancien génitif saxon, presuppose que l'on connaît déjà, l'enfant, qu'on l'a identifié —

bref qu'il a le statut thématique. On comparera de la même façon *the edge of the razor* et *the razor's edge* (le fil du rasoir); d'une part, on renvoie au référent concret, d'autre part, on a un groupe nominal compact qui s'emploie dans l'expression "être sur le fil du rasoir"⁵.

En résumé, on s'aperçoit que le français et les langues germaniques conçoivent très différemment les couples nominaux NN : les statuts des unités se trouvent être inversés : dans "une bouteille à bière", "bière" est rhématique alors que dans *a beer-bottle*, *beer* est thématique (sa position le montre éloquemment), tandis que dans "une bouteille de bière" et *a bottle of beer*, "bière" est thématique alors que *beer* est introduit rhématiquement par *of*. L'allemand utilise la juxtaposition dans ce cas là : *eine Flasche Bier*.

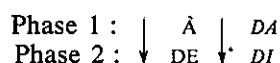
2.10.2. Italien

La grammaire de l'italien nous offre un couple d'opérateurs particulièrement remarquable : *DA* et *DI*. Qu'on en juge :

<i>una bottiglia da birra</i>	<i>una bottiglia di birra</i>
(une bouteille à bière)	(une bouteille de bière)
<i>un bicchiere da liquore</i>	<i>un bicchiere di liquore</i>
(un verre à liqueur)	(un verre de liqueur)
<i>non c'è niente da pagare</i>	<i>un bicchere d'acqua</i>
(il n'y a rien à payer)	(un verre d'eau)
<i>cosa c'è da mangiare ?</i>	<i>ho finito di mangiare</i>
(qu'est-ce qu'il y a à manger ?)	(j'ai fini de manger)

Commentaires

Ces quelques exemples montrent que l'italien s'est forgé deux outils qui fonctionnent de façon parallèle à notre couple *À/DE* (avec en prime pour ainsi dire la symétrie phonétique étonnante /a/ — /i/). *DA* et *DI* signalent des opérations de même ordre que *À* et *DE*. En système de phases on aura :



Il faut s'empresser d'ajouter qu'il ne faudrait pas s'attendre à ce que les langues présentent des structures d'un parallélisme total, jusqu'au moindre petit détail (cela peut arriver, mais cela n'est nullement une nécessité). Cela n'enlève rien au parallélisme global et surtout à la similitude au plan des opérations profondes. Par exemple, à côté de la belle symétrie franco-italienne que l'on a notée dans nos premiers exemples, on aura :

<i>sapone da toletta</i>	<i>savon de toilette</i>
<i>camera da bagno</i>	<i>pour salle de bains</i>
<i>una fame da cavallo</i>	<i>une faim de loup</i>

5. *The Razor's Edge* : titre d'un roman de Somerset Maugham.

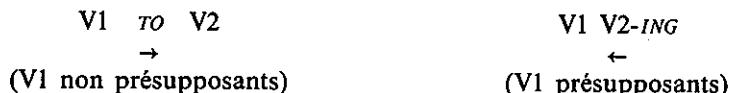
Encore une fois, d'une langue à l'autre, les points de vue liés aux objets du monde peuvent changer : on peut dire "une salle à bains" au lieu d'une "salle de bains", mais ceci n'enlève rien à la logique interne qui régit *DA/DI* en italien et *À/DE* en français.

2.10.3. Anglais : Le micro-système TO/-ING dans les complexes verbaux V1 V2

Nous ne pouvions passer ce point sous silence pour au moins deux raisons.

— Comme nous l'avons laissé entendre plus haut, c'est en fait à partir de l'analyse de ce point de grammaire anglaise que l'idée du système français nous est venue.

— Le microsystème *TO/-ING* est un modèle de systématicité absolument remarquable. Là où les grammaires descriptives traditionnelles se contentaient de listes hélás opaques (sans aucun fondement théorique), nous avons proposé un système simple et rationnel qui s'est par la suite révélé précieux dans l'analyse d'autres langues, à commencer par le français.



La flèche $1 \rightarrow 2$ a été utilisée pour le français V1 À V2, tandis que la flèche $1 \leftarrow 2$ l'a été pour V1 DE V2. On voit que les deux langues emploient des procédés de signalisation comparables pour baliser la chaîne linéaire.

Exemples de V1 suivis de *TO*

begin (commencer)
continue (continuer)
decide (décider)
prefer (préférer)
promise (promettre)
try (essayer)
want (vouloir)

Exemples de V1 suivis de *V-ING*

stop (arrêter, s'arrêter)
enjoy (aimer, apprécier)
give up (cesser, renoncer à)
go on (continuer)
mind (*I do not mind* : cela ne me dérange pas)
can't stand (*I can't stand...* : je ne peux pas supporter de/que...)

Le lecteur trouvera ci-après des exemples de phrases complètes.

- I begin to work at 8.*
Je commence à travailler à huit heures.
She wanted to accompany me.
Elle voulait m'accompagner.
I'd prefer not to go by car.
Je préférerais ne pas y aller en voiture.
Stop shouting !
Cesse de crier !
I gave up smoking 15 years ago.
J'ai cessé de fumer il y a quinze ans.

Do you mind waiting a minute ?

Cela vous dérange-t-il d'attendre une minute.

Commentaire

Le jeu de la présence ou de l'absence de la présupposition est suffisamment clair pour que nous ayons à intervenir. On se reportera en cas de besoin à ce qui a été dit à propos de À/DE. Ajoutons que certains verbes anglais tels que *begin* (commencer), *continue* et quelques autres : *try* par exemple (essayer), admettent les deux constructions sans pour autant donner forcément lieu à synonymie. Exemples :

He tried to open the window but was not strong enough.

Il essaya d'ouvrir la fenêtre mais ses forces se révélèrent insuffisantes.

Try opening a window.

Essaie d'ouvrir une fenêtre (il fera moins chaud).

2.10.4. Polonais

Une très brève notule pour signaler un phénomène intéressant à propos des constructions à deux verbes successifs.

En polonais, la plupart des V1 sont suivis de V2 sans l'intervention d'un lien quelconque. C'est ainsi qu'on aura :

Jan zaczął czytać list.

Jean commença à lire la lettre.

Piotr przestał palić.

Pierre cessa de fumer, a cessé de fumer.

Cependant, fait intéressant, certains V1 à caractère fortement présupposant seront suivis d'une forme rappelant V-ING (verbe + désinence à caractère nominal) :

*Polska odmówiła podpisania (*podpisać) protokołu.*

La Pologne a refusé de signer le protocole.

Chiny zażądały odwołania ambasadora Stanów Zjednoczonych.

La Chine a demandé le rappel de l'ambassadeur des États-Unis.

2.11. Le cas de V1 Ø V2

Pour être complet, il nous faut évoquer, ne serait-ce que très brièvement, un cas de figure où aucun opérateur ne sépare en surface les deux verbes V1 et V2. C'est par exemple ce qui se passe pour les V1 "faire" et "laisser", comme l'attestent les énoncés ci-après :

- (1) Il a fait pleurer sa mère.
- (2) Je lui ai fait boire sa tisane.
- (3) Tu vas me faire rougir.
- (4) Nous ferons tapisser le salon pendant les vacances.
- (5) Le général a fait fusiller tous les prisonniers.
- (6) Tiens, tu t'es fait couper les cheveux.

Les verbes "faire" et "laisser" sont suivis de la notion : Ø V, c'est-à-dire de

la forme du dictionnaire du verbe. Le résultat est un verbe complexe où V2 sert de recharge de sens à V1. Examinons de plus près le cas de "faire" : c'est un verbe grammaticalisé (donc, un métaverbe) qui n'a plus rien à voir avec le verbe lexical "faire" dans : "Qu'est-ce que tu fais dimanche prochain ?"

Ce métaverbe est devenu l'instrument de la causativité.

- Il m'a fait pleurer = j'ai pleuré à cause de lui, de son fait.
- Il m'a fait boire = j'ai bu mais c'est lui qui m'a incité à boire.

En arabe, la forme causative s'obtient au moyen d'un schéma verbal dérivé (cf. dossier 13 de cette partie). Le lecteur verra que l'on dérive le verbe causatif "faire" V2 au moyen d'une petite métathèse (interversion des deux premiers éléments du verbe de départ) :

- sortir = *haraza*, faire sortir = *ahraza* ;
- comprendre = *sahama*, faire comprendre = *afshama*.

L'anglais, lui, se comporte ici exactement comme le français : le verbe lexical *make* (faire, fabriquer) est devenu l'opérateur de la causativité : (1) se traduit : *He made his mother cry*. Le verbe "laisser" a pour équivalent anglais le verbe *let* qui se construit comme *make* (et par conséquent comme "faire") : *let Ø V2*.

Let my people go (negro spiritual bien connu).

Les exemples (4)-(6) appellent un commentaire supplémentaire. Prenons (5) :

(5) Le général a fait fusiller tous les prisonniers.

Ici, on voit bien que ce ne sont pas les prisonniers qui fusillent (alors que c'est bien la mère qui a pleuré dans (1) !). En français, l'actif et le passif ont recours à la même construction "faire" + infinitif, ce qui donne parfois lieu à des ambiguïtés : "Ils ont fait manger leurs enfants" oscille entre le sens actif : "Les enfants ont mangé" et le passif : "Les enfants ont été mangés (par l'ogre !)". L'anglais met en œuvre une structure différente dans le cas des énoncés (4)-(6) :

(4') *We shall have the sitting-room papered during the holidays.*

(5') *The general had all the prisoners shot.*

(6') *You had your hair cut.* (Ou mieux : *Oh you've been having your hair cut.*)

Papered, *shot* et *cut* sont les participes passés de *paper*, *shoot* et *cut* : l'anglais traduit donc le sens passif inhérent à ces constructions alors que le français a regroupé les deux séries d'exemples parce que, dans les deux cas, il y avait intervention extérieure : "faire pleurer", "faire fusiller". Le lecteur est en mesure de voir que les deux points de vue, celui de la grammaire française et celui de la grammaire anglaise ne sont pas finalement irréconciliables et que tous deux manifestent à leur façon la systématicité propre aux langues humaines.

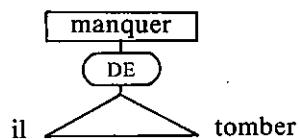
Dernières remarques. En français on a, d'une part :

(a) Il manqua de tomber.

et, d'autre part :

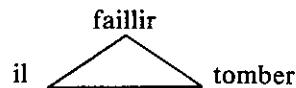
(b) Il faillit tomber.

On ne peut manquer... de se poser la question du pourquoi de cette dichotomie à première vue inexplicable. On a vu précédemment que (a) pouvait s'analyser de la façon suivante :



DE est ici la soudure prédicative que nous connaissons bien (cf. dossier sur À/DE).

Dans (b), "faillir" assure par lui-même la soudure en question. C'est en effet une prérogative de tous les verbes de nature modale (devoir, pouvoir, vouloir, etc.). Nous analyserons donc (b) comme suit :



N.B. En anglais, les modaux (*shall, will, may, can, must...*) constituent une classe remarquablement structurée. Ces opérateurs remarquables (que la tradition a malencontreusement qualifiés de défectifs !) se construisent tous comme "faillir" supra : *Peter may get a scholarship* (Il se peut que Pierre obtienne une bourse). On a noté que *may* était suivi de Ø V.

Récapitulation

Par rapport à V1 À/DE V2, le schéma V1 Ø V2 présente un cas de figure intéressant : au fond, on peut dire qu'on a ici une opération de moins que dans le schéma avec métalopérateur intercalé. On se trouve dans la situation d'un automobiliste qui, après avoir mis son clignotant à droite se rend brusquement compte que cela n'était nullement nécessaire vu que, à cause du signal d'interdiction qui lui barre l'autre possibilité, il n'avait pas le choix ! Le meilleur résumé de toutes ces pages me semble être le trio d'énoncés ci-après.

- Apprendre une langue n'est pas chose facile.
- C'est une langue assez difficile à apprendre, pour un Français.
- Il n'est pas facile d'apprendre une langue dans ces conditions.

Dossier 3

Le nom dans tous ses états : les articles

OBJECTIFS

- Étudier les articles indéfinis et définis de la grammaire scolaire dans une optique différente : celle d'une grammaire d'opérations.
- Montrer que les opérateurs de N constituent un système qui rappelle étrangement celui qui réglait les couples verbaux ou nominaux dans le dossier précédent. Dégager la loi d'itération systématique interne aux langues.
- Se demander comment fonctionnent les langues qui n'ont pas d'articles (latin, polonais, russe...).
- Présenter sous un jour nouveau la grammaire de l'article de l'anglais, chef-d'œuvre d'opacité dans le modèle descriptif traditionnel.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Examinons les trois séries d'énoncés ci-après qui nous serviront de base pour aller à la découverte des fonctionnements réels :

a. Absence d'article (= article zéro Ø)

- (1) Je ne peux pas vivre sans café.
- (2) Tout ce qui brille n'est pas or.
- (3) Son père est médecin.
- (4) Le scandale — si scandale il y a — c'est que...

b. Article dit indéfini (UN, UNE, DES)

- (5) Donnez-moi un café, s'il vous plaît.
- (6) Il faut que tu ailles voir un médecin.
- (7) Va me chercher des punaises.

84 L'architecture grammaticale du français

- (8) Un élève de ma classe s'est cassé le bras.
- (9) Pour nous, un client, c'est sacré.
- (10) Un soldat français n'a pas peur du danger.

c. Article dit défini (LE, LA, LES)

- (11a) Le café est déjà froid.
- (11b) Le café se boit chaud.
- (12) Un chat dormait sur le mur... Soudain, le chat bondit...
- (13a) L'or a encore baissé.
- (13b) Le beurre a encore augmenté.
- (14a) Chez nous, le client est roi.
- (14b) Le soldat français n'a pas peur du danger.
- (15a) Le lion est le roi des animaux.
- (15b) Un lion n'attaque que s'il est affamé.
- (16a) Le gâteau du chef.
- (17b) Le Paris de Balzac.

Commentaire

Il sera beaucoup plus bref que dans le chapitre précédent puisque nous avons affaire, selon notre optique, à un problème identique : il s'agit dans les deux cas d'un problème de spécificateurs ou de modulateurs qui ont pour fonction de signaler en surface notre façon d'appréhender V ou N.

3.1. Article Ø

Ø N est à comparer à Ø V : dans les deux cas, on est au plan de la notion c'est-à-dire du concept dans sa plus grande généralité (le signifié global). C'est là qu'il faut chercher le sens de l'absence d'article (à ceux qui fronceraient les sourcils, nous rappellerons que l'absence de -s qui caractérise le singulier des noms, par exemple, signifie bel et bien ce même singulier. Depuis Saussure, on sait que l'absence d'un marqueur peut être signifiante au même titre que sa présence).

Des exemples tels que (1) ne sont pas légion en français où l'article dit défini (on comprendra nos précautions !) accompagne l'emploi générique (cf. exemple (13) et de même "la ruée vers l'or"). En anglais, l'article zéro est employé systématiquement dans ces cas-là :

Gold has fallen again.

Traduction de (13a)

I don't like butter.

Je n'aime pas le beurre.

On touche du doigt ici le caractère inadéquat de la terminologie traditionnelle : on parle hélas d'article défini aussi bien pour (11a) : le café est déjà froid, où la définitude se vérifie, que pour (11b) : le café se boit chaud, où il n'en est rien. L'anglais présente un fonctionnement qui paraît plus logique. Le français l'est également, logique, à ses heures. Voir par exemple (4) pour s'en convaincre (et aussi (2) qu'il ne faudrait pas oublier) :

- (4) Le scandale — si scandale il y a — ...

qui illustre magnifiquement un retour à la notion Ø N après LE N.

L'énoncé (3) (Son père est médecin), pose un problème... quand on passe à l'anglais : *My father is a doctor*. Ce genre de différences entre langues fait le désespoir des apprenants, à qui l'on demande de mémoriser une myriade de points particuliers sans lien entre eux : c'est comme cela que l'on décourage les bonnes volontés et que l'on prépare les désastres en langues (cf. l'article du *Monde* au sujet du rapport au Premier Ministre de l'époque du professeur Pierre Bertaux, intitulé : "Le désastre de l'enseignement des langues vivantes").

Alors, que dire de (3) et de sa contrepartie anglaise ? Examinons d'abord les données brutes, les *data* comme on dit en franglais : on a Ø N en français et A N en anglais. La grammaire du français se contente de présenter la profession sous sa forme la plus dépouillée — celle de la notion (cela n'empêchera pas d'avoir, par exemple : c'est un médecin de renommée internationale). L'anglais, lui, emploie l'article dit "indéfini" A qui a deux fonctions au moins.

— Comme UN en français, l'anglais A, AN est issu étymologiquement du numéral (*ONE*). L'article indéfini a gardé quelque chose de cette origine : avec A, on a la base de la pluralisation : on peut itérer, multiplier, à partir de A. C'est donc en quelque sorte un indicateur de classe — ici, la classe "médecin".

— L'article indéfini A (c'est bien sûr également le cas de UN, UNE) est un marqueur de phase 1 : il signale que le N qui le suit est appréhendé rhétoriquement, c'est-à-dire qu'on en est au stade du choix paradigmique et de la nomination. C'est un instrument d'ouverture du type VOICI.

Résumons en termes simples ce qui vient d'être dit :

— le français reste au niveau de la notion : Son père est spécialiste de médecine.

— l'anglais dit du père qu'il fait partie de la classe de ceux qui ont droit à l'appellation *doctor*.

3.2. Articles indéfinis UN, UNE, DES

L'essentiel vient d'être dit plus haut : avec UN, UNE, nous entrons dans la grammaire des phases (cf. VOICI/VOILÀ; À/DE; TO/-ING; DI/DA) puisque nous pouvons considérer qu'avec Ø N (ou Ø V), on est encore hors-phase. Un énoncé tel que (5) :

Donnez-moi un café.

est le résultat d'un choix paradigmatique :

Donnez-moi un { café.
 thé.
 chocolat.
 tilleul.

Quant à DES, il signale la pluralisation, c'est-à-dire l'itération, la multiplication des N. DES (phase 1) s'oppose à LES (phase 2).

Les énoncés (9) et (10) nous renvoient à un problème qui a fait l'objet de maintes discussions entre spécialistes. Cette fois, le sens générique est très

marqué : certains opposent UN universel à UN particulier. Nous reportons l'examen de ces deux exemples au paragraphe suivant pour des raisons que l'on comprendra.

3.3. Articles définis LE, LA, LES

C'est à des opérateurs de phase 2 que l'on a affaire ici. On remarquera le caractère iconique de ces outils grammaticaux qui contiennent tous trois l'élément initial "l-":

-e
l- -a
-es

C'est cet "l-" qui représente à lui seul l'indication de phase, les segments -e, -a, -es (phonétiquement /ə, a, e/) apportant une autre information, à savoir genre (masculin ou féminin) et nombre (singulier ou pluriel).

L'article défini mérite son nom dans les cas où il renvoie anaphoriquement au contexte-avant (voir (12) où l'on passe de "un chat" à "le chat") où lorsqu'il est défini situationnellement (voir (11a) : le café est déjà froid). Avec (13a) et (13b), tout comme avec (11b), la définitude est plus que douteuse. D'ailleurs l'anglais, on l'a vu, emploie le signal Ø dans ce cas-là. Pourquoi cette "anomalie" en français ? Il y a deux raisons qui expliquent l'emploi du défini dans ces cas-là.

— L'existence de la catégorie du genre : en français, les N sont soit masculins, soit féminins et les anglophones n'ont pas fini de se lamenter sur la difficulté de classer "les fauteuils" (*un fauteuil*) parmi les "mâles" (*male* en anglais) et les chaises (*une chaise*) parmi les "femelles" (*female*).

— Le français moderne a généralisé l'emploi de LE, LA, LES alors que l'ancien français se conduisait sur ce point comme l'anglais d'aujourd'hui (cf. des vestiges de cet ancien système : pauvreté n'est pas vice; pierre qui roule n'amasse pas mousse ; sans sucre ; sans peur et sans reproche...). Cette généralisation de l'emploi du défini a transformé la façon d'apprehender les N en français : on est passé à la phase 2 dans tous les cas, c'est-à-dire à l'appréhension exclusive, clôturante des N, hors de tout paradigme. En d'autres termes, on n'oppose plus tel N à d'autres N; on l'envisage isolément, sans complémentarité.

Cette explication va se révéler très précieuse dans le cas des énoncés (14) (15) et (16) ainsi que pour (9) et (10) dont l'examen avait été repoussé. Comparons (9) et (14a) que nous rappellerons pour la commodité de la chose :

- (9) Pour nous, un client, c'est sacré.
- (14a) Chez nous le client est roi.

Dans les deux cas, on a du générique, de l'universel et ces étiquettes, pas plus que indéfini/défini ne sont plus daucun secours, pire encore, elles ne font que masquer le vrai problème. Pour nous les choses sont claires.

Dans (9), "client" est appréhendé rhématiquement, en phase 1, puisque l'on est au stade de la nomination : celui qui est "client", qui a la propriété "client".

Dans (14a) en revanche, "client" est appréhendé thématiquement, en

phase 2 : on a dépassé le stade de la nomination et du choix, et l'on a coupé le N "client" de tout paradigme et par conséquent de toute complémentarité ou voisinage. C'est un peu comme si l'on avait un déjà-client. Zoom donc sur "client".

En résumé, les deux cas fonctionnent selon des mécanismes tout à fait différents mais, pratiquement, ils débouchent sur des effets de sens qui ne sont pas incompatibles. C'est le système de phases qui a permis ce type d'effet stylistique. Les énoncés (10) et (14b) vont nous permettre de préciser un peu ces effets de sens :

(10) Un soldat français n'a pas peur du danger.

(14b) Le soldat français n'a pas peur du danger.

Certains ont pu parler de générique particularisant dans un cas et de générique universalisant dans l'autre. Toutefois dans la grammaire d'opérations qui est la nôtre, le statut rhématique de (10) et le statut thématique de (14b) sont des explications d'une puissance et d'un degré de généralité autrement supérieurs aux intuitions, même les plus fines : d'ailleurs une petite manipulation permet de toucher du doigt la solution que nous proposons : seul (14b) pourra intégrer l'anaphorique "lui" :

(14b') Le soldat français, lui, n'a pas peur du danger.

Cette possibilité de reprise illustre d'une façon nette l'appréhension exclusive qui est le propre de la phase 2.

Un mot rapide rendra compte des deux énoncés de (16) : (16a) porte "gâteau du chef" au pinacle, en fait une véritable institution, tout simplement parce qu'il s'agit d'une entité vue exclusivement. C'est aussi l'explication du LE dans (16b). Le Paris de Balzac, c'est celui-là et pas un autre. On aura de même d'un côté "l'histoire de France" et de l'autre "la France de Louis XIV". Nous ne résistons pas au plaisir de citer un mot fameux du général de Gaulle (Bayeux, 1944) :

La bataille de France, c'est aussi la bataille de la France.

Emplois du type : C'est le bouquet !

L'emploi de l'article de phase 2 dans ce genre de constructions ne devrait pas surprendre. En effet, l'anaphore est ici évidente (cf. VOILÀ). L'expression "c'est le bouquet" (final comme dans les feux d'artifices) s'applique à une situation qui mérite ce "superlatif" un peu particulier. LE sert de trait d'union entre le monde extralinguistique et le discours — un pont entre deux mondes hétérogènes. Voici d'autres expressions de cette même veine :

C'est la catastrophe !

C'est la poisse !

C'est le bordel !

C'est la bouteille à l'encre !

Le rôle de l'article défini est identique dans des expressions telles que :

Oh, le salaud !

Ah, les vaches !

On laisse le soin au lecteur d'enrichir cette liste, pratiquement infinie (alors que les expressions examinées en premier sont des syntagmes déjà figés, par conséquent en nombre limité).

3.4. Grammaire contrastive

3.4.1. Anglais

L'anglais n'a qu'un seul article défini *THE*, issu comme ses homologues français LE, LA, LES d'un ancien démonstratif. L'absence de toute distinction de genre en anglais moderne (car le vieil anglais présentait, lui, 3 genres tout comme l'allemand moderne) n'a pas peu contribué, avec d'autres propriétés remarquables, à faire de l'anglais la *lingua franca* du xx^e siècle.

On ne peut passer sous silence l'extraordinaire iconicité (systématité de surface au niveau des signifiants, c'est-à-dire des suites phonologiques que sont les mots) que la langue anglaise manifeste en ce domaine. Commençons par noter que le *TH-* de l'article *THE* apparaît dans toute une série de mots :

TH -E (the)
-IS (this)
-AT (that)
-ERE (there)
-EN (then)

Face à l'élément *TH-*, il existe un élément *WH-* qui constitue lui-aussi l'élément commun de toute une série de mots :

WH -O (who)
-ICH (which)
-AT (what)
-ERE (where)
-EN (when)

Ceux des lecteurs qui connaissent l'anglais ou qui sont en train de l'apprendre savent que l'anglais présente une belle série d'oppositions de mots en *WH-* et en *TH-*.

WHAT/THAT
WHERE/THERE
WHEN/THEN

Cette iconicité au plan des signifiants a des prolongements intéressants au plan des signifiés : contentons-nous de dire que les mots en *WH-* ont un sémantisme lié à l'indétermination alors que les mots en *TH-*, à l'instar de *THE* dont nous sommes en train de discuter, se distinguent par un sémantisme de détermination et de définitude (des mots en creux s'opposent à des mots en plein !).

THE

L'anglais réserve *THE* aux cas où il y a anaphore textuelle ou situationnelle et a recours à *Ø* pour la notion (*tobacco is a poison* : le tabac est un poison). Mais c'est *THE* que l'on trouvera, en concurrence avec *A*, pour le générique :

The trout is the king of fish.

La truite est la reine des poissons.

Dans les manuels pour débutants, on explique l'emploi de *THE* pour *the sun* (le soleil), *the moon* (la lune), *the door* (la porte) ou *the floor* (le plancher) en alléguant du fait que ces "objets" sont uniques. C'est fort mal poser le problème : ce n'est pas l'unicité qui est à l'origine de *THE* mais l'identification situationnelle qui déclenche la phase 2, phase de clôture par excellence. L'unicité y est certes pour quelques chose mais, si l'on réfléchit bien c'est encore un cas d'opacification du fonctionnement réel. Un oiseau unique sur un arbre ne permet pas de prime abord de dire *THE* mais :

Look ! There is a bird on the tree.

Regarde, il y a un oiseau sur l'arbre.

Généralement, l'emploi de *THE* donne lieu dans les manuels classiques, publiés en France, en Grande-Bretagne ou aux USA, à d'interminables cohortes d'exceptions. C'est hélas le prix à payer pour avoir confondu le monde et la langue. Un défaut fréquent de cette conception chosiste de la grammaire est de mélanger sans précaution les données brutes de la langue de départ et celles de la langue d'arrivée : on peut lire par exemple dans des grammaires publiées chez nous que l'article *THE* s'ommet (est omis) dans le cas des noms de matière, etc. Cette façon illicite et naïve de s'appuyer sur la langue maternelle (ici le français) pour rendre compte du fonctionnement de l'anglais est un contresens lourd de conséquences. Toute comparaison valable des deux langues doit reposer sur un corps de principes et d'opérations qu'il faut avoir établi au préalable, avant toute tentative de ramener les phénomènes de la langue 2 aux phénomènes de la langue 1.

3.4.2. Langues sans articles définis

Le latin ne disposait pas d'article du type *LE*, *LA*, *LES* alors que le grec en offre six : trois au singulier (*O, E, TO*) renvoyant aux trois genres (masculin, féminin et neutre) et trois au pluriel (*OI, AI, TA*), sans compter les formes casuelles de la déclinaison.

Le russe n'a pas d'article, le polonais non plus : dans ces langues, le genre est le plus souvent (mais pas toujours de façon biunivoque) exhibé par la finale de mot. Comment des langues sans articles définis rendent-elles les phases qui caractérisent nécessairement les N? Un exemple polonais donnera une idée du problème et de sa solution. Soit l'énoncé suivant où l'on vient d'apprendre qu'un jeune garçon venait d'être renversé par une voiture :

Rannego chłopca przwieziono doszpitala.
(blessé garçon on a transporté à l'hôpital) (mot à mot)
Le garçon blessé a été transporté à l'hôpital.

Ce qui se passe en polonais c'est, d'une part, que "garçon blessé" se place en premier, comme en français à ceci près que le polonais met ce groupe nominal à l'accusatif alors que le français le met au nominatif (cas-sujet) et, d'autre part, conséquence des cas différents mis en œuvre dans les deux langues, que le polonais reste à la forme active alors que le français, une fois le groupe "garçon blessé" placé en tête, n'a pas d'autre issue que de passiver le tout (a été

transporté). On a là, soit dit en passant, un exemple particulièrement éloquent de la véritable motivation du passif en français¹.

Mais ce n'est pas tout. Le segment *rannego chłopca*, placé en tête de l'énoncé (topicalisé) sera traduit par "le garçon blessé", alors que si on le changeait de place :

Do szpitala przewieziono rannego chłopca.

on aurait en traduction française :

Un garçon blessé a été transporté à l'hôpital.

En d'autres termes, c'est l'ordre des mots de surface qui pallie l'absence de l'article défini en polonais.

Le problème à résoudre par les deux langues était le même : le français l'a résolu en recourant soit à l'article défini, soit à l'article indéfini qui figurent tous deux dans son arsenal grammatical. Le polonais, lui, a eu recours à un moyen totalement différent à savoir l'ordre des éléments dans, la chaîne.

3.4.3. Une langue avec 2 articles définis : le malgache

En malgache, on a deux degrés de définitude exprimés par deux articles *NY* et *ILAY*. *ILAY* n'intervient qu'après emploi préalable de *NY*. Ce système n'est peut-être pas aussi original que l'on pourrait croire de prime abord : la plupart des langues ne présentent-elles pas deux degrés dans leurs déictiques-démonstratifs : CE N-CI/CE N-LÀ, THIS/THAT, QUESTO/QUELLO, etc. ?

3.4.4. Langues à articles définis postposés

En suédois et en roumain, pour ne prendre que des exemples de langues indo-européennes, l'article de phase 2 est placé après le N, alors que l'article de phase 1 précède N. On trouvera par exemple en suédois :

- en natt* : une nuit,
- natten* : la nuit,
- ett hotell* : un hôtel,
- hotellet* : l'hôtel,

et en roumain :

- un tigru* : un tigre,
- tigrul* : le tigre.

Dans ces deux langues, on trouve donc au niveau de N la solution que l'anglais présente au plan des V :

- *TO* V,
- *V-ING.*

1. Sujet abordé dossier 7.

En polonais, on note une alternance intéressante : des démonstratifs ou des possessifs peuvent, selon leur degré de thématique, se placer avant ou après le N. Par exemple :

ta gazeta,
ten list,

pourront se présenter sous la forme :

gazeta ta,
list ten.

Dossier 4

Passé simple et imparfait : du ternaire au binaire

OBJECTIFS

- Montrer que l'opposition de ces deux temps du français peut se ramener à une opposition de phases, comme VOICI/VOILÀ ou À/DE ou encore UN/LE.
- Après un bref examen des "explications" classiques (y compris les plus récentes, par exemple *Points de vue sur l'imparfait*¹), proposer un mécanisme simple et invariant qui rendra compte de la distinction passé simple/imparfait dans tous les cas.
- Signaler des problématiques semblables en anglais (*BE+ING, WOULD, USED (to)*) dans les langues romanes et dans les langues slaves (l'aspect dit "perfectif" et l'aspect dit "imperfectif").

4.1. Durée, ponctualité : imparfait ou passé simple ?

Problème

Les manuels de grammaire française destinés aux différents publics possibles (primaire, secondaire et supérieur) donnent à l'imparfait les trois valeurs suivantes (situées dans le passé chronologique).

— La durée (action inachevée) :

(1) Pendant que Jean lavait la voiture, Sophie habillait les enfants.

— L'habitude (l'assuétude) :

(2) Tous les dimanches, ils mangeaient au restaurant.

1. LE GOFFIC P., *Points de vue sur l'imparfait*, Centre d'études linguistiques de l'université de Caen, 1986.

— L'action ponctuelle :

- (3) À 15 h 17, l'avion présidentiel atterrissait à Orly.
 (4) Il y a dix-sept ans, le 7 octobre 1973, les troupes égyptiennes franchissaient le canal de Suez.

La troisième valeur a toujours embarrassé les descripteurs. Certains grammairiens se contentent de dire qu'il s'agit d'une forme journalistique. D'autres insistent sur le caractère "expressif" de ce type d'imparfait. Toujours est-il que cette troisième valeur peut effectivement renvoyer à des événements ponctuels, datés avec une extrême précision.

On aura noté que les trois valeurs en question n'ont rien en commun. De plus "duratif (1)" et "ponctuel (3)" sont contradictoires ! Nous n'insisterons pas.

Le passé simple (ou passé défini selon les terminologies) exprime, toujours selon les grammaires traditionnelles, un événement ponctuel, non duratif : on parle d'action achevée, généralement brève. Un énoncé tel que le suivant :

- (5) Je tondais ma pelouse lorsque l'orage éclata.

représente bien, nous semble-t-il, ce que l'on enseigne dans les écoles : d'un côté la durée, de l'autre la soudaineté et la brièveté.

L'ennui, c'est que, d'une part, l'imparfait réputé duratif peut renvoyer à des événements ponctuels (voir *supra*) et que, d'autre part, le passé simple peut exprimer des actions d'une durée considérable :

- (6) La reine Victoria régna sur l'Empire britannique pendant plus d'un demi-siècle.

ou encore :

- (7) Rarement un homme se prépara si longtemps à la tâche qui lui incombe aujourd'hui.

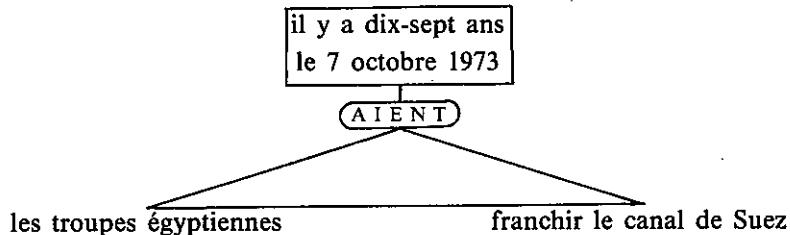
Solution

La solution² que nous allons exposer ici est proposée aux étudiants de l'université de Paris-III depuis plus de quinze ans (à quelques retouches mineures près). Elle a toujours été bien accueillie tant en première année qu'au niveau de l'agrégation ou du doctorat. Nous allons tenter de la présenter de la façon la plus simple et la plus claire possible. Cela devrait pouvoir se faire puisque nous plaçons le passé simple et l'imparfait dans le cadre de notre grammaire des phases. Il n'y aura donc pas grand chose dans la théorie de ces temps qui n'ait déjà été dit.

Commençons par l'imparfait (le bien mal nommé !). Pour nous, l'imparfait représente un passé de phase 2, par opposition au passé de phase 1 qu'est le passé dit "simple" (à cause du passé "composé" de nos grammaires scolaires !). Qu'est ce que cela signifie ?

Les énoncés à l'imparfait sont des énoncés binaires où l'énonciateur tient les deux termes d'une relation sujet/prédicat (prédicat = le groupe verbal tout entier). Examinons le diagramme ci-après, correspondant à l'exemple (4).

2. On la trouvera plus qu'esquissée dans notre Thèse d'état consacrée à *BE+ING* en anglais contemporain et dans notre *Grammaire linguistique de l'anglais* (Armand Colin, 1982).



Il y a dix-sept ans, il y avait mise en relation du sujet (les troupes égyptiennes) et du prédicat complexe (franchir-le-canal-de-Suez) (les traits d'union marquent la cohésion de ce groupe, signalent qu'il s'agit d'un groupe compact).

On aura la même construction abstraite dans tous les énoncés de ce type, et ils sont nombreux, beaucoup plus nombreux que ce qu'en a dit la tradition : la lecture des articles de Claude Azema dans *Le Monde* de l'été 1989 : "1939-40, l'Année Terrible", n'a fait que renforcer nos certitudes ! En voici un petit échantillon :

- (8) Le 9 mai au soir, Reynaud présentait sa démission, qu'il reprenait le lendemain pour cause d'attaque de la Wehrmacht.
- (9) Le 9 avril, deux jours après que la Royal Navy eut mouillé ses mines, en moins de quatre heures, blindés, parachutistes et commandos de la marine (allemands) réduisaient à merci le Danemark.
- (10) Trois jours plus tard, le 10 mai, le roi Georges VI appelait, pour lui succéder, Winston Churchill (lui = Neville Chamberlain).

Voici un exemple intéressant où l'on a d'abord un passé simple, puis un imparfait :

- (11) A une vitesse incroyable pour les Français, près de 10 000 véhicules traversèrent le massif "impénétrable" après avoir balayé fantassins belges et cavaliers français et dès le 12 mai au soir des avant-gardes qui avaient parcouru une centaine de kilomètres en deux jours atteignaient la Meuse.

Nous avons mis en gras les groupes verbaux complexes (les prédicats) qui constituent le second terme des phrases à l'imparfait dont la désinence caractéristique -AIT (qui désormais symbolisera pour nous l'imparfait) joue le rôle de nœud de la prédication binaire :

Les Égyptiens — AIT — franchir le canal de Suez.

Reynaud — AIT — présenter sa démission.

Prenons un dernier exemple de ce type :

- (12) Le 25 juillet 1909, Blériot réussissait la traversée de la Manche en avion.

Les grammairiens se sont laissés prendre au piège de la linéarité ! Il ne s'agit en aucun cas du verbe "réussir" mais du verbe complexe "réussir-la-traversée-de-la-Manche-en-avion". C'est cette propriété que l'énonciateur attribue à juste titre à Blériot en la datant.

96 L'architecture grammaticale du français

Et le passé simple dans tout cela ? Ce passé de phase 1 relève d'une analyse totalement différente. Ici nous avons affaire, dans les énoncés canoniques de type SVO³, à une structure ternaire, et non binaire comme dans le cas de l'imparfait. Dans un énoncé tel que :

- (13) Les Égyptiens — franchirent — le canal de Suez (le 7 octobre 1973).
S V O

le sujet joue un rôle actif : il est l'agent du franchissement (alors que l'énoncé parallèle à l'imparfait appartenait en propre à l'énonciateur !). Nous avons affaire ici à un énoncé que les enfants apprennent par cœur pour leur leçon d'Histoire et il s'agit d'un fait historique qui leur est étranger, alors que l'énoncé à l'imparfait :

(4) Il y a dix-sept ans, les Égyptiens franchissaient le canal de Suez.
est un rappel — une évocation qui "dit quelque chose" à tous ceux qui sont "au courant". On a le même cas de figure dans :

- (14 a) Les Alliés débarquèrent en Normandie le 6 juin 1944.
(14 b) Et le 6 juin 1944, les Alliés débarquaient en Normandie.

4.2. Autres emplois de l'imparfait

Rappelons l'énoncé (1) :

- (1) Pendant que Jean lavait sa voiture, Sophie habillait les enfants.

La tradition voyait en (1) l'énoncé duratif type. Dans notre optique, c'est "pendant que" qui apporte cette nuance durative et non l'imparfait en tant que tel (voir les exemples d'imparfaits "ponctuels" auxquels nous venons de consacrer notre attention).

Ce qui est remarquable ici, c'est justement le rôle de "pendant que", véritable déclencheur de phase 2 : le verbe "laver" est "saisi" thématiquement (exclusivement, hors paradigme⁴) pour la raison nécessaire et suffisante qu'il est dominé par "pendant que". Cette locution conjonctive présuppose la relation sur laquelle elle porte — ce qui exclut (vous pouvez le vérifier par vous-mêmes) :

* Pendant que Jean lava sa voiture...

Nous voilà au cœur du problème : en fait, nous avons retrouvé trace du mécanisme qui régissait le choix entre VOICI et VOILÀ, À et DE, UN et LE. La différence entre passé simple et imparfait est là : dans la saisie du verbe (dans le mode de saisie du verbe), phase du choix du verbe, ou au contraire, à cause du contexte ou de la situation, emploi du verbe hors paradigme, puisque déjà déterminé d'avance à l'exclusion de tout autre.

Dans l'énoncé (1), c'est donc "pendant que" qui a imposé la phase 2. Souvent c'est le contexte-avant qui est la cause du choix de l'imparfait, anaphore oblige (plus familièrement, on pourrait parler de "pétards mouillés" !). Ce qui vient d'être dit rend compte de la grammaticalité de :

3. SVO : traditionnellement Sujet-Verbe-Objet.

4. Hors paradigme : c'est-à-dire une fois le choix de l'item effectué, dépassé.

(15 a) Il dormait déjà quand je suis rentré.
et de l'impossibilité de :

(15 b) * Il dormit déjà.

Voici deux exemples saisissants où apparaît le même verbe "capituler", successivement à l'imparfait et au passé simple :

(16 a) Quelques jours après Hiroshima, Hiroito, retrouvant l'audace des timides, déclarait : "Je mets fin à cette guerre de ma propre autorité". Pour la première fois, il avait ordonné. **Le Japon capitulait.**

(16 b) Le prince Akihito était âgé de douze ans et se trouvait aux environs de Tokyo lorsque **le Japon capitula.** (*Le Monde*, 8-9 janvier 1989)

L'opposition de phases ne saurait se manifester plus clairement.

4.3. Imparfait à effet de sens itératif (dit "d'habitude")

Examinons l'énoncé suivant.

(17) Tous les matins, il écoutait la BBC.

Contrairement à la tradition, nous attribuons l'effet itératif au complément temporel initial : "tous les matins". Ce que dit cet énoncé, c'est que tous les matins, il y avait relation :

il — AIT — écouter-la-BBC.

"Tous les matins" est en fait l'élément multiplicateur du nœud -AIT (n'oublions pas que notre énoncé est binaire).

Notre analyse de (17) montre que l'on peut comprendre cet énoncé sans être à même de lui assigner une analyse valable. Par ailleurs, l'occasion est trop belle pour ne pas relever la distance qui sépare le fonctionnement grammatical (ici, le fait que "tous les matins" porte sur le nœud de la phrase) et le sens global qui rejoint l'extra-linguistique, sens que tout locuteur du français appréhende sans problème !

4.4. Imparfait renvoyant à un non-fait

Examinons les énoncés suivants :

(18) Un instant après, le train déraillait.⁵

(19) Encore un peu, tu renversais le café.

(20) Sans vous, il se noyait.

(21) Si les freins n'avaient pas lâché, je gagnais sans difficulté.

(22) (À propos d'un avion qui s'est écrasé.) Quelques secondes de moins et l'avion rasait le village ; quelques secondes de plus, il tombait sur une usine chimique.

5. L'énoncé (18) est dû à Gustave Guillaume.

Seul l'énoncé (18) est ambigu. Ou bien le train a bel et bien déraillé et nous aurions alors une structure du type :

(23) En 1938, il inventait le stylo à bille.

On pourrait remplacer "un instant après" par "trois minutes plus tard" (mais un certain pourcentage d'ambiguïté demeure !) ou, mieux, par un dateur précis : "à 15 h 47". De toute façon, il y a anaphore sous roche. L'exemple suivant le montre de façon nette :

(24) Elle (Myriam, la voyante) avait prédit un tragique accident de chemin de fer, sans doute un déraillement. Le 12 juin 1975, sept wagons de l'express Amsterdam-Paris déraillaient, faisant 71 blessés. (*Le 60, 1-1-1976*)

Ou bien le train n'a pas déraillé : on l'a arrêté à temps !⁴ Les énoncés (19) à (22) sont tous de ce type. Comment expliquer l'emploi de l'imparfait dans ce cas ? Dans tous ces énoncés, la situation et le contexte-avant sont là pour renvoyer la conséquence dans l'hypothétique, l'imaginaire. L'emploi de l'imparfait se justifie par le fait que le verbe est alors en phase 2, que ce qui compte, c'est le nœud de l'énoncé binaire. C'est justement ce nœud, la soudure sujet/prédicat qui est envisagée par la partie gauche de l'énoncé : un instant après, encore un peu, sans vous. Et l'on sent bien dans (20) qu'une fois posé le début (sans vous) la suite est surdéterminée et par conséquent n'admet aucun choix au niveau du verbe : c'est "se noyer" à l'exclusion de toute autre possibilité paradigmique.

Bien entendu, le conditionnel est parfaitement pensable dans tous les cas examinés plus haut :

(18') Un instant de plus et le train aurait déraillé.

(19') Encore un peu et tu aurais renversé le café.

(20') Sans vous, il se serait noyé.

On a fait l'économie de l'opérateur (ETRE ou AVOIR) et du -R- qui sépare "déraillait" de "déraillerait", le -R- du virtuel explicite (le signe de l'infinitif en somme) : / derajə — derajrə /.

Après ce qui vient d'être dit, les énoncés suivants ne devraient plus poser de problème au niveau de l'analyse :

(25) Il y a 220 ans, le 15 août 1769, naissait Napoléon Bonaparte.

(26) Six mois plus tôt, il naissait italien.

(27) Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio le 15 août 1769.

Substituer "naquit" à "naissait" dans (25) est impossible. Le résultat serait grammaatical.

Même constat en ce qui concerne (27) : on ne peut remplacer "naquit" par "naissait". On s'aperçoit que la grammaire résiste !

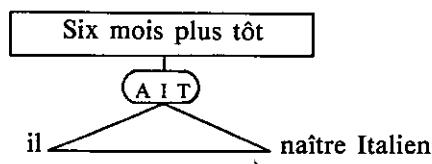
(25) est une construction fréquente, surtout avec "naître" et "mourir" :

(28) Il y a cent ans, le 3 janvier 1889, mourait Nietzsche.

(Le lecteur décidera en son âme et conscience de la validité de la conception traditionnelle de l'imparfait duratif ! Comment prétendre aborder valablement, c'est-à-dire avec des chances de succès, une langue autre que la sienne avec des conceptions de ce genre ?)

(25) est donc bien un énoncé de phase 2 alors que (27) présente une phase 1.

C'est l'exemple (26) qui est remarquable. Il s'apparente au fameux "un instant après (un instant de plus) et le train déraillait". L'exemple (26) montre au-delà de toute discussion que le prédicat est bien ici "naître italien". S'il n'en était pas ainsi, "italien" serait rhématique et notre énoncé ne serait pas viable car le complément temporel "six mois plus tôt" doit porter sur le nœud de prédication :



On dit parfois qu'il est impossible de parler de preuves en linguistique : c'est parfaitement inexact et l'énoncé (26) apporte à cette croyance naïve un démenti cinglant. Nous avons déjà rencontré beaucoup d'autres preuves de ce type mais (26) dans son extrême concision appartient aux exemples privilégiés qui ne peuvent qu'emporter la conviction.

4.5. Le comportement de l'opérateur ÊTRE au passé simple et à l'imparfait

Curieusement, ÊTRE présente deux racines différentes à ces "temps". Par exemple, pour la 3^e personne du singulier, nous trouvons "fut" au passé simple et "était" à l'imparfait. Voici deux énoncés présentés sous forme de paire minimale hors contexte :

- (28) Ce fut le plus grand succès de sa carrière.
- (29) C'était le plus grand succès de sa carrière.

Le lecteur est maintenant suffisamment informé pour comprendre les raisons de cette alternance significative : à propos de (28) on pensera à l'énoncé que l'on trouve dans la *Genèse* : Et la lumière fut (*Et la lumière était). Prenons encore l'exemple suivant :

- (30) Elle savait qu'elle était suivie (par la police).

L'énoncé (30) est, lui, agrammatical :

- (30') * Elle savait qu'elle fut suivie...

alors que (30") est absolument irréprochable :

- (30'') A compter de ce jour-là, elle fut suivie par la police.

On notera en passant que l'anglais, qui ne dispose pas de deux racines pour l'opérateur ÊTRE, fera appel à BE+ING : la traduction de (30) est la suivante : *She knew that she was being followed by the police*.

Les phases dans le système des temps français

La grammaire du français ne dispose pas de marqueurs de phases pour l'ensemble des temps du français : au présent et au futur, la distinction n'est pas signalée explicitement alors qu'elle l'est non seulement en anglais mais aussi dans les langues slaves et même en italien et en espagnol, langues romanes au même

titre que le français. Expliquons-nous. Un énoncé tel que :

Je lis le journal.

relève soit d'une analyse binaire :

Je — lis-le-journal.

soit d'une analyse ternaire :

Je — lis — le journal.

Comment peut-on justifier ces deux analyses différentes d'un même énoncé de surface ? Très simplement, en montrant que l'orientation des deux énoncés n'est pas la même :

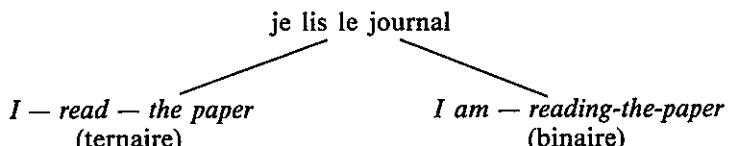
Je — lis-le-journal. (Réponse à une question du type : Qu'est-ce que tu
 ← fais ?)

orientation sujet

Je — lis — le journal. (Le matin je me lève, je bois une tasse de café, je
 → lis le journal...)

orientation objet

La grammaire de l'anglais (mais peut-être aussi celle du hongrois avec ses conjugaisons dites subjectives et objectives ?) confirme cette analyse :



Voici un exemple plus difficile qui est resté inexplicable par les grammaires (toutes les grammaires !). Notre analyse va trouver sa preuve par neuf à la fois dans la traduction et dans l'opposition intralingue. Partons de l'énoncé français :

Je pars demain.

Conformément à ce qui vient d'être dit, cet énoncé relève de deux analyses : la ternaire (orientée à droite, ici la date) :

Je — pars — demain (anglais : *I leave tomorrow*),

la binaire (orientée à gauche, vers le sujet) :

Je — pars-demain (anglais : *I am leaving tomorrow*).

(On peut utiliser des parenthèses à la place du tiret entre "pars" et "demain" : je — (pars demain).)

Le statut de "demain" n'est évidemment pas le même dans les deux cas : il est rhématique dans la structure ternaire et thématique dans la binaire. On ne peut manquer de constater que les situations d'énonciation diffèrent du tout au tout : dans le cas de je — (pars demain), l'énonciateur s'attribue la propriété "partir demain" pour, par exemple, expliquer son comportement. Le petit dialogue suivant extrait d'une pièce d'André Roussin (*La Sainte Famille*) illustre bien ce que nous voulons démontrer :

- (31) A — Tu es pressé ?
B — J'ai ma valise à faire. Je pars ce soir.
A — Où vas-tu ?

On voit bien que “je pars ce soir” a été énoncé pour justifier “j'ai ma valise à faire”. La date du départ ne peut se présenter rhétoriquement dans ce cas-là.

Au futur, le français ne dispose pas non plus de marqueur explicite de la thématisation. On comparera avec profit les exemples suivants et leur traduction anglaise, où l'on ne manquera pas de noter la présence de *BE+ING* :

- (32 a) Soixante-dix pays vont acheter les droits de TV. **On compte que plus de 900 millions de personnes verront ce match.**
(32 b) ... *It is expected that more than 900 million people will be seeing the match.*
(33 a) Les ponts ne sont pas rompus **puisque les négociateurs se rencontreront de nouveau à Bonn le 20 août prochain.**
(33 b) ... *for the negotiators will be meeting again in Bonn on August 20th.*

Dans (33 a) on aura noté la présence de l'opérateur **PUISQUE**, marqueur remarquable de thématicité⁶ : l'énoncé en PUISQUE vient justifier la proposition qui est à sa gauche, à savoir “les ponts ne sont pas rompus”, ce qui exclut toute possibilité de rhétorique à l'intérieur de la proposition justificative (on ne pourrait avoir justification si, entre autres, la date et le lieu n'étaient déjà donnés comme connus !).

Voici un dernier exemple pour montrer la différence de traitement de l'axe rhétorique/thématisatique dans les deux langues :

- (34 a) Bientôt ils mangeront dans la même assiette.
(A propos d'un chien et d'un chat que l'on essaie de faire cohabiter.)
(34 b) *They will be eating out of the same plate soon.*

4.6. Grammaire contrastive : l'opposition des phases au plan verbal dans quelques langues

4.6.1. Anglais

La forme dite progressive des grammaires pré-linguistiques

Le lecteur qui a une expérience scolaire de l'anglais se sentira ici en terrain connu. En effet, la forme dite “progressive” occupe dans la grammaire traditionnelle de l'anglais une place considérable (son influence néfaste sur le plan de l'apprentissage est, elle aussi, hélas, considérable !). De quoi s'agit-il ?

Pour la tradition, un verbe “se met à la forme progressive” lorsqu'on veut exprimer que “l'action” n'est pas achevée, qu'elle est, était, sera en train de se dérouler et qu'elle emporte avec elle une certaine durée. Les exemples qui vont

6. Pour plus de détails sur le statut et le rôle de PUISQUE voir le dossier 12.

suivre illustrent bien et la valeur attribuée à la "forme progressive" et l'opposition entre cette forme et la forme dite "simple" : on remarquera en passant l'inconséquence de la terminologie, car à "forme simple" on aurait dû opposer "forme composée" (certains ont d'ailleurs parlé de forme périphrastique, ce qui n'était pas si mal). Voici les exemples annoncés :

- (1) *I was having lunch when he phoned.*
- (1') J'étais en train de prendre mon petit déjeuner lorsqu'il m'a téléphoné.
- (2) *I was digging my garden when the storm broke out.*
- (2') J'étais en train de bêcher (je bêchais) mon jardin lorsque l'orage éclata.

A première vue, on a l'impression que "l'explication" avancée correspond bien aux faits du monde : d'un côté, l'action de déjeuner ou de bêcher était en cours; de l'autre, une action soudaine vient se placer à l'intérieur du déroulement de la première : le téléphone a sonné / l'orage éclata (a éclaté) :

déjeuner	le téléphone a sonné / l'orage a éclaté
bêcher	

Cette "explication" appartient à une conception de la grammaire que l'on peut aujourd'hui qualifier de chosiste puisqu'elle confond (sans s'en rendre compte) la langue (les mécanismes en jeu, les phrases et les problèmes que posent leur production) et le monde (l'accent mis le mot "action" dans la quasi-totalité des manuels en dit long sur cette confusion). En grammaire, il y a des opérations de langue, c'est dans la vie, dans le monde extralinguistique, qu'il y a des actions !

Pour les francophones, la confusion signalée ci-dessus — fondamentale, (on en a déjà beaucoup parlé dans les dossiers précédents et ce n'est pas fini !) — a encore été renforcée par une équation à l'allure inoffensive :

$$\begin{array}{ccc} \text{forme progressive} & = & \text{en train de} \\ (\text{BE+ING}) & & \end{array}$$

(Voir *supra* nos traductions : j'étais en train de déjeuner / de bêcher ...)

Pour commencer "être en train de" n'est pas toujours possible comme traduction de BE+ING :

- (3) *I am taking my umbrella, because the weatherman was rather pessimistic this morning.*
- (3') Je prends mon parapluie, parce que Monsieur Météo était plutôt pessimiste ce matin.
- (3'') n'est absolument pas acceptable dans ce contexte :
 - * Je suis en train de prendre mon parapluie, parce que ...

Quant au caractère non achevé, duratif de la fameuse forme progressive, il nous rappelle la définition de l'imparfait français telle que nous la donne la grammaire scolaire. Nous avons vu ce qu'il fallait en penser : eh bien, il en va de même pour BE+ING⁷. Voici quelques contre-exemples qui parleront d'eux-

7. Cf. ADAMCZEWSKI H., BE + ING dans la grammaire de l'anglais contemporain, Thèse d'état, 1986, 739 pages.

mêmes :

- (4) A — *Pardon ?*
B — *I am asking you if there is anything the matter.*
- (4') A — Comment ?
B — Je te demande s'il y a quelque chose qui ne va pas.
- (5) *You are forgetting your manners (your lighter).*
- (5') mot à mot : Tu oublies tes (bonnes !) manières, c'est-à-dire : Tu te conduis mal. Avec le complément *lighter*, une traduction beaucoup plus proche du français est possible : tu oublies ton briquet.
- (6) *You will be forgetting your name next !*
- (6') Tu oublieras ton nom la prochaine fois ! ou, mieux : Tu finiras par oublier comment tu t'appelles ! (On devine le contexte.)
- (7) *You will be losing your head again if you aren't careful.*
- (7') Tu perdras la tête une fois de plus si tu ne fais pas attention.
- (8) *Your young man has been ringing you up.*
- (8') Il y a ton jeune homme qui t'a téléphoné.

Après avoir montré que le marqueur *BE+ING* ne signalait nullement “la durée de l’action”, on veut démontrer maintenant que la réciproque est fausse elle aussi. En effet, la durée ne fait pas automatiquement appel à la “forme progressive” (un seul exemple pour ne pas alourdir outre mesure l’exposé) :

- (9) *He chose the right-hand door, listened for a time, then turned the handle.
Inch by inch he opened the door and stepped inside.*
- (9') Centimètre par centimètre il ouvrit la porte et entra dans la pièce.

(Ici, *he was opening the door* serait agrammatical, de même que “ouvrait la porte” dans la phrase française correspondante). Cet exemple nous rappelle ce que nous disions à propos du passé simple dans : La reine Victoria régna sur l’empire britannique pendant plus d’un demi-siècle.

On ne peut pas passer sous silence un autre contresens de “l’explication” par la forme progressive : il est dit ici et là qu’on emploie cette forme “lorsque l’action a lieu au moment où l’on parle”, ce qui est tout à fait inexact comme le montrent à l’évidence les énoncés suivants où l’on n’a pas le choix :

- (10) *I promise to come.*
- (10') Je promets de venir.
- (11) *I apologize.*
- (11') Je m’excuse.
- (12) *I drink to you, Peter.*
- (12') Je bois à ta santé, Pierre.

(Les énoncés (10), (11) et (12) sont des énoncés performatifs où “dire” et “faire” ne font qu’un.)

BE+ING et la théorie des phases

La construction en *BE+ING* est en fait une manifestation de la phase 2 dans la grammaire de l’anglais. Il suffira au lecteur de se référer à ce qui a été dit de *TO/-ING* dans le dossier sur À/DE :

- Phase 1 : *TO* (dans V1 *TO* V2),
- Phase 2 : *-ING* (dans V1 V2-*ING*).

-ING signale la phase 2, ce qui veut dire que l'on n'en est plus au choix de l'item verbal comme en phase 1. Ce stade est dépassé car, pour des raisons contextuelles ou situationnelles, on dispose déjà de l'item verbal (d'où le statut thématique). De plus, *-ING* ne porte pas sur le seul verbe comme l'a cru la grammaire descriptive : il porte sur le groupe verbal tout entier (cf. le groupe verbal complexe de l'imparfait français : en fait, l'idée nous est d'abord venue en anglais !). On retrouve les schémas ternaire et binaire qui ont été avancés pour rendre compte de la distinction passé simple/imparfait.

1 —	<i>Peter</i>	—	<i>washed</i>	—	<i>his car.</i>
1		2		3	
S		V		O	
2 —	<i>Peter</i>	—	<i>was</i>	—	<i>washing-his-car (when I arrived).</i>
1		BE		2	
S			(V+O)		

Notre analyse va rendre compte de tous les emplois de *BE+ING*. Même la cohorte des verbes soi-disant rebelles à la forme progressive va recevoir une explication rationnelle. Bien entendu, il faudra se débarrasser, pour les lecteurs qui ont subi cette grammaire-là, des pseudo-explications du genre “les verbes de perception ne peuvent pas se mettre à la forme progressive” quitte à retourner l’argument pour dire que *hear* et *see* ne peuvent accepter le marqueur *BE+ING* ... parce qu’ils sont ... des verbes de perception ! bel exemple de circularité qui a dû surprendre des générations d’élèves ou d’étudiants d’anglais. Or, les faits de l’anglais (et l’on a raison de dire que les faits sont têtus !) prouvent que *see* et *hear* s’emploient très normalement à la fameuse forme mais dans des conditions de production qui n’avaient absolument pas été soupçonnées. Voici deux illustrations de cet emploi :

- (13) *He was seeing a real war for the first time.*
- (13') Il voyait pour la première fois le vrai visage de la guerre.
(On laisse le soin au lecteur d’imaginer le contexte.)
- (14) *Am I really hearing what you are saying ?*
- (14') Mot à mot : Est-ce que j’entends réellement ce que vous dites ?: Dois-je en croire mes oreilles ?

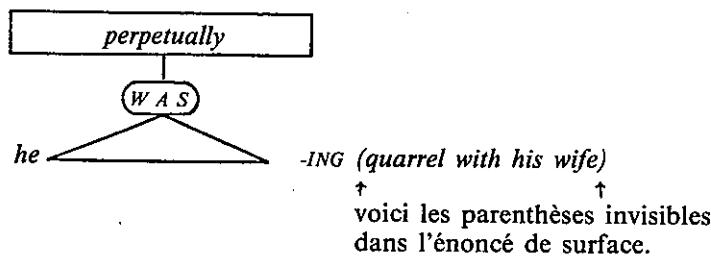
A ceux qui ont mis en avant “la durée limitée” (*limited duration* chez W.F. Twaddell ou Martin Joos)⁸, on offrira les énoncés suivants qui sont autant de contre-exemples :

- (15) *I'm continually forgetting people's names.*
- (15') J’oublie tout le temps le nom des gens.
- (16) *He was perpetually quarrelling with his wife.*
- (16') Il n’arrêtait pas de se chamailler avec sa femme.
- (17) *This child is always knowing something she isn't supposed to !*
- (17') Mot à mot : Cette enfant sait toujours des choses qu’elle n’est pas supposée savoir : Cette gamine en sait toujours très long sur des sujets qui ne sont pas de son âge !

Les énoncés ci-dessus exhibent à fleur de langue le fonctionnement binaire des phrases en *BE+ING* : la phase 2 est ici visible en surface ou encore : les

8. Il s’agit de deux grammairiens américains dont l’apport est loin d’être négligeable.

parenthèses invisibles que nous postulons autour du groupe verbal complexe sont perceptibles à l'œil nu, ce qui n'est pas si fréquent dans les langues. Voici l'analyse derrière les trois énoncés ci-dessus :



Quant à l'énoncé (18), énoncé extraordinaire qui a causé bien du souci à des linguistes mondialement connus⁹, il met en scène le verbe récalcitrant par excellence à la forme *BE+ING*, à savoir *know*, sous l'aspect *is knowing* ! C'est parce que notre schéma ci-dessus est correct que l'énoncé (18) peut exister !

Qui dit phase 2 dit anaphore (soit contextuelle, soit situationnelle). Voici pour terminer un exemple qui illustre bien ce principe de fonctionnement :

- (18) *When a girl of twenty marries a man close to eighty, is is obvious that she is marrying him for money* (Agatha Christie).
- (18') Quand une fille de vingt ans se marie avec un homme qui en a presque quatre-vingts, il est évident qu'elle se marie avec lui pour son argent.
(Nous sommes resté volontairement près du texte anglais.)

Note de grammaire contrastive franco-anglaise

Le marqueur *BE+ING* n'est pas la seule façon de "rendre" un imparfait français. Signalons pour être complet que l'imparfait dit d'habitude sera traduit par un modal anglais. Exemple :

Tous les dimanches, ils déjeunaient au restaurant.
 { Every Sunday } they would have lunch in a restaurant.
 { On Sundays }

L'énoncé * *Every Sunday they were having lunch in a restaurant* est agrammatical.

L'emploi du modal *WILL* est d'une logique parfaite car la valeur centrale de *WILL/WOULD* est justement d'exprimer la conformité, la concordance entre sujet et prédicat. On trouvera un écho de la preuve de ce fonctionnement dans des énoncés tels que les suivants, trop longtemps considérés comme idiomatiques, c'est-à-dire, au fond, non susceptibles d'explication.

Boys will be boys.

On ne peut changer la nature : les garçons, c'est des garçons.

Iron will rust.

Le fer, ça rouille — on n'y peut rien, c'est comme ça.

Accidents will happen.

On n'est jamais à l'abri des accidents, ça arrive immanquablement.

9. Eric Buyssens et F.R. Palmer.

La tradition grammaticale a parlé, à tort, de forme fréquentative pour cette valeur de *WILL/WOULD*. Il n'en est rien et dans l'énoncé proposé comme point de départ c'est *every sunday (on sundays)* qui exprimait la fréquence.

On ne peut décidément pas décrire une langue si l'on ne cherche pas au préalable à l'expliquer !

4.6.2. *La solution romane : italien et espagnol*

“Un agneau allait se désaltérant...” : la formule n'a pas eu de suite en français. En revanche les sœurs latines ont bel et bien inventé une construction qui est parallèle à celle de l'anglais et qui fonctionne grossso modo selon les mêmes principes.

Italien

La construction est la suivante :

S T A R E + V-ando (-endo)

Note. *STARE* n'est pas l'opérateur ÊTRE (qui est *ESSERE*) mais il appartient à la même famille; que l'on pense à la racine de l'imparfait français : “était” !). Voici quelques exemples d'emploi de cette construction périphrastique :

- (1) *Sto cercando un appartamento in Roma.*
- (1') Je cherche un appartement à Rome.
- (1'') *I am looking for a flat.*
- (2) *Che cosa sta facendo ?*
- (2') Qu'est-ce que vous faites (êtes en train de faire) ?
- (2'') *What are you doing ?*
- (3) *Sto guardando la television.*
- (3') Je regarde la télévision.
- (3'') *I am watching television.*
- (4) *Stanno discutendo già da tre ore.*
- (4') Ils discutent depuis trois heures.
- (4'') *They have been discussing for three hours.*

Espagnol

La construction qui nous intéresse se présente ici sous la forme :

E S T A R + V-ando (-endo)

L'espagnol a cette originalité intéressante de disposer de deux opérateurs ÊTRE (l'italien aussi, on vient de le voir mais l'alternance n'y a pas la systématicité de l'espagnol. Le français aussi a deux verbes ÊTRE puisque “fut” s'oppose à “était”, mais cela ne se produit de façon aussi évidente qu'outre-Pyrénées.)

Les deux verbes ÊTRE de l'espagnol sont *S E R* et *E S T A R*. On dit de *S E R* qu'il s'emploie lorsqu'il s'agit d'exprimer une propriété permanente du sujet grammatical :

Soy Frances. (Je suis français.)

Soy madrileño. (Je suis Madrilène.)
Soy así. (je suis comme ça.)

Quant à *ESTAR*, il s'emploie dans le cas de propriété contingentes, non liées à la nature du sujet :

Estoy cansado. (Je suis fatigué.)
Estoy seguro. (Je suis sûr.)
Estoy en Madrid. (Je suis à Madrid.)

C'est tout naturellement *ESTAR* qui va servir de pivot à la construction périphrastique typique de la phase 2. Exemple d'emploi :

- (1) *Que estás haciendo ?* (*hacer* = faire; penser à *facere* !)
- (1') Qu'est-ce que vous faites ?
- (1'') *What are you doing ?*
- (2) *Estaba muriéndome de hambre.*
- (2') Je mourais de faim.
- (2'') *I was dying of hunger.*
- (3) *Cuanto tiempo que estás usted aprendiendo el español ?*
- (3') Cela fait combien de temps que vous apprenez l'espagnol ?
- (3'') *How long have you been learning spanish ?*

Le microsystème *SER/ESTAR* permet des jeux stylistiques extrêmement intéressants :

- (4) *Este coche es viejo, pero está como nuevo.*
- (4') Cette voiture est vieille mais elle est comme neuve.
- (5) *Eres rico / estas rico.*
- (5') Belle paire minimale ! "tu es riche" (*eres*) sera opposé à "te voilà riche" (*estas*).

4.6.3. *La solution slave : polonais et russe*

Les aspects perfectif et imperfectif

Quand on parle d'aspect en grammaire, on pense quasi-automatiquement aux langues slaves, alors que bien d'autres langues : le grec ancien, l'hébreu, l'arabe voire le chinois, pour ne citer que quelques cas, connaissent le phénomène. Dernièrement, la catégorie "aspect" a aussi été importée en français et en anglais notamment. C'est ainsi qu'en français la distinction passé simple/imparfait est maintenant présentée comme une distinction aspectuelle. Il en va de même en anglais où d'aucuns parlent d'aspect progressif pour la construction remarquable *BE+ING*. Nous ne pensons pas qu'un simple changement d'étiquette puisse expliquer quelque phénomène que ce soit : l'aspect progressif continue de recouvrir les vieilles conceptions de l'action inachevée ou durative ! Ceci étant dit, il n'est pas mauvais de s'informer pour mieux comprendre l'importance des enjeux. C'est pourquoi on se propose une rapide incursion dans les langues slaves pour mieux saisir de quoi il retourne quand on emploie un terme comme "aspect".

L'originalité des langues slaves réside dans le fait que le verbe présente des formes aspectuelles différentes dès le lexique : tous les dictionnaires, qu'ils soient monolingues ou bilingues précisent si le verbe appartient à l'aspect perfectif (en gros : achevé, accompli) ou à l'aspect imperfectif (non achevé, duratif, itératif).

Voici des exemples polonais pour éclairer votre lanterne. Au verbe français “écrire” correspondent (au moins) deux verbes polonais, notés dans le dictionnaire comme suit.

Écrire : *pisać* (imperfectif)
napisać (perfectif)

Prenons d'autres exemples.

Lire : *czytać* (imperfectif)
przeczytać (perfectif)
 Prendre : *brać* (imperfectif)
wziąć (perfectif)

Il en va de même en russe, tchèque, bulgare ou serbocroate, c'est-à-dire, comme on peut le constater, pour un beau paquet de langues européennes.

On aura compris que les définitions des deux aspects que nous avons rappelées plus haut rejoignent celles que la tradition a attribuées au passé simple, à l'imparfait ou à la forme dite progressive en anglais. Nous allons garder cette terminologie encore un petit moment, le temps d'exposer les différences entre le fonctionnement des aspects slaves et celui des formes verbales françaises ou anglaises correspondantes.

Les temps grammaticaux (peu nombreux en polonais et en russe notamment) s'organisent autour de la distinction aspectuelle. C'est ainsi que l'infinitif imperfectif servira à construire les formes qui correspondent au présent et à l'imparfait français :

Imperfectif	<i>pisać</i>	présent passé	<i>piszę</i> <i>pisałem</i> (masc.) <i>pisałam</i> (fem.)	j'écris j'écrivais
Perfectif	<i>napisać</i>	présent-futur passé	<i>napiszę</i> <i>napisałem</i> <i>napisałam</i>	j'écrirai j'écrivis j'ai écrit

La comparaison des deux systèmes ne manque pas d'intérêt : on voit que l'équivalent de “j'écrivais” (*pisałem*) a été “choisi” dès le dictionnaire où il fallait trancher entre *pisać* et *napisać* (un peu comme “il était” en français qui provient d'une racine latine *stare* et non pas *esse* (être)). Il appartient au slavisant de mettre en mémoire les paires de formes qui lui serviront selon les besoins du discours, bref selon l'intention de communication.

L'aspect slave, notre point de vue

Pour nous, le lecteur l'aura déjà compris, les définitions fondées sur l'achèvement ou le non-achèvement de l’“action”, etc., ne rendent pas compte de façon fiable des mécanismes en jeu. Nous n'insisterons pas davantage.

Les verbes dits perfectifs sont en fait des verbes de phase 1 et les verbes dits imperfectifs sont, eux, des verbes de phase 2. Il s'agit donc du même phénomène qu'en français, anglais, italien ou espagnol, à ceci près, comme nous venons de le signaler, que la partition des verbes s'opère dès le lexique, c'est-à-dire (la précision est capitale) dès la genèse de ces verbes.

Prenons le russe et le polonais, et commentons quelques exemples. Commençons par le polonais.

(1) *Wstań, bo dziesiąta godzina. Dalej, wstawaj !*

(1') Lève-toi, parce qu'il est dix heures. Allez, lève-toi (mais lève-toi donc !)

L'opposition perfectif/imperfectif n'est pas en mesure de rendre compte des deux formes successives du verbe "se lever" :

- perfectif *wstać* (pour nous verbe rhématique),
- imperfectif *wstawać* (pour nous verbe thématique).

Notre approche permet d'expliquer sans problème la reprise de *wstań* par *wstawaj* !

Faute de disposer d'une distinction de phase au niveau de l'infinitif de chaque verbe du dictionnaire, le français fait usage de l'opérateur DONC dont la valeur centrale est précisément le marquage de la reprise (voir par exemple, pour s'en convaincre très vite, la façon dont sont présentées les nouvelles à la radio : après avoir annoncé la hausse du prix de l'essence dans son résumé des nouvelles, le speaker se verra tout naturellement contraint d'ajouter DONC lorsqu'il passera au détail des nouvelles et il dira donc : "L'essence va donc augmenter de dix centimes à partir de 0 heure").

(2) *Otwórz ! / Nie otwieraj !*

(2') Ouvre ! / N'ouvre pas !

perfectif *otworzyć* / imperfectif *otwierać*

Le passage à l'imperfectif à la forme négative a toujours été mystérieux dans les grammaires du polonais et du russe : aussi se contente-t-on de signaler la chose sans l'expliquer. Pour nous il n'est pas seulement normal mais nécessaire car d'une logique implacable : dans les langues qui disposent d'une série de verbes thématiques, il est naturel que la négation ou plus exactement le négateur porte sur la forme de phase 2, c'est-à-dire la forme présupposée. On aura de même :

Proszę nie otwierać okna !

N'ouvrez pas la fenêtre, s'il vous plaît !

alors que * *Proszę nie otworzyć okna* est agrammatical.

(3) *Nie można udowodnić smaku chleba, choć i nie ma potrzeby udowadniać.*

(3') On ne peut pas prouver le goût du pain, il faut dire aussi qu'il n'est point besoin de le prouver.

On a fait ressortir les deux verbes "prouver" : *udowodnić* (rhématique) et *udowadniać* (thématique). Cette fois, c'est une belle successivité que nous avons en surface : on peut dire qu'ici le syntagme (c'est-à-dire la chaîne) exhibe le système !

En outre, si l'on observe bien la structure phonologique des deux verbes, on voit que le verbe thématique présente deux voyelles : /a/ à la place des /o/ et /i/ de la forme perfective. On pourrait montrer qu'il s'agit d'un marquage systématique, puisqu'on a les paires suivantes :

- *mówić / mawiać* (parler),
- *rzucić / rzuciąć* (jeter),
- *ruszyć / ruszać* (bouger),
- *zaprosić / zapraszać* (inviter),
- etc.

La voyelle /a/ est donc un indice de thématique qui ne trompe pas. Beau système, n'est-ce-pas ?

Considérons maintenant quelques exemples russes.

- (4) *Vyjdite otsjuda ! Vyxodite !*
- (4') Sortez d'ici ! Sortez donc !

Ces formes sont strictement parallèles aux formes polonaises examinées en (1). Ici aussi c'est DONC qui sauve la situation en français.

- (5) A — *Ty polucil pismo ?*
B — *Kakoje pismo ? Ja nikakovo pisma nie polucal.*
- (5') A — Tu as reçu une lettre ?
B — Quelle lettre ? Je n'ai reçu aucune lettre !

Le verbe *polucit'* est repris par le verbe de phase 2 *polucat'*, où l'on retrouve l'iconicité des voyelles signalée pour le polonais à propos de l'exemple (3).

- (6) *Kto opjat otkryval okno ?*
(6') Qui est-ce qui a (encore) ouvert cette fenêtre ?

Ici les anglicistes vont se sentir en pays de connaissance, puisqu'on a en anglais une construction analogue :

- (6'') *Who has been opening the window ?*

La situation d'énonciation est ici la suivante : la fenêtre est fermée, mais il fait froid dans la chambre de sorte que le locuteur est sûr que quelqu'un a dû ouvrir la fenêtre. La traduction du russe comme celle de l'anglais mériterait une traduction forte, du type : Quel est le ... qui a ouvert la fenêtre ? On a noté que *otkryvat'* était un verbe de phase 2, tout comme le verbe anglais *open* : ici *open-ing*. La question que l'on peut se poser est la suivante : comment a-t-on pu pendant si longtemps parler de progressif (anglais) ou d'imperfectif duratif (russe et les autres langues slaves) face à des énoncés de ce genre, qui ne pouvaient qu'être tétralogiques (anormaux) pour cette façon de concevoir les choses ?

- (7) *Nie soyjetuju vam vypisyvat' etu gazetu, ved vy ysegda možete wzjat' jejo u menja, možete brat' jejo, jesli xotite, každyj den'.*
- (7') Je ne vous conseille pas de vous abonner à ce journal, puisque vous pouvez le prendre chez moi, vous pouvez le prendre, si vous le désirez, tous les jours.

Le verbe français "prendre" est rendu une première fois par *vzjat'* (verbe rhématique) puis par *brat'*, qui est son correspondant thématique. Non seulement *brat'* reprend *vzjat'* mais c'est la seule forme correcte avec un itérateur comme "tous les jours". L'itération oriente tout à fait normalement le verbe vers sa forme thématique (phase 2). Mais il ne faudrait pas croire que *brat'* est réservé aux situations itératives. Qu'on en juge :

- (8) Russe : *Ty bral lekarstvo ?* Polonais : *Ty brałeś lekarstwo ?*
(8') Tu as pris ton médicament ? (parce que je vois le flacon devant toi.)

Ici la glose est tout simplement : y a-t-il eu relation (toi/prendre médicament) ?

Le lecteur a pu se rendre compte par lui-même de la simplicité des mécanismes en jeu. Mais on ne pourra atteindre cette simplicité que par un effort d'abstraction certain. Le plus difficile est sans doute de désencombrer sa mémoire des pseudo-règles de la grammaire traditionnelle.

Dossier 5

La géométrie des temps et des modes

OBJECTIFS

- Réexaminer d'un œil critique le système des temps et des modes dans la grammaire du français. Se poser le problème du nombre de temps grammaticaux ne doit pas apparaître comme une discussion sur le sexe des anges. Il y va de la compréhension de l'organisation générale du domaine du verbe, organisation à laquelle nous faisons appel non consciemment à chaque fois que nous nous trouvons en situation d'énonciateur, d'auditeur ou de lecteur. Mais il y a plus. Qu'il le veuille ou non, tout apprenant d'une autre langue vivante sera immuablement amené à faire des comparaisons, des rapprochements avec sa langue maternelle. La plupart du temps, la confrontation ne se passe pas bien. Pour prendre un exemple en anglais (puisque 90 % des élèves du secondaire étudient la langue de Shakespeare !), un énoncé tel que :

How long have you been learning English ?

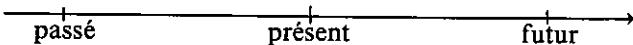
Depuis combien de temps apprenez-vous l'anglais ?

restera à jamais une énigme pour les apprenants, même s'ils parviennent à créer un lien (qui ne pourra être qu'artificiel !) entre les deux énoncés.

- Faire apparaître de façon nette la distinction fondamentale entre le temps chronologique (le temps qui passe ... souvent trop vite) et les temps grammaticaux. Ensuite, dans un deuxième temps, faire la part du temporel, de l'aspectuel (à définir lui-même) et du modal.
- Comparer l'organisation des temps, des modes et de l'aspect dans quelques langues, pour mieux saisir cette organisation dans notre L1 (le problème de l'aspect a déjà été longuement évoqué dans le dossier sur Passé Simple/Imparfait).

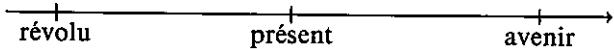
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

On partira de la constatation suivante, accessible à tous (encore que la querelle des anciens et des modernes à ce sujet ne soit pas tout à fait close !) : la plupart des manuels d'anglais disent aujourd'hui que l'anglais dispose de 2 temps grammaticaux : le présent et le préterit (le passé). De façon très intéressante pour notre propos, l'anglais possède deux mots différents pour "temps" : il y a *time*, pour le temps chronologique, et *tense*, pour le temps grammatical. L'anglais présente donc, avons-nous dit, 2 temps grammaticaux, 2 *tenses*. Pour l'élève ou l'étudiant francophone, c'est un choc : comment ? deux temps seulement, alors que le français en compte 16 ! Comment est-ce possible, alors que l'intuition de tout un chacun le pousse à diviser la ligne du temps (chronologique !) en 3 parties ?



Au vu de cette ligne universelle du temps, il pourrait sembler que 3 temps soient un minimum ! Pourquoi l'anglais serait-il privé de futur ? Et le fameux *present perfect* (présent de parfait, c'est-à-dire en gros notre passé composé ; on voit déjà que la terminologie ne nous aide pas !), pourquoi n'entre-t-il pas en compte dans le calcul des "temps" ?

La ligne du temps ci-dessus est fallacieuse : elle permet de visualiser tant bien que mal le temps chronologique (notre idée du temps qui passe), mais ne peut en aucun cas préjuger de l'existence de tel ou tel temps grammatical (*tense*) dans une langue donnée. Les termes même utilisés par les grammairiens prêtent à confusion : on met hélas la même étiquette présent / passé / futur et sur des tranches de temps chronologique (*time*) et sur des entités grammaticales morphologiquement marquées comme les temps grammaticaux (*tenses*) — ces derniers étant d'ailleurs très souvent ramenés dans l'esprit de beaucoup à des formes de conjugaison. D'aucuns ont proposé de corriger la confusion terminologique signalée plus haut et de remplacer, au plan chronologique, présent par actuel, passé par révolu et futur par avenir.



On aurait ainsi des formes de présent pour exprimer l'actuel (le moment de l'énonciation en gros, le moment de parole), le révolu (les différents passés) et l'avenir (les constructions dont dispose une langue pour exprimer l'àvenir : il partira, il va partir, il est sur le point de partir, etc.). Ceci permet déjà de mieux comprendre qu'une langue, bien que n'ayant pas de temps grammatical "futur" (c'est le cas de l'anglais) puisse disposer de nombreuses façons de faire référence à ce qui n'est pas encore.

Le problème est donc réel : d'ailleurs les querelles terminologiques sont la preuve que rien n'est évident dans ce domaine, que tout dépend du regard du linguiste (et ce qui est vrai ici pour le domaine des temps est vrai pour tous les problèmes de grammaire, on a déjà pu s'en rendre compte !). On va maintenant entrer dans le vif du sujet et dans un premier temps examiner les 16 temps de la grammaire scolaire. Ce sera une base de départ pour la discussion qui suivra.

5.1. Les seize temps de la grammaire scolaire

Comme on sait, les temps étaient répartis dans quatre modes, chacun regroupant un certain nombre de tiroirs-temps :

Indicatif		Conditionnel	
<i>temps simples</i>	<i>temps composés</i>	<i>temps simple</i>	<i>temps composés</i>
présent	passé composé	présent	passé 1 ^{re} forme
imparfait	plus-que-parfait		passé 2 ^e forme ¹
passé simple	passé antérieur		
futur	futur antérieur		

Impératif		Subjonctif	
<i>temps simple</i>	<i>temps composé</i>	<i>temps simples</i>	<i>temps composés</i>
présent	passé	présent	passé
		imparfait	plus-que-parfait ¹

5.2. Les modes

Le système des modes du français présente une opposition fondamentale : indicatif *versus* subjonctif. En gros (nous y reviendrons), l'indicatif est lié à l'assertion, c'est-à-dire qu'il manifeste la conformité au réel. Ce mode permet d'affirmer ce qui est ou a été (on voit que le futur est déjà du ressort de la modalisation, de l'appréciation subjective). Le mode subjonctif se situe hors-assertion, c'est là sa raison d'être alors que les grammaires descriptives ne nous donnent que des listes d'emplois opaques : verbes de volonté, de désir, de doute, etc., (c'est pourquoi ces grammaires ont été qualifiées de taxinomiques). Dans le cas du subjonctif, l'assertion ou une modalité de l'assertion se trouve ailleurs, généralement dans la majeure qui introduit la proposition en QUE :

- indicatif : il fait beau,
- subjonctif : je souhaite qu'il fasse beau.
pourvu

(Modalisation : prise de position de l'énonciateur.)

Et les autres modes ? Le conditionnel a un statut douteux : dans bon nombre de présentations récentes, Gustave Guillaume obtient gain de cause (vingt cinq ans après sa mort !), lui pour qui le conditionnel est un temps grammatical en français : ce temps, il l'appelle futur hypothétique, ce qui est tout à fait juste (par exemple : Maradona rejoindrait l'O.M. en 1990). On en dira davantage *infra*. Reste l'impératif, mode de l'injonction, du commandement ou de la prière. Comme on le voit, c'est plus une modalité qu'un mode à part entière (pour certains, dont Gustave Guillaume déjà cité, l'impératif n'est ni un mode ni un

1. Le conditionnel passé 2^e forme est en fait identique au plus-que-parfait du subjonctif.

temps). Nous restons donc avec deux modes bien typés : l'indicatif et le subjonctif.

5.3. Les temps simples

La dénomination "simples" fait référence au fait patent que ces formes ne comportent pas d'auxiliaire. En français, le statut de 2 des 4 temps simples de la grammaire scolaire, le passé simple et l'imparfait, est très particulier ne serait-ce que parce qu'ils couvrent tous les deux la même tranche de temps (la même époque) : le passé (le révolu) avec, nous l'avons vu, pour ce qui est de l'imparfait des valeurs non liées au temps chronologique (sans vous, il se noyait ; si j'étais riche, etc.). Nous avons rendu compte de la distinction passé simple/imparfait en faisant appel à un système de phases qui oppose le statut rhématique d'une relation prédicative au statut thématique. Se pose alors de façon aiguë le problème d'une définition adéquate du "tiroir" temps grammatical (l'anglais *tense*). Un temps grammatical est, au sens strict, une relation entre le moment de l'énonciation (généralement l'actuel, le présent de parole) et le moment où s'est produit l'événement extralinguistique que l'on rapporte. Très bien. Mais il arrive, nous le savons, que ce que l'on rapporte n'est pas un événement extralinguistique mais un événement langagier, métalinguistique, c'est-à-dire une opération de mise en relation, bref, une opération de prédication : c'est ce que montre l'énoncé ci-après :

(1) C'était la première fois qu'il voyait New York.

La glose métalinguistique de cet énoncé est la suivante : c'était la première fois qu'il y avait relation entre "il" et "voir-New York". L'énoncé (2), à savoir :

(2) Il vit New York pour la première fois en 1981.

nous offre l'exemple d'un temps grammatical véritable : la relation entre le moment de parole (1990) et le moment de l'événement (1981) y est on ne peut plus nette.

Remarque. L'allemand n'a qu'une seule forme de passé. L'opposition de phases qui existe en français, en anglais et dans les langues slaves ne s'y manifeste pas en surface de façon explicite (absence de marqueur).

Le statut du présent français est double, avons-nous dit dans le dossier sur le passé simple et l'imparfait : là non plus le système de phases ne trouve pas d'expression de surface (d'où les difficultés d'analyse et de passage à des langues qui font la distinction). Temps hybride donc.

5.3.1. Le futur

Une chose est sûre : le futur n'est pas un temps au même titre que le passé simple ou le présent puisqu'il n'a pas le pouvoir d'asserter (de dire le vrai). Certes, en français, la morphologie plaide en faveur d'un temps, ce qui n'est absolument pas le cas en anglais ou en allemand où il y a intervention d'un modal (*SHALL/WILL* ou *WERDEN*). Mais revenons à la morphologie du futur français :

je	chante-R-ai
tu	chante-R-as

il/elle	chante-R-a
nous	chante-R-ons
vous	chante-R-ez
ils/elles	chante-R-ont

Deux remarques s'imposent. La première est que le futur grammatical français est formé sur l'infinitif, forme virtuelle par excellence. Le -R- est ici un morphème² à part entière (même s'il n'est constitué que d'un seul phonème !), dont le signifié est justement le virtuel.

La seconde est que les 3 désinences du singulier sont tout simplement les 3 formes de l'opérateur AVOIR : j'ai, tu as, il/elle a. Il s'agit ici d'un opérateur AVOIR qui a atteint les limites de la grammaticalisation puisqu'il est devenu suffixe, une simple désinence de conjugaison (dans les langues indo-européennes, la désinence des formes verbales est très souvent un ancien opérateur ÊTRE ou AVOIR : le latin *amabo*, futur de *amare*, présente le suffixe *bo*, issu de la racine indo-européenne qui a donné *be* (être) en anglais, *ich bin* en allemand). "Je chanterai" peut donc se décomposer en :

chanter — ai
infinitif 1 ^{re} personne du singulier
de AVOIR

En d'autres termes, je chanterai = j'ai à chanter, construction que nous retrouvons en anglais sous la forme *I have to sing* que l'on traduit par : je dois chanter.

Par ailleurs, il faut attirer l'attention du lecteur sur un point que l'on passe généralement sous silence dans les grammaires : la morphologie du futur rappelle celle du passé simple (Gustave Guillaume avait insisté sur ce point il y a un demi-siècle !). Comparons :

<i>passé simple</i>	<i>futur</i>
je chant-ai	je chante-R-ai
tu chant-as	tu chante-R-as
il chant-a	il chante-R-a

Phonétiquement, la différence entre les deux temps réside dans le -R- du virtuel : /ʃate - ʃâtre/.

Cette iconicité (il s'agit comme on le sait d'une régularité systématique bien marquée en surface) est très révélatrice : passé et futur sont tous deux fondamentalement rhétmatiques (phase 1) dans notre optique, avec cette réserve, déjà exprimée dans le dossier 4) que le futur peut véhiculer une phase 2; rappelons l'énoncé : 900 millions de téléspectateurs verront le match (anglais : *will be seeing the match*).

Le futur n'est pas un temps grammatical *stricto sensu* — sa nature modale prédomine. C'est d'ailleurs là l'explication de la multiplicité des formes verbales exprimant l'avenir, face à la monosémie du révolu et du présent :

2. Le morphème est l'unité significative minimale (chat, très, -ait, -ra...) comme le phonème est l'unité phonologique minimale.

- (1) Le train 2344 à destination de Tourcoing partira de la voie 5...
- (2) Le train 2344 à destination de Tourcoing va partir. Attention à la fermeture des portières.
- (3) Il est sur le point de partir. Dépêchez-vous !

On voit le jeu subtil des formes et des effets de sens.

5.3.2. L'expression de l'avenir en anglais

Tous les linguistes sont d'accord pour dire que l'anglais n'a pas de futur au sens strict : il fait donc le plus souvent appel à des modalisateurs pour exprimer l'avenir (il faut prendre en compte l'emploi de formes du présent : je pars demain : *I leave tomorrow/I'm leaving tomorrow*). Le placage de la grammaire française sur l'anglais a causé et cause toujours, hélas, des dégâts dont la gravité échappe aux enseignants et aux élèves. Fort heureusement, on voit de moins en moins les paradigmes traditionnels :

<i>I shall go</i>	j' irai
<i>he/she/it will go</i>	il/elle ira
<i>we shall go</i>	nous irons
<i>you will go</i>	vous irez
<i>they will go</i>	ils/elles iront

Mais, nous dira-t-on, qu'y avait-il de si répréhensible ou de si scandaleux dans ce type de présentation ? Voici en quelques mots la réponse à cette question (que l'on nous pose ici et là depuis plus de vingt ans maintenant !).

SHALL et *WILL* ne peuvent être compris en anglais en dehors du système auquel ils appartiennent — le système modal. *SHALL* et *WILL* font partie des verbes modaux qui en anglais présentent une structure particulièrement "réussie" pourrait-on dire, c'est-à-dire d'une iconicité exemplaire (la tradition n'y a vu que les défauts de surface : bel exemple d'aveuglement dû à l'absence de réflexion théorique). Voici le carré des modaux à partir duquel il est possible de préciser les valeurs de tous les membres de la classe :

	Possible	Probable
Relation rhématische	<i>M A Y</i> /b/	<i>S H A L L</i> /d/
Relation thématique	<i>C A N</i> /p/	<i>W I L L</i> /t/

Quelques mots d'explication s'imposent (pour les détails les lecteurs consulteront *La Grammaire linguistique de l'anglais, op. cit.*). *SHALL* s'oppose à *WILL* comme *MAY* s'oppose à *CAN* (tout comme les consonnes /b,d/ s'opposent aux sourdes correspondantes /p,t/). *SHALL* et *MAY* sont sur le même plan car tous deux signalent des relations rhétoriques. Il en va de même pour *WILL* et *CAN* qui, eux,

manifestent des relations thématiques. Par ailleurs, ce qui distingue verticalement *MAY/CAN* de *SHALL/WILL*, c'est l'opposition possible/probable (qui régit l'opposition subjonctif/indicatif en français).

Prenons un exemple simple : le dicton anglais *iron will rust* (mot à mot : le fer *will* rouiller, qui donnera : le fer, ça rouille). Le sens global de cette petite phrase, c'est quelque chose comme : "c'est inévitable, c'est comme ça". C'est *WILL* qui signale que la relation prédicative (*iron/rust*) est une donnée thématique, d'où la signification signalée plus haut. Si l'on s'avisait de remplacer *WILL* par *SHALL*, on changerait le statut de la relation : *iron shall rust* signifie que je décide, que je décrète que le fer va rouiller à partir de maintenant !

Le lecteur commence à comprendre pourquoi on lui a appris que *SHALL* s'employait aux premières personnes du singulier et du pluriel et *WILL* aux autres personnes — sauf bien sûr effet stylistique du type : *He shall die !* (Il mourra !).

L'anglais tout comme le français possède de nombreuses façons de prédire l'avenir. En voici quelques-unes :

- The tube will be running again tomorrow after a three days'strike.*
Le métro roulera de nouveau demain après une grève de trois jours.
It is going to rain.
Il va pleuvoir.
George is about to retire.
Georges est sur le point de prendre sa retraite.
They are to marry in October.
Ils doivent se marier en octobre.
I leave tomorrow / I am leaving tomorrow.
Je pars demain. (Voir dossier 4.)

Et puisqu'il n'y a que 2 temps en tout et pour tout en anglais il n'y aura pas plus de conditionnel que de futur. *SHOULD* et *WOULD* fonctionneront ici aussi dans le rôle qui est le leur : celui de modalisateurs.

5.3.3. *Le futur en allemand*

L'allemand fait lui aussi appel à un opérateur de modalisation : *WERDEN*.

Nächste Woche werde ich nach Paris fahren.

La semaine prochaine, j'irai à Paris.

Au futur hypothétique (conditionnel) *WERDEN* devient *WÜRDE*.

L'allemand emploie beaucoup le présent pour faire référence à l'avenir, par exemple :

Morgen kommt er zurück.
Il revient demain.

5.3.4. *Le futur dans les langues slaves*

En polonais, c'est la forme du présent de l'aspect perfectif (donc des verbes que nous avons appelés rhétmatiques) qui correspond au futur français (ce n'est pas étonnant, puisque l'on a vu que le futur était de statut rhétmatique lui-aussi).

Prenons deux exemples : *przeczytać* (lire) et *pojechać* (aller — autrement qu'à pied).

Terez nie mam czasu. Przeczytam to po kolacji.
 Je n'ai pas le temps maintenant. Je le lirai après dîner.
Jak pojedziesz do Paryża, ni zapomnij o mojej książce.
 Quand tu iras à Paris, n'oublie pas mon livre.

Le futur de phase 2 fait appel au verbe ÊTRE : *BYĆ* :

14-go lipca 2089 Francuzi będą obchodzili trzechsetletnia rocznicę Rewolucji.
 Le 14 juillet 2089 les Français célébreront le tricentenaire de la Révolution.

En anglais, on aurait même une construction parallèle : *will be celebrating ...*

5.4. Les temps composés : de fausses fenêtres

Les temps composés de l'indicatif correspondent aux temps simples que nous avons étudiés.

- Le passé composé fait pendant au présent : j'ai marché / je marche.
- Le plus-que-parfait fait pendant à l'imparfait : j'avais marché / je marchais.
- Le passé antérieur fait pendant au passé simple : j'eus marché / je marchai.
- Le futur antérieur fait pendant au futur simple : j'aurai marché / je marcherai.

5.4.1. Problèmes de terminologie

Une première critique portera sur la terminologie (la métalangue). On aura noté 3 types d'étiquetage pour 4 tiroirs temporels.

— Le passé composé. Du point de vue du sens, il devrait être situé par rapport au passé simple : c'est d'ailleurs ce qu'implique l'étiquette même de passé composé ! On sait que les temps simples ne comportent qu'un seul élément verbal alors que les temps composés ont reçu ce nom parce qu'ils comptaient 2 éléments verbaux : l'auxiliaire (dans la terminologie scolaire) et le participe passé. Dans ces conditions, il eût fallu être conséquent et parler d'imparfait composé et de futur composé. Malheureusement, le passé antérieur ne peut être baptisé passé composé puisqu'il y en a déjà un ! Tout serait encore sauvable si le passé composé devenait le présent composé : proposition raisonnable si l'on songe que les 4 temps composés conjuguent l'auxiliaire-opérateur AVOIR (parfois ÊTRE) au présent, à l'imparfait, au passé simple et au futur simple. On proposera une solution à cet imbroglio impossible un peu plus loin.

— Le plus-que-parfait. Cette étiquette était peut-être recevable pour des grammairiens avertis nourris de latin, mais elle est totalement opaque et par conséquent antipédagogique pour les enfants de l'école élémentaire et même au-delà. On remarquera l'inconséquence d'une terminologie qui varie d'un temps composé à l'autre.

— Les passé et futur antérieurs. Ici, on passe d'un étiquetage basé sur la forme à une dénomination de type sémantique. Pourquoi compliquer la tâche des apprenants à ce point ?

5.4.2. *AVOIR opérateur de l'aspect parfait*

Des linguistes, et non des moindres (Guillaume, Benveniste) ont contesté la notion même de temps composé, mettant en avant que l'opérateur AVOIR jouait ici un rôle aspectuel à valeur d'accompli, de parfait.

Dans cette optique : "j'ai travaillé" est le présent de la forme aspectuelle "avoir travaillé"; Guillaume avait opposé l'aspect immanent de "travailler" (et de sa conjugaison aux temps dits simples) à l'aspect transcendant de "avoir travaillé". Cette intéressante et élégante proposition a pour heureuse conséquence la disparition de tous les temps composés, qui ne sont plus des temps si l'on sait y discerner le rôle de l'opérateur AVOIR (on parlera de l'alternance en français de AVOIR/ÊTRE dans un dossier ultérieur). Ces formes verbales se situent donc au plan aspectuel et non pas temporel : en un mot, le système commence enfin à devenir intelligible ! La métalangue devient claire et nette du même coup : "avoir marché" est donc promu au rang d'infinitif parfait et les 4 temps composés de la tradition deviennent :

- le présent de parfait : j'ai marché (présent de) "avoir marché",
- l'imparfait de parfait : j'avais marché,
- le passé de parfait : j'eus marché,
- le futur de parfait : j'aurai marché.

Notre analyse des formes du parfait

Soit l'énoncé "j'ai écrit une lettre" au présent de parfait. L'opération qui sous-tend ce type d'énoncé avec AVOIR est la suivante :

J' ai (je — passé révolu — écrire une lettre)

ce qui revient à dire que la phrase ci-dessus est une phrase complexe où un métaénoncé³ au passé révolu est porté au crédit du sujet grammatical par l'intermédiaire du localisateur AVOIR.

À force de parler d'auxiliaire (ceci vaut pour AVOIR mais aussi pour ÊTRE), la tradition a vidé ces outils grammaticaux de toute substance. Or il s'agit d'opérateurs remarquables dont le rôle métaopérationnel (grammatical au sens fort, révélateurs des opérations abstraites qui engendrent l'énoncé) dans les langues est absolument capital.

La fonction AVOIR (nous en parlerons en détail dans le dossier qui suit celui-ci), sa raison d'être, est ce que l'on vient de voir : la localisation dans le sujet grammatical d'une relation prédicative située dans l'antériorité du temps auquel est conjugué AVOIR (dans le cas de l'énoncé examiné, il s'agit du présent).

On constatera au passage que le temps de l'énoncé de droite (le méta-

3. Métaénoncé : renvoie à une construction syntaxique théorique. Cf. métaverbe dans le cas de "faire" causatif (faire réparer).

énoncé : je—passé—écrire une lettre) se retrouve, dans la phrase définitive, (après toutes les opérations) dans le participe passé “écrit”.

L'énoncé “J'ai déjà écrit trois lettres” montre que c'est bien de présent actuel qu'il s'agit : l'opérateur DÉJÀ nous installe en effet au moment de l'énonciation (DÉJÀ exprime un bilan). Mais que doit-on penser de “j'ai écrit dix lettres hier” ? En français, contrairement à l'anglais où la chose est strictement interdite par la grammaire, on peut employer le présent de parfait avec un adverbe de temps passé ! Tous les manuels de grammaire française signalent que le passé composé a pratiquement supplanté le passé simple, tout au moins en français oral. Au lieu de :

Hier soir, nous sortîmes vers dix heures du soir. Nous marchâmes le long des quais puis nous dinâmes dans un restaurant chinois.

nous avons en langue orale :

Hier soir, nous sommes sortis vers dix heures du soir. Nous avons marché le long des quais, puis nous avons diné dans un restaurant chinois.

Quelles sont les raisons de cette désaffection pour le passé simple ? Les raisons généralement invoquées sont d'ordre sociologique : le passé simple est froid et prétentieux alors que le présent de parfait est plus familier, plus direct; elles sont aussi d'ordre phonétique : on incrimine les finales du passé simple : -âmes et -âtes ou -îmes et -îtes en particulier. À notre avis, on peut avancer des raisons métalinguistiques : le passé simple est un passé de phase 1 avec ce qu'implique ce statut au plan du choix paradigmatic : c'est de là que lui vient son caractère un peu abrupt (on notera également ce trait au futur simple). Par ailleurs, le sujet grammatical y joue le rôle d'agent (d'acteur) dans le cas des verbes à sujet-agent, d'où le dynamisme du passé simple face par exemple au statisme de l'imparfait. Le parfait, lui, attire l'attention sur les conséquences de l'action plutôt que sur l'action elle-même — ce sont elles dont on crédite le sujet grammatical. Il y a donc entre le passé simple et le parfait une différence de statut considérable, qui a joué en faveur du parfait.

Notons les traductions anglaises des énoncés que l'on vient de discuter longuement :

- (1) *I have written a letter.*
- (2) *I have already written three letters.*
- (3) *I wrote ten letters yesterday.* (Prétérit obligatoire avec un adverbe de temps passé.)

En résumé, des 16 temps de jadis, il nous reste :

- à l'indicatif : le présent, le passé simple, l'imparfait (statut particulier), le futur simple et le futur hypothétique (qui est en fait une forme d'imparfait en -R-);
- au subjonctif : le présent et l'imparfait;
- à l'impératif : le présent.

On arrive péniblement à 8 tiroirs temporels. Si l'on applique de façon plus stricte ce que nous avons appris sur le rôle des phases, on aura à l'indicatif :

- le présent (pas de distinction de phase),
- le passé simple et le futur : phase 1,
- l'imparfait et l'ex-conditionnel : phase 2 des précédents;

ce qui nous laisse avec un seul temps à proprement parler ! Nous pensons néanmoins que garder les 8 temps dont il a été question ci-dessus n'est pas déraisonnable.

5.5. Grammaire contrastive : l'organisation des temps grammaticaux dans quelques langues

5.5.1. Anglais

Dans les grammaires traditionnelles, la situation était comparable à celle du français, plus incohérente encore peut-être. C'est que tous les temps que l'on peut imaginer, à commencer par présent, préterit, futur, *present perfect*, *pluperfect*, etc., se voyaient multipliés par deux du fait de l'existence du marqueur *BE+ING* "forme progressive" : on avait donc le présent simple et le présent continu, le préterit simple et le préterit continu, le futur simple et le futur continu. On avait même — ô ironie — le *present perfect simple* (!) et le *present perfect continuous* !

À l'heure actuelle, la presque totalité des auteurs de grammaire se trouvent d'accord pour dire que l'anglais compte 2 temps grammaticaux (*tenses*) et deux marqueurs aspectuels qui sont *BE+ING* et *HAVE+EN* (notation sténographique largement utilisée surtout depuis les travaux de Noam Chomsky : *-ING* est l'opérateur nominalisant bien connu et *-EN* est le symbole du participe passé, quelle que soit sa forme en langue : *opened*, *written*). Voici le tout présenté dans le diagramme ci-dessous :

Temps grammaticaux	Marqueurs aspectuels
Présent	<i>BE + ING</i>
Préterit	<i>HAVE + EN</i>

N.B. Nous avons montré que *-ING* était en fait un opérateur de phase 2. Cependant, nous considérons le tableau ci-dessus comme un progrès par rapport au chaos des anciennes présentations. Nous serions même prêt à transiger sur le terme "marqueur aspectuel" pour *BE+ING* à la condition bien sûr que l'aspect soit redéfini en termes de phase.

Quoiqu'il en soit, on aura relevé la belle économie (dans les deux sens du terme) de l'organisation aspecto-phaso-temporelle de l'anglais. Il y a encore comme on sait une quatrième dimension : les modaux.

Note. Certains grammairiens (l'Américain Twaddell par exemple) n'accordent qu'un seul temps grammatical à l'anglais contemporain : le préterit, le seul temps qui réponde à la définition et encore, puisque le préterit peut ne pas renvoyer à la sphère du passé révolu :

It is high time you sold that old car of yours.

Il est grand temps que vous vendiez votre vieille guimbarde.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Pour un autre linguiste américain (Langacker), l'anglais n'a pas de temps du tout ! Les distinctions seraient toutes d'ordre aspectuel, comme en ... hopi⁴ !

4. Langue amérindienne dont on trouve des échos dans l'œuvre maîtresse de B.L. WHORF, *Language, Thought and Reality* (La Langue, la Pensée et le Réel), MIT, Cambridge, Mass., 1956.

5.5.2. Polonais / russe

Ces deux langues slaves possèdent un nombre de temps grammaticaux très réduit : présent, passé et futur. L'aspect, c'est-à-dire le système de phases, prend le relais des temps. En fait, il multiplie le nombre de formes verbales par deux, voire par trois si l'on tient compte des formes itératives dès le dictionnaire.

Il n'y a pas de formes de parfait du type AVOIR/HAVE. Quant au subjonctif, il n'existe pas en tant que forme verbale grammaticalisée. La particule *BY* signale la non-assertion et l'hypothétique (conditionnel) :

Chciałbym, abyś przeczytał ten list.

Je voudrais (passé de "vouloir" + *BY*) que (en fait une forme complexe avec de nouveau *BY*, cette fois autonome) suivie du verbe *przeczytać* au passé : je voudrais que tu lises cette lettre.

Gdybym nie miał tyle pracy, czytałbym od rana do wieczora.

Si (forme composée de "quand" + la particule *BY*) je n'avais pas autant de travail, je lirais (*czytać* au passé + la particule *BY*) du matin jusqu'au soir.

5.5.3. Hébreu moderne

L'hébreu ne compte que 4 temps auxquels vient s'ajouter un impératif.

— Le passé : temps de base pour la détermination du type de verbe (voir plus bas).

— Le présent.

— Le futur.

— L'hypothétique.

Prenons par exemple le verbe "écrire" : *likhtov* (particule *LI* + racine trilitère *KTV*).

— Passé : *katavti* (1^{re} personne du singulier), *katav* (3^e personne du singulier).

— Présent : *kotev* (masculin) et *kotevet* (féminin) : j'écris.

— Futur : *ekhtov* (on notera la voyelle située à l'initiale, hors racine).

— Hypothétique : se construit avec l'opérateur ÊTRE : *haiti kotev* (féminin : *kotevet*).

Tous les verbes de l'hébreu sont classés selon 7 schémas de base : chacun des schémas correspondant à un passé à la troisième personne du masculin singulier. La géométrie que constituent ces schémas est un modèle d'organisation métalinguistique tout à fait remarquable. Voici ces schémas :

Formes actives

1 - *pa^oal*
3 - *pi^oel*
5 - *hi^oil*

Formes passives

2 - *nif^oal*
4 - *po^oal*
6 - *hu^oal*

Forme pronominale

7 - *hitpa^oel*

Note. Le signe /°/ employé dans les schémas ci-dessus représente une consonne gutturale de l'hébreu : *ayin*. Le modèle de base *pa°al* comporte donc bien trois consonnes et les deux voyelles "a" : C a C a C, comme dans *katav* (il a écrit) ou *lamad* (il a étudié), du verbe *lilmod* qui fait *lomed/lomedet* au présent.

La forme *nilmad* représente le passif de *lomed* (schéma *nif°al*). Le verbe "parler" (*ledaber*) a pour passé la 3^e personne du singulier *diber*, c'est-à-dire une forme correspondant au schéma n° 3 : *pi°el*.

L'arabe possède un système de dérivation verbale encore plus riche et surtout plus facile d'accès que l'hébreu voir notre présentation dans le dossier 13, paragraphe 13.4).

5.5.4. Hongrois

Nous n'insisterons que sur un seul point du système verbal de cette langue non indo-européenne (le hongrois appartient comme on sait, tout comme le finnois, à la famille des langues finno-ougriennes).

L'originalité du hongrois est qu'il présente 2 modèles de conjugaison de ses verbes : la conjugaison subjective et la conjugaison objective. On trouve ce double paradigme à l'indicatif (présent, passé, futur) au conditionnel (hypothétique) présent et passé, ainsi qu'à l'impératif présent. Voici un exemple pour fixer les idées : *hozni* (apporter) au présent.

	Conjugaison subjective	Conjugaison objective
Singulier	1 - <i>hozok</i> 2 - <i>hozol</i> 3 - <i>hoz</i>	<i>hozom</i> <i>hozod</i> <i>hozza</i>
Pluriel	1 - <i>hoznuk</i> 2 - <i>hoztok</i> 3 - <i>hoznak</i>	<i>hozzuk</i> <i>hozzátok</i> <i>hozzák</i>

Les métatermes traditionnels "conjugaison subjective" et "conjugaison objective" ne paraissent pas pouvoir rendre la différence entre les types de relation qui sont en jeu. En gros, la conjugaison objective est orientée vers le complément direct d'objet lorsque ce dernier est défini : orientation à droite, de type transitif. La conjugaison subjective, elle, est orientée à gauche, vers le sujet grammatical. Cette double orientation n'est pas sans rappeler l'opposition de phases que marque *BE+ING* en anglais ou même l'opposition passé simple/imparfait mais étendue à tout le système, ce qui est justement le cas en anglais.

5.5.5. Chinois

Langue sans morphologie (pas de désinences flexionnelles, pas d'affixes placés avant ou après la racine), le chinois ignore les temps grammaticaux tels que nous les connaissons. Les marqueurs temporels tels que "aujourd'hui, hier, demain" suffisent pour guider le décodage temporel. Cependant un système de particules : *ZHE*, *LE*, *GUO* introduit des distinctions de phase ou d'aspect.

**

La tradition nous a légué un très (trop !) grand nombre de formes baptisées "temps". Le résultat est que le chapitre des temps est sans doute celui qui présente l'image la plus chaotique dans les grammaires (ce qui rend le passage d'une langue à une autre pratiquement impossible). Une meilleure compréhension des phénomènes temporels (avec des définitions strictes des temps grammaticaux) et surtout une redéfinition de l'aspect et de la modalité nous ont permis de mettre un peu d'ordre dans un tableau déroutant. La pédagogie des langues en tirera un bénéfice certain.

Dossier 6

ÊTRE ou AVOIR, voilà la question !

OBJECTIFS

- Rendre compte de l'alternance ÊTRE/AVOIR aux formes du parfait français : pourquoi "il est sorti" face à "il a marché", "il est mort à New York" face à "il a vécu à New York" ?

Dans ce domaine comme dans les autres, la tradition s'est contentée de proposer des listes : répertoires des verbes qui "se conjuguent avec l'auxiliaire ÊTRE" et de ceux qui ont recours à AVOIR pour leurs formes composées. L'usage du métaterme "auxiliaire", avec ses connotations négatives (qui dit auxiliaire, dit secondaire !) a détourné l'attention des usagers des véritables problèmes qui sont en cause. Bien entendu, le locuteur natif "possède" le système sur le bout des ongles, quoique de manière non consciente. Son attention est cependant attirée soit par les erreurs de non-francophones aux prises avec le choix (obligé !) entre ÊTRE et AVOIR, soit par l'obstacle qu'il rencontre lors de l'étude d'une langue vivante (plus d'alternance en anglais et en espagnol, alternance mais avec des surprises de temps à autres en allemand ou en italien).

- La recherche de la solution au problème posé entraînera au préalable l'examen des fonctions dévolues en français aux opérateurs ÊTRE et AVOIR. Quelques incursions dans d'autres langues nous fourniront le recul nécessaire pour mieux cerner le problème et pour proposer des solutions fiables.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

L'opérateur ÊTRE

À quoi sert ÊTRE ? Quel rôle joue-t-il dans la grammaire du français et dans les langues en général ?

ÊTRE permet d'introduire des renseignements sur la nature du sujet

grammatical : sa profession, sa nationalité, son caractère, voire le lieu où il se trouve.

Jean est facteur.	Jeanne est factrice.
français.	française.
intelligent.	intelligente.
fatigué.	fatiguée.
là.	
à Paris aujourd'hui.	

La comparaison des attributs (c'est le terme consacré) de Jean et de Jeanne montre que le nom et l'adjectif (ou le N2) s'accordent en genre avec le sujet grammatical, selon des modalités propres à l'écrit et à l'oral :

Jean	est intelligent
masculin	masculin
Jeanne	est intelligente
féminin	féminin

Un énoncé comme "Les héros sont fatigués" illustre l'accord en nombre :

Les héros	sont fatigués
masculin	masculin
pluriel	pluriel

On a toujours considéré, à juste titre, que l'opérateur établissait une sorte d'équivalence, d'identité entre le sujet grammatical et son attribut (l'accord vient corroborer cette remarque). Identité donc, A=B : où l'on emploie le signe égal de l'algèbre. C'est tout naturellement que le passif français fait appel à l'opérateur ÊTRE.

- Le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital.
- Les portes seront ouvertes à 15 heures précises.
- Le carreau a été cassé par le fils du voisin.

Nous avons dit "naturellement" car on peut avancer que, dans le cas du passif, quelque chose est rapporté qui touche de près le sujet grammatical que l'on a placé en tête justement pour cela : c'est l'état, la condition de ce sujet qui nous importe.

ÊTRE dans différentes langues

L'examen des langues vient apporter des retouches importantes à notre esquisse de présentation de la fonction ÊTRE. De nombreuses langues introduisent "l'attribut du sujet" sans opérateur ÊTRE — tout au moins au temps grammatical présent; par exemple, le russe :

- Vasili soldat.*
- Vasili est soldat.
- Moj otec profesor.*
- Mon père est professeur.

Mais au passé, on aura :

Vasili byl soldatom.

Vasili était soldat.

Moj otec byl profesorom.

Mon père était professeur.

Nous retrouvons également cette absence d'opérateur en hébreu :

Rachel jafa meod.

Rachel est très jolie.

Jakov raev.

Jacob est affamé (a faim).

Mais de même, au passé nous aurons :

Ani hajti raev meod.

J'étais très affamé. (J'avais fort faim.)

L'hébreu nous apporte une indication fort intéressante dans un tout autre domaine. Comparons :

(1) *Ha or adom.*

le feu(est)rouge.

(2) ...*Kaašer ha or hu adom.*

...quand le feu est rouge.

Le pronom de 3^e personne du singulier masculin *hu*, renvoyant à *or* (lumière qui est du masculin en hébreu) fait fonction de nœud prédictif et, à notre avis, signale le statut thématique de l'adjectif *adom* (rouge). On notera que le français est insensible à cette importante distinction de phase, tout au moins au présent. Au passé, en revanche, il oppose : "elle fut gravement malade" à "elle était gravement malade", où le prédicat complexe est "être gravement malade" et où "malade" est effectivement thématique.

L'espagnol apporte une importante contribution à la compréhension du fonctionnement de l'opérateur ÊTRE. Cette langue comporte deux opérateurs ÊTRE : *SER* et *ESTAR*. Considérons quelques emplois-types.

<i>S E R</i>	<i>E S T A R</i>
<i>Soy Frances.</i> (Je suis Français.)	<i>Estoy cansado.</i> (Je suis fatigué.)
<i>Soy un medico.</i> (Je suis médecin.)	<i>Estoy contento.</i> (Je suis content.)
<i>Soy feliz.</i> (Je suis heureux.)	<i>Estoy en Madrid.</i> (Je suis à Madrid.)
<i>Soy rico.</i> (Je suis riche.)	<i>Estoy rico.</i> (Je suis riche.)
[Ce n'est pas nouveau tout le monde le sait.]	[Je viens de gagner au loto : me voilà riche !]

Ce fonctionnement particulier est à rapprocher du comportement "étrange" (à première vue) de certains adjectifs français : certains d'entre eux peuvent se placer soit après soit avant le nom (avec des sens différents, bien entendu). D'autres n'admettent que la position postnominale.

Un homme heureux. / L'heureux homme.

Un homme content. / * Le content homme.

Une femme enceinte. / * Une enceinte femme.

Un tablier rouge. / * Le rouge tablier. [Mais on le trouve chez Victor Hugo !]

De façon très lapidaire, on dira donc que certains adjectifs n'admettent que le statut rhématique.

En arabe, l'opérateur ÊTRE n'apparaît — comme en hébreu — qu'au passé, sous la forme *KANA*. Ailleurs, on a juxtaposition :

Haza l-waladu zamilun.

Ce garçon est gentil.

Hazihî s-sajarat zamilatun.

Cette voiture est jolie.

Considérons enfin le hongrois. "Budapest est une jolie ville." se dira :

Budapest szep város.

Budapest — jolie ville.

Pour résumer, l'attribut avec ÊTRE est intimement lié au sujet, comme le montre le phénomène d'accord en genre et en nombre. L'espagnol, avec sa distinction *SER/ESTAR*, nous enseigne qu'il y a lieu de distinguer entre les attributs essentiels et les attributs contingents — ce qui signifie que le lien syntaxique entre sujet et attribut est plus ou moins étroit. C'est cela la véritable fonction ou raison d'être de *SER* et *ESTAR*.

L'opérateur AVOIR

Près de la moitié des langues du monde ne disposent pas d'un opérateur AVOIR, à commencer par le latin qui est pourtant à l'origine du signifiant /*avvar*/, de *HABERE* : tenir, posséder (dont le fréquentatif *habitare* a donné "habiter" et "habitude"). La construction latine pour "j'ai un livre" est *mihi est liber* (à moi est livre). De la même façon, des langues comme le russe, l'arabe, l'hébreu ou le hongrois font aussi appel à l'opérateur ÊTRE pour exprimer la possession.

— Russe. *U menja jest kniga* : chez moi est livre.

— Arabe. *Indi kitabun* : chez moi livre.

— Hébreu. *Ješ li sefer* : il y a à moi livre.

— Hongrois. On utilise aussi l'opérateur ÊTRE, mais on ajoute en plus un suffixe possessif au nom introduit : *Van könyvem* (j'ai un livre); *Van penzed* (tu as de l'argent) ou *-em* et *-ed* sont respectivement suffixe personnel de 1^{re} et 2^e personne.

Quelles conclusions doit-on tirer de cet état de choses ?

— AVOIR est l'équivalent de ÊTRE à.

— Le russe et l'arabe montrent à l'évidence le statut du sujet grammatical dans une phrase avec AVOIR : chez moi N. Ces langues nous enseignent qu'il s'agit en l'occurrence d'une localisation : "je" est le lieu du livre. Le lecteur en tirera comme conséquence que AVOIR n'a pas le sens de "posséder" comme on le croit généralement, mais que la possession est un effet de sens dû au mécanisme abstrait dont la traduction en surface est le métalopérateur AVOIR (j'ai une voiture = une voiture est à considérer par rapport à moi).

Nous sommes prêts maintenant à aborder l'alternance ÊTRE/AVOIR au parfait français. On se sera convaincu dans cette première partie (une fois de plus !)

combien il est difficile d'écrire la grammaire d'une langue — fût-ce le français. Le mécanisme des langues, c'est-à-dire les mécanismes, les principes de fonctionnement du langage humain ne se laissent découvrir que par le recours à une démarche contrastive. En outre, il faut se rendre à l'évidence : il y a des langues plus généreuses que d'autres — on veut dire par là des langues dont la métalangue interne (la métalangue naturelle) est plus près de la surface que chez d'autres. Cependant, si le degré de métalinguisticité peut varier d'une langue à l'autre, toutes les langues ont des choses à offrir au théoricien des langues et du langage, mais pas forcément dans les mêmes chapitres de la grammaire — encore faut-il, et c'est là le fond de l'affaire, qu'il sache se donner les prothèses adéquates (théories) pour les voir.

6.1. ÉTRE ou AVOIR : les raisons du choix

Voici quelques exemples de verbes qui s'emploient les uns avec ÉTRE, les autres avec AVOIR.

Verbes avec ÉTRE

Je suis allé
parti
venu
tombé
né
monté
devenu
arrivé

Verbes avec AVOIR

J'ai marché
travaillé
lu
bêché
voyagé
bu
été
eu

Verbes pronominaux (se + V)

Je me suis lavé
assis
rasé
...

ÊTRE signale un participe passé qui exprime l'état du sujet grammatical. La relation est très étroite puisqu'il y a accord :

Elle est tombée.
Elle est arrivée.
Ils sont partis.
Elles sont montées.

De plus, la liste des verbes qui s'emploient avec ÉTRE possède une propriété commune : tous les verbes incriminés sont des verbes conclusifs (qui comportent un terme, une fin). Cette propriété sémantique est indispensable pour que ÉTRE puisse être utilisé puisque ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra dire quelque chose sur l'état du sujet (tout ceci peut paraître circulaire mais ne fait que traduire l'enchâtement des opérations en cause !). On est en présence d'un changement d'état du sujet : dans "il est tombé", on présuppose qu'il était debout auparavant — il a donc changé d'état.

Tous les verbes pronominaux (se + V) s'emploient obligatoirement avec l'opérateur ÊTRE :

Julie s'est assise face à la fenêtre.

Elle s'est ennuyée à mourir.

L'accord est dû à l'orientation subjective de ces verbes (orientation à gauche). Il peut y avoir des cas où cette orientation est la seule bouée de sauvetage lors d'une dictée par exemple :

Ils se sont succédés à la tribune pendant toute la matinée. (accord)

Ils se sont jeté des insultes à la figure. (pas d'accord)

Ils se sont jetés sur les gâteaux. (accord)

Elle s'est cognée contre un arbre. (accord)

Elle s'est cogné la tête contre un arbre. (pas d'accord)

Les partisans de la réforme de l'orthographe se sont attaqués à ce problème : nous laissons notre lecteur juge de l'opportunité d'une uniformisation des différents types d'accord en français.

Contrairement à ÊTRE, AVOIR n'entraîne pas l'accord du participe passé qui constitue avec lui la forme composée de parfait (sauf cas particulier que nous examinerons en temps voulu) :

J'ai marché.

Elle a marché.

Ils ont marché.

La neige a fondu. (Cf. La neige est fondue.)

Cette absence d'accord est révélatrice d'un type de relation moins étroit que dans le cas de ÊTRE. On l'a déjà vu plus haut, AVOIR localise le participe passé dans le sujet; plus exactement, c'est une relation abstraite, une relation prédicative qui est logée dans le sujet. Ce dernier est le lieu du procès (action ou état) exprimé par le verbe au participe passé. Cette relation représentée par le participe passé en surface est à porter au crédit du sujet bien qu'étant extérieure à lui, c'est-à-dire bien que n'affectant pas l'intégrité du sujet. On voit facilement que des verbes comme "marcher" ou "courir" n'impliquent pas de changement d'état du sujet, contrairement à "tomber" ou "partir".

Le choix de ÊTRE ou de AVOIR est donc dicté par la nature (le sémantisme) du verbe. Avec ÊTRE, le sujet est affecté dans son être (c'est le cas de le dire !) alors qu'avec AVOIR, il est le lieu d'un procès qui ne touche pas à son intégrité. C'est dans cette marge étroite entre les deux métalopérateurs que se joue le choix en question. Cette remarque capitale va être corroborée par les formes dialectales du français ou par le comportement de langues autres vis-à-vis de ce problème.

Remarque importante de grammaire contrastive

L'anglais présente deux traductions différentes pour la plupart des verbes de la liste avec AVOIR :

J'ai lu... : *I have read ... / I have been reading...*

J'ai écrit... : *I have written... / I have been writing...*

J'ai bêché... : *I have digged... / I have been digging...*

J'ai bu... : *I have drunk... / I have been drinking...*

Les formes de droite se suffisent à elles-mêmes :

What have you been doing ?
 Qu'est-ce que tu as fait de beau ?
I have been reading.
 J'ai lu.
I have been writing letters.
 J'ai écrit des lettres, j'ai fait du courrier.

Les formes de gauche par contre exigent une suite, une complémentation :

I have read a hundred pages tonight.
 J'ai lu 100 pages ce soir.
He has drunk all the whisky.
 Il a bu tout le whisky.

Ici l'orientation syntaxique de la phrase n'est pas la même : on ne caractérise plus le sujet grammatical, on attire l'attention sur la relation verbe + complément c'est-à-dire sur l'aspect transitif de l'énoncé.

Prises isolément, les formes verbales françaises du type

il a { lu
 { bu
 { écrit

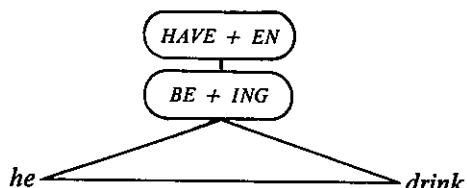
sont donc ambiguës. L'anglais parvient à les désambiguïser au moyen d'une opération tout à fait remarquable, à savoir : l'emploi successif des deux opérateurs en question : ÊTRE et AVOIR, BE et HAVE ! Un énoncé tel que

You have been drinking !

Tu as bu, ma parole !

peut s'écrire de façon quasi-algébrique comme suit :

He (HAVE + EN) ((BE + ING) drink)



Autres emplois de AVOIR en français

Outre la possession et le parfait, il existe d'autres usages de l'opérateur AVOIR. Voici quelques exemples en vrac sans aucun souci d'exhaustivité :

Ce que j'ai à dire va vous intéresser.
 Il y a longtemps que je t'aime.
 J'ai cent copies à corriger.
 J'ai mon fils qui arrive à Orly à quatre heures et demie.
 J'ai la rate qui se dilate...

6.2. Grammaire contrastive

6.2.1. Anglais

On vient d'utiliser l'anglais pour lever une ambiguïté du présent de parfait français. Il faut se dépêcher d'ajouter que l'anglais ne connaît pas l'alternance *BE/HAVE* au parfait : les formes de parfait se construisent toutes avec *AVOIR*. On a par conséquent :

- *I have come* (je suis venu) : *I have come to ask you a favour.*
- *He has fallen* (il est tombé) : *Look ! He has fallen down !*

On sait qu'il y a des parlers régionaux qui n'emploient pas *ÊTRE* et où l'on dit "j'ai venu" (vous lui direz que j'ai venu) comme en anglais. Voici pour mémoire deux différences intéressantes entre le français et l'anglais.

- La traduction de "il y a" fait appel à *BE* et non à *HAVE* : *there is a fly in my soup* (il y a une mouche dans ma soupe).
- L'anglais emploie également *BE* dans : *I am hungry* (j'ai faim), *I am thirsty* (j'ai soif), *I am afraid* (j'ai peur).

6.2.2. Espagnol

Tandis qu'en italien, les verbes se conjuguent comme en français, soit avec *ESSERE* (ÊTRE), soit avec *AVERE* (AVOIR), l'espagnol, lui, utilise uniquement *HABER* (AVOIR) comme l'anglais :

- He olvidado mi dinero.*
J'ai oublié mon argent.
- Me he levantado a las ocho.*
Je me suis levé à huit heures.
- Mi amigo ha llegado ayer por la mañana.*
Mon ami est arrivé hier matin.

Remarque. On a vu plus haut que l'espagnol disposait de 2 opérateurs *ÊTRE*. On y compte aussi 2 opérateurs *AVOIR* :

- *HABER* : *he, has, ha ...* (j'ai, tu as, il a ...),
- *TENER* : *tengo, tienes, tiene...*

HABER est exclusivement opérateur de parfait ; *TENER* est utilisé pour les effets de sens de possession et d'obligation.

- Tiene usted razón.*
Vous avez raison.
- No tengo dinero/tiempo.*
Je n'ai pas d'argent/je n'ai pas le temps.
- Tengo una fama di lobo.*
J'ai une faim de loup.

6.2.3. Italien

Comme cela a déjà été dit plus haut, l'italien ressemble au français pour ce qui est du parfait : il emploie soit *ESSERE* soit *AVERE*. Tout irait très bien si de temps à autre le choix de l'italien ne différait du choix du français.

Sono stato malato.

J'ai été malade (en fait "je suis été" comme en allemand : *Ich bin krank gewesen*).

C'è/ci sono.

Il y a (comme en anglais : *there is/are*).

Alors que des verbes tels que *lasciare* n'offrent aucune difficulté :

Ho lasciato il portafoglio a casa.

J'ai laissé mon portefeuille à la maison.

on tombe brusquement sur un verbe qui ne se comporte pas "à la française" :

Non sono riuscito a aprirlo.

Je n'ai pas réussi à l'ouvrir.

On a même des paires minimales dangereuses (pour les francophones mais aussi pour les anglophones)

Sono dovuto partire.

J'ai dû partir.

Ho dovuto comprarlo.

J'ai dû l'acheter.

6.2.4. Allemand

Il n'y a pas trop de problèmes pour les francophones puisque les verbes à opérateur *ÊTRE* sont également des verbes en *SEIN*.

Ich bin gegangen.

Je suis allé.

Ich bin gekommen.

Je suis venu.

Ich bin gefallen.

Je suis tombé.

Cependant le parfait de *SEIN* demande ... *SEIN* et non *HABEN* comme en français.

Ich bin gewesen ...

J'ai été ...

Avec certains verbes, on aura à proprement parler le choix entre *SEIN* et *HABEN*.

Er hat den ganzen Tag gefahren.

Er ist den ganzen Tag gefahren.

Il a roulé toute la journée (penser à l'orientation différente des deux énoncés allemands).

6.2.5. Néerlandais

On trouve dans cette langue germanique une confirmation de l'importance de l'orientation subjective ou objective de la phrase. Un énoncé tel que

J'ai oublié le numéro de sa maison.

se traduira par une construction avec ÊTRE (*BEN*) :

Ik ben het nummer van zijn huis vergeten.

En anglais et en allemand on aurait AVOIR (*HAVE* ou *HABEN*) :

I have forgotten the number of his house.

Ich habe den Nummer seines Hauses vergessen.

6.2.6. Polonais

Il n'a pas de forme composée de type "parfait". Il est cependant intéressant de signaler l'équivalent de "il y a" :

— à base d'opérateur ÊTRE : *Jest list* (Il y a une lettre);

— à base d'opérateur AVOIR : *Nie ma listu* (Il n'y a pas de lettre).

**

On a pu se rendre compte une fois de plus qu'un problème de grammaire française avait des échos et des prolongements dans les langues les plus diverses : nous progressons vers une vue plus synthétique des problèmes grammaticaux propres aux langues naturelles dans leur ensemble. Une prise de conscience des virtualités de ÊTRE et AVOIR et de leurs équivalents dans les langues préviendra bien des blocages dans les contacts avec les langues qui ne fonctionnent pas exactement comme la nôtre. Fondée sur une linguistique forte, la didactique des langues cessera d'être le colin-maillard décevant qu'elle est souvent. Les apprenants avertis tireront de nos explorations interlingues l'assurance nécessaire pour un enrichissement harmonieux de leurs connaissances. La navigation à l'aveuglette sous prétexte que les problèmes linguistiques sont trop compliqués et trop difficiles a donné et donne toujours les résultats que l'on sait. Pendant combien de temps encore trouvera-t-on dans la grande presse des questions angoissées (ou désabusées !) du type : "Quand enseignera-t-on les langues vivantes ?" (article dans *La Revue des parents*, mars 1988) ?

Dossier 7

Variations sur le schéma SVO

DÉFINITIONS ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Dans SVO, rappelons-le, S renvoie à sujet, V à verbe et O à objet (dans le sens de complément d'objet). Ce schéma comporte donc un verbe transitif, un Vt, puisqu'il est suivi de O (par exemple : lire, écrire, peindre, aimer). Les verbes qui ne demandent pas de complémentation nominale sont traditionnellement qualifiés d'intransitifs (marcher, dormir, rire, etc.). On sait qu'un Vt comme "lire" peut être employé intransitivement (il ne sait pas encore lire, il apprend à lire). Par ailleurs, en chinois, un verbe tel que "manger" ne peut pas s'employer intransitivement : "manger" c'est toujours *chī fàn*, c'est-à-dire "manger du riz".

Le schéma SVO est donc le schéma de la transitivité. Dire qu'il y a transitivité dans l'énoncé "Pierre peint le garage", c'est (traditionnellement !) dire que Pierre (le sujet) exerce une certaine activité (exprimée par le verbe) qui porte sur le garage (complément dit d'objet direct). En d'autres termes, Pierre agit sur le garage par l'entremise du verbe transitif "peindre". Comme on peut le voir, c'est une conception très chosiste de la grammaire. Il faut en être conscient, sinon on risque d'être victime des mots-mêmes que l'on emploie.

Il y a une autre façon d'écrire SVO, à savoir : N1 Vt N2. Ici, on ne fait pas référence à la fonction (sujet, complément) : on se contente de noter pour ainsi dire sténographiquement la concaténation (la suite linéaire) des catégories syntaxiques (N et V). On aura sans doute noté que SVO mélange les fonctions (S et O) et les catégories (V).

Si l'on a retenu SVO ici, c'est parce que cette triade est très utilisée par les linguistes du monde entier. En typologie des langues, on oppose les langues SVO aux langues VSO ou VOS par exemple ; les langues SVO étant les langues qui, comme le français, "alignent" les éléments S, V et O dans cet ordre et les langues

VSO des langues qui placent d'ordinaire le verbe en tête des phrases comme l'arabe par exemple.

Une autre façon encore de se référer à la phrase transitive minimale est celle des logiciens dont la forme propositionnelle (plus abstraite que SVO puisqu'antérieure à la naissance de la phrase) est F (x, y) c'est-à-dire un foncteur et deux arguments. Cette écriture a l'avantage d'être moins liée au linéaire et par conséquent de permettre des manipulations.

Quel est l'intérêt de ces notations : SVO, N1 Vt N2, F (x, y) ou encore V (N1, N2) ? Toutes ces représentations à l'allure algébrique témoignent des efforts des linguistes pour rendre compte du fonctionnement syntaxique des langues et, partant, de la production langagière (notre aptitude à construire des phrases en nombre illimité à partir d'un petit nombre de schémas — ce qu'on est convenu d'appeler la créativité langagière). La grammaire structurale, qui a régné sans partage pendant la première moitié de ce siècle, s'était donné pour but la recherche des structures syntaxiques fondamentales des langues, à l'instar des structures phonologiques mises au jour dans les années 20 et 30. Les grammaires étaient soudain devenues des algèbres mettant en œuvre les catégories syntaxiques (N, V, Adj., Adv., Prép., etc.) :

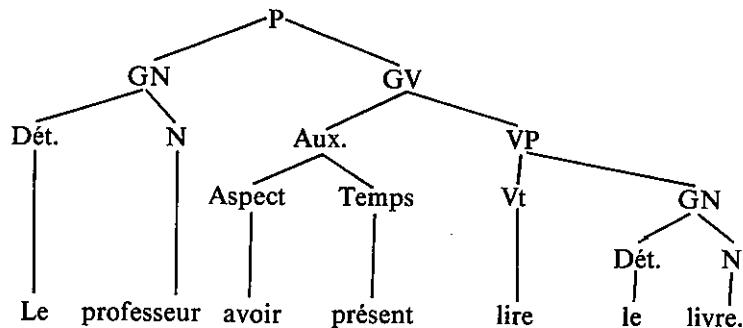
N1 être N2	Mon frère est ingénieur.
N1 être Adj.	Mon frère est malade.
N1 être Adv.	Mon frère est à Paris.
N Vi (Adv.)	Le vieillard dort (paisiblement).
N1 Vt N2 (SVO)	Le chien mange sa pâtée.
N1 Vt N2 N3	Les conseillers ont élu René maire.

On retrouvera la quête des structures fondamentales chez un Noam Chomsky, l'un des linguistes qui ont le plus marqué ces trente dernières années. Inventeur de la grammaire dite transformationnelle, Chomsky avancera le concept de phrases-noyaux (*kernel sentences*), phrases simples qui constitueraient la base à partir de laquelle des transformations (permutations, effacements, etc.) engendraient des phrases de plus en plus complexes.

N1 Vt N2 est une phrase-noyau au sens de Chomsky. Elle provient de l'application de règles de réécriture fort simples dont l'échantillon suivant donne une idée approximative (il n'est pas question ici d'entrer dans tous les détails de la théorie chomskienne) :

P	→	GN + GV (phrase : groupe nominal + groupe verbal)
GN	→	Dét. + N (déterminant + nom)
GV	→	Aux. + Vp (auxiliaire + verbe principal)
VP	→	Vi (Adv.) Vt + GN
Aux.	→	Temps (modal) (aspect)

L'arbre syntaxique ci-dessous manifeste l'application des règles données :



La phrase finale est : Le professeur a lu le livre.

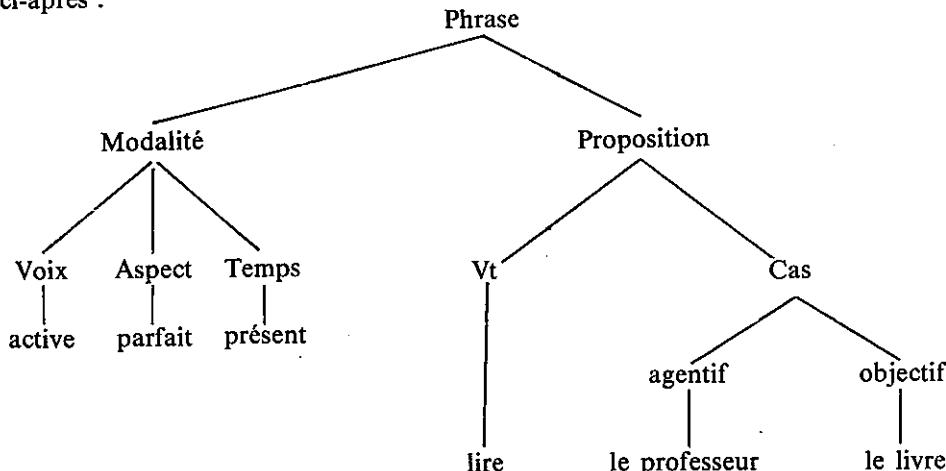
Ce type d'arbres a envahi les manuels de grammaire des années 60, puis très vite les manuels scolaires, y compris ceux de l'école élémentaire. Comme cela arrive souvent, on caricatura l'esprit de la recherche en appliquant ou en plaquant plus exactement des vues théoriques qui n'étaient pas destinées à servir la pédagogie — bref, les résultats ne furent pas bons.

Le principal reproche théorique qu'on doit faire à la grammaire transformationnelle, c'est de se situer encore trop prêt de la surface et ce malgré un effort d'abstraction certain. La fameuse règle de départ $P \rightarrow GN + GV$ (en anglais $S \rightarrow NP + VP$) avait le défaut de correspondre à l'ordre de l'anglais ou du français mais pas de l'arabe ou du russe ! Plus grave encore, la simple concaténation (juxtaposition) des deux grands syntagmes constitutifs de la phrase faisait fi de l'opération de prédication (la connexion qu'avait pressentie Tesnière) que certaines langues exhibaient bel et bien en surface (le *DO* de l'anglais, cf. dossier 13). La grammaire casuelle de Charles Fillmore, adepte de la grammaire transformationnelle de Chomsky, tente de remédier au défaut que nous signalions plus haut : le caractère figé, trop proche de la surface de certaines langues, des règles chomskianes. Pour Fillmore, la première règle d'une grammaire explicite est la suivante :

P	\rightarrow	Modalité + Proposition
Prop.	\rightarrow	Verbe + Cas
Cas	\rightarrow	{ agentif objectif locatif datif...}

138 L'architecture grammaticale du français

La phrase : "Le professeur a lu le livre" est générée comme nous le montrons ci-après :



Comme on peut le constater, la phrase ne se présente plus toute faite (ou presque) comme dans le modèle chomskien. L'arbre de Fillmore permet un jeu intéressant et a des vertus pédagogiques certaines (même si du point de vue théorique elle n'a pas fait avancer les choses). Ainsi, à partir de l'arbre ci-dessus, on pourra obtenir, outre "Le professeur a lu le livre" à l'actif, l'énoncé "Le livre a été lu par le professeur" au passif. Il suffira de changer "active" en "passive" dans la modalité sur notre présentation arborescente.

L'intérêt de la représentation fillmoriennne réside dans la délinéarisation des éléments constitutifs de la phrase. C'est important, mais c'est insuffisant : tout comme les autres tentatives que nous avons signalées dans cette rétrospective de la recherche sur la phrase, celle de Fillmore ne parvient qu'à une meilleure formalisation de la surface, laissant de côté les opérations abstraites qui conditionnent les relations qui se nouent entre les éléments de l'énoncé.

Toutefois, derrière les hauts et les bas, ce qu'il faut retenir, c'est le besoin de comprendre le phénomène en apparence banal mais, en fait, tout à fait extraordinaire de la fabrication de nos énoncés.

OBJECTIFS

Faire le tour des variations du schéma SVO, schéma que nous gardons malgré ses défauts car il est d'un maniement pédagogique facile. Nous invitons donc le lecteur à jouer avec ce schéma :

- SVO,
- SVS,
- OV(S),
- ØVO.

Ces avatars de SVO permettront de redéfinir des notions traditionnelles telles que voix active, voix passive, voix réfléchie et voix réciproque. On verra qu'une approche non sophistiquée des phénomènes syntaxiques peut déjà ouvrir des

perspectives passionnantes dans le domaines des grammaires et, bien entendu, éclairer de façon décisive le processus d'apprentissage des langues.

7.1. Le schéma SVO

C'est sans doute le schéma qui se manifeste le plus fréquemment dans le discours tant en français que dans les langues indo-européennes. Au XVIII^e siècle, l'ordre sujet-verbe-complément a été considéré par certains comme l'ordre qui correspondait à la logique de l'esprit humain : de ce point de vue, le français où cet ordre prévaut de façon incontestable, devenait LA langue logique par excellence (c'est la thèse de Rivarol dans son essai adressé à l'Académie de Berlin en 1793, essai intitulé *Discours sur l'universalité de la langue française*). Dans ces conditions, une langue comme l'allemand qui, bien que connaissant l'ordre SVO, se permettait de le bousculer à la moindre occasion (rejet du verbe en fin de proposition subordonnée, permutation des places de S et de V dès qu'un adverbe se trouve en tête de l'énoncé) était considérée comme par trop soumise aux passions ! Voici quelques exemples d'énoncés de type SVO dans les langues :

Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492.

Georges lit le journal.

Columbus discovered America in 1492.

George wrote two letters last night. (George a écrit deux lettres hier soir.)

Johann las den Brief. (Jean a lu la lettre.)

Der Knabe sah einen Hund in der Strasse. (Le garçon a vu un chien dans la rue.)

Contrairement à l'anglais et au français, l'allemand possède des déclinaisons, c'est-à-dire un système de marquage des noms (plus exactement des articles qui les précèdent) selon leur fonction dans la phrase : c'est ainsi que *der Knabe*, en fonction sujet est au cas nominatif, ce que montre l'article défini *der*. Ce même article devient *den* dans *Johann las den Brief* où *Brief* est au cas accusatif. De la même façon, l'article indéfini *ein* devient *einen* à l'accusatif (*sah einen Hund* : a vu un chien). Ces deux exemples allemands et leur traduction française montrent ce qui sépare les deux langues : en français, la position d'un nom par rapport au verbe nous renseigne sur sa fonction (sujet ou complément); en allemand, en plus de la position qui, dans les exemples ci-dessus, est la même qu'en français, il y a marquage spécifique au niveau de l'article. Les exemples d'autres langues que l'on trouvera ci-après seront ceux de langues qui marquent les fonctions par des flexions, c'est-à-dire des transformations qui affectent la désinence des noms.

Polonais : *Piotr czyta gazetę* (Pierre lit le journal / un journal). *Gazetę* est l'accusatif du mot féminin *gazeta*.

Russe : *Ivan читает газету* (gazetu est l'accusatif de gazeta).

Arabe : *Ahmed kataba risalatan* (Ahmed a écrit une lettre). La désinence *-an* montre et l'accusatif et le statut indéfini de "lettre" *risalatun*.

Latin : *Filius amat patrem* ou *Filius patrem amat* (Le fils aime (son) père).
Pater amat filium ou *Pater filium amat* (Le père aime son fils).
L'accusatif de *pater* est *patrem*; au même cas, *filius* devient *filium*.

Ces exemples élémentaires ont eu pour but de montrer que de très nombreuses langues possèdent des systèmes de marquage explicite indépendamment de l'ordre des mots, pour spécifier les deux fonctions nominales présentes dans le schéma SVO.

7.1.1. Des verbes réversibles : SVO → OVi

En français, des verbes comme "gonfler" ou "couler" présentent la particularité de pouvoir être employés transitivement ou intransitivement sans aucun marquage explicité du changement de catégorie :

- Le Bismarck a coulé le cuirassé anglais Hood.
- Le Hood a coulé en moins de deux minutes.
- Le garagiste gonfle le pneu.
- Le pneu gonfle.

Dans ces exemples, c'est O qui devient sujet dans un schéma SVi. Il y a d'autres verbes de ce type, mais qui n'ont pas la réversibilité totale des deux précédents :

- Caroline a fatigué sa grand'mère.
- Mes yeux fatiguent vite en ce moment.
- Il a blanchi le plafond de la cuisine.
- Ses cheveux ont blanchi. (Il a blanchi sous le harnais.)

L'anglais va plus loin que le français dans ce domaine :

- This book sells well.*
- Ce livre se vend bien.
- He latest play reads better than it acts.*
- Sa dernière pièce se lit mieux qu'elle ne se joue.
- The telegram read as follows.*
- Le télégramme était libellé comme suit.
- This shirt irons easily.*
- Cette chemise se repasse facilement.

On aura remarqué que le français marque le passage de SVO à OV au moyen de "se" : ce livre se vend bien, etc.

7.1.2. Des verbes marqués transitivement

En anglais, mais surtout en allemand, le préfixe *be-* annonce la présence nécessaire d'un O à droite : en anglais, un verbe comme *moan* (se plaindre, gémir) va se voir transitivé par *be-* pour donner *bemoan* (pleurer quelqu'un, ou la perte de quelqu'un) : *he bemoaned the loss of his best friend* (il pleurait la perte de son meilleur ami). Comme on sait, "pleurer" en français peut être monovalent (valence 1) ou bivalent (valence 2).

De la même façon, l'adjectif *little* (petit) va donner le verbe transitif *belittle* (rendre petit, d'où minimiser).

Ce préfixe *be-* est resté vivant en allemand où il existe de très nombreuses paires de verbes telles que :

- *weinen* (pleurer, Vi) et *beweinen* (pleurer, Vt),
- *schreiben* (écrire) et *beschreiben* (décrire).

En polonais, il existe une très belle série de verbes transitivés grâce au préfixe *o* :

- *plakać* (pleurer, Vi) et *oplakiwać* (pleurer, Vt), cf. *weinen* et *beweinen* ;
- *osolić*, de *sól* (le sel) : saler ;
- *ostłodzić*, de *słodki* (sucré) : rendre sucré, sucrer ;
- *opisać*, de *pisać* (écrire) : décrire, cf. *schreiben* et *beschreiben* ;
- *okraść*, de *kraść* (voler) : dépouiller quelqu'un ;
- *osierocić*, de *sierota* (orphelin) : rendre orphelin.

Ces verbes dérivés illustrent magnifiquement le phénomène de transitivité qui, on peut le vérifier très facilement, reste bien mystérieux dans les grammaires qui font usage de cette notion (ou bien c'est la confusion entre grammaire et monde, ou bien c'est une définition réduite à sa plus simple expression fondée sur la présence nécessaire d'une complémentation nominale du verbe, constatation sans la moindre portée théorique). Or, les verbes anglais et allemand en *be*- ou les verbes polonais à préfixe transitif *o*- illustrent métaprogrammiquement le phénomène de transitivité. On a affaire ici au marquage explicite d'une fonction syntaxique importante (et non pas d'un mime verbal du monde !) :

$$S \quad (o- \underset{\text{Adj}}{\text{—}} V) \quad O$$

o- est un anticipateur, un annonceur de O.

7.2. Autres marqueurs explicites de la relation V + O dans les langues

7.2.1. Hébreu

Dans cette langue on constate la présence d'une particule indépendante *et* entre V et O, mais seulement dans le cas où O est défini :

Jakov kore et ha iton.
Jacob lit le journal.

Commentaire : *ha* est l'article défini de l'hébreu. Son absence provoque la disparition de la particule *et* :

Avraham kotev mikhtav.
Abraham écrit une lettre.

Cet élément *et* embarrasse les grammairiens de l'hébreu. On ne sera pas surpris d'apprendre que les grammaires descriptives ne font que constater sa présence. On parle de *et* explétif comme on parle du NE explétif en français !

Pour nous, ce *et* est un cadeau que l'hébreu fait à la linguistique générale. Il signifie que la relation entre V et O est plus étroite dans le cas de O défini (c'est-à-dire thématique !). Voilà donc un indice de thématique de plus dans notre collection.

7.2.2. Hongrois

Le hongrois marque systématiquement O, qu'il soit défini ou non :

*Legyen szives az etlapot !
Apportez-moi la carte, SVP !
Istvan iszik egy kavet a büfeben.
Étienne boit un café au buffet.
Nezem a csillagokat.
Je regarde les étoiles.*

Au fond, on pourrait comparer la désinence *-t* aux marques de l'accusatif des langues à déclinaisons, à ceci près que les articles ne changent pas en hongrois : seul le N porte la marque de la fonction O. En outre, le hongrois nous offre son système de double conjugaison : la conjugaison subjective et la conjugaison objective (nous en avons déjà dit un mot). Mais ici, seul un O défini de façon stricte entraîne la forme objective du verbe :

- (1) *Nem latom szemüvegem.*
Je ne vois pas mes lunettes.
- (2) *Nem latok szemüveg nelkül.*
Je ne vois pas sans lunettes.

A la lumière de ce que l'on vient d'apprendre sur le fonctionnement de la phrase transitive dans les langues, on comprend mieux ce qui se passe en hongrois : l'orientation des énoncés (1) et (2) est diamétralement opposée : de gauche à droite dans (1) et de droite à gauche dans (2); en d'autres termes, c'est soit l'objet soit le sujet qui est dans le collimateur : n'avons-nous pas affaire ici aussi à des correcteurs de linéarité comme dans le cas de VOICI/VOILÀ, À et DE, etc.? Et n'est-ce pas ce qui se passe dans les paires d'énoncés ci-dessous en français ?

Il est tombé dans l'escalier
Il a tombé la veste.
Elle est montée au premier.
Elle a monté les valises.

Qu'en pense notre lecteur ? Intéressant, non ?

7.2.3. Le système des phases et SVO

On a vu que BE+ING en anglais et -AIT en français fonctionnaient en structure binaire sujet/prédicat complexe. Dans ce cas de figure, l'objet O est de statut thématique et SVO devient S(V + O) dans des énoncés tels que, par exemple :

*John was digging his garden when I arrived.
Jean bêchait son jardin quand je suis arrivé.*

Ceci met en évidence le danger que représente une notation comme SVO, notation de pure surface de grammaires linéaires où une notion comme le statut de O n'a pas sa place. Or il est patent que -ING et -AIT ont pour effet d'inverser l'orientation de VO. C'est un peu comme si l'on passait d'une conjugaison objective à une conjugaison subjective (cf. le hongrois).

7.2.4. SVO et l'accord du participe passé avec AVOIR en français

On connaît les **faits bruts** : avec l'opérateur AVOIR, l'accord du participe passé dépend de la place de O :

- (1a) J'ai offert des fleurs à ma femme.
 - (1b) J'ai offert des livres à ma femme.
 - (2a) Les fleurs que tu m'as offertes sont magnifiques.
 - (2b) Les livres que tu m'as offerts sont passionnantes.
 - (3a) Voici les lettres que j'ai reçues ce matin.
 - (3b) Voici les livres que j'ai reçus ce matin.

On sait que l'accord du participe passé a été importé d'Italie par Clément Marot (XVI^e siècle). Depuis, il règne sans partage sur la grammaire du français et il n'y a guère de dictée qui ne contienne un piège du type accord/pas accord d'un participe passé avec AVOIR (dans les formes de parfait). Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes si tous les cas étaient du type (2a) où l'on entend le signal sonore de l'accord : en l'occurrence le /t/ de /ɔfert/ (offertes). Certes, ce qui est réellement perçu est un accord en genre, mais pas en nombre, en français oral, mais un signal partiel vaut peut-être mieux que pas de signal du tout, ce qui est hélas le cas de "reçus/reçues" dans (3a) et (3b) que l'on entend tous les deux /rəsy/. Signalons qu'en italien la finale vocalique des participe passés signale toujours l'accord : *il libro che ho comprato / i libri che ho comprati*. Voilà pour les données du problème.

Cependant les remarques et observations ci-dessus ne donnent pas la clé du problème : on ne peut quand même pas considérer que la place du complément constitue une explication de l'accord ! C'est tout juste une constatation de surface et l'accord reste dans ces conditions une énigme totale. Voici l'explication que nous proposons. L'accord du participe passé, c'est-à-dire le transport à droite, sur ce même participe passé, du genre et/ou du nombre du complément antéposé, comme dans :

Écrit :	les fleurs que je t'ai offertes
	féminin pluriel féminin pluriel
Oral :	/ le flœr kə ʒe te ɔfert/
	féminin féminin

signale une relation étroite entre le participe passé du verbe "offrir" et l'objet grammatical "fleurs" (ou le pronom "que" qui reprend "les fleurs"). En d'autres termes, il s'agit d'un indice de thématicité absolument flagrant. Quand on a :

Je lui ai offert des fleurs.

“des fleurs” a un statut rhématique. On pourrait remplacer “fleurs” par “bonbons”, “livres”, etc., alors que dans :

Les fleurs que je lui ai offertes

"les fleurs" (et "que" du même coup) ont un statut thématique (le choix rhématique est dépassé), ce que montre bien dans l'exemple ci-dessus le passage de "des" à "les". Le lecteur complétera sa réflexion en se référant à tous les phénomènes de cohésion V+O signalés dans les langues.

7.3. Le schéma SVS

Ce schéma se distingue de SVO du fait de l'identité qu'il présente entre S et O ($O = S$). La notation de la grammaire structurale est plus explicite dans ce cas : on passe de $N1\ Vt\ N2$ à $N1\ Vt\ N1$ où les deux N ont le même indice. Dans la métalangue de Lucien Tesnière, on dirait que le second actant du verbe bivalent X est identique au premier. Que se passe-t-il en français dans ce cas ?

Pierre lave Pierre → Pierre se lave.

On voit apparaître un pronom dit réfléchi devant le verbe — moyen économique pour éviter la répétition du sujet. On a la même chose dans :

Il s'est tué en se tirant une balle dans la tête. (Il s'est suicidé.)

En anglais, on fera usage ici du pronom réfléchi *himself*:

He killed himself by blowing out his brains.

alors que, dans de très nombreux cas, l'anglais ne marque pas le réfléchi :

He got up at six.

Il s'est levé à six heures.

He washed and shaved.

Il se rasa et se lava.

L'allemand marque la voix réfléchie de façon plus systématique que l'anglais *sich rasieren*, *sich waschen*, etc.

Problèmes

Le français ne distingue pas entre le suicide ou la mort accidentelle :

Il s'est tué en se tirant une balle dans la tête. (Voir *supra*.)

Il s'est tué en tombant du toit.

L'anglais n'utilisera pas le réfléchi dans ce deuxième cas :

He got killed by falling down the roof.

GET joue le rôle du *WERDEN* allemand au passif (voir plus loin).

Enfin, que penser de :

Il s'ennuie à mourir.

Elle s'énerve pour rien.

Ici l'identité des deux "s" dans SVS relevée dans le cas de "se laver", "se raser" ne peut plus être retenue. Ce qui compte dans un cas comme dans l'autre, c'est l'orientation sujet de ces verbes (on a pu parler de verbes moyens comme en grec ancien où il existe une conjugaison moyenne, souvent identique d'ailleurs à la conjugaison passive).

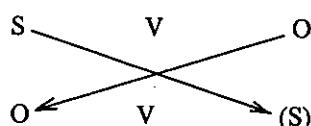
On verra sous peu d'autres cas d'emploi de "se" : Le Beaujolais se boit frais, où il serait absurde de se référer au schéma SVS.

7.4. Le schéma OV(S) : la voix passive

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Les parenthèses qui entourent S signifient que cet élément peut être éventuellement absent.

Le nouveau schéma est donc le schéma initial SVO "retourné" : plus précisément, ce sont les deux N (ou actants) qui permutent :



le verbe restant stable (mais on sait que dans la plupart des langues il va être précédé d'un opérateur qui affectera sa forme). Ce "retournement", c'est le passage de la voix active (ou diathèse active) où le sujet joue le rôle d'agent, à la voix passive (ou diathèse passive) où le nouveau sujet (par exemple, O) joue le rôle de patient. Prenons des exemples français.

Le jardinier a tondu la pelouse.

S V O

devient à la voix passive :

La pelouse a été tondue par le jardinier.

O V S

Le retournement en question s'accompagne de l'insertion de l'opérateur ÊTRE qui prend la forme aspecto-temporelle du verbe à l'actif. Ici ÊTRE a été mis au présent de parfait (comme dans "a tondu"). Le verbe n'a pas changé puisqu'il était déjà au participe passé à l'actif. Par contre, on voit le changement dans le passage de

- Le jardinier { tond } la pelouse.
 { tondra }

à :

La pelouse { est } tondue par le jardinier.
 { sera }

Enfin on a noté que le S de l'actif (sujet-agent) a besoin de l'intercession de la préposition (spatiale !) PAR. Bien entendu cet S extrapposé, quoique toujours agent n'est plus sujet grammatical.

Une fois de plus, on notera que la formulation de la grammaire structurale, à savoir :

N1 Vt N2
 N2 ÊTRE + Vé¹ PAR N1

est plus explicite que SVO et OV(S), mais on perd les fonctions S et O.

Jusqu'à présent, rien n'a été dit sur la raison d'être de la voix passive car

1. Vé est le symbole du participe passé, quelle que soit la voyelle finale : chanté, fini, reçu ...

il n'est pas vrai que les deux formes, l'active et la passive, soient en rapport de synonymie.

7.4.1. La raison d'être du passif

L'opération qui aboutit à la passivation a lieu lorsque ce qui compte dans SVO, c'est la relation VO, c'est-à-dire la relation entre le verbe et l'objet grammatical. L'agent S ou bien n'a pas d'importance parce qu'il est évident (et peut donc être sous-entendu) ou bien n'est pas connu ou bien encore n'est pas essentiel dans ce que l'on veut communiquer à autrui :

Deux étudiants ont été arrêtés.

L'église fut reconstruite en 1975.

L'orgue sera restauré l'année prochaine.

Dans les énoncés ci-dessus, le GN sujet grammatical constitue le repère privilégié de l'énonciateur — c'est bien de lui que l'on parle. On voit donc que la passivation n'est pas un retournement mécanique du schéma initial SVO mais une structuration *sui generis* motivée par le poids informationnel respectif de ce qui va devenir S ou O.

Ceci est tellement vrai que de nombreuses langues n'ont pas de construction passive "à la française" du type : O ÊTRE + Vé PAR S. L'agent PAR S n'a pas sa place par exemple dans le passif arabe. C'est ainsi que si l'on veut traduire l'énoncé français

La grande pyramide fut bâtie par Chéops.
en arabe, il faudra dire :

la grande pyramide, la bâtit Chéops.

Al haramu l-akbaru banahu Xufu.

↓
bâtit prénom
de rappel

En anglais où l'agent est introduit comme en français par une préposition spatiale : *BY*, on aura l'énoncé suivant :

The highest pyramid was built by Cheops.

On voit que dans les langues qui peuvent faire figurer l'agent dans la construction passive, ce dernier peut être porteur de l'information principale : c'est d'ailleurs parce que l'opérateur PAR introduit du rhétorique que le syntagme PAR N (ou BY N en anglais) ne figure pas là où il n'est pas porteur d'information :

La pénicilline a été découverte par Fleming.

This poem was written by Shelley.

(Ce poème a été (fut) écrit par Shelley.)

Mais on trouvera très souvent des passifs sans agent en français (voir *supra*) et surtout en anglais, tout particulièrement dans les sous-titres de la presse anglaise :

Killer's car found.

La voiture du tueur a été retrouvée.

Schooner refloated.

La goélette a été renflouée.

Dans ces deux exemples, l'opérateur de passivation BE (ÊTRE) a été omis.

7.4.2. Le choix du point de départ de l'énoncé passif

Le choix du sujet grammatical de la phrase passive dépend essentiellement des données du discours : c'est la cohésion discursive (la cohérence des énoncés qui se suivent) qui est responsable des constructions passives. Voici un énoncé anglais particulièrement éloquent à cet égard, dont nous donnons la traduction dans la foulée :

"He walked quickly past the numbered doors until he reached room 127. He paused, looked to right and left, then knocked. The door was immediately opened by a young Japanese servant, wearing a white coat and black silk trousers". (Extrait d'un roman policier de J.H. Chase.)

"Il passa d'un pas rapide devant les portes numérotées, jusqu'à ce qu'il arrivât à la hauteur de la chambre 127. Il s'arrêta, regarda à droite et à gauche, puis frappa à la porte. Celle-ci fut immédiatement ouverte par un majordome japonais en veste blanche et pantalons de soie noire."

Dans cet énoncé, le choix de l'agent de l'ouverture de la porte comme point de départ de la phrase aurait provoqué la rupture de la logique interne du discours. Le texte anglais est plus révélateur à cet égard que le texte français car *knocked* se suffit à lui-même alors qu'en français on se sent obligé de dire "frappa à la porte". Cette porte que *knocked* présuppose apparaît au tout début de la phrase qui suit : dans notre optique *the door* a ici un statut thématique, puisqu'elle est définie discursivement et situationnellement. Quant à l'agent rhématique (*by a Japanese servant*) il se trouve en queue de phrase, introduit rhétoriquement par *BY*.

En polonais où l'ordre des mots signale souvent de façon systématique le statut rhématique ou thématique, on pourrait se passer de passiver dans le cas de l'énoncé que nous discutons. On pourrait avoir :

Drzwi otworzył młody lokaj Japończyk.

(la porte ouvrit un jeune majordome japonais) (Mot à mot)

En polonais, la place de *drzwi* (la porte) signale son statut thématique : on a ensuite *otworzyć* (ouvrir) au passé actif et enfin le sujet-agent rhématique en dernière position.

Que nous apporte cette comparaison trilingue ? Elle nous permet de formuler une loi intéressante concernant surtout le français et l'anglais : ces langues compensent en effet la rigidité de l'ordre des mots dans la chaîne linéaire (le polonais, on l'a vu, permet des déplacements impossibles en français et en anglais — le fait que le polonais ait gardé ses déclinaisons alors que les deux autres langues les ont perdues y est sans doute pour quelque chose) par une restructuration syntaxique complète : c'est là — la raison d'être du passif — simple avatar du jeu des phases.

7.4.3. Le passif dans les langues

Grec ancien

La langue de Socrate présente une conjugaison spécifique au passif : face au présent actif *luo* (je délie) on a *luomai* (je suis délié); à l'imparfait *eluon* (je

déliais) a pour concurrent passif *eluomen*. Il s'agit d'une morphologie un peu "lourde" face à la grammaticalisation du passif dans les langues comme le français, l'anglais, l'allemand ou le polonais.

Latin

Le latin n'emploie pas non plus d'auxiliaire mais la conjugaison originale qui caractérise le passif est infiniment plus simple qu'en grec :

Amor. (Je suis aimé.)

Amatur. (Il est aimé.)

Filius amatur a patro. (Le fils est aimé de (par) son père.)

Pater est au cas ablatif : la préposition *a* marque l'origine.

Hébreu

Le passif a des schèmes qui lui sont propres. En fait, on l'a déjà vu, trois schèmes passifs s'opposent morphologiquement à trois schèmes actifs. Par exemple, au schème actif *pa^oal* fait face le schème passif *nif^oal* de même racine (les phonèmes /p/ et /f/ sont les allophones d'un archiphonème /P/²). Voici un exemple de passif en *nif^oal* :

Lefi haagada niveta ha metsuda al-jidi david ha melekh.

(selon la tradition fut construite la citadelle par David le roi) (Mot à mot) tandis que

Le roi Hérode construisit la citadelle.

se dira :

Ha melekh hordus banah et ha metsuda.

N.B. *Banah* et *niveta* correspondent bien à la même racine : le /v/ de *niveta* est une variante du /b/ de *banah* dans certains environnements.

Allemand

La passivation s'effectue au moyen de l'opérateur *WERDEN* dont la valeur centrale signale le passage d'un état à un autre comme *GET* en anglais que l'on trouve dans des "passifs mutatifs" tels que : *she got fired* (elle fut congédiée) ou *he got drunk* (il s'est saoulé). Donnons un exemple d'énoncé avec *WERDEN* :

Der Schüler wurde von dem Lehrer gestraft.

(l'élève fut par le professeur puni) (Mot à mot)
L'élève fut puni par le professeur. (Traduction)

L'agent peut très bien être passé sous silence :

Zwei Studenten wurden verhaftet.

Deux étudiants furent arrêtés.

Mais l'originalité de l'allemand est de pouvoir passiver le seul verbe dans SVO :

Es wurde getanzt.

(il fut dansé) (Mot à mot)

On a dansé. (Traduction)

2. Ici, l'archiphonème /P/ coiffe pour ainsi dire les 2 variantes (allophones) /p/ et /f/.

Voici un excellent exemple de cet emploi rencontré au cours de la lecture du roman de Vicky Baum : *Rendez-vous in Paris*.

"Am Zug entlang wurde geküsst und Vereinigungen gefeiert; Träger brachten Gepäck, es wurde geweint, gelacht, gerufen, gepfiffen..."

Es wurde geküsst : le verbe est *küssen* (embrasser, anglais : *kiss*). En français, on fera appel à "on" : on s'embrassait.

Es wurde geweint, gelacht, gerufen, gepfiffen : *weinen* (pleurer), *lachen* (rire), *rufen* (crier) et *pfeifen* (siffler) sont précédés de *ge-*, préfixe qui marque le participe passé. On traduira par : Il y eut des pleurs, des rires, des appels, des sifflets.

Polonais

L'opérateur de passivation est le métaverbe *ZOSTAĆ* dont le sens du dictionnaire est "rester, demeurer". Il a parfois le sens de *WERDEN* hors passif comme dans les exemples suivants :

Starszy syn został profesorem.

(ainé fils devint professeur) (Mot à mot)

Le fils ainé devint professeur. (Traduction)

Młodszy syn został księdzem.

(cadet fils devint prêtre) (Mot à mot)

Le cadet devint prêtre. (Traduction)

Quelques exemples au passif :

Morderca został skazany na pięć lat więzienia.

Le meurtrier fut condamné à cinq ans de prison.

Jego syn został uprowadzony przez szajkę bandytów.

Son fils fut kidnappé par des bandits.

On aura noté au passage la désinence *-ny* typique du participe passé au masculin.

Le polonais présente une opposition remarquable au passif : *ZOSTAĆ* versus *BYĆ* (être). On la trouve dans l'énoncé suivant cueilli dans la presse polonaise :

"Zostałem wezwany, najpierw telegramem, później listem poleconym, do Warszawy. Nie wiedziałem, po co byłem wzywany..."

"Je fus convoqué, d'abord par télégramme puis par lettre recommandée, à Varsovie. Je ne savais pas pourquoi j'étais convoqué..."

C'est grâce à la distinction *ZOSTAĆ/BYĆ* que le polonais rend l'opposition FUT/ÉTAIT dont il a été question dans notre dossier sur le passé simple et l'imparfait :

Zostałem wezwany (je fus convoqué) : *ZOSTAĆ* + le verbe rhématique *wezwać*.

Byłem wzywany (j'étais convoqué) : *BYĆ* avec le verbe thématique *wzywać*.

L'anglais propose sa propre solution à ce problème en faisant appel au marqueur *BE+ING* :

I was summoned to Warsaw ... I didn't know why I was being summoned.

Russe

Le russe nous servira de transition pour la suite. Donnons un exemple :

Dom stroitsja kolkhoznikami.

(maison — se construit — par les kolkhoziens) (Mot à mot)

La maison est construite par des kolkhoziens. (Traduction)

On constate qu'à une forme réfléchie du russe (*sja* n'est pas si éloigné de *SE* !) correspondait un passif français. Cela n'a rien d'étonnant : en français, on aura par exemple des énoncés du même type mais sans complément d'agent comme dans l'exemple russe *supra* :

Les billets se vendent comme des petits pains.

Ceci nous amène tout naturellement à un autre avatar de SVO.

7.5. Le schéma O V Ø

L'analyse de l'énoncé russe ci-avant a montré la proximité structurelle (métaopérationnelle) entre les constructions réfléchies et les constructions passives. La différence de schéma est la suivante :

$$\begin{array}{ll} \text{Passif : } & \text{O} \quad \text{V} \quad (\text{S}) \\ \text{Réfléchi : } & \text{O} \quad \text{V} \quad \emptyset \end{array}$$

Le schéma du passif présente un S facultatif tandis que le schéma du réfléchi se limite à O et V : S n'y figure pas du tout. Voici des exemples d'énoncés sous-tendus par O V Ø :

Le Beaujolais se boit frais.

Les rosiers se taillent en octobre.

On note la présence de l'opérateur *SE* comme dans le schéma SVS étudié plus haut (Pierre se rase). Seulement ici, on ne saurait dire que :

Le Beaujolais boit ... le Beaujolais !

On a dit que le schéma O SE V Ø ne comportait pas de S : il s'agit donc d'une simple relation verbe-objet. Dans les langues à sujet obligatoire comme le français ou l'anglais, il n'y a pas d'autre solution dans ce cas-là que de promouvoir O en position de S. C'est ce que l'anglais fait sans problème dans *the book reads well* à partir d'une structure abstraite :

$$\begin{array}{ccc} \emptyset & \text{read (well)} & \text{book} \\ & \text{V} & \text{O} \end{array}$$

En français, comme on sait, *SE* est obligatoire dans ce cas de figure : Le livre se lit bien. L'observation d'énoncés du type "Pierre se rase un jour sur deux" et du type "Le Beaujolais se boit frais" nous fournit la clé du rôle de l'opérateur (on devrait dire métalopérateur pour les raisons que l'on sait !) *SE* : *SE* signale l'absence d'un deuxième actant dans le schéma théorique SVO : ceci se vérifie dans le cas de S1 V S1 (où les deux S sont identiques) et c'est également vrai de Ø V O où S fait tout simplement défaut. Le lecteur est appelé à noter le caractère hautement abstrait de *SE* qui joue les *pro forma* dans les schémas qui présentent un déficit structurel. On est loin des "explications" selon lesquelles *SE* remplacerait tel ou tel élément physiquement présent dans l'énoncé.

Une variante de Ø VO : ON VO

On sait que le pronom indéterminé **ON** ne peut avoir que la fonction sujet (il a la même étymologie que "homme"!). Sa nature lui permet de prendre la place du sujet non spécifié dans le schéma qui sous-tend la structure réfléchie en **SE**. On obtient alors :

On boit le Beaujolais frais.
On taille les rosiers en octobre.

On est donc en présence d'une triple possibilité de structuration :

(1) Les rosiers sont taillés en octobre.

C'est la seule solution retenue par l'anglais : *Rose-trees are (to be) pruned in October* (la solution par **ONE** (=ON) n'est pas à exclure totalement).

(2) Les rosiers se taillent en octobre.
(3) On taille les rosiers en octobre.

Un énoncé entendu à la radio confirme la parenté structurelle que nous venons de démontrer : il s'agissait du commerce avec la Chine après la répression de juin 1989. Cet exemple est d'autant plus remarquable que l'on trouve en successivité une structure en **ON** et une construction de type **SE** :

"**On** n'isole pas une nation d'un milliard d'homme. Une nation d'un milliard d'hommes, ça ne s'isole pas comme ça !" (août 1989)

7.6. Le schéma S SE V : diathèse réciproque

Il est intéressant de constater que le français emploie le même opérateur **SE** (déjà mis pas mal à contribution comme on a pu s'en rendre compte) dans le cas des énoncés réciproques :

Tiens, regarde les deux chiens qui se battent.

Cette construction de surface provient de la coalescence (fusion) de deux schémas SVO : S1 Vt O1 et S2 (=O1) Vt O2 (=S1).

Pierre aime Julie. —> Pierre et Julie s'aiment.
Julie aime Pierre.

En anglais, ce n'est pas le réfléchi **THEMSELVES** que l'on aurait ici mais le pronom réciproque : *each other (one another)* dont on trouvera l'écho en français dans : Aimez-vous les uns les autres (*Love one another*).

En polonais, le réfléchi **SIĘ** peut, comme **SE** en français, s'employer en voix réfléchie et en voix réciproque : *Kochajmy się ! (Mitujmy się)*.

L'hébreu se distingue en utilisant une construction qui signifie littéralement : un homme à son frère (*iš el ahiv*), un peu comme le russe qui propose : *drug druga* (l'ami son ami). L'exemple qui suit est un exemple hébreu :

Anahnu roim iš el ahiv kol erev.
Nous nous voyons tous les soirs.

7.7. Remarques finales : des passifs insolites

On dit que l'anglais dispose d'un double passif, ce qui signifie qu'à partir d'un énoncé actif tel que (1) :

- (1) *Her friends offered her flowers for her birthday.*

(1') Ses amis lui ont offert des fleurs pour son anniversaire.

on peut dériver deux énoncés passifs, l'un ayant pour sujet *flowers* :

- (2) *Flowers were offered her for her birthday by her friends.*

(2') Des fleurs lui furent offertes pour son anniversaire par ses amis.

l'autre ayant pour sujet *she* (la bénéficiaire des fleurs) :

- (3) *She was offered flowers for her birthday (by her friends).*

(3') On lui a offert des fleurs pour son anniversaire.

On a vu plus haut que le pronom indéfini *ON* intervenait justement au cas où l'agent faisait défaut. Mais l'intervention de *ON*, comme on l'a noté, fournit un énoncé à la voix active ! On en tire souvent la conclusion que (3) est une tournure idiomatique propre à l'anglais ... en oubliant que le français dispose lui-aussi d'une construction avec le bénéficiaire pour sujet :

- (4) *Elle s'est vu offrir des fleurs.*

Cette construction avec le verbe "se voir" grammaticalisé est tout à fait courante en français. Qu'on en juge :

- (5) Le chauffard s'est vu retirer son permis de conduire sur le champ.

- (6) Il s'est vu interdire l'entrée du territoire français.

L'anglais lui aussi propose à foison son deuxième passif :

- (7) *They were promised higher wages.*

- (7') Il se sont vu promettre des salaires plus élevés.

- (8) *Their children will be taught their mother-tongue.*

- (8') On enseignera leur langue maternelle à leurs enfants.

En français, il existe une autre tournure comparable à celle qui met en œuvre le métaverbe "se voir" : c'est la construction "se faire + verbe", comme dans :

- (9) Il s'est fait voler sa bicyclette.

- (10) Il s'est fait arracher une dent.

Ici, l'anglais emploie l'opérateur *HAVE* qui permet de localiser dans le sujet grammatical une propriété formulée par une relation prédicative passive :

- (9') *He had his car stolen.*

- (10') *He had a tooth pulled out.*

L'anglais — encore lui — offre des constructions passives qui peuvent surprendre :

- (11) *This bed has been slept in !*

(ce lit a été couché (dormi) dedans) (Mot à mot)

- (11') Quelqu'un a dormi dans ce lit !

- (12) *The lawn has been trodden on.*

(cette pelouse a été marchée dessus) (Mot à mot)

- (12') Quelqu'un a marché sur la pelouse (ou "on a marché ...").

Ces énoncés sont issus d'un schéma où agent et patient (les deux actants) font défaut. Par contre il y a un complément circonstanciel : dans le lit, sur la pelouse. Faute de grives... ! C'est donc l'élément nominal de ces syntagmes prépositionnels qui a été promu sujet grammatical, d'où les phrases (11) et (12). On pensera en français à des énoncés tels que :

- (13) On lui a tiré dessus. (*He has been shot at.*)
- (14) On lui a craché dessus. (*He has been spat on.*)

Pour résumer ce point, on dira que le français est plus strict que l'anglais pour ce qui concerne le sujet du passif : la transitivité est une condition nécessaire du changement de voix (encore que, comme on l'a vu avec "se voir", il y ait des ressources auxquelles on ne pense pas toujours lorsqu'on compare les deux langues). Quant à l'anglais il se comporte presque comme le malgache où quasiment tous les énoncés sont passivables.

**

Ce dossier nous a apporté une très riche moisson de renseignements sur le comportement des langues dans le cadre des relations verbales bivalentes. On y a redéfini la transitivité grâce en particulier à des langues où la relation VO était marquée en surface (hébreu, hongrois). Les avatars du schéma SVO nous ont également permis de mettre en lumière les tournures passive, réfléchie et réciproque — ainsi que les relations sémantiques et formelles entre leurs schémas respectifs. Ici aussi l'approche contrastive qui est la nôtre a rendu intelligibles des phénomènes qui étaient restés opaque dans l'approche monolingue et chosiste traditionnelle : cas de l'accord du participe passé avec AVOIR, ou double passif anglais, pour ne citer que deux exemples qui tenaient plus du tabou ou de l'excentricité que de l'analyse grammaticale. Les variations du schéma SVO ont été l'occasion d'observations touchant aux ressorts secrets des langues. On reparlera d'un phénomène assez comparable lorsqu'il sera question des schèmes dérivés de l'arabe dans le dossier 13, sous le titre très évocateur suivant : le kaléidoscope arabe. Les métamorphoses du schéma SVO étaient elles aussi dans une certaine mesure des phénomènes de nature kaléidoscopique.

Dossier 8

Le verrouilleur BIEN

AVERTISSEMENT

Il ne s'agira pas ici du "bien" que l'on trouve dans :

Il travaille bien.

Elle danse bien ; elle chante bien aussi.

Vous allez bien ?

Je ne me sens pas très bien (je me sens mal).

Le "bien" des énoncés cités plus haut est un adverbe appréciatif lié à la notion de bien : faire le bien ; au delà du bien et du mal.

Le BIEN qui nous intéresse est celui qui apparaît dans (1) :

(1) Ce train va bien à Chantilly, Monsieur ?

On notera immédiatement qu'il est impossible de négater cet énoncé :

* Ce train ne vas pas bien à Chantilly.

L'exemple (2) ci-dessous est du même ordre que (1) :

(2) On achève bien les chevaux !

Il s'agit de la traduction du titre d'un film américain célèbre :

(2') *They shoot horses, don't they ?*

Mot à mot : Ils tuent les chevaux, n'est-ce pas ? Dans le contexte du film, l'énoncé (2') signifiait que si l'on achevait les chevaux, pourquoi n'achèverait-on pas les humains, lorsqu'ils sont au bout du rouleau.

OBJECTIFS

- Cerner la raison d'être de ce BIEN qui est manifestement devenu un mot grammatical (un métadéterminant) issu du "bien" appréciatif illustré au tout début de ce dossier.
- Etudier et analyser l'éventail des virtualités de ce BIEN devenu métadéterminant lié à la prédication.
- Voir quels équivalents on peut trouver dans d'autres langues.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Non seulement le "bien" appréciatif et le BIEN métadéterminant renvoient au même signe d'origine latine (*bene*), mais le fait est qu'ils peuvent entrer en opposition dans des paires minimales comme les deux suivantes :

- (3a) Vous êtes bien sur Europe 1. Europe 1, c'est la pêche !
 (On est bien, on n'est pas mal sur Europe 1.)
- (3b) Vous êtes bien sur Europe 1, 1609 mètres, grandes ondes.
 (Vous ne vous êtes pas trompés : vous êtes branché sur votre station favorite.)

Ces deux énoncés sont absolument authentiques. De plus ils illustrent de façon remarquable le passage de l'appréciatif à l'outil abstrait que nous allons étudier de plus près. Voici une autre paire minimale qui a fait du bruit dans la presse lors d'une visite présidentielle — il s'agissait de M. Giscard d'Estaing — à Moscou. C'est la modification inopinée du programme de cette visite qui est à l'origine des deux énoncés ci-dessous :

- (4a) Breznev est bien malade.
 (C'est grave, il est vraiment très malade.)
- (4b) Breznev est bien malade.
 (C'est exact, il ne s'agissait donc pas d'une maladie diplomatique !)

Le titre qui figura à la une de *France-Soir* avait le sens de (4b).

N.B. Le lecteur oralisera ces quatre énoncés pour retrouver les intonations et les accentuations que l'écrit ne signale pas.

8.1. Un éventail bien verrouillé

Le lecteur trouvera ci-après une liste d'exemples supplémentaires commentés par la suite.

- (5a) Tu ne veux pas aller vérifier si j'ai **bien** fermé le gaz ?
- (5b) Le Président Reagan a confirmé que des avions de l'US Air Force avaient **bien** abattu un avion de ligne iranien au-dessus du Golfe Persique. (*France Inter*)
- (6a) Les manifestants ont alors fait savoir qu'ils libéreraient leur otage à 21 heures, après s'être assurés que les bulletins d'informations signalaient **bien** leur action, ce qu'ils ont fait effectivement. (*Le Monde*)
- (6b) Malgré tout, il fallait attendre la publication, prévue pour ce mardi soir, du communiqué final pour déterminer si Tripoli a **bien** modifié son attitude à l'égard du conflit palestinien. (*Le Monde*)

- (7a) Si M. Dupont a **bien** signé la pétition, les autres conseillers ne s'y sont pas associés.
- (7b) Le déficit extérieur n'est pas près d'être comblé, et l'on peut douter que les initiatives prises mercredi par Washington annoncent **bien** la fin de la politique laxiste suivie depuis longtemps. (*Le Monde*)
- (8a) Pourquoi est-ce que je ne lirais pas des illustrés ? Tu lis **bien** des romans policiers, toi !
- (8b) A — Monsieur ! Cessez de me gratter la jambe !
B — Vous me grattez **bien** l'oreille, vous ! (R. Devos)
- (9a) J'espère **bien** qu'il acceptera.
- (9b) Je pense **bien** ; je veux **bien** ; on verra **bien**.
- (10a) Les Américains ont **bel** et **bien** livré des armes à l'Iran.
- (10b) Tu m'as **bel** et **bien** laissé tomber !
- (11a) C'est **bien** aujourd'hui qu'il devait passer ?
- (11b) C'est **bien** à Londres que tu vas la semaine prochaine ?
- (12a) Il devait **bien** se douter de quelque chose.
- (12b) Je me demande où il a **bien** pu aller.

Ces énoncés donnent une bonne idée de l'éventail des possibilités expressives de BIEN (ses effets de sens). Nous prétendons cependant qu'on peut ramener tous ces effets de sens à une valeur invariante unique : à nos yeux, l'invariant est la fonction de verrouillage dévolue à ce métalopérateur (d'où notre titre). Nous allons nous expliquer là-dessus en nous appuyant sur les exemples cités plus haut.

S'il est vrai que le contexte ne peut jamais constituer une preuve en grammaire, il n'en reste pas moins qu'il peut aider le linguiste à trouver la clé d'un problème en orientant ses recherches dans la bonne direction. Prenons l'énoncé (5b) dans notre liste : l'opérateur BIEN se trouve ici dans une complétive (subordonnée en QUE), après un verbe sémantiquement très marqué :

Le Président Reagan a **confirmé** que les avions américains avaient BIEN abattu un avion de ligne iranien.

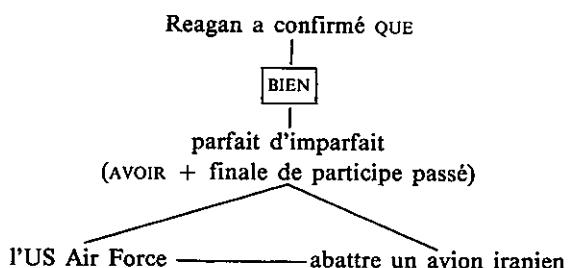
Si nous supprimons BIEN dans la proposition de droite (Q dans P QUE Q) on sent intuitivement qu'il "manque quelque chose" (c'est également le cas des autres exemples cités : (5a), (6a) et (6b), etc.). D'un autre côté, si l'on remplace "a confirmé" par "a annoncé", l'opérateur BIEN n'a plus de raison d'être et disparaît purement et simplement :

Le Président Reagan a **annoncé** que les avions américains avaient abattu un avion de ligne iranien.

On voit très clairement que si "annoncer" porte sur une propriété rhématique (qui est précisément l'objet de l'annonce !), "confirmer", lui, ne peut porter que sur une relation thématisée, c'est-à-dire saturée, verrouillée au préalable¹. C'est BIEN

1. Le concept de saturation apparaît pour la première fois dans ce sens dans notre "Esquisse d'une théorie de DO", publiée dans *Some Implications of Linguistic Theory for Applied Linguistics*, Aimav, Bruxelles, 1974 (Didier, Paris, 1975). Il est repris et précisé dans notre communication au Congrès de la SAES, "Le Concept de saturation en linguistique anglaise et en linguistique générale", *Actes du Congrès de Tours*, 1977, Didier-Érudition, 1980. Voir aussi *GL4*, chapitre 4 : "Les énoncés avec DO".

qui est l'instrument de cette saturation, de ce verrouillage qui consiste à thématiser explicitement la relation : L'US Air Force / abattre un avion de ligne iranien. L'énoncé que nous examinons témoigne de l'existence d'une chronologie sémantico-syntaxique qui régit le discours en cours de structuration : il faut que la relation Q soit thématisée pour que la logique langagière que nous venons de signaler puisse être satisfaite. Par ailleurs il y a des problèmes de portée qu'il faut absolument préciser. "Confirmer" porte sur le lien prédicationnel de Q, lien préalablement thématisé de façon explicite par BIEN. Très bel exemple d'architecture phrasistique et très beau modèle de fonctionnement langagier !



Ainsi, une fois encore, on s'aperçoit que, alors que l'on croit mettre en correspondance directement le monde et la grammaire, il faut le détour de l'analyse linguistique pour comprendre ce véritable travail² qui se fait à l'insu de l'énonciateur et à partir duquel on pourra commencer à poser la problématique des rapports de la langue et du discours avec le réel.

L'anglais vient confirmer notre analyse et ce de manière remarquable, grâce à l'existence dans cette langue du saturateur-verrouilleur *DO*. Examinons la traduction anglaise de (5b) :

- (5b) *President Reagan confirmed in a press-conference that the US Air Force did shoot down an Iranian liner.*

(Le filet droit devant *did* signale l'accent emphatique en anglais.)
Par ailleurs un énoncé anglais tel que le suivant rappelle en tous points (5a).

- (5c) *And are quite sure you 'did lock the side-door this time ?* (Agatha Christie)

(5c') Et vous êtes tout à fait sûr que vous avez bien fermé la porte latérale à clé cette fois-ci ? (... d'avoir bien fermé la porte... est de loin plus satisfaisant : nous avons gardé la structure de l'anglais dans la première mouture.)

Résumons-nous. Dans les deux énoncés de (5) les déclencheurs de BIEN sont les verbes "vérifier" et "confirmer". Dans (6a) et (6b) ce sont les verbes "s'assurer" et "déterminer" ; dans (7a) c'est le "si" initial et dans (7b) c'est le verbe "douter". Quelle que soit la nature de ces déclencheurs, ils ont en commun le fait qu'ils exigent le dépassement de la simple mise en relation dans la proposition Q dont ils exigent qu'elle soit verrouillée, c'est-à-dire thématisée. La trace de cette thématisation — le métadéclencheur BIEN — pourra devenir la cible des verbes de la principale (les verbes de P) ou d'autres éléments ("si" dans (7a)).

2. Pour ce sens de "travail", voir LAFONT R., *Le Travail et la langue*, Flammarion, 1978.

Avant de poursuivre, qu'on nous permette d'insister de nouveau sur l'extraordinaire fonction de BIEN que nous venons de mettre au jour et de commenter abondamment (les grammaires existantes ou bien n'en soufflent mot ou bien se contentent de constater la présence (bien gênante !) de BIEN). Il existe dans les langues des signaux d'une très grande abstraction qui renvoient aux opérations internes à la langue. BIEN, tout comme *DO*, fait partie de ces signaux — au même titre que À/DE, UN/LE, les morphèmes -A (passé simple) et -AIT (imparfait), ou les métaprogrammeur ÊTRE et AVOIR.

Prenons maintenant l'énoncé (10a) que nous rappellerons pour plus de commodité :

(10a) Les Américains ont bel et bien livré des armes à l'Iran

En proposition indépendante, le verrouilleur se présente souvent sous une forme composée : BEL ET BIEN (deux items d'ordre appréciatif, d'une très haute charge positive chacun). Ici la relation "les Américains / livrer des armes à l'Iran" préexistait à l'énoncé (10a). L'opérateur composé BEL ET BIEN porte sur le nœud de la prédication, le lien syntaxique génératrice de la phrase sous-jacent à (10a) (Les Américains ont livré des armes à l'Iran) : BEL ET BIEN confirme la vérité de la relation et la thématise, comme le fait *DO* pour l'anglais. Traduction de (10a) :

The American 'did sell arms to Iran.'

à cette différence près que *DO* thématise la relation et que l'accent emphatique représenté porte sur le nœud *DO* pour insister sur l'existence de ladite relation — alors que BEL ET BIEN "bloque" ces deux opérations.

On peut revenir maintenant aux énoncés de départ, à savoir (1) et (2) : (1) (Ce train va bien à Chantilly, Monsieur ?) est comme on peut le voir une question, bien que la structure de phrase ne soit pas interrogative. On veut savoir au fond si la relation "ce train / aller à Chantilly" est conforme à nos espérances. BIEN porte sur le nœud syntaxique, comme il se doit.

Voyons l'énoncé (2) : On achève bien les chevaux. On sait que l'héroïne du film avance (2) comme argument pour convaincre son ami de la tuer ! Tout un raisonnement peut être explicité ici : **puisque** l'on achève les chevaux, pourquoi n'en ferait-on pas de même des humains ? L'équivalence : on achève bien les chevaux = puisqu'on achève les chevaux, est remarquable. Avec PUISQUE, l'opérateur BIEN disparaît, et pour cause ! Nous verrons en temps voulu la fonction qui est celle de PUISQUE par opposition à PARCE QUE (cf. dossier 12) : PUISQUE introduit toujours du thématique, une relation qui ne peut plus être remise en cause, que l'énonciateur a verrouillée précisément pour cela (on comprend peut-être mieux notre image de départ !) Dernière remarque à propos de (2) : le titre original, on l'a sans doute remarqué, contient ... le métaprogrammeur *DO*.

Puisqu'il a été beaucoup question de *DO*, il faut pour être complet expliquer l'absence de *DO* dans les énoncés anglais qui correspondent à (3b) et (4b). Ces énoncés comportent le métaprogrammeur ÊTRE en français. On aura en anglais :

(3b') You **ARE** (tuned) on Europe 1.

(4b') Breznev **IS** sick.

On constate bien l'absence de *DO* dans les deux énoncés ci-dessus : rien que de très normal puisque *DO* et *BE* (ÊTRE) sont de même nature (tous les deux sont métaprogrammeurs). Donc l'accent emphatique peut porter sur les formes de *BE* :

ARE dans (3b') et *IS* dans (4b'). L'anglais aura recours à l'écrit à une astuce typographique dans les cas de ce genre : l'italique (ici, *ARE* et *IS* ont été écrit en capitale italique). Voilà donc des cas où le métaoopérateur français BIEN est traduit (le mot n'est pas impropres) par des procédés typographiques !

Les énoncés (8a) et (8b) représentent une construction syntaxique très employée dans la langue parlée dont le fonctionnement relève de l'explication générale qui a été donnée mais ce type d'emploi mérite un commentaire supplémentaire. Prenons (8b) :

A — Cessez de me grattez la jambe !

B — Vous me grattez bien l'oreille, vous ! (C'est nous qui soulignons BIEN.)

L'effet de sens polémique de BIEN apparaît ici de façon encore plus nette que dans les exemples précédents. Le jeu linguistique porte ici sur le paradigme des compléments possibles de "gratter" : la jambe, l'oreille. L'intonation et la situation d'énonciation (c'est du Devos, ne l'oublions pas !) viennent ajouter du piment à la structure syntaxique :

vous me grattez bien l'oreille...

puisque vous me grattez l'oreille

Le caractère thématisé de l'énoncé en BIEN est mis en évidence par l'emploi de PUISQUE. Tout se tient en grammaire.

L'examen détaillé de (9a) et (9b) n'apporterait rien de neuf à ce que nous savons déjà : le rôle de renforçateur qu'il joue ici est confirmé par la traduction : en anglais, on aura *I do hope* pour (9a). Quant à "je pense bien", il y aurait plusieurs traductions possibles dont *I do think so* !

Les énoncés de type (11) montrent l'étendue de l'éventail des effets du BIEN français. Dans :

(11b) C'est bien aujourd'hui qu'il devait passer.

BIEN porte sur le circonstant temporel "aujourd'hui" qu'il thématise. BIEN peut s'appliquer sur n'importe quel actant ou circonstant :

C'est bien lui qui devait réparer le chauffe-eau ?

C'est bien votre chauffe-eau qui est en panne ?

Il nous reste à dire un mot des deux énoncés de (12). C'est (12b) qui va retenir notre attention pour des raisons contrastives :

(12b) Je me demande où il a bien pu aller.

On constatera l'impossibilité de :

* Il a bien pu aller au cinéma.

alors qu'une réponse à (12b) pourrait être, par exemple :

Je ne sais pas, moi. Il a pu aller au cinéma, au théâtre, voir des copains.

La traduction anglaise de (12b) est très symptomatique :

(12b') *I wonder where he can have gone.*

Remplacer *CAN* par *MAY* dans (12b') est impossible :

* *I wonder where he may have gone.*

alors que l'énoncé suivant est parfaitement bien formé :

He may have gone to the cinema.

Le fonctionnement de la paire modale *MAY/CAN* est donc parallèle à celui de *POUVOIR/POUVOIR BIEN* : dans les deux cas c'est la grammaire des phases qui régit l'emploi de ces formes modales. Le rôle de *BIEN* dans la grammaire du français nous apparaît maintenant en pleine lumière, à tel point qu'il nous serait possible de poser l'équation suivante :

CAN — MAY = BIEN (lire : *CAN moins MAY égale BIEN*).

L'énoncé ou plutôt le passage que nous reproduisons ci-après appartient, on s'en rendra compte aisément, à ceux qui font la joie du grammairien : en effet, on y trouve en surface, dans la chaîne du discours, une preuve de l'analyse de *BIEN* qu'on a donnée ici :

"Les rumeurs convergent. Jean Kay est mort. Assassiné parce qu'il devenait gênant à se promener ainsi depuis quatre mois, de par le monde, avec son dossier explosif sous le bras (...). Mort parce que "les puissants" qu'il aurait menacés ou voulu faire chanter auraient payé des hommes du milieu pour l'abattre (...).

Peut-être bien que Jean Kay est mort. **Peut-être bien** qu'il avait, ainsi qu'il le prétend, un dossier de 90 pièces compromettantes pour M. D... **Peut-être bien** qu'on peut vraiment s'en procurer une copie pour 500 millions ou un milliard de francs anciens, selon qu'on est bon négociateur. A l'inverse **peut-être que** Jean Kay est vivant, qu'il n'a jamais eu de dossier ou que celui-ci est déjà racheté et que l'ancien pirate d'Orly rit bien, quelque part en Espagne, de se faire passer pour mort." (*Le Monde*, 9-11-1976)

Notre commentaire sera très bref. On aura remarqué les trois occurrences de "peut-être bien" au début du second paragraphe : *BIEN* signale que la relation qui est la cible de la modalité "peut-être" est de statut thématique. En revanche, l'absence de *BIEN* dans "peut-être que Jean Kay est vivant" montre qu'il s'agit cette fois d'une relation rhématique : l'introducteur "à l'inverse" est là pour confirmer ce statut.

Nous avons fait le même type de démonstration en partant d'un énoncé anglais dans notre *Grammaire linguistique de l'anglais (op. cit.)*. L'énoncé en question était le suivant :

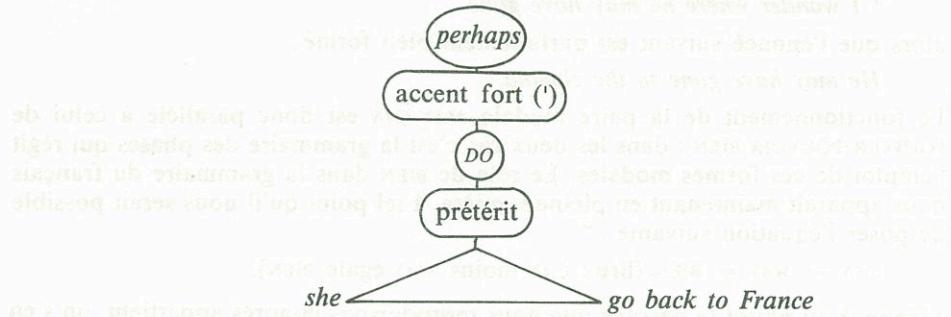
Perhaps she 'did go back to France. I don't know.

(Contexte : on parle d'une jeune personne X qui avait envoyé un télégramme quelque temps auparavant dans lequel elle annonçait son intention de retourner en France.) Deux traductions sont envisageables :

Peut-être bien qu'elle est retournée en France. Je ne sais pas.

Peut-être bien qu'elle y est retrournée, en France. Je ne sais pas.

En anglais les opérations de structuration sont les suivantes :



On voit bien que la suppression de *did* accentué “casserait” la cohésion discursive, car le prédicat “retourner en France” redeviendrait rhématique, ce qui n'est pas possible puisque le libellé du télégramme avait déjà posé cette relation (elle/retourner en France). En français la suppression de BIEN aurait le même effet désastreux sur la cohérence du texte :

Peut-être qu'elle est retournée en France ?

“Retourner en France” est un choix paradigmique parmi d'autres : seule la présence de BIEN bloque ce choix et permet de rappeler l'hypothèse déjà retenue.

Le polonais vient lui-aussi conforter notre analyse :

- (a) *Może wróciła do Francji.*
- (b) *Może i wróciła do Francji.*

L'énoncé (a) traduit une hypothèse parmi d'autres. *Może* nous rappelle *may* en anglais et *mögen* en allemand. N'oublions pas que les langues slaves sont une famille de langues appartenant à la grande famille indo-européenne ! Nous le traduisons par “peut-être”. Dans *wróciła* (elle est rentrée), le “*i*” est la marque du passé et le “*a*” l'indice du genre féminin. Quant à *do* c'est la préposition “à”, “en”, “vers”.

L'énoncé (b) présente un petit morphème de plus sous les espèces du phonème /i/ : *i* est normalement la conjonction de coordination “et”. Ici le même *i* joue le rôle du verrouilleur/saturateur BIEN ou *DO*.

Le métaopérateur *i* est donc la trace en surface de la thématisation de la relation. Précisons pour la petite histoire que le point de vue exposé ici sur le rôle de *DO*, BIEN ou *i* nous est personnel. Il s'agit de résultats que nous avons cependant en partie exposés dans notre thèse, dans notre *Grammaire linguistique de l'anglais (op. cit.)* et dans divers articles ou communications.

8.2. Grammaire contrastive

8.2.1. Allemand

La langue de Goethe ne dispose pas de métaopérateur comparable à BIEN : selon le cas on aura *gut*, *wohl*, voire *zwar* pour le “bien” appréciatif. Quant au

BIEN métaoépérationnel, il aura lui-aussi des traductions multiples — autant de traductions que d'effets de sens — ce qui est normal : les langues “fabriquent” des outils qui leur sont propres même s'ils relèvent de principes profonds communs. Voici quelques exemples de la façon dont l'allemand rend BIEN.

- Nous verrons bien : *Wir werden schon sehen* (*schon* = déjà).
- C'est bien lui : *Er ist es in der Tat* (mot à mot : lui-c'est-en-fait).
- BIEN dans le sens de BEL ET BIEN sera rendu comme précédemment par *in der Tat* ou par des adverbes comme *wirklich* (réellement, vraiment).
- Je voudrais bien savoir : *Ich möchte gern wissen* (*gern* = volontiers; *ich esse gern Kartoffelsalat* : j'aime bien les pommes de terre en salade).

8.2.2. Italien

L'appréciatif est tout bonnement *bene* (elle danse bien : *balla bene* ; je me porte très bien : *sto benissimo*).

Notre BIEN métaoépateur sera rendu par *PROPRIO* :

È proprio lui.

C'est bien lui.

Si tratta proprio di questo.

Il s'agit bel et bien de cela.

8.2.3. Espagnol

On notera le rôle de *YA* dans : *Ya lo se* (je sais bien). Le métaoépateur remarquable *YA* correspond au -jà du français dans “déjà” et “jamais”, l'un et l'autre ayant même origine : le latin *jam*. *YA* est devenu un métaoépateur remarquable avec un éventail d'effets des sens divers, plus nombreux semble-t-il que ceux de son correspondant italien *GIA* (déjà, mais, aussi, puisque).

8.2.4. Polonais

Nous avons déjà signalé le rôle de *I* (nous y reviendrons d'ailleurs au dossier 13 qui est consacré à des systèmes particulièrement réussis dans les langues). Dans les autres cas, BIEN sera rendu par des adverbes du lexique : *rzeczywiście* (vraiment) ou *naprawdę* (en vérité ; *prawda* = la vérité).

Breźniew jest naprawdę chory.

Brejnev est bien malade (c'est vrai).

Breźniew jest bardzo chory.

Brejnev est bien malade (= fort/très malade).

8.2.5. Arabe

La particule *QAD* joue le rôle de verrouilleur/saturateur dévolu à BIEN et à *DO*, rôle qui n'a pas été perçu par les grammaires de l'arabe. Voici deux exemples pour illustrer ce rôle.

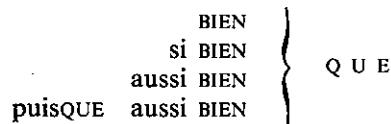
Kuntu aržu maezijahu fa qad za'a.
 J'espérais qu'il viendrait et il est bel et bien venu.
Wazadna hu qad inhaha amla hu.
 Nous avons constaté qu'il a bien terminé son travail.

8.2.6. Anglais

Deux traductions à méditer :

- C'est bien toi ! (ça ne m'étonne pas de toi) : *you would!* (*Would* est le préterit de *will*, modal de la concordance).
- C'est bien lui (je le reconnais) : *it IS him* (*is* accentué).

8.3. L'opérateur BIEN en composition avec QUE



8.3.1. BIEN QUE + proposition

Ici, BIEN joue son rôle habituel de métalopérateur de thématisation : la proposition en QUE doit donc être tenue pour vraie, pour acquise — d'où l'effet de sens de concession que les grammaires classiques se sont plu à lui attribuer :

Bien qu'il soit immensément riche, il mène une vie très simple.
 Bien qu'un cessez-le-feu ait été proclamé, le canon tonne toujours à Beyrouth.

8.3.2. SI BIEN QUE

Donnons quelques exemples.

Elle gonfla si bien qu'elle creva (si = quantificateur, bien = appréciatif).
 Les phalangistes ripostent aux Syriens, si bien qu'aucun quartier de Beyrouth n'est épargné par les obus (effet de sens de conséquence).

La différence entre les deux occurrences de SI BIEN QUE est très intéressante : on a l'impression de toucher du doigt le passage, la métamorphose, de l'appréciatif en métalopérationnel. On traitera de la même façon AUSSI BIEN QUE dans :

Il parle anglais aussi bien que sa sœur.
 Aussi bien à Téhéran qu'à Ryad, on se refuse à tout commentaire.

Quant à PUISQUE AUSSI BIEN sa force "stylistique" vient de la juxtaposition de trois métalopérateurs, tous remarquables dont deux : PUISQUE et BIEN sont des indices de thémacité. Le résultat est une surthématisation qui ne manque pas d'effet (souvent employée pour faire "bien" !).

**

Notre exploration du fonctionnement de BIEN nous a permis de mieux cerner encore la fonction d'invariance en langue, que nous avons placée dès le départ au premier rang de nos préoccupations. En effet, pour comprendre les mécanismes d'une langue, il faut éviter de se perdre dans le dédale des effets de sens et pour ce faire il faut un fil rouge, et ce fil rouge c'est le mécanisme invariant abstrait inscrit dans la structure de la langue.

BIEN joue un rôle capital dans la grammaire du français (ce rôle, on en conviendra, n'apparaît pas dans les grammaires existantes !), puisqu'il est lié à la prédication : faute d'un opérateur d'origine verbale comme *DO*, le français a spécialisé un adverbe d'appréciation. Le seul handicap de cet outil dont les traductions dans les autres langues sont multiples (on traduit le plus souvent l'effet de sens), c'est l'impossibilité de négativer ou de mettre en question — ce que fait le *DO* anglais. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous parlons du grand chelem que réussit *DO* dans la grammaire de l'anglais (cf. dossier 13).

Premier interlude

Du BEAU, du BON

Le troisième terme de la triade devrait être “du bien”. Mais BIEN, on vient de le voir, est devenu un outil grammatical de première grandeur, lié à l’opération capitale dans la fabrication des énoncés : la prédication. A vrai dire, si BIEN a été étudié juste avant BEAU et BON, c’est pour des raisons didactiques : le lecteur devait être préparé à l’exploration qui va suivre.

BIEN, BEAU et BON sont parents puisque tous trois sont issus de la racine indo-européenne *dwelos*. C'est une indication, sans plus. Quant à l'origine directe, nos trois appréciatifs viennent du latin *BENE*, *BELLUS* et *BONUS*.

OBJECTIFS

- Attirer l’attention sur la dérive sémantique de ces trois signes dont l’éventail de significations n’a cessé de croître.
- Montrer la logique de cette dérive qui peut déboucher sur la grammaticalisation partielle ou totale du signe lexical de départ.
- Insister sur le phénomène de métaphorisation comme opération fondamentale propre aux langues.

Le lecteur non linguiste devrait retirer de cette exploration une leçon qui lui permettra de mieux comprendre les avatars des signifiés à travers les siècles et, du même coup, l’orienter vers la diachronie (l’histoire des langues).

N.B. Malgré le titre de cet interlude (volontairement accrocheur et un peu espiègle) l’exploration commencera par BON.

BON

- (1) Goûtons voir si le vin est **bon** !

On a ici le sens de base : vin de qualité. BON peut s'appliquer à ce qui se mange, se boit, se lit (un bon livre). On a aussi : Bonne année !

- (2) J'ai **bonne** mine, moi !

Ici, nous sommes déjà sur le "tapis roulant". Alors que "vous avez bonne mine" renvoie à (1), (2) est métaphorique : de quoi ai-je l'air dans la situation où vous m'avez (on m'a) mis.

- (3) J'ai attrapé un **bon** rhume (une bonne grippe).

On commence à perdre pied. Que vient faire cet adjectif appréciatif-positif devant des noms de maladie, par définition désagréables ? (Voir l'anglais : *a bad cold* : un mauvais rhume !). Réservons notre réponse.

- (4) L'université est à trois **bons** kilomètres de la gare. Une bonne demi-heure à pied.

L'exemple (4) devrait nous aider à mieux comprendre (3) : "trois bons kilomètres"; si tout le monde comprend le sens de l'expression, il n'est pas sûr du tout que la fonction de BON soit perçue. BON joue ici un rôle majorant (augmentatif) face à "trois petits kilomètres" ou encore "trois pauvres kilomètres" ou "petits" et "pauvres" jouent un rôle minorant. BON porte le signifié de "kilomètres" ou "demi-heure" au maximum, ce qui a l'effet qu'on vient de suggérer. BON qualifie donc l'adéquation du signe qu'est le N qui suit au référent du monde extralinguistique. Ceci est encore plus net peut-être dans "une bonne grippe" (ce qui s'appelle une grippe, une vraie !) : nous sommes donc en présence d'un véritable adjectif métalinguistique, qui porte un jugement sur les éléments mêmes de la langue (noter qu'en anglais on aura pour "une bonne heure" : *a good* ou *a solid hour*). Après cette analyse on comprendra sans mal les énoncés qui suivent.

- (5) **Bon** pour le service.

Qui répond à la norme.

- (6) ...si j'ai **bonne** mémoire.

En anglais : *if my memory is correct*.

- (7) En **bonne** et due forme.

"Due" confirme notre analyse.

- (8) En vente dans toutes les **bonnes** pharmacies.

Y en aurait-il donc de mauvaises ? ! Il s'agit des pharmacies... qui sont des pharmacies authentiques, c'est-à-dire qui répondent à la définition. On a le même sens dans (9) ci-après.

- (9) En accueillant le Président de la République dans sa **bonne** ville de Lille, M. Pierre Maurroy a déclaré...

- (10) **Bon** à manger.

Anglais : *Fit to eat* (qui convient, qui est mangeable parce que répond à la norme du mangeable).

- (11) Ramener quelqu'un sur le **bon** chemin.

Celui qu'il faut. A noter le choix que fait l'anglais : *the right path. Right* signifie à l'origine "droit (e)", contraire de "gauche" !

- (12) Ce n'est pas la **bonne** clé.
Ce n'est pas celle qu'il faut; l'anglaise possède le mot *wrong* lié à l'erreur et au mal.
- (13) Une **bonne** fois pour toutes.
- (14) J'en ai entendu une bien **bonne**.
- (15) Tout cela est bel et **bon**.
that's all well and good. (Anglais)

Nous nous arrêtons volontairement ici : le lecteur poursuivra la quête et découvrira par lui-même d'autres emplois de ce mot-protée qu'est véritablement l'adjectif BON (un remède de bonne femme; au bon vieux temps; ton compte est bon; samedi c'est bon, je suis libre; etc.) sans oublier l'adverbe "bonnement" qui peut aider à circonscrire la valeur invariante de BON : j'ai tout bonnement (tout simplement) oublié de noter son numéro de téléphone.

BEAU

- (1) On a eu **beau** temps pendant tout notre séjour.
C'est le sens le plus courant. Un beau paysage, de belles vacances, une belle pièce. BEAU est un appréciatif de haut degré.
- (2) Il a été **beau** joueur.
On parle aussi de "bon perdant" (qui sait perdre) que l'anglais traduit par *a good loser*. Un "beau parleur" renvoie, entre autres, à la définition de "ara" dans les mots croisés. Quant à "avoir beau jeu", il a au moins deux sens : "avoir de bonnes cartes" et "avoir la balle au pied, être en bonne position pour".
- (3) Être dans de **beaux** draps.
Être dans une situation difficile; l'anglais parle de *mess* (gâchis) mais lui adjoint l'adjectif *fine* : *to be in a fine mess*. On y reviendra.
- (4) C'est un **beau** gachis.
L'expression avec gachis "existe bel et bien en français. Alors que (3) pourrait signifier par antiphrase "beaux draps" alors que la situation est loin d'être belle, "beau gachis" nous fait penser à "bonne grippe". On aura de la même façon : un beau salaud, une belle ordure... La tournure polonaise pour "beau salaud" : *skończona świnia* (mot à mot : un cochon fini !) insiste sur le superlatif, la perfection !
- (5) Tiens, regarde, j'ai deux **belles** taches sur ma jupe (contexte : vous avez été maladroit !)
Les énoncés (4) et (5) nous montrent le recyclage de BEAU/BELLE dans le métalinguistique : en anglais, on reste-dans l'appréciatif "banal" : *nasty stains* (*nasty* = sale) un peu comme le français "vilaines taches". BELLES porte lui sur l'adéquation parfaite, portée à un haut degré, du signe "tache" et du référent (deux sacrées taches : serait plus fort bien que sur le même plan métalinguistique).
- (6) Au **beau** milieu du repas (de la route).
L'anglais dit *in the very middle of the road* (dans le second cas) : on sait que *very* vient du français "vrai", ce qui éclaire notre lanterne.

- (7) Le plus **beau** de l'affaire, c'est que...
- (8) Un **beau** matin, un **beau** jour...
C'est-à-dire un matin ou un jour distingué.
- (9) J'en ai entendu de **belles** à votre sujet !
Antiphrase, voir aussi : c'est du joli ! (En anglais : *some pretty tales*.)
- (10) Tu l'as **belle**, toi (c'est la belle vie !).
Il l'a échappé belle. L'anglais traduit : *he had a narrow escape* (mot à mot : il a eu une fuite “étroite”). L'allemand dit : *mit heiler Haut davonkommen* (s'en tirer avec sa peau en bon état). Jouer la belle : la partie qui va décider du jeu, donc plus importante que les autres (anglais : *the deciding set*).
- (11) Il pleut de plus **belle**.
C'est pire qu'avant; c'est ce que dit l'anglais : *worse than ever*. En allemand on aura plus simplement : il pleut encore plus fort (*Es regnet noch stärker*).
- (12) Les gangsters ont **bel** et bien ouvert le coffre-fort réputé inviolable.
Ici, on a une grammaticalisation maximale avec en plus la juxtaposition des deux appréciatifs **BEL** et **BIEN**. Ce métaopérateur composé est ici l'équivalent de *did* : *the gangsters did open the safe...*
- (13) J'eus **beau** crier, personne n'est venu.
AVOIR BEAU + verbe : encore une très belle “réussite” du français mais une tournure idiomatique pas forcément transparente pour les non-francophones. Peut-on expliquer sa genèse ? Nous avons vu que BEAU magnifiait le N qui lui fait suite (au beau milieu, etc.). On peut dire que BEAU joue le rôle d'une espèce de superlatif du verbe qui suit (haut degré du verbe). L'anglais propose dans ce cas : *cry as I might...* ce qui signifie mot à mot “crier comme je pouvais”. On a ici une autre façon de porter *cry* au haut degré. Voyons un autre exemple.

Tu as beau courir, tu ne le rattrapperas pas.
No matter how fast you run...
(pas d'importance combien vite tu cours) (mot à mot)

ou encore :

Run as you may...
(courir comme tu peux) (mot à mot).
Tu peux toujours courir pour le rattraper.

L'allemand emploie *MÖGEN*, cousin germanique de l'anglais *MAY* :

Sie mögen sagen was Sie wollen...
Vous avez beau dire tout ce que vous voulez...

L'italien utilise un quantificateur : *PER QUANTO*

Per quanto gridi...
j'ai beau crier...

Le polonais n'a rien de spécial à proposer ici. Il se rabattra sur l'équivalent de “en vain” = *daremnie*.

Daremnie krzyczał, nikt nie przyszedł.

(en vain il a crié, personne n'est venu) (mot à mot).

Mais il y a :

Możesz krzyczeć, i tak nikt cię nie usłyszy.

Tu peux crier : comme en anglais et en allemand, respectivement *MAY* et *MÖGEN* issus de la même racine indo-européenne que *MOŻE* !

**

On a pu se faire une idée des forces qui sont en jeu dans le domaine du lexique. Tel mot lexical, adjetif ou adverbe, aboutit soudain à la naissance d'un métaoopérateur puissant. C'est un peu comme cela que se forgent les grammaires des langues. Et puis, entre le sens de base et la grammaticalisation, on a pu trouver des valeurs métalinguistiques non dénuées d'intérêt.

Dossier 9

Ce NE qui en dit long...

OBJECTIFS

- Définir l'opération “négation” dans les langues. La négation est un événement grammatical, non directement lié à l'extra-linguistique.
- Montrer en s'appuyant sur des langues plus explicites que d'autres sur ce point précis que le négateur porte sur le nœud de la prédication.
- Poser le problème du NE dit explétif et proposer une solution qui rende ce NE intelligible.

9.1. L'opération négation

Commençons par une constatation toute simple : la négation exige deux marqueurs en français alors que dans la plupart des langues le négateur est unique. On parle en français du morphème discontinu NE...PAS.

Pierre ne parle pas russe.

Peter spricht nicht Russisch. (Allemand)

Piotr nje govorit po-francuski. (Russe)

Piotr nie mówi po rosyjsku. (Polonais)

Peter nem beszel franciául. (Hongrois)

Moše lo medaber tsarfatit. (Hébreu)

La arifu an wanahu. (Arabe)

Je ne connais pas son adresse.

Li bu hui shuo fawen. (Chinois)

Li ne parle pas français

L'anglais fait exception : l'opérateur *DO* est indispensable (*DO/DOES* au présent; *DID* au passé).

Peter does not speak Russian.

Mais on aura, avec les verbes dits "auxiliaires", le marqueur *NOT* seul :

Peter is not ready. (Pierre n'est pas prêt.)

Peter has not come yet. (Peter n'est pas encore arrivé.)

Peter cannot speak Russian. (Peter ne sait pas parler russe.)

On dit généralement que c'est le verbe "qui est à la forme négative" ce qui n'a strictement aucun sens et peut mener à de très graves confusions qui feront obstacle à l'apprentissage. Car l'opération "négation" concerne la prédication, plus exactement la mise en relation d'un groupe nominal sujet et d'un prédicat. Le négateur signale la non-existence de cette mise en relation. Dire que "Pierre ne parle pas russe", ce n'est pas exprimer l'inaptitude de Pierre à s'exprimer dans la langue de Pouchkine, c'est nier la relation : Pierre/parler russe. (On voit comme les choses s'éclairent dès l'instant où l'on pose les problèmes sur le terrain de la grammaire !)

L'anglais peut se révéler ici d'un grand secours grâce à ce qui, par ailleurs, peut constituer un obstacle pour les candidats à la langue de Shakespeare ! Nous voulons parler (encore !) de *DO* ("cette complication de la grammaire anglaise" comme l'a qualifié un linguiste anglais connu). En effet, si *DO* est obligatoire à la forme emphatique :

He 'did insult me !

Il m'a bel et bien insulté !

pour des raisons que nous avons abondamment exposées dans notre dossier sur BIEN, il est également obligatoire à la forme négative pour l'immense majorité des verbes : c'est pourquoi la traduction de "Pierre ne parle pas russe" est bien *Peter does not speak Russian* et non pas **Peter speaks not Russian*.

A partir de la forme emphatique :

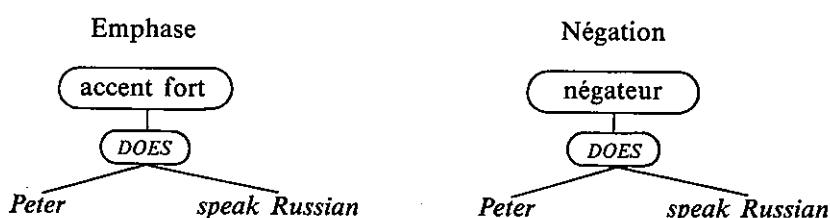
(1) *Peter 'does speak Russian.*

Je vous assure que Peter parle russe/mais si, Peter parle russe.

il est facile de passer à l'énoncé négatif qui nous intéresse :

(2) *Peter does not speak Russian.*

Les diagrammes tout simples ci-après montrent clairement les opérations en cause :



La tradition nous a hélas habitué à ne jamais nous poser la question du pourquoi des formes. Ce colin-maillard permanent est une insulte à l'intelligence : le propre d'une grammaire est de rendre les données brutes des langues intelligibles. N'est-ce pas la condition minimale d'un apprentissage réussi, cohérent et... économique ? Au lieu d'apprendre une pseudo-règle opaque du type : en anglais

il faut *DO* (*DOES*) *NOT* à la forme négative du présent des verbes lexicaux, on va montrer en pleine lumière l'opération négativisante.

Puisque *DO/DOES/DID* représente en surface le nœud prédicationnel, n'est-il pas normal que l'application du négateur *NOT* sur ce lien signale l'inexistence de ce dernier, son annulation en quelque sorte ? Voilà toute l'explication. Bien sûr il fallait au préalable (nous l'avons fait à propos de la traduction de *BIEN* en anglais) mettre au jour le rôle abstrait de *DO* dont le fonctionnement est d'ailleurs révélateur non seulement de la façon d'opérer de l'anglais mais de celle des langues en général.

Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici notre expérience d'enseignant du supérieur. Nous gardons un souvenir ému du silence des 500 étudiants de première année d'anglais de Censier (Paris-III) au moment où, pour la première fois, ils comprenaient le sens abstrait de l'opération négative et, partant, du rôle de la prédication dans les langues.

Mais, pourrait-on nous objecter, que faire en anglais des verbes "spéciaux" qui se passe de *DO* à la forme négative ? (Voir exemples cités plus haut : *Peter is not ready*, etc.). Réponse : *BE*, *HAVE*, *CAN* et les autres modaux sont des métaprogrammateurs au même titre que *DO*. Voilà la raison fondamentale de la dichotomie entre les verbes dits "normaux" et les verbes dits "auxiliaires", traces d'opérations métalinguistiques (= internes à la langue). Ajoutons que l'apparition de *DO* est tardive en anglais. Chez Shakespeare (mort en 1616) les deux façons de négativer coexistent. En voici un exemple tiré de *Jules César* :

Cassius : *You love me not.*

Brutus : *I do not like your faults.*

Revenons au français, armés des concepts que l'anglais nous a permis de forger. Historiquement, *PAS* vient du nom "pas" (faire un pas en avant) qui serait devenu morphème négatif au contact de *NE* :

Je ne vois pas.

Le même phénomène est visible avec "goutte" ou "mie" (je ne vois goutte; je ne vois mie). D'autre part, on constate l'absence de *PAS* dans un certain nombre de cas :

Je n'ose, je ne sais.

Il ne cesse de pleuvoir.

Ce qui semble confirmer la remarque d'ordre historique faite plus haut.

En revanche, en français parlé, *NE* disparaît et *PAS* devient le négateur principal :

Je sais pas / fsepa /

T'as pas cent balles ?

Ceci dit, comment a-t-on tenté d'analyser le morphème discontinu *NE...PAS*, c'est-à-dire la forme écrite normée ? Nous nous devons de donner à notre lecteur une idée des hypothèses qui ont été émises pour rendre compte du caractère particulier du négateur *NE...PAS*.

La thèse de Lucien Tesnière, linguiste éminent et spécialiste de russe et d'allemand, résume bien et la position de ses prédécesseurs (Damourette et Pichon, 1928) et de son contemporain Gustave Guillaume. La voici.

Si notre langue dispose de deux marqueurs pour construire ses phrases négatives, c'est que (je cite) : "le français procède en deux temps. *Il décroche d'abord sa pensée de la notion affirmative, puis il la raccroche à la notion négative*" (c'est nous qui soulignons). Tesnière parle du "tandem" formé par le discordantiel d'une part (NE) et le forclusif d'autre part (PAS) :

$$\begin{array}{ccc} \text{décrochage} & \rightarrow & \text{discordantiel} \\ \text{raccrochage} & \rightarrow & \text{forclusif} \end{array}$$

La présentation linéaire des deux "temps" de la négation est la suivante :

$$\begin{array}{ccccc} \text{Alfred} & \text{NE} & & \text{chante} & \text{PAS.} \\ & & & \text{discordantiel} & \text{verbe} \\ & & & & \text{forclusif} \end{array}$$

Cette présentation n'est pas sans intérêt, malheureusement comment doit-on comprendre des métaphores telles que "décrocher sa pensée" puis "la raccrocher" ? Nous ne sommes pas plus avancés.

Les "deux temps" de la négation vue par Tesnière ou Guillaume se révéleront fort utiles lorsque ces mêmes linguistes essaieront de rendre compte des phrases où le NE n'aura plus rien de négatif, comme dans :

Je crains qu'elle ne manque son train.

Que nous dit-on ici ? Le NE de la phrase ci-dessus serait la manifestation du discordantiel seul, non suivi de forclusif. Autrement dit, ici on "décroche sa pensée" et on ne la "raccroche" pas. Comprenez qui pourra. Dire que dans un énoncé tel que

Alfred est plus grand que je ne le suis.

"le discordantiel marque simplement qu'il y a discordance ou inadéquation entre la taille d'Alfred et la mienne, puisque l'une est plus grande que l'autre" est hélas circulaire. Décidément, Tesnière qui généralement fourmille d'idées originales, n'avait rien à dire sur le problème qui nous préoccupe ici, problème que nous allons maintenant mettre à plat pour essayer d'y voir plus clair. Ce n'est qu'après avoir esquisonné le mécanisme de ce NE embarrassant que nous donnerons notre point de vue à propos du morphème discontinu NE...PAS.

9.2. Le NE dit explétif

Définition de "explétif" : qui n'a aucune valeur ni sémantique, ni syntaxique. Bref, mot qui ne sert à rien. Cela s'appelle en français courant un empêcheur de tourner en rond !

Prenons quelques exemples.

- (1a) J'ai bien peur qu'il n'arrive trop tard.
- (1b) Je crains qu'il n'arrive pas à temps.
- (2a) Jean est plus astucieux que ne l'est son frère.
- (2b) Les Français ont tendance à lire plus qu'ils ne lisaien il y a dix ans.
- (3a) Avant que les feuilles ne tombent nous serons de nouveau sur le continent (W. Churchill).

- (3b) Il fallait fuir avant qu'on ne s'aperçoive de la disparition du tableau.
- (4) Ils n'ont pas l'air d'être là. A moins qu'ils ne dorment encore...
- (5a) J'ai posé cette barrière pour empêcher qu'elle ne tombe dans l'étang.
- (5b) Deux remorques ont appareillé pour tenter d'éviter que le cargo ne dérive vers la côte.
- (6) Il ne peut rien faire sans que sa femme ne le sache aussitôt.
- (7) Les sanctions attisent le feu plutôt qu'elles ne le calment.
- (8) Je ne lis que *Le Monde*.

Les grammaires classiques égrènent la liste des cas d'apparition intempestive de ce NE trouble-fête. *Le Bon Usage* de Grévisse (éditions Duculot) — excellent ouvrage de référence — satisfera la curiosité de tout un chacun pour ce qui, malheureusement, n'est que l'illustration d'un phénomène non compris. Du point de vue d'une grammaire d'opérations la question est de savoir de quelle opération ce NE peut-il bien être l'indice, la trace de surface. NE signale sans aucun doute une opération cachée, au même titre que BIEN, À ou DE étudiés précédemment. Loin de nous lamenter sur l'irrationalité d'un NE intempestif, nous nous félicitons de son émergence dans l'énoncé de surface. Aucune liste, aussi complète fût-elle, ne lèvera l'ombre du voile qui opacifie NE. L'approche taxinomique ne vise jamais l'intelligibilité.

La question que l'on doit nécessairement se poser au vu des énoncés (1)-(8) est la suivante : Qu'y a-t-il de commun, quel est le dénominateur commun aux déclencheurs de NE; en d'autres termes, quel est le déclic qui régit l'émergence de NE ? Parmi ces déclencheurs il y a des verbes : "avoir peur", "craindre", "éviter", "empêcher". Il y a aussi des locutions conjonctives en QUE : AVANT QUE, À MOINS QUE, SANS QUE, PLUTÔT QUE. On note aussi la construction du comparatif de supériorité ou d'infériorité PLUS...QUE et MOINS...QUE.

Il ne faut pas perdre de vue que tous les énoncés que nous avons proposés à titre d'exemples sont positifs sauf un, à savoir (1b) que nous avons inséré pour les besoins de la cause. Les énoncés (1a) et (1b), bien que quasi-synonymes, diffèrent du tout au tout par leur construction, leur grammaire en un mot.

— Dans (1a), ce dont on a peur, c'est effectivement de "l'arrivée en retard" de X, l'arrivée de X après l'heure (s'il s'agit d'un avion ou d'un train à prendre !)

— Dans (1b), on a le tandem NE...PAS : on a des raisons de penser que la relation "il/arriver à temps" ne se réalisera pas.

Ces deux énoncés s'opposent du point de vue formel comme les deux énoncés latins suivants.

Timeo ne veniat.

Je crains qu'il ne vienne.

Timeo ne non veniat.

Je crains qu'il ne vienne pas.

Il y a un indice intéressant dans la liste des déclencheurs que nous avons donnée plus haut : c'est la présence de verbes à haut pouvoir présupposant tels que "éviter" et "empêcher". La lampe d'Aladin s'allume franchement lorsqu'on s'aperçoit après réflexion que la notion "craindre" (avoir peur, de peur que, la hantise que ...) a, elle aussi, un caractère présupposant. Cette fois nous y sommes : voilà que les locutions conjonctives

AVANT	que
À MOINS	{ que
SANS	
PLUTÔT	

entrent elles aussi dans le paradigme de la présupposition : par exemple, il est patent qu'on ne peut dire À MOINS QUE sans avoir préconstruit l'hypothèse qui suit cet opérateur (oui, les langues sont linéaires, il faut se plier à cette contrainte). Bref, nous tenons le déclic, la cause du cryptage de NE : NE signale dans l'énoncé linéaire que le complexe verbal qui le suit immédiatement a été présélectionné, préconstruit pour des raisons de cohésion interne du discours.

Désormais, il ne reste plus à faire que quelques petites remarques de détail. Les énoncés (2a) et (2b) ne comportent ni verbe présupposant du type "craindre" ou "éviter", ni conjonction présupposante et pourtant NE est présent : c'est que les comparatifs de supériorité PLUS...QUE présupposent le repère ("son frère" dans (2a) et "eux/lire il y a dix ans" dans (2b)).

AVANT QUE demande NE + subjonctif alors que, comme on le sait, son pendant apparent APRÈS QUE ne tolère ni l'un ni l'autre. La raison en est au fond fort simple : APRÈS QUE est de l'ordre du linéaire et de l'assertif (voir dossier 10) tandis que AVANT QUE exige une gymnastique mentale très précise; la présupposition ou préconstruction.

SANS QUE pose un problème très intéressant : comme les autres déclencheurs de NE, il peut fort bien ne pas entraîner l'émergence du métaopérateur NE dans la langue orale en particulier. Par contre, les bons auteurs ont toujours observé la règle, témoins ces deux énoncés de François Mauriac cités par Grévisse dans *Le Bon Usage* (p. 859).

Il ne se tue pas un cochon dans la paroisse sans que je n'en aie ma part. (*L'Agneau*).

Elle entrait au salon sans qu'aucun craquement n'eût annoncé sa venue. (*La Pharisiennne*).

Que penser de l'énoncé suivant, cueilli dans *Le Monde* ?

"L'armée syrienne est omniprésente. Pas un carrefour routier, pas un village, où des soldats débonnaires, emmitouflés dans leurs parkas, ne contrôlent le passage."

On pourrait comprendre que la proposition introduite par où est en fait négative et qu'on a la glose suivante :

Il est exclu que

des soldats syriens ne contrôlent pas le passage.

A notre avis, on arrive à la bonne lecture de cet énoncé si l'on substitue SANS QUE à où :

Pas de village

sans que des soldats syriens ne contrôlent le passage.

c'est-à-dire : pas de village, sans la présence de soldats syriens (ou encore : pour tout village, il y a relation).

Le même cas de figure se présente dans ce beau petit texte de Daninos :

"Pas de mois où un sondage ne révèle à l'adolescent le score "réalisé" par les hommes politiques, les chanteurs, les écrivains, au hit parade du succès. Pas de semaine, où il n'entende annoncer : "C'est une première ! C'est la première fois que...". Pas de jour où quelqu'un ne batte un record." (*Le Monde*)

Notre dernier exemple appartient aux énoncés réputés à juste titre difficiles. On notera l'emploi très particulier de JUSQU'À :

"L'Église adjure le chef de l'état de renouer le dialogue avec l'opposition. La presse officielle semble voler au secours de celle de l'opposition [...]. Il n'est pas jusqu'au représentant des États-Unis à Santiago qui ne manifeste publiquement sa déception des "lenteurs" du processus d'ouverture amorcé à l'automne dernier". (*Le Monde*, 29-11-1984)

Revenons à l'exemple 8 (Je ne lis que *Le Monde*). Nous voilà armés pour tenter de comprendre la structure exacte des énoncés de ce type dont l'originalité par rapport aux précédents est de contenir le métalopérateur NE dans une construction sans déclencheur préalable :

Je ne bois que de l'eau.
Il ne sort que le dimanche.

Bien entendu tout locuteur français emploie ces énoncés spontanément et dans le contexte idoine. Toutefois, découvrir les mécanismes en jeu est une autre affaire !

- Il faut exclure une lecture négative. "Je ne lis pas" est impossible pour des raisons évidentes. Parler de discordantiel tient de l'incantation magique.
- L'explication de NE est liée à celle de QUE dans "que *Le Monde*". Parler de limitatif dans ce cas n'est qu'une façon d'étiqueter l'intuition du locuteur lambda¹. Donner une phrase "équivalente" ne veut pas dire qu'on fournit une explication. Certes, en gros :

Je n'ai que deux francs en poche.

et

J'ai seulement deux francs en poche.

renvoient à la même situation extralinguistique, mais les moyens grammaticaux mis en œuvre ne sont absolument pas identiques ou même comparables pour autant.

Pour nous, la raison d'être du QUE est ici de thématiser le nom qui suit (voir à ce sujet le dossier 10), c'est-à-dire de montrer qu'on l'emploie de façon absolue, hors de tout paradigme (façon d'occulte les autres membres de la classe "journaux" dans l'énoncé (8)). Or, pour que cette thématisation soit possible, il fallait au préalable préconstruire la relation sujet/verbe (je/lire) et c'est cette opération de préconstruction qui est signalée par NE. Le lecteur se trouve ici devant un exemple de rigueur quasi mathématique : tout un jeu d'opérations ne peuvent être mises en œuvre que si, au préalable, d'autres opérations ont préparé

1. Cf. TESNIÈRE L., *Éléments de syntaxe structurale*, op. cit.

le terrain. Cette chronologie méttaopérationnelle rappelle la construction de la forme négative en anglais, où l'intervention du négateur *NOT* ne devenait possible qu'après saturation de la relation par le méttaopérateur *DO* :

He does not speak French.

9.3. Retour au morphème discontinu NE...PAS

Notre étude du NE, marque de présupposition que la tradition avait rélegué dans les mots explétifs, nous autorise à reconsiderer le NE du morphème discontinu NE...PAS. Au fond les deux NE fonctionnent de la même façon (l'examen de l'énoncé (8) est la preuve que NE peut apparaître ailleurs que dans des propositions complétives en QUE). Le NE de NE...PAS, comme le NE de NE...QUE est là pour montrer qu'on a dépassé le choix du verbe et que la relation prédicative a l'ancienneté présuppositionnelle requise pour qu'on puisse l'annuler. Dans :

Je ne lis pas de journaux.

NE bloque le choix de "lire" pour permettre l'opération de négativisation. On s'aperçoit que le français et l'anglais opèrent selon un principe analogue.

9.4. NE et BIEN

Ces deux méttaopérateurs du français sont de même nature puisque l'un comme l'autre ont pour fonction de thématiser une relation prédicative ou un terme de cette relation. Tous deux sont liés à la présupposition mais BIEN, verrouilleur de l'assertion, est davantage sensible à l'anaphore textuelle alors que NE, plus subtil, est plus un écho métalinguistique du sémantisme de certains verbes ou de certaines conjonctions particulièrement chargées. On a ici une preuve remarquable de l'intrication de la sémantique et de la grammaire — qu'on n'aurait jamais dû séparer.

9.5. Grammaire contrastive

9.5.1. Anglais

Cette langue a déjà été mise à contribution. On voudrait attirer l'attention sur deux conjonctions : *LEST* et *BUT*.

LEST souvent maladroitement traduite par "de peur que", ce qui est exclu dans :

He feared lest she should die.

Il avait peur qu'elle ne meure.

où il y a déjà le verbe *fear* (craindre, avoir peur de).

Il est intéressant de noter que l'anglais utilise *should* dans la deuxième partie de l'énoncé, là où le français emploie NE. Sans entrer dans des considérations qui nous mèneraient trop loin, disons que *should* — forme de prétérit de *shall* —

manifeste ici l'étroitesse de la relation *she/die : should* est une sorte de colle forte syntaxique ! Au fond, on est très près du NE français.

BUT : La traduction courante de *BUT* est le MAIS français. Cependant ce petit mot peut jouer un rôle syntaxique beaucoup plus complexe :

She is but a child.

Elle n'est qu'une enfant.

The last house but one.

L'avant-dernière maison.

There is no one but understands this.

(il n'y a personne *but* comprend cela) (mot à mot).

il n'y a personne qui ne comprenne pas cela.

Le où français substitut de SANS QUE (voir l'exemple du *Monde, supra*) serait rendu par ce *BUT* limitatif qui exclut de façon quasi tangible tous les énonçables possibles au profit d'un seul *I all but fell* : J'ai failli tomber; *He is anything but a hero* : Il est tout sauf un héros (c'est-à-dire : Il n'a rien d'un héros).

9.5.2. Allemand

La place du négateur unique *NICHT* a longtemps été un casse-tête chinois non seulement pour les apprenants mais aussi pour les grammairiens ! Pour Jean-Marie Zemb qui a découvert il n'y a pas si longtemps le mécanisme de la négation allemande "la négation propositionnelle est le fait le plus simple et le plus admirable de la grammaire allemande". La loi mise au jour par notre éminent collègue germaniste ne souffre pas d'exceptions : *NICHT* se trouve toujours placé à la jointure du thème et du rhème, c'est-à-dire en gros (je simplifie) à la frontière entre les éléments donnés et les éléments nouveaux, la plupart du temps liés au prédicat. Ce n'est pas tout : ce cas de figure ne se laisse apprêhender que dans la proposition "subordonnée" (élément de la phrase complexe introduit par *DASS* ou toute autre conjonction).

Pour les francophones, le problème est simple mais coriace : *NICHT* n'obéit pas toujours aux règles connues du français : NE verbe PAS. Donnons quelques exemples.

- (1) *Ich weiss nicht, was ich tun soll.*
- (1') Je ne sais pas ce que je dois faire. (Pas de problème)
- (2) *Er wohnt nicht in Paris, sondern in Toulouse.*
- (2') Il n'habite pas Paris, mais Toulouse. (Pas de problème)
- (3) *Ich kenne diese Stadt nicht.*
- (3') Je ne connais pas cette ville. (Problème)
- (4) *Ich kenne sie nicht.*
- (4') Je ne la connais pas. (Pas de problème)
- (5) *Die Prager Botschaftsflüchtlinge trauen den Zusagen aus Ost-Berlin nicht.*
- (5') les réfugiés de l'ambassade de Prague ne font pas confiance aux promesses de Berlin-Est. (Problème)
- (6) *Ich hoffe, dass Ich Sie nicht störe.*
- (6') J'espère que je ne vous dérange pas. (Problème)

On se rend compte des difficultés que peut rencontrer une grammaire descriptive

pour trouver un dénominateur commun à des cas de figure aussi différents. Pas étonnant que la plus grande confusion ait pu régner dans ce domaine pendant des décades, au grand dam des germanistes en herbe !

Examinons de près les deux énoncés suivants :

(7) *Der Fuchs verschonte die Gans nicht.*

(7') Le renard n'épargna pas l'oie.

(8) *Ich weiss, dass der Fuchs die Gans nicht verschonte.*

Pour J.-M. Zemb, nous l'avons dit plus haut, seule la structure de la subordonnée révèle le secret du rôle et de la place de *NICHT* (voir exemple (8)) car c'est là que les deux parties constitutives de la proposition (le thème et le rhème selon Zemb) se présentent de façon nette en surface. Le négateur *NICHT* occupe toujours la même place, à savoir la frontière entre le rhème à gauche et le thème à droite :

<i>ich</i> <i>DASS</i>	<i>Sie</i> <i>er diese Stadt</i>	<i>störe.</i> <i>NICHT</i>	<i>besucht hatte.</i> <i>sie deinen Brief</i>	<i>lesen wird.</i>
Thème	Rhème			Rhème

Nous donnons ci-après les traductions des 3 phrases du schéma ci-dessus.

... que je ne vous dérange pas.

... qu'il n'a pas visité cette ville.

... qu'elle ne lira pas ta lettre.

On peut facilement montrer que l'appartenance d'un élément soit au thème soit au rhème change le sens de l'ensemble. Voici deux exemples particulièrement parlants que nous empruntons à J.-M. Zemb :

(9) ... *dass der Herr X den Herrn Y aus Zerstreutheit nicht grüsste.*

(10) ... *dass der Herr X den Herrn Y nicht aus Zerstreutheit grüsste.*

Dans (9), Monsieur X n'a pas salué Monsieur Y, alors que dans (10), il l'a bel et bien salué !

(9') Par distraction, Monsieur X n'a pas salué Monsieur Y.

(10') Si Monsieur X a salué Monsieur Y, ce n'est pas par distraction.

En français il arrive que la place du négateur joue un rôle important pour le sens global de l'énoncé :

Il n'est **pas** toujours là.

Il n'est **toujours pas** là.

Pour nous, le deuxième **PAS** est thématique : toujours (**pas-là**).

Parfois il peut y avoir ambiguïté quant à la portée du négateur :

Elle ne dort pas depuis longtemps.

peut-être interprété de deux manières.

— Il y a longtemps qu'elle ne dort pas.

— Il n'y a pas longtemps qu'elle dort.

L'accentuation et l'intonation sont ici d'un secours décisif.

9.6. Quelques petits problèmes en guise de conclusion

Coupé ou non coupé ?

C'est la question rituelle que vous pose votre boulangère quand vous lui demandez un pain de mie. Jusque là rien que de très banal. Mais les choses se compliquent du fait que l'on entend pratiquement aussi souvent une autre formulation, à savoir :

Coupé ou pas coupé ?

Les deux expressions seraient-elles équivalentes ? Oui et non. Oui, si par "équivalentes" on veut dire "également correctes" dans la situation d'énonciation qui a été précisée plus haut. Non, par contre d'un point de vue strictement grammatical, puisque la distinction "pas coupé/non coupé" est une manifestation particulièrement nette du vecteur rhématique → thématique (Phase 1 → Phase 2).

Dans le cas de "pas coupé", on se trouve en présence d'une construction fabriquée au moment même où l'on en a eu besoin. Ici l'opération de négation est contemporaine du discours (je vous le coupe ou pas ?).

Il en va tout autrement avec "non coupé" : cette fois l'opération de négation est antérieure au moment du discours et la construction "non coupé" est donc déjà disponible. En conséquence "non coupé" représente un groupe plus compact que "pas coupé" (Vous le voulez coupé ou non coupé ?)

La même différence est à noter entre l'emploi de "pas coupable" et "non coupable" :

Je ne le crois pas coupable.

* Je le crois non coupable.

* Plaider pas coupable.

L'opposition "pas habillé/non habillé" fonctionne elle aussi selon le même principe :

Il est midi et tu n'es pas encore habillée !

* Il est midi et tu es encore non habillée.

Je pèse X kilos non habillé. (S'oppose à "tout habillé".)

On notera aussi : un chèque non signé (* un chèque pas signé), une lettre non affranchie (* une lettre pas affranchie), etc.

L'orthographe des constructions mettant en œuvre le négateur NON fait problème dans le cas des adjectifs et des participes employés comme adjectifs (les noms, eux, comportent tous un trait d'union : non-culpabilité, non-agression, non-ingérence, non-intervention...).

— Les adjectifs qui peuvent fonctionner comme noms prennent un trait d'union : les ouvriers non-syndiqués (les non-syndiqués), les écrivains non-engagés (les non-engagés), les mouvements non-violents (les non-violents), etc.

— Les autres adjectifs présentent des comportements différents selon qu'il s'agit de composés "fortement ancrés dans l'usage" (selon la formule consacrée) ou de constructions plus "libres". Les premiers comportent le trait d'union : non-directif, non-disponible, non-euclidien, non-négociable, non-viable...

On peut se demander pourquoi "non alcoolisé", "non agréé", "non subventionné", "non rentable", voire "non coupé" ou "non coupable" sont privés de

trait d'union. Quoi qu'il en soit, trait d'union ou pas, les constructions du type NON + Adj. (ou participe) ont toutes un dénominateur commun, à savoir le caractère thématique de la négation. On signalera pour terminer, qu'en anglais, tous les composés en question présentent le trait d'union.

Dimanche ou pas dimanche...

Dimanche ou pas dimanche, il n'est pas question de relâcher ton effort.
Content ou pas, tu feras ce qu'on te dit.
Roi ou pas roi, il n'a pas le droit d'intervenir.

En polonais on a exactement la même construction :

Król nie król...

En anglais c'est *no* qui sera employé dans ce cas :

King or no king he has no right to interfere.

On retrouve ce même *no* dans :

He is no hero.
Il n'a rien d'un héros.
He is no diplomat.
Il n'est pas diplomate pour un sou.

NON versus PAS

Exemples à méditer et à analyser (le lecteur dispose maintenant des armes nécessaires !). Il suffit de comparer les phrases proposées à celles qu'on a mises entre parenthèses.

Ce sont les Américains et non les Russes qui ont été les premiers à fouler le sol de la lune. (Ce ne sont pas les Russes mais les Américains qui...)
D'accord, mais pas aujourd'hui (* non aujourd'hui).

Je crois que non (* que pas).

Oh que non ! (* que pas) mais : Que non pas !

Non que je veuille vous imposer quoi que ce soit... (Ce n'est pas que je veuille vous...)

Bière sans alcool et boissons non alcoolisées

On notera l'emploi de "sans" dans le cas de la bière qui comporte dans son sémantisme l'élément "alcool" et celui de NON dans le cas de "boissons" qui ne renferme pas cet élément dans sa définition. On a le même cas de figure dans "l'essence sans plomb" et "les métaux non ferreux".

L'opérateur NON renvoie à tout ce qui est extérieur à la classe nommée par le N ou le participe employé comme N : les non-croyants, les non-baptisés, les non-initiés, les non-fumeurs, les non-syndiqués...

**

Que faut-il retenir de ce dossier pas toujours très facile ? Une fois de plus il a fallu abandonner les vues simplistes et hélas dangereuses de la grammaire traditionnelle. L'opération de négation est une opération abstraite qui porte sur une relation également abstraite. Vouloir ramener cela à du pragmatique concret

est un non-sens qui rend impossible toute compréhension des phénomènes grammaticaux. L'algèbre aussi est abstraite et on l'enseigne (à juste titre !) très tôt, dès la sixième — pourquoi la grammaire devrait-elle se limiter à des constats infantiles et opaques ?

Du côté du NE qui est tout sauf explétif, l'invariant qui a été dégagé explique le phénomène à l'aide de concepts qui avaient déjà révélé leur pertinence dans les dossiers précédents. Pour le lecteur attentif et avide de comprendre, c'est un encouragement à poursuivre dans la même voie.

Dossier 10

QUE, un opérateur tous azimuts

OBJECTIFS

- Faire découvrir, au-delà des multiples emplois de QUE, le rôle invariant du morphème QU- en français.
- Mettre en lumière le rôle de QUE dans la complexification et, partant, dans la multiplication des énoncés (loi de récursivité, source de la créativité langagière).
- Examiner le fonctionnement du subjonctif dans les phrases du type P QUE Q.
- Procéder à un tour d'horizon des équivalents de QUE dans quelques langues.

10.1. Les emplois de QUE

Les énoncés suivants donneront une idée de l'éventail d'emplois de cet opérateur tous azimuts.

- (1a) Que voulez-vous ?
- (1b) Que lis-tu de beau ?
- (2a) Que la montagne est belle !
- (2b) Que d'eau ! Que d'eau !
- (3a) Que les Russes veuillent des garanties semble avoir surpris les Américains.
- (3b) Qu'il puisse refuser une offre pareille me met hors de moi.
- (4a) Que Dieu vous bénisse !
- (4b) Que le Ciel vous entende !
- (5a) J'espère qu'il réussira.
- (5b) Je souhaite qu'il réussisse.
- (6a) Les Esquimaux, qui vivent dans des igloos, sont les plus heureux des hommes.

- (6b) Les gamins **qui** ont cassé le carreau sont venus s'excuser.
- (7a) Jean est presque aussi grand **que** son frère.
- (7b) Paul est beaucoup plus grand **que** son père.
- (8a) Un personnage complexe **que** cet abbé Grégoire.
- (8b) Joli coup **que** celui de M. Mitterrand.
- (9a) ... jusqu'à ce **que** mort s'en suive.
- (9b) Il est parti en voiture, de sorte **que** je ne puis bouger de la maison.
- (10a) Je ne bois **que** de l'eau.
- (10b) Notre fils ne lit **que** *Tintin*.

Les grammaires n'ont pas manqué d'étiqueter ces différents emplois; pronom interrogatif (1), adverbe de quantité ou quantificateur (2), instrument de nominalisation (3), optatif (4), conjonction de subordination ou complémenteur (5), pronom relatif (6), etc. Cependant, comme d'habitude, le problème du fonctionnement, c'est-à-dire du pourquoi, n'est pas posé.

(1) Que voulez-vous ?

QUE est ici la forme faible de **QUOI**, pronom interrogatif non humain. Du point de vue morphologique, on notera la ressemblance avec l'alternance **MOI/ME, TOI/TE, etc.**). Comparer : vous voulez quoi, au juste ?

Ces deux mots interrogatifs sont formés de l'élément **QU-** et d'un deuxième élément. **Qui**, le pronom interrogatif réservé à l'humain, se décompose de la même façon en **QU-** et **-i** (indice de l'humain).

En latin, les pronoms correspondants étaient **QUIS, QUAE, QUID** (ou **QUOD**). Des études récentes sur le français et l'anglais (entre autres) ont montré que les composantes **QU-** en français et **WH-** en anglais étaient porteuses de signification. En effet, l'une comme l'autre signalent l'indétermination, ce qui explique pourquoi on les trouve sous l'espèce de pronoms interrogatifs.

QUI ?
 QUOI (QUE) ?
 QUAND ?
 COMMENT ?

L'orthographe de ce dernier pronom masque son origine latine **QUOMODO**. En anglais, l'iconicité est encore plus remarquable :

WHO ?
 WHAT, WHICH ?
 WHEN ?
 WHERE ?
 WHY ?

De plus en anglais les mots interrogatifs en **WH-** ont des correspondants (des corrélats) positifs en **TH-** : ce microsystème de la grammaire anglaise présente une iconicité que la didactique de l'anglais devrait exploiter :

WHAT — THAT
 WHEN — THEN
 WHERE — THERE

Cette iconicité existait aussi en latin : *qualis/talis, quantus/tantus, quam/tam, cum/tum*. On peut également la trouver en allemand : *wer/der, was/das,*

wenn/denn, wann/dann, en polonais : *jak/tak, jaki/taki, kiedy/tędy*, et en russe : *kakoj/takoj, kagda/tagda, skol'ko/stol'ko*.

Revenons à QUI et à QUOI(QUE). Nous savons maintenant que derrière les pronoms interrogatifs, il y a QU- indice d'indétermination apparenté avec la notion même d'interrogation : si l'on interroge, c'est qu'on ne sait pas (indétermination maximale).

(2a) Que la montagne est belle !

Faire de ce QUE un adverbe exclamatif ou un adverbe de quantité, c'est tomber dans le piège de la spécularité langue/monde : la relation entre le linguistique et l'extralinguistique est loin d'être aussi directe, nous avons pu le constater plus d'une fois. Or, ici aussi QUE renvoie à l'indéterminé — métaphoriquement mais non moins naturellement il débouche sur la quantité infinie, l'itération non bornée. Mais ce n'est pas tout : il ne faudrait pas oublier le rôle du point d'exclamation (de l'intonation exclamative en langue orale) pour la construction du sens. L'opération exclamative exige de son côté que le prédicat soit thématique. Dans ces conditions, la cible de l'opérateur QUE pourra être soit le prédicat "être belle", porté à son maximum de par la valeur d'indétermination de QUE, soit le nœud de la prédication, à savoir le marqueur de présent qui, associé à "être", donne "est".

La construction exclamative en anglais nous fera pencher pour la première solution : en effet dans un énoncé comme

How beautiful the mountain is !

qui est la traduction de (2a), *HOW* porte de façon évidente sur *beautiful*. Cette fois nous tenons l'analyse complète de (2a). Quant à (2b) — énoncé célèbre en son temps puisqu'il émanait du général de Gaulle — il ne pose plus de problème à la lumière de ce qui vient d'être dit.

(3a) Que les Russes veuillent des garanties semble avoir surpris les Américains.

(3a) est un beau spécimen de phrase complexe : c'est une phrase de type SVO avec S qui est un GN complexe. Voyons de plus près la structure de ce groupe nominal :

QUE	+	S	V	O
les Russes		veulent		des garanties

QUE a fait basculer une phrase en bonne et due forme dans la classe syntaxique des noms. Nous sommes en présence d'une opération importante propre aux langues naturelles : la nominalisation. Ici c'est donc une phrase entière, à savoir : "les Russes veulent des garanties" qui est passée dans le domaine des N par l'entremise de QUE, l'opération s'accompagnant d'un changement au niveau du verbe : "veulent" devient "veuillent". Par ailleurs, la preuve du passage de P à GN est flagrante : QUE + P assume bien une fonction nominale dans (3a), celle de sujet grammatical.

Le phénomène grammatical que nous venons de souligner est d'une portée considérable : nous avons affaire ici à une loi de récursivité sans doute universelle

qui permet de fabriquer des énoncés à l'infini puisque, en principe, tout GN peut être une phrase nominalisée. Seul notre pouvoir d'encodage et de décodage qui, lui, n'est pas infini, viendra restreindre la puissance de cette loi langagièr

Que devient la valeur d'indétermination propre à QUE dans le cas présent ? Tout se passe comme si la phrase qui est dans le sillage de QUE venait remplir le vide sémiotique de QUE — véritable outil grammatical en attente de remplissage. Nous en dirons davantage sous peu.

(4a) Que Dieu vous bénisse !

On retrouve ici le subjonctif qui caractérisait déjà (3a). Passer de "veulent" à "veuillent" ou de "bénit" à "bénisse", équivaut à enlever l'indice de l'assertion à ces mêmes verbes. Le subjonctif est le mode de la non-assertion, c'est-à-dire un monde de formes où l'on n'affirme pas que la relation prédicative correspond à l'état du monde. Un bon exemple d'énoncé de type (4) est le

Que la lumière soit !

biblique, qui est suivi de l'énoncé pleinement asserté :

Et la lumière fut !

Il est tout à fait logique que l'expression d'un souhait ou d'un ordre se fasse hors assertion, le contraire eût été une contradiction dans les termes. En outre, on insistera ici aussi sur le rôle dévolu au point d'exclamation (à l'écrit) dans ces énoncés de type optatif (l'optatif existait comme mode parallèlement au subjonctif en grec ancien).

(5a) J'espère qu'il réussira.

(5b) Je souhaite qu'il réussisse.

On a ici le pendant de (3a) : cette fois-ci, d'une certaine façon, c'est le O de SVO qui se présente sous la forme complexe d'une phrase introduite par QUE. Les segments du type QUE Q dans le schéma P QUE Q ont reçu le nom de complétives : pourquoi pas, puisque dans notre optique la phrase Q vient compléter sémiiquement le QUE indéterminé. (La tradition n'allait pas si loin : complétive renvoyait au simple fait d'observation que QUE Q était en fonction de complément d'objet, c'est-à-dire O.)

On n'a pas manqué de noter l'indicatif (le futur) dans (5a) et le subjonctif (présent) dans (5b). Cette opposition, tout à fait normale car automatique pour les francophones, est loin d'aller de soi. Pourquoi l'indicatif avec "espérer" et le subjonctif après "souhaiter" (les grammairies traditionnelles ne nous renvoient que ce que nous savons déjà : on emploie le subjonctif après les verbes de souhait, de doute, etc.). Une grammaire explicative comme la nôtre, par contre, dira que c'est le degré de modalisation (engagement de l'énonciateur) du verbe principal qui décide du choix du mode. Or, un verbe fortement modalisé exigera tout naturellement l'absence de l'indice d'assertion dans la complétive :

loin de constituer un ornement plus ou moins graduit est la conséquence d'une pesée mentale (métalinguistique) du signifié du verbe introducteur. Le résultat est un équilibre, une harmonie entre le V de P et celui de Q. Cet équilibrage affleure parfois à la surface des énoncés comme dans :

Si vous allez à la plage et qu'il pleuve, réfugiez-vous dans la cabine.

L'opérateur *si* a placé l'ensemble de la phrase dans la modalité hypothétique — il ne peut donc être question d'asserter "il pleut" et ce malgré la reprise du *si* par *QUE*. C'est que *QUE*, on l'a vu, dans (5) est neutre par rapport à l'opposition indicatif/subjonctif. C'est bien l'opérateur *si* qui commande *QUE* qui a décidé du mode. Dans (5a, b), *QUE* est traditionnellement étiqueté conjonction de subordination : il est conjonction car il permet de joindre V et O dans SVO. Il est subordonnant, dans notre optique, à cause de l'appel à complétive qui est inscrit dans son sémantisme originel (indétermination).

Deux constatations importantes doivent être faites ici, en plus de l'explication générale sur la raison d'être du subjonctif.

— *QUE*, vu la valeur invariante qui lui a été attribuée dans notre grammaire, est l'outil qu'il fallait pour mener à bien l'opération de complémentation phrasique qui aboutit à P *QUE* Q.

— Le subjonctif a toujours été considéré — à juste titre pour une fois — comme le mode de la subordination. Toutefois il faut s'empresser d'ajouter que le *QUE* subordonnant peut très bien filtrer l'indicatif :

Je pense que tu as tort.

Il dit que tu dois payer comptant.

On verra que les langues vont diverger sur le seuil de déclenchement du mode subjonctif (les langues romanes nous réservent des surprises sur ce point, sans parler de l'allemand).

- (6a) Les Esquimaux, qui vivent dans des igloos, sont les plus heureux des hommes.
- (6b) Les gamins qui ont cassé le carreau sont venus s'excuser.
- (6c) Les livres que tu m'as offerts sont vraiment extraordinaires.

Dans (6a), on notera les virgules qui enserrent la proposition relative "qui vivent dans des igloos". Ce type de relative a reçu le nom de relative appositive ou explicative; c'est vrai qu'elle apporte une information à propos du N qui se trouve à sa gauche : ici, on dit quelque chose à propos des Esquimaux, de tous les Esquimaux (la précision n'est pas inutile, comme on le verra sous peu).

(6b) présente un autre type de relative : une relative déterminative qui fait corps pour ainsi dire avec le N à sa gauche (l'antécédent de nos grammaires). Le groupe nominal sujet est ici "les gamins qui ont cassé le carreau"). On ne dira pas plus ici sur la distinction appositive/déterminative. C'est l'opérateur *QUI* qui retiendra notre attention. *QUI* sera analysé en ses composantes : *QU-* et *-I*.

— La première, *QU-*, est l'élément à valeur d'indétermination qu'on connaît bien maintenant.

— La seconde, *-I*, est l'élément pronominal (anaphorique) à fonction sujet (nominatif).

QUE dans (6c) s'analysera, lui, en QU- et -E (élément pronominal à fonction complément (accusatif).

Le fait que QUI et QUE cumulent les fonctions de pronoms interrogatifs et de pronoms relatifs (sans compter les fonctions multiples du QUE conjonction) montre la logique qui parcourt la langue. Le pronom interrogatif et le pronom relatif partagent le trait “indétermination” : dans le premier cas, il y a appel à complémentation sémique (à “remplissage”) ; dans le second, le pronom tire sa substance du N qui précède (son antécédent), rappelé d'ailleurs par l'élément anaphorique dans QU-I ou QU-E.

(7a) Jean est presque aussi grand que son frère.

(7b) Paul est plus grand que son père.

La question pertinente ici est la suivante : pourquoi emploie-t-on QUE dans le cas du comparatif d'égalité (7a) et de supériorité (7b) ?

On admettra facilement que le N qui fait suite à QUE est le repère principal grâce auquel la comparaison peut se faire : il s'agit donc d'un élément thématique dont le locuteur peut disposer. Le rôle de QUE est de marquer le rôle privilégié du N en question. On va retrouver cette valeur d'emploi dans l'énoncé (8) ci-après.

(8a) Un personnage complexe que cet abbé Grégoire.

(Il s'agit de l'auteur du fameux essai sur les Juifs (1789).)

QUE est ici un véritable décaleur qui repousse vers la droite le N répété, donc à statut thématique évident. On peut également considérer ce QUE comme un support d'une très grande abstraction du GN qui suit, support dont l'indétermination originelle accepte dans sa subséquence aussi bien une phase complète qu'un GN seul, comme ici (cet Abbé Grégoire).

(9a) Jusqu'à ce que mort s'en suive.

(9b) Il est parti en voiture, de sorte que je ne puis bouger de la maison.

Ces énoncés présentent deux spécimens des très nombreuses locutions conjonctives bâties avec QUE :

JUSQU'À CE	{	QUE
DE SORTE		
AVANT		
APRÈS		
PENDANT		
POUR		
PUIS-		
PARCE		
TANDIS		
VU		
ÉTANT DONNÉ		

L'intérêt de JUSQU'À CE QUE vient de la séquence CE QUE (comme dans PARCE QUE malgré l'orthographe). Ici, CE anticipe (= est suivi cataphoriquement de) la proposition en QUE qui l'explique en quelque sorte. L'iconicité QUE/CE rappelle

celle que l'on a signalée en anglais dans le cas, par exemple, de *WHAT/THAT*. En analysant jusqu'au bout on obtient la distinction

/ k-/s-/
QU-/C-

Si l'on ajoute la distinction LE/CE, ou même L-/C- (phonologiquement /l/s/) on obtient un très belle et très remarquable triade :

QUE	QU-	/k/
LE	L-	/l/
CE	C-	/s/

Pourquoi JUSQU'À CE QUE est-il obligatoirement suivi du subjonctif ? La réponse est aisée : le sens même de cet opérateur exclut l'assertion, propre à l'indicatif (voir AVANT QUE).

Pour ce qui est de DE SORTE QUE, on dira que son équivalent anglais *SO THAT* est plus transparent (plus métalinguistique) parce que le morphème *SO* reprend systématiquement ce qui précède alors que DE SORTE QUE est plutôt opaque. Ici, dans (9b), notre opérateur gouverne un indicatif : il y a assertion d'un état de fait, par l'intermédiaire d'un modal, il est vrai. Le même opérateur pourrait tout aussi bien filtrer un subjonctif :

Tiens la lampe, **de sorte que** je puisse y voir un peu plus clair.

Le même phénomène s'observe en anglais avec *SO THAT* : *Hold the lamp, so that I might see better.*

- (10a) Je ne bois que de l'eau.
- (10b) Notre fils ne lit que *Tintin*.

Il a déjà été question de ce type de construction dans le dossier sur NE. On a fait un pas de plus *supra* dans l'analyse qui a été donnée de (7) et (8). Dans (10a), le QUE, en s'intercalant entre le V et le N complément :

Je bois de l'eau.
Je ne bois **que** de l'eau.

donne au N en question un statut thématique, ce qui exclut automatiquement tout choix paradigmatisé dans cette position.

De la même façon, le panneau publicitaire observé sur la façade d'un grand magasin de meubles de la région parisienne : "Que des salons" signalait de façon lapidaire l'absence de tout autre espèce de mobilier : rien que des salons (penser à l'anglais *BUT* dans *nothing but* ; cf. dossier 12). C'est ce caractère absolu parce que thématique de N qui est interprété comme une limitation par les sujets parlants. Or, si limitation il y a, c'est dans le sens très abstrait de fermeture de paradigme ! Les locuteurs francophones attribuent directement le sens de "seulement" à ce QUE dont ils ne soupçonnent pas un seul instant le fonctionnement profond ! La preuve de ce que nous avançons est apportée de façon spectaculaire par cet extrait du *Monde* (2-8-1988) : intitulé "Juillet délavé en Grande-Bretagne".

"Le mois de juillet qui vient de s'achever a été le plus pluvieux que l'Écosse a connu depuis 1869 et que l'Angleterre et le Pays-de-Galles ont subi depuis

52 ans. Fort William semble détenir le record avec 304,8 millimètres d'eau en quatre semaines. Quant à Londres, où il n'est tombé "que" 63,5 millimètres d'eau, la ville a reçu au moins "une trace de pluie", selon le quotidien *The Times* du 1^{er} août, tous les jours du mois à l'exception d'un seul".

Ce sont les guillemets autour de QUE qui sont révélateurs. En général, on met des guillemets pour signaler un jeu, une manipulation sur le signifié d'un signe : ici, c'est le mot QUE, d'une abstraction maximale, trace d'un mécanisme caché, qui a "reçu" (mes guillemets à moi !) les guillemets. Le rédacteur de cet article ne doute pas un seul instant que l'opérateur QUE est synonyme de "seulement" et ses guillemets mettent en question l'appréciation quantitative véhiculée par cet opérateur. On ne saurait trouver, nous semble-t-il, trace plus suggestive (preuve !) de la confusion généralisée entre grammaire et monde extralinguistique dans le comportement métalinguistique des usagers. Et pourtant il faut se hâter d'ajouter que l'intuition du rédacteur de l'article cité *supra* n'est pas du tout inintéressante puisqu'elle est révélatrice à un double titre : d'une part, conscience confuse que c'est ce QUE qui est en cause et, d'autre part, preuve que les sujets énonçants sont prisonniers du linéaire. Beau sujet de méditation !

10.2. Grammaire contrastive : QUE opérateur de subordination, de relativisation et de nominalisation dans quelques langues

Toutes les langues possèdent des opérateurs de complexification de l'énoncé du type QUE subordonnant. Par ailleurs, elles font usage de procédés divers pour construire l'équivalent de nos propositions relatives. Enfin, toutes disposent de la loi de récursivité qui permet de multiplier et complexifier les énoncés à l'infini puisque toute phrase peut devenir groupe nominal. Ces trois opérations d'étoffement de l'énoncé sont souvent très proches : en français, cette proximité est inscrite dans la phonologie et la morphologie puisque c'est le même morphème QU- qui les manifeste en surface.

10.2.1. Anglais

Le subordonnant par excellence est la conjonction *THAT* /ðæt/ dont le signifiant orthographique est celui du pronom et de l'adjectif démonstratif *THAT* /ðæt/. *THAT* est le correspondant thématique de *THIS* et il n'est pas inintéressant de constater que c'est l'opérateur de phase 2 qui a connu une grande extension de sa valeur de départ (on peut rapprocher ce phénomène de celui de *DE* par rapport à *A* ou encore de *LÀ* par rapport à *ICI*). En anglais, on notera l'affaiblissement de la voyelle du démonstratif au passage à la fonction "conjonction" :

/ðæt/ → /ðət/

On voit facilement la genèse de la conjonction à partir du démonstratif :

You do not like me. I know that.
I know that you do not like me.

Particularité importante de THAT par rapport à QUE

THAT peut être "omis" (remplacé par Ø) dans les cas où sa disparition ne donne pas lieu à ambiguïté ou confusion :

I know Ø you don't like me.

I think Ø you are right.

(Il n'est pas impossible que le sémantisme du verbe introducteur puisse jouer un rôle dans cette "omission" du relateur.)

Par contre, on peut vérifier que *THAT* est présent à chaque fois que la clarté du propos l'exige :

- (a) *The problem is that I have left all my money at the hotel.*
- (b) *He told me Ø he was Greek but that he knew Istanbul as well as if it were his own city.*
- (a') Le problème, c'est que j'ai laissé tout mon argent à l'hôtel. (On aura noté que, dans cet énoncé, *THAT* nominalise la phrase complète *I have left all my money at the hotel.*)
- (b') Il m'a dit qu'il était grec mais qu'il connaissait Istamboul aussi bien que s'il y était né.

Tout comme *QUE*, *THAT* va entrer dans un grand nombre de locution conjonctives :

<i>IN ORDER</i>	}	<i>THAT</i>
<i>SO</i>		
<i>FOR FEAR</i>		
<i>NOW</i>		
<i>PROVIDED</i>		
<i>GIVEN</i>		

SEEING

...

THAT peut également être promu pronom relatif (on peut dire de *THAT* que c'est aussi un opérateur tous azimuts !). Son emploi dans cette fonction répond à des règles que les grammaires classiques n'ont pas su voir et que, tout naturellement, elles ont remplacées par des listes aussi disparates qu'opaques (toujours ce penchant pour la taxinomie !).

On sait qu'il existe deux pronoms relatifs principaux qui sont *WHO* (+ humain) et *WHICH* (- humain). Or, dans certains cas, *THAT* prend le relais de *WHO* et *WHICH*. Les grammaires disent que l'anglais "préfère" *THAT* à *WHO* et *WHICH* après un superlatif ou après *all*, *only*, *any*, *few*, *little*, *it is*, etc. En fait, une fois qu'on a compris l'iconicité signalée supra *WH-/TH-*, le problème du *THAT* relatif s'explique de façon toute naturelle (on peut parler ici de métalangue naturelle inscrite dans la grammaire de surface !) :

WH- o/-ich ————— *TH- at*

THAT comporte donc l'indice de thématicité *TH-* (n'oublions pas qu'à l'origine c'était un déictique (démonstratif). On emploiera donc *THAT* dans les cas privilégiés où l'antécédent fait l'objet d'une appréciation/modalisation manifeste. C'est effectivement le cas, de façon évidente, avec un superlatif :

He is first Frenchman that has circled round the earth in a space ship.

C'est le premier Français qui ait tourné autour de la terre dans un vaisseau spatial.

She is the most intelligent woman that I have ever met.

C'est la femme la plus intelligente que j'aie jamais rencontrée.

Nous avons fait une brève remarque à propos de l'opération de nominalisation *supra*. Contentons nous de dire qu'en gros, toute phrase complète est susceptible de devenir groupe nominal (c'est bien cela, au fond, la fameuse loi de récursivité). Prenons un exemple :

She missed her train.

Avec *THAT*, on obtient :

that she missed her train

qui peut devenir à son tour sujet ou objet :

That she missed her train is unfortunate.

Qu'elle ait manqué son train est fâcheux.

It is unfortunate that she should have missed her train.

Pour terminer, il faut dire un mot des problèmes de type psycholinguistique que pose le problème de la complexification des énoncés. Si en théorie on peut complexifier à l'infini, il n'en va pas de même dans le cas des humains que nous sommes avec nos limites évidentes du côté mémoire, attention, faculté de décodage, etc. Si un énoncé comme :

(1) *The rat the cat bit ate the malt.*

(1') Le rat que le chat a mordu a mangé le grain.

est parfaitement bien formé il n'en va pas de même de :

(2) *The rat the cat the dog chased bit ate the malt.*

et pourtant on n'a fait qu'appliquer une fois de plus la règle d'imbrication qui nous avait réussi pour l'énoncé (1). L'énoncé anglais pris comme exemple est beaucoup plus parlant que l'énoncé français équivalent à cause de la faculté qu'a l'anglais de se passer du relateur *THAT* (voir plus haut). En français, on aurait pour (2) :

(2') Le rat que le chat que le chien a chassé a mordu a mangé le grain.

10.2.2. Allemand

Le subordonnant *DASS* vient de l'article *DAS* (neutre). L'anglais *THAT* était lui-aussi le démonstratif neutre au temps où l'anglais présentait comme son cousin germain allemand, les trois genres masculin, féminin et neutre, c'est-à-dire avant la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066.

On a déjà évoqué le problème de la subordination en *DASS* à l'occasion de l'étude de l'ordre des mots dans la phrase allemande :

Ich weiss, dass er einen neuen Wagen gekauft hat.

(je sais qu'il une nouvelle voiture achetée a) (mot à mot)

Le problème de l'ordonnancement des éléments de la phrase allemande a fait

couler beaucoup d'encre. Dans notre optique, ce rejet des éléments verbaux ou du groupe verbal complexe en fin de proposition, loin d'être une bizarrie de la pensée allemande, est révélateur d'une opération qui donne à la proposition en *DASS* une structure binaire, comme celle que l'on a pu constater dans les énoncés en *BE + ING* en anglais ou les énoncés à l'imparfait en français.

A propos des pronoms relatifs allemands, il faut signaler aux non-germanistes que ce ne sont ni plus ni moins que les trois articles définis *DER*, *DIE* et *DAS* qui en tiennent lieu. Voici pour détendre notre lecteur une phrase allemande assez singulière mais parfaitement grammaticale et acceptable de surcroît, que nous empruntons à Lucien Tesnière, *op. cit.*, p. 559 :

Die, die die, die die Bäume beschädigen, anzeigen, werden belohnt.
Ceux qui dénonceront ceux qui abîmeront les arbres, seront récompensés.
(ceux qui, ceux qui, qui les arbres abîment...) (mot à mot)

10.2.3. Polonais

Le polonais a deux conjonctions QUE : *ZE* et *IŻ*. Le deuxième, *IŻ*, est quasiment l'anagramme du premier ! Prenons quelques exemples.

Sądzę, że popełniliś błąd.

je crois que tu as fait une erreur.

Dowiedziałem się że twój brat wrócił do Polski.

J'ai appris que ton frère était rentré en Pologne.

Znani dysydenci są zdania, iż nie należy drażnić "starszego brata".

Des dissidents bien connus sont d'avis qu'il ne faut pas indisposer "le grand frère".

Wiadomość, iż wszyscy manifestanci zostali uwolnieni, uradowała obecnych.
(la nouvelle que tous les manifestants ont été libérés a fait la joie de tous les présents) (mot à mot)

L'annonce de la libération de tous les manifestants a fait la joie de tous les présents.

IŻ est employé dans des contextes plus présupposants que dans le cas de *ZE*, et manifeste une cohésion plus forte (on le voit bien dans le cas des constructions N QUE (sont d'avis que, la nouvelle selon laquelle...)). On peut parfois constater la présence des deux opérateurs dans le même énoncé :

Na pytanie czy nie sądzi, iż podróż ta jest niebezpieczna, Jan Paweł II odparł, że miłość jest silniejsza niż niebezpieczeństwo.

A la question s'il ne considère pas que ce voyage présente des dangers, Jean-Paul II rétorqua que l'amour est plus fort que le danger.

On comparera l'emploi de *IŻ* ici avec celui de *ZE* avec le même verbe *sądzić* dans le premier exemple de cette série (ci-dessus) : c'est le degré d'imbrication de la proposition qui est la cause de l'emploi de *IŻ*. On a le même phénomène dans l'énoncé qui suit :

Powiedział mi, że ma niezachwiane przeczucie, iż wygra.

Il m'a dit qu'il était absolument sûr de gagner (qu'il gagnerait).

Ce que nous venons de dire concernant les raisons du choix entre *ZE* et *IŻ* revient

à déclarer que *ZE* est rhématique et que *I_Z* est thématique. Fait extrêmement intéressant et significatif pour la façon de faire des langues : le passage de *ZE* à *ZEBY* (*BY* est une particule de l'hypothétique qui peut être indépendante) :

Żeby Polska była Polską.
Pour que la Pologne soit la Pologne.
(Slogan de Solidarnosc en 1980-81).

10.2.4. Hébreu

On aura *QUE* = *ŠE* ou *KI* selon le sémantisme du verbe dominant :

Je pense que tu as raison.
Ani hošev še atta tsodeq.
J'espère que tu comprends.
Ani meqave ki atta mevin.

En hébreu (comme en arabe), les relatifs présentent la disjonction des éléments soudés en français dans *QU-i* ou en anglais dans *WH-o*. En d'autres termes, l'élément anaphorique est indépendant de l'outil syntaxique, du relateur :

Haja šam adam ehad ašer lo hikarnu oto.
(était là-bas homme un qui (que) pas connaissions lui) (mot à mot)
Il y avait là un homme que nous ne connaissions pas.

10.2.5. Arabe

On a en arabe deux subordonnants *AN* et *ANNA*, selon que la proposition P introductory contient un verbe assertif ou non (voir cas de l'hébreu *supra*) :

Hal jumkin an udahhina ?
Est-il possible que je fume (Puis-je fumer ?)

Même cas de figure dans :

Ila ajna turid an adhaba ?
Où veux-tu que j'aille ?

Avec "savoir", on aura *ANNA* :

Arif annahu sajasil ḡadan.
Je sais qu'il arrivera demain.

10.2.6. Chinois

Le métaoopérateur *DE* se signale ici par un champ d'application très vaste puisqu'il s'emploie aussi bien pour marquer la possession (plus exactement la localisation) :

Xué shēng de shū
(étudiant de livre) (mot à mot)
Le livre de l'étudiant

que dans le cas de la relativisation (entre autres cas d'emplois) :

Xúexi chōng wén de xué shēng bù duō.

(apprendre chinois langue de étudiants pas nombreux) (mot à mot)
Les étudiants qui apprennent le chinois ne sont pas nombreux.

Jiāo chōng wén de lao shī ...

(enseigner chinois de professeurs) (mot à mot)
Les professeurs qui enseignent le chinois...

10.3. Indicatif ou subjonctif ?

On a déjà fait allusion à la fonction socio-linguistique du subjonctif. De fait, une bonne partie des Français de l'hexagone remplace systématiquement le subjonctif par l'indicatif : "il faut que je vais voir" pour "il faut que j'aille voir". Nous irions jusqu'à avancer que, dans certains cas, c'est une "faute" délibérée pour éviter d'être taxé de purisme ou de "volonté de puissance" ! Quant au subjonctif imparfait, très marqué, il est réservé à la littérature (Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? — Qu'il mourût ou qu'un beau désespoir alors le secourût.) et aux discours de réception à l'Académie française (c'est l'opinion générale que nous exprimons là !). Mais il suffit parfois d'un présentateur de télévision friand de subjonctifs imparfaits pour "relancer" le moribond.

Rappel du mécanisme du subjonctif

C'est le mode par excellence de la subordination nous dit-on. Ce n'est pas tout à fait faux mais on a vu ici que l'opérateur QUE pouvait introduire soit l'indicatif soit le subjonctif. Le choix entre ces deux modes dépend comme on le sait déjà de la qualité du verbe de la proposition P introductrice. Par ailleurs, rappelons que l'on trouve le mode subjonctif dans les propositions nominalisées en QUE et ce par exemple en fonction sujet :

Que Jean ait refusé cette offre ne m'a pas fait plaisir.

Ceci étant, c'est du côté du schéma de la phrase complexe P QUE Q que nous allons conduire notre investigation :

P Verbe 1 fortement modalisé	QUE	Q Verbe 2 au subjonctif
------------------------------------	-----	-------------------------------

En gros, il faut savoir qu'il s'agit d'un équilibre entre P et Q, entre V1 et V2 :

— si V1 n'est pas modalisant → indicatif porteur d'assertion : (Je sais que tu lis beaucoup);

— si V1 modalisant pas d'assertion en Q donc verbe au subjonctif : (Je veux que tu lises encore plus).

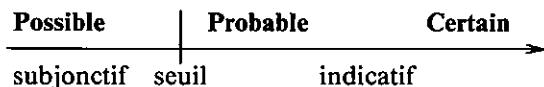
Il suffit de négativer V1 (c'est-à-dire P) pour que le passage au subjonctif soit obligatoire :

Je pense que tu dois payer.

Je ne pense pas que tu doives t'inquiéter.

A ce propos on relira avec profit ce qui a été dit à propos de l'opposition espérer/souhaiter au début de ce dossier.

On a pu parler d'un seuil, d'une frontière qui séparerait les deux modes en question (voir les travaux de Gustave Guillaume). Ce seuil serait en fait la transition du possible au probable :



Ce seuil est une idée intéressante mais nous pensons que poser le problème comme nous le faisons en termes d'assertion (pour l'indicatif) et de non-assertion pour le subjonctif apporte une solution à la fois plus simple et plus générale : c'est parce qu'il y a prise de position de l'énonciateur dans P qu'il devient impossible, mieux, illogique d'asserter Q ! De plus, il faut ajouter que la proposition Q au subjonctif a un statut thématique, pour la bonne raison qu'on ne saurait trouver d'élément rhématique dans une proposition Q modalisée par une autre proposition qui la précède (nous voulons parler de P).

Pour en revenir à la distinction possible/probable (qui, répétons-le n'est qu'un cas parmi d'autres de modalité), il est exact que "possible" est fortement modalisé alors que "probable" est déjà situé du côté du "certain" donc de l'assertion de concordance entre la langue et le monde, d'où la différence entre :

- Il est possible qu'il réussisse.
- Il est probable qu'il réussira.

A ce propos, il n'y a pas si longtemps, un énoncé prononcé par Max Gallo, porte-parole de l'Élysée, au sujet de Français retenus en Libye ou au Tchad, a mis la presse en émoi. Il s'agissait de l'énoncé suivant :

"Il est probable que ces Français puissent regagner bientôt le territoire national".

Le Monde se fit l'écho des lettres de protestation qui lui furent adressées et le spécialiste de langue de ce quotidien (Jacques Cellard) publia la mise au point suivante :

"Rapportée par toute la presse, une déclaration de Max Gallo, porte-parole du gouvernement, à la sortie du conseil des ministres du 12 octobre : "*Il est probable que ces Français (retenus en Libye) puissent regagner le territoire national*".

Les titres du fautif — écrivain et ministre — n'excusent pas cette grosse faute. La règle est nette : l'indicatif après : *Il est probable* (ou : *assez probable*) *que* ; le subjonctif après : *Il est peu probable que*. Il fallait donc dire : *il est probable que ces Français pourront regagner le territoire national*. On paraît s'inquiéter d'un commencement de disparition du subjonctif français. Je n'en vois guère d'indices, alors que les fautes d'hyper-correction (un subjonctif de trop, par souci de "bien parler") sont aujourd'hui assez fréquentes".

Or, que constatons-nous ? A aucun moment le problème du pourquoi de la "faute" n'a été soulevé ! C'est comme cela : après "il est probable" c'est l'indicatif tandis qu'après "c'est peu probable" il faut employer le subjonctif. Quant à "probable" il demande le mode indicatif. Point.

Le lecteur tirera ses propres conclusions de cet incident symptomatique. Toujours-est-il que l'énoncé de M. Max Gallo comportait bien une erreur de mode. "Probable" dépend trop des circonstances pour pouvoir refléter le point de vue de l'énonciateur — donc pas de modalisation suffisante ici, et, en conséquence, mode de l'assertion (indicatif) :

Il est probable que ces Français pourront regagner la France¹.

L'introduction de "peu" change les données du problème : il y a ici une prise de position modalisante de l'énonciateur donc ici, on amputera V2 de son élément assertif (ceci vous rappelle ce qui se passe en ... chimie !) :

Il est peu probable qu'ils puissent regagner la France.

Avec "possible" on aurait eu forcément la même opération, tout comme avec beaucoup d'autres expressions modalisées : il y a peu de chances qu'ils puissent, il est exclu qu'ils puissent...

Remarque. L'alternance pouv-/puis- est elle aussi très remarquable et la forme "puis-je ?" ne manque pas non plus d'intérêt (le fait que "* peux-je ?" soit exclu n'est pas une question d'"oreille". L'oreille a souvent "bon dos !").

Une autre alternance remarquable concerne le verbe "savoir" : sav-/sach-

Je sais qu'ils savent que je sais.

Je veux qu'ils sachent que je sais.

En outre "sache" a fini par gagner "son indépendance" :

Il n'a pas changé d'adresse, que je sache.

plus encore dans :

Je ne sache pas qu'il ait changé d'adresse.

Mais il n'y a pas encore de verbe "sacher" pour l'instant !

10.4. Le faux parallélisme AVANT QUE/APRÈS QUE

On sait que AVANT QUE "déclenche" le subjonctif :

- (a) Avant que Louis XIV ne révoquât l'Édit de Nantes, la situation des Protestants était déjà précaire.
- (b) Les Américains acceptent de cesser d'aider les résistants afghans mais pas avant que les Soviétiques n'aient évacué Kaboul.

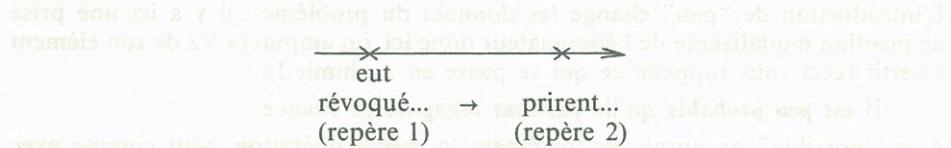
Par contre, APRÈS QUE demande l'indicatif :

- (c) Après que Louis XIV eut révoqué l'Édit de Nantes, de très nombreux Protestants prirent la route de l'exil.
- (d) Après que les Soviétiques eurent évacué Kaboul, on s'attendait à une offensive des résistants afghans.

1. On se souvient de la faute délibérée dans cette publicité dans le métro : "Moi, je veux une laque qui sent bon".

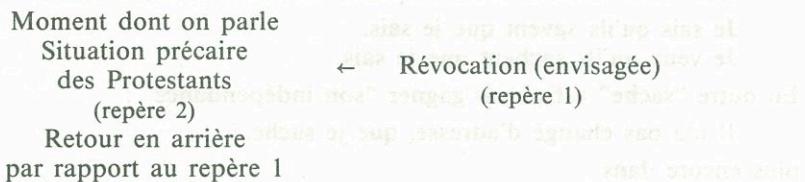
Pourquoi cette différence de mode alors que les deux locutions conjonctives sont construites sur un même modèle : préposition + QUE ? Nous voici confrontés à un cas extrêmement intéressant où le sémantisme l'emporte sur la morphologie ou la syntaxe : en fait nous sommes dans des cas de figure totalement différents.

— APRÈS QUE : nous sommes dans le linéaire, dans une chronologie linéaire :



où la révocation précède l'exil.

— AVANT QUE : la chronologie est inversée ! Le repère (la proposition commençant par AVANT QUE) n'est pas cette fois la révocation mais une révocation envisagée, visée, pas encore au stade de l'existence : on ne peut donc pas l'asserter !



Le statut particulier des constructions "rétroactives" en AVANT QUE provoque deux événements métalinguistiques qui laissent leur trace respective dans l'énoncé.

- Émergence de NE, lié à la présupposition (voir dossier 10).
- Absence de l'indice d'assertion.

Ceci dit, il est patent que la plupart des Français emploient le subjonctif dans les deux cas, avec APRÈS QUE au même titre qu'avec AVANT QUE : confusion intéressante pour le grammairien mais aussi pour tous ceux qui veulent comprendre "comment ça marche" et pas seulement se plier à des oukases de nature socio-linguistiques.

Une fois encore, nous nous trouvons en présence de clignotants de type "gauche" ou "droite" : le problème de APRÈS QUE/AVANT QUE est très étroitement lié au fonctionnement des correcteurs de linéarité rencontrés précédemment : VOICI/VOILÀ, À/DE, etc.

10.5. Grammaire contrastive : le subjonctif dans les langues

Le subjonctif existe en tant que mode morphologique marqué en grec et en latin, dans les langues romanes, dans les langues germaniques ainsi qu'en arabe. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les langues sans subjonctif se sont donné les moyens de construire l'opération de désassertion qui, elle, semble être un universel au même titre que la définitude ou le système des phases.

10.5.1. Anglais

Les grammaires les plus récentes ne parlent pratiquement plus de subjonctif. A la place, elles donnent une liste de cas réputés "rares". Par exemple :

God save the Queen.

Que Dieu protège la Reine !

Heaven forbid that I should do such a thing.

Dieu me garde de faire une chose pareille.

If I were rich !

Si j'étais riche !

L'anglais a bel et bien eu un subjonctif richement marqué avant 1066, au même titre que les autres langues germaniques. Il n'y a aucune raison d'exclure le subjonctif comme paradigme modal de l'anglais contemporain, ne serait-ce que pour rendre compte d'un phénomène morphologique intéressant qui est que, par exemple, les énoncés cités plus haut se caractérisent par l'absence de la finale *-s* à la troisième personne — ce qui signifie que l'on a affaire à des formes non conjuguées, proches de l'infinitif (certains grammairiens danois n'avaient-ils pas dit du subjonctif français qu'il s'agissait d'un infinitif personnel ?). Formes non conjuguées avons-nous dit : c'est le cas de *BE* dans l'énoncé ci-dessous :

There is always the possibility of a chill unless the room be well sealed against draughts.

Il y a toujours le risque d'un refroidissement, à moins que la pièce ne soit bien protégée contre les courants d'air.

Deux constructions tiennent fréquemment lieu de subjonctif.

— La construction infinitive : *FOR X TO Y.*

Hold the lamp for the policeman to see better.

Tiens la lampe pour que l'inspecteur voie mieux.

— Le modal *should* :

It is odd that she should have sold her house.

C'est curieux qu'elle ait vendu sa maison.

où l'on retrouve le pendant du schéma français : modalisation → désassertion.

10.5.2. Allemand

En allemand le subjonctif est surtout le mode du discours indirect :

Johann sagt : Ich bin krank.

Jean dit : je suis malade.

Johann sagt, dass er krank ist/sei.

Jean dit qu'il est malade.

L'allemand offre ici le choix entre *ist* (indicatif) et *sei* (subjonctif). Cependant si *DASS* est absent, le subjonctif est obligatoire :

Johann sagt, er sei krank.

On aura également :

Johann tut, als ob er krank sei. (comme si)

On notera la proximité de l'allemand et de l'anglais.

*Wenn ich reich wäre !
If I were rich !*

10.5.3. *Polonais*

Dans les langues slaves où il n'y a pas de morphologie propre au subjonctif, c'est au niveau de la conjonction que le signal de la désassertion sera donné : en effet, la conjonction *ZE* passe à *ZEBY* ("pour que" mais en sens inverse !). Il faut dire pour que les chose soient claires que *BY* est une particule que l'on retrouvera pour rendre le conditionnel français !

Czytałem gazetę.
Je lisais le journal.
Czytałbym gazetę.
Je lirais le journal (si j'avais le temps).
Paweł chciał, zebym zostałem w domu.
Paul voulait que je reste à la maison.

10.5.4. *Arabe*

Nous avons déjà mentionné les deux conjonctions *AN* et *ANNA*. *AN* entraîne toujours le subjonctif :

Uridu an adhāba...
(Je veux que j'aille) (mot à mot)
Je veux aller...

Dossier 11

La chaîne linéaire : ordre ou désordre ?

OBJECTIFS

- Faire prendre conscience :
 - du phénomène "ordre des mots" dans les langues,
 - de l'importance de ce problème pour la compréhension du fonctionnement du langage.
- Présenter de façon succincte les solutions proposées par les linguistes pour rendre compte des différences entre les langues sur ce point précis.
- Etudier quelques cas de figure du français sous l'angle de la grammaire d'opérations.
- Donner des exemples empruntés à d'autres langues et en tirer des enseignements pour :
 - relativiser le problème de l'ordre des mots,
 - lui apporter des solutions rationnelles qui rassureront l'apprenant.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Le monolingue — quelle que soit sa L1 — se pose très rarement le problème de l'ordre d'apparition des éléments dans les énoncés qu'il fabrique ou qu'il entend. Pour prendre conscience de cet aspect des langues il faut généralement le "choc" d'une autre langue : rien de tel que d'apprendre une L2 pour être confronté au problème de la succession des mots dans la chaîne écrite ou parlée. Mais même dans la situation privilégiée où deux langues entrent en contact, il n'est pas sûr que le vrai problème soit perçu : une façon différente d'aligner les mots dans la phrase apparaîtra la plupart du temps comme une contrainte gratuite

ou un maniérisme amusant : l'amusement sera d'ailleurs partagé par les deux parties en cause, puisque si “* J'aime Paris beaucoup” fera sourire le franco-phone, * *I like very much whisky* en fera autant chez ceux qui ont appris la langue de Shakespeare au berceau. Cependant, si du côté français les erreurs de séquenciation des mots dans la phrase font partie si l'on peut dire de l'humour anglais, il n'en va pas de même lorsque la partie française se trouve confrontée à l'ordre de la phrase allemande : c'est d'ailleurs à l'allemand que les Français pensent dès qu'on aborde le problème général de l'ordre des mots (tous les Français font peu ou prou ce que faisait Talleyrand dans les couloirs du Congrès de Vienne (1815) — ils attendent les verbes ! On sait que l'anecdote fait allusion à la place obligatoire des verbes allemands dans la “proposition subordonnée” : *er sage, dass er seinen Regenschirm in dem Zug vergessen hatte* ; mot à mot : il a dit qu'il son parapluie dans le train oublié avait).

Il n'est que naturel que chacun tire la couverture à soi : l'ordre des mots de la langue maternelle reste longtemps le modèle absolu et les erreurs des amateurs de langues sont souvent dues, au moins pendant la période d'apprentissage, à la résistance du cadre syntaxique de la L1. C'est un aspect des choses que tout apprenant devra garder à l'esprit s'il veut sortir de l'épreuve “avec les honneurs de la guerre”.

Le terrien non averti (et comment être averti avant d'avoir trébuché sur des “façons de dire” autres que celles de sa langue ?) vivra donc très probablement le désordre (!) d'une syntaxe étrangère de la façon dont il vit d'autres contraintes : le premier breakfast à Londres ou la circulation à gauche dès la sortie du bateau à Douvres ou à Folkestone. Il ne peut se douter que l'ordre des éléments dans la chaîne est autrement important puisqu'il pose — sans doute pour la première fois — la redoutable question de la fabrication des énoncés par l'espèce humaine ! Et dans le droit fil de cette première question apparaîtra à l'horizon celle plus mystérieuse encore de la relation entre pensée et langue. Bien souvent la première de ces questions est éludée et l'on passe directement, avec tous les aléas et les dangers que le locuteur naïf¹ ne soupçonne pas, à la seconde. Et l'on a vite fait, fort des habitudes ancrées par l'usage de sa L1, d'accuser les autres d'inconscience, de manque de logique, voire de barbarie ! De grands esprits se sont laissé prendre à ce piège sournois qui consiste à faire de l'ordre des mots de sa langue maternelle l'étalon au nom duquel on peut renvoyer les langues “récalcitrantes” dans les ténèbres extérieures. Tout le monde a entendu parler de l'essai de Rivarol : *Le Discours sur l'universalité de la langue française*, qui valut à son auteur, en l'année de grâce 1783, le prix de l'Académie des sciences et lettres de Berlin. Rivarol — et il exprimait là une opinion fort répandue en France à l'époque, y présentait le français comme l'illustration d'un ordre naturel entre la pensée et la langue — le fameux ordre SVO auquel nous avons consacré un dossier. Voici la thèse de Rivarol : “Le français nomme d'abord le sujet de la phrase, ensuite le verbe qui est l'action et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes”. On ne saurait être plus net : l'ordre du

1. Locuteur naïf : façon habituelle qu'a toute discipline scientifique de désigner le non-spécialiste.

français reflète directement l'ordre logique de la pensée. Quant aux langues qui font fi de cet ordre, on dira qu'elles se laissent mener par l'imagination ("cette maîtresse d'erreur") ou, pire, par les passions. La syntaxe française, elle, "est incorruptible, dit encore Rivarol, et il poursuit : "C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. Ce qui n'est pas clair, n'est pas français". On ne saurait mieux présenter l'idée assurément fort naïve d'un parallélisme étroit entre la pensée d'une part et la concaténation des éléments de la phrase linéaire d'autre part et n'oublions pas que cette conception de la relation pensée/langue se doublait d'une autre, tout aussi fallacieuse, celle qui confond le monde et la langue (la formulation de Rivarol le laissait très nettement entrevoir). Il faudra attendre plus de quatre-vingts ans pour trouver une réplique forte à cet ethnocentrisme ou linguocentrisme naïf : ce sera l'affaire d'Henri Weil dans un traité peu connu au titre très suggestif : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Questions de grammaire générale* (Librairie A. Franck, Paris, 1869). H. Weil regrettait qu'on n'ait pas posé correctement le problème de l'ordre des mots dans le discours et il attribuait cet échec au fait "qu'ils ont fait d'une question de grammaire presque une question de parti, parce que c'était la prééminence soit de la langue française, soit des langues anciennes, qu'ils s'attachaient à établir" (le lecteur n'aura aucun mal à identifier le référent du pronom "ils" dans le texte que nous venons de citer).

Nous voilà loin, mais en apparence seulement, de la grammaire telle que se l'imaginent la plupart des usagers des langues naturelles : le -ent oublié à la fin du verbe alors que le sujet est au pluriel, l'accord du participe passé ou le redoutable et redouté subjonctif imparfait, considéré comme le sommet de la discipline "grammaire". Or la grammaire, nous avons pu nous en rendre compte à maintes reprises, est un domaine passionnant qui touche de très près notre vie de chaque instant (il n'y a pas de pensée sans grammaire !), une discipline scientifique qui se doit de contribuer à la définition de l'homme, le langage étant sans conteste la plus importante du processus d'hominisation.

Qu'on n'aille pas croire pour autant que la grammaire est affaire des seuls spécialistes et que, aussi intéressante qu'elle puisse être, elle échappe irrémédiablement à l'honnête homme, un peu comme les mystères de la physique quantique ! Le simple fait de se mettre à l'étude d'une L2 suffit pour que se posent les questions les plus fondamentales. Qu'on le veuille ou non, on est d'un seul coup promu au rang de grammairien (au sens que nous donnons à ce terme) et l'on ne viendra à bout des problèmes qui seront soulevés que si l'on accepte cette promotion — bien entendu avec les risques mais aussi les joies qu'elle comporte.

11.1. L'apprenant face au problème de l'ordre des mots dans les langues

Pour l'apprenant moyen qui n'a jamais eu l'occasion de s'interroger sur le problème de l'ordre des mots (sauf peut-être face à des paires d'énoncés tels que "il n'est pas toujours là/il n'est toujours pas là", mais cela est généralement perçu comme un jeu sans grande portée ou alors attribué au "génie de la langue"), les étonnements ne manqueront pas : des énoncés élémentaires comme *so I am, so have I, so do I* face au seul "moi aussi" français ne laissent pas de troubler la quiétude de l'angliciste en herbe. Le candidat au hongrois ne pourra qu'être

déroulé lui aussi par l'étrange façon de placer les prépositions (!) après les noms sous la forme de suffixes d'un nouveau genre : "Peter habite à Paris" devient "Peter Paris-à habite" : *Peter Parizsban él.* Nous avons déjà évoqué le cas de l'allemand : pourquoi diable faut-il penser "à l'envers" dès qu'on a franchi le Rhin ? La moindre petite phrase qu'on aura eu l'imprudence de commencer par autre chose que le sujet grammatical oblige le locuteur francophone à des acrobaties au plan de l'ordre des éléments :

Gestern habe ich Peter getroffen.
(hier ai-je Pierre rencontré) (mot à mot)

Au fil du temps les linguistes ont proposé des solutions variées à cet épique problème. La grammaire structurale par exemple s'est attachée à recenser les structures fondamentales des différentes langues (nous en avons déjà dit un mot dans notre dossier sur SVO) : cela consistait à chercher quelles étaient les catégories syntaxiques (N, V, Adj., etc.) dont la concaténation donnait naissance à une phrase *bona fide*. Par exemple :

Dét.² + N1 + Aux. + Vt + Dét. + N2.

ou

Dét. + N1 + ÊTRE + Prép. + Dét. + N2.

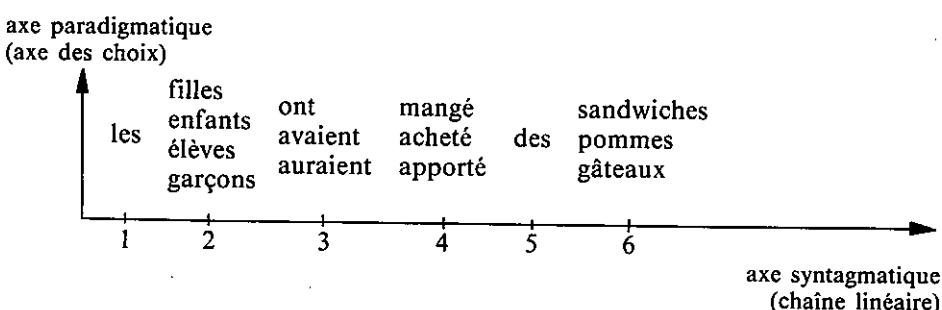
Dans le premier cas, on obtenait une phrase du type :

Le professeur a écrit une phrase.

Dans le deuxième :

Le chien est dans le jardin.

L'application de ces principes à l'enseignement des langues a eu des conséquences positives dans certains cas mais aussi très néfastes dans d'autres. Positives car l'accent fut mis sur des phrases complètes correspondant à des schémas syntaxiques de grande fréquence et en nombre limité, néfastes car cette présentation sténographique des phrases a pu hélas faire croire à certains qu'il fallait "imprimer" ces schémas dans le cerveau des apprenants ! En outre cette approche trahissait la croyance naïve que les phrases se construisaient de "gauche à droite" c'est-à-dire que l'énoncé naissait par appels successifs à l'axe paradigmatique (axe des choix), comme ceci :



2. Dét. = déterminant (article, adjectif démonstratif, adjectif possessif, etc.).

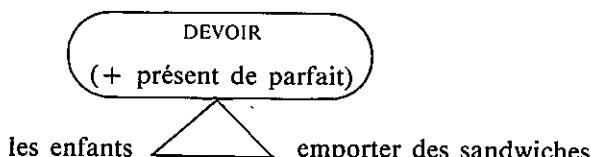
La production d'un énoncé se fait — dans l'optique des grammaires structurales s'entend — de façon linéaire, le mot n° 2 apparaissant après le mot n° 1 et avant le mot n° 3 et ainsi de suite (on appelle cela des grammaires à états finis ou *finite-state grammars*). Malheureusement pour les partisans de ce type de grammaire une phrase comme :

les enfants ont dû emporter des sandwiches (à mon avis).

fait s'écrouler le mécanisme linéaire de production de l'énoncé, car "ont dû" est ici un élément modal signalant l'irruption de l'énonciateur dans sa phrase ! Pour rendre compte de cette intervention du locuteur en plein milieu de l'énoncé il faut partir de la relation :

les enfants/emporter des sandwiches

et puis modaliser cette relation à l'aide de DEVOIR, ici à la forme de parfait (passé composé) :



En d'autres termes, il a fallu procéder à une délinéarisation de la phrase pour pouvoir donner une analyse correcte : la prise de conscience du principe de non-linéarité du discours est une condition *sine qua non* du succès de l'entreprise "apprendre une langue", de même que c'est une condition absolue de la compréhension du fonctionnement des langues, et au-delà, du langage en général. Par exemple, pour rester dans le domaine de la modalisation, l'ignorance de ce principe a complètement faussé l'étude des modaux anglais (*SHALL, WILL, MAY, CAN* etc.). Un énoncé comme :

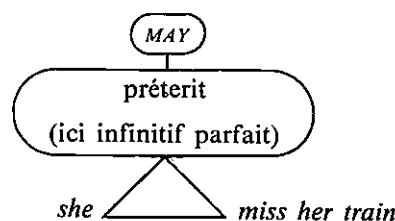
She may have missed her train.

face à son équivalent français

Il se peut qu'elle ait manqué son train.

pose de façon tragique la nécessité absolue d'une réflexion grammaticale : l'absence ou "l'économie" (*sic !*) de cette réflexion ne peut mener qu'au flou artistique et au désastre — au mieux à une perte de temps, d'énergie et pourquoi ne pas le dire, d'argent !

L'énoncé anglais ci-dessus s'analysera donc comme suit : l'énonciateur émet l'hypothèse (*MAY*) que la relation *she/miss her train* (elle/manquer son train) a pu se réaliser dans le passé :



En aucun cas le deuxième mot de la phrase (à savoir *MAY*) n'a pu être "pensé"

en deuxième position ! D'ailleurs l'énoncé français correspondant délinéarise bien la phrase anglaise et par là même justifie notre analyse : en français, le modalisateur "il se peut" précède et domine le reste de l'énoncé. L'apprenant britannique ou américain qui apprend le français devra apprendre à "déplier" l'énoncé de sa langue maternelle et, en plus, maîtriser la règle qui veut qu'une modalisation dans la proposition dite principale entraîne, en français, la désassertion (manifestée par le subjonctif) dans la subordonnée.

Cette façon de rendre compte des énoncés de surface n'est pas nouvelle pour notre lecteur. Dès le début de cet essai grammatical consacré au français, il a été plongé dans une grammaire d'opérations où les phrases, les énoncés, étaient le produit de surface d'opérations souterraines très abstraites. Il est temps maintenant de rappeler quelques-unes de ces opérations avant de relever et d'expliquer quelques manifestations particulièrement significatives de la manipulation des termes de l'énoncé de surface en français et dans quelques langues.

11.2. L'ordre des mots en français et la signalisation dans le linéaire

Ce qu'il est important de noter, c'est que la position des éléments dans le linéaire n'est pas un indice sûr de la chronologie de leur structuration : de deux éléments A et B qui se succèdent dans cet ordre, B peut être marqué comme étant chronologiquement antérieur à A — toujours dans cette chronologie opérationnelle qui seule est révélatrice du fonctionnement des langues.

C'est ainsi qu'au cours de notre exploration de la grammaire du français nous avons progressivement amassé un capital important de données qui, outre qu'il jette une lumière nouvelle sur le fonctionnement du français, exhibe des mécanismes propres au langage humain, des mécanismes donc que l'on retrouvera sous une forme ou sous une autre lors de l'apprentissage d'une autre langue, à quelque famille linguistique qu'elle appartienne.

11.2.1. Retour en arrière

On récapitulera ici brièvement les découvertes que nous avons faites depuis le commencement de cet essai ayant trait de près ou de loin au problème de l'ordre des éléments de la chaîne.

— VOICI/VOILÀ annonçait le fonctionnement du microsystème A/DE : première rencontre avec la grammaire des phases qui détermine le statut des éléments de l'énoncé. Dire que DE ou -ING sont présupposants, c'est se doter des armes nécessaires pour interpréter l'ordre de surface, puisque V1 DE V2 par exemple signifie que V2 est premier par rapport à V1 ! On voit bien que la séquenciation dans le linéaire n'est pas un indice fiable si l'on n'a pas su interpréter correctement les "clignotants" du verbe.

— La caractérisation de la structure du passé simple et de l'imparfait comme ternaire pour le premier (SVO) et binaire pour le second (S (V+O)), illustre une nouvelle manière d'interpréter le linéaire — ici, on a affaire à deux types de prédication différents. Encore une fois, le linéaire présente un déficit certain au plan du déchiffrement par le récepteur. Seule une théorie adéquate peut

rendre ces structures intelligibles (mais n'est-ce pas le propre de toute théorie, justement, de rendre intelligible ce qui était opaque auparavant?).

— L'étude des diathèses passive et réfléchie nous a permis de mieux cerner le rôle de l'ordre des mots, le retournement du passif étant le prix que le français ou l'anglais (entres autres) avaient à payer pour pallier la pauvreté d'une signalisation explicite du statut rhématique ou thématique des éléments du linéaire. Le polonais et les langues slaves en général montrent beaucoup plus nettement le statut rhématique/thématique : on l'a vu à propos de l'opposition défini/indéfini au niveau des articles, opposition rendue par l'ordre des mots en polonais faute d'articles définis. En voici une autre illustration très simple. Contexte : des élections se sont déroulées dans le pays Y.

- (1) *Szefem państwa został wybrany X.*
- (2) *X został wybrany szefem państwa.*

(On aura noté que (1) et (2) contiennent exactement les mêmes mots). En français les deux énoncés ci-dessus pourraient recevoir la traduction unique suivante :

X a été élu chef de l'État (président de la république).

Or le statut de *szeftem państwa* n'est pas le même dans (1) et dans (2) : il est de statut thématique en (1) et de statut rhématique dans (2). Bien entendu on pourra rendre cette différence en faisant appel à des moyens grammaticaux propres au français. Ainsi, dans le cas de (1), on pourrait avoir l'équivalent français suivant :

(1') C'est X qui fut élu chef de l'État.

Passer d'une langue où l'ordre des mots manifeste la grammaire des phases à une autre qui ne le fait pas aussi systématiquement peut être la source de difficultés non négligeables : par exemple, un Polonais parlant un français tout à fait convenable pourra se laisser piéger par le fonctionnement, non conscient bien entendu, de sa langue maternelle et dire :

Cette adresse j'ai trouvé dans l'annuaire.
au lieu de :

Cette adresse, je l'ai trouvée dans l'annuaire.

Voilà donc un point subtil, peut-être, mais bien réel sur lequel il faudrait insister lors de l'apprentissage (disons "il faudra" puisque la grammaire des phases est jusqu'ici passée inaperçue tant du côté des enseignants que des enseignés).

— les métaprogrammateurs BIEN et NE signalent chacun à leur façon un contexte présuppositionnel. Ils renvoient donc à une information qui ne peut pas se situer sur l'axe linéaire de la production du discours. De plus, on s'en doute, ces outils ne sont absolument pas sur le même plan que ceux référant à des objets du monde (les mots lexicaux). Tout un filtrage des mots de la chaîne est nécessaire pour démêler relations et éléments en cause.

— Enfin, notre étude de QUE a montré les emplois multiples d'un mot dont la fonction essentielle est d'être un décaleur — poussant vers la droite tel ou tel élément.

Au total, ce qui se dégage de cette rapide synthèse, c'est que les énoncés étant qu'on le veuille ou non linéaires, toute une signalisation très subtile, des parenthésages très abstraits, ont été inventés pour exploiter au maximum une ligne porteuse qui, au départ, représentait un handicap certain !

11.2.2. Quelques autres exemples où l'ordre des mots est pertinent en français

Ordre VSO

Si l'on considère SVO comme l'ordre canonique, tout ordre différent sera reçu comme une dérogation à l'ordre de base. On parlera alors d'inversion de cet ordre dans les cas — plus nombreux qu'on ne croit et ce malgré Rivarol ! — où le sujet grammatical n'apparaît qu'en deuxième position, après le verbe : VSO. Par exemple, tout locuteur français sait qu'en intervertissant les places de S et de V il produit une phrase interrogative :

Aimez-vous Brahms ?

Où irez-vous en vacances cette année ?

Il n'y a là rien de très original puisque l'allemand et même l'anglais (dans certains cas seulement) en font autant :

Sprechen Sie deutsch ?

Parlez-vous allemand ?

Hast du Geld genug ?

As-tu assez d'argent ?

Can you speak German ?

Parlez-vous allemand ?

Are you ready ?

Êtes-vous prêt ?

Il en va de même en espagnol :

Habla usted francés ?

Parlez-vous français ?

et en italien :

E Lei ammogliato ?

Êtes-vous marié ?

(Est-il marié ?) (mot à mot)

En russe, une particule *LI* signale la mise en question (*LI* joue un rôle de saturation comparable, en partie, à *DO*) :

Gоворите ли вы по руски ?

Parlez-vous russe ?

En polonais, on aura recours à un métaoopérateur très spécial *CZY* qui est en fait utilisé pour signaler la disjonction :

Czy Pan mówi po francusku ?

Est-ce que vous parlez français ?

(Est-ce que Monsieur parle français ?) (mot à mot)

L'hébreu possède un marqueur spécifique de l'interrogation : *HAIM* ; il en va de même en arabe : *HAL*.

On comparera ces moyens linguistiques avec ce que nous trouvons en français :

(1) Parlez-vous arabe ?

(2) Est-ce que vous parlez arabe ?

(3) Vous parlez arabe ?

L'intonation de (1) et (3) est ascendante, celle de (2) descendante. Dans (3) le rôle de l'intonation est décisif, puisque c'est le seul signal de la question (le point d'interrogation signale le fait à l'écrit). Dans (1), c'est l'ordre des mots qui est fondamental alors que dans (2), on voit apparaître un signal complexe EST-CE QUE (inversion de C'EST QUE) où le QUE donne le statut de complétive décalée à la phrase "vous parlez arabe". Ce qu'enregistre l'apprenant francophone, c'est l'existence d'un signifiant /eskə/ pour introduire toutes les questions que l'on voudra :

Où est-ce qu'il habite ?
Qui est-ce qui a ouvert cette fenêtre ?

La comparaison de (1) et (2) est révélatrice : l'inversion a le même effet que la subordination au moyen de l'opérateur QUE :

parlez-vous arabe ?
que vous parlez arabe

En fait les faits sont un petit peu plus subtils que cela : l'ordre VSO signale la désassertion et c'est l'intonation (le point d'interrogation à l'écrit) qui donne l'effet interrogatif (disjonctif : oui ou non). Dans le cas des phrases en EST-CE QUE, la mise en question vient pour ainsi dire de l'extérieur sous la forme de l'inversion de C'EST : c'est-à-dire EST-CE portant sur la proposition "vous parlez arabe" décalée vers la droite par QUE. On a la confirmation de ce fonctionnement avec l'adverbe de modalité PEUT-ÊTRE :

Peut-être parlez-vous arabe ?
Peut-être que vous parlez arabe ?

Autres cas d'inversion VSO

Des adverbes de modalité placés en tête de phrase provoquent le positionnement du sujet après le verbe : on vient de le voir avec PEUT-ÊTRE : l'énoncé suivant est bel et bien agrammatical :

* Peut-être vous avez oublié votre parapluie dans le train.

Il faut dire, pour être en règle avec la grammaire du français :

Peut-être avez-vous oublié votre parapluie dans le train ?

ou, avec le décaleur QUE :

Peut-être que vous avez oublié votre parapluie...

Le même phénomène se produit avec d'autres adverbes modalisateurs comme SANS DOUTE :

Sans doute vous a-t-il laissé les clés ?

Sans doute les Américains avaient-ils prévu l'invasion de l'Afghanistan ?

comme À PEINE :

A peine avais-je le dos tourné qu'il recommençait !

ou comme AUSSI :

Il faisait un temps splendide, aussi avons-nous décidé d'aller pique-niquer au bord du lac.

On pourrait multiplier les exemples et les opérateurs : AINSI, AU MOINS, etc.

Les grammaires qui signalent ce phénomène "étrange" ne soufflent mot sur le curieux remaniement de l'ordre de surface et ce dans des énoncés qui n'ont pas forcément le sens interrogatif.

Dans notre optique les deux phénomènes sont liés : c'est que la structure VS (pour aller vite !) n'est pas propre à la seule interrogation : elle se manifeste à chaque fois que l'assertion est mise entre parenthèses, que ce soit dans l'interrogation où l'assertion serait contradictoire avec l'intention de communication (puisque l'on demande justement de choisir entre une assertion positive ou une assertion négative !) ou dans des énoncés modalisés comme ci-dessus où l'élément assertif se trouve dans l'énoncé introductif, en tête. Voilà un principe clair et net — et un scoop grammatical, qui plus est !

Place de l'adjectif dans le groupe nominal : bonnet blanc ou blanc bonnet ?

Qui n'a pas été intrigué par la mobilité de l'adjectif en français ? Cette propriété de l'adjectif a donné lieu à un très grand nombre d'observations parfois d'une très grande finesse. C'est ainsi qu'on a très bien vu qu'il y avait un gouffre entre :

- "un homme grand" et "un grand homme",
- "un individu triste" et "un triste individu",
- "des mœurs rudes" et "un rude imbécile",
- "de l'encre noire" et "de noirs desseins".

Dans certains cas on a l'impression que le changement de place n'a pas d'effet sur le sens global :

"la fois prochaine" et "la prochaine fois".

L'expression "c'est bonnet blanc et blanc bonnet" semble convenir à des cas de ce type où l'on insiste sur la stricte équivalence de "bonnet blanc = blanc bonnet".

Faute de trouver une belle règle pour rendre compte des effets de sens dus à cette mobilité au sein du groupe nominal, et en désespoir de cause aussi dans doute, tel grammairien jettera l'éponge et dira : "Nous ne pouvons appliquer à cette différence aucun système de règles *puisque il n'en existe pas*" (c'est nous qui soulignons) (M.J. Cellard, chroniqueur du *Monde*, 30 avril 1980). Voire. Abandonner l'idée d'une règle reviendrait à nier l'existence d'une différence de sens là où elle est manifeste. Ce qui est vrai par contre c'est que n'importe quelle grammaire ne peut venir à bout d'un problème aussi redoutable. Nous prétendons qu'une grammaire d'opérations est à même de jeter une lumière nouvelle (et pas une nouvelle lumière) sur ce problème épique, agaçant et passionnant à la fois.

Pour nous l'ordre Dét. + N + Adj. est celui du statut rhématique de l'adjectif. Ici l'adjectif fait l'objet d'un choix paradigmique de la part de l'énonciateur :

Est-ce que vous avez des journaux anglais ?

* Est-ce que vous avez des anglais journaux ?

La littérature française compte un grand nombre d'écrivains de génie.

* La française littérature compte un grand nombre d'écrivains de génie.

Ce médicament est interdit aux femmes enceintes.

* Ce médicament est interdit aux enceintes femmes.

Dans ce dernier exemple, on notera l'impossibilité de faire passer l'adjectif "enceintes" en position prénominal : il s'agit donc d'un adjectif qui ne peut avoir que le seul statut rhématique. Par contre, on aura alternativement :

- Un élève curieux (qui s'intéresse à tout; qualité de l'élève).
Un curieux élève (bizarre, au comportement indéchiffrable; propriété attribuée à l'élève).
- Le candidat malheureux (qui n'a pas été élu).
A une malheureuse voix près, il était élu (adjectif métalinguistique, modalisant).
- Les parents pauvres (sens métaphorique mais à l'origine "pauvre" était opposé à "riche").
Les pauvres parents (c'est moi qui les qualifie de pauvres, à cause de ce qui leur est arrivé).
- Un puits profond (peut faire plus de vingt mètres).
Un profond désespoir (sens métaphorique).
- Un témoignage vrai (authentique).
Un vrai désastre (adjectif métalinguistique : un désastre qui mérite le nom de désastre; jugement sur l'adéquation du signe au référent).

Il est bien évidemment impossible de donner une liste exhaustive de ces alternances pour la simple mais très impérieuse raison qu'il s'agit d'un phénomène vivant du français, source de métaphores subtiles, générateur d'humour et de traits d'esprit — bref de tout ce qui fait le sel d'une langue. Pour rendre compte de ces emplois parfois coriaces, on a avancé l'idée que l'adjectif antéposé exprimerait une qualité plus inhérente que l'adjectif postposé. C'est un point de vue tout à fait respectable et même parfois capable de départager finement les deux constructions. Cependant, l'adjectif "pauvres" dans "les pauvres parents" est-il plus inhérent que dans "les parents pauvres" (la même question se pose à propos de "malheureux" dans "à une malheureuse voix près"). Valeur modalisante serait ici plus juste s'il fallait vraiment caractériser les emplois du type Dét. Adj. N. Cependant la solution n'est pas là : elle est dans le statut thématique de l'adjectif en position prénominal : qui dit thématique dit hors paradigme, emploi absolu. Que l'on relise les exemples fournis plus haut et l'on verra que c'est bien de cela qu'il s'agit. Du même coup, les exemples du type "* une *enceinte* femme" s'éclairent : "enceinte" ne peut être thématisé pas plus que "anglais", qui n'a de valeur que par opposition aux autres adjectifs de nationalité. Il en va de même pour les adjectifs de couleur : "des tabliers rouges" et non pas "nos rouges tabliers" (sauf chez Victor Hugo !). Des exemples comme un faux-passeport, un faux-témoignage, des faux-monnayeurs, etc., montrent la facilité avec laquelle le groupe nominal comportant un adjectif en position thématique se fige pour donner des composés à jamais soudés. Ceci dit, "blanc bonnet et bonnet blanc" sont-ils vraiment synonymes ? Il y a des cas où, finalement, N + Adj. et Adj. + N renvoient tous deux au même référent mais structurellement les deux groupes nominaux en question sont bel et bien différents, l'un étant figé (comme "la blanche colombe", "la divine Providence", "le Saint-Esprit" ou "le bouillant Achille" (épithète homérique exclusive)), l'autre est à choix ouvert et donc sa connotation ne peut être la même. On analysera de la même façon "la fois prochaine" et "la prochaine fois" (le premier est ouvrant, le deuxième clôturant).

Il est intéressant de constater l'absence de : “* le prochain mois” face à “le mois prochain” et parallèlement “* la prochaine année” face à “l'année prochaine”. Le lecteur pourra découvrir les raisons de l'agrammaticalité ou de la grammaticalité de : “au cours des prochains mois”, “dans les mois à venir”, “l'année qui vient” (cf. l'hébreu : *ha šana ha ba*), “* au cours des semaines prochaines”, etc.

Pour terminer nous vous offrons deux énoncés où jeux de mots et humour ne sont pas absents :

Plutôt que d'une extrême-droite, il s'agit d'une droite extrême, plus rude, plus tranchante que les autres composantes de l'opposition (*Le Monde*, 14-2-1984).

Dans ce second énoncé, il s'agit d'un contentieux franco-allemand portant sur des brevets de fabrication de la bière :

La Cour de Justice Européenne devait être saisie il y a quelques mois de ce mousseux problème.

11.3. Grammaire contrastive : l'ordre des mots dans quelques langues

11.3.1. Grec et latin

On sait que le grec et le latin étaient des langues dotées d'un solide système de déclinaisons. Le français, en s'allégeant progressivement des cas du latin, a fini par remplacer les désinences propres à telle ou telle fonction par un ordre rigide des composants de la proposition. L'ordre SVO, fréquent en français (mais on a vu qu'il y avait d'autres ordres possibles) est donc né de la destruction du système flexionnel. Le lecteur non rompu aux langues anciennes tirera aisément les conclusions qui s'imposent au vu d'énoncés comme les suivants et de leur traduction en français. Commençons par le grec.

(1) *Pantōn krēmatōn anthrōpos metron estin.*

L'ordre des éléments de (1) est très éloigné de l'ordre français qui donnerait ceci :

(1') *Antrōpos estin metron pantōn krēmatōn.*

(1'') L'homme est la mesure de toutes choses.

Pantōn krēmatōn est un génitif pluriel rendu en français par l'opérateur DE.

(2) *Agaton dendron agathous karpous aei phusei.*

(bon arbre bons fruits toujours produit) (mot à mot)

L'objet du verbe est placé avant le verbe lui-même, comme dans des proverbes français qui fleurent bon l'ancien temps :

Lorsque l'âne ses oreilles secoue, c'est de la pluie pour beaucoup.

Considérons maintenant quelques exemples latins.

(3) *Misera mater orationibus deo filii sanitatem rogabat.*

(pauvre mère par des prières à Dieu du fils santé demandait) (mot à mot)

La pauvre mère demandait la santé de son fils à Dieu par ses prières.

c'est-à-dire :

la pauvre mère priait Dieu pour que son fils recouvre la santé.

Cet énoncé montre bien le jeu des déclinaisons latines :

Misera mater : nominatif (formes du dictionnaire).

Orationibus : ablatif : par ses prières (ce serait un instrumental en polonais ou en russe).

Deo : datif : à Dieu.

Fili sanitatem : la santé du fils, de son fils. On notera la place du complément de nom thématique, comparer *pantōn krēmatōn metron* plus haut en grec.

(4) *Agricolarum filii puellis coronas dabant.*

(des laboureurs les fils aux jeunes filles des couronnes donnaient) (mot à mot).

Les fils des laboureurs donnaient des couronnes aux jeunes filles.

11.3.2. Allemand

L'apprenant francophone ou anglophone doit s'attendre à de rudes chocs du côté de la syntaxe de l'allemand. Nous ne donnerons ici qu'un petit échantillon des points qui ne peuvent manquer de faire problème.

Quand on parle de l'ordre des éléments de la phrase allemande, on ne peut s'empêcher de penser au ballet des particules dites séparables (on devrait dire baladeuses !) :

Ich machte die Tür auf.

J'ouvris la porte.

Le verbe du dictionnaire est : *aufmachen*. On retrouve cette forme soudée quand on a un infinitif :

Ich werde die Tür aufmachen.

Je vais ouvrir la porte.

Au participe passé : *ich habe die Tür aufgemacht*. Également dans la fameuse subordonnée allemande :

Ich sah, wie er die Tür aufmachte.

Je l'ai vu qui ouvrait la porte (je l'ai vu ouvrir la porte).

La distance entre le V et sa particule peut surprendre par sa longueur :

Sie sieht genau wie ihre Mutter aus.

Elle ressemble fort à sa mère (c'est sa mère toute crachée).

Ich schicke noch heute Abend meine Antwort ab.

J'enverrai ma réponse ce soir même.

Er lud mich zu einem ausgezeichneten Mittagessen in Beau Rivage ein.

Il m'invita à un somptueux déjeuner à l'Hôtel Beau Rivage.

Du weisst natürlich nicht, wie Mr. Kips aussieht : er sieht wie eine Sieben aus.

Tu ne sais pas à quoi ressemble M. Kips : il ressemble à un sept (au chiffre sept).

L'examen de ces exemples nous apprend que la position de la particule exhibe un point important de la syntaxe de l'allemand, à savoir l'opposition

assertion/non-assertion. L'ordre SVO n'est pas étranger à l'allemand :

Ludwig las den Brief.

S

V

O

Louis lut la lettre. (*DEN* est la forme de l'accusatif de *DER*).

Cependant, si S (le sujet grammatical) n'est plus le premier élément de la phrase, l'ordre change :

Gestern las ich Ihren Brief.

(hier lus je votre lettre) (mot à mot)

On a remarqué que le verbe a gardé sa place, la deuxième place. Ici le premier mot était l'adverbe *gestern* (hier; même racine que l'anglais *yesterday*). Mais ce premier élément peut se présenter sous une forme beaucoup plus complexe :

Was für eine Art Doktor er war weiss ich bis heute nicht.

1

2 3

Um meinen Platz zu reservieren legte ich eine Zeitung auf den Stuhl.

1

Pour réserver ma place je posai un journal sur la chaise.

Nicht wegen des Buketts trank ich den Wein.

1

Ce n'est pas à cause de son bouquet que je bus le vin.

L'adverbe de modalité *VIELLEICHT* a ceci pour lui qu'il ne nous dépayse pas, puisque notre PEUT-ÊTRE (on l'a vu) bouscule lui-aussi l'ordre des mots de l'énoncé :

haben Sie recht : peut être avez-vous raison.

VIELLEICHT heiratete sie Sie aus Mitleid : peut être vous a-t-elle épousé par pitié.

“* Peut être vous avez raison” et * *Vielelleicht Sie haben Recht* sont agrammaticaux pour la même raison : un adverbe de modalité a en effet le pouvoir de priver la relation qui lui fait suite de son indice d'assertion; cela peut, dans une subordonnée, se traduire par un subjonctif ou, dans une phrase indépendante, par un changement d'ordre.

C'est “la subordonnée” allemande qui a longtemps résisté aux grammairiens de l'allemand. Certes on peut toujours dire que la subordonnée exige le rejet du groupe verbal en fin de phrase. Ainsi dans l'énoncé suivant :

Sie sprach sehr langsam, weil sie das Englische nicht perfekt beherrschte.

Elle parlait lentement, parce qu'elle ne dominait pas complètement l'anglais (ne connaissait pas suffisamment l'anglais).

on soulignera le fait que *WEIL*, comme *DASS* (QUE) demande que le verbe *beherrschte* soit placé en dernière position — ce qui est tout simplement circulaire. Il faudra attendre les travaux de J.M. Zemb pour trouver la clé de l'énigme. (Nous en reparlerons dans le dossier 13, consacré à quelques systèmes particulièrement réussis dans les langues autres que le français.)

Voici pour la méditation personnelle du lecteur quelques exemples supplémentaires particulièrement intéressants :

Anne-Louis setzte sich auf den Stuhl gegenüber, weil sie die Zeitung nicht gesehen hatte.

Anne-Louise s'assit sur la chaise en face de lui, car elle n'avait pas remarqué le journal (qu'il avait placé là).

Späterer Geschehnisse wegen habe ich Grund anzunehmen, dass sie meine Bemerkung Dr. Fischer gegenüber erwähnt haben muss.

A cause d'événements ultérieurs, j'ai des raisons de penser qu'elle avait dû rapporter à Dr. Fischer la remarque que j'avais faite.

A - *Ich gehe hin und rede mit ihm.*

B - *Warum ?*

A - *Damit er dir nicht die Polizei auf die Fersen hetzt.*

A - Je vais aller le voir et lui parler.

B - Pourquoi ?

A - Pour qu'il n'envoie pas la police à tes trousses.

11.3.3. *Polonais*

Langue à déclinaisons (sept cas, y compris le vocatif), le polonais, on a déjà pu le voir, jouit d'une flexibilité syntaxique propre aux langues flexionnelles. Nous examinerons deux exemples de cette "souplesse" au plan de l'ordre des mots dans la phrase :

(1) *Antek przecierał oczy, wychylał się oglądał napisy*

(Antoine se frottait les yeux, se penchait vers l'avant, regardait écrit *na tablicy wyraz, ale domu żadnym sposobem zobaczyć* au tableau mot, mais de maison en aucune façon voir *nie mógł* ne pouvait) (mot à mot).

Contexte : C'est le premier jour de classe de Antek et le maître vient d'écrire le mot *dom* (maison) au tableau (*dom* : racine indo-européenne; cf. *dominus*, domestique, dompter).

L'énoncé polonais ci-dessus montre la topicalisation (mise en vedette) de *dom* sous la forme du génitif *domu*, thématisé par le contexte-avant, assurant le lien entre ce contexte et la suite. Cette contrainte propre aux langues slaves n'existe pas en français (ce qui ne signifie pas qu'il soit impossible de la rendre en français). Voici des traductions possibles !

Antoine avait beau se frotter les yeux, se pencher vers l'avant, examiner fixement le mot écrit au tableau, il n'arrivait absolument pas à y voir de maison.

Une traduction métalinguistique intéressante serait : ... mais de maison — point (pas la moindre trace).

(2) Dans un champ que l'on était en train de labourer à La Gorgue, on a découvert 450 obus datant de la première guerre mondiale. Ces obus se trouvaient à une profondeur d'environ un mètre.

Pierwszy pocisk odkrył rolnik uprawiajacy swoje pole.
 (premier obus a découvert un agriculteur travaillant sur son champ)
 Le premier obus a été découvert par un agriculteur en train de labourer son champ.

Bien que les deux langues présentent l'ordre OVS, le polonais emploie une forme active alors que le français se voit contraint d'avoir recours au passif (qui existe bel et bien en polonais, hâtons-nous de le préciser). On est en présence de deux façons différentes de traiter l'axe rhématique/thématique. On aura noté que *rolnik* (un agriculteur) est rhématique par sa position, alors que "un agriculteur", dans la traduction, est marqué par l'article UN et introduit rhématiquement par la préposition PAR.

Une dernière remarque pour terminer : le polonais connaît des démonstratifs et des possessifs mobiles par rapport à N : "cet homme" se dira soit *ten człowiek* soit *człowiek ten* selon le contexte. Par exemple :

- (a) *Ten człowiek jest niewinny.*
- (a') Cet homme est innocent.
- (b) *Zastanówcie się, gdyż człowiek ten jest niewinny.*
- (b') Faites attention car cet homme est innocent !

On aura noté que dans (b) *człowiek ten* est en proposition subordonnée : "cet homme est innocent" a changé de statut puisqu'ici il joue le rôle de justification de la mise en garde : "faitez attention !" On voit que le passage de *ten* à droite de N est une affaire de thématisation (cf. l'article défini en suédois et en roumain).

11.3.4. Anglais

Le métaoopérateur *DO* se présente dans des configurations qui peuvent surprendre, du moins à première vue. Par exemple, face à *so do I* (moi aussi) on a les deux ordonnancements suivants : *I do so* et *so I do*, ce qui constitue un triplet redoutable. Au passé on a :

- so did I* : moi aussi.
- I did so* : oui, c'est ce que j'ai fait.
- so I did* : c'est vrai, c'est exact.

Do peut dérouter l'apprenant même avancé dans des phrases comme les suivantes.

- (1) *I rushed from the horrible scene, ran from the house and only next morning in the paper did I learn the horrible result.*
 Je m'éloignai précipitamment de l'horrible spectacle, quittai la maison en toute hâte et ce ne fut que le lendemain matin que j'appris par les journaux l'horrible drame.
- (2) *They yelled and shouted at the top of their voices. Not till they were hoarse did they stop.*
 Ils hurlaient et criaient à tue-tête. Ce n'est que lorsqu'ils n'eurent plus de voix qu'ils s'arrêtèrent.

Did i learn the horrible result et *did they stop* n'ont bien évidemment rien d'interrogatif ici. *Do* y est la trace du lien prédicational, soudure/ligature dont la présence est rendue nécessaire par la topicalisation des circonstances *only next*

morning in the papers et not till they were hoarse. On se souviendra de ce qui a été dit dans ce même dossier à propos des modalisateurs topicalisés en français : “à peine avait-il quitté le bureau du directeur que...” et, bien entendu, à propos de l'inversion dans les phrases allemandes commençant par un circonstant : *morgen fahre ich nach Berlin.*

On a remarqué dans les traductions de (1) et (2) la présence du décaleur QUE :

- ... que j'appris l'horrible drame.
- ... qu'ils s'arrêtèrent.

Les deux langues notent ici la présupposition à leur façon : l'anglais en recourant au saturateur *DO*, le français en décalant au moyen de QUE la proposition présupposée.

Un opérateur mobile : le cas de ENOUGH

Le quantificateur *ENOUGH* (assez) précède normalement le N sur lequel il porte :

Have you enough petrol ?

Avez-vous assez d'essence ?

Cependant N + *ENOUGH* non seulement n'est pas rare mais emporte avec lui un sens différent de *ENOUGH* + N :

They had food enough to last several weeks.

Ils avaient suffisamment de provisions pour tenir plusieurs semaines

Even in the early hours of the morning, there would be traffic enough to slow him down.

Même à cette heure matinale il y aurait suffisamment de circulation pour retarder sa fuite (mot à mot : pour le freiner).

Dans notre optique :

ENOUGH + N : ne présuppose pas le N, choix ouvert;

N + *ENOUGH* : le N est présupposé, thématique, choix exclusif.

Une grammaire responsable de l'anglais signalera cette importante différence de statut des N, non seulement là où l'ordre des mots l'exhibe de façon quasi évidente mais aussi là où l'anglais emploiera deux opérateurs différents sans bousculer l'ordre, comme dans le cas de l'opposition *NEARLY/ALMOST* (presque) pour nous limiter à ce seul exemple.

Nous terminerons avec un exemple assez insolite :

The 1982 Peace Nobel Prize winner was the Polish trade-union leader Lech Walesa.

Examinons le groupe nominal qui apparaît en gras dans l'exemple ci-dessus. Ce syntagme présente une structure assez déconcertante qui rappelle l'ordonnancement de la subordonnée allemande :

der Mann, der in 1982 den Friedensnobelpreis gewann

(l'homme, qui en 1982 le paix Nobel prix gagna) (mot à mot)

En anglais, le “sujet” est le dernier élément du groupe nominal, à savoir le suffixe *-ER* ! C'est ce suffixe qui nominalise toute la suite inversée : *the -ER (1982 Peace Nobel Prize win)*. La phrase complète correspondant au groupe nominalisé serait la suivante :

The one who won the Nobel Prize for Peace in 1982 was the Polish trade-union leader Lech Wałęsa.

Celui qui obtint le Prix Nobel de la paix en 1982 fut le leader syndical polonais Lech Wałęsa.

Il faut se rendre à l'évidence : les énoncés des langues humaines sont linéaires, car le discours se déroule dans le temps sur une seule ligne (mais n'oublions pas les éléments suprasegmentaux : intonation et accent tonique). Le décodeur (le destinataire) doit trouver dans la chaîne toutes les informations qui lui sont nécessaires pour reconstruire les opérations effectuées à l'encodage par l'énonciateur, son partenaire dans l'acte de communication. Malgré le handicap dû à la linéarité, il s'avère que les langues parviennent, par des restructurations de la chaîne et par l'emploi de signaux adéquats (quelquefois très codés !) à remplir correctement leur fonction de communication, fonction parmi d'autres certes, mais fonction dont l'importance ne saurait être sous-estimée.

Deuxième interlude

Au gui l'AN neuf : bonne ANNÉE

Le moyen le plus simple d'entamer une réflexion sur sa langue maternelle est d'essayer de l'enseigner à d'autres. C'est comme cela que nous avons été amené nous-même à tenter de mettre un peu d'ordre dans l'utilisation de quelque chose qui pour des non-francophones est véritablement "un couple infernal" nous voulons parler du couple AN/ANNÉE. Indépendamment du fait que le premier est masculin comme "fauteuil" et que l'autre est féminin comme "chaise", il y a surtout ces kyrielles d'emplois qui semblent relever de l'idiomaticité¹ la plus opaque. Par ailleurs, répondre par le sempiternel "c'est comme ça parce que c'est comme ça" n'est ni satisfaisant ni ... "honorable". Le lecteur dont nous venons de piquer la curiosité peut très bien fermer le présent ouvrage, prendre une feuille de papier et un crayon, la diviser en deux parties à peu près égales dans le sens de la hauteur et tenter de trouver une logique, une grammaire, à partir des emplois très variés de AN et ANNÉE. Quant à nous, nous ne considérerons que quelques échantillons.

- | | |
|----------------------------------|---|
| (1) Au gui l'an neuf ! | (a) Bonne année ! |
| (2) Le jour de l'an. | (b) L'année nouvelle (que l'année nouvelle vous apporte...) |
| (3) Au Nouvel An. | (c) La nouvelle année. |
| (4) Le Nouvel An chinois / juif. | (d) L'année du serpent. |
| (5) En l'an de grâce 1715. | (e) 1789, l'année sans pareille. |
| (6) Ô soldats de l'an II ! | (f) 1939-1940 : l'année terrible. |
| (7) Bon an, mal an. | (g) C'est une bonne année pour les pommes. |

1. Idiomatique / idiomaticité : propriété des énoncés dont le sens ne résulte pas du sens des éléments constitutifs. Par exemple "il a cassé sa pipe" pour "il est décédé".

- | | |
|---|---|
| (8) Il y a cinq ans. | (h) Vous êtes né(e) en quelle année ? |
| (9) Deux fois par an. | (i) Au cours des cinq dernières années. |
| (10) Il fut condamné à dix ans de prison | (j) il y a quelques années. |
| (11) J'ai passé dix ans de ma vie à étudier ce point de grammaire. | (k) Les années passèrent... |
| (12) Les ans en sont la cause. | (l) Dix longues années de travail... |
| (13) (Quelqu'un vient de casser un miroir) :
Sept ans de malheur ! | (m) Après tant d'années...
(n) Nos jeunes années (air connu)
(o) Une année sabbatique
(p) Être à des années-lumière de ... |

Il faut absolument trouver un principe d'organisation qui rende compte non seulement de la richesse des emplois relevés *supra* mais surtout de ce fait quasi incroyable qui est que le locuteur francophone a une connaissance intuitive du système qui décide du bon choix. Pour notre part, chez des sujets parlants dont le français était la langue maternelle, nous n'avons jamais entendu des constructions telles que :

- * il y a quelques ans ;
- * dix longs ans de travail ;
- * en l'année de grâce 1989.

Il n'en va pas de même chez les apprenants non francophones, même parmi ceux qui ont déjà une bonne connaissance de notre langue (ceux-là nous réclament la règle ... que nous sommes incapables de leur donner !). Cette double observation, pour banale qu'elle soit, pourra être étendue à l'ensemble des données linguistiques — car le locuteur "natif" a assimilé des fonctionnements de façon non consciente, qu'il s'agisse du couple AN/ANNÉE, de l'opposition À/DE, de celle de l'indicatif et du subjonctif, du passé simple et de l'imparfait, etc. La même observation nous permettra de comprendre que connaître la grammaire d'une langue — fût-ce la sienne — c'est avoir démonté et expliqué des fonctionnements et ne pas s'être contenté de les constater ! (ce qui face à un apprenant non francophone ne sert à rien).

Revenons à la micro-grammaire de AN/ANNÉE. Les exemples de gauche (AN) sont pour la plupart étroitement liés au calendrier (dans le cas de an II au calendrier républicain !). Le meilleur exemple est sans conteste le numéro (5) : en l'an de grâce 1715. Dès que l'on change l'ordre des termes et que l'on place la date en tête comme dans (e) et (f) c'est le mot ANNÉE qui surgit : 1789, l'année sans pareille (titre d'une série d'articles sur la Révolution française de M. Winoock). On voit donc nettement que ANNÉE s'emploie anaphoriquement dans la reprise-commentaire qui fait suite à la date proprement dite. En (f), on a même un chevauchement de dates : 1939-1940, l'année terrible (nouvelle série du *Monde* de M. Azema); ce qui montre bien qu'on a dépassé l'ordonnancement du calendrier. On a le même cas avec "le Nouvel An chinois" et "l'année du serpent" : cette dernière qualification concerne tacitement 1989, l'an de grâce 1989.

Que peut-on en conclure sinon que nous retrouvons, caché dans une paire lexicale un peu coriace, le vecteur Phase 1 / Phase 2 (rhématique/thématische) :

AN s'emploie donc rhétoriquement, une date de la série des dates possibles, tandis que ANNÉE signale le passage au thématique, lié à la reprise anaphorique voire à l'emploi métaphorisé. Nous laissons au lecteur le soin et le plaisir de poursuivre et de parfaire cette exploration en essayant de bien voir les déclencheurs du passage de AN à ANNÉE.

Un deuxième "couple infernal" parallèle au premier, demande qu'on lui rende justice : c'est le couple JOUR / JOURNÉE.

Bonjour !

- (1) C'est quel jour aujourd'hui ?
- (2) Le jour le plus long.
- (3) Ce jour-là. (Série de monographies sur l'histoire contemporaine)
- (4) Au lever du jour.
- (5) Les jours rallongent.
- (6) Trois fois par jour.
- (7) Jour après jour.
- (8) Au jour le jour.
- (9) Quand fera t-il jour, camarade ?
- (10) Un jour à marquer d'une pierre blanche.

Bonne journée !

- (a) Au cours de la journée de demain de belles éclaircies apparaîtront au nord de la Loire.
 - (b) Le mercredi, c'est ma plus longue journée de la semaine.
 - (c) Quelle journée !
 - (d) En début (fin) de journée.
 - (e) J'ai perdu trois demi-journées.
 - (f) La journée de la femme.
- Remarque : on réfléchira tout particulièrement sur le GN la journée de demain dans (a).

Notre commentaire sera bref. JOUR et JOURNÉE fonctionnent sur le modèle AN/ANNÉE. Le lecteur pourra ajouter ses propres exemples à ceux qui figurent dans le tableau que nous avons donné et qui sont déjà, nous semble-t-il, largement représentatifs de ... l'usage. Ah, l'usage ! Que de choses n'a-t-on pas dites au nom de l'usage ! Ce n'est ni "l'usage", ni "l'oreille" (!) qui régissent le comportement langagier des humains mais les règles que tout apprenant de langues a extraites des données brutes auxquelles il a été exposé. Le langage est avant tout cela : un comportement régi par une grammaire. Dans le cas de AN/ANNÉE ou JOUR/JOURNÉE les créations individuelles ou collectives montrent qu'une fois le mécanisme grammatical de ces couples (et de beaucoup d'autres, nous le savons maintenant) a été assimilé, on peut forger des expressions inédites ; *Le Jour le plus long* (le titre du livre ou du film), *La journée des dupes*, etc.

Pour conclure ajoutons qu'il y a d'autres couples qui fonctionnent sur le modèle JOUR/JOURNÉE : SOIR/SOIRÉE (bonsoir/bonne soirée ; le grand soir / tenue de soirée) ; MATIN/MATINÉE (de bon matin ; le pays du matin calme ; il a plu toute la matinée. MATINÉE peut même signifier ... l'après-midi (en matinée), ce que MATIN ne saurait faire !).

Dossier 12

Opérateurs à tout faire : polysémie et invariance

OBJECTIFS

- Etudier le fonctionnement de quelques opérateurs remarquables de la grammaire du français (conjonctions, prépositions, adverbes) et montrer les mécanismes sous-jacents dont ils sont les codeurs de surface.
- Montrer que, tout comme dans les cas déjà étudiés (À/DE, BIEN, NE, etc.) seule la découverte de la valeur invariante en langue permet de déchiffrer correctement des outils grammaticaux dont la polysémie semble à première vue dissuader toute démarche unifiante.
- Mettre en relief les processus qui sont à l'œuvre dans les langues pour exploiter au maximum de leurs virtualités les opérateurs existants : métaphorisation, formalisation (désémantisation).
- Permettre au lecteur d'enrichir encore davantage son sens du langage en l'invitant à des confrontations interlingues destinées à illustrer le pouvoir de grammaticalisation de l'espèce humaine.
- Enfin, récompenser la patience du lecteur qui nous a suivi tout au long des onze dossiers précédents.

Les opérateurs étudiés sont les suivants :

- (1) PUISQUE : Puisque c'est comme ça ...
- (2) MAIS : Quelle équipe, mais quelle équipe !
- (3) DONC : Je pense, donc je suis.
- (4) ALORS : Je suis rousse, et alors !
- (5) POUR : Pour un été chaud, c'est un été chaud.
- (6) AUSSI : Je me disais aussi ...
- (7) DÉJÀ : C'est comment votre nom, déjà ?

- (8) TOUJOURS : Tu peux toujours courir !
 (9) JAMAIS : Ça ne fait jamais que vingt millions anciens.

12.1. PUISQUE : Puisque c'est comme ça ... !

Le locuteur lambda du français ignore très probablement le pouvoir de ce connecteur interpropositionnel que la grammaire traditionnelle appelle une conjonction de subordination. Certes, comme le montre l'énoncé que nous avons choisi pour titre, il s'en sert à bon escient tout en n'étant pas à même de mesurer la puissance de cet instrument grammatical ou de donner le pourquoi de cette puissance.

Or, PUISQUE est un opérateur de thématique : c'est dire qu'il signale que la proposition qu'il introduit est saturée, exempte de tout élément rhématique. Mettons dans un premier temps que la force d'un énoncé en PUISQUE lui vient du caractère inattaquable de l'argument qui suit notre opérateur. Examinons les deux exemples suivants.

(1) **Puisque** vous insistez, j'accepte de rester à déjeuner.

PUISQUE présente "votre insistance" comme un fait acquis. (1) pourrait à la limite être un énoncé du dernier cynique, cela ne changerait rien aux données du problème.

(2) ... **puisque** je te dis qu'il n'est pas là !

L'agressivité de cet énoncé est justement due au pouvoir de PUISQUE, qui rappelle que l'information "il n'est pas là" a déjà été exprimée, donc devrait être connue du partenaire.

PUISQUE, instrument de thématique, s'oppose à PARCE QUE qui introduit du rhématique :

(3) Il ne pourra pas venir **parce qu'il** a la grippe.

On donne la cause de la non-possibilité pour X de venir.

(4) Il ne pourra pas venir à la réunion **puisqu'il** a la grippe !

Nous avons ici un contexte différent et une intonation différente : ici c'est moi qui prends en charge la première proposition et je fournis l'argument-massue qui me permet d'être aussi affirmatif quant à la non-venue de X. On a affaire en (4) à un énoncé polémique alors que (3) était parfaitement neutre, informationnel.

Il ne faudrait pas croire que PARCE QUE et PUISQUE sont substituables l'un à l'autre dans tous les contextes. Cela est loin d'être le cas. Qu'on en juge :

(5) C'est bien **parce que** c'est toi.

(5') * C'est bien **puisque** c'est toi.

(6) C'est **parce que** sa femme est à l'hôpital.

(6') * C'est **puisque** sa femme est à l'hôpital.

(5') et (6') sont impossibles. La raison de cette agrammaticalité est simple : on ne peut annoncer à l'aide du présentateur C'EST une proposition saturée qui, par définition, ne peut comporter d'élément à statut rhématique. PUISQUE est impossible dans l'énoncé (7) pour les mêmes raisons :

(7) C'est pas parce qu'on n'a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule.

L'énoncé (8) ci-dessous va nous permettre de mieux préciser encore le rôle de PUISQUE :

- (8) Les ponts ne sont pas rompus **puisque** les négociateurs se réuniront à Bonn en octobre prochain.

Ici la proposition Q introduite par PUISQUE vient justifier la proposition P : Les ponts ne sont pas rompus. On peut glosser (8) de la manière suivante : le fait que les négociateurs se réuniront à Bonn en octobre prochain m'autorise à dire que les ponts ne sont pas rompus (je peux dire P PUISQUE Q). Au fond, dans P PUISQUE Q, Q est antérieur à P et je m'en sers comme d'un argument pour justifier l'énonciation de P. Alors que P PARCE QUE Q est, lui, linéaire : il y a P et il y a Q comme cause de P. On a donc :

- P PARCE QUE Q : on avance la cause de P;
- P PUISQUE Q : on dispose déjà de Q et l'on s'en sert comme arme pour justifier P.

Où nous retrouvons ... le mécanisme de A et de DE ! Mais revenons à (8). Il a été dit plus haut que Q servait de justification à l'énonciation de P. Ce fait entraîne *ipso facto* le statut thématique de Q : en effet, on n'imagine pas que l'on puisse réussir à justifier P avec une proposition Q qui comporterait un élément rhétorique. Ceci est particulièrement facile à voir dans (8) où le fait de la réunion, le lieu et la date de la réunion sont versés dans le thématique grâce à PUISQUE ! Voilà le pouvoir grammatical de cet instrument singulier qui mérite pleinement le nom de métaprogramme. On a vu en son temps (dossier 4) que la traduction anglaise de la justification comportait *BE+ING*, marqueur de thématique par excellence au plan du groupe verbal complexe :

... since they will be meeting in Bonn next October.

Par ailleurs, si l'on retourne l'énoncé (8), on aura la surprise de voir apparaître un autre opérateur, à savoir DONC :

Les deux parties se réuniront de nouveau à Bonn en octobre prochain, les ponts ne sont donc pas rompus.

On notera au passage la nature quasi-pléonastique de cet énoncé. Nous n'en dirons pas plus ici puisqu'un essai est consacré à DONC dans ce dossier. Examinons maintenant l'énoncé (9) :

(9) Nantes a très bien joué **puisque** il a battu Saint-Etienne par 3 buts à 1. Le mécanisme sous-jacent à PUISQUE est le même que dans (8) : je peux dire P PUISQUE Q. Q justifie le choix du prédicat "très bien jouer" à propos de Nantes. Ce qu'il y a d'amusant dans ce genre d'énoncés, typiques des reportages sportifs à la radio et à la télévision, c'est que le résultat du match entre les deux équipes soit donné accessoirement si l'on peut dire, dans le cas d'une justification de type métaprogramme (oui, puisque (!) c'est la relation Nantes / avoir très bien joué que je justifie !) Quant à la relation entre P et Q réglée par PUISQUE, elle est du type équivalence : battre Saint-Etienne par 3 à 1, c'est très bien jouer. On se trouve à la limite de la tautologie, comme le confirme l'énoncé suivant :

- (10) Le bilan de cette grève est lourd pour l'économie britannique, **puisque** elle aura coûté environ 4 milliards de livres.

(10) ne demande aucune explication supplémentaire : on y retrouve un jugement, une appréciation que l'énonciateur justifie *a posteriori* grâce au métaoopérateur PUISQUE dont il faut préciser qu'il comporte le morphème POST, qui a donné PUIS (cf. le puisné = le né après). Décidément, même l'étymologie contribue à nous donner la clé de cette extraordinaire "conjonction" (on voit mieux maintenant la faiblesse du terme !).

L'énoncé (11) fonctionne toujours selon le principe que nous avons découvert mais il présente un cas de figure quelque peu différent :

(11) En ce qui concerne les "parachutés", puisque c'est comme cela qu'on les appelle, ils ont été plutôt mal reçus par les militants locaux.

Ici, PUISQUE sert à justifier l'emploi d'un signe (au sens de Saussure). On sait que les "parachutés" sont en fait des hommes politiques parisiens envoyés en province pour se faire élire ! Cet énoncé en rappelle un autre, beaucoup plus célèbre :

(12) La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom, faisait aux animaux la guerre.

On a parlé d'évidence plus haut. On peut mesurer le degré d'ironie qu'il y a à utiliser cette arme dans le cas de (11) et (12).

Remarque d'ordre contrastif

On a vu plus haut que PUISQUE était un POST-QUE et que le type d'opération codée par ce métaoopérateur était donc inscrit en filigrane dans son étymologie même (rappelons qu'en grec *etymon* signifiait "vérité"). L'anglais confirme cette propriété liée à l'évidence, de ce qui tombe sous le sens et qui doit être accepté sans contestation. En effet, l'une des possibilités de traduction de PUISQUE est SINCE dont l'origine germanique est *sith thon* qui signifie ... *after that* (après cela). La traduction de notre titre : Puisque c'est comme ça ... est la suivante :

Since matters stand thus ...

On sait par ailleurs que SINCE est aussi l'équivalent du français DEPUIS :

He has been ill since Christmas.

Il est malade depuis Noël.

She has been living with us since 1981.

Elle habite chez nous depuis 1981.

SINCE exprime donc toujours l'origine :

— Dans sa valeur proche de PUISQUE, l'origine est la justification *a posteriori* d'une prise de position.

— Dans le cas de DEPUIS, SINCE signale introduit le point-origine grâce auquel on va pouvoir mesurer, évaluer l'espace de validité d'une relation. En résumé, nous avons un SINCE causal (mais un causal "coercitif" comme dirait Lucien Tesnière), et un SINCE temporel, les deux ayant leur dénominateur commun, leur invariant, dans la notion d'origine. L'originalité de l'anglais est de disposer d'un autre métaoopérateur, la contrepartie thématique de SINCE, qui est FOR (et l'on sait que le couple SINCE/FOR est pour les apprenants une sorte de loup-garou de la grammaire anglaise !).

Pour en finir avec les remarques concernant l'anglais, signalons encore que l'on traduit parfois PUISQUE par *SEEING THAT* (vu que) : dans ce cas, on a un

opérateur tout à fait transparent :

Seeing that you are here.

Puisque vous êtes là.

En allemand, PUISQUE est rendu par *WEIL* (parce que) renforcé par *DOCH*, un renforçateur qui est aussi l'équivalent de notre SI (oui renforcé). Il y a aussi *SEITDEM* qui est construit comme SINCE en anglais (*after that*, après cela) mais qui s'est spécialisé dans l'expression de l'origine temporelle :

Seitdem er in Paris lebt ...

Depuis qu'il habite Paris.

C'est le polonais qui va nous donner un opérateur très remarquable, bien que lié indirectement à PUISQUE : il s'agit du métalopérateur *PRZECIEŻ*, outil polémique de premier ordre, avec des effets de sens très variés et par conséquent difficile à traduire. Les dictionnaires lui attribuent des équivalents français tels que : cependant, toutefois, pourtant, bien, enfin — tous plus opaques les uns que les autres. Les dictionnaires — on pourra encore le constater dans les pages qui suivent — sont très souvent d'un très faible secours lorsqu'il s'agit d'un opérateur polysémique comme PUISQUE (et les autres outils grammaticaux étudiés dans ce dossier) : l'invariance est un concept qui n'a pas encore trouvé sa place en lexicographie.

Nous avons dit plus haut que *PRZECIEŻ* était lié indirectement à PUISQUE, nous voulions dire par là qu'il y a une opération de type PUISQUE dans le mécanisme sous-jacent qui règle les valeurs de *PRZECIEŻ* : en gros le refus d'une relation ou d'un comportement au nom de l'évidence (d'où l'agressivité latente) :

Mise en question (d'une proposition ou d'un comportement)	PUISQUE	Q
---	---------	---

Le court passage ci-dessous donnera au lecteur une petite idée des potentialités de ce *PRZECIEŻ* :

A — *Nie widziałeś mej parasolki ?*
(Tu n'as pas vu mon parapluie ?)

B — *Przecież nie pada.*
(PRZECIEŻ il ne pleut pas.)

A — *Co, nie pada, przecież pada.*
(Comment il ne pleut pas, PRZECIEŻ il pleut !)

B — *Masz rację, pada.*
(Tu as raison, il pleut.)

Przecież nie pada.

Tu n'as pas à chercher ton parapluie puisqu'il ne pleut pas.

On le voit, une mise en cause du comportement (recherche du parapluie) est suivie de la justification de cette mise en cause au nom de l'évidence).

Co nie pada, przecież pada.

Tu ne peux pas dire (comment peux-tu dire) qu'il ne pleut pas puisqu'il pleut ! (Tu vois bien qu'il pleut).

La traduction "tu vois bien que" exprime de façon très satisfaisante l'idée

232 L'architecture grammaticale du français

d'évidence qui est sous-jacente dans l'emploi de PUISQUE et PRZECIEŻ. En voici un autre exemple :

A — *Jedz, Andrzejku !*

Mange, André.

B — *Przecież jem !*

Mais tu vois bien que je mange, non ?

Il y a même des cas où notre métalopérateur polonais pourra être traduit par des petits mots aimables tels que : cornichon, andouille (on voit le lien avec l'évidence !) : C'est le cas dans l'échange ci-dessous :

A — *Gdzie ja włożyłem mój bilet ?*

Où ai-je donc mis mon billet ?

B — *Przecież masz go w ręku !*

(PRZECIEŻ tu as — lui — dans main) (mot à mot)

Tu le tiens à la main, cornichon !

L'anglais emploierait dans ce cas de figure le métalopérateur *WHY!* (Notez le point d'exclamation : il s'agit du *WHY* exclamatif et non pas interrogatif) qui peut être rendu en français par "voyons", "mais enfin", "mais", etc. Mécanisme de l'énoncé ci-dessus :

Tu es stupide de demander où tu as mis ton billet alors que (PUISQUE) tu l'as dans ta main.

En anglais on aurait :

A — *Where ever have I put my ticket ?*

B — *Why, you've got it in your hand !*

Enfin l'italien et l'espagnol nous offrent des équivalents de PUISQUE extrêmement parlants, tous les deux issus du latin *JAM* (déjà). Il s'agit de *GIA* (ou *GIA CHE*) en italien et de *YA QUE* en espagnol :

Gia che sei venuto tu sul discorso... (italien)

Puisque c'est toi qui a abordé le sujet...

Ya que lo sabes... (espagnol)

Puisque tu es au courant...

On notera avec intérêt la présence de *GIA* = *YA* = DÉJÀ dans ces opérateurs : l'antériorité de la cause par rapport à la conséquence y est fort bien soulignée.

L'italien dispose aussi de *POICHE* ... qui est l'homologue parfait de PUISQUE (*poi* = ensuite, après) :

Poiche le cose stanno così.

Puisqu'il en est ainsi (puisque c'est comme ça).

L'espagnol n'est pas en reste puisqu'il a également *PUESTO QUE* :

Puesto que ustedes no hablan francés ...

Puisque vous ne parlez pas français ...

Le lecteur a pu se rendre compte par lui-même dans ces quelques pages de l'importance de PUISQUE dans la grammaire du français bien sûr, mais aussi dans les opérations langagières liées à l'argumentation : on a noté entre autres la valeur polémique voire agressive de ce métalopérateur. Par ailleurs, on a montré,

brièvement sans doute mais fermement, que la traduction devait s'appuyer sur une analyse des mécanismes en cause si elle veut rendre le plus exactement possible l'original et surtout si elle doit cesser d'être une discipline aveugle. Enfin les incursions dans quelques langues, après l'analyse du fonctionnement de PUISQUE dans notre langue, n'ont pu que renforcer la conviction qu'un instrument grammatical tel que PUISQUE méritait plus que ce que les grammaires lui accordent généralement. L'attention du lecteur a également été attirée sur la faiblesse des dictionnaires, qu'ils soient monolingues ou bilingues, dès qu'on a affaire à un opérateur grammatical qui se manifeste par un spectre sémantique large. Nous aurons l'occasion de vérifier cette observation dans la suite de ce dossier.

12.2. MAIS : Quelle équipe, mais quelle équipe !

Qui ne se souvient de l'énoncé-comptine mnémotechnique qui contenait la liste complète des conjonctions de coordination : mais, ou et donc or ni car ? et qui, comme on peut le constater, a pu être la source de bon nombre de "fautes d'orthographe" !

C'est l'opérateur MAIS qui retiendra notre attention dans la présente partie. Comme à l'ordinaire le lecteur découvrira avec surprise et plaisir non seulement la palette des effets de sens propres à cette "conjonction" mais encore le mécanisme invariant qui en donne la clé — bref qui permet de les expliquer tous y compris ceux que la tradition a frileusement rangé dans les effets "stylistiques".

12.2.1. Étymologie

MAIS vient du latin *MAGIS* qui signifie "plus", "davantage". Il s'agit d'une racine indo-européenne qui a richement essaimé : la racine *MAG/MEG* liée au sens de grandeur :

Sanscrit	: <i>mahas</i> (grand), <i>maharadja</i> (grand roi), cf. roi, régicide, régent...
Grec	: <i>mega</i> (grand) : mégatonne, mégalomanie.
Latin	: <i>magnus</i> (grand), <i>major</i> (plus grand), <i>maximus</i> (le plus grand), <i>magis</i> , <i>magister</i> .
Français	: magnifier, magnanime, Charlemagne, magnifique, majesté, majuscule, maire, majorer, majorité, mage, magicien, maître, magistrat, mais, jamais, mai.
Allemand	: <i>Meister</i> , <i>Major</i> , <i>Majestät...</i>
Anglais	: <i>mayor</i> , <i>master</i> , <i>mistress...</i>
Polonais	: <i>mistrz</i> (= maître !).

Quelle lignée, n'est-ce pas ? Après nous être permis un voyage agréable dans le domaine de l'indo-européen passons aux faits concernant MAIS.

12.2.2. Les effets de sens et la valeur invariante de MAIS en français contemporain

Le sens originel ne se laisse plus découvrir que dans l'expression : il n'en peut mais.

L'intuition du francophone d'aujourd'hui attribue à MAIS une valeur oppositive, antithétique : MAIS signale l'objection, la restriction, l'obstacle (cf. il y a un mais).

En un sens, MAIS s'oppose à ET, les deux appartenant comme l'on sait à la famille des conjonctions de coordination.

ET coordonne des items (mots ou propositions) comme dit la grammaire scolaire "de même nature et de même fonction", mais ceci n'est-il pas vrai également de MAIS ? La différence entre les deux c'est que ET s'emploie dans les cas de concordance, d'équivalence alors que MAIS permet d'opposer les deux items qu'il coordonne. Il est le signe d'une coexistence conflictuelle. Comparons les expressions et phrases suivantes :

- (1) Temps beau **et** sec sur l'ensemble du pays.
- (2) Temps sec **mais** froid.
- (3) Elle est jolie **et** astucieuse.
- (4) *Elle est jolie **mais** astucieuse.
- (4') Elle est jolie, **mais** pas astucieuse.

On devine tout le travail logico-sémantique que présupposent ces énoncés pourtant d'allure fort simple. Prenons encore un exemple tout simple :

- (5) Il est pauvre **mais** honnête.

Toute une idéologie se cache derrière ce MAIS : "pauvre" va plutôt avec ... "malhonnête" chez celui qui a produit cet énoncé ! Car MAIS introduit de l'inattendu, quelque chose qui jure avec ce qui a été énoncé précédemment (dans le schéma A MAIS B).

A MAIS B donne P MAIS Q dans le cas de deux propositions que l'on oppose :

- (6) Je devais le voir hier **mais** il a eu un empêchement de dernière minute.

Ici, MAIS introduit une proposition qui va à l'encontre de P : on voit que MAIS est une sorte de modalité de la discordance, de la non-congruence, derrière laquelle s'effectue tout un travail de mise en forme syntaxique dont MAIS est à la fois le révélateur et le résultat.

On emploiera donc MAIS pour souligner la non-conformité et la rupture au niveau des pesées mentales qui précèdent la mise en discours (l'émergence de l'énoncé de surface, produit des opérations qui vont le sculpter). L'exemple (7) donne une idée, malgré sa grande banalité, du pouvoir argumentatif de MAIS :

- (7) La capitale de la RFA n'est pas Berlin **mais** Bonn.
- (8) Je te signale que l'auteur de *La Chartreuse de Parme* n'est pas Victor Hugo **mais** Stendhal !

MAIS signale donc le statut rhématique de l'item qu'il introduit : le contexte-avant, on l'a vu dans les exemples tels (2) ou (4), n'est pas présupposant, bien au contraire.

MAIS peut devenir un outil polémique puissant :

- (9) **Mais** si, voyons, souviens-toi...
- (10) **Mais** non, tu n'as rien compris !

MAIS permet d'introduire dans le discours les rectificateurs SI et NON et d'accroître leur force respective (sur-assertion affirmative ou négative). Ici, MAIS pourrait être comparé à des signaux "tachistes" qui ont pour fonction de colorer les énoncés.

On n'oubliera pas le "mais enfin" de Gaston Lagaffe qui, par la juxtaposition de deux opérateurs puissants (voire par leur fusion phonétique et orthographique) atteint une force argumentative très puissante, de même que le proverbial "non mais" !

Ce pouvoir polémique peut parfois s'exercer dans le for intérieur du seul énonciateur et signaler la surprise comme dans (11) :

(11) Mais, c'est Pierre ! Quelle bonne surprise !

L'énoncé (11) contient le mot "surprise" qui exprime fort bien l'effet de sens de ce MAIS exclamatif : on ne s'attendait pas à voir arriver Pierre et il y a donc rupture avec ce que certains linguistes britanniques appellent *state of expectancy* (l'état dans lequel on est quand on s'attend à quelque chose). Si polémique il y a ici, c'est entre la non-attente de Pierre et l'événement concret. L'anglais utilise dans ce cas l'opérateur *WHY* qui signifie d'ordinaire "pourquoi" (associé à une intonation adéquate ou au point d'interrogation en langue écrite) :

Why did you get up so early this morning ?

Pourquoi vous êtes-vous levé si tôt ce matin ?

Why, it's snowing !

Mais c'est qu'il neige !

12.2.3. *MAIS relanceur de rhématicité*

Examinons l'énoncé (12) qui n'est autre que le titre de notre partie consacrée à MAIS :

(12) Quelle équipe, mais quelle équipe ! (Titre du *Monde*)

On peut imaginer le désarroi de celui à qui on demanderait d'expliciter la raison d'être de ce MAIS (s'en tirer à bon compte (?)) en recourant à une paraphrase stylistique reste une possibilité toujours ouverte !).

Première remarque. On ne peut tout simplement pas supprimer ce MAIS :

* Quelle équipe, quelle équipe !

On ne peut pas non plus répéter ce MAIS deux fois de suite :

* Mais quelle équipe, mais quelle équipe !

Deuxième remarque. On a pu voir que MAIS signalait le statut rhématicque de l'élément qu'il introduit. Dans l'énoncé (12), MAIS est devenu un pur indice de rhématicité, en fait un relanceur de rhématicité : pour pouvoir répéter "quelle équipe" ! sans perdre une partie de l'effet de la première énonciation, on utilise le pouvoir rhématisant de MAIS — le résultat, ce sont deux productions de "quelle équipe" de même force illocutionnaire (= en gros, force expressive)¹. MAIS empêche la thématisation de la reprise : avec cet opérateur de rupture, on repart à zéro ! D'où la puissance expressive du binôme X MAIS X ! Voici un autre exemple de ce singulier emploi où MAIS est réduit à son noyau dur (on pourrait parler de désémantisation partielle) ou dire que MAIS devient un simple outil

1. "Force illocutionnaire" renvoie aux travaux de J.L. AUSTIN.

formel, tout en restant toujours la trace en surface d'une opération précise et par conséquent métaoopérateur :

(13) Il faisait un brouillard, mais un brouillard ! Tu peux pas t'imaginer. Le polonais, qui dispose d'au moins trois opérateurs susceptibles de traduire le MAIS français, présente une construction analogue, issue de ce type d'opération (inutile de dire que les grammaires du polonais n'en soufflent mot !) :

(13') *Ale mgła !*
(mais brouillard) (mot à mot)

Avant d'examiner les problèmes que pose la traduction de MAIS dans quelques langues, nous proposons à la sagacité du lecteur un énoncé français assez exceptionnel mais qui correspond parfaitement à l'analyse de MAIS que nous avons avancée :

(14) Qu'un hélicoptère tombe en panne, c'est conforme au calcul des probabilités, et l'on peut penser que l'éventualité avait été prévue. Mais la moitié des appareils engagés ! (*Le Monde*).

12.2.4. Grammaire contrastive : MAIS dans quelques langues

12.2.4.1. Allemand

L'allemand possède deux mots pour MAIS : *ABER* et *SONDERN*. Cette disjonction n'arrange pas les affaires des francophones aux prises avec la langue de Schiller. Cependant, une recette pratique consiste à utiliser *ABER*, sauf dans les cas où l'on apporte une rectification à ce qui vient d'être énoncé (PAS X MAIS Y) ou quand il y a surenchère (PAS SEULEMENT X MAIS AUSSI Y). Examinons les faits :

- (1) *Sie ist nicht hubsch, aber sie ist eine gute Sekretärin.*
Elle n'est pas jolie mais c'est une bonne secrétaire.
- (2) *Draussen war es kühl, aber Frank trug keinen Mantel.*
Dehors il faisait frais, mais Frank ne portait pas de manteau.
- (3) *Ich wusste, dass er nicht an Frauen dachte sondern an eine bestimmte Frau.*
Je savais qu'il ne pensait pas à des femmes en général mais à une femme très précise.
- (4) *Meine Eltern wohnen nicht in Frankreich, sondern in den Vereinigten Staaten.*
Mes parents n'habitent pas en France mais aux États-Unis.
- (5) *Er spricht nicht nur Russisch, sondern auch Englisch und Italienisch.*
Il ne parle pas que russe mais aussi anglais et italien.

Il n'est pas inintéressant de savoir que *SONDERN* est aussi un verbe qui signifie "séparer", "disjoindre" et que, par ailleurs, *sonst* signifie "sinon", "sauf" : *Ich fürchte niemand, sonst Gott* : je ne crains personne, à part Dieu (anglais : *I fear nobody but God* : il sera question de BUT plus loin).

Nous concluons de toutes ces observations que *SONDERN* est en fait un MAIS thématique. L'allemand possède donc, avec *ABER* et *SONDERN* une autre manifestation de cet axe rhématique / thématique qui nous accompagne depuis le début de notre exploration de la grammaire du français. Dans le cas qui nous

occupe ici, on peut dire que le français, avec son MAIS unique, n'explique pas les deux phases que l'on trouve en allemand et, comme on va le voir incessamment, dans d'autres langues.

12.2.4.2. *Polonais*

La langue de Mickiewicz possède trois opérateurs correspondant au MAIS français : *A*, *ALE*, *LECZ*.

L'opérateur A

Le polonais (tout comme le russe) possède deux conjonctions de coordination face au ET du français, au AND de l'anglais ou au UND de l'allemand. Ces deux conjonctions sont *I* et *A*.

La conjonction *I* s'emploie dans tous les cas où A et B dans A *I* B se présentent comme équivalents, tant syntaxiquement que sémantiquement :

Jan i Maria.

Jean et Marie.

Francja i Polska.

La France et la Pologne.

Francja i Polska podpisały nową umowę kulturalną.

La France et la Pologne ont signé un nouvel accord culturel.

Toutefois, dès que la moindre idée de conflit ou d'opposition se fait jour entre A et B, c'est *A* qui entre en lice :

Polska a Rosja.

La Pologne et la Russie (on sait qu'il sera question de problèmes épineux entre les deux pays).

Conrad a Polska.

Conrad et la Pologne (pas d'opposition à proprement parler, mais séparation pour éviter un zeugma!).

Une préposition comme ENTRE : *MIEDZY* exigera tout naturellement *A* :

Miedzy Paryżem a Brukselą.

Entre Paris et Bruxelles.

Mais où est donc la correspondance entre *A* et MAIS dans tout cela ?

On la trouvera dans la traduction de :

Stary a głupi.

C'est vieux mais c'est bête.

(vieux mais bête) (mot à mot).

Pięć osób zostało zabitych a siedem odniósło rany.

Dans ce dernier énoncé, en l'absence d'une conjonction ET oppositive en français, on n'aura d'autre recours que de faire appel à ... ET :

Cinq personnes ont été tuées et sept autres blessées.

En résumé, le petit morphème oppositif *A* sera traduit tantôt par ET tantôt par MAIS : tout dépend de ces pesées très fines dont il a déjà été question. Mais il faut ajouter qu'au plan des mécanismes en jeu, *A* est très proche de MAIS.

Remarque. Le *A* dont nous venons de parler joue le rôle de relanceur de rhématicité que nous avons attribué à certains emplois très particuliers de MAIS. Exemples polonais :

*Jeszcze mamy czasu a czasu !
Jeszcze mamy węgla a węgla.*

La répétition (qui, on l'a vu, n'en est pas tout à fait une) produit un effet majorant :

Nous avons encore beaucoup de temps devant nous !
Nous avons encore une bonne réserve de charbon.

Les opérateurs ALE et LECZ

Pour gagner du temps nous dirons d'emblée que :

- *ALE* est un MAIS rhématique,
- *LECZ* est sa contrepartie thématique (voir *ABER/SONDERN*).

Considérons d'abord *ALE*

- (1) *Usnął wreszcie, ale i sen nie przyniósł mu spokoju* (Iwaszkiewicz).
Il a fini par s'endormir, mais le sommeil ne lui apporta pas le repos.
- (2) *Chełnie pojechałbym do Jerozolimy, ale nie latem.*
J'irais volontiers à Jérusalem, mais pas l'été.
- (3) *Stary ale jary.*
Vieux mais encore vert.

On se souvient que *ALE* peut fonctionner comme un quantificateur (augmentatif) :

*Ale mgła !
Quel brouillard, mais quel brouillard !*

Considérons maintenant *LECZ*. C'est *LECZ* qui entre dans l'expression "non seulement mais aussi" :

*nie tylko X, lecz także Y
nicht nur X, sondern auch Y* (allemand)
not only X, but also Y (anglais)

- (4) *On nie tylko mówi po niemiecku, lecz także po francusku i po hiszpansku.*
Il ne parle pas que l'allemand mais aussi le français et l'espagnol.
- (5) *Rewolucja odgórsza, to sposob nieco wschodni,*
La révolution qui vient du sommet, c'est une façon de faire plutôt orientale,

*lecz my przecież leżymy na wschodzie !
mais ne sommes nous pas des orientaux ?*

ALE est impossible ici car la proposition qui suit *LECZ* est de statut thématique (puisque nous sommes bien situés à l'est). *LECZ* est la seule possibilité ici dans ces conditions : il est en harmonie avec ce qui le suit. Voici les deux opérateurs dans le même passage :

- (6) *Owszem reformy są możliwe, ale reformy dyskretne, pragmatyczne,
Bien sûr des réformes sont possibles, mais des réformes discrètes,
pratiques,
nie reformy ustroju, lecz ulepszenia wewnętrz ustroju.* (Kisielewski)
pas des réformes du régime mais des améliorations à l'intérieur du régime.

Le texte français comporte deux fois MAIS. En allemand on aurait *ABER* pour *ALE* et *SONDERN* pour *LECZ*.

12.2.4.3. Anglais

L'anglais ne dispose que d'un seul opérateur *BUT* mais qui présente cette particularité intéressante d'avoir dérivé vers un fonctionnement plus métaphorique et donc plus abstrait.

- (1) *She may not be pretty but she is an excellent typist.*
Elle n'est peut-être pas jolie mais c'est une excellente dactylo.
- (2) *Not only does he speak French fluently, but he also speaks Russian and Arabic.*
Non seulement il parle français couramment, mais il parle également le russe et l'arabe.
- (3) *The capital of Western Germany is not Berlin but Bonn.*
la capitale de l'Allemagne de l'Ouest n'est pas Berlin mais Bonn.

On voit que *BUT* traduit aussi bien *ABER* que *SONDERN*. Voyons une phrase un peu plus complexe :

- (4) *The Queen was to have left for Australia tonight but her flight was cancelled because of the fog.*
La reine devait partir pour l'Australie ce soir mais le vol a été annulé à cause du brouillard.

BUT s'est spécialisé dans des emplois qui, tout en restant dans l'aire sémantique que nous lui connaissons, peuvent surprendre les francophones :

- (5) *She is but a child.*
Ce n'est (encore) qu'une enfant.
- (6) *The last house but one.*
(la dernière maison sauf une) (mot à mot)
L'avant-dernière maison.
- (7) *Come any day but tomorrow.*
Venez n'importe quel jour — sauf demain.

Ici, nous avons l'impression de retrouver un fonctionnement parallèle à celui du *SONDERN* allemand, ce qui est patent dans (8) ci-dessous :

- (8) *I fear nobody but God.*
- (9) *If I had but known !* (Si seulement j'avais su !)
Had I but known !
- (10) *He is anything but a hero.*
(il est tout sauf un héros) (mot à mot)
Il n'a rien d'un héros.

C'est bien à un *BUT* de Phase 2 que nous avons affaire dans ces cas-là — ce qui explique les traductions (sauf, seulement) qui, c'est quasi évident, excluent tout autre énonçable (plus de paradigme).

Le lecteur pourra poursuivre les analyses que nous lui avons proposées et les appliquer éventuellement aux langues qu'il connaît. Ce qu'il a appris dans cet

essai sur MAIS et autour de MAIS c'est, d'une part, que les langues comportent des opérations comparables voire identiques même lorsqu'elles ne le manifestent pas en surface par des outils concrets superposables et, d'autre part, l'importance de la métaphorisation dans le développement des valeurs d'un opérateur grammatical.

12.3. DONC : Je pense, donc je suis

Pour tout un chacun, la conjonction DONC emporte avec elle une notion de conséquence. L'exemple le plus fameux de cette valeur est bien évidemment le *Cogito* de Descartes :

(1) Je pense, donc je suis. (*Cogito ergo sum.*)

Voici un exemple plus banal mais de la même veine :

(2) Pierre n'a pas téléphoné, donc j'ai été recalé. (j'en conclus que ...)

Cependant, il existe d'autres emplois de DONC où cette valeur de conséquence ne semble pas applicable :

(3) Ouvre, mais ouvre donc !

(4) Tais-toi donc !

A la place, on a quelque chose d'assez différent puisqu'ici c'est de valeur de renforcement qu'il faudrait parler. L'anglais confirme cette impression : la traduction de (3) et (4) est en effet :

(3') *Do open the door !*

(4') *Do hold your tongue !*

Et que dire des énoncés tels que (5) et (6) ci-dessous ?

(5) Le franc a donc été dévalué de 7 %.

(6) L'essence va donc augmenter de 10 centimes à partir de ce soir minuit.

Ces énoncés ont été cueillis dans des bulletins d'information, après que le résumé des nouvelles eut été présenté. Dans ce résumé, l'opérateur DONC ne figurait évidemment pas, et pour cause (à venir !). Ainsi, il apparaît que DONC a ici pour fonction de marquer la reprise d'une relation qui a été donnée au préalable. La répétition des points en question sans le DONC est tout à fait impossible : les auditeurs ne pardonneraient pas une telle "absence de suite dans les idées" chez le présentateur. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : de cohésion discursive.

Pour prendre un troisième exemple du même type, examinons (7) :

(7) Bastia rencontrera donc l'équipe allemande d'Iéna.

Pour rendre compte de la présence de DONC, il faut ici aussi reconstruire les conditions dans lesquelles (7) a été produit : ici, on a parlé au préalable du tirage au sort responsable de l'appariement des deux équipes. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'énoncé (7) a pu apparaître.

En conséquence on peut avancer que DONC a pour effet de gommer la rhématicité de ces énoncés et de montrer qu'une chronologie de l'énonciation (ou des énonciations) accompagne le discours. Un oubli de ce DONC peut être très fâcheux : ainsi, le seul moyen d'éviter une tautologie pure et simple est-il de veiller à la trace DONC :

- (8) Pour les constructeurs français, la chute est de 34 % alors que le déclin des marques étrangères n'est que de 6,5 %. Celles-ci résistent donc mieux. (*Le Monde*, 12-7-1984)

DONC thématise le prédicat "résiste mieux" puisque ce dernier n'est que la paraphrase de ce qui a été énoncé dans la première phrase de (8). On a exactement le même mécanisme qui se manifeste de façon plus nette encore dans l'exemple (9) :

- (9) Une autre victime de la mauvaise humeur du Congrès a été M. Eberhard Diepgen, ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, qui paie de la perte de son poste au présidium de la CDU sa défaite électorale du mois de janvier dernier. Malheur aux vaincus, donc. (*Le Monde*, 13-9-1989)

Ce qui s'est passé dans l'énoncé ci-dessus est vraiment très subtil : le DONC était nécessaire pour rendre compte du fait linguistique que l'expression toute faite et lourde de présupposés "malheur aux vaincus" n'était qu'une façon de paraphraser tout ce qui précède.

Ce rôle de DONC va expliquer sa présence dans des questions quelque peu véhémentes telles que (10) :

- (10) Quand, mais quand donc comprendras-tu que la vie est une affaire sérieuse ?

Le lecteur n'aurait pas manqué de rejeter dans les ténèbres extérieures le même énoncé sans DONC :

- (10') * Quand, mais quand comprendras-tu que ...

Des phrases comme les suivantes fonctionnent de façon tout à fait transparente après les explications que nous avons avancées :

- (11) Où donc ai-je mis mes lunettes ?

- (12) Pourquoi donc faut-il que tu me rendes la vie impossible ?

Et l'effet de sens de conséquence dont il a été question tout au début de cette monographie ? L'opérateur DONC signale là aussi que l'énonciateur considère que les deux parties de la phrase sont dans un rapport d'équivalence et de paraphrase. La boucle est bouclée et nous tenons donc notre invariant.

Pour terminer, nous nous contenterons de traduire le *Cogito*.

I think, therefore I am. (Anglais)

Ich denke, also bin ich. (Allemand)

Myślę, więc jestem. (Polonais)

12.4. ALORS : Je suis rousse, et alors ?

ALORS vient du latin *illa hora* (ablatif) et signifie : à cette heure là. On aura un sens très proche de la valeur étymologique dans des énoncés comme les suivants :

- (1) Les mœurs d'alors étaient plus expéditives. (Entendez "les mœurs de cette époque-là".)
- (2) Que faisiez-vous alors ? (A ce temps-là)
- (3) Jusqu'alors tout s'était bien passé. (Jusqu'à ce moment-là)
- (4) Depuis lors, il n'a pas donné signe de vie. (Depuis cette date-là)

LORS va donner LORSQUE (longtemps écrit en deux mots) et DÈS LORS QUE (à partir de ce moment-là — on voit que les deux locutions sont devenues des instruments de l'argumentation) : à noter encore que le morphème DÈS est de nature inchoative : il signale le point de départ, l'origine, comme le montre DÈS QUE par exemple.

Cependant ce qui retiendra notre attention dans ce court essai c'est plutôt l'occurrence d'ALORS dans notre titre :

(5) Je suis rousse, et alors ?

Le lecteur sent intuitivement qu'on a métaphorisé le sens temporel originel. De quoi s'agit-il donc ici ? Donnons-nous d'autres exemples :

- (6a) Si vous voulez gagner beaucoup d'argent, alors évitez de vous fourvoyer dans l'enseignement.
- (6b) Si ma femme vous a dit samedi, alors ce sera samedi.
- (7) Alors, comment ça va ?
- (8) Alors, qui ? (Titre de *France-Soir* au moment de l'affaire Greenpeace : on cherchait un responsable.)
- (9) Zut, alors.
- (10) Ça, alors !
- (11) Mais alors ce n'est pas lui qui a tiré le premier ?
- (12) Vous, vous vous payez des vacances en Grèce, alors que moi je passe l'été à Paris !

Les énoncés (6a) et (6b) sont du type : si X, ALORS Y c'est-à-dire, qu'une prémissse étant donnée, la conséquence est inévitable. ALORS lui-même reprend d'une certaine façon la prémissse, alors qu'à l'origine ALORS reprenait anaphoriquement une heure, une date ou une époque. On commence à mieux voir le mécanisme qui sous-tend (5) : Si je suis rousse, alors quoi ? (Quelles conséquences en tirez-vous ?). Selon les situations et les contextes, ce ET ALORS ? peut être plus ou moins agressif. L'énoncé (13) présente un agencement de la phrase différent et est loin d'être neutre et serein :

(13) Et alors, ça vous gêne que je sois rousse ?

L'opérateur ALORS peut très bien s'employer seul :

(14) Alors ? (Que s'est-il passé ? Raconte !)

Authentique signal d'ouverture, signal quasi phatique dans certains cas², tributaire de l'intonation qu'on lui donne, l'opérateur ALORS en dit long pour un coût phonologique minimal (deux syllabes).

Rappelons (8) : Alors qui ? Véritable exploit journalistique, cet énoncé nous apparaît maintenant tout à fait clair : dans ces conditions, puisque ce n'est ni X ni Y, c'est qui ? Les autres énoncés cités n'ont plus besoin eux non plus de beaucoup d'exégèse. On est très proche de l'idéogramme chinois si l'on n'a pas fait l'effort d'abstraction et d'analyse nécessaire. Le ÇA, ALORS ! arrive à exprimer une grosse surprise au moyen d'un double mécanisme anaphorique et une intonation adéquate.

2. Fonction phatique : fonction du langage qui a trait à l'établissement d'un contact entre les deux partenaires de la communication : "bonjour", "allo", "il fait beau, n'est-ce pas ?", etc.

Avec (11), on est de nouveau sur un terrain plus ferme : dans ces conditions... vu ce qui vient d'être dit (ou découvert) ... et de là on passe à la conséquence.

L'énoncé (12) présente la locution conjonctive ALORS QUE : ici on est très près du sens originel. On peut dire à peu près la même chose avec "pendant que" et on peut aussi paraphraser au moyen de : "à l'heure où vous, vous preniez du bon temps en Grèce ...".

12.5. POUR : Pour un été chaud, c'est un été chaud

Voici l'entrée que l'on trouve dans le *Larousse* (édition 1980) :

POUR : /pur/ préposition (lat. *pro*). Indique la direction, le but, l'intérêt, la substitution, la relation, la cause, la durée, etc.

Suivent des exemples d'emplois qui correspondent aux valeurs proposées : partir pour la campagne ; travailler pour le plaisir ; plaider pour un accusé ; un mot employé pour un autre ; il est grand pour son âge ; cet élève a été puni pour sa paresse ; j'ai du travail pour un an ; etc.

Quel extraordinaire palmarès pour une pauvre petite préposition. La définition ci-dessus est tout à fait conforme à l'esprit de la grammaire descriptive : on égrène les effets de sens, on les nomme (direction, but, ...) et l'on donne un exemple pour illustrer chacun d'eux. D'explications, point. Il va donc falloir essayer de combler cette malencontreuse lacune. La recherche d'un invariant est d'ailleurs d'autant plus nécessaire que la liste des valeurs n'est pas close : le "etc." veut dire qu'on n'a pas pu ou pas cherché à être exhaustif. De toute façon, le fait de multiplier les effets de sens ne nous aurait pas forcément rapproché de la solution du problème.

Nous aimerais aussi insister sur le caractère décevant des définitions de dictionnaire comme celle que nous avons citée *supra* : non pas qu'elles fussent fausses ou inexactes, le problème est ailleurs. Cette façon de présenter un morphème grammatical ne permet tout simplement pas de rendre compte du fonctionnement de cet outil dans l'ensemble de la grammaire du français : pour cela il eût fallu l'opposer à d'autres instruments de la grammaire du français (analyse intralingue) et aussi le comparer à ses "équivalents" dans d'autres langues (analyse interlingue). Nous savons que c'est demander l'impossible à la lexicographie de notre époque. C'est pourquoi nous tenons à dire que la consultation d'un bon dictionnaire bilingue — quelle que soit la langue d'en face — s'avère infiniment plus instructive que celle d'un dictionnaire monolingue.

12.5.1. Différents emplois de POUR

Dans une première étape, on donnera les emplois les plus courants de POUR, comme point de départ d'une exploration plus approfondie. Dès cette étape cependant certaines questions relatives à un éventuel invariant seront posées. Dans une seconde étape, des exemples plus "coriaces" seront étudiés qui nous permettront d'affiner les conclusions faites à l'issue de la première étape. Considérons donc d'abord quelques emplois courants de POUR.

- (1) A — Et cette boîte de chocolats, c'est pour qui ?
 B — C'est pour Marc. Il adore les chocolats.

Manifestement POUR introduit le destinataire, le bénéficiaire.

- (2a) Il dit cela pour te faire marcher.
 (2b) Prête-moi ta plume pour écrire un mot.
 (2c) Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

Le *Larousse* parlait de but dans les cas de ce genre. Ce n'est pas exact. Notons qu'il s'agit de réponses à des questions du type "pour quoi faire ?" (pour quoi en deux mots). Une autre question liée à la valeur de but de POUR est la suivante :

C'est pour faire quoi ?

et les réponses sont du type :

C'est pour moduler l'intensité de la lumière.
 C'est pour garder les aliments au chaud, etc.

On n'oubliera pas la construction populaire où POUR apparaît en position absolue : C'est fait pour.

D'ores et déjà on peut essayer de dépasser l'énumération des effets (bénéficiaire et but pour le moment) et parler de cible : dans le premier cas on visait une cible nominale, dans le second une cible verbale. Parlez de cible permet d'élargir les emplois de POUR : sur le modèle "c'est pour qui ?", on a "c'est pour où ?" où la cible est un lieu, "c'est pour quand ?" où c'est une date, sans oublier "c'est pour quoi ?" où la cible peut être soit nominale soit verbale.

Nous poursuivons avec des emplois liés à la quantification : POUR introduit des adverbes de quantité, qu'il s'agisse de temps, de prix, etc., qui vont entrer dans un rapport d'équivalence avec un autre élément : (cf. pour deux francs de bonbons SVP.)

- (3a) Ils sont partis en Grèce pour trois semaines.
 (3b) J'en ai attrapé pour deux cents francs.
 (3c) Pour une brique, t'as plus rien (titre de film).

Dans une deuxième étape, on trouvera des exemples qui semblent à première vue relever de mécanismes qui n'ont rien à voir avec ceux qui sous-tendent les exemples donnés précédemment :

- (4) Il est jeune pour un pape (Karol Wojtyla avait 58 ans en 1978).
 (5) Pour un chauffeur de taxi parisien, confondre Tour Eiffel et Arc de Triomphe, c'est surprenant.
 (6) 18 degrés la nuit, ça ne s'est pas vu depuis cent ans pour un 18 mai (FIP).

Prenons l'énoncé (4). Peut-on encore parler de cible dans le cas de "pour un pape" ? Peut-être, mais dans un sens très abstrait :

dans le cas d'un pape
 avoir 58 ans = être jeune

"Pour un pape", on en conviendra, vient limiter la portée de l'équivalence "avoir 58 ans = être jeune". L'opérateur POUR introduit l'élément limiteur à savoir le nom "pape" et l'on pourrait glosser que l'équivalence en question n'est valide que

dans le cas où la cible (abstraite) est un pape et pas quelqu'un d'autre. Ce point est capital. POUR thématise le GN "un pape", c'est-à-dire, comme cela se produit normalement dans les cas de ce type, que "pape" est employé hors paradigme.

Dès lors, (5) et (6) s'éclairent eux-aussi. Il faut comprendre que les jugements portés dans ces énoncés ne sont valables que dans les cas spécifiés, à savoir "chauffeur parisien" d'une part et "un 18 mai" d'autre part. La logique grammaticale demandait que soit précisée la singularité (dans les deux sens du terme !) de ces éléments d'appréciation : c'est l'affaire de POUR.

Et que se passe-t-il dans le cas "plus banal" du bénéficiaire (énoncé (1)) ? Eh bien là-aussi il faut tenir la cible : POUR a donc là aussi la mission de lui donner le statut thématique.

Les exemples qui vont suivre ne feront que conforter cette thèse :

- (7) Tu me prends pour un imbécile ?
- (8) On le tient pour fou.
- (9) Les gangsters se sont fait passer pour des agents de police.

On pourrait se contenter de dire que (7) et (8) mettent en œuvre des expressions figées : "prendre-pour-un imbécile", "tenir-pour-fou" dans lesquelles le statut thématique des compléments est quasi évident. Mais il y a plus : il y a une équivalence

$$\begin{array}{ll} \text{me} & = \text{imbécile} \\ \text{le} & = \text{fou} \end{array}$$

qui "lie" très étroitement ces éléments. Le rôle de pour est de thématiser le choix préalable du deuxième élément de l'équivalence (le lecteur doit prendre conscience ici du fini des opérations qui mènent aux énoncés !). L'exemple (9) confirme cette analyse : on ne pourrait employer la construction "se faire passer" sans avoir, dans un premier temps, établi l'équivalence "gangster = agents de police". Parler d'identification est une remarque *a posteriori* qui ne peut être retenue. Et l'on en arrive à la phrase qui fait notre titre :

(10) Pour un été chaud, c'est un été chaud. (Il s'agit de l'été 1989 !)

Ici l'énonciateur procède à deux opérations assez curieuses mais parfaitement licites et réglées.

— Pour un été chaud. Ce point de départ de la phrase est le groupe thématisé (exclusif) "un été chaud". C'est POUR qui est l'instrument de ce placement du GN dans le collimateur.

— C'est un été chaud. Après avoir placé "(pour) un été chaud" dans la ligne de mire, on porte un jugement de type rhématique au moyen du présentateur "c'est" (comparez : C'est un bien triste été que nous avons eu cette année). On aurait pu avoir : pour faire chaud, il fait chaud, c'est-à-dire : pour ce qui est de faire chaud, il fait chaud, ce qui donne une idée de l'enchevêtrement des opérations précédant l'énoncé final. On aurait pu avoir également :

(10') Pour un été chaud, c'en est un.

C'est justement ce que l'on a dans (11) :

(11) Pour un beau ratage, c'en est un.

Résumons notre propos en ce qui concerne les énoncés (10), (10') et (11).

On a la successivité suivante :

thématisque	rhématique
pour un X	c'est un X

C'est donc la relance rhématique (c'est un X) d'un segment déjà thématisé qui est à l'origine de l'effet de sens propre à ce genre de constructions. En voici d'autres, pour le plaisir :

- (12) Pour une surprise, c'est une surprise.
- (13) Dix briques par mois : pour un beau loyer, c'est un beau loyer.

Voici maintenant la même construction mais cette fois POUR introduit un verbe :

- (14a) Pour rire, on a bien ri.
- (14b) Pour bien manger, on a bien mangé.

Ici aussi, on s'est donné une notion thématisée : "rire", "manger" et on la reprend sous une forme actualisée. On trouve exactement la même construction en polonais :

- (14') Naśmiać się, tośmy się naśmiali.
(rire son saoul, *TO* (anaphore : cela) nous avons ri notre saoul) (mot à mot)

Il y a aussi des cas où POUR est médian :

- (15a) Mourir pour mourir, autant le faire les armes à la main.
(En anglais on aurait soit : *death for death* soit *if die we must* c'est-à-dire textuellement : "mort pour mort" ou "si mourir nous devons".)
- (15b) Perdu pour perdu, il allait leur faire payer cher leur traîtrise.

Dans ces deux derniers énoncés on a une successivité rhématique/thématische (une reprise et non plus une relance).

L'énoncé (16) est d'une autre veine mais il joue un rôle important dans notre exploration, parce qu'il apporte une preuve de plus du rôle thématisant de POUR :

- (16) Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

Ici, POUR aurait pu être remplacé par BIEN QUE (bien que les rois soient grands) ce qui montre que la relation "rois-être grands" est thématique (cf. dossier 8). La traduction anglaise de ce célèbre alexandrin conforte notre analyse :

- (16') Great though kings are, they are but as we are.
(grands bien que les rois sont ...) (mot à mot)

On a noté que l'adjectif "grands" est en tête de la phrase donc topicalisé, opération qui a pour but de mettre en vedette son statut thématique (*great* topicalisé est très proche de l'épithète homérique : le bouillant Achille).

Enfin les exemples (17) et (18) apportent la preuve que POUR est indifférent à la chronologie des événements du monde : il peut aussi bien viser l'avenir (voir : j'ai besoin d'un tire-bouchon pour ouvrir cette bouteille) que le passé (révolu) :

- (17) Je sais pour l'avoir vu à l'œuvre que c'est un excellent artisan.

(La traduction en anglais est très révélatrice : *He is an excellent craftsman, for I*

have seen him work, où l'un des équivalents de POUR, à savoir *FOR* se trouve être promu conjonction ! : je peux dire que c'est un excellent artisan, car (puisque) je l'ai vu à l'œuvre.)

(18) Il fut puni pour avoir désobéi aux ordres du roi.

He was punished for having disobeyed the king's order.

((18) a une construction anglaise plus proche du français.)

En résumé, on constate qu'il est impossible de parler d'un POUR causatif sauf pour nommer l'effet de sens, bien entendu, mais cela ne nous avance guère puisqu'il faudrait dans ce cas également parler d'un POUR explicatif orienté, lui aussi vers le passé, sans oublier le POUR du début de cet exposé, orienté résolument vers l'avenir et qui ne signalait ni la cause ni la justification mais la visée ! On voit fort bien à travers les exemples (17) et (18) que c'est l'infinitif parfait qui décide de l'orientation à donner à la relation.

Notre "préposition" est devenue au fil des exemples et des commentaires un métaproducteur de premier ordre à visée thématisante de surcroît, c'est-à-dire ayant pour objet de focaliser la classe syntaxique (N, V, Adj. ou autre (voir "pour peu que") ou syntagme verbal) et ce pour des raisons impérieuses de cohésion syntaxico-sémantique (les exemples (7), (8), (9) ou (16) sont très parlants de ce point de vue et le lecteur est invité à s'y référer pour conforter sa conviction. POUR est donc pour nous un cibleur-focalisateur à visée thématisante — voilà l'invariant qui sous-tend toutes les occurrences de notre opérateur.

Dans une étude plus poussée, on aurait intérêt à comparer POUR à PAR qui s'opposent comme thématiseur à rhématiseur. Que PAR introduise du rhématique nous le savons pour l'avoir vu dans son rôle d'introducteur de l'agent au passif (la pénicilline a été inventée *par Fleming*). On réfléchira sur des constructions comme :

POUR commencer conclure résumer mon propos	{ je dirai QUE Q.
--	-------------------

Par contre on aura PAR dans :

Finir	PAR	{	parler accepter capituler comprendre remercier X rappeler faire remarquer
Commencer	PAR		

L'orthographe peut parfois nourrir la réflexion. On a d'une part l'opposition :

POURQUOI / PAR QUOI (* PARQUOI)
et d'autre part :

POURQUOI ? / POUR QUOI (faire).

Par ailleurs on dira facilement : c'est fait pour, mais non : *c'est fait par.
 L'allemand présente non seulement *WARUM* (POURQUOI) mais *DARUM* (pour cette raison-là), tous les deux remarquables à un double titre.

— La fusion orthographique de *WA-/DA-* + *UM* (avec un *R* de liaison).

— Le positionnement de *UM* après le mot sur lequel il porte, c'est-à-dire que c'est comme si l'on avait *QUOI-POUR* et *LÀ-POUR* en français (mais nous avons bel et bien *LÀ-CONTRE*!). Rappelons qu'il est admis qu'en allemand (comme en chinois) "le déterminant précède le déterminé". Dans notre optique on dira — et c'est tout à fait autre chose ! — que le premier élément d'un composé à deux termes est de statut thématique.

12.5.2. Grammaire contrastive

Nous nous limiterons à des notes très brèves laissant le lecteur poursuivre l'exploration pour les langues qu'il connaît ou qu'il est en train d'apprendre.

12.5.2.1. Anglais

L'anglais possède un opérateur puissant face au POUR français, à savoir *FOR*, dont les emplois sont au moins aussi variés que ceux de son "correspondant" français. Ces emplois se recoupent dans certains cas :

I have bought a doll for my grand-daughter.

J'ai acheté une poupée pour ma petite-fille.

I got it for five pounds.

Je l'ai eue pour cinq livres.

He is young for a pope.

Il est jeune pour un pape.

He has left London for a few days.

Il a quitté Londres pour quelques jours.

I took her for an American.

Je l'ai prise pour une Américaine.

Mais tout n'est pas aussi simple : il y a des cas où le métaoopérateur anglais part dans une direction qui lui est propre, tout en restant fidèle à sa logique interne (et c'est vrai aussi dans l'autre sens, pour la partie française !). C'est là une source de difficultés certaine pour les apprenants. Cependant, il ne faut surtout pas les enfermer dans une idiomatique opaque pour autant et insister très fort sur la logique des emplois qui cessent d'un seul coup de coincider avec ceux de la langue de départ. Prenons quelques exemples caractéristiques :

I have been learning Chinese for five years.

J'apprends le chinois depuis cinq ans.

Nous comprenons ce que l'énoncé peut avoir de "hiéroglyphique" pour un apprenant francophone mais, comme nous nous sommes déjà expliqués sur *BE+ING*, nous nous limiterons à la correspondance *FOR* = *DEPUIS* (qu'on nous pardonne cette équivalence !). *FOR* joue ici le rôle tout banal qui est le sien : introduire une quantité (qu'on se souvienne de : *I got it for five pounds, supra*)

thématisée. C'est tout. Voyons cet autre exemple :

It is too late for you to go out alone.

Il est trop tard pour que vous puissiez sortir seule.

(il est trop tard pour vous sortir seule) (mot à mot)

On pensera au populaire : C'est pour moi le lire ce soir. Autre exemple :

He is still too weak to walk.

Il est encore trop faible pour marcher.

Pour comprendre la construction anglaise ci-dessus, il suffit de réintroduire le sujet grammatical au moyen de *FOR*, justement :

He is still too weak for him to walk.

Avec l'énoncé ci-dessous, on se retrouve en pays de connaissance :

For a Conservative MP to vote Labour is rather surprising.

(pour un député conservateur de voter travailliste est plutôt surprenant) (mot à mot)

C'est plutôt surprenant qu'un MP conservateur vote travailliste.

Dans de nombreux cas, c'est l'effet de sens qui sera traduit :

— Vas-y pour moi, s'il te plaît : = à ma place (*instead of me*).

— Fais-le pour moi (pour me rendre service) : *do it for my sake*, de même que l'on dira *for Heaven's sake* : pour l'amour du Ciel !

— Pour peu que vous hésitez : *if you hesitate at all* : si vous aviez la moindre hésitation. "La moindre" peut faire comprendre le recours à *at all*.

12.5.2.2. Allemand

En gros l'allemand offre la disjonction suivante si on le considère du point de vue français :

POUR < *FÜR* (devant N ou GN)
 UM (devant V ou GV)

Ich habe es für meine Frau gekauft.

Je l'ai acheté pour ma femme.

Um eine Sprache zu lernen muss man viel Zeit haben.

Pour apprendre une langue, on doit avoir beaucoup de temps.

Nous avons dit un mot à propos de *WARUM* et *DARUM*. Il faut ajouter qu'il y a aussi fusion avec l'opérateur *FÜR* (dans lequel on a bien sûr reconnu le *FOR* anglais) : *WOFÜR / DAFÜR*.

Wofür halten Sie mich ?

Pour qui me prenez-vous ?

Ich kann nichts dafür.

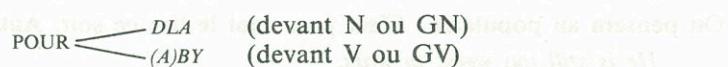
Je n'y peux rien.

Dafür gibt es kein Mittel.

Il n'y a pas de remède pour cela.

12.5.2.3. Polonais

Le polonais sépare les emplois de POUR en deux, un peu comme l'allemand ou l'espagnol :



Kupiłem tę książkę dla twoego ojca.

J'ai acheté ce livre pour ton père.

Trzeba jeść, aby żyć.

Il faut manger pour vivre.

Mais, comme nous l'avons constaté pour l'anglais, il existe bien d'autres traductions pour certains effets de sens de POUR :

Oni wyjechali na dwa tygodnie do Turcji.

Ils sont partis en Turquie pour deux semaines.

On jest młody, jak na papieża.

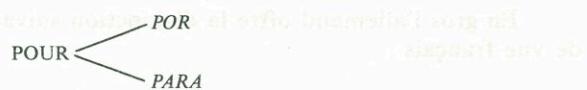
Il est jeune pour un pape.

Pan mnie bierze za kogoś innego.

Vous me prenez pour quelqu'un d'autre.

12.5.2.4. Espagnol

L'espagnol dispose lui aussi de deux opérateurs pour "rendre" le POUR français :



Estoy en Madrid por unos días.

Je suis à Madrid pour quelques jours.

Viene usted por sus negocios ?

Vous venez pour vos affaires ?

Quiero vivir en Madrid para aprender la lengua.

Je veux vivre à Madrid pour apprendre la langue.

He comprado este periódico para usted.

J'ai acheté ce journal pour vous.

12.5.2.5. Italien

L'italien est plus proche du français que l'espagnol sur ce point. L'opérateur *PER*, qu'on trouve dans *PERCHE* (POURQUOI ?) s'emploie dans de très nombreux cas :

L'ho fatto per Lei.

Je l'ai fait pour vous.

Per quando è ?

C'est pour quand ?

Fara l'impossibile per riuscire.

Il fera l'impossible pour réussir.

Per essere un artista, lo è.

Pour un artiste, c'en est un.

Il faut ajouter que *PER* fait également fonction de *PAR* en italien :

Sono passato per Venezia.

Je suis passé par Venise.

Mais ceci est une autre histoire.

Le mot de la fin : en chinois POUR et "donner" renvoient à un seul mot : *GEI*.

12.6. AUSSI : Je me disais aussi !

On se trouve une fois de plus devant un adverbe qui se distingue par sa polysémie. Le lecteur retrouvera dans cette partie ce qu'il sait intuitivement du fonctionnement de cet opérateur puisqu'il en fait toujours bon usage et nous lui ferons découvrir le pourquoi et le comment des multiples effets de sens qui lui sont associés. Le *Larousse* n'en cite que deux : égalité et explication ; c'est peu !

L'étymologie de AUSSI est relativement claire : *aliud sic* (autre/autrement ainsi) où l'anaphore est à fleur de langue. Ainsi, les valeurs liées à l'identique ont-elles leur source dans les origines mêmes de notre opérateur qui, on s'en apercevra bien vite, méritera amplement d'être classé parmi les métaoopérateurs (rappelons pour mémoire que les métaoopérateurs renvoient aux outils de la langue qui exhibent le fonctionnement des opérations grammaticales, alors que opérateur est davantage lié au lexique). C'est ainsi par exemple que le "bien" appréciatif est un opérateur, en l'occurrence un adverbe, alors que le BIEN de : Vous êtes bien M. Dupont ? est un métaoopérateur. On se souvient que nous parlons parfois de métaverbe ("se voir" dans "se voir refuser l'entrée") ou de métadjectif (un sacré brouillard). Enfin, pour en terminer avec cette digression nous voulons dire que nous employons parfois le mot opérateur à la place de métaoopérateur quand la chose est entendue et qu'il n'y a pas d'ambiguité possible.

12.6.1. Emplois commentés de AUSSI

(1) Si toi aussi tu m'abandonnes ... (chanson).

L'opération dont AUSSI est le témoin en surface est la suivante : en disant "toi aussi", j'ajoute un élément à la classe (au paradigme) de ceux qui m'abandonnent. Il y a là une double opération : une opération d'identification d'abord : "tu" a bien la propriété de "abandonner-moi", puis une opération d'appariement : on ajoute ici un sujet grammatical ayant la propriété (c'est-à-dire plus exactement compatible avec le prédicat en question). On a la même opération dans la phrase latine suivante

(2) *Tu quoque, fili ! (et tu, Brutus !)*

Toi aussi, mon fils (Brutus !) (*Brute* est la forme du vocatif.)

On sait que cet énoncé est attribué à César au moment où le poignard de Brutus

lui transperce le cœur. Il semble d'ailleurs que ce que César a vraiment dit c'est non pas (2) mais (3) :

(3) *kai su, teknon !*

puisque la haute société romaine se piquait de parler grec !

L'énoncé suivant, lu sur les panneaux publicitaires du métro, met en œuvre le même mécanisme :

(3) L'Allemagne aussi a des fromages.

Le présupposé évident est : la France a des fromages. Ce que dit le slogan publicitaire, c'est qu'il n'y a pas que la France qui ait des fromages, l'Allemagne aussi. Il faut donc placer l'Allemagne dans la même classe que la France (la classe en question aura donc deux éléments au lieu d'un) :

la France	avoir des fromages
<i>ajoutez</i> : l'Allemagne	

Le sujet grammatical "l'Allemagne" qui satisfait aux exigences du prédicat "avoir des fromages", est introduit rhétoriquement dans une liste qui n'est pas forcément fermée.

L'énoncé (4) est un petit peu plus élaboré :

(4) A — Et les femmes mariées ?

B — Bah ! Elles votent comme leur mari.

A — Si vous étiez mariée, vous aussi vous voteriez comme votre mari ?

B — Ah non, alors !

Jusqu'ici l'élément à ajouter avait toujours la fonction sujet mais on peut bien entendu opérer avec d'autres fonctions :

(5) Mon père parle russe couramment. Il parle aussi l'arabe et l'hébreu.

Ici, AUSSI permet d'introduire deux nouveaux compléments du verbe "parler"

mon père parle russe

ajoutez : arabe
hébreu

Dans (6) c'est un circonstant temporel qui est en cause :

(6) A — Vous ne recevez que le mercredi ?

B — Non, je reçois aussi le vendredi.

Qu'en est-il de (7) ci-dessous ?

(7) Je suis Français aussi.

Cet énoncé est ambigu. Ou bien on a :

Je-aussi suis Français.

ou bien :

Je suis Français-aussi (en plus d'une autre nationalité).

Bien évidemment, le contexte permet de lever cette ambiguïté dans la plupart des cas. Voici un échange particulièrement savoureux et aussi très instructif en ce qui concerne le fonctionnement de AUSSI :

(8) "Marcel roule en voiture à Paris avec un copain. Il se fait arrêter par des policiers en civil. Le copain en question a hélas oublié ses papiers d'identité. Marcel se porte garant de lui : il est Suisse et parfaitement en règle :

- On n'est pas en Suisse ici, beugle le shérif.
- Mais je suis Français aussi. J'ai la double nationalité.
- T'es aussi Français ? Alors ta gueule !"

(*Le Canard Enchaîné*, 2-4-1980)

Dans (8) l'énoncé "je suis Français aussi" est désambiguisé (le causatif est un peu lourd !) par l'énoncé qui suit immédiatement : j'ai la double nationalité. Marcel est donc à la fois Suisse et Français (l'anglais *both* = les deux, rend service ici : *He is both Swiss and French*).

L'ambiguité de "je suis Français aussi" aurait pu être levée par le truchement de l'accentuation et de l'intonation : un accent fort sur "français" correspond au sens de (8), c'est-à-dire que je ne suis pas seulement Suisse mais aussi Français, tandis que si l'on accentue AUSSI, on obtient une acceptation qui est celle des énoncés (1), (2) et (3) étudiés *supra* :

- (2) Je suis Français aussi. (En plus.)
- (10) Je suis Français aussi. (Comme vous !)

Les énoncés (9) et (10) correspondent à des opérations différentes. Dans le cas de (9), on ajoute la qualité de Français à celle de Suisse : ici "Français" est rhématique. Dans (10) en revanche AUSSI reprend anaphoriquement le prédicat "être français" qui pré-existe soit dans la situation soit dans le contexte-avant : ici "français est bien évidemment thématique et AUSSI porte sur "je" (je-aussi). (Petit exercice pour le lecteur : tout le monde connaît la chanson de Fernandel : "Félicie, aussi". Comment recevez-vous cette occurrence de AUSSI ?)

A ce point de notre exposé la qualité de métalopérateur de l'adverbe AUSSI ne fait plus de doute pour personne. Avant de poursuivre notre exploration il faut faire une remarque dont l'importance n'échappera pas à notre lecteur : si AUSSI combine en lui deux opérations que l'on a précisées plus haut, il faut se dire qu'il n'en sera pas forcément de même (encore un "aussi" !) dans les autres langues. On a ici la raison d'être de :

- *TOO* et *ALSO* en anglais,
- *TEŻ* et *TAKŻE* en polonais,
- *TOŽE* et *TAKŽE* en russe,
- *AIDAN* et *KADALIK* en arabe.

Nous reviendrons ne serait-ce que très brièvement sur ces paires remarquables en fin d'exposé. Pour le moment nous allons poursuivre l'examen des virtualités propres au AUSSI français :

- (11) Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau.

Cet énoncé est original à un double titre :

- AUSSI porte sur un adjectif ;
- AUSSI précède l'adjectif "beau".

Bien entendu on peut aussi avoir :

- (11') Ce vase-là est beau aussi.

Mais on voit immédiatement que dans (11'), AUSSI ne porte pas sur "beau" mais sur "ce vase-là" ! Ce que nous trouvons dans (11), c'est la valeur d'égalité signalée par le *Larousse*. D'où vient cet effet de sens ? C'est une conséquence au fond du mécanisme que nous avons mis au jour plus haut : l'égalité est le corollaire de la classe d'équivalence que l'on a construite (ou commencé à construire) en ajoutant un ou plusieurs éléments à l'élément repère (cf. Mon père parlait russe, ma mère aussi). De (11) on passera tout naturellement à (12) qui ne demande pas de commentaire particulier :

(12) Jean est aussi grand que son père.

On se souviendra que QUE introduit le repère thématique "son père" (voir dossier 10).

(13) Elle est aussi intelligente que belle.

Ici le repère est "belle" : intelligente et beauté sont placés dans la même classe d'équivalence. Par contre, (14) présente une structure plus difficile à déchiffrer :

(14) Aussi intelligente qu'elle soit, il faut qu'elle travaille dur pour réussir son concours.

Ici, il n'y a plus de repère par rapport auquel on situerait la qualité "intelligence". On est en présence d'une espèce de cataphore bouclée³ du type :

Elle est aussi intelligente qu'elle est intelligente.

En d'autres termes, le degré d'intelligence n'est pas déterminé, donc il est susceptible d'être maximalisé au possible, porté au plus haut degré possible. L'anglais et l'allemand confirment cette analyse :

However intelligent she may be ... (Anglais)

(Où l'itérateur *EVER* est responsable du haut degré.)

Wie intelligent sie auch sein mag ... (Allemand)

(comme-intelligente-elle-aussi-être-peut) (mot à mot)

Dans l'énoncé qui suit, AUSSI apparaît au début d'une proposition Q qui fait suite à une proposition P dont Q est la conséquence :

(15) Le métro était en grève : aussi ai-je dû aller de la Sorbonne à la gare du Nord à pied.

Le *Larousse* parlait d'explication à propos d'un énoncé présentant une construction presque identique : il est agressif, aussi chacun le fuit. Nous préférions parler de conséquence (au niveau de l'effet de sens, s'entend) car ceci va nous permettre de ramener cet AUSSI au même dénominateur que tous les autres : dans la construction P AUSSI Q, AUSSI manifeste le lien entre le sens de P et celui de Q, il permet d'ajouter Q à P grâce au lien logique entre P et Q. On a le même schéma structurel dans (16) :

(16) Pierre s'est levé tard. Il faut dire aussi qu'il s'est couché à trois heures du matin.

3. "Cataphore" s'oppose à "anaphore" : le premier terme renvoie au contexte droit; le second, lié à la reprise, au contexte gauche.

Introduit par une expression directement en prise avec l'énonciation "il faut dire", cet AUSSI appartient lui-aussi au plan discursif. Le lieu causal entre P et Q est ramené en fait à un ajout de type discursif : il y a P et pour comprendre P il faut dire (ajouter) Q, comme dans (17) qui propose une phrase un peu plus élaborée :

- (17) Le ministre des Affaires Étrangères d'Iran cherche à renouer les fils avec l'ONU. Il faut dire aussi que les résultats du référendum n'ont pas été aussi unanimes qu'on a bien voulu le dire.

Parfois cet AUSSI s'observe en fin de phrase :

- (18) Oui, mais ça fait une semaine qu'il est dessus, aussi.
(Glose : D'accord, le travail a avancé mais tu oublies de dire que cela fait une semaine qu'il est dessus !)

Nous avons gardé pour la fin l'énoncé du titre :

- (19) Je me disais aussi — 200 francs, c'était pour rien !

En fait l'énonciateur de (19) s'était trompé : il s'agissait de 2 000 francs et non pas de 200 francs. On voit la parenté de "je me disais aussi" avec "il faut dire aussi". Le lecteur pourra s'interroger sur les restrictions d'emploi de "se dire aussi" : personne, temps etc.

12.6.2. Grammaire contrastive

12.6.2.1. Anglais

Deux faits surprennent l'apprenant :

- l'existence de constructions du type *So can I / So do I*;
- le choix entre *TOO* et *ALSO*.

Les constructions avec so

Elles présentent une géométrie parfaite et sont un excellent moyen de vérifier la possession par l'apprenant de la dichotomie verbes-métaopérateurs et verbes lexicaux :

<i>My wife is ready</i>	—	<i>So am I (moi aussi).</i>
<i>has a car of her own</i>	—	<i>So have I (moi aussi).</i>
<i>can speak Russian</i>	—	<i>So can I (moi aussi).</i>
<i>speaks Russian</i>	—	<i>So do I (moi aussi).</i>
<i>visited Rome last year</i>	—	<i>so did I (moi aussi).</i>

Il n'y a guère de tests d'anglais qui ne contrôlent d'une façon ou d'une autre l'assimilation de ce beau système, qui se trouve être multiplié par deux voire par trois du fait de l'existence de constructions en *NOR (NEITHER)*

<i>My wife is not ready</i>	—	<i>Nor am I (neither am I).</i>
<i>does not speak Greek</i>	—	<i>Nor do I (neither do I).</i>

Les débutants en anglais sont surpris par la multiplicité des traductions du si pratique "moi aussi" (ou "moi non plus"). Ils auraient tort de se replier sur un

me too qui existe, certes, mais qui est loin d'avoir les vertus géométriques de la construction basée sur l'anaphorique *so* (encore un opérateur qui regarde vers la gauche, face à son homologue droitier *AS*!).

Notons qu'on fera appel à ce même *so* dans le cas du AUSSI discursif :

The tube was on strike, so I had to go on foot.

TOO et ALSO

Les grammaires et les dictionnaires existants ne disent rien qui puisse véritablement aider l'apprenant à faire le choix correct. En peu de mots, *ALSO* reprend du déjà dit alors que *TOO* ajoute un élément à une classe. C'est pourquoi on aura :

... not only X but also Y

et non pas :

* *not only X but too Y.*

Considérons quelques exemples et commentons-les

- (a) *Ultra revealed that Rommel's tanks had only a week's supply of petrol. It also revealed that there was sufficient bread for only three weeks.*
Ultra révéla que les chars de Rommel ne disposaient de carburant que pour une semaine. Il révéla également que le pain n'était assuré que pour une période de trois semaines.
- (a') *Ultra did not only reveal X but it also revealed Y.* (Paraphrase)
Ultra ne révéla pas seulement X mais il révéla également Y.
- (b) A - *How's the weather?* (Quel temps fait-il ?)
B - *It's raining.* (Il pleut.)
A - *Raining here, too.* (Il pleut ici aussi.)

Le premier énoncé de (b) aurait pu être :

How's the weather over there ?

Quel temps fait-il là-bas (chez toi) ?

On voit que *TOO* met dans le même "sac" *over there* et *here* (ici).

- (c) *They all knew that she was his mistress. And when I passed her, she looked at me and I knew that she knew I was his mistress too.* (Somerset Maugham)

Sur quoi porte donc ce *TOO* en fin d'énoncé ? Il porte sur *I* (je, moi) : et je compris qu'elle savait que **moi aussi** j'étais sa maîtresse.

Parfois il peut y avoir une ambiguïté, hors contexte. Ainsi, (d) est ambigu de la même façon que l'énoncé français correspondant peut l'être :

- (d) *I love you too.*
(d') Je vous aime aussi.

Premier sens : Vous m'aimez — je vous aime aussi.

Deuxième sens : J'aime X mais vous aussi je vous aime (j'aime non seulement X mais aussi Y).

Pour terminer nous citons un énoncé un peu difficile mais tout à fait remarquable car on y trouve successivement *TOO* puis *ALSO* dans un contexte quasi identique :

- (e) *An instant later the man emerged from his hiding-place, sprang upon his cycle and followed her. [...] She looked back at him and slowed her pace. He slowed also. She stopped. He at once stopped too.* (Conan Doyle)
- (e') Un moment après, l'homme sortit de sa cachette, sauta sur sa bicyclette et se lança à sa poursuite. Elle se retourna pour voir où il était et ralentit sa course. Il ralentit également. Elle s'arrêta. Aussitôt il s'arrêta lui aussi.

La traduction ci-dessus donne déjà de sérieuses indications sur le fonctionnement des deux opérateurs anglais : nous la complèterons par deux diagrammes qui sont en fait des analyses :

She slowed her pace. He slowed also.

Reprise du prédicat (*ALSO* explicite cette reprise)

Elle ralentit sa course, il ralentit également (il en fit autant).

She stopped. He at once stopped too.

He est placé dans la même classe que *she* à l'aide de *too*. Ici, on ne reprend pas le prédicat qui, il faut le signaler, n'est pas le même dans les deux phrases. Ici, on apparie *she* et *he*.

12.6.2.2. Polonais et russe

En polonais trois métaopérateurs couvrent le terrain de AUSSI : *I*, *TEŻ*, *TAKŻE*.

Le métaopérateur I

Nous consacrons une partie à cet outil remarquable dossier 13. Nous nous limitons ici à illustrer l'emploi de *I* :

(a) *Wzięli krowę, to niech wezmą i ciełę.*

Ils ont pris la vache, eh bien qu'ils prennent aussi le veau (le veau avec).

Cet énoncé un peu fataliste signifie qu'après une perte importante, un préjudice mineur ne porte pas à conséquence.

(b) *Wiedział, że nie był podobny do ojca. Nie był podobny i do matki.*

Il savait qu'il ne ressemblait pas à son père. Il ne ressemblait pas à sa mère non plus (en polonais on dit : "aussi" dans ce cas).

Ce *I* est à l'origine la conjonction de coordination ET (il en a été question paragraphe 12.2.4).

Le russe possède le même métaopérateur dont il faisait un plus grand usage au XIX^e siècle. Mais voici un exemple tout à fait contemporain :

Na konets zasnul i Giek.

(finalement s'endormit aussi Giek) (mot à mot)

Finalement Giek s'endormit lui-aussi.

TEZ et TAKZE

Ces deux opérateurs fonctionnent en gros sur le modèle de *TOO* et *ALSO*. En polonais la traduction de l'énoncé ambigu français :

Je suis aussi Français.

serait double ; tout comme c'était le cas en anglais :

- (1) Je suis Français comme vous : *Ja też jestem Francuzem.*
- (2) J'ai la double nationalité : *Ja także jestem Francuzem.*

Il en va de même en russe avec *TOŽE* et *TAKŽE* :

- (3) *Gost' malčal. Xozjain tože malčal.*
- (3') L'invité se taisait. L'hôte se taisait aussi.
- (4) *Gost' malčal. Malčal takže xozjain.*
- (4') L'invité se taisait, l'hôte aussi (= également).

Dans le premier cas, il y a addition d'un élément à un autre (lui aussi). Dans le second cas, c'est le fait de se taire qui est repris anaphoriquement.

Le métaopérateur polonais *TEZ* a beaucoup plus d'effets de sens que son partenaire (voir en français AUSSI face à ÉGALEMENT).

TEZ = bien

- ... *dłatego też Cię uprzedzam.*
- ... c'est bien pour cela que je te mets en garde.

TEZ = mise en cause du signe : tu parles !

Też nazwisko !

Tu parles d'un nom ! (On imagine facilement la scène : un nom vient d'être prononcé)

TEZ = AUSSI discursif

- Chciałem też mówić !*
- (je voulais aussi dire) (mot à mot)
- Je me disais aussi.

En guise de conclusion nous citerons l'expression

- Jeszcze by też !*
- (encore — particule de — aussi) (construction)
- l'hypothétique

Il ne manquait plus que cela.

L'expression ci-dessus est composée de trois métaopérateurs, tous plus abstraits les uns que les autres : en fait trois idéogrammes polonais ! L'allemand dit dans ce cas-là *das auch noch* (cela-aussi-encore) qui est moins opaque.

12.6.2.3. Allemand

Un seul opérateur : *AUCH*, qui va prendre des valeurs de plus en plus métaphoriques, comme le *TEZ* polonais.

- (a) *Ich liebe Sie sehr. Ich auch.*
- (a') Je t'aime très fort. Moi aussi.

(b) *Ich bin auch Franzose.*

Deux sens selon la place de l'accent fort (cf. paragraphe 12.6.1, les énoncés (9) et (10)).

(c) *Ich rauche nicht. Ich auch nicht.*

(c') Je ne fume pas. Moi non plus.

Emplois plus abstraits de AUCH

Rappel. *Wie intelligent sie auch sein mag* : Aussi intelligente qu'elle soit.

(d) *Wer er auch sein mag, werde ich ihn strafen.*

(quiconque puisse-t-il être ...) (mot à mot)

(d') Qui que ce soit, je le punirai.

Whoever he may be, I'll punish him. (Anglais)

QUICONQUE en français et EVER en anglais nous aident à comprendre le fonctionnement du *AUCH* allemand. Les opérateurs cités sont des itérateurs, c'est-à-dire des outils grammaticaux dont la fonction est de signaler la répétition, le balayage. *AUCH* et AUSSI sont également des itérateurs puisqu'ils règlent l'opération d'ajout d'éléments à une classe. On s'aperçoit que nos incursions dans les langues ne sont pas de simples jeux d'érudition mais le moyen indispensable pour comprendre le fonctionnement des grammaires humaines donc aussi le fonctionnement de la nôtre. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de grammaire autarcique : nous l'avons déjà dit et nous le répétons : les langues s'entr'éclairent et chacune de leurs trouvailles peut aider à déchiffrer tel ou tel mécanisme de telle ou telle langue. Toute grammaire gagne à adopter un point de vue contrastif.

12.7. DÉJÀ : C'est comment votre nom, déjà ?

L'étymologie de DÉJÀ est tout un programme :

- dé- que l'on retrouve dans "dès que", "dès lors" ;
- -jà qui vient de *jam* latin, signifiant "déjà".

On aura de la même façon, à partir de *jam*, les mots italiens et espagnol pour DÉJÀ, à savoir *GIA* et *YA*. En français, le morphème JÀ entre dans la formation de JADIS et JAMAIS.

DÉJÀ a un lien étroit avec le moment de parole :

- (1) J'ai déjà écrit cinq lettres.

L'opérateur DÉJÀ permet de faire un bilan à un moment précis du temps.

De là vient la valeur fréquemment rencontrée, celle d'antériorité : DÉJÀ renvoie à AUPARAVANT :

- (2) J'ai déjà vu ce type quelque part. (Anglais : *already* ou *before*)

- (3) Vous est-il déjà arrivé de vous ennuyer à mourir ?

Il est intéressant de noter que dans ce cas l'anglais emploierait l'itérateur EVER : *Have you ever been bored to death ?*

- (4) Faut-il que vous partiez déjà ?

Alors que dans : il est déjà parti, DÉJÀ sera rendu par *ALREADY*, c'est *YET* qui

apparaîtra dans la traduction de (4) : *Need you go yet?* Nous retrouverons cet opérateur ci-après dans *NOT YET* (pas encore).

DÉJÀ peut s'employer seul dans une phrase exclamative ou interrogative :

- (5) Déjà ? On t'a chassé !

(Situation : quelqu'un est rentré plus tôt que prévu.)

Avec (6) qui reprend notre titre, on a affaire à un DÉJÀ métaphorisé :

- (6) C'est comment votre nom déjà ?

Cet emploi n'est nullement idiomatique comme on le croit souvent : il découle en droite ligne du sens fondamental de notre opérateur : l'idée d'antériorité liée au moment présent. Ce DÉJÀ discursif fait référence à un discours-avant et (6) est une façon de demander à X qu'il vous rappelle son nom. Le recours à l'anglais donne une indication intéressante, puisque l'on a :

- (6') *What did you say your name was ?*

(quoi avez-vous dit que votre nom était ?) (mot à mot)

c'est-à-dire (6) ou : Vous ne voulez pas me rappeler votre nom ? On aura noté le prétérit *was* dans la version anglaise, comme si le nom avait cessé d'être valide au moment de l'échange : c'est qu'il y a là une concordance des temps purement grammaticale. Toutefois ce *was* est en harmonie parfaite avec notre DÉJÀ et sa valeur d'antériorité. Les énoncés (7) et (8) sont de la même veine que (6) :

- (7) Vous m'avez dit que ça faisait combien, déjà ?

(Où l'on retrouve le prétérit de *was* sous les espèces de l'imparfait "faisait".)

- (8) Où c'était déjà ?

(Situation : on cherche un article aperçu dans un journal.)

- (9) C'est déjà ça.

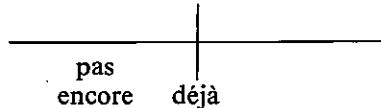
(Expression très courante pleine d'humilité ! : le bilan est maigre mais non négatif.)

- (10) Déjà qu'il n'est pas très solide, s'il faut encore qu'il se fasse opérer...

(DÉJÀ QUE P : DÉJÀ marque l'antériorité logique d'une proposition par rapport à une autre qui abonde sémantiquement dans le sens de la première, ce qui donne un effet stylistique particulier.)

Que dire de ENCORE ?

On ne peut parler de DÉJÀ sans mentionner PAS ENCORE qui est maître du terrain aussi longtemps que le DÉJÀ n'a pas accédé à l'existence. On se trouve là à la transition entre le non-être et l'être :



Selon que vous êtes optimiste ou pessimiste vous emploierez (a) ou (b) ci-dessous :

- (a) Ça n'a pas encore commencé ?

- (b) Ça a déjà commencé ?

De la même façon on opposera :

- (c) Il ne dormait pas encore quand je suis rentré.
- (d) Il dormait déjà quand je suis rentré. ("* Il dormit déjà" est impossible.)

ENCORE a pour effet de proroger la validité de la relation. Dans "il dort encore", "il/doormir" n'a pas cessé d'être validé au moment de l'énonciation.

ENCORE a aussi une fonction d'itérateur, reliée tout naturellement à la fonction de prorogation :

Répétez encore une fois !

Il est amusant de constater que l'anglais *ENCORE!* signifie "bis!". Puisque nous parlons d'anglais, notons que cette langue a deux opérateurs différents pour les deux fonctions de ENCORE que nous venons de spécifier : *STILL* pour la prorogation et *AGAIN* pour l'itération.

Une troisième valeur de ENCORE apparaît dans l'énoncé suivant :

- (e) Il y a encore vingt pages à taper.

ENCORE y signale un plus, un ajout donc on reste dans la valeur itérative.

- (d) Encore faut-il qu'il soit reçu !

Glose : pas de plans sur la comète. Il y a un argument en plus qu'il ne faut pas perdre de vue. Y aurait-il de l'ironie dans les mécanismes grammaticaux ? Et pourquoi pas ?

Comme DÉJÀ, ENCORE peut porter sur une proposition complète :

- (f) Il n'a pas bonne presse. Encore que je le trouve plutôt sympathique...

Cette sorte d'*afterthought*, d'énoncé en surplus en quelque sorte, débouche sur les valeurs bien connues de concession (pensez au QUOIQUÉ de Raymond Devos dans le sketch sur son chien).

Remarque à propos de l'anglais

Rappelons la distinction entre *ALREADY* et *YET* :

He has already left his office.

Il a déjà quitté son bureau (il n'est plus là).

Need you go yet ?

Faut-il que vous partiez déjà ?

He has not left his office yet.

(not yet : pas encore)

ALREADY est un DÉJÀ assertif alors que *YET* est lié à la non-assertion (formes négative et interrogative).

L'intérêt de ces observations pour la grammaire comparée ou la linguistique générale, c'est que, tout comme PAS ENCORE et DÉJÀ, *NOT YET* et *ALREADY* sont des bornes-frontières dont l'une est en creux et l'autre en plein. N'oublions jamais que la langue est indépendante pour une très grande part du monde extralinguistique et que la langue sculpte le monde beaucoup plus qu'elle n'est sculptée par lui.

12.8. TOUJOURS : Tu peux toujours courir !

La qualité d'itérateur de TOUJOURS est inscrite dans son signifiant orthographique ou phonologique de façon encore plus nette que dans le cas de ENCORE où l'écrit masque l'origine étymologique. On notera que *ALWAYS* (= *ALL WAYS*) et *VSEGDA* en russe (*vse* = tous, *gda* renvoie à *KOGDA, NIKOGDA* : lorsque, jamais) sont également transparents, ce qui n'est pas le cas de l'allemand *IMMER* ou du polonais *ZAWSZE* (encore que l'on puisse retrouver la racine *wsze* (russe : *vse*) si l'on gratté un peu la surface).

TOUJOURS est parfois très proche de ENCORE :

(1) Vous habitez toujours chez vos parents ?

On a ici l'effet de prorogation qui caractérise ENCORE, mais sans la limite qu'impliquait ce dernier. Comparons : "il est encore très actif" et "il est toujours très actif". On a un effet de sens comparable dans (2) :

(2) Vous êtes toujours d'accord pour aller à New York avec moi ?

En anglais c'est l'opérateur *STILL* et non *ALWAYS* qu'on emploierait dans ce cas, (*STILL* = encore prorogeant) :

(2') *Are you still going to NY with me ?*

Comparons encore :

(3a) Alors, encore rien ?

(3b) Alors, toujours rien ?

Enfin, on gardera en mémoire une expression telle que :

(3c) encore et toujours

qui nous rappelle des souvenirs de la classe d'histoire :

(3d) Encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée !

Avec l'énoncé (4) on a la valeur centrale de TOUJOURS, faite de répétition régulière :

(4) Le dimanche, grand-père nous emmenait toujours au restaurant.

On aurait pu avoir :

Tous les dimanches, grand-père nous emmenait au restaurant.

L'énoncé (5a) présente de nouveau l'itérateur TOUJOURS portant sur un circonstant temporel, ici "après dîner" :

(5a) Il fume toujours un cigare après dîner.

He always smokes a cigar after dinner. (Anglais)

Dans (5b) la précision temporelle fait défaut :

(5b) Tu fumes toujours tes satanés cigares !

L'anglais nous apporte une indication intéressante :

(5b') *You are always smoking your damned cigars !*

ALWAYS porte ici un accent fort et sa portée n'est plus la même que dans le cas de (5a) : ici, en français comme en anglais, l'itérateur porte sur le nœud de prédication, nœud qui est multiplié, itéré à l'infini par TOUJOURS/*ALWAYS*.

En français, on emploie fréquemment l'introducteur "il faut toujours que" dans ce type d'énoncés :

- (6) Il faut toujours qu'il mette son grain de sel, celui-là !
(6) nous rappelle un énoncé remarquable que nous avons déjà cité (cf. dossier 4) :
(6') *She is 'always knowing something she isn't supposed to !*
On en arrive à des valeurs plus métaphoriques de TOUJOURS :
(7) Tu peux toujours courir pour que je te prête de l'argent.

Le mécanisme de l'itération fonctionne à plein et il n'y a pas de raison qu'il s'arrête (c'est ce qu'il y avait derrière le *ALWAYS* accentué de l'anglais, d'où un effet d'irritation — que les grammaires ont bien vu mais qu'elles n'ont même pas cherché à expliquer !).

L'énoncé (8) est amusant car la deuxième partie de la phrase apporte la justification — toute banale — de la présence de l'itérateur TOUJOURS :

- (8) Ils peuvent toujours sonner — la sonnette ne marche pas !
(Comme exercice, on pourra se demander quelle est la différence entre (8) et un énoncé du type : ils ont beau sonner ...).

Les deux exemples qui suivent nous offrent un TOUJOURS désémantisé au maximum et qui est devenu une modalité qu'on pourrait qualifier de majorante — valeur qui ne doit pas nous étonner puisqu'elle a l'itération pour point de départ (voir ce qui s'est passé pour AUSSI) :

- (9) Tu peux toujours essayer : qu'est-ce que ça te coûte ?
(10) C'est toujours ça de pris. (En parlant du temps qu'il fait.)

On comparera (10) à : C'est déjà ça (énoncé cité plus haut).

Nous conclurons par l'examen d'une construction tout à fait courante qui relève de la grammaire de l'ordre des mots :

- (11) Toujours-est-il qu'il n'a pas été remboursé.
(On vient de raconter les mésaventures d'un accidenté de la route.)

"Toujours est-il" présente l'ordre qui caractérise les phrases commençant par une modalité du sujet énonciateur (sans doute, peut-être, etc.) et permet d'en venir à la conclusion de l'affaire qu'on était en train de relater. Une glose acceptable serait la suivante : ce qui suit est toujours vrai au moment où je vous parle.

On a déjà dit plus haut que la différence entre un TOUJOURS 1 de régularité, itérateur de constat, et un TOUJOURS 2, modalité de l'énonciateur, portant sur le nœud de prédication pouvait être explicitée soit comme en français par l'emploi d'une tournure impliquant un modal : "Il faut toujours que" soit comme en anglais par le recours à un accent fort et le changement de phase (*BE+ING* en l'occurrence). Mais on peut très bien concevoir qu'une langue possède deux outils différents pour résoudre ce problème. C'est le cas du polonais où l'on a *ZAWSZE* pour l'itération régulière et *WCIAZ* ou *CIAGLE* pour les énoncés modalisés :

Po obiedzie Piotr zawsze zapali sobie cygaro.

(après dîner Pierre toujours allume (fume pour soi) un cigare) (mot à mot)
Après dîner, Pierre fume toujours un cigare.

Ty wciąż palisz !

(toi constamment /toujours fume !) (mot à mot)

Tu n'arrêtes pas de fumer / tu es toujours en train de fumer !

Oni ciągle się kłócą !

(ils tout le temps se disputent) (mot à mot)

Ils n'arrêtent pas de se chamailler. (*They are 'always / 'constantly quarrelling.*)

L'allemand *IMMER* peut jouer un rôle très abstrait comme le *TOUJOURS* français, mais son champ de fonctionnement est l'indétermination (là où l'anglais emploie *EVER*) :

Was er auch immer sagen mag ...

Quoi qu'il puisse dire ...

Wo ich immer gehe ...

Où que j'aille ... (*Wherever I may go ...*)

On trouve un emploi tout à fait identique au français dans :

Fang nur immer an !

Commence toujours ! (Suite possible : on verra après !)

12.9. JAMAIS : Ça ne fait jamais que vingt millions anciens !

12.9.1. Étymologie

JA- vient du latin *jam* (déjà) ; -MAIS vient de *magis* (plus). JA- est orienté à gauche, vers le passé (cf. JADIS ou le YA espagnol). MAIS est orienté à droite, vers l'avenir (vu son sens de "plus"). On a donc un itérateur qui porte en lui deux forces opposées. Peut-être est-ce pour cette raison que JAMAIS signale le blocage, la négation et aussi, on le verra, l'indétermination.

12.9.2. Sens courants

(1) Je ne fume **jamais** avant le petit déjeuner.

(2) Il ne colle **jamais** ! (Publicité pour une marque de riz.)

JAMAIS signifie donc l'absence de relation dans une époque qu'on a pris soin de préciser (voir (1)) voire l'inexistence absolue vraie pour chaque moment du temps. JAMAIS est ici la contrepartie négative de TOUJOURS.

JAMAIS est négatif à lui tout seul que ce soit dans :

(3) Je ne bois **jamais** d'alcool.

(3') *I never drink alcohol.* (Anglais)

ou dans (4) qui apporte la preuve de ce caractère négatif de l'itérateur :

(4) Jamais, au grand jamais...

Tout bascule dans les énoncés tels que (5)-(7) :

(5) Avez-vous **jamais** entendu chose pareille ?

On a ici la valeur d'indétermination annoncée plus haut (on comparera (5) à : Je n'ai jamais entendu chose aussi stupide). On sait que l'anglais présente le couple *NEVER/EVER* dont l'iconicité est en surface : le *N*-négatif tombe dans *EVER* !

(5') *Have you ever heard such a thing?*

Tout comme le JAMAIS de (5), EVER effectue une sorte de balayage sur le passé — jusqu'au présent de parole. L'aspect "parfait" (cf. dossier 6) signalé par AVOIR/HAVE et le participe passé contribue à cette opération :

(6) C'est le plus beau spectacle que j'aie jamais vu.

(6') *It is the finest spectacle that I have ever seen.*

Ici JAMAIS et EVER permettent au superlatif (le plus beau/*the finest*) de donner sa mesure.

(7) est un peu différent des énoncés analysés précédemment mais le fonctionnement de JAMAIS relève du même cas de figure :

(7) Le secrétaire général du syndicat a démenti que son parti ait jamais reçu de l'argent du patronat.

L'assertion directe aurait été :

Mon syndicat n'a jamais reçu d'argent du patronat.

C'est donc le verbe "démentir" qui est responsable du passage de JAMAIS du sens négatif à celui d'indétermination. Dans l'exemple suivant c'est "si" qui a cet effet :

(8) Si jamais vous le voyez, dites-lui qui je ne suis pas content.

En anglais on pourra avoir : *If you happen to see him...* où *happen* implique le hasard, donc l'indétermination.

Nous arrivons maintenant aux subtilités, comme toujours en fin d'exposé :

(9) Il n'a jamais que cinquante ans. Il a donc tout l'avenir devant lui.
(On parle d'un homme politique !)

(10) A - Et tu as fait tout le chemin à pied ?
B - Il ne faut pas exagérer. Ça ne fait jamais que cinq kilomètres.

(11) Ce n'est jamais qu'une enfant.

(12) Ça ne fait jamais que vingt millions anciens !
(Quelqu'un a avancé la somme de 200 000 francs.)

JAMAIS joue ici un rôle comparable à celui de TOUJOURS dans "c'est toujours ça de pris", mais de polarité inversée ; si TOUJOURS est majorant, JAMAIS, lui, est minorant.

12.9.3. Grammaire contrastive

Le JAMAIS négatif est traduit par *NIEMALS* en allemand : on y constate la présence du morphème *MAL* que l'on a dans *MANCHMAL*, *EINMAL*, *KEINMAL* (souvent (souventes fois), une fois, pas une seule fois...).

Le JAMAIS d'indétermination est traduit, lui, par *JE* (même racine que EVER et que l'adjectif allemand *ewig* = éternel !) :

Haben Sie je so etwas gehört ?

(avez-vous-jamais-quelque chose-comme cela-entendu) (mot à mot)

Avez-vous jamais entendu une chose pareille ?

Von je her.

Depuis toujours / de toute éternité. (*Her* est une particule marquant le rapprochement : *kommen Sie her* : venez ici !)

12.9.3.1. *Italien*

Le même morphème *MAI* (lui aussi vient du latin *magis*) s'emploie et pour l'inexistence et l'indétermination :

Non si sa mai.

On ne sait jamais.

Dove mai l'ha sentito dire ?

Où donc l'avez-vous entendu dire ? (*Where ever...*)

12.9.3.2. *Polonais*

Le JAMAIS négatif comporte la particule négative *NI* : *NIGDY* = *NI* + *GDY* (lorsque).

Jego nigdy nie ma w domu.

(de lui jamais il n'y a pas à la maison) (mot à mot)

Il n'est jamais chez lui.

Nigdy nic nie wiadomo.

On ne sait jamais.

C'est *KIEDYKOLWIEK* qui rend le JAMAIS d'indétermination (*EVER* anglais) : *KIEDY* (même racine que *GDY* plus haut) reçoit l'indice d'indétermination *KOLWIEK* que l'on aura dans *KTOKOLWIEK* (quiconque), *GDZIEKOLWIEK* (où que ce soit, anglais *WHEREVER*), etc.

Jeśli kiedykolwiek go spotkasz, powiedz mu, że się gniewam.

(si jamais le tu rencontres, dis-lui que je lui en veux) (mot à mot)

Bardziej niż kiedykolwiek.

Plus que jamais.

Dossier 13

Bouquet final : Une algèbre à fleur de langues

Ce dernier dossier de grammaire est en fait un cadeau que l'auteur voudrait faire aux lecteurs qui lui ont fait confiance tout au long du périple exploratoire qui constitue le cœur de cet ouvrage. L'image de la grammaire française qui s'est dégagée peu à peu au fil de nos dossiers n'a plus grand chose à voir avec ce qui continue à être enseigné sous l'étiquette "grammaire". De plus, le lecteur qui a "mordu" à notre façon de voir les choses a reçu presque sans s'en rendre compte — en prime pour ainsi dire — une solide initiation à la linguistique générale : en un mot, la compréhension du fonctionnement du français a tout naturellement débouché sur les principes inscrits dans le langage humain en général.

Notre exploration a été contrastive du début jusqu'à la fin. Nous avons tout fait pour convaincre le lecteur que la grammaire autarcique était une contradiction dans les termes, que seule une confrontation tous azimuts avec les autres manifestations du langage, avec les autres langues, pouvait se révéler féconde dans l'effort d'explicitation qui a été entrepris. Les querelles "linguistiques" (les guillemets sont ici indispensables) qui font rage ici et là (y compris chez nous !) paraissent bien dérisoires à la lumière des faits linguistiques (sans guillemets !). Quant à la guerre de l'orthographe qui vient de reprendre de plus belle, ses enjeux doivent avoir singulièrement pâli en comparaison de ceux que pose une révision de l'enseignement de la grammaire du français (ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas dépoussiérer l'orthographe ici et là). Mais nous avons parlé de cadeau ; voici de quoi il s'agit : en guise de bouquet final, après avoir fait découvrir quelques-uns des ressorts secrets du français, nous voulions offrir à notre lecteur une récréation linguistique au cours de laquelle serait présenté un certain nombre de réussites exemplaires dans le domaine des langues.

Persuadé que loin d'avoir lassé le lecteur, il a au contraire allumé chez lui une saine curiosité pour tout ce qui concerne le langage des hommes, l'auteur a sélectionné quelques micro-systèmes particulièrement bien organisés présentant

presque à fleur de langue cette systématicité qui est le fin mot de l'affaire non seulement en matière d'analyse des langues mais aussi pour l'apprentissage des langues. Les belles régularités des langues sont à la fois une source de plaisir esthétique et un encouragement à poursuivre la quête, qu'il s'agisse de la langue maternelle dont on veut comprendre les rouages ou d'une (ou plusieurs !) langue(s) autre(s) que l'on abordera dans cet esprit de découverte propice à l'apprentissage.

Le français nous a livré quelques-uns de ses secrets tout au long de nos dossiers : si tout n'a pu être systématiquement exploré, du moins les outils nécessaires à la poursuite des investigations ont-ils été forgés. Quoi qu'il en soit, nous avons tenu à ce que les grands axes de la grammaire française fussent traités, qu'il s'agisse des temps et des modes, de l'ordre des mots, des opérateurs nominaux et verbaux, des opérateurs de la phrase complexe et surtout de ces éternels absents dans les grammaires classiques : les opérateurs de mise en relation, c'est-à-dire les outils de prédication. L'appareil conceptuel mis en place sera désormais disponible pour aborder avec succès les problèmes grammaticaux de n'importe quelle langue. Les pages qui suivent entament cette exploration multilingue systématique aux prémisses de laquelle notre lecteur est invité, pour son plaisir.

13.1. *Do* ou le grand chelem

Bête noire des apprenants d'anglais, morphème opaque d'une grammaire descriptive qui une fois de plus trahit son inadéquation foncière à rendre compte des faits de langue — *DO* est un cadeau de choix dans l'optique d'une grammaire d'opérations. On verra que cette "complication de la grammaire anglaise" (*sic*) constitue en fait un indice très important du fonctionnement de l'anglais, certes, mais aussi du fonctionnement des langues naturelles en général. Commençons par rappeler les faits bruts.

L'apprenant d'anglais qui vient de faire connaissance avec le verbe *BE* (ÊTRE) n'a pas manqué d'apprendre les formes affirmative et négative de cet "auxiliaire". C'est ainsi qu'à la forme affirmative :

John is ready.

Jean est prêt.

correspond la forme négative :

John is not ready.

Quelle n'est pas la surprise des anglicistes en herbe lorsqu'ils constatent que les verbes non auxiliaires, eux, ne peuvent pas construire leur forme négative par le même procédé : l'apposition du négateur *NOT*. A la phrase affirmative :

John speaks French.

correspond cette fois la phrase négative :

John does not speak French.

L'anglais "exige" la présence d'un mot intrus, *DO*, qui non seulement vient se placer entre le sujet grammatical et le verbe mais qui attire vers lui la désinence *-s* de *speaks*. Quant au négateur, au lieu de se situer après *speaks*, il se positionne

après le *DOES* littéralement “tombé du ciel” ! Lorsqu'il abordera la forme interrogative, notre apprenant aura un nouveau choc : alors que *John is ready* donne *Is John ready ?*, *John speaks French* va passer à *Does John speak French ?* où l'on retrouve l'intrus *DOES*.

La troisième occasion d'étonnement est fournie par la forme dite emphatique :

John 'does speak French.

Ici le locuteur insiste sur l'aptitude propre à John : “Parler français” :

Mais si, John parle français !

ou encore :

John parle bel et bien français.

Ces trois emplois de *DO* : formes négative, interrogative et emphatique sont présentés “en vrac”, séparés les unes des autres — et par conséquent totalement opaques (au nom de quoi les auraient-on réunis ?)

En outre, d'autres emplois de *DO* apparaîtront au fil de la progression proposée par le manuel :

You speak French, don't you ? }
You do not speak French, do you ? } (n'est-ce pas ? hein ? non ? si ?)
John speaks French, so do I. } (moi aussi)

Comme ceux des lecteurs qui n'ont jamais fait d'anglais le voient, ce *DO* est non seulement insolite mais aussi très sollicité par la grammaire anglaise ! (Il y a d'autres cas d'emploi, plus subtils encore, que nous laissons de côté ici.) On comprendra l'embarras de l'apprenant moyen devant ces “exigences” de la grammaire anglaise concernant les verbes dits “normaux” (non auxiliaires) c'est-à-dire, on s'en doute, la très grande majorité des verbes. Il aimerait bien qu'on lui dise pourquoi *BE* (ETRE) ou *HAVE* (AVOIR) peuvent se passer de *DO* alors que la masse des V doit se plier aux règles de cet “intrus”. Mais, comme par hasard, ce genre de question semble “tabou” dans les grammaires et les manuels. Des solutions de type mécaniste ont bien été avancées dans les années 60 et 70 par les tenants de la grammaire transformationnelle (Chomsky, Emonds) mais le problème restait entier.

En grammaire comme en physique ou en chimie, voire en astronomie — une solution ne peut être espérée que si, au préalable, la question a été correctement formulée. Notre approche a permis de poser la question dans les termes suivants.

Do apparaît notamment aux formes emphatique, négative et interrogative. Ce n'est pas un signe vide, il doit être la trace d'un mécanisme qui restait à découvrir. Mais ce sera essentiellement un métaoopérateur, c'est-à-dire un instrument qui renvoie aux opérations langagières et non directement au réel extra-linguistique (on ne “négative” pas le réel et l'on ne questionne pas les événements directement). Les trois formes citées plus haut ont, doivent donc avoir quelque chose en commun qui est la cause de l'émergence de la même trace *DO*. Quel est ce point commun et quelle est cette cause ?

Ce point commun ne peut être que le nœud de prédication : la trace en surface explicite de l'opération qui consiste à mettre ensemble, à souder les deux parties constitutives de la phrase, c'est-à-dire le sujet et le prédicat. Les trois

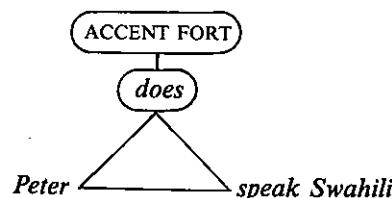
formes emphatique, négative et interrogative présentent donc tous les trois la structure binaire S/P (sujet/prédicat). Prenons des exemples simples. D'abord, la forme emphatique dont nous marquons l'accent fort ('):

Peter 'does speak Swahili.

Ici *DOES* représente en surface le lien entre *Peter* et *speak Swahili*. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il faut une cible en surface pour porter l'accent emphatique. Il faut absolument que le lecteur comprenne que l'opération emphatique consiste à mettre en valeur au moyen d'un souffle expiratoire fort le représentant de l'opération de prédication ! On comprend du même coup pourquoi la phrase normale, positive n'avait pas besoin de *DO* :

Peter speaks Swahili.

Peter 'does speak Swahili s'analyse de la façon suivante :



Ici *Swahili* est un complément thématique, exclusif, alors que dans l'énoncé normal *Peter speaks Swahili*, le complément est rhématique.

Considérons maintenant la négation :

Peter does not speak Swahili.

L'explication de cette forme — déjà esquissée dans le dossier 9, n'offre plus de difficulté après ce qui a été dit plus haut : le négateur *NOT* porte tout naturellement sur *DOES*, l'indice de mise en relation — ce qui a pour effet d'annuler la relation *Peter/speak Swahili*. On notera que le locuteur anglais qui s'imagine être en train de donner une information sur la non-aptitude de Peter à parler la langue swahili effectue en fait des opérations métalinguistiques qui reviennent à invalider une relation S/P ! Le reste est du domaine de l'interprétation.

Considérons enfin l'interrogation :

Does Peter speak Swahili ?

Si l'on observe bien, on s'aperçoit que *Peter* et '*DOES*' de la forme emphatique *Peter 'does speak Swahili* ont permute ici. On sait que ce qui est en jeu dans une question polaire (oui/non), c'est l'existence ou la non-existence de la relation dans les faits. Il ne faut pas oublier l'importance du point d'interrogation (ou de l'intonation spécifique en langue parlée) car la structure *does Peter Speak Swahili* n'est pas une construction interrogative ! En voici la preuve :

Still less does he speak Swahili.

Contexte : Peter ne parle pas arabe ; encore moins parle-t-il swahili ! Autre exemple du même type :

Only when he is drunk does he speak the truth.

Il ne dit la vérité que lorsqu'il est ivre.

On vient de présenter le grand chelem annoncé dans le titre de cet essai. *DO* est présent dans les trois formes emphatique, négative et interrogative, et leur confère une structure spécifique unique. Il suffira de comparer le jeu de *DO* avec ce qui se passe dans d'autres langues pour reconnaître la réussite exceptionnelle de ce métalopérateur. Ce qui se passe dans d'autres langues est là pour montrer que ce que nous disons est conforme aux faits. En français, par exemple, on a le métalopérateur BIEN ou le composé BEL ET BIEN :

Pierre a bel et bien payé son amende.

Peter 'did pay his fine.

BEL ET BIEN OU BIEN n'ont pas de forme négative, plus exactement ne peuvent être négativés :

* Pierre n'a pas bel et bien payé son amende.

* Ce train ne va pas bien à Chantilly.

Certes il y a encore des emplois de BIEN comme les suivants :

C'est bien Jean qui a réparé la serrure.
la serrure que Jean a réparée.

mais il n'en reste pas moins que ces outils de la grammaire française ont un emploi qui ne vas pas au-delà de l'affirmation : nous sommes donc loin de la puissance de *DO*. En français on aura donc une construction différente pour la négation : NE...PAS et une autre encore pour la question : EST-CE QUE ? Disons pour la petite histoire que le français a manqué le coche dans ce domaine car la particule TI aurait sans doute pu donner un métalopérateur très pratique au moins pour la forme interrogative : J'y va ti ou j'y va ti pas ?

Le russe et le polonais ont chacun un métalopérateur spécialisé pour la forme interrogative.

Russe : *LI*

Kuritje li vy ?

Est-ce que vous fumez ?

Gavaritje li vy po ruski ?

Est-ce que vous parlez russe ?

Polonais : *CZY*

Czy Pan pali ?

Monsieur fume-t-il ? (Pour : Est-ce que vous fumez ?)

Czy Pan mówi po rosyjsku ?

Est-ce que vous parlez russe ?

L'application de *LI* et de *CZY* se limite à la forme interrogative (en gros car nous ne pouvons pas ici entrer dans certaines subtilités, fussent-elles très intéressantes). Rien qui ressemble à la grande généralité de *DO*.

Note. Pourquoi les auxiliaires anglais *BE* ou *HAVE* ainsi que les modaux (*MAY*, *CAN*, *SHALL*, *WILL*, etc.) n'ont-ils pas besoin de *DO* ? A cette question difficile à première vue il sera répondu de façon fort simple : parce que les opérateurs cités sont en fait des métalopérateurs de même nature que *DO* !

Nous pensons avoir dit l'essentiel à propos de *DO*. De toute façon les

lecteurs désireux d'aller plus loin se reporteront à notre *Grammaire linguistique de l'anglais (op. cit.)*.

A notre avis *DO* est vraiment exemplaire comme algèbre linguistique. Ce métaprocesseur que l'anglais a secrétisé sur le tard (xvi-xvii^e siècle) permet une prise de conscience du fonctionnement du langage et des langues. Ceux qui n'auraient pas compris le concept de métaprocesseur (opérateur abstrait qui renvoie à la langue et à son fonctionnement comme système) trouveront là l'occasion salvatrice.

Et pendant ce temps-là, les grammaires classiques et les manuels scolaires poursuivent leur colin-maillard. Ce livre a été écrit pour sortir une fois pour toutes de la routine qui stérilise l'apprentissage des langues. Seule une présentation du français en termes de grammaire d'opérations fournira la passerelle nécessaire — ou la bouée indispensable — pour appréhender les grammaires de langues autres. Et cela devra bien entendu commencer dès l'école primaire, peut-être prioritairement par rapport aux velléités de bilinguisme scolaire qui agitent les esprits en ce moment.

13.2. La preuve par ... *NICHT*

Le problème de la place du négateur allemand *NICHT* a déjà été évoqué dans deux dossiers : celui consacré au NE français et celui qui traitait de l'ordre des mots dans la phrase. Ce n'est bien sûr pas un hasard si cette question vient de nouveau ici immédiatement après l'examen du fonctionnement de *DO*, puisque, souvenons-nous, *DO* a partie liée avec l'opération négation (entre autres).

Contrairement à l'anglais ou au français, la négation allemande ne comporte qu'un seul mot : *NICHT*.

I do not know this town.

Je ne connais pas cette ville.

Ich kenne diese Stadt nicht.

La place de *NICHT* dans l'énoncé n'est pas indifférente pour le sens de l'énoncé. Témoins les énoncés suivants qui illustrent ce point en français :

Il n'est pas toujours là.

Il n'est toujours pas là.

En allemand, les exemples suivants empruntés à J.-M. Zemb, montrent tout le parti qu'on peut tirer du positionnement du négateur :

Er wäre nicht mit Vergnügen gekommen.

(il ne serait pas — avec plaisir — venu) (mot à mot)

Il serait venu à contre-cœur.

Er wäre mit Vergnügen nicht gekommen.

(il serait avec plaisir — pas venu) (mot à mot)

Il se serait bien passé de venir.

Sie hatte es nicht aus diesem Grunde gemacht.

(elle avait — cela — pas pour cette raison — fait) (mot à mot)

Ce n'est pas pour cette raison qu'elle l'avait fait.

Sie hatte es aus diesem Grunde nicht gemacht.

(elle avait — cela — à cause de cela — pas fait) (mot à mot)

C'est pour cette raison qu'elle ne l'avait pas fait.

Du hättest den Teufel nicht an die Wand malen sollen.

(tu aurais — le bougre — pas sur le mur peindre — devoir) (mot à mot)

Tu n'aurais pas dû peindre le pauvre bougre¹ sur le mur.

Du hättest nicht den Teufel an die Wand malen sollen.

Tu n'aurais pas dû jouer avec le feu (expression idiomatique, faisant bloc,
den Teufel an die Wand Malen = jouer avec le feu).

Ich weiss, dass er lange nicht gesprochen hat.

Ich weiss, dass er nicht lange gesprochen hat.

En ce qui concerne les deux derniers énoncés, ils correspondent l'un comme l'autre à l'énoncé français ci-dessous, dont le caractère ambigu n'échappera à personne :

Il ne parle pas depuis longtemps.

Prenons l'énoncé plus facile à manipuler :

Il ne travaille pas depuis longtemps.

Ou bien on analyse cet énoncé comme :

Il ne travaille pas — depuis longtemps.

ou bien comme :

Il travaille — mais pas depuis longtemps.

De notre point de vue, le recours à l'axe rhématique / thématique permet de résoudre ce type d'ambiguité sans problème. Par exemple, l'énoncé "il ne travaille pas — depuis longtemps" pourra être paraphrasé par :

Cela fait longtemps qu'il ne travaille pas.

où l'on voit que la négation en l'énoncé Q est thématique (on quantifie une relation déjà négativée).

Les vrais problèmes se posent dans les cas où la mobilité de *NICHT* est liée à la syntaxe plutôt qu'à la sémantique. Nous voulons dire par là que si l'on a :

Er schläft. (Il dort.) → *Er schläft nicht.* (Il ne dort pas.)

avec *NICHT* placé après le verbe *schläft*, on aura, si l'on place ce petit énoncé après l'opérateur de subordination *DASS* :

Ich weiss, dass er nicht schläft.

Je sais qu'il ne dort pas.

où *NICHT* est cette fois placé avant le verbe ! Même chose dans les exemples suivants :

Ich kenne diesen Mann nicht.

Je ne connais pas cet homme.

Ich sage, dass ich diesen Mann nicht kenne.

J'ai dit que je ne connaissais pas cet homme.

1. Précisons que la traduction de *der Teufel* est "le diable" (cf. l'anglais *devil*). Les trois mots ont un air de famille.

Cette mobilité obligatoire n'a jamais été expliquée par les grammaires classiques de l'allemand (et nous ne parlons pas uniquement des grammaires de l'allemand éditées en France !).

Il appartenait à un germaniste français, J.-M. Zemb déjà cité dans cet ouvrage, de trouver la clé de cette énigme grammaticale. On sait maintenant que c'est dans la subordonnée allemande qu'il faut chercher l'ordre de base de la phrase allemande. Le fameux "rejet" du verbe que l'on considérait comme une bizarrerie de l'allemand va se révéler être un modèle de rationalité. Cet ordre de base est le suivant :

DASS	Thème	Prédicateur	Rhème
------	-------	-------------	-------

Dans la théorie de Zemb, "thème" renvoie en gros à ce dont on parle et "rhème" à ce que l'on en dit : ce qui est nouveau et capital c'est la présence d'un troisième terme : le "phème" ou prédicateur, c'est-à-dire le lien entre le *wozu* et le *dazu* (ces deux petits mots allemands se complètent comme la mortaise et le tenon !).

Dans l'ordre de base (ou encore ordre zéro Ø) le prédicateur (chez nous le nœud de prédication ou la soudure/ligature prédicationnelle) peut être par exemple le négateur *NICHT* ou un autre opérateur modal :

- vielleicht* (peut être)
- möglicherweise* (de *möglich* = possible)
- gewiss* (certainement)
- keineswegs* (absolument pas, en aucun cas)

Ces diverses manifestations du prédicateur partagent pour ainsi dire la proposition en deux parties gauche/droite ou thème/rhème, et il appartient au prédicateur de dire si les deux parties sont en convenance, en harmonie ou pas (ou quel est le degré de leur concordance dans le cas où le phème est un modal au sens strict). Avec *NICHT*, on dit que thème et rhème ne vont pas ensemble — en d'autres termes que la mise en relation n'est pas possible (cf. ce que nous avons dit à propos du *DO* anglais).

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que *NICHT* a servi de révélateur de cette organisation de la proposition, que, mot de relation par excellence, il occupait iconiquement la place qu'il fallait, au beau milieu de la proposition, à la frontière entre thème et rhème :

Ich weiss, dass der Knabe gestern nicht schlafen wollte.

thème	rhème
(je sais - que - le garçon - hier - pas - dormir - voulait) (mot à mot)	

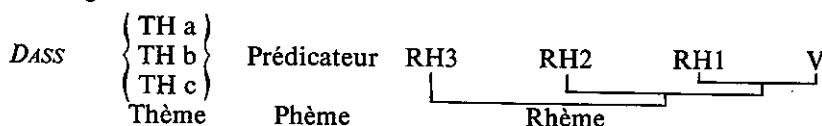
Dans ces conditions, que dire de la proposition "normale" :

Der Knabe wollte nicht schlafen.

où le verbe *wollte*, de la dernière place qu'il occupait dans la proposition en *DASS* (qui, ne l'oubliions pas représente l'ordre de base Ø) revient en position 2 ? La position 2 caractérise la proposition assertée alors que les propositions en *DASS* (ou tout autre connecteur de ce genre) ne sont pas assertées : voilà le fin mot de l'affaire, et tout le reste en découle. On notera que dans une phrase commençant par un circonstant le verbe ne change pas de place :

Gestern wollte der Knabe nicht schlafen.
Hier, le garçon ne voulait pas dormir.

Voici le diagramme de l'ordre Ø :



En résumé, la place de *NICHT* loin d'obéir au hasard ou à la fantaisie, a permis de mettre le doigt sur le mécanisme secret de la phrase allemande, de la plus simple à la plus complexe. Une fois découvertes, les lois de fonctionnement paraissent être d'une grande simplicité et l'ordre des mots en surface s'avère véhiculer correctement le message. Nous en donnons comme preuve un exemple emprunté à J.-M. Zemb (exemple déjà exploité ailleurs, voir dossier 9) :

- (a) *Er sagte, dass der Herr Schmitt den Herrn Vogel aus Zerstreutheit nicht grüßte.*
- (b) *Er sagte, dass der Herr Schmitt den Herrn Vogel nicht aus Zerstreutheit grüßte.*

Trois commentaires s'imposent.

- Schmitt n'a pas salué Vogel dans l'énoncé (a).
- Il l'a bel et bien salué dans l'énoncé (b).
- Pour J.-M. Zemb le syntagme *aus Zerstreutheit* appartient au thème (partie gauche) dans (a) et au rhème (partie droite) en (b) et c'est sa place par rapport au négateur *NICHT* qui fait la différence de sens entre (a) et (b). Dans notre optique où nous n'opérons pas avec les métatérmines thème/rhème mais où nous disposons d'un système de phases ordonné (le vecteur RH/TH : rhématique/thématische ou phase 1 et phase 2) nous dirions que *aus Zertreutheit* est rhématique (phase 1) en (a) et thématique (phase 2) en (b) ; c'est que dans le cas de (b) le verbe n'est plus seulement *grüssen* mais *aus Zertreutheit grüssen* où le statut de *aus Zertreutheit* ne peut être que thématique, partie intégrante et intégrée du groupe verbal complexe. On ajoutera que les définitions de thème/phème/rhème qui ont été proposées ne peuvent être adoptées pour l'anglais ne serait-ce qu'à cause de l'existence de la dichotomie fondamentale dans cette langue entre énoncés sans *BE+ING* et énoncés avec *BE+ING*.

La place centrale du prédicateur NICHT dans l'ordre de base

La place des prédictateurs *NICHT, MÖGLICHERWEISE*, etc., entre thème et rhème dans l'ordre Ø rappelle celle des modaux anglais :

Mary may arrive tonight.

(la traduction française est symptomatique d'une conception différente de la modalisation : Il se peut qu'elle arrive ce soir.)

They must be sleeping

Ils doivent dormir (puisque'ils ne répondent pas).

(On a aussi un modal en place centrale en français !)

Il faut également évoquer la place attitrée de certains adverbes en anglais :

I never read in bed.
Je ne lis jamais au lit
He always washes his car himself.
Il lave toujours sa voiture lui-même.

Au fond l'allemand compense par le positionnement des éléments dans l'énoncé (et celui de *NICHT* en particulier) l'absence de tout équivalent grammatical de *DO* (certes il y a des velléités du côté de *TUN* qui peut, assez rarement il faut le souligner, jouer le rôle de métaprogrammeur). Le *DO* anglais par sa puissance et par son iconicité (il est aussi au beau milieu du théâtre d'opérations (c'est le cas de le dire !)) surclasse le fonctionnement de *NICHT* qui n'en reste pas moins d'une régularité et d'une systématicité remarquables.

Par ailleurs, *DO* permet de poser un problème où l'allemand est assez désarmé, nous voulons parler de la distinction entre énoncé asserté normal

Peter speaks Swahili.

et le même énoncé avec *DO* porteur d'emphase :

Peter does speak Swahili.

Le jeu des phases rhématique et thématique dans notre acception à nous, s'y présente de façon quasi évidente (cf. paragraphe 13.1).

13.3. *l ou la promotion d'un agent de liaison très ordinaire*

Dans ce qui suit, on se propose de montrer comment un opérateur apparemment bien banal se trouve promu au rang de métaprogrammeur au fonctionnement tellement subtil qu'il s'est joué des grammairiens pendant des décades. Ce que nous proposons est ici aussi le résultat de nos propres recherches.

13.3.1. *I : conjonction de coordination ET*

Prezydent Mitterrand i pani Thatcher.
Le Président Mitterrand et Madame Thatcher.
Zawalił się most : są zabici i ranni.
Un pont s'est effondré : il y a des morts et des blessés.

Tout comme la conjonction *ET*, l'opérateur polonais *i* unit deux items de même nature (des noms, des adjectifs, des verbes, des propositions). On peut dire que cet outil grammatical permet de présenter linéairement — donc de linéariser, une équivalence paradigmique : *ET* et *i* relient deux unités appartenant à une même classe (voir le fonctionnement de *AUSSI* : Jean ..., Marie aussi → Jean et Marie).

13.3.2. *L'opposition *WA* en polonais*

Ce problème a déjà été évoqué dans le dossier 12. On rappellera ici que contrairement au français, le polonais dispose de deux mots pour lier deux items : au *i* que nous venons de voir, il oppose systématiquement l'opérateur *WA* ; c'est ainsi que le groupe "la France et l'Allemagne" pourra recevoir deux traductions en polonais selon l'intention de communication :

Francja i Niemcy

Francja a Niemcy

Dans le premier cas, on place les deux pays dans le même paradigme, on les associe comme par exemple dans un énoncé où l'on annoncerait que les deux pays viennent de signer un accord culturel important. Dans le deuxième cas, on a beau coordonner les deux noms de pays, on ne les associe pas pour autant : c'est d'une coordination conflictuelle qu'il s'agit : on pourrait d'ailleurs expliciter le groupe nominal complexe comme suit :

La France face au problème allemand

Voici deux exemples très simples :

(1) *52 osoby zostały zabite a 492 ranne.*

(1') 52 personnes ont été tuées et 492 blessées.

(2) *Bilans katastrofy wynosi 52 zabitych i 492 rannych.*

(2') Le bilan de la catastrophe s'élève à 52 tués et 492 blessés.

Dans (1), on oppose le nombre de morts au nombre de blessés. Dans (2), on fait le total des victimes : d'ailleurs le mot "bilan" parle de lui-même. Là, on emploiera tout naturellement *i*.

Le morphème adversatif *a* contient des sèmes en commun avec le métaoopérateur MAIS :

Stolica Niemiec Federalnych nie jest Berlin a Bonn.

C'est Bonn et non pas Berlin qui est la capitale de l'Allemagne Fédérale.
ou bien :

La capitale de l'Allemagne Fédérale n'est pas Berlin, mais Bonn.

Ces quelques informations à propos de *i* et de *a* avaient pour seul objectif de situer l'opérateur *i*.

13.3.3. Autres valeurs de *i*

Si l'on consulte un dictionnaire polonais/français on verra que *i* peut recevoir des traductions multiples : on aura ET bien sûr, mais on trouvera également AUSSI et MÊME :

Może i ty tak myślisz ?

Peut-être que toi aussi tu penses comme cela ?

Sądzę, że udało mi się to w Warszawie z Idiotą Dostojewskiego. Może uda mi się i z Witkiewiczem ...

J'estime avoir réussi cela avec *L'Idiot* de Dostoiewsky. Peut-être réussirai-je aussi avec Witkiewicz ?

Il existe — on l'a vu dans le dossier 12, deux équivalents de AUSSI qui sont TEŻ et TAKŻE. L'opérateur *i* vient encore compliquer cette situation. Sans entrer dans des détails trop pointus, on voudrait montrer la logique toute simple qui sous-tend l'emploi de *i* : au fond l'opération AUSSI qui consiste à ajouter un élément (ou des éléments) à une classe a pour résultat la coordination en ET, c'est-à-dire le *i* qui nous occupe en ce moment. C'est donc ce type d'opération qui appelle *i* : on aura *i* à chaque fois qu'on voudra signaler une relation naturelle

entre deux items. Puis, petit à petit on assistera à une progression de cet *i* dans l'ordre métalinguistique : *i* signalera une cohésion plus forte du discours, sans que le lien avec le rôle premier de coordonnant soit perdu de vue :

Polacy będą obchodzili to święto, zarówno w kraju, jak i na emigracji.

Les Polonais célébreront cette fête, aussi bien les Polonais de Pologne que ceux de l'émigration.

On voit le rôle de cohéreur que joue cet *i* qui permet de mieux souder les deux termes en parallèle : dans le pays d'une part et à l'étranger d'autre part. On a le même cas de figure dans le dicton suivant :

Jak si wejdzie między wrony, trzeba krakać jak i one.

Quand on entre parmi des corbeaux, il faut croasser comme eux.

C'est-à-dire :

Il faut hurler, dit-on, avec les loups (en anglais : *When in Rome, do as the Romans do* : Quand on est à Rome, il faut faire comme les Romains.)

Le même phénomène existe en russe :

Kogo ljublju, togo i bju.

(qui j'aime, celui-là / je bats) (mot à mot)

Qui aime bien châtie bien.

Ici on lie “aimer” et “battre”, comme si le second verbe était la conséquence naturelle du premier ! Notre petit *i* est parfois traduit par notre MÊME :

I na Sybirze ludzie mieszkaja ! (Polonais)

(même en Sibérie les gens habitent) (mot à mot)

On peut habiter même en Sibérie.

(Il y a des gens partout, même en Sibérie.)

I v Moskve možet stat' skučno. (Russe)

On peut s'ennuyer même à Moscou.

Ces emplois ne devraient pas étonner outre mesure : MÊME est très proche de AUSSI — l'élément de surprise en plus : on ne s'attendait pas à ce qu'il y ait addition de X au paradigme et pourtant ! (“Même Jean est venu” signifie que “Jean aussi est venu”, alors que personne ne s'y attendait.)

13.3.4. Le *i* dit explicatif

La fonction de cohésion propre à *i* dès le départ et dont on a pu voir plus haut l'évolution, a abouti quasi naturellement au rôle de métaopérateur de saturation qu'il assume dans de très nombreux cas. Prenons un exemple qui a déjà été cité dans le dossier 8 :

Może i wyjechała do Francji. Ja nie viem.

Peut-être bien qu'elle y est retournée en France. Je ne sais pas.

On se souvient qu'en anglais on avait :

Perhaps she 'did go back to France. I don't know.

Les équivalents de *i* se trouvent être les métaopérateurs BIEN en français, et DO/DID en anglais, manifestant en surface soit le lien, le nœud de prédication (dans le

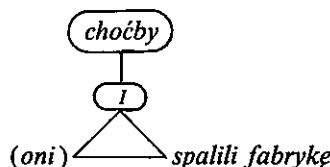
cas de *DO*) soit le statut thématique dans le cas de BIEN. Le *i* polonais possède la puissance anaphorisante qui est le propre de BIEN et, partant, thématise lui-aussi la relation *wyjechała do Francji* (elle est retournée en France). L'omission de *i* changerait totalement le sens de phrase : *Może wyjechała do Francji ?* (Peut-être est elle retournée en France ?). On sait que dans ce cas, le fait de retourner en France n'est plus un rappel mais une donnée nouvelle, une hypothèse parmi d'autres possibles. Voici un excellent exemple assez semblable :

Fabryki nie spalą, a choćby i spalili, to jest asekurowana.

(l'usine — ils ne brûleront pas mais même s'ils la brûlaient, elle est assurée) (mot à mot)

Ils ne brûleront pas l'usine, mais même s'ils la brûlaient, elle est assurée.

Spalili reprend *spalą* ; *i* marque thématiquement cette reprise. Quant à l'opérateur "même si" : *choćby*, il porte sur la relation ils/brûler préalablement thématisée par cet extraordinaire *i*.



Une expression très courante en polonais :

Może i masz rację.

Peut-être que tu as raison.

manifeste la même opération de saturation, de même que l'énoncé un peu plus complexe :

On chyba też licho i czyta.

(il sans doute aussi mal i lit) (mot à mot)

Contexte : on vient de dire que X ne savait pas écrire le polonais, d'où aussitôt le jugement porté sur l'aptitude de X à lire cette langue. Traduction :

Il ne doit pas être très fort non plus pour ce qui est de lire.

C'est *CHYBA*, adverbe de modalité, qui a provoqué l'émergence de *i* : *on chyba i czyta..* On a compris que les adverbes de modalité *MOŻE* (PEUT-ÊTRE) et *CHYBA* (SANS DOUTE) portent sur une relation thématisée.

Le russe fonctionne de la même façon — il semble même que la consommation qu'il fait de *i* dépasse celle du polonais (encore que l'évolution du russe s'accompagne d'une diminution de l'emploi de *i*, qui était infiniment plus fréquent chez Dostojewski que dans la *Pravda*). Voici deux exemples russes :

Možet byt' on i govorit pravdu.

(peut-être il *i* dit la vérité) (mot à mot)

Peut-être qu'il dit la vérité.

Xot' i kniaz̄, vsego ne ponimal.

(bien que *i* prince, tout ne comprenait) (mot à mot)

Bien que prince, il ne comprenait pas tout.

Inutile de préciser que le relais subtil qu'est devenu cet *i* simple conjonction

de coordination a échappé aux grammaires classiques qui, à l'instar des grammaires du français face au NE, parlent elles aussi d'un *i* explétif. Les dictionnaires ne réussissent pas mieux qui précisent (!) que cet *i* ne se "traduit pas" ! Notre lecteur appréciera.

Quoi qu'il en soit, il n'était pas inutile de montrer comment les langues construisaient leur propre algèbre, à partir du matériau même qui constitue le fonds propre de leur lexique. Ce qui est arrivé à *i* rappelle ce qui s'est produit chez nous avec BIEN ou BEAU (avoir beau) ou en anglais au verbe lexical FAIRE (*do*).

13.4. Le kaléidoscope arabe : les formes verbales dérivées

13.4.1. Généralités sur la langue arabe

L'arabe appartient — tout comme l'hébreu — à la branche sémitique des langues chamito-sémitiques (de Cham et Sem, deux fils de Noé). La sous-famille des langues chamitiques comprend de son côté des langues telles que le copte, le haoussa ou le berbère.

Ce qui caractérise les langues sémitiques en général et l'arabe en particulier, c'est l'existence de racines trilitères (trois consonnes) à partir desquelles on tire tous les mots de la langue. Exemples de racines trilitères :

<i>K T B</i>	concept d'écrire.
<i>Q T L</i>	de tuer.
<i>F T H</i>	d'ouvrir.
<i>L B S</i>	de porter (habits).
<i>F H M</i>	de comprendre.

A partir de ces racines, on fabriquera des noms, des adjectifs, des verbes ... par l'addition ou l'insertion de voyelles (seules les trois voyelles longues sont notées dans l'écriture : *ā, ī, ū* !) ainsi que d'affixes (préfixes, suffixes, infixes).

Prenons la racine *K T B* (écrire). Elle nous donnera toute une série d'items dont la signification centrale est "écrire" :

- KaTaBa* : forme de base du verbe arabe, en fait 3^e personne du singulier de l'aspect dit accompli : il a écrit, il écrivit.
Cette forme tient lieu d'infinitif, c'est-à-dire de point de départ dans toute la morphologie du verbe.
- jaKTuBu* : 3^e personne du singulier de l'aspect dit non accompli : il écrit.
- KiTāB* : le nom "livre" (sg.)
- KuTuB* : "livres" (pl.)
- KāTiB* : un secrétaire.
- KuTTaB* : des secrétaires.
- KāTaBa* : il a écrit à quelqu'un.
- maKTaBu* : un bureau.
- meKTuB* : participe passé : écrit (cf. c'était écrit !)

Remarque. L'exemple proposé ci-dessus suffit pour comprendre que les dictionnaires présentent un classement par racines et non pas par mots.

Notre lecteur, même s'il est un peu désarçonné au premier abord, ne manquera pas d'admirer l'économie de ce type de langue. Ceux qui font fait de l'anglais et/ou de l'allemand penseront sans doute aux verbes forts de ces langues, où le prétérit et le participe passé se distinguent de la forme de l'infinitif (et partant, du présent) par un changement de la voyelle radicale (c'est pourquoi ces verbes ont été qualifiés d'apophoniques), cf. tableau 13.1.

	infinitif	prétérit	participe passé
Anglais	<i>write /ai/ ride /ai/ ring /i/ take /ei/</i>	<i>wrote /ou/ rode /ou/ rang /ae/ took /u/</i>	<i>written /i/ ridden /i/ rung /ʌ/ taken /ei/</i>
Allemand	<i>nehmen lesen schlafen fahren</i>	<i>nahm las schlief fuhr</i>	<i>genommen gelesen geschlafen gefahren</i>

Tableau 13.1.

La comparaison est fallacieuse en fait puisque les verbes des langues indo-européennes possèdent une voyelle dans la forme de base (la voyelle fondamentale étant "e") alors que la racine arabe n'est qu'un squelette exclusivement consonnantique ! Apprendre l'arabe, c'est apprendre à jongler avec ces racines, c'est être progressivement capable de reconnaître une racine connue dans un mot qu'on n'a jamais rencontré auparavant.

13.4.2. Les schèmes de l'arabe

L'exploitation des racines trilitères repose en fait sur des règles d'une très belle rigueur. Ces règles — comme toutes les règles de toutes les grammaires du monde — permettent de "canaliser" la créativité théoriquement infinie des racines. Il existe donc des suites préprogrammées correspondant aux noms, aux adjectifs, aux différentes formes verbales, etc. Tout cela constitue une algèbre très subtile dont nous avons voulu donner une idée à notre lecteur. Notre choix s'est porté sur l'aspect le plus parlant de tous les ensembles architecturaux de la grammaire arabe : nous voulons parler des schèmes qui régissent le verbe (ce que les grammaires appellent les formes verbales dérivées).

La présentation de ce véritable code chiffré du système verbal poursuit un double but : en premier lieu, il s'agit de montrer au lecteur non arabisant une page de grammaire qui est, à notre avis, l'un des chefs-d'œuvre grammaticaux les plus réussis de l'ensemble des grammaires humaines : il y a, derrière la belle

économie de ce système un aspect esthétique indéniable. En second lieu, on veut dépayser le lecteur en démontant pour lui une organisation verbale qui est très différente de celle du français et des langues indo-européennes en général. On espère que la confrontation sera fructueuse et qu'elle permettra aux amateurs de langues de tirer d'utiles conclusions quant au fonctionnement du langage.

Les schèmes verbaux

Ce sont donc des moules préprogrammés dans lesquels les racines trilitères vont pouvoir se couler pour exprimer des fonctions verbales spécifiques. On signalera à chaque fois les procédés grammaticaux mis en œuvre par le français (ou éventuellement une autre langue) pour rendre l'effet produit par la manipulation du schème de base (le voilà le kaleidoscope du titre !).

Les grammairiens ont choisi comme point de départ symbolique de la géométrie des schèmes la racine trilitère qui correspond à la notion "faire" : *FεL* (la consonne du milieu est un ayin, gutturale de l'arabe — généralement transcrise soit par un *-ε*, soit par *়*, cf. dossier 5, paragraphe 5.5.3).

Le schème de base — celui qui portera le numéro 1 — sera la forme *FaεaLa* qui, en l'absence d'un infinitif de type indo-européen, figure comme entrée dans les dictionnaires. *FaεaLa* est en fait la troisième personne du singulier du passé (masculin) du verbe "faire" : il fit, il a fait. Mais on dira pour aller vite que *FaεaLa* équivaut à notre infinitif. Notons que le même type de schèmes a été adopté pour rendre compte des constructions nominales et adjectivales. Prenons deux racines trilitères au hasard :

- (1) *K S R*
- (2) *K T B*

Coulée dans le moule *FaεaLa*, la racine *KSR* donnera : *KaSaRa*. La racine *KTB*, elle, devient *KaTaBa*.

Les dix schèmes principaux sont les suivants.

1. *FaεaLa* : *kasara* (brisier) *fahama* (comprendre)
kataba (écrire) *earafa* (connaître)
qatala (tuer) *salima* (savoir)
2. *FaεεaLa* : on a constaté le redoublement de la deuxième consonne.
Ce schème marque l'intensité (iconicité remarquable qui remet en question l'arbitraire du signe !). Exemples :
kassara : briser en petits morceaux.
kattaba : faire écrire, apprendre à écrire.
qattala : tuer en grand nombre, idée de "carnage", cf.
l'anglais : *slaughter*.
earrafa : faire connaître.
eallama : faire savoir, i.e. enseigner.
3. *FāεaLa* : ici la première voyelle subit un allongement (toujours par rapport au schème de base). Ce moule indique la participation d'un actant supplémentaire. Exemples :
qāṭala signifie combattre quelqu'un, se battre contre quelqu'un.
kāṭaba : écrire à quelqu'un, correspondre avec quelqu'un.

C'est par conséquent aussi le schème de la transitivité : *qābala* : rencontrer quelqu'un.

4. *'a F e a L a* : on a noté la métathèse des deux premiers éléments du schème 1 : *F* et *a* ont permute : *aF*. C'est le schème par excellence de la causativité (français : FAIRE + V ; anglais : MAKE + V).

Schème 1	Schème 4
<i>fahama</i> (comprendre)	<i>afhama</i> (faire comprendre)
<i>haraza</i> (sortir)	<i>ahraza</i> (faire sortir)
<i>salima</i> (savoir)	<i>aelama</i> (faire savoir, informer)
<i>labisa</i> (porter)	<i>albasa</i> (habiller quelqu'un)
<i>hāṣa</i> (avoir peur)	<i>ahwafa</i> (faire peur, effrayer)

N.B. "Effrayer" (comme "égayer") en français, tout comme *frighten* en anglais (suffixe *-en*) sont morphologiquement marqués comme causatifs (*shorten* : raccourcir ; *lengthen* : allonger). Le fait est digne d'être noté d'autant plus que dans les autres cas c'est un métaverbe (FAIRE/MAKE) qui doit être mobilisé là où l'arabe possède un schème "pré-fabriqué".

5. *t aFa ee a L a* : ici on a ajouté le préfixe *ta* au schème 2. Ce schème, morphologiquement apparenté au schème 2, est en fait la forme réfléchie ou passive du moule 2. Exemples :
- | | |
|--|--|
| <i>kassara</i> (brisier en mille morceaux) | <i>takassara</i> (se briser) |
| <i>ðakkara</i> (rappeler) | <i>taðakkara</i> (se rappeler) |
| <i>əallama</i> (enseigner) | <i>taəallama</i> (recevoir un enseignement, apprendre) |
| <i>kabbara</i> (considérer comme grand) | <i>takabbara</i> (se considérer comme grand) |

6. *ta Fā e a L a* : on a cette fois ajouté le préfixe *ta* au schème 3. Le résultat est un réfléchi/passif du schème 3 (aussi sens réciproque).
- taqāṭala* : s'entretuer.
taqābala : se rencontrer.
taeāwana : s'entr'aider.

7. *'i n Fa e a L a* : on a préfixé *in* au schème 1. Ce schème est le réfléchi/passif du schème 1.

Schème 1	Schème 7
<i>fataha</i> (ouvrir)	<i>infataha</i> (s'ouvrir)
<i>hazama</i> (repousser)	<i>inhazama</i> (être mis en déroute)

8. *i Ft a e a L a* : on ajoute le préfixe *i* et l'infixe *t* au schème 1. Comme le schème 7, ce schème sert de réflexif/passif du schème 1 :

Schème 1	Schème 8
<i>iqtatala</i> (s'entretuer)	
Schème 1	Schème 8
<i>zamaea</i> (réunir)	<i>iztamaea</i> (se réunir)
<i>kataba</i> (inscrire)	<i>iktataba</i> (s'inscrire)

9. *i Fε a LL a* : préfixe *i* + redoublement de la troisième consonne.
 Schème spécialisé en grande partie pour les notions de couleur.
- | | | |
|----------------------|---|--------------------------|
| <i>aswad</i> (masc.) | } | <i>iswadda</i> (noircir) |
| <i>sauda</i> (fém.) | | |
| <i>abjad</i> (masc.) | | |
- | | |
|---------------------|---------------------------|
| <i>bajda</i> (fém.) | <i>ibjadda</i> (blanchir) |
|---------------------|---------------------------|

10. *ista Fε a La* : on ajoute le préfixe *ista* au schème 4. Réflexif/passif du schème 4.

Schème 4	Schème 10
<i>ahabara</i> (informer)	<i>istahbara</i> (s'informer)
<i>afshama</i> (faire comprendre)	<i>istafshama</i> (interroger)
<i>ahraza</i> (faire sortir)	<i>istahraza</i> (chercher à extraire)
Schème 3 : <i>qābala</i> (rencontrer)	<i>istaqbala</i> (recevoir, accueillir)

Les dix schèmes verbaux ci-dessus ont été retenus pour leur productivité (car, il y en a d'autres !). On aura pu remarquer qu'une racine trilitère ne se coule pas dans la totalité des 10 moules. Par exemple, *QTL* figure dans 5 des 10 moules, *KTB* et *LM* dans 4, ce qui n'est déjà pas si mal :

<i>KTB</i>	<i>LM</i>	<i>QTL</i>
<i>kataba</i>	<i>salima</i>	<i>qatala</i>
<i>kattaba</i>	<i>callama</i>	<i>qattala</i>
<i>kātaba</i>	<i>'aelama</i>	<i>qātala</i>
<i>iktataba</i>	<i>taeallama</i>	<i>taqātala</i>
		<i>iqtatala</i>

Finalement, on peut dire que les 8 schèmes remarquables sont ceux qui du point de vue morphologique s'opposent par l'absence ou la présence d'un élément *-t-* et du point de vue sens représentent l'opposition actif/passif, réfléchi².

- | | |
|-------------------|----------------------|
| 1. <i>fæala</i> | 8. <i>istaeala</i> |
| 2. <i>fæeala</i> | 5. <i>tafæeala</i> |
| 3. <i>fāeala</i> | 6. <i>tafāeala</i> |
| 4. <i>'afeala</i> | 10. <i>istafeala</i> |

N.B. L'hébreu, on l'a vu dans le dossier 5, présente un système tout aussi réussi. Pour revenir à l'arabe, nous sommes d'avis que le remarquable système du verbe n'est pas suffisamment mis en valeur dans les grammaires et les manuels. Nous considérons que c'est faire fi d'un extraordinaire levier dans la didactique de l'arabe : l'intelligence serait-elle suspecte dans certains milieux ?

2. Cf. LECOMTE G., *La Grammaire de l'arabe*, Que sais-je ?, N° 1275.

Ce n'est pas tout. Il va falloir réexaminer également le rôle métaopérationnel des variations kaleidoscopiques du schéma de base et souligner l'extraordinaire réussite métagrammaticale que représente ce système.

A nos yeux les schèmes verbaux constituent un réseau sémantico-grammatical d'une extrême finesse. Ils doivent permettre au non-arabisant de se faire une idée sur la façon dont les langues essaient de capturer des signifiés précis au moyen d'un système de signifiants aux mailles très serrées. Ici, on apprend plus sur l'homme et les pouvoirs de son esprit que dans bien des volumes de philosophie.

13.5. Le code chiffré de la personne en hébreu

Les langues sémitiques présentent une double série de pronoms personnels : les pronoms autonomes (comme chez nous : je, tu, etc.) et les pronoms affixés. C'est en hébreu que ce système fonctionne avec le maximum de netteté.

13.5.1. Pronoms personnels autonomes en hébreu

Ce sont ni plus ni moins que nos pronoms personnels à fonction sujet. Toutefois, on notera que la distinction en genre qui existe en français à la 3^e personne du singulier (il/elle) et du pluriel (ils/elles) existe également à la 2^e personne du singulier et à la 2^e du pluriel :

<i>ANI</i>	je	<i>ANAKHNU</i>	nous
<i>ATA</i>	tu (masc.)	<i>ATEM</i>	vous (masc.)
<i>AT</i>	tu (fém.)	<i>ATEN</i>	vous (fém.)
<i>HU</i>	il	<i>HEM</i>	ils
<i>HI</i>	elle	<i>HEN</i>	elles

13.5.2. Pronoms affixés

Ce sont en fait des indices de personne qui fonctionnent comme suffixes. On verra qu'il s'agit à proprement parler d'un code chiffré de la personne qui connaît des emplois multiples et qui présente une extraordinaire systématité, cf. tableau 13.2.

Ces indices jouent le rôle d'adjectifs possessifs suffixés.

1^{re} personne du singulier (-i)

<i>sefer</i> (livre)	<i>seferi</i> (mon livre)
<i>misrad</i> (bureau)	<i>misradi</i> (mon bureau)
<i>šem</i> (nom)	<i>šmi</i> (mon nom)
<i>kos</i> (verre)	<i>kosi</i> (mon verre)
<i>iton</i> (journal)	<i>itonni</i> (mon journal)
<i>šlom</i> (santé)	<i>šlomi</i> (ma santé ; <i>šlomi tov</i> = je vais bien)

2^e personne du singulier (*kha/-ekh*)

<i>šlomkha</i> (ta santé, masc.)	<i>ma šlomkha ?</i>	
<i>šlomekh</i> (ta santé, fém.)	<i>ma šlomekh ?</i>	= comment ça va ?
<i>šmekha</i> (ton nom, masc.)		
<i>smekh</i> (ton nom, fém.)		
<i>jedidkha</i> (ton ami, masc.)		
<i>jedidekh</i> (ton ami, fém.)		

3^e personne du singulier (-o/-a)

<i>koso</i> (son verre, masc.)
<i>kosa</i> (son verre, fém.)
<i>šmo</i> (son nom, masc.)
<i>šma</i> (son nom, fém.)

1^{re} personne du pluriel (-nu)

<i>avinu</i> (notre père)
<i>bait sefernu</i> (notre école)
<i>jeladenu</i> (nos enfants)
<i>arenu</i> (nos villes)

2^e personne du pluriel (-khem/-khen)

<i>šmekhem</i> (votre nom, masc.)
<i>šmekhen</i> (votre nom, fém.)
<i>jedidekhem</i> (vos amis, masc.)
<i>jedidekhen</i> (vos amis, fém.)

3^e personne du pluriel (-am/-an)

<i>kosam</i> (leur verre, masc.)
<i>kosan</i> (leur verre, fém.)

Voici le même nom pluriel avec les suffixes de la série pluriel :

<i>jeladaj</i> (mes amis)	<i>jeladenu</i>
<i>jeladekha</i>	<i>jeladekhem</i> (-khen)
<i>jeladajikh</i>	<i>jeladehem</i> (-hen)
<i>jeladav</i>	
<i>jeladeha</i>	

On se croirait en présence d'une véritable déclinaison du nom ! Le caractère suffixal de l'indice de possession est en fait une propriété des langues sémitiques les plus anciennes (accadien, assyrien, babylonien...) On le trouve également en arabe. Mais l'hébreu va se distinguer en systématisant à l'extrême cette belle brochette d'indices possessifs.

Voici quelques-uns des emplois des pronoms affixés (on n'a pas cherché l'exhaustivité).

SEL

L'hébreu dispose d'une façon plus analytique de noter la possession : en ajoutant les indices dont on a parlé plus haut à la base SEL, on obtient toute une série de possessifs indépendants :

mon bureau	<i>misradi</i>	<i>misrad šeli</i>
ton journal	<i>itonkha</i>	<i>iton šelkha</i>
vos voitures	<i>mekhonitekhem</i>	<i>mekhoniot šelakhem</i>

Voici la liste complète de ces possessifs :

<i>ŠELI</i>	<i>ŠELANU</i>
<i>ŠELKHA</i>	<i>ŠELAKHEM (-KHEN)</i>
<i>ŠELAKH</i>	
<i>ŠELO</i>	<i>ŠELAHEM (-HEN)</i>
<i>ŠELA</i>	

			Indices personnels	
			Singulier	Pluriel
Singulier	p1		-i	-aj
	p2	masc.	-kha	-ekha
		fém.	-akh/ekh	-ajikh
	p3	masc.	-o	-av
		fém.	-a	-eha
Pluriel	p1		-nu	-enu
	p2	masc.	-khem	-ekhem
		fém.	-khen	-ekhen
	p3	masc.	-am	-ehem
		fém.	-an	-ehen

Tableau 13.2.

Donnons quelques exemples d'emplois de ces opérateurs de possession :

Šel mi ha mafteah haze ?

A qui est cette clé ?

(*ha* est l'article défini unique de l'hébreu. Le démonstratif *haze* suit le nom et est lui-même précédé de l'article défini !)

Ha mafteah haze šeli.

Cette clé est à moi.

(Le verbe ÊTRE est absent au présent.)

Ha mekhonit šel Moše.

La voiture de Moshe.

Ha orhim šel baali

Les parents de mon mari.

(*Baali* : *baal* (mari) + l'indice -i (à moi).)

Les composés de ET

La particule *ET* joue un rôle très original en hébreu : on se souvient (cf. dossier sur SVO) qu'elle se place entre le verbe transitif et son complément si ce dernier est défini (marqué par l'article défini *HA*) :

Ani kore et ha iton.
Je lis le journal.

Dans une grammaire d'opérations on dira que *ET*, loin d'être superflu comme on le dit dans les grammaires classiques ("explétif" !) exhibe en surface une cohésion forte entre Vt et O.

ET va fournir la base des pronoms personnels compléments (en français : me, te, le, la, etc.). Ici encore, on fera appel aux indices personnels (*ET* va devenir *OT* en composition).

<i>OTI</i>	<i>OTANU</i>
<i>OTKHA</i>	<i>ETKHEM</i>
<i>OTAKH</i>	<i>ETKHEN</i>
<i>OTO</i>	<i>OTAM</i>
<i>OTA</i>	<i>OTAN</i>

Exemples :

Ani ohev otakh (ani = masc.)
Ani ohevot otkha (ani = fém.)
Je vous aime.
Hem lo ohevim otanu.
Ils ne nous aiment pas.

On va retrouver la base *ET* en composition avec la préposition *IM* (avec) :

<i>ITI</i> (avec moi)	<i>ITANU</i>
<i>ITKHA</i>	<i>ITKHEM</i>
<i>ITAKH</i>	<i>ITKHEN</i>
<i>ITO</i>	<i>ITAM</i>
<i>ITA</i>	<i>ITAN</i>

Exemples :

Bo iti.
Viens avec moi.
Nelekh itam.
Nous irons avec eux.

Les indices personnels et les prépositions

La plupart des prépositions vont fusionner avec les indices personnels sur le modèle de *ITI*, *ITKHA*, etc. Considérons la préposition *LE* (vers, à) :

Ani holekh la teatron.
Je vais au théâtre.
(la = le + l'article défini *ha*).

La racine *L* plus l'indice personnel donne la série de pronoms personnels suivants (pronoms datifs : me, à moi, te, à toi, ...) :

<i>LI</i>	<i>LANU</i>
<i>LEKHA</i>	<i>LAKHEM</i>
<i>LAKH</i>	<i>LAKHEN</i>
<i>LO</i>	<i>LAHEM</i>
<i>LA</i>	<i>LAHEN</i>

Emplois propres à cette série.

— Pronoms au datif (indirects) :

Atta lo mafria li.

(tu ne déranges pas à moi) (mot à mot)

Tu ne me déranges pas.

Tagid li.

Dis-moi.

Hake li.

Attends-moi

(L'hébreu dit : “à moi” cf. l'anglais *Wait for me.*)

— Construction de la notion AVOIR. Il n'y a pas d'opérateur AVOIR dans les langues sémitiques (comme en latin et en russe). En hébreu, “j'ai une voiture” se dit : il y a à moi voiture : *ješ li mekhonit.*

Ješ lekha zman ?

Tu as du temps ?

La négation de cette construction se fait à l'aide de l'opérateur *EJN* :

Ejn li sefer.

Je n'ai pas de livre.

Ejn lekha zman.

Tu n'as pas le temps.

Ici intervient une utilisation assez extraordinaire de ce *EJN* qui, en composition avec les indices va devenir une particule négative de la conjugaison, parallèle à *LO*. Voici la série complète :

<i>ejneni</i>	<i>ejnenu</i>
<i>ejnekha</i>	<i>ejnekhem</i>
<i>ejnekh</i>	<i>ejnekhen</i>
<i>ejnenu/ejneha</i>	<i>ejnam/ejnan</i>

D'autres prépositions s'adjoignent les indices personnels.

BA (DANS)

Ani gar ba jerušalaim.

J'habite Jérusalem.

On aura *BI-BEKHA-BAKH-BO/BA-BANU* etc.

Ze lo taluj bi.

Cela ne dépend pas de moi.

Kolbo : magasin où l'on trouve tout (grand magasin).

Mi (DE marquant la provenance)

Hu ba mi Paris.

Il vient de Paris.

On aura : *MIMENI, MIMEKHA, MIMEKH, MIMENO/-A, etc.*

BIŠVIL (POUR)

On aura *BIŠVILI, BIŠVILKA, etc.*

Ze lo hadaš bišvili.

Cela n'est pas nouveau pour moi.

ETSEL (CHEZ)

On aura *ETSELI, ETSELKHA, etc.*

ATSEM (MÊME)

On aura *ATSMI, ATSMEKHA, ATSMEKH, ATSMO, etc.*

Ani mekhin et atsmi lalekhet la teatron.

Je me prépare pour /à aller au théâtre.

Hi mekhina et atsma ...

Elle se prépare...

Anahnu mekhinim et atsmenu...

Nous nous préparons...

On espère avoir réussi à donner une petite idée de la remarquable systématicité qui se manifeste dans le domaine de la personne en hébreu. La langue de la Bible nous offre là un cas de réussite grammaticale incontestable. C'est aussi, on en conviendra une très belle contribution à la linguistique générale car c'est grâce à des systèmes de ce genre que l'on peut "saisir" les principes qui informent le langage des hommes. Pour l'amateur de langues, des réseaux comme celui que l'on vient d'entrevoir sont une précieuse indication de la marche à suivre dans l'apprentissage des langues en général — et de l'hébreu (ainsi que des autres langues sémitiques, en particulier).

Dossier 14

L'acquisition de la langue maternelle (L1)

Tous les enfants du monde commencent à "parler" vers l'âge de 12 à 18 mois. A trois ans et demi / quatre ans, ils manient déjà très convenablement, pour ne pas dire plus, la langue de leur milieu — celle que l'on appelle langue maternelle en français (en anglais et en allemand aussi : *mother-tongue* et *Muttersprache*) mais paternelle dans d'autres langues (c'est le cas du polonais : *język ojczysty*)

Pour la plupart des gens, l'acquisition de L1 est un processus aussi naturel que d'apprendre à marcher. Dans l'un et l'autre cas, l'intervention des parents est jugée décisive, déterminante : ces derniers apprennent à parler à leurs enfants tout comme ils guident leurs premiers pas pour leur apprendre à se déplacer de façon autonome. On s'interroge rarement sur le processus d'acquisition lui-même, tellement il va de soi que l'enfant doit imiter la façon de parler de ses parents et de son entourage pour maîtriser peu à peu sa L1. A force d'entendre parler autour de lui et à force de répéter ce qu'on dit autour de lui, l'enfant acquiert à son tour la possibilité de s'exprimer dans la langue de ses parents. La L1 est donc une sorte d'héritage transmis par la pratique de génération en génération. Cette "idée reçue" a toujours cours dans la société d'aujourd'hui. Elle s'accompagne d'ailleurs souvent de la conviction que l'aptitude à parler une langue X (et pas une autre) fait partie du patrimoine ethnique de l'individu : on naît français ou russe et l'on vient au monde avec des organes de la parole pré-programmés pour apprendre le français ou le russe. Des jugements comme "un Français est incapable de prononcer tel ou tel son" ou encore "l'oreille française n'arrive pas à entendre telle ou telle voyelle ou consonne" sont formulés le plus sérieusement du monde comme s'il était admis scientifiquement qu'il existât un larynx français ou une oreille française. Ce type de préjugés n'est pas l'apanage des seuls Français : c'est une idée fort répandue à la surface du globe. Cette façon de voir n'a rien d'étonnant étant donné que la linguistique ne fait toujours pas partie de

la culture générale de l'honnête homme du xx^e siècle : le langage, son acquisition à travers L1, les lois et règles qui régissent le fonctionnement de L1, l'apprentissage éventuel d'une L2 — tout cela reste enveloppé de mystère ou plus fréquemment banalisé à l'extrême.

14.1. Acquisition et fonctionnement de L1

La grammaire scolaire — réduction de la grammaire descriptive — s'est absorbée dans une analyse grammaticale et logique de type essentiellement taxinomique. Savoir la grammaire, c'était et c'est encore savoir nommer les parties du discours (N, V, Adj., Adv,...) et leurs fonctions dans la phrase (sujet, objet, circonstant...), savoir démontrer une phrase complexe en ses parties constitutives (les propositions) qu'il faut savoir classer en relatives, conjonctives, etc. Une grammaire de ce type ne pouvait pas se poser le problème de la fabrication des énoncés. Implicitement, la phrase naissait par juxtaposition de mots qu'il fallait le cas échéant "accorder" les uns aux autres selon des règles orthographiques qui tenaient plus du savoir-vivre que de la grammaire.

Incapable de poser le problème de la fabrication des phrases et par conséquent celui du fonctionnement du langage, une telle conception grammaticale n'avait strictement rien à dire à propos de l'acquisition de ce fonctionnement par l'enfant. Les deux choses sont étroitement liées car le point de vue sur l'acquisition de L1 dépend de la conception que l'on a du langage et de sa manifestation dans les langues humaines.

14.2. Apport de la linguistique structurale

La conception "structuraliste" des langues a dominé une grande partie de ce xx^e siècle finissant. Les grammaires structurales considèrent les langues comme des réseaux d'habitudes car les grammairiens structuralistes ont épousé le point de vue de la psychologie du comportement (behaviourisme). Ces habitudes ont été acquises par l'imitation et la répétition. Jusqu'ici rien de bien neuf par rapport aux idées reçues naïves. Mais il y a quelque chose de plus. La grammaire d'une langue se doit de découvrir les structures fondamentales qui gouvernent la syntaxe : les schémas de phrases qui constituent l'ossature, le noyau dur de la grammaire :

N1	Vt	N2
N1	Vi	(Adv.)
N1	ÊTRE	N2
		Adj.
		Adv.
etc.		

Des connecteurs (que, puisque, bien que,...) permettront de combiner les phrases issues des schémas élémentaires pour construire des phrases de plus en plus complexes. Comme on le voit, si cette conception est toujours linéaire elle est plus sophistiquée que la conception naïve. On juxtapose des classes syntaxiques pour former des phrases en quelque sorte préprogrammées. Ces phrases sont engen-

drées par le jeu des deux axes : paradigmique (axe des choix) et syntagmatique (axe de la chaîne linéaire). La variété des phrases d'une langue s'explique d'une part par ce jeu et d'autre part par la combinabilité des suites obtenues, à l'aide des mots grammaticaux spécialisés : les connecteurs interphrastiques.

Comment apprend-on sa L1 dans un modèle comme celui que l'on vient de tracer à grands traits ?

Il faut que l'enfant s'approprie les schémas propres à la langue de son milieu et aussi, bien sûr, de la grille phonologique de L1. Il réalise cet exploit par l'imitation des modèles parentaux. L'aboutissement de l'apprentissage est la possession de ces réseaux d'habitudes verbales correspondant à des situations-types du monde extra-linguistique (nous dirons dès maintenant que le modèle d'apprentissage de L2 est de la même veine).

14.3. La linguistique de Chomsky et ses conséquences pour l'acquisition de L1

Le point de vue structuraliste a fait avancer notre connaissance du fonctionnement des langues : la découverte de la structure phonologique des langues puis la quête des structures syntaxiques fondamentales (sans parler des recherches sur la fréquence des items lexicaux) ont montré que les langues fonctionnaient sur la base d'invariants phonologiques (les phonèmes) et syntaxiques (les schémas de phrase) en nombre limité et qu'une savante combinatoire était responsable de la richesse infinie des productions tant phonétiques que syntaxiques. L'impact de ces vues sur la compréhension du phénomène de l'acquisition des L1 était important. Les années 60 ont vu naître et se développer une nouvelle discipline : la psycholinguistique dont le centre d'intérêt principal était justement la façon dont les enfants s'y prenaient pour prendre possession de leur L1. Bientôt une "Association Internationale pour l'Étude du Langage Enfantin" voyait le jour : jamais autant de chercheurs ne s'étaient penchés sur ce phénomène, naturel peut-être, mais peu banal qu'est l'appropriation de L1 par tous les enfants de la planète.

L'apparition fracassante d'une nouvelle théorie linguistique — la grammaire dite générative et transformationnelle (Chomsky 1957) allait aiguillonner et réorienter ces recherches.

La théorie chomskienne a tout de suite prétendu renverser les principes mis au point par les structuralistes : loin d'être une affaire d'habitude à installer, une langue était avant tout un mécanisme (un algorithme) qui permettait de construire des phrases inédites, qu'on n'avait jamais rencontrées auparavant. On voit aussitôt que loin d'être une question d'imitation, l'acquisition de L1 était placée sous le signe de l'innovation. L'accent était mis — et c'était un progrès certain — sur le fait que l'on ne pouvait apprendre à fabriquer des phrases inédites en se contentant d'imiter une collection forcément finie d'énoncés ! Le langage était inscrit dans les gènes et chaque petit terrien venait au monde avec son *Language Acquisition Device (LAD)* (son mécanisme d'acquisition du langage) qui au fond correspondait à une grammaire universelle de l'espèce humaine. Le rôle de l'imitation devenait marginal, la tâche des parents étant surtout de fournir le matériel brut à partir duquel les enfants devaient réinventer les règles de leur L1. Cette révolution dans la façon même de poser le problème de l'acquisition

a bousculé les idées reçues. On a commencé de s'interroger sur des points qui n'avaient pas retenu l'attention auparavant.

— Comment expliquer que tous les enfants — les plus intelligents comme les moins intelligents — apprenaient leur L1 et ce, en un temps relativement court (entre 1 et 4 ans) ?

— Les enfants sont programmés pour apprendre n'importe quelle langue humaine : comment rendre compte de ce fait assez extraordinaire si l'on ne pose pas le principe d'une grammaire universelle ?

— Corollaire du point précédent : comment les enfants apprennent-ils ? Les processus sont-ils identiques pour toutes les langues du monde ou dépendent-ils du type de grammaire qui sous-tend telle ou telle langue ? Par exemple, le petit Russe apprend-il sa langue — une langue à morphologie lourde, avec de nombreux cas de déclinaison et un système aspectuel qui a tenu tête aux linguistes jusqu'aujourd'hui — de la même façon que le petit Français ? Ce que l'on sait c'est que ces deux enfants auront acquis leur L1 respective dans le même temps malgré les différences signalées plus haut !

La théorie transformationnelle a permis de poser quelques bonnes questions, mais elle n'a pas en revanche apporté de réponses satisfaisantes au plan de l'explication du fonctionnement des grammaires : sur ce plan, elle est restée aussi mécaniste que ses prédecesseurs structuralistes !

14.4. La grammaire d'opérations et l'acquisition de L1

La question fondamentale posée par cette grammaire — la nôtre — est la suivante : qu'y a-t-il à apprendre au juste, pour pouvoir fabriquer des énoncés à l'infini ? Quelles opérations faut-il maîtriser pour devenir un locuteur autonome ?

Aucune grammaire descriptive n'a vocation à répondre à ce type de question. Une grammaire explicative, qui se pose sans cesse le pourquoi des phénomènes, peut apporter des réponses adéquates. Le lecteur à qui nous avons fait découvrir les axes majeurs de la grammaire du français (et de bien d'autres langues) — sait maintenant que l'enfant, candidat à quelque langue que ce soit, doit forger sa propre grammaire, réinventer les règles abstraites qui gouvernent la langue de son milieu familial, maîtriser tant l'architecture phonologique que grammaticale. Comment réussit-il son exploit ? Parce que le nombre d'opérations est une donnée finie, parce que le même type d'opération peut se présenter sous des formes extérieures multiples et l'on a vu que cela était vrai aussi bien sur le plan d'une même langue que sur celui des langues en général. Avant toute chose, l'enfant doit apprendre à "faire des nœuds", c'est-à-dire nouer des relations et à jouer avec elles. Il faut qu'il maîtrise les indices abstraits — traces en surface de ces opérations de mise en relation, bref qu'il apprenne à dominer un formidable système de signalisation qui est la condition *sine qua non* de la communication. Le but est de s'approprier un système de production qui, bien que débouchant sur la linéarité, se donne sans cesse les moyens de la dépasser (pensez à nos clignotants !).

Tous les parents du monde ont assisté émerveillés à la naissance de la puissance verbale de leurs enfants. Tout commence par des "énoncés" qui ne

comportent qu'un seul "mot" : l'enfant désigne un objet ou un animal ou demande telle ou telle chose : la petite Caroline dont le langage s'est éveillé en un magnifique printemps a été fascinée par les fleurs : le signifiant /floer/ est devenu chez elle [loe], avec une moue caractéristique charmante mais inefficace pour produire la consonne labio-dentale [f] à l'initiale du mot magique. Très vite les mots importants pour sa vie de tous les jours sont apparus : mimi, wauwau, ba(balle), lo (l'eau) ; des verbes aussi : da (donne), tē (tiens), ogué (regarde), ba (boire), allez, allez ! (signal passe-partout : sortir au jardin ou aller se promener). Puis des opérateurs plus puissants ont fait leur apparition : [apy] : il n'y en a plus, très vite généralisé à des situations très différentes, un peu plus tard "encore" (qu'il s'agisse de chocolat ou de faire tourner le fauteuil de son grand-père). Le signifiant [api] = appuie, est à l'heure actuelle celui qui est le plus bel exemple de systématicité : il renvoie aux touches du piano, à celles de la machine à écrire ou du microprocesseur pour qualifier finalement le "zappeur". Du point de vue de la syntaxe de l'adulte, Caroline en est au début de l'énoncé bipartite : elle commence à nouer deux éléments : "bébé joue" est apparu au vu de garçons jouant au football au stade.

De la même façon on commence à avoir d'autres suites binaires : "encore chocolat" ou [apy lo] qui correspondent aux premières tentatives d'utilisation d'un pivot grammatical (encore, [apy]) appliqué à tout un ensemble d'éléments lexicaux. Bref, le processus est maintenant amorcé, qui dans quelques mois débouchera sur la quasi maîtrise de la grammaire (Caroline n'a que 18 mois !).

En guise de conclusion nous vous recommandons un livre remarquable intitulé : *L'enfant à la rencontre du langage*, de Dominique Taulelle, livre issu d'une belle thèse de troisième cycle écrite sous notre direction. L'auteur y analyse avec bonheur un nombre impressionnant d'énoncés recueillis auprès de ses tout jeunes enfants.

Troisième partie
**Dix langues
et leurs secrets**

Avertissement

Le déchiffrement de la grammaire du français n'a pu se faire, on s'en souvient, que dans le cadre d'une méthodologie contrastive où les langues s'entre-éclairent les unes les autres et surtout permettaient la mise au point d'une métalangue indispensable capable de "capturer" les phénomènes grammaticaux, à quelque langue qu'ils puissent appartenir (la nécessité de cette métalangue de l'apprenant n'est absolument pas ressentie par les apprenants, rarement par les professeurs de langues eux-mêmes : elle conditionne pourtant le succès de l'entreprise "apprentissage d'une langue").

Dans cette troisième partie, on se propose de passer en revue dix langues appartenant à des familles diverses (indo-européenne, sémitique, finno-ougrienne, chinoise). Pourquoi ces dix langues-là et pas d'autres ? Pour une raison toute privée : il se trouve que nous avons un peu (parfois beaucoup) butiné ces fleurs-là (ce qui ne nous a pas empêché de goûter à beaucoup d'autres).

Cette troisième partie voudrait être le complément naturel de la deuxième : on montrera ici les "points forts" des langues examinées (qui sont souvent l'expression en surface de la générosité métalinguistique des langues en question, entendez par là l'existence de métaprogrammes remarquables du type *DO, BIEN, NE, QAD, ET*, etc.). Nous irons parfois dans le cas de langues réputées difficiles ou peu répandues chez nous, jusqu'à donner notre avis sur les instruments pédagogiques qui sont à la disposition de l'autodidacte. L'objectif premier de cette bousculade de langues est de montrer que la méthode d'analyse qui a été conquise de haute lutte dans la partie précédente consacrée au français est applicable *mutatis mutandis* à n'importe quelle langue. Muni de cette lampe d'Aladin le lecteur pourra poursuivre les analyses amorcées, corriger les données de tel manuel, etc.

Le deuxième objectif est de démythifier "la peur des langues" : il n'existe pas de langue impossible à apprendre si l'on dispose des clés nécessaires (ce qui ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'efforts à faire, sur le plan de l'intelligence des phénomènes langagiers ou sur celui de la maîtrise orale par exemple). Le troisième objectif est de donner le goût de ce que les hommes ont produit de mieux — les langues qui les font vivre et qui leur permettent de comprendre le monde et eux-mêmes. Aiguiser l'intérêt pour l'autre, n'est-ce pas la meilleure incitation à l'étude des langues ?

A la fin de chacun des chapitres consacrés à ces dix langues (sauf pour le chinois), le lecteur trouvera un commentaire linguistique à propos des cinq premiers versets de la Bible. Chacun pourra se faire une idée des solutions que

telle ou telle langue à retenues dans tel ou tel cas de figure. On trouvera le texte original écrit à l'aide des alphabets autres que l'alphabet latin (dans le cas de l'hébreu, du grec, de l'arabe et du russe).

Enfin, tout à fait en fin de chapitre le lecteur trouvera notre point de vue sur les méthodes d'enseignement des langues, passées et présentes. Qu'on nous permette de proclamer bien haut — mais est-ce bien nécessaire après tout ce que nous avons dit ou laissé entendre au fil des pages de cet ouvrage — que tout un chacun est capable d'apprendre une ou plusieurs langues — qu'il n'y a pas d'âge limite pour ce genre d'activité et qu'il est parfaitement possible d'étudier seul(e) si l'on a fait l'effort de comprendre ce qu'est une langue à travers sa langue maternelle et si l'on n'oublie pas de tirer profit des bienfaits technologiques de l'époque extraordinaire que nous vivons : magnétophone, films vidéo, etc. Dernier mot : quiconque a appris sa langue maternelle a apporté la preuve qu'il avait le don des langues ! Cependant pour apprendre L2, L3, L4, etc., il faut apprendre les yeux ouverts, faute de quoi la dépense d'énergie — et d'argent ! — correspondra rarement aux résultats espérés.

Chapitre 1

La langue allemande

L'allemand est la plus importante et la plus connue des langues germaniques. Il présente des variations dialectales assez fortes, notamment entre le Nord et le Sud.

La traduction de la Bible par Martin Luther constitue un moment important dans l'histoire de la langue allemande (1521-1534).

1.1. Phonologie et phonétique

1.1.1. Système vocalique

15 voyelles pures et 3 diphongues : /ai/ *Zeit* (temps), /au/ *Traum* (rêve), /ɔj/ *neu* (nouveau), *Bäume* (arbres).

Comme le français, l'allemand possède une deuxième série de voyelles d'avant /y-ø-œ/. Comme l'anglais, il oppose des voyelles tendues (longues) à des voyelles lâches (brèves). Il va falloir redoubler d'attention car les pièges sont en place ! Considérons les exemples ci-dessous.

<i>bitten</i> /i/ (prier)	<i>bieten</i> /i:/ (offrir)
<i>Bett</i> /e/ (lit)	<i>Beet</i> /e:/ (plate-bande)
<i>füllen</i> /y/ (remplir)	<i>fühlen</i> /u:/ (sentir)
<i>Bann</i> /a/ (bannissement)	<i>Bahn</i> /a:/ (voie; <i>Bahnhof</i> = gare)

1.1.2. Système consonantique (21 phonèmes)

Les consonnes n'offrent pas de difficultés insurmontables. Il y a la même corrélation de sonorité qu'en français (même si au plan phonétique il y a des différences importantes).

p t k f s ç /ç/ comme dans *ich, Milch.*
 b d g v z j /j/ comme dans *ja, Jahr.*

A noter une vélaire (comme en anglais *-ing*) dans la série des nasales :

m n ɲ (finales en *-ung*),

une chuintante :

/ʃ/ : *Maschine,*

deux affriquées (occlusive et constrictive ne formant qu'une seule unité) :

/pf/, /ts/ : *Pfeife* (pipe), *Pferd* (cheval) et *Zahn* (dent), *Zoll* (douane).

Ces deux phonèmes sont le résultat de la deuxième mutation consonantique (la première correspond à la loi de Grimm (voir *Essai sur la langue anglaise*) ce qui donne des paires contrastées intéressantes entre l'allemand et l'anglais :

Pfeife : *pipe*

Zoll : *toll*

Zahn : *tooth*, etc.

Du point de vue phonétique, le [f] et le [s] dans [pf] et [ts] ne sont que la "traduction" de l'expiration qui accompagne jusqu'à nos jours la prononciation des occlusives sourdes en anglais et en allemand : ce souffle a tout naturellement donné [f] après [p] et [s] après [t].

Les consonnes /l/ et /r/ n'offrent pas de difficulté particulière (le /r/ pourra être grasseyé ou roulé. Par contre, il faut prévoir des problèmes pour deux unités qui n'existent pas chez nous :

— /x/ comme dans *machen* (faire), *lachen* (rire), *schwach* (faible) : c'est tout simplement le son de *Bach* (*ach-Laut*), cousin de la fameuse *jota*. Devant voyelles d'avant, cette vélaire va s'adoucir : *Licht* (lumière), *Küche* (cuisine) : /ç/.

— /h/ un souffle sans le raclement de /x/ : *Haus* (hier, ici) *Hochzeit* (mariage).

Voici encore deux remarques importantes du point de vue phonétique.

Les consonnes sonores perdent leur sonorité en fin de mot :

das Rad [t] mais au pluriel *die Räder* [d] (roue);

das Pferd [t] mais au pluriel *die Pferde* [d] (cheval);

ein Tag [k] mais au pluriel *die Tage* [g] (jour).

Les consonnes sonores allemandes sont sonores moins longtemps que les sonores romanes, ce qui donne l'impression qu'on a en fait affaire à des sourdes :

Sein (être) se prononce [sszsain].

Sieg (victoire) se prononce [sszsi:k].

1.1.3. Accent tonique

Il est bien martelé mais ne déforme pas les autres syllabes, ce qui rend l'allemand beaucoup plus facile à déchiffrer oralement que l'anglais : les progrès à l'oral sont ainsi beaucoup plus rapides. C'est la première syllabe, qui porte généralement cet accent d'intensité : *Nebel* (brouillard), *Bruder* (frère), *Schriftsteller* (écrivain), *Dolmetscher* (interprète), *Bleistift* (crayon), *freiheit* (liberté) mais

l'on aura *vielleicht* (peut-être), *Institut* ou *Analyse*. Parfois la place de l'accent désambiguise : *übersetzen* (traduire) et *übersetzen* (faire passer sur l'autre rive).

1.1.4. *L'orthographe de l'allemand*

“L'allemand est plus facile à prononcer que l'anglais” — cette idée reçue n'est pas tout à fait fausse. Mais, une fois de plus c'est le rapport graphie/phonétique qui sert de critère. Oui, l'orthographe allemande est moins fantaisiste que celle de l'anglais ou du français; oui, une fois qu'on a assimilé quelques règles de correspondance, on n'a plus guère de problèmes. Par exemple la différence entre voyelles longues et voyelles brèves est la plupart du temps notée à l'écrit (pas toujours !) mais on ne peut pas dire pour autant que l'orthographe allemande soit “phonétique” : le graphème “h” est un bon signal d'allongement : *füllen/fühlen*, *Bann/Bahn*, *Hölle/Höhle* (enfer/caverne) de même que le redoublement des consonnes et des voyelles : *satt* (rassasié), *Ratte, Saar, Staat* (état) face à *Stadt* (ville), *Meer*, etc.

Pour les consonnes il faut encore savoir qu'un “s” initial donne [z] : *Seife* (savon), *Sohn* (fils), que le “z” initial correspond à l'affriquée [ts] : *Zeit, Zeitung* (il faudrait que certains de nos journalistes de la presse parlée fassent un peu de phonétique allemande pour prononcer autre chose que “*zetungue*” (journal) !).

1.2. Grammaire

Résumer la grammaire d'une langue en deux pages n'est pas très raisonnable même si l'exercice a du bon (que le lecteur essaie de mettre sur une page ce qu'il considère comme étant l'essentiel de la grammaire du français !). Bien évidemment, le choix que l'on fait dépend de l'idée que l'on se fait non seulement de l'allemand mais du langage en général.

1.2.1. *Autour du nom*

Déclinaisons

L'allemand est une langue à morphologie mi-lourde (il y a beaucoup plus lourd du côté des langues slaves ou baltes !). On notera le maintien du système flexionnel (les déclinaisons). L'allemand n'a plus que 4 cas et ce qui frappe c'est que c'est l'article qui porte la marque de ces cas (sauf au génitif singulier masculin et neutre).

Nominatif :	<i>der</i>	<i>die</i>	<i>das</i>
Génitif :	<i>des</i>	<i>der</i>	<i>des</i>
Datif :	<i>dem</i>	<i>der</i>	<i>dem</i>
Accusatif :	<i>den</i>	<i>die</i>	<i>das</i>

Prenons un exemple : le nom *Vater, der Vater* :

- N *der Vater* (sujet : le père)
- G *des Vaters* (complément de nom : du père)
- D *dem Vater* (complément d'attribution : au père)
- A *den Vater* (complément direct : Je vois le père).

Des difficultés supplémentaires attendent le débutant du fait de la déclinaison de l'adjectif (forte et faible) des différentes et fort nombreuses façons de pluraliser les N : *der Gast/die Gäste* (invité); *der Hund/die Hunde* (chien); *der Mensch/die Menschen* (l'homme), *das Pferd/die Pferde* (cheval), *das Rad/die Räder* (roue)...

Noms composés et noms dérivés

L'allemand effraie souvent le débutant par sa faculté de composer des noms à la chaîne — ce qui peut donner des items de longueur impressionnante. Prenons quelques exemples au hasard de la première page d'un journal : la *Frankfurter Allgemeine* (28-9-1989). Notons que des préfixes et des suffixes peuvent apporter leur contribution dans ce domaine :

Der Staatssekretär : le secrétaire d'état.

Die Kabinetsitzung : le Conseil des ministres (la séance).

Der Verteidigungsminister : le ministre de la défense.

Die Prager Botschaftsflüchtlinge : les réfugiés à l'ambassade de Prague.

Der Regierungssprecher : le porte-parole du gouvernement.

1.2.2. Autour du verbe

Comme en anglais, on trouvera plusieurs dizaines de verbes apophoniques qui requièrent un effort de mémoire inévitable. Il est bon de retenir le trio des formes de l'infinitif, du présent et du participe passé (un peu comme les temps primitifs du latin) :

<i>nehmen</i> (prendre)	<i>nahm</i>	<i>genommen</i>
<i>schreiben</i> (écrire)	<i>schrieb</i>	<i>geschrieben</i>
<i>schwimmen</i> (nager)	<i>schwamm</i>	<i>geschwommen</i>

Des "accidents" phonétiques peuvent compliquer une conjugaison qui tout en n'ayant pas la simplicité de l'anglais n'offre pas de difficultés insurmontables :

ich spreche (je parle), *du sprichst, er/sie spricht...*

ich wasche mich (Je me lave), *du wäschst dich, er wäschte sich...*

Deux temps grammaticaux : présent et préterit; prenons par exemple le verbe *lernen* (apprendre) :

Présent : *ich lerne, du lernst, er lernt...*

Préterit : *ich lernte* (il s'agit d'un verbe faible) *du lerntest, er lernte...*

Le futur est périphrastique : on a recours à l'opérateur *WERDEN* qui, curieusement ou plutôt symptomatiquement, est également l'opérateur du passif (changement d'état dans les deux cas) : *ich werde lernen, du wirst lernen...*

L'aspect parfait fait appel soit à *HABEN* soit à *SEIN* (comme en français mais avec des surprises possibles : *ich habe gelernt* (j'ai appris), *er ist gegangen* (il est allé) mais aussi : *ich bin ihm gegegnét* (je l'ai rencontré)).

L'allemand n'a rien pour signaler les phases au plan verbal : ni d'équivalent de *BE + ING* (passé simple/imparfait français) ni d'opérateur du type *DO*. On n'y pense pas souvent quand on parle de grammaire allemande mais l'absence de ces deux métalopérateurs allège considérablement la grammaire allemande pour

l'apprenant qui possède ces formes dans sa L1 ; d'un autre côté, cette absence peut compliquer la grammaire d'autres langues pour les Allemands non préparés en particulier à tout ce qui touche au domaine aspectuel (verbes rhématiques/thématiques). Les germanistes aussi se voient privés de marqueurs exemplaires.

Les modaux allemands

Contrairement à ce qui se passe en anglais, les verbes de modalité allemands se conjuguent comme les autres : *ich will, du willst, er will, wir wollen...* (*WOLLEN*). Un système bien structuré qu'il faut absolument ordonner (on regrette de ne pouvoir le faire ici). Quoi qu'il en soit, les verbes *SOLLEN, WOLLEN, MÖGEN, KÖNNEN, DÜRFEN, MÜSSEN* constituent un pan de grammaire essentiel.

Les modes indicatif et subjonctif

On a affaire à une morphologie qui n'est pas toujours nettement différenciée mais la distinction de mode joue un rôle peut être encore plus important qu'en français. Il y a deux subjonctifs.

— Le subjonctif 1 : c'est le mode du discours rapporté :

Paul sagt : "ich bin krank". (Paul dit : "je suis malade")

Paul sagt, dass er krank sei. (*ist* est possible)

Paul sagt, er sei krank. (seule forme possible)

La 3^e personne du singulier présente la voyelle *-e* en finale :

Es lebe der König !

Vive le roi !

— Le subjonctif 2 pose quelques problèmes de type morphologique surtout pour les verbes apophoniques : *er blieb → er bliebe, er kam → er käme...* Les verbes faibles présentent la même forme qu'au présent : *ich lernte*. Le subjonctif 2 est spécialisé dans l'hypothétique :

Er würde kaum schätzen, dass ein Platz bei Tisch unbesetzt bliebe.

Il n'apprécierait pas qu'une place (à table) restât inoccupée.

Wenn ich reich wäre !

Si j'étais riche !

If I were rich ! (Anglais)

Hätte sie doch die Suppe gegessen !

Si seulement elle avait mangé sa soupe !

Particules séparables

Ces instruments grammaticaux représentent une curiosité de la grammaire allemande (il y a des particules de ce genre en anglais mais leur comportement est moins spectaculaire : *take off your coat, take it off* (enlever votre manteau/enlevez-le), *switch on the light* (allumez la lumière), etc.). En allemand le nombre de ces particules baladeuses est impressionnant :

ab, aus, ein, vor, weg, etc.

Il existe aussi des particules-préfixes qui ne bougent pas : *ent-, mis-*... Voici quelques exemples pour une grammaire des particules :

Machen Sie die Tür auf !

Ouvrez la porte !

Er machte die Tür auf.
Il ouvrit la porte.
Er wollte die Tür nicht aufmachen.
Il ne voulait pas ouvrir la porte.

Parfois la particule baladeuse se trouve relativement loin du verbe-support :

Sie sieht genau wie ihre Mutter aus.
Elle ressemble très fort à sa mère, c'est sa mère toute crachée.
Er lud mich zu einem ausgezeichneten Mittagessen im Beau Rivage ein.
Il m'a invité à un excellent repas au Beau Rivage.

On aura noté le rôle des particules dans l'assertion.

Last but not least, l'ordre des mots : nous serons bref puisque nous avons déjà abordé ce sujet délicat entre tous pour l'apprenant d'allemand. Rappelons deux points majeurs.

— L'ordre SVO existe bel et bien en allemand :
der Maler verkaufte zwei Bilder.
Le peintre vendit deux tableaux.
Ich las ein sehr schönes Buch.
Je lisais un très beau livre.

Cependant, si la phrase commence par autre chose que le sujet, l'ordre est bouleversé (comme avec "peut-être" en Français) :

Gestern sprach ich mit meinem Vater.
(hier parlai je à mon père) (mot à mot)
Vielleicht hat er vergessen ?
Peut-être a-t-il oublié ?

— C'est la proposition traditionnellement appelée "subordonnée" qui donne le plus de fil à retordre et malheureusement les grammaires existantes n'ont pas encore pris en compte les découvertes dans ce domaine :

Er hat mir geschrieben, dass er nicht kommen kann.
Il m'a écrit qu'il ne pouvait pas venir.
Sie sagte ihm, dass sie ihn nie vergessen könnte.
Elle lui dit qu'elle ne pourrait jamais l'oublier.
Ich möchte, dass du nicht hingehst.
Je voudrais que tu ne t'en ailles pas.
Der Widerschein der Flammen den Himmel so hell beleuchtete, dass man um ein Uhr früh im Freien ein Buch lesen konnte (le Blitz vu par G. Greene).
Le reflet des flammes éclairait le ciel à tel point qu'on aurait pu lire un livre dehors, alors qu'il était un heure du matin.

L'essentiel a été dit — les deux difficultés principales de l'allemand sont : le système des déclinaisons d'une part et l'ordre des mots dans la phrase d'autre part (y compris la place des particules baladeuses !). Il faut bien s'y faire. On peut même y trouver une certaine esthétique. Mieux encore, si l'on a compris le pourquoi de l'ordonnancement particulier de la "subordonnée", on peut transférer ce savoir sur des points de Grammaire française qu'on n'a pas su expliquer auparavant (peut être, aussi, toujours-est-il, encore faut-il, etc.).

Dernier mot. La meilleure grammaire de l'allemand, remarquable de rationalité, d'intelligence et d'humour, est sans conteste la *Vergleichende Grammatik* de J.M. Zemb. Les deux énormes tomes font près de ... 2 000 pages. Il faudra hélas attendre une édition plus accessible au grand nombre.

1.3. La *Genèse* en allemand

Texte original — Die Erschaffung der Welt

1 - Im Anfang schuf Gott Himmel und Erde. 2 - Die Erde aber war wüst und wirr; Finsternis lag über der Urflut, und Gottes Geist schwebte über dem Wasser. 3 - Gott sprach : Es werde Licht. Und es wurde Licht. 4 - Gott sah, dass das Licht gut war; Gott schied das Licht von der Finsternis. 5 - Gott nannte das Licht Tag, und die Finsternis nannte er Nacht.

Es wurde Abend, und es wurde Morgen : erster Tag.

(Extrait de *Die Bibel. Einheitsübersetzung*, Herder, Freiburg, Baset, Wien.)

Commentaires

Titre - *Die Erschaffung der Welt.*

1 2

La création du monde.

1 - *erschaffen* = créer + *-ung* suffixe nominalisant (anglais : *-ing*).

2 - *der Welt*. *Der* est le génitif de l'article féminin *die*. L'allemand a conservé les déclinaisons que l'anglais a perdues au cours de son histoire.

1 - *Im Anfang schuf Gott Himmel und Erde* ;

1 2 3 4

au commencement créa Dieu Ciel et Terre

1 - *Im Anfang*. Pour *in dem Anfang* : datif de l'article masculin *der* ; *Anfang* (on a noté que tous les noms prenaient une majuscule !) de *fangen* = attraper et *anfangen* : commencer.

2 - *schuf*. Prétérit fort (apophonique : par changement de la voyelle interne de *schaffen* (voir plus haut *Erschaffung*).

3 - *Gott*. *God* en anglais. Noter l'ordre des mots : au commencement créa Dieu.

4 - *Himmel und Erde* : Ciel et Terre. Cf. l'anglais *earth*.

2 - *Die Erde aber war wüst und wirr* ;

1 2 3

la Terre mais était vide et chaotique

1 - *aber*. L'un des deux MAIS allemand (l'autre étant *SONDERN*) se place toujours en 2^e position.

war. Cf. l'anglais *WAS/WERE* : prétérit de *SEIN* (ÊTRE).

2 - *wüst* : vide. *Die Wüste* = le désert.

3 - *wirr*. Idée de tourbillon : chaotique.

Finsternis lag über der Urflut,
 1 2 3 4
 obscurité s'étendait au-dessus de l'abîme

1 - *Finsternis*. L'adjectif *finster* (sombre) + le suffixe *-nis* (cf. l'anglais *-ness*) ; voir aussi *geheim* (secret) et *Geheimnis*.

2 - *lag*. Prétérit fort de *liegen* (cf. l'anglais *lie*) : être couché, étendu. Le causatif est *legen* (*lay* en anglais). L'allemand ne connaît pas la distinction passé simple/imparfait c'est-à-dire l'opposition rhématique/thématique au plan des temps grammaticaux.

3 - *über*. Comme dans *Deutschland über alles*.

4 - *Urflut*. *Ur-* préfixe signifiant "ancien", "primitif" ; cf. *Die Ursprache*, die *Urgrossmutter* : l'arrière-grand-mère. *Flut* : cf. l'anglais *flood*, le français "flot".

und Gottes Geist schwebte über dem Wasser.

1 2 3
 et de Dieu l'esprit planait au-dessus de l'eau

1 - *Gottes Geist*. *Der Geist* : l'esprit (cf. l'anglais : *ghost* = fantôme). Ici, "l'esprit de Dieu" : beau génitif avec complément antéposé. Cf. le cas possessif anglais. On aurait pu avoir *God's spirit* qui est la contrepartie thématique de *The Spirit of God* (première mention).

2 - *schwebte*. Prétérit en dentale (donc faible) : *-te* (cf. anglais *-ed*).

3 - *über dem Wasser*. La préposition exige le datif : *das Wasser* devient *dem Wasser* (cf. l'anglais *water*).

3 - *Gott sprach : Es werde Licht. Und es wurde Licht.*

1 2 3
 Dieu dit : qu'il y ait lumière et il y eut lumière

1 - *sprach*. Prétérit fort de *sprechen* (*du sprichst*). Le vieil-anglais avait *sprecan* qui a perdu son *-r* pour donner *speak*.

2 - *Es werde Licht*. *Es* est le pronom neutre correspondant à la 3^e personne du singulier : *es regnet* (il pleut); *es* reprend les noms neutres en *das*. *Werde* est le subjonctif de *werden* opérateur très remarquable de la mutation, du franchissement (il est employé pour rendre le futur et ... le passif, pour des raisons faciles à formuler).

3 - *wurde*. Prétérit de *werden* (et il *advint* lumière).

4 - *Und Gott sah, dass das Licht gut war* :

1 2
 Et Dieu vit que la lumière bonne était

1 - *sah*. Prétérit fort de *sehen* (voir l'anglais *see/saw*).

2 - *dass* vient du démonstratif/article *das*. Noter l'ordre des éléments dans la complétive : que la lumière bonne était. En proposition indépendante, on aurait eu : *Das Licht war gut*. Dans la subordonnée, *gut* est thématique d'où sa place, à gauche.

Gott schied das Licht von der Finsternis.

1 2
 Dieu sépara la lumière des ténèbres

1 - *schied*. Prétérit fort de *scheiden* (séparer). *Der Abschied* = le départ.

2 - *von*. Préposition de rupture : de (*from*).

5 - *Gott nannte das Licht Tag,*

1 2

Dieu appela la lumière jour

- 1 - *nannte*. Préterit faible de *nennen* (verbe mixte : apophonie et dentale).
2 - *Tag* : jour (cf. l'anglais *day* et le latin *dies*).

und die Finsternis nannte et Nacht.

1 2

et les ténèbres appela-t-il nuit

- 1 - Le complément *die Finsternis* est placé en tête, d'où le passage de l'ordre SVO à OVS.
2 - *Nacht*. *Die Nacht* (féminin); cf. l'anglais *night* et le latin *nox/noctis*.

Und es wurde Abend, und es wurde Morgen : erster Tag.

1 2

et il fut soir, et il fut matin : premier jour.

- 1 - *Abend*. *Der Abend* (soir), *Guten Abend* (bonsoir, cf. l'anglais archaïque *even*), *der Morgen* (le matin; si adverbe : demain, cf. l'anglais *morning* et *morrow* dans *to-morrow* : demain, et l'espagnol *mañana* : matin et demain).

- 2 - *erster Tag*. La désinence de *erster* est symptomatique; avec l'article défini, on aurait eu : *der erste Tag*. Ici, nous avons au fond la finale de *der* ! *Erst* : racine anglaise archaïque, *ere* = *before* (avant) dont *erst* s'avère être le superlatif (-st comme dans l'anglais *first* pour "premier").

Chapitre 2

La langue anglaise

2.1. Historique

Pays à peuplement celtique à l'origine, l'Angleterre a été la proie d'envahisseurs successifs qui ont laissé leur empreinte sur ce qui devait devenir la langue anglaise. Que l'on cite quelques invasions.

55 av. J.-C.	Les légions romaines débarquent en Angleterre. Plus tard christianisation de l'île.
A partir du V ^e siècle après J.-C.	Les Angles, les Jutes et les Saxons, venant d'Allemagne du Nord et du Danemark prennent possession de l'Angleterre. Les dialectes germaniques éliminent presque complètement le celte. Invasions scandinaves et apports linguistiques correspondants.
1066	Guillaume le Conquérant victorieux à Hastings. Le franco-normand sera la langue de la cour. Le français ne cessera d'être la langue de la justice qu'à la fin du XIV ^e siècle.

Pour illustrer le développement de l'anglais, langue germanique mêlée de français, nous proposons au lecteur deux brefs échantillons de langue. Le premier date du IX^e siècle (Évangile de saint Marc) et est écrit en dialecte west-saxon; le deuxième est un extrait des *Contes de Cantorbéry* de Geoffrey Chaucer (1400) — en fait, les quatre premiers vers des *Contes*.

Premier texte : extrait du Nouveau Testament

And eft aefter dagum he ēode intō Cafarnaum; and hit waes gehīered ðæt hē waes on hūse. And manige togaedre cōmon; and hē tō him spraec¹.

1. Texte emprunté à CRÉPIN A., *l'Histoire de la langue anglaise*, Que sais-je ?, n° 1265, p. 118.

Notre traduction

And again after a few days he went to Cafarnaum; and it was rumoured that he was in the house. And many came together; and he spoke (preached) to them.

Traduction française

Et de nouveau après quelques jours, il se rendit à Cafarnaum; et le bruit se répandit qu'il était dans la maison. Et ils vinrent nombreux; et il leur parla.

Deuxième texte : Les Contes de Cantorbéry (Prologue)

Whan that Aprille with his shoures soote
The droghte of March has pierced to the roote
And bathed every veyne in swich licour
Of which vertu engendred is the flour.

Anglais d'aujourd'hui

When April with its showers
The drought of March has pierced to the root
And bathed every vein in such liqueur
Of which virtue engendered is the flower.

Traduction française (nous empruntons l'excellente traduction de notre collègue et ami André Crépin, *op. cit.*, p. 29)

Après qu'Avril de ses averses douces
Perçant l'aride Mars jusqu'aux racines
A épandu partout cette liqueur
Dont la vertu donne vie à la fleur.

Dans le texte west-saxon de saint Marc on notera les déclinaisons du vieil-anglais : *dagum* (days), *on huse* (in the house) (même en allemand moderne, on a *zu Hause* au datif à partir de *Haus* (maison)). Le verbe *ēode* a depuis longtemps disparu au profit de *go/went*. *Gehierd* avec le préfixe germanique *ge* rappelle aussi l'allemand d'aujourd'hui : *gehört* (de *hören* : entendre). *Cōmon* est évidemment le verbe *come* avec une désirence caractéristique. Quant à *spraec*, il a perdu son *-r-* interne en anglais mais l'allemand, lui, dit toujours *sprechen* et *sprach* (prétérit).

Dans le texte de Chaucer faisons la liste des mots d'importation française (la moitié du lexique anglais est d'origine française : soit 250 000 mots) : percer, veine, liqueur, vertu, engendrer, fleur. La grammaire est restée germanique (R. Etiemble avait tort de prédire la disparition du français au bénéfice du franglais !). Les emprunts lexicaux peuvent ne pas plaire mais ils ne mettent pas la langue en danger.

Ces deux textes donnent en un raccourci saisissant l'histoire extraordinaire d'une langue qui est un mélange historique de germanique et de roman.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Il ne saurait être question d'être exhaustif : on ne peut en deux ou trois pages que mentionner les points où l'apprenant francophone achoppe habituellement. C'est donc le point de vue de cet apprenant que nous faisons nôtre ici.

Avant cela nous voudrions dire ceci : l'étude de l'anglais concerne des millions d'élèves, d'étudiants, d'apprenants de tous âges désireux d'acquérir la

langue de Shakespeare pour des raisons diverses et d'abord qu'on le veuille ou non, que cela plaise ou non, parce que l'anglais est devenu la *lingua franca* de fait des temps modernes.

La quantité d'énergie et les moyens financiers mis en œuvre sont absolument colossaux. Pourtant les résultats concrets ne semblent pas correspondre à la mise — même si pendant les quarante dernières années certains progrès ont pu être constatés, notamment au plan de la langue parlée.

Le faible "rendement" des efforts déployés tant sur le plan scolaire qu'ailleurs est dû à des causes multiples mais la cause principale est à chercher — nous l'avons déjà dit — dans l'état d'impréparation des apprenants à aborder une L2. Au fond l'on peut dire que les candidats à l'anglais (les amateurs d'autres langues aussi) n'ont au départ aucune idée sur le type d'effort qui va leur être demandé ou sur le type de méthodologie susceptible de favoriser l'apprentissage. Très souvent hélas cet état d'impréparation caractérise également ceux qui enseignent : des concours désuets fabriquent des diplômés qui n'ont jamais eu l'occasion de réfléchir sur le langage ou le fonctionnement et de la langue de départ (le français) et de la langue d'arrivée (l'anglais). Nous ne mettons bien sûr pas en doute une seule seconde la conscience professionnelle de ces enseignants mais leur formation, qui n'est pas, du moins la formation initiale, de leur responsabilité.

L'honnête homme en est au même point : par quel bout prendre une langue que l'on désire apprendre alors qu'on n'a jamais reçu d'intiation à la problématique du langage humain, à son acquisition et à son fonctionnement ? Notre ouvrage — nous nous sommes clairement expliqués là-dessus — ambitionne de combler ces lacunes en proposant une introduction au langage à travers le français, qui servira en l'occurrence de passerelle vers les autres langues.

2.2. Phonologie et phonétique

Notre expérience dans le secondaire, dans le supérieur et avec des publics divers (scientifiques, ingénieurs, PDG, secrétaires de direction, sténodactylos, agents de police, etc.) nous permet d'avancer que c'est surtout l'anglais oral qui fait problème (la reconnaissance de textes écrits de la spécialité ne présente pas trop de difficultés). L'approximation phonétique qui peut, à la rigueur, être prise en compte par l'anglophone qui nous écoute ne permet pas d'appréhender et de décoder à la vitesse voulue les énoncés oraux du "native" — pour reprendre une image d'Escarpit; l'aller peut faire illusion mais le retour est catastrophique.

Quelles sont les difficultés majeures de l'anglais oral ? Qu'on ne vienne pas nous parler de la prononciation de l'anglais ! Parler de la sorte trahit l'approche : on part de l'anglais écrit, de l'orthographe anglaise et l'on met en cause le rapport écrit/oral. Vu par ce mauvais bout de la lorgnette, l'anglais devient une langue impossible, chaotique, bref "le pays où on n'arrive jamais" pour reprendre le titre d'un roman célèbre en son temps. Ce que l'on ne sait pas, c'est que procéder de la sorte revient tout simplement à confondre langue et ... orthographe. Car l'anglais — comme toutes les langues du monde — possède une architecture phonologique d'une extrême rigueur. Et c'est ce système-là et non les inconséquences de la chose écrite qui doit guider les premiers pas de l'apprenant. Toute

méthode qui part de l'orthographe pour aboutir à la prononciation est condamnée à l'échec car elle est contraire à l'esprit même de la langue. Bien sûr que l'anglais est champion au palmarès des langues présentant un divorce flagrant entre écrit et oral ! Mais encore une fois la structure phonologique de l'anglais est tout aussi géométrique et logique que celle du français ou de l'agni-baoulé !

2.2.1. Système vocalique

Considérons le tableau 2.1 qui à lui seul vaut de longs discours (les tableaux ci-après sont extraits de notre *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain* déjà cité).

L'anglais se distingue du français par deux caractéristiques principales.

a — L'anglais oppose les voyelles tendues et les voyelles lâches, et il le fait de façon systématique. On sait qu'il y a deux phonèmes /i/ en anglais :

- /i:/ tendu comme dans *bee* /bi:/, *bead* (grain de chapelet), *sheep* /ʃi:p/ (mouton);
- /ɪ/ lâche comme dans *bid* (offre) ou *ship* (bateau).

Cette opposition tendue/lâche va être exploitée dans d'autres paires de voyelles :

ɔ:/ɔ	<i>sport/spot</i>	(sport/tache)
u:/u	<i>pool/pull</i>	(piscine, tirer)
a:/æ	<i>cart/cat</i>	(chariot/chat)
ə:/ə	<i>bird/cupboard</i> /'kʌbəd/	(oiseau/placard)

Ce sous-système est comparable sur le plan structurel à celui que l'on trouve en français : l'opposition des voyelles écartées et des voyelles arrondies met en œuvre un trait distinctif exploité trois fois :

i/y	<i>pis/pus</i>
e/ə	<i>fée/feu</i>
ɛ/œ	<i>paire/peur</i>

b — La conséquence directe de l'articulation relâchée dont on vient de voir l'exploitation phonologique sera l'opposition entre voyelles pures et voyelles diphtonguées (une diphtongue est une voyelle double prononcée d'une seule émission de voix). Il n'y a pas de diphtongues en français sauf chez ceux qui confondent digraphes et diphtongues : d'ailleurs l'articulation tendue du français exclut la possibilité de ce genre d'unités. En anglais, il y a de très nombreuses diphtongues et elles sont la source de graves malentendus :

i:/ɪə	<i>cheese/cheers</i> (fromage/“acclamations” où “à votre santé”)
i/ɪə	<i>bid/beard</i> (offre/barbe)
e/ei	<i>bet/bait</i> (pari/appât)
u:/uə	<i>two/tour</i> (deux/tour)
ɔ:/ou	<i>cock/coke</i> (coq/“coke” ou “coca-cola”)

Il y a déjà de quoi faire avec les paires ci-dessus mais il ne faudrait pas oublier les oppositions entre diphtongues elles-mêmes ? Prenons l'exemple de au/ou.

<i>bout/boat</i>	(rixe/bateau)
<i>loud/load</i>	(bruyant/charger)
<i>bough/bow</i>	(branche/arc)

1	i:	bead	bee, bead, beat ; sea, seed, seat ; lee, lead, lease
2	i	bid	bid, bit ; lid, lit
3	iə	beard	beer, beard ; peer, peered, pierce
4	ei	bade	bay, bade, bait ; may, made, mate
5	e	bed	bed, bet ; said, set
6	ɛə	bear	care, scares, scarce
7	æ	bad	bad, bat ; cab, cap ; bag, back
8	ai	buy	buy, bite ; sigh, side, sight
9	au	bowed	bough, bowed, bout ; how, house ¹ , house ²
10	a:	bard	bar, bard ; car, card, cart
11	ɔ	boss	god, got ; dog, dock
12	ɔɪ	boy	toy, noise, voice
13	ɔ:	board	boar, board, bought ; saw, sword, sort
14	ou(əu)	bow	bow, boat ; row, road, wrote
15	u	bull	good, book
16	uə	boor	tour, moor
17	u:	booed	boo, booed, boot ; rue, rude, root ; new, nude, newt
18	ə:	bird	burr, bird ; heard, hurt
19	ʌ	bud	bud, butt ; cud, cut
20	ə	(cup)board	(cup)board, (Al)bert ; ba'nana, 'Canada, A'merica ; 'labour, 'Oxford
21	eɪə	payer	layer, player
22	aɪə	buyer	tyre ; fire, higher
23	ɔɪə	employer	soya
24	əʊə	power	tower, bower, shower
25	əʊə(ənə)	grower	mower, sower

1. Verbe — 2. Substantif

Remarque : dans la colonne de gauche, nous avons dû remplir les cases vides avec des mots constitués soit par CV, soit par CVC (C différente de /d/ choisi arbitrairement dans notre cadre b—d).

Tableau 2.1. *Les voyelles et les diphongues anglaises*

i:	≠ i	leave	live	sheep	ship
i:	≠ iə	bee	beer	fee	fear
iə	≠ ɛə	beer	bear	cheers	chairs
i	≠ e	pin	pen	bitter	better
e	≠ ei	pen	pane	pepper	paper
ei	≠ ai	pane	pine	fate	fight
e	≠ ə	pen	pan	mess	mass
ə	≠ a:	ham	harm	hat	heart
a:	≠ ɔ	guard	god	cart	cot
		card	cod		
ɔ	≠ ɔ:	cod	cord	cot	court
ɔ	≠ ou(əu)	sod	sword	pot	port
ɔ:	≠ ou(əu)	cod	code	cot	coat
		rod	road	cock	coke
ɔ:	≠ ou(əu)	ball	bowl	cork	coke
ou(əu)	≠ au	tone	town	boat	bout
u	≠ u:	full	fool	pull	pool
u	≠ ɔ	good	god	could	cod
u	≠ ou(əu)	full	foal	pull	pole
u:	≠ ou(əu)	fool	foal	pool	pole
		tool	toll	rule	roll
u:	≠ ən	two	tour	cue	cure
ʌ	≠ ə:	gull	girl	bud	bird
ʌ	≠ ə	cub	cab	cup	cap
ʌ	≠ a:	bun	barn	cup	carp
ʌ	≠ ɔ	rub	rob	bus	boss
ʌ	≠ ɔ:	bud	board	cut	caught
ɔ:	≠ ɔɪ	corn	coin		
ai	≠ aɪə	tie	tyre	lie	liar
ei	≠ eɪə	play	player		
aiə	≠ eɪə	liar	layer		
ou(əu)	≠ ouə	low	lower	mow	mower
ou	≠ ouə	bow	bower		
aiə	≠ ouə	tyre	tower	buyer	bower

ə1 : China, Asia, Leicester, Leicestershire, doctor, beggar, labour, driver, culture
 ə2 : Oxford, Folkestone, Robert, American, policeman

Tableau 2.2. *Oppositions vocaliques fondamentales*

En résumé, c'est à un système très différent que l'on a affaire et le drame est que ce soit le même alphabet latin qui transcrive les deux langues (d'où les propositions de création d'un alphabet propre à l'anglais : on se souvient que le grand écrivain G.B. Shaw avait, dans son testament, prévu une somme destinée

à récompenser l'inventeur d'un tel alphabet : il faut dire que le jour où la chose fut publiée dans le *Times*, ce fut un tollé général !).

On trouvera beaucoup d'autres oppositions vocaliques dans le tableau 2.2.

2.2.2. Système consonantique

L'anglais dispose de 24 phonèmes consonantiques (cf. tableau 2.3.). On trouvera les clés de leur fonctionnement dans le tableau 2.4.

Les francophones se sentiront à l'aise dans un système qui ressemble fort au leur. Certes il y a quelques différences mais elles sont minimes.

— Le /h/ est un phonème et non pas un ornement ou un signal de non-liaison (les héros, les harengs). Si vous prononcez [om] pour *home*, vous aurez des problèmes (même chose si vous prononcez de la même façon *edge* et *hedge*).

— Les deux consonnes que l'anglais transcrit *th* peuvent aussi provoquer des confusions *thing/sing* (chose/chanter), *thin/sin* (mince/péché) mais ne s'opposent pas entre elles. On notera que ce qui, du point de vue phonétique, représente une petite anomalie de prononciation en français, fait partie du système phonologique en anglais. Belle occasion de distinguer phonétique et phonologie : les langues ne sont pas des bruits mais l'exploitation intelligente et systématique des bruits que nous — l'espèce humaine — sommes capables d'émettre).

Il y a bien sûr des réalisations phonétiques de phonèmes qui dépendent de l'environnement : phonétiquement le /p/ de *pill* (suivi d'un souffle) est différent de celui de *spill* bien qu'il s'agisse du même phonème /p/ (la même chose est vraie de /t/ et de /k/). Mais au total les difficultés sont tout à fait relatives comparées à celles qu'offrait le système vocalique.

2.2.3. Accent, rythme et formes faibles

Nous voici au cœur même de ce qui fait la spécificité de l'anglais. Nous signalerons trois difficultés majeures.

L'accent tonique

Une syllabe est prononcée plus forte que les autres. Le résultat ? Voici un exemple simple : *Canada* est accentué sur la première syllabe (en français nous accentuons la dernière !). Voici ce que devient ce mot dans la bouche d'un anglophone : ['kænədə] ('filet droit qui signale que l'accent suit). [ə] est le son le plus fréquent de l'anglais (où l'on retrouve l'articulation lâche de l'anglais). Prenons quelques exemples :

Oxford /'oksfəd/

Leicester /'lestə/

Leicestershire /'lestəʃə/

America /ə'merikə/

L'accent tonique obéit à des règles : par exemple tous les mots en -ic ont leur accent sur la syllabe qui précède ce groupe : *romantic*, *Atlantic*, *scientific*,

p	pan, pain, rope, cup
b	ban, bane, robe, cub
m	man, mane, Rome
t	tame, tow, beat
d	dame, dough, bead
n	name, know, bean
k	coat, came, back, lock
g	goat, game, bag, log
ŋ	king, song, singer
f	fine, fan, leaf
v	vine, van, leave
s	seal, rice, cease
z	zeal, rise, seize
θ	thing, thin, breath, birth, death
ð	this, that, breathe
ʃ	ship, shin, wish
ʒ	measure, pleasure, treasure
tʃ	chip, chin, witch
dʒ	job, gin, wedge, age
l	London, lake, lily, bell, field
r	rat, red, read
h	hat, hill, hair, house
j	yet, yacht
w	wet, whisky

Tableau 2.3. *Les consonnes anglaises*

b ≠ p	bin	pin	cub	cup
b ≠ m	boor	moor	rib	rim
d ≠ t	down	town	bid	bit
d ≠ n	dame	name	bead	bean
n ≠ ŋ	ton	tongue	sin	sing
g ≠ k	goat	coat	bag	back
v ≠ f	van	fan	leave	leaf
z ≠ s	rise	rice	seize	cease
z ≠ ð	breeze	breathe	sees	seethe
s ≠ θ	sin	thin	force	fourth
ʃ ≠ tʃ	ship	chip	wish	witch
dʒ ≠ tʃ	Jane	chain	age	« h »
tʃ ≠ tr	chain	train	chick	trick
dʒ ≠ tr	Jane	train	Jim	trim
dʒ ≠ dr	Jane	drain	jam	dram
h ≠ φ (= o)	hair	air	hedge	edge

Tableau 2.4. *Oppositions consonantiques fondamentales*

economical, etc. (voir notre *Phonétique et phonologie, op. cit.*). Mais le problème est loin d'être simple : voir *democrat*, *democracy*, *democratic*.

Il est indispensable de connaître la place de l'accent tonique dans les mots polysyllabiques. Pour cela le dictionnaire de prononciation de Jones-Gimson est absolument indispensable : *English Pronouncing Dictionary* (Everyman, 14^e édition). L'alphabet phonétique international (API) est une bouée de sauvetage dont on ne peut se passer (on l'a hélas négligé dans l'enseignement depuis 20 ans pour des raisons dérisoires : les dégâts sont immenses !).

Rythme et formes faibles

On tient ici le secret de l'anglais oral, la clé de la compréhension et du déchiffrement oral : le français donne une valeur quasi identique à toutes les syllabes d'un groupe de souffle (sauf la dernière qui est non pas renforcée comme en anglais mais allongée) :

C'est le gâteau que Pierre a acheté.

[selgato/kəpjera aste]

L'anglais, lui, n'accentue que les seuls mots à sémantisme plein (noms, verbes, adjectifs...). Les petits mots de relation (les morphèmes grammaticaux) sont littéralement "avalés", réduits (on parle de formes faibles pour la variante réduite d'un mot qui peut, dans certains contextes, se présenter sous sa forme forte). Par exemple *CAN* se prononcera de façon pleine en début d'énoncé :

Can you speak Russian ? [Kæn]

mais sera très fortement réduit, pour des raisons rythmiques propres à l'anglais, dans :

I can speak Russian [aikn 'spi:k...]

Voici quelques exemples :

What are you doing ? ['wɒtəju: 'du:ɪŋ] ?

She must have missed her train. [ʃi: məstə v'mis̪tə'treɪn]

Tottenham Court Road ['tɒtnəm 'kɔ:t 'rəʊd]

(Bon exemple pour s'entraîner ! C'est le nom d'une station de métro et d'une rue de Londres.)

Avertissement. Lors de l'achat d'un dictionnaire ou d'un manuel d'anglais, vérifiez que la transcription phonétique proposée est bien celle de l'API et non pas en orthographe française (on se demande d'où a pu venir l'idée que le français — langue qui a elle-même de graves difficultés à cause de l'alphabet latin ! — puisse avoir des vertus quelconques pour transcrire d'autres langues). Cela donne une idée de l'inconséquence de certains dans le domaine des langues.

2.3. Grammaire

English has no grammar (l'anglais n'a pas de grammaire), c'est ce que disent nos amis britanniques. Ce qu'ils veulent dire (tout au moins nous l'espérons) c'est que l'anglais moderne n'a pas (plus !) la morphologie lourde des langues germaniques ou slaves, ou même du français qui, tout en s'étant délesté des déclinaisons du latin et tout en ayant simplifié le système verbal, a conservé pas mal d'accords complexes ainsi que la distinction indicatif/subjonctif, pour ne citer que ces deux points de complexité.

ø, -s, -ed, -en, -ing

Mais l'anglais a bien sûr une grammaire — une grammaire plus difficile qu'il n'y paraît au premier abord (peut-être est-ce d'ailleurs une des raisons de nos déboires : on sous-estime la difficulté !).

Et pourtant l'anglais s'est débarrassé des déclinaisons saxonnnes qui caractérisaient le vieil-anglais (sauf le fameux "cas possessif" !) des genres aussi (un seul article défini pour les trois genres au niveau des seuls pronoms : *THE*). L'adjectif, indéclinable, a une place fixe (devant le N). Au plan du verbe tout s'obtient à l'aide de cinq petits suffixes : ø, -s, -ed, -en, -ing.

— -ø et -s manifestent le présent : *I paint, he/she paints* (peindre).

— -ed est la marque du prétérit (passé) de l'immense majorité des verbes (il y a une centaine de verbes "historiques" qui changent de voyelle) *paint* fait donc : *I painted, he/she painted*, etc..

— -en est le symbole du participe passé qui est en -ed comme on sait pour les verbes dits "réguliers" : *I have painted* mais *I have spoken*.

— -ing est un suffixe nominalisant (transforme des verbes, des groupes verbaux ou des phrases entières en nominaux). On a vu que le vecteur *TO V* → *V-ING* était parallèle au vecteur *A* → *DE* en français. De plus, -ing intervient dans la construction *BE+ING* (la forme progressive des grammaires traditionnelles) qui joue un rôle de premier plan dans la grammaire de l'anglais. L'opposition ± *BE+ING*, on l'a vu, peut se ramener à un système de phases. Ce point est capital et quiconque n'a pas compris ce point ne peut vraiment maîtriser l'anglais.

Deux autres points doivent figurer dans une présentation qui va à l'essentiel : le métaprogramme *DO* et les modaux.

Le métaprogramme DO

C'est un outil grammatical propre à l'anglais, véritable cadeau à la grammaire comparée (cf. dossier 13, paragraphe 3.1). Tous les verbes (ou presque) font appel à *DO* pour fabriquer les formes emphatique, négative et interrogative.

Les modaux

Le troisième membre du trio fondamental avec *BE+ING* et *DO*. L'anglais présente une structure modale particulièrement réussie : ni le français ni l'allemand (qui est pourtant très proche de l'anglais) ne présentent un système aussi bien cristallisé en surface. Les modaux anglais

*MAY SHALL
CAN WILL*

sont organisés par le vecteur rhématique/thématisé, cf. *GLA*. Bien évidemment la présentation du type *CAN* (= être capable de), *MAY* (= la permission), etc., est tout à fait incapable de "saisir" le jeu modal.

Il faudrait encore parler de l'iconicité *WH-/TH-* (on en a dit un mot *supra*), des particules *on/off*, etc. (que l'on retrouve plus nettement en allemand), les verbes résultatifs (*he kicked the door open* : il ouvrit la porte d'un coup de pied), des verbes réversibles (*N1 reads N2*, *N2 reads well*), des passifs insolites (*this bed has been slept in*), de la flexibilité des parties du discours *mother* (mère) ou *chair* (chaise) peuvent fonctionner comme verbes : *she mothers him too much* (elle le dorlote trop). — Bref, on voit que "l'anglais-langue sans grammaire" est un mythe dangereux !

L'abondance des moyens de toutes sortes (manuels, cassettes, films, albums, etc.) proposés pour apprendre l'anglais n'est pas une panacée. D'autant plus que le meilleur (rare) y côtoie le pire (très fréquent). Il faut savoir qu'une présentation soi-disant simple peut cacher des vices rhédibitoires et les grammaires qui se disent "pratiques" sont le plus souvent des leurres. On sait mieux que jamais aujourd'hui qu'un mauvais manuel ou un professeur peu informé (ou non formé) peuvent littéralement bloquer le processus d'apprentissage. Il faut être exigeant : nous avons essayé de donner à notre lecteur les moyens de l'être.

Une langue se perd vite si on ne l'entretient pas : écoutez régulièrement la *BBC*, lisez les journaux ou revues, utilisez les éditions bilingues (textes et cassettes) sans oublier la Bible et... *Tintin*.

2.4. La Genèse en anglais

Texte original — The first book of Moses called Genesis

1 - In the beginning God created the heaven and the earth. 2 - And the earth was without form, and void; and darkness was upon the face of the deep. And the Spirit of God moved upon the face of the waters. 3 - And God said, Let there

be light : and there was light. 4 - And God saw the light, that it was good : and God divided the light from the darkness. 5 - And God called the light Day, and the darkness he called Night.

And the evening and the morning were the first day.

(Texte extrait de *The Holy Bible*, Authorized King James Version, The National Bible Press, Philadelphia, 1960).

Commentaires

Titre - *The first book of Moses called Genesis*
Le premier livre de Moïse appelé Genèse

1 - In the beginning God created the heaven and the earth.

1 2 3 4
au commencement Dieu créa le ciel et la terre

1 - *In the beginning*. *In* : dans, en, au. *The beginning* : le commencement. *The* article défini unique, issu d'un démonstratif vieil-anglais (le, la, les, sont également d'anciens démonstratifs latins). Le verbe est *begin*; ici, le nom verbal a été obtenu par l'addition de l'opérateur de nominalisation *-ING*.

2 - *God created*. *God* : Dieu (all. *Gott*). *Created* manifeste le présent à dentale *-ed*, ce qui est le cas de tous les verbes faibles.

3 - *the heaven* : le ciel, à opposer à *the sky* : le ciel (est bleu).

4 - *and the earth* : et la terre (all. *Die Erde*).

2 - And the earth was without form, and void ;

1 2 3
et la terre était sans forme et vide

1 - *was* : présent de *BE* (ÊTRE). Le vieil-anglais avait deux infinitifs ÊTRE : *BEON* et *WESAN*. C'est ce dernier qui est ici au passé (all. *war*).

2 - *without form* : sans forme; *without* composé de *with* (avec) et *out*.

3 - *void* : vide. Le mot courant est *empty*.

and darkness was upon the face of the deep.

1 2 3
et l'obscurité était à la surface de l'abîme

1 - *darkness* : *dark* (sombre) et suffixe nominal *-ness*. Cf. *black/blackness* (noir/noirceur), *kind/kindness* (gentil/gentillesse). Penser au titre original du roman d'Arthur Koestler. *Le Zéro et l'Infini : Darkness at Noon* (obscurité à midi).

2 - *upon*. Préposition composée *up + on* : sur (synonyme de *on*).

3 - *the face of the deep*. *Of* préposition très courante, met en relation deux N : *the door of the car* (la portière de la voiture), *the end of the film* (la fin du film). *Deep* est ici un nom alors que c'est un adjectif (profond) qui donne le nom : *depth* (profondeur). Voir *strong* (fort)/*strength*, *long*/*length*, etc.

And the Spirit of God moved upon the face of the waters.

1 2 3
et l'Esprit de Dieu planait au-dessus de la surface des eaux

1 - *The Spirit of God*. On pourra trouver *God's Spirit* dans d'autres contextes.

2 - *moved* : se mouvoir, se déplacer, présent à dentale.

3 - *the waters* : les eaux.

3 - And God said, Let there be light : and there was light.

1 2 3

et Dieu dit : qu'il y ait lumière et il y eut lumière

1 - *said*. Verbe *say* (dire). All. *sagen*. Prétérit mixte : changement vocalique et dentale.

2 - *Let*. Le verbe "laisser" qui est ici un métaverbe à sens optatif (polonais *niech*, russe *da*).

there be light, there is light aurait été une assertion : il y a de la lumière. Ici *BE* est à l'infinitif, mode par excellence de la non-assertion.

3 - Ici, on a bel et bien l'assertion : et il y eut lumière (nous employons volontairement "de la lumière" et non pas "la lumière" (voir plus bas). Cf. all. *Licht*.

4 - And God saw the light, that it was good :

1 2 3 4 5

et Dieu vit la lumière, qu'elle était bonne

1 - *saw*. Prétérit fort de *see* (all. *sehen*).

2 - *the light*. Cette fois l'anglais reprend la notion *light*, jusqu'alors ø *light*.

3 - *that*. Le démonstratif *THAT* devient le connecteur *that* (prononciation réduite).

4 - *it*. Pronom neutre de 3^e personne du singulier (*he* est le pronom masculin, *she* le pronom féminin).

5 - *good* : bon, bonne. L'adjectif qui se déclinait en vieil-anglais est devenu invariable.

and God divided the light from the darkness.

1 2

et Dieu sépara la lumière des ténèbres

1 - *divided*. Prétérit faible, la dentale se prononce pleine après une consonne elle-même dentale (/di'veidid/).

2 - *from the darkness*. *From* : préposition qui marque l'origine, forme un couple avec *to* : *from Paris to London* (de Paris à Londres).

5 - And God called the light Day, and the darkness he called Night.

1 2

et Dieu appela la lumière Jour, et l'obscurité il appela Nuit

1 - *called*. Prétérit faible de *call* (appeler).

2 - *Day*. De *dies* latin (fr. diurne, lundi, etc.) : jour ≠ *night* (nuit).

And the evening and the morning were the first day.

et le soir et le matin furent le premier jour.

Chapitre 3

La langue arabe

Langue internationale qui fait partie des six langues officielles de l'ONU, l'arabe est parlé par plus de 150 millions de terriens. Son prestige est lié en grande partie au fait que c'est la langue du Coran. On distingue l'arabe classique ou littéral, lié à l'étude des textes sacrés mais qui est également la langue littéraire (livres, journaux) et les nombreux dialectes qui en sont issus (nous préférerions les appeler langues en devenir) : égyptien, tunisien, algérien, marocain, etc. Enfin, il faut signaler que les arabophones manifestent très nettement le phénomène de diglossie puisqu'ils parlent un arabe dialectal en famille et dans la société où ils vivent et que d'autre part ils lisent des livres ou des journaux en arabe littéral.

3.1. Phonologie et phonétique

Tout comme l'hébreu mais de façon plus nette encore, l'arabe en est toujours au stade de la lettre : la phonologie est en effet absente de tous les manuels que nous avons pu utiliser, et ce quel que soit le lieu où ils ont été publiés.

On est frappé par l'abus du mot "lettre" : c'est ainsi que l'on parle par exemple de lettres emphatiques (!) alors qu'il s'agit d'une belle corrélation phonologique (à base articulatoire) entre deux types de consonnes : par exemple, un /t/ normal et un /t̪/ emphatique typiquement arabe. De même on n'hésite pas à parler de lettres solaires ou lunaires et, partant, à mélanger écriture et phénomènes phonétique d'assimilation (voir les avatars de l'article défini *AL* plus loin).

Le comble de l'affaire — et cela est vrai aussi, hélas, de l'hébreu — c'est que les langues sémitiques en général soient réputées être des langues consonantiques (des langues sans voyelles !) tout simplement parce que l'écriture — le texte écrit — peut se dispenser de noter les phonèmes vocaliques ! Dieu sait quelles conclusions aussi abominables qu'aberrantes on a pu tirer de ce fait (lire

Les Langues du Paradis de Maurice Olender, Hautes Études, Gallimard/Seuil, 1989).

3.1.1. Système vocalique

L'arabe possède trois voyelles longues (qui font bel et bien partie des 29 lettres de l'alphabet arabe) : /i:/, /u:/, /a:/, qui s'opposent aux trois voyelles brèves correspondantes : /i/, /u/, /a/. Ces dernières ne sont pas notées à l'écrit sauf dans des textes voyellés tels que le Coran ou les manuels d'étude de la langue. Les voyelles brèves sont notées (lorsqu'elles le sont) par un petit tiret au-dessus de la consonne dans le cas de /a/, un petit tiret sous la consonne dans le cas de /i/ et par une espèce de petite virgule au-dessus de la consonne dans le cas de /u/. Il y a un signe diacritique même pour l'absence de voyelle : c'est un petit zéro au-dessus de la consonne (le *sukun*).

Important. Les voyelles longues portent l'accent de mot; en l'absence de ces dernières c'est la première syllabe du mot qui est accentuée.

Voici quelques exemples du jeu d'oppositions intervocaliques :

/a:/ ≠ /a/ : <i>‘ālam</i> (monde)	/ ‘alam (drapeau)
<i>maṭār</i> (pluie)	/ maṭar (aéroport)
<i>zazzārun</i> (boucher)	/ zazarun (carotte)
(Ces deux derniers mots se distinguent par un autre trait : consonne géminée contre consonne simple.)	
/u:/ ≠ /u/ : <i>fūlum</i> (fèves)	/ fullum (jasmin)

3.1.2. Système consonantique

L'arabe présente une opposition originale entre consonnes normales et consonnes dites emphatiques. Cette opposition caractérise les huit consonnes suivantes :

consonnes normales	s ḍ t d
consonnes emphatiques	ṣ ḏ ṭ ḏ (marquées par un point souscrit)

Note. Le /ð/ correspond au phonème initial de l'anglais *the, that*.

Les consonnes emphatiques se distinguent des normales par une articulation vélaire très particulière : l'arrière de la langue se soulève vers le palais, c'est ce mouvement qui donne à ces consonnes leur spécificité acoustique (impression auditive de "pomme de terre chaude" dans la bouche).

La plupart des consonnes n'offrent aucune difficulté aux francophones : c'est le cas de /b, t, θ/ (comme dans *three* en anglais), /z/ (comme dans "jeu"), /kh/ comme dans *bach*, /d, ḍ, ṭ, ḏ, s, f, k, l, m, n, h/ (comme dans l'anglais *home*). Les points qui font problème sont les suivants :

- Les consonnes emphatiques.
- Le /h/ de *hamīn* (bain) ou de /tahta/ (sous) : c'est ce que l'on pourrait appeler le "h à la menthe" (une expiration du type bonbon à la menthe !).
- Le *ayin* transcrit par un "c" en suspension ou simplement un accent grave : “''. Il s'agit d'un son pharyngé très particulier.

— Le *gayin* transcrit par un “g” surmonté d’un point : là, c’est tout simplement le “r” parisien; il y a difficulté lorsque ce /g/ côtoie un [r] roulé, lui aussi phonème à part entière; exemple : *sagirun* (petit).

— La distinction entre /k/ et /q/ : d’un côté, un [k] de type français, de l’autre, un [k] prononcé “dans la gorge”. Il est important de bien différencier ces deux unités consonantiques car elles s’opposent dans des paires minimales telles que :

kalbun (chien) / *qalbun* (cœur),
kul (mange !) / *qul* (parle !).

L’opposition /K^h/ ≠ /g/ peut également surprendre :

khair (le bien) / *gair* (autre).

D’autre part la gémination consonantique (redoublement) est significative en arabe : on l’a vu plus haut dans l’opposition *zazzarun/zazarun*. Le redoublement (noté par un signe appelé *shadda*) a valeur grammaticale dans les schèmes dérivés :

kasara (brisier)/*kassara* (brisier en mille morceaux).

On le trouve aussi dans des adjectifs dérivés de verbes :

kazaba (mentir) / *kazzabun* (grand menteur).

3.2. L’alphabet arabe

On sait que cet alphabet est utilisé par des langues non sémitiques : le turc (jusqu’à la réforme d’Ataturk en 1920), le persan (langue indo-européenne !), le malais, le wolof, etc.

L’alphabet arabe (comme l’alphabet hébreïque) a gardé son caractère sacré. On peut dire que la présentation des idiosyncrasies de l’alphabet ou des signes diacritiques de tout genre : *shadda*, *wasla* (traitement de l’article ou de la voyelle initiale de certains mots) *sukun* (voyelle zéro), *tanwin* (les finales /an, in, un/, marques du cas indéterminé), la *hamza* (ce coup de glotte qui est une consonne à part entière mais qui a besoin de supports divers) tient plus des sciences occultes que de la linguistique !

Point important. L’arabe, qui s’écrit de droite à gauche comme l’hébreu, ne distingue pas texte imprimé et texte en cursive : les mêmes caractères servent dans les deux cas (l’hébreu, lui, dispose de deux types d’alphabet).

Comme on peut le voir sur le tableau 3.1, la forme des lettres dépend de leur place dans le mot. Par ailleurs, il y a des lettres qui “refusent” de se lier à leurs voisines. Tout ceci alourdit la tâche du débutant ou de l’analphabète arabe (à quand une simplification de type chinois !). Ceci dit, il faut reconnaître que l’écriture arabe a un aspect esthétique certain : la calligraphie est d’ailleurs un art majeur dans les pays arabophones.

Le débutant s’apercevra bien vite que les 29 lettres (dont le fameux *hamza*, coup de glotte à valeur de consonne) ne sont pas toutes différentes les unes des autres. C’est ainsi par exemple que /b, t, θ/ sont transcrites par la même “cuvette”, avec des signes diacritiques différents bien sûr). Il en va de même pour le /d/ et le /ð/, le /r/ et le /z/, le /s/ et le /ʃ/, etc.

differentes positions	isolée	transcription	nom de la lettre	isolée	transcription	nom de la lettre
ل ل ل	ا	â	alif	ض	q	qâd *
ب ب ب	ب	bâ	ط ط ط	ط	ت t (t emphatisé ⁽¹⁾)	تâ *
ت ت ت	ت	tâ*	ذ ذ ذ	ذ	ز z (interdental sonore emphatisée ⁽¹⁾)	زâ *
ث ث ث	ث	tâ* (thing)	ع ع ع	ع	ع	‘ayn *
ج ج ج	ج	ğ (j)	ڭ ڭ ڭ	غ غ غ	غ = gh (r non roulé)	غayn
ح ح ح	ح	hâ*	ه ه ه	ف ف ف	ف	fâ
خ خ خ	خ	hâ* (kh (jota))	خ خ خ	ق ق ق	ق	qâf *
د د د	د	dâl	د د د	ك ك ك	ك	kâf
ذ ذ ذ	ذ	dâl * (d = dh (this))	ذ ذ ذ	ل ل ل	ل	lâm
ر ر ر	ر	râ (roulé)	ر ر ر	م م م	م	mîm
ز ز ز	ز	zây	ز ز ز	ن ن ن	ن	nûn
س س س	س	sîn	س س س	ه ه ه	ه (his)	hâ *
ش ش ش	ش	shîn	ش ش ش	و و و	و (ouate)	wâw
ص ص ص	ص	şâd * (s emphatisé ⁽¹⁾)	ش ش ش	ي ي ي	ي (yak)	yâ

differentes positions	isolée	transcription	nom de la lettre	isolée	transcription	nom de la lettre
ل ل ل	ا	â	alif	ض	q	qâd *
ب ب ب	ب	bâ	ط ط ط	ط	ت t (t emphatisé ⁽¹⁾)	تâ *
ت ت ت	ت	tâ*	ذ ذ ذ	ذ	ز z (interdental sonore emphatisée ⁽¹⁾)	زâ *
ث ث ث	ث	tâ* (thing)	ع ع ع	ع	ع	‘ayn *
ج ج ج	ج	ğ (j)	ڭ ڭ ڭ	غ غ غ	غ = gh (r non roulé)	غayn
ح ح ح	ح	hâ*	ه ه ه	ف ف ف	ف	fâ
خ خ خ	خ	hâ* (kh (jota))	خ خ خ	ق ق ق	ق	qâf *
د د د	د	dâl	د د د	ك ك ك	ك	kâf
ذ ذ ذ	ذ	dâl * (d = dh (this))	ذ ذ ذ	ل ل ل	ل	lâm
ر ر ر	ر	râ (roulé)	ر ر ر	م م م	م	mîm
ز ز ز	ز	zây	ز ز ز	ن ن ن	ن	nûn
س س س	س	sîn	س س س	ه ه ه	ه (his)	hâ *
ش ش ش	ش	shîn	ش ش ش	و و و	و (ouate)	wâw
ص ص ص	ص	şâd * (s emphatisé ⁽¹⁾)	ش ش ش	ي ي ي	ي (yak)	yâ

Tableau 3.1. L'alphabet arabe

(1) une lettre emphatisée est une lettre prononcée en faisant intervenir l'arrière de l'appareil phonatoire.

3.3. Racines et schèmes

Racines

Nos lecteurs non arabisants ont eu l'occasion de faire connaissance avec la notion de racines dans les langues sémitiques dans nos chapitres sur l'hébreu et sur le "kaléidoscope arabe" où nous avons présenté le système des schèmes verbaux.

Rappelons qu'à la base du lexique arabe (comme de celui de l'hébreu), il y a plusieurs centaines de racines trilitères (trois consonnes) à partir desquelles on dérive, par l'application de schèmes explicites, toute la richesse lexicale de la langue.

Voici quelques-unes de ces racines avec l'indication de la notion sémantique à laquelle elles renvoient :

<i>KTB</i> (écrire)	<i>LM</i> (apprendre, savoir)
<i>KKM</i> (parler)	<i>GLQ</i> (fermer)
<i>FHM</i> (comprendre)	<i>DHL</i> (entrer)
<i>FTH</i> (ouvrir)	<i>ZLS</i> (s'asseoir)
<i>HBB</i> (aimer)	<i>SRB</i> (boire)

La racine *KTB* va servir de source à toute une série d'items qui, dans les langues indo-européennes, appartiendraient à des familles de mots fort différentes (peut-être un rapprochement pourrait-il être fait entre les racines indo-européennes et leur "descendance" dans les langues-filles — à condition de se souvenir qu'une racine indo-européenne se présente toujours voyellée, sous la forme CVC). Voici à titre d'illustration ce que l'on peut tirer de la racine *KTB* :

<i>Kataba/jaktubu</i> (écrire : 3 ^e personne du singulier au passé/présent)
<i>kātaba</i> (correspondre avec qqun)
<i>Kitābun</i> (un livre)
<i>Kutubun</i> (des livres)
<i>Kātibun</i> (écrivain)
<i>maktabatum</i> (librairie)
<i>maktabun</i> (bureau)
<i>uktub!</i> (écris !)
<i>mektub</i> (écrit, participe passé)

Prenons une autre racine : *DRS* (étudier)

<i>Darasa/jadrusu</i>
<i>ad-darsu</i> (la leçon)
<i>ad-durus</i> (les leçons : pluriel interne)
<i>madrasatun</i> (une école)
<i>dirasatun</i> (une étude)
<i>mudarrisun</i> (un instituteur)

Schèmes

Les items lexicaux que l'on vient de donner comme exemples sont fabriqués à partir de la racine trilitère abstraite grâce à des moules ou schèmes très précis. Par exemple *Kataba* et *kātaba* représentent deux des schèmes verbaux dérivés dont font également partie *kattaba* (faire écrire) et *iktatoba* (s'inscrire). Il y a

330 Dix langues et leurs secrets

aussi des schèmes particuliers pour caractériser l'agent :

Kātibun (voir *supra*)

‘āmilun (ouvrier)

‘ālimun (savant)

le lieu :

madrasatun (lieu où l'on étudie)

maktabun (lieu où l'on écrit)

masjidun (mosquée : lieu où l'on s'agenouille)

mazlisun (parlement : lieu où l'on est assis)

Le schème *mif‘ālun* donne des noms d'instruments :

fataha (ouvrir) → *miftāhun* (clé)

tarqa (frapper) → *mitrāqun* (matraque !)

Il y a des schèmes pour différentes catégories de noms verbaux, des schèmes du passif, de pluriel (voir plus loin) etc. On voit qu'on a bien affaire à une vaste construction géométrique abstraite capable de fournir selon des moules pré-programmés tous les items dont les usagers de la langue, détenteurs des secrets de fabrication, ont besoin. Soulignons donc une fois encore l'extraordinaire cohésion de cette remarquable toile d'araignée.

3.4. Grammaire

Bien évidemment le but n'est pas ici d'être exhaustif mais de mettre en exergue quelques points caractéristiques de l'arabe, capables d'intéresser les amateurs de langues ou encore, le cas échéant, de faire éviter des déboires à l'apprenant francophone.

3.4.1. Autour du nom

Le genre

Deux genres, comme en français, le plus souvent marqués morphologiquement (nous verrons plus bas que l'article défini est le même pour le masculin et le féminin, au singulier comme au pluriel).

Le nombre

En plus du singulier et du pluriel, l'arabe présente un duel, comme l'hébreu.

Les articles

— Un article défini unique pour les deux genres ainsi que pour le singulier et le pluriel : *al*.

al kitābu (le libre)

al kutubu (les livres)

— Assimilation du *I* de l'article défini. Il s'agit d'un phénomène d'assimilation entre la consonne de l'article défini *al* et la première consonne du mot qui suit (nom ou adjectif). Voici les faits. D'un côté, l'on a *aš - šamsu* (le soleil) où

le [l] est devenu [š] par contact avec le [š] de *sāmsu* ; et de l'autre, *al qamaru* (la lune) où la consonne de l'article a résisté.

En arabe écrit, l'orthographe de *al* ne change pas : on écrit l'équivalent de *al šamsu*, avec un shadda sur le š : c'est la seule indication du phénomène d'assimilation.

La tradition parle très malencontreusement de lettres solaires et de lettres lunaires, en donnant à ces deux adjectifs des valeurs ésotériques absolument injustifiées puisque les qualificatifs "solaires" et "lunaires" signalent simplement que "soleil" et "lune" (*šamsun* et *qamarun*) sont des exemples types ! Par ailleurs, parler d'assimilation au plan des lettres est un mélange regrettable qui ne facilite pas la tâche des candidats à l'arabe. Voici quelques exemples du comportement des consonnes arabes.

Consonnes solaires : (sifflantes, chuintantes, dentales et interdentales + les consonnes /r, l, n/ — en gros des consonnes fragiles) :

- aš-samsu* (le soleil)
- at-tairatu* (l'avion)
- ar-razulu* (l'homme)
- an-nuru* (la lumière)
- as-sajjaratu* (la voiture)

Consonnes lunaires :

- al-qamaru* (la lune)
- al-kitābu* (le livre)
- al-babu* (la porte)
- al-muhandisun* (l'ingénieur)
- al-abun* (le père)

— L'arabe n'a pas d'article indéfini mais il dispose d'un moyen grammatical pour noter la non-détermination : c'est le phénomène de *tanwin* : des signes diacritiques très simples signalent les finales *-an*, *-in* et *-un* qui équivalent à nos articles indéfinis (singulier UN, UNE et pluriel DES). On opposera donc *al kitābu* (le livre) à *kitābun* (un livre). La variation de la voyelle précédant le *-n* est liée à la déclinaison.

La déclinaison

Alors que l'hébreu ne se décline pas, l'arabe, lui, présente trois cas (cf. tableau 3.2). Quelques exemples concrets.

- al-kitābu fawka t-tawili.*
Le livre (est) sur la table.
- Uhibbu haza l-kitāba.*
J'aime ce livre.
- Al-zaridatun tahta l-kitābi.*
Le journal est sous le livre.

Le groupe N + Adj.

Comme en hébreu, on répète l'article défini devant l'adjectif : ce dernier est toujours postposé au N :

- as-sajjaratu al-zadidatu* (la voiture neuve)
- al-kitābu al-faransiju* (le livre français)

Cas	Indéfini	Défini
Sujet	-un	-u
Direct (COD notamment)	-un	-a
Indirect (génitif et après préposition)	-in	-i

Tableau 3.2.

sajjaratun rasmijjatun (une voiture officielle)

qittun aswadu (un chat noir)

qitātun sauda'u (des chats noirs : *sauda'u* est le féminin de *aswadu*. L'adjectif qui se rapporte à un nom non animé pluriel se met toujours à la forme du féminin singulier !)

Les démonstratifs

Ils sont couplés avec l'article défini :

haza l-kitābu (ce livre)

hazihī l-bintu (cette fille)

Comparez en hébreu : *ha sefer haze* (le livre le-ce = ce livre).

Annexion

Construction grammaticale qui est parallèle à l'état construit de l'hébreu :

kitābu al-waladi (le livre du garçon)

(On notera l'absence d'article devant le premier N.)

kutubu al-awlādi (les livres des garçons)

Numéraux cardinaux

Il s'agit d'une certaine façon d'une curiosité de la grammaire arabe.

Voici les faits. Pour les numéraux de 3 à 10 : un nom masculin demande un numéral à la forme féminine et réciproquement un N féminin demande un numéral à la forme masculine :

hamsatun kutubun (cinq livres)

mais :

hamsun sajjarātun (cinq voitures).

Pour les numéraux entre 13 et 19 le "casse-tête" s'accentue :

hamsatun ašara razulan (15 hommes)

F M M

Avec cent et mille, le nom se met au cas indirect :

100 *mia'tun* *razulin*
1 000 *alfun*

Pluriel des noms

Il existe des pluriels externes et des pluriels brisés.

— Pluriels externes :

al musāfiru → *al musāfirūna* (masculin)
as sajjaratu → *as sajjarātu* (féminin)

— Pluriels brisés ou internes. Penser aux pluriels anglais : *man/men, mouse/mice*. Il existe toute une série de schèmes de pluriel interne. En voici un échantillon :

- *fa'alun* → *af'alun* :
waladun → *awlādun*
suqun (marché) → *aswāqun*
- *fi'ālun* → *fu'ulun* :
kitābun → *kutubun*
rasūlun (envoyé) → *rusulun*
- *fa'alun* → *fu'ilun* :
bajtun (maison) → *bujūtun*
qalbun (cœur) → *qulūbun*

Il y a aussi *wazirun* (ministre) qui fait *wuzara'u*, *tabib* (médecin) qui fait *attiba'u*, etc.

Expression de la possession

L'arabe présente à peu près le même système de pronoms affixés que l'hébreu. On a vu (cf. paragraphe 13.4) qu'il s'agissait d'un système d'une très grande flexibilité :

kitāb-i mon livre
kitābuka ton livre (M)
kitābuki ton livre (F)
kitābuhi son livre (M)
kitābuhi son livre (F)
kitābuna notre livre, etc.

3.4.2. Autour du verbe

Constructions possessives (pour rendre la notion d'AVOIR)

J'ai un livre : *Li kitābun* (hébreu : *Ješ li sefer*).

Tu as un livre : *Laka kitābun* (où l'on retrouve les pronoms affixés).

Je n'ai pas de livre : *Lajsa li kitābgn*.

(*LAJSA* est le verbe ÊTRE négatif : ne pas être).

Autre façon d'exprimer AVOIR :

'indi sajjaratun

J'ai une voiture. (Cf. le russe : *u menja abtomobil* : chez moi auto)

'indak /-ki sajjaratān

Tu (M/F) as une voiture.

Etc.

La conjugaison des verbes

Il n'y a pas d'infinitif. Quand on se réfère à un verbe donné, on donne sa forme de passé 3^e personne du singulier :

kataba (écrire)

qara'a (lire) (c'est de cette racine que vient le ... Coran !)

La conjugaison fait appel tantôt à des préfixes, tantôt à des suffixes.

L'aspect thématique (dit non accompli) présente des préfixes :

Aktubu. J'écris.

Taktubu. Tu écris (masculin).

Taktubina. Tu écris (féminin).

Jaktubu. Il écrit.

Taktubu. Elle écrit.

Etc.

L'aspect rhématique est de type suffixé :

kababtu

katabta/-ti

kataba/-bat

etc.

L'arabe distingue le virtuel de l'actuel :

Umar jazhabu ila l-madrasati.

Omar va à l'école (il a l'âge).

Umar zahibun ila l-madrasati.

Omar va à l'école : regarde !

(Cf. le système des phases de l'anglais : *goes/is going to school*. *Zahibun* est une forme participiale !)

Le subjonctif

Il existe une forme non assertée de type subjonctif :

Je veux aller à l'école.

Uridu an adhaba ila l-madrasati.

Je veux que tu ailles à l'école.

Uridu an taðhaba ila l-madrasati.

Les schèmes verbaux dérivés

Voir notre kaleidoscope arabe, paragraphe 13.4. Procédons à un bref rappel :

1^{re} forme : *kasara*

2^e forme : *kassara* (briser en mille morceaux)
: *takassara* (se briser)

Le passif

En arabe cette construction est strictement réservée aux cas où le sujet-agent est absent de la structure abstraite : Ø VO. Un énoncé comme :

La grande pyramide fut construite par Kheops.

sera rendu par une phrase active :

Al haramu l akbaru banahu Xūfu.

(la pyramide la grande construisit-la Xufu) (mot à mot)

Par contre, un énoncé comme : On ouvre la porte. (Sujet indéterminé : on), sera passif en arabe : *Juftahu l babu.*

La phrase complexe

Les connecteurs de subordination correspondant à notre QUE sont *AN* et *ANNA*. Dans notre point de vue, *AN* s'emploie dans les cas où le verbe de P contient un verbe non assertif :

Urid an taðhaba ila l-zamiji.

Je veux que tu ailles à l'université.

Lorsque P contient un verbe de type assertif, c'est *ANNA* qu'on emploie :

Arifu anna huwa maridan.

Je sais qu'il est malade.

L'arabe a bien d'autres tours dans son sac pour surprendre et intéresser celui qui fait l'effort pour percer son fonctionnement (différentes façons de négativer, des particules remarquables dont l'exploration est loin d'être terminée : *QAD*, *FA*, *INNA*, *LI*, *HATTA*, etc). Langue attachante, l'arabe mérite d'être médité et exploré : sa géométrie incomparable vaut le voyage !

3.5. La Genèse en arabe

(الأَصْحَاحُ الْأَوَّلُ — آتَكُوكِين — *Texte original*)

١- فِي الْبَدْءِ خَلَقَ اللَّهُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ * ٢- وَكَانَ
 الْأَرْضُ خَرِبَةً وَخَالِيَةً وَعَلَى وَجْهِ الْفَنَرِ ظُلْمَةٌ وَرُوْحُ اللَّهِ
 يَرِفُّ عَلَى وَجْهِ الْمِيَاهِ * ٣- وَقَالَ اللَّهُ لِيَكُنْ نُورٌ فَكَانَ
 نُورٌ * ٤- وَرَأَى اللَّهُ النُّورَ أَنَّهُ حَسَنٌ * وَفَصَلَ اللَّهُ بَيْنَ النُّورِ
 وَالظُّلْمَةِ * ٥- وَدَعَا اللَّهُ النُّورَ نَهَارًا وَالظُّلْمَةَ دَعَاهَا لَيَلَّا *
 وَكَانَ مَسَاءً وَكَانَ صَبَاحٌ يَوْمًا وَأَخِدًا

(Texte extrait de *Arabic Genesis*, Gn 580 (ISM), The Bible Societies in the Near East, Beirut-Lebanon, 1969 (NP).)

Transcription — *t-takwinu* (*l-adhā'u l-awwalu*)

1 - *Fi l-bad'i khalaqa l-lahu s-samwāti wa l-arda.* 2 - *Al-lardu kharibatan wa khālijatan was ala wazhi l-ġamri ḥulmatun wa rūhu l-lahi jariffu ala wazhi l-majāmi.* 3 - *Wa qāla l-lahu li jakun nūrun fa kāna nūru.* 4 - *Wa ra'a l-lahu n-nūra annahu hasanun wa fasala l-lahu bajna n-nūri wa ḥulmati.* 5 - *Wa da'a l-lahu n-nūra nahāran wa ḥulmata da'ha lajlan.*

Wa kāna masā'un was kāna sabāhun jawman wāhidan.

Commentaires

Titre — *t-takwinu*

La Genèse, la création

Sous-titre — *l-adhā'u l-awwalu*

Chapitre 1^{er}

1 - *Fi l-bad'i khalaqa l-lahu s-samwāti wa l-arda.*

1 2 3 4 5 6 7
au début créa Dieu les cieux et la terre

1 - *Fi* : dans. *Fi Barisi* : à Paris.

2 - *l-bad'i*. Cas indirecte après préposition; le verbe est *bada'a* (commencer).

3 - *khalaqa* : créer (phase rhématique).

4 - *l-lahu* : Dieu (cas-sujet).

5 - *s-samwāti*. Pluriel de *s-sama'u* (le ciel); hébr. *šamaim* (pluriel seulement).

6 - *wa*. Conjonction “et”.

7 - *l-arda*. Cas direct (-a); hébr. *arets*.

2 - *Al-lardu kharibatan wa khālijatan wa ala wazhi l-ġamri ḥulmatun*

1 2
la terre était chaotique et déserte et à la surface des flots ténèbre
wa rūhu l-lahi jariffu ala wazhi l-majāmi.

3 4
et l'esprit de Dieu tremble à la surface de la mer

1 - *Al-lardu*. Cas-sujet cette fois.

2 - *ala wazhi l-ġamri*. Bel exemple d'annexion : à la surface des flots.

3 - Encore un cas d'annexion : l'esprit de Dieu.

4 - *ala wazhi l-majāmi* : à la surface des eaux. Le singulier “l'eau” est *al-ma'*.

3 - *wa qāla l-lahu li jakun nūrun fa kāna nūru.*

1 2 3 4
et dit Dieu que soit lumière et fut lumière

1 - *qāla* : dire.

2 - *li jakun nūrun*. LI particule remarquable : *li kitābun* (j'ai un livre); valeur de ciblage : à, pour. Ici “pour que soit lumière” (*nūrun* est au cas indéterminé). *Jakun* est le subjonctif (forme non assertée de *kāna*, voir *infra*).

3 - *fa*. Particule de cohésion logique, plus forte que le simple *wa*. Ponctue la succession des éléments du discours.

4 - *kāna*. Opérateur ÊTRE : n'apparaît qu'au passé.

4 - *Wa ra'ā l-lahu n-nūra annahu hasanun wa fasala l-lahu*

1 2 3 4

et vit Dieu la lumière que bonne et sépara Dieu
bajna n-nuri wa ḍulmati.

5

1 - *ra'ā* : voir (rhématique).

2 - *n-nūra*. Cas direct cette fois et présence de l'article défini *al* assimilé.

3 - *annahu*. *ANNA* : connecteur syntaxique QUE. *Hu* est l'affixe de 3^e personne au masculin.

4 - *hasanan* : beau, bon. Cf. Hassan II.

5 - *bajna* : entre. Entraîne le génitif des deux noms qui suivent.

5 - *Wa da'ā l-lahu n-nūra nahāran wa ḍulmata da'āha lajlan.*

1 2 3

et appela Dieu la lumière jour et les ténèbres nuit

Wa kāna masā'un wa kāna sabāhun jawman wāhidan.

4 5

et fut soir et fut matin jour un

1 - *da'ā* : appeler, nommer.

2 - *nahāran*. Cas direct indéterminé de *naharun* : jour, qui s'oppose à "nuit". L'autre mot pour "jour" est *jawmum* (voir *infra*).

3 - *da'āha*. *Ha* = pronom affixé fémin et singulier.

4 - *masā'un* (soir) et *sabāhun* (matin).

5 - *jawman wāhidan*. *Wāhidun* : le numéral "un". On a vu plus haut *awwalun* : premier.

3.6. Apprendre l'arabe

Depuis une dizaine d'années il est enfin devenu possible d'apprendre l'arabe grâce à la parution successive de manuels de tous genres (pour autodidactes et scolaires). Certes le niveau de ces manuels n'est pas toujours ce que l'on pourrait souhaiter : on rappellera le fait navrant que tous basent leur enseignement — y compris l'enseignement de l'arabe oral ! — sur l'alphabet et l'écriture arabes. Par ailleurs, on n'a pas jusqu'ici su exploiter pédagogiquement la merveilleuse géométrie de l'arabe due à l'exploitation par cette langue de racines trilitères consonnantiques et de schèmes spécifiques permettant leur mise en œuvre grammaticale et lexicale.

SCHMIDT J.J., L'Arabe sans peine, 2 tomes avec cassettes

Cette méthode est venue combler un vide quasi total. Elle permet à l'autodidacte motivé de faire ses premiers pas en arabe mais l'absence de systématичité dans la présentation a pour résultat une atomisation qui ne facilite pas la tâche de l'apprenant. A partir d'un certain moment on a besoin d'une présentation plus stricte : on est contraint de la chercher ailleurs vu le parti pris incompréhensible de ne pas faire de grammaire ! Une fois que l'on a trouvé des amers solides, on peut revenir à la méthode Assimil.

Signalons que l'édition anglaise de la méthode *Arabic with ease* est infinitéimement supérieure à l'édition française. Ici, on a tenté de remédier aux insuffisances que nous signalions plus haut : une excellente introduction phonétique et grammaticale (présentation explicite du rôle des racines et des schèmes), des résumés beaucoup plus systématiques et par conséquent plus éclairants. Par contre ces deux éditions se signalent par une typographie des textes arabes qui laisse à désirer.

A noter encore que c'est l'arabe standard qui est présenté (réduction des désinences de genre ou casuelles).

L'Arabe, par la radio, *Le Caire, 1976*

Méthode audio-visuelle (ou plutôt illustrée) diffusée par Radio-Le Caire. Les livrets d'accompagnement étaient (sont ?) distribués sur simple demande.

Il s'agit d'un cours pour débutants intégraux qui progresse jusqu'à la lecture de textes suivis non-transcrits. Ici, c'est l'arabe littéral, classique, qui est objet d'étude.

A notre avis, c'est là un excellent cours d'arabe avec une introduction et des remarques phonétiques fort utiles (même si les allusions à la structure phonologique sont rares). Des dessins tout simples aident à la compréhension et à la mémorisation des items. Très bonne progression.

ATOUI H., L'Arabe, langue vivante, 3 volumes, *Edicef, Paris, 1980*

Cours d'arabe pour le secondaire : textes, grammaire, lexique, exercices. Des dessins d'une grande sobriété servent de support au texte.

Bonne méthode, solidement charpentée ; de petits textes bien construits. L'auteur est lui aussi parti de l'alphabet : on va de l'écriture à la prononciation en ignorant la phonologie (c'est pourtant sur ce plan-là qu'il faudrait situer une étude contrastive du français et de l'arabe). Par contre des informations trop abondantes sur les subtilités du *hamza*, de la *wasla*, etc., risquent de décourager le débutant. La grammaire est traditionnelle. On aurait aimé qu'un tel ouvrage fit voir aux apprenants la belle géométrie de la langue qu'ils apprennent. Nous pensons que l'on ne peut pas enseigner l'arabe (ou l'hébreu) comme on enseigne l'anglais ou l'allemand (ce qui ne signifie pas que nous considérons les manuels d'étude de ces deux langues comme des modèles réussis). La didactique d'une langue dépend de la structure grammaticale propre à cette langue et pour que les choses soient bien claires l'anglais ne peut pas s'enseigner comme l'allemand (sauf peut-être la phonologie).

KADRA-HADJADJI H. et HADJADJI H., Méthode d'arabe moderne, *Fernand Nathan, Paris, 1979*

Manuel pour tous publics : 48 leçons. Exercices avec corrigés en fin de volume.

Textes arabes très soignés du point de vue typographique (les auteurs ont eu l'excellente idée d'imprimer les premiers textes en très gros caractères. Textes modernes portant sur la politique, l'école, l'économie, la vie quotidienne. Bonne introduction à la lecture des journaux. Malgré les insuffisances traditionnelles, ce manuel est un outil très recommandable.

HAYDAR B. et BEAUGEAN L., L'Arabe pour tous en 40 leçons, collection "Les langues pour tous", Press Pocket, 1985

Malgré l'absence d'introduction à la phonologie de l'arabe et au système des racines trilitères (on a manqué là un levier puissant pour favoriser l'apprentissage) il s'agit d'une bonne introduction à l'arabe. Cependant la "simplicité" visée pourrait se révéler fallacieuse à long terme. Méthode avec cassettes. L'introduction la plus économique à l'arabe.

DELCAMBRE A.-M., La Belle au Bois Dormant, Mentor, 78180 Voisins-le-Bretonneux

Introduction à l'alphabet et aux grands points de la grammaire arabe puis texte commenté (notes en bas de page, abondantes au départ) selon la méthode Mentor bien connue. Une véritable mine d'informations sur l'arabe et les dialectes. L'approche de la grammaire est traditionnelle mais les éléments d'explication ou de description fournis sont d'une grande richesse. Un très bon outil pour ceux qui veulent se lancer dans la lecture de textes suivis.

D'ALVERNY A., Cours de langue arabe, Beyrouth, 1969

Nous avons gardé pour la fin le magnifique travail d'un jésuite linguiste et pédagogue. Manuel difficile mais ô combien rationnel et systématique (sauf pour ce qui concerne la phonologie). Le point fort de l'ouvrage c'est le vocabulaire commenté qui accompagne le texte. Cette fois-ci, les items lexicaux ou expressions en tous genres sont regroupés par racines (par exemple on y apprend que "Coran" vient de *quran*, lui-même lié à la racine "lire" : *qr'* (*qara'a*). Nous recommandons l'usage de ce manuel comme complément aux méthodes des citées plus haut.

Grammaires

Les grammaires sont vieillottes et lourdes, bref peu satisfaisantes pour l'autodidacte même fortement motivé. La meilleure petite grammaire est celle de Gérard LECOMTE : *Grammaire de l'arabe* (Que sais-je ?, n° 1275, PUF).

Pour écrire l'arabe

La meilleure introduction à l'écriture est *Le Manuel d'arabe — Clé pour l'apprentissage de la langue arabe (Lire et Ecrire)* de Sami Adel TABBARA (édité en RFA, Osnabrück, 1979). Ceci dit il faut hélas ajouter que le texte d'accompagnement, les explications en général, sont tout simplement... incompréhensibles. Il faudra à tout prix revoir la version française. Dommage !

Chapitre 4

La langue chinoise

Le chinois est de loin la langue la plus parlée dans le monde. Elle fait partie des six langues officielles de l'ONU depuis l'entrée (tardive) de la Chine dans cette organisation.

La langue officielle de la Chine est la langue de Pékin : le mandarin, qui est en train de devenir, grâce à l'école, la "koïne" de toute la Chine. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'à côté de la *pǔtōnghuà* il y a d'autres variétés de chinois (par exemple le cantonais) et aussi des langues non chinoises qui sont parlées par des minorités plus ou moins importantes.

Pour le grand public, le chinois, ce sont les caractères : une fois de plus c'est l'écrit qui est la langue. Or, il se trouve que le cas du chinois est unique dans l'ensemble des langues humaines : en effet, en chinois et en chinois seulement, oral et écrit ne sont pas en relation directe comme dans toutes les autres langues utilisant un alphabet, c'est-à-dire un nombre très petit de signes écrits pour restituer par écrit la chaîne sonore de l'oral. On n'insistera jamais assez sur le fait que le chinois n'a pas d'alphabet et que la relation phonèmes/graphèmes y est beaucoup plus complexe que dans le cas des autres langues.

4.1. Phonologie et phonétique

Le chinois parlé repose, comme toutes les langues du monde, sur un réseau de phonèmes consonantiques et vocaliques finement structuré.

4.1.1. *Système consonantique*

On compte 21 consonnes. La caractéristique majeure du système consonantique est l'importance de la corrélation consonnes non expirées/consonnes expirées, qui concerne les 12 consonnes suivantes (nous présentons la trans-

cription en *pinyin*, c'est-à-dire la transcription officielle depuis 1956 — voir plus loin pour le détail) :

Consonnes non expirées : b d g z zh j
Consonnes expirées : p t k c ch q

Note. Nous nous refusons à employer le terme de consonne aspirée (employé presque partout) pour la bonne raison qu'il est totalement erroné : les consonnes en question sont caractérisées par une forte expiration.

La transcription en *pinyin* a l'inconvénient d'être purement phonologique et par conséquent de masquer les faits phonétiques. N'oublions pas que l'opposition z/c par exemple ou b/p, est parallèle à j/q. Phonétiquement le tableau ci-dessus donne ceci, qui est beaucoup plus parlant et plus exploitable pédagogiquement (l'apostrophe note l'expiration) :

Consonnes non expirées : p t k ts ch
Consonnes expirées : p' t' k' ts' ch'

Ce tableau ne contient pas l'opposition j/q : il faudrait avoir recours à une transcription originale : t6/t6'.

Remarque. L'opposition sourde/sonore telle que nous la connaissons en français, en anglais, etc., laisse le Chinois indifférent : il confond sans vergogne "bon" et "pont", "bière" et "pierre", etc.

Les consonnes /l, m, n, s, ſ, j, f, h/ ne présentent pas de difficultés. Signalons encore que le *pinyin* /r/ correspond à l'API /ʒ/ :

zhōngguo rén
un Chinois /ʒen/

Ce /r/ s'oppose donc à /ʃ/.

4.1.2. Système vocalique

Six voyelles : /i u a e o et y (comme dans "tu" en français)/ et de nombreuses diphtongues qui ne constituent pas un obstacle pour les francophones.

En résumé, le lecteur s'aperçoit que du point de vue phonétique la seule difficulté est de maîtriser ses expirations pour bien rendre la corrélation typique du chinois.

4.1.3. Les tons

C'est la difficulté majeure pour les locuteurs des langues indo-européennes ou sémitiques. Nous connaissons la dimension intonative qui consiste à chanter de façon spécifique la chaîne parlée pour distinguer une assertion d'une question ou d'une exclamation. Mais le mot "cheval" ne change pas de sens quelle que soit l'intonation qui l'accompagne :

- A — Jean a acheté un cheval à sa petite fille.
- B — Un cheval ? !

En chinois, chaque syllabe est affectée d'un ton qui vient compléter la suite phonologique qui la constitue. La syllabe *ma* peut ainsi être affectée par l'un

quelconque des 4 tons du chinois :

- mā* : ton haut continu (maman)
- má* : ton montant (chanvre)
- mǎ* : ton descendant-montant (cheval)
- mà* : ton descendant (injurier)

Autres exemples :

<i>dā</i> (accrocher)	<i>tāng</i> (soupe)
<i>dá</i> (répondre)	<i>táng</i> (sucre)
<i>dǎ</i> (battre)	<i>tǎng</i> (mentir)
<i>dà</i> (grand)	<i>tàng</i> (gronder)
	<i>shū</i> (livre)
	<i>shù</i> (arbre)

4.2. Le chinois écrit : les caractères (cf. tableau 4.1)

C'est l'aspect du chinois qui a toujours fasciné le grand public (voire de grands esprits comme Leibniz !). Quiconque n'a jamais fait ses premiers pas dans l'étude du chinois ne peut se faire qu'une idée fausse du monde secret que sont les fameux "idéogrammes" chinois. Essayons en quelques lignes de redresser les bavures les plus criantes.

1 — Les caractères ne sont pas la représentation imagée des objets du monde ou plutôt : un très faible pourcentage des caractères chinois sont en fait des pictogrammes, c'est-à-dire une tentative de représentation iconique des être et des choses. C'est le cas de 人 rén (homme), 口 kǒu (bouche), 日 rì (soleil), 目 mù (œil), etc.

2 — Les idéogrammes, eux, sont des représentations abstraites ayant parfois conservé un lien (logique ou autre) avec le réel :

国 guó (pays)

否 mei (négation)

四 sì (quatre)

3 — La plupart des mots du chinois se composent de deux caractères (idéophonogrammes) plus exactement deux éléments qui peuvent être des caractères.

— Le caractère de gauche est une clé (il y en a 214 en chinois moderne) : la clé de l'homme, du cœur, de l'eau, du feu, de l'herbe, du métal, etc.

— Le caractère de droite est un phonogramme, c'est-à-dire une indication plus ou moins précise de la réalisation phonétique de l'ensemble.

L'ensemble donne un idéophonogramme : clé + phonétique :

他 tā : pronom : il.

她 tā : pronom : elle.

铜 tong (cuivre) : clé = métal, tong = phonétique.

I	十 24	工 48	日 72	五 96	糸 120	衣 145	長 168	門 191	XV
一 1	卜 25	己 49	曰 73	瓜 97	岳 121	雨 146	門 169	鬯 192	齒 211
丨 2	丂 26	巾 50	月 74	瓦 98	罔 122	VII	阜 170	鬲 193	XVI
丶 3	厂 27	干 51	木 75	廿 99	羊 123	見 147	素 171	鬼 194	龍 212
ノ 4	厃 28	𠂇 52	欠 76	生 100	羽 124	角 148	佳 172	龜 213	龜 213
乙 5	又 29	广 53	止 77	用 101	老 125	言 149	兩 173	魚 195	XVII
丨 6	𠂔 30	支 54	歹 78	田 102	而 126	谷 150	青 174	鳥 196	龠 214
	口 31	升 55	叟 79	足 103	未 127	豆 151	非 175	鹵 197	
二 7	匚 32	戈 56	母 80	广 104	耳 128	豕 152	IX	鹿 198	
土 8	土 32	弓 57	比 81	弋 105	聿 129	彖 153	面 176	麥 199	
人 9	士 33	彑 58	毛 82	白 106	肉 130	貝 154	革 177	麻 200	
儿 10	父 34	彑 59	氐 83	皮 107	臣 131	赤 155	韋 178		XIII
入 11	文 35	彳 60	气 84	皿 108	自 132	走 156	韭 179	黃 201	
八 12	夕 36	IV	水 85	目 109	至 133	足 157	音 180	泰 202	
冂 13	大 37	心 61	火 86	矛 110	臼 134	身 158	貞 181	黑 203	
冂 14	女 38	戈 62	爪 87	矢 111	舌 135	車 159	風 182	黹 204	
丶 15	子 39	户 63	父 88	石 112	舛 136	辛 160	飛 183		XIII
凡 16	山 40	手 64	爻 89	示 113	舟 137	辰 161	食 184	鼈 205	
山 17	寸 41	支 65	爿 90	肉 114	艮 138	戌 162	首 185	鼎 206	
刀 18	小 42	支 66	片 91	采 115	色 139	邑 163	香 186	鼓 207	
力 19	尤 43	文 67	牙 92	穴 116	艸 140	酉 164	X	鼴 208	
匚 20	尸 44	斗 68	牛 93	立 117	虍 141	采 165	馬 187		XIV
匕 21	少 45	斤 69	犬 94	V	虫 142	里 166	骨 188	鼻 209	
匚 22	山 46	方 70	V	竹 118	血 143	VIII	高 189	齊 210	
匚 23	𠂔 47	无 71	玄 95	米 119	行 144	金 167	彭 190		
		V a r i a n t e s							
II	III	音 58	渢 85	𠂔 170	涿 61	𠀤 96	𦥑 140	𠀤 122	美 123
𠂔 9	龙 43	惄 61	𠀤 93	IV	𠀤 72	𠀤 113	𠀤 162	𠀤 122	𠀤 122
𠂔 18	川 47	𠀤 64	𠀤 94	𠀤 43	𠀤 86	𠀤 122	V	𠀤 145	長 168
𠂔 26	𠂔 47	攴 66	𠀤 163	𠂔 58	𠀤 87	老 125	𠂔 78	VI	食 184

Tableau 4.1. Clavier

Les phonogrammes fonctionnent sur le principe du rébus : penser à "chamois" représenté par un chat et un mois de l'année (mai par exemple).

4 — Un caractère chinois s'écrit dans un ordre strict car il faut savoir qu'il est composé d'un certain nombre (variable selon le mot) de traits (il y a huit traits fondamentaux). Chaque caractère est d'ailleurs caractérisé par le nombre de traits qui le composent. Ceci n'a l'air de rien mais il est impossible de trouver un mot dans le dictionnaire si l'on ignore cette donnée (sans oublier la clé présente dans le caractère en question).

5 — Combien y-a-t-il de caractères en chinois ? plus de 50 000 mais il est admis qu'avec 2 000/2 500 caractères on peut déchiffrer 90 % des textes (la combinabilité des caractères simples augmente de façon considérable le pouvoir-déchiffrer).

6 — Il existe des caractères simplifiés : on a simplifié environ 2 000 caractères pour faciliter l'alphabétisation des masses (en général, on a diminué le nombre de traits, souvent au prix de la perte des relations inter-caractères). Ceci n'arrange pas l'apprenant européen qui doit apprendre deux caractères parfois fort différents pour la même notion. Ajoutez à cela le fait que les Chinois de Hong Kong et les Chinois d'Outre-Mer continuent à utiliser les seuls caractères anciens.

7 — Depuis 1956, il existe une transcription officielle du chinois : c'est le pinyin, qui devait dans l'esprit de certains remplacer progressivement les caractères. La campagne de romanisation a maintenant fait long feu. Par contre les manuels récents utilisent tous le pinyin comme transcription phonologique.

Le remplacement des anciens procédés de transcription (le système anglais *wade* ou le système français de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO)) par le pinyin a surpris les Européens : d'un jour à l'autre Pékin s'est transcrit *Beijing* et Mao Tse Toung, *Mao Zedong* (sans parler du *dazibao* prononcé à la française, preuve de l'ignorance du pinyin par les journalistes... spécialistes de la Chine !).

L'échec de la romanisation est dû notamment au fait que l'alignement du chinois sur les autres langues des hommes gommait purement et simplement les relations subtiles qui parcourent le système complexe des caractères. On sait par ailleurs le rôle unifiant que joue l'écrit en Chine : Pékinois et Cantonais emploient les mêmes caractères mais les prononcent tout à fait différemment (voir aussi les *kanji* au Japon : les 4 000 caractères chinois intégrés à la langue japonaise ont une prononciation qui n'est pas celle du chinois continental).

8 — Y a-t-il une logique cachée dans le système des caractères ? Il y a d'une part les 214 clés qui sont des indications précieuses pour "situer" tel ou tel caractère. Il y a aussi des tentatives intéressantes de "faire parler" les configurations des caractères (voir *Les Caractères chinois* d'un Wieger par exemple ou les travaux de Ryjik : *L'Idiot chinois*). Mais il y a surtout les règles de combinaison des caractères simples, règles que tout un chacun peut vérifier, et qui sont une bénédiction pour l'apprenant qui, sans grand effort, voit augmenter son potentiel lexical. Voici quelques exemples de ces combinaisons :

<i>huǒ</i> = feu		
<i>chē</i> = voiture, charrette	d'où :	<i>huǒ chē</i> = train
<i>shān</i> = montagne		<i>huǒ shān</i> = volcan
<i>lì</i> = force		<i>mǎlì</i> = cheval-vapeur
<i>mǎ</i> = cheval	d'où :	<i>rénlì</i> = force humaine
<i>rén</i> = homme		<i>rénliche</i> = pousse-pousse

mén = porte

ān = paix

tiān = ciel

d'où : *tiān ān mén* = la porte de la paix céleste

4.3. Grammaire

“Le chinois n'a pas de grammaire”. Encore une idée reçue bien tenace (on a dit cela de l'anglais et cela nous coûte toujours très cher !).

C'est vrai que le chinois ignore les complexités de la morphologie : pas de marques de genre, de nombre, de temps. Pas d'articles non plus. On a l'impression qu'il suffit de juxtaposer les mots que l'on connaît pour obtenir des énoncés viables. Bon, ceci dit, c'est vrai aussi qu'il existe des contraintes pour ce qui est de l'ordre des mots : c'est ainsi qu'il est obligatoire de dire l'équivalent de : Zhang à Paris étudie, elle demain arrive, etc.

L'absence des marques grammaticales classiques ne signifie pas qu'il n'y aura pas de problèmes grammaticaux du tout : le débutant sera bel et bien dérouté par les spécificateurs du nom, par les particules portant soit sur le verbe soit sur l'énoncé tout entier ou des syntagmes assez inattendus (*le, jiǔ, de, ba*). Nous en dirons un mot plus bas mais nous voulons d'abord présenter quelques constructions originales par rapport aux langues indo-européennes.

4.3.1. Verbes complexes

Le verbe “manger” se dit en chinois “manger-du-riz” : *chī fàn*. Le complément *fàn* est complètement soudé au verbe. De la même façon, “lire” se dira “voir-livre” : *kàn shū* et “écrire” sera “écrire-des-caractères” : *xiě zì*. Cela fait penser à des expressions figées telles que “vivre sa vie”.

4.3.2. Composés antithétiques

Le chinois juxtapose des antonymes pour créer des items abstraits : *dàxiaō* est composé de *dà* (grand) et *xiaō* (petit) d'où “taille”; *chángduǎn* est composé de *chán* (long) et de *duǎn* (court) d'où “longueur”.

4.3.3. La forme interrogative

La grammaire chinoise dispose d'une particule interrogative qui se place en fin d'énoncé : *MA*.

Nǐ shuō yǐngwén ma ?

Vous parlez anglais ?

On sait que d'habitude les langues qui ont ce genre de signal pour les questions le placent en tête de l'énoncé : *DO*, *HAIM* (hébreu) *HAL* (arabe). Mais il existe une autre façon — fort intéressante pour les linguistes — de fabriquer des questions :

Nǐ hui bu hui shuō fǎwén ?

(vous savez/ne savez pas parler français ?) (mot à mot)

Tāmen xiǎng bu xiǎng hē píjūi ?

(ils veulent/pas veulent boire de la bière ?) (mot à mot)

On retrouve ce procédé où le caractère disjonctif de la question est mis à nu dans les formules du type : D'accord ?

Haō bu haō ?

La notion de complémentaire prend ici un sens quasi concret et, de ce fait, ce point de grammaire chinoise peut éclairer le fonctionnement de nos langues plus "discrètes" sur ce point (beau cadeau chinois à la linguistique générale !).

4.3.4. Pronom exclusif et pronom inclusif

Le chinois a deux mots pour notre pronom "nous" : un "nous" exclusif de l'interlocuteur : *women* (*wo* = je, *men* est un suffixe de pluriel assez peu usité puisque dans la grande majorité des cas le chinois ne note pas le pluriel des noms). Le pronom inclusif est *zamen*.

4.3.5. Les spécificateurs

Chaque nom est accompagné d'un spécificateur qui lui est propre (à lui et à une classe plus ou moins importante d'items). Exemples :

un livre	= <i>yī běn shū</i>
un arbre	= <i>yī kē shù</i>
un professeur	= <i>yī gè láo shī</i>
une voiture	= <i>yī liàng chē</i>
deux billets	= <i>liang zhāng piào</i>
trois robes	= <i>sān tiáo qúnzi</i>

Le chinois est loin d'être la seule langue à regrouper les N en classes signalées par des spécificateurs attitrés : c'est le cas de très nombreuses langues d'Afrique : le wolof (Sénégal), le sénoufo (Côte d'Ivoire), etc.

4.4. Les particules

4.4.1. ZHE

ZHE signale l'actualisation de la relation (cela fait penser bien évidemment à *BE+ING*) :

Ta chī zhe fàn.

Il mange.

He is eating.

On rencontrera d'autres indices du même phénomène : *ZAI*, *ZHENG*, *ZHENGCAI*.

4.4.2. LE

Les grammaires existantes attribuent deux valeurs différentes à cette particule selon qu'elle porte sur le verbe (se place immédiatement après le V) où qu'elle se situe en fin d'énoncé.

Dans le premier cas, on parle d'aspect accompli (et l'on sait avec quelle méfiance il faut aborder ce métaterme galvaudé) et les traductions françaises et anglaises font alors appel à AVOIR/HAVE + participe passé :

- Wǒ mǎi le cī diǎ.*
J'ai acheté un dictionnaire.
- I have bought a dictionary.* (Anglais)
- Nǐ kàn le zhèi ge diàn yǐng ma ?*
As-tu vu ce film ?
- Have you seen that film ?* (Anglais)
- Chī le, xie.*
J'ai mangé, merci.
- I have already had lunch, thanks.* (Anglais)

Dans le deuxième cas, on parle de changement d'état :

- Jīntiān lěng le.*
Il fait froid aujourd'hui.
- Haōxiàng xià yǔ le.*
On dirait qu'il pleut.
- Wǒ bu yào le.*
Je n'en veux plus.

Outre que cette façon de voir les choses est souvent circulaire (dans les cas où elle pourrait malgré tout trouver un soupçon de vraisemblable) il y a le fait que cette "explication" tourne court dans la grande majorité des cas :

- (Vous venez de dire que vous allez chez votre médecin.)
- O ! nin bìng le !*
Oh, vous êtes malade !
- Níde àiren xiànzài ji-sùi le ?*
Votre mari maintenant a quel âge ?
- Kuài xià yǔ le.*
Il va bientôt pleuvoir.
- It looks like rain.* (Anglais)

L'explication de tous ces emplois est à chercher comme toujours dans les opérations métalinguistiques : LE signale que l'on a tranché entre X BU X (X PAS X). Le choix peut être positif : X LE, ou négatif : BU X LE (voir *wǒ bu yao le* plus haut. J'ai choisi le pôle négatif d'où l'effet de sens : je n'en veux plus). L'exemple suivant est transparent à cet égard :

- wǔ kuài qián, gòu bù gòu ?*
(5 pièces de monnaie, assez pas assez ?) (mot à mot)
- Wǒ xiǎng gòu le.*
Je pense que c'est assez (que cela suffira).

Un mot encore : que dire de ce *LE* qui “colle” au verbe ? On peut considérer que *LE* a un effet de sens accompli ou passé parce que c'est le pôle positif du verbe qui a été choisi (le complémentaire *BU X* est tombé !). Le dépassement se situe ici aussi au niveau du choix métaprogrammationnel auquel cas l'accompli ne serait qu'un effet de sens du choix de polarité du verbe seul.

On trouve souvent deux *LE* dans le même énoncé : après le verbe et en fin d'énoncé :

Wǒ niàn zhōngwén, nianlè sānge yùe le.

(J'apprends le chinois, je l'ai appris trois mois) (mot à mot)

J'apprends le chinois depuis trois mois.

I have been learning Chinese for three months. (Anglais)

Le *LE* final joue un rôle de saturation — il thématise tout le groupe verbal, ce qui permet de dire quelque chose à propos du sujet grammatical. Notre lecteur aura ici la joie du cruciverbiste qui d'un seul coup, après la découverte d'un mot, voit “tomber” tout le reste de la grille. La grammaire, c'est un peu ça !

4.4.3. DE

Cette particule a fait couler beaucoup d'encre... de Chine et d'ailleurs. Il est vrai que l'on se trouve en présence d'un métaprogramme à spectre très large (qui a des emplois très variés). Jugeons sur pièces :

Xuěsheng de shū.

Le livre de l'étudiant (*ou* Les livres des étudiants).

The student's book(s). (Anglais)

Wǒ de chē.

Ma voiture.

Nǐ de fāng zi.

Ta maison.

Zhōngguo de péng you.

Un ami de la Chine.

Jusqu'ici, tous ceux d'entre vous qui ont fait un peu d'anglais n'ont aucun mal à suivre. Poursuivons :

Bu shi wǒ de, shi wǒ péng you de.

Ce n'est pas à moi, c'est à mon ami.

It is not mine, it's my friend's. (Anglais)

Nǐmen kàn de diàn yǐng.

Le film *que* vous avez vu.

(*DE* et *QUE* se font écho dans des constructions très différentes en surface.)

Xuéxi zhōngwen de xuěsheng bu duō.

Les étudiants qui apprennent le chinois sont peu nombreux.

Jiào zhōngwen de lào shī.

Les professeurs qui enseignent le chinois...

Ces exemples suffisent pour justifier le point de vue suivant (on remarquera son caractère métaprogrammationnel) : *DE* est un opérateur de cohésion syntaxique qui permet de lier de façon explicite le possédé au possesseur et d'attribuer des

prédictats complexes préalablement liés à des sujets-grammaticaux. On a là un mécanisme très proche de la nominalisation (parenthésage d'éléments qui forment un groupe compact avec lequel on peut faire de nouvelles opérations).

L'énoncé suivant manifeste un très fort degré de compacité :

Tā shi zài Běijīng niàn shū de.
C'est lui (celui) qui a étudié à Pékin.

4.4.4. JIŪ

Cet opérateur mériterait une ... thèse. Nous ne lui consacrerons que quelques lignes. *JIU* est un opérateur de rupture : il fait penser à l'allemand *WERDEN* (on passe de l'autre côté d'une frontière) :

Nǐ xiàng hē píjiǔ, jiǔ hē ba !
Si tu as envie de boire de la bière, eh bien bois'en !
Dàgài sān, sì zhàn, jiù dào le.
Encore trois, quatre stations et puis on est arrivé.

Il y a bien d'autres curiosités qui mériteraient examen : nous ne pouvons qu'amorcer le travail de ceux qui sont déjà engagés dans l'étude du chinois, leur donner une méthode d'analyse qu'ils ne trouveront probablement nulle part ailleurs. Quant aux autres, ces quelques remarques leur auront montré que derrière un mur d'étrangeté il y a une langue qui fonctionne sur le modèle général — même les caractères sont régis par des règles qui peuvent apparaître sous d'autres formes dans les langues à alphabet.

4.5. Apprendre le chinois

L'autodidacte dispose de manuels et de cassettes en nombre suffisant pour pouvoir s'attaquer à cette langue réputée "impossible". Le plaisir est proportionnel à l'originalité de l'objet d'étude : dans le cas qui nous occupe, ce plaisir est donc garanti ! De plus, il n'est pas nécessaire de pousser très loin pour se faire une idée de la langue la plus parlée sur la planète.

KANTOR P., Le Chinois sans peine, deux tomes + cassettes, Assimil, 1981

C'est l'un des meilleurs ouvrages de la série Assimil. L'auteur y fait preuve d'une très grande sollicitude pour le débutant : bonne présentation, richesse inhabituelle des notes d'accompagnement, pages de révision fort bien faites. Les particules ont fait l'objet d'un soin tout particulier (même si les explications sont trop atomisées à notre gré). Il existe un troisième volume pour apprendre à écrire les *hanzi*, les caractères. Chacun de ces derniers est décomposé en ses traits constitutifs : il appartient à l'apprenant de faire le reste, c'est-à-dire de faire des lignes et des carrés dans ces cahiers d'écriture spéciaux que l'on trouve dans les librairies qui vendent "chinois". Inutile de dire que ce troisième volume est indispensable.

Les manuels édités à Pékin

Il y en a plusieurs séries complètes, que l'on peut acquérir pour une bouchée de pain. *Le Manuel du chinois pratique* (3 volumes) avec cassettes est celui qui est paru en dernier. Tout à fait recommandable même si opaque du côté des clés et de la logique interne des idéogrammes. C'est habituellement le prix à payer, hélas, et pas seulement en chinois, lorsqu'on veut bâtir une méthode sur le vécu et la quotidienneté : s'agit-il encore de méthodes à proprement parler ? (Nous parlons ici de toutes les méthodes de langues !)

BOURGEOIS P., Manuel élémentaire de chinois, *Adrien Maisonneuve, Paris 1976*

Cet ouvrage est destiné aux élèves de secondaire. Très bonne progression du b.a.-ba jusqu'au récit suivi. Le rôle des clés est mis en vedette (l'élément clé est écrit en gras à l'intérieur du caractère : c'est très important). En outre des appendices divers enrichissent ce manuel qui est une petite réussite.

RYJIK, L'Idiot chinois, tomes 1 et 2, Payot, 1980

Kyril Ryjik propose une initiation élémentaire à la lecture des caractères chinois. Livre magistral qui révèle un savant doublé d'un pédagogue hors du commun. Ces ouvrages sont une véritable mine de savoirs qui ne se limitent pas au seul chinois.

LYSSENKO N. et WEURLESSE D., Méthode programmée du chinois moderne, *Lyssenko*

Méthode expérimentée à l'université de Paris-VII. Il faut saluer comme il convient cette tentative de rationalisation de l'étude du chinois (qui peut inspirer des pédagogues d'autres langues !). Méthode très ambitieuse malgré la "pauvreté" voulue des textes. L'apprenant est véritablement pris en charge dès le début et l'acquisition du vocabulaire tient compte des types de caractères, des règles de combinaison des caractères simples et de la logique interne des composés. Dommage que le volume III consacré à la grammaire ne soit pas encore disponible (cela fait trois années de retard) surtout que l'on attend ce troisième tome pour juger l'ensemble — pour le plaisir aussi.

ALLETON V., Grammaire du chinois et L'Écriture chinoise, *Que sais-je ?, PUF Petits ouvrages indispensables.*

RYGALOFF A., Grammaire élémentaire du chinois, *PUF, 1973*

L'essentiel de la phonologie et de la grammaire du chinois en 250 pages claires et pertinentes.

FAZZIOLI E., Caractères chinois, *Flammarion*, (préface de Claude Hagège)

Les 214 clés du chinois écrit commentées avec compétence, imagination et humour. Très bonne introduction.

Les cours de chinois du CNED

C'est le cours diffusé par le Centre d'enseignement à distance de Vanves.

Auteur : M. Désirat (avec cassette). Excellent instrument de travail. Doit servir de complément à des manuels moins ambitieux (et moins systématiques).

ANN T.K., Cracking Chinese Puzzles, Hong Kong, 1982

Pour ceux qui lisent l'anglais : cinq magnifiques ouvrages reliés (valent une petite fortune !). L'auteur, un ingénieur chinois de Hong Kong, se fait fort d'amener le débutant à maîtriser suffisamment de chinois (5 888 caractères) — et ce d'une manière rationnelle et progressive — pour lire les journaux et les revues. A expérimenter !

BELLASSEN J., Méthode d'initiation à la langue et à l'écriture chinoises, tome 1 avec 2 cassettes, La Compagnie, Paris, 1989

Sans doute le meilleur manuel pour débutants à ce jour : clair, progressif, rationnel mais aussi raisonnable (pas de listes indigestes de mots ou caractères nouveaux). Les pages intitulées "mnémotechnique" sont une excellente innovation dans un livre pour débutants. Nous attendons la suite avec impatience !

La langue espagnole

Langue internationale, l'espagnol est parlé par plus de deux cents millions de gens (Espagne, Mexique, Amérique Centrale et Amérique du Sud). La langue de Cervantes est l'une des cinq langues officielles des Nations Unies.

Langue romane au même titre que le français, l'espagnol a donc puisé à la même source : le latin, dont il a tiré l'essentiel de son lexique. Cette parenté entre le français et l'espagnol fait que tout francophone a l'impression d'avoir directement accès, sans préparation d'aucune sorte, à l'espagnol écrit. Le passage suivant, que nous avons trouvé dans le quotidien *ABC* du 20 octobre 1989, confirme cette impression :

San Francisco recupera lentamente la calma

Dos días después del terremoto que como hemos informado, causó la muerte de cerca de trescientas personas en San Francisco, y después de que terminaran las labores de búsqueda y rescate de víctimas, la ciudad continuaba ayer sin suministro de energía eléctrica, mientras la población recuperaba poco a poco la calma. Por otra parte, tres nuevos temblores de moderada intensidad, que ocasianaron nuevos daños en varios edificios y provocaron el derrumbe de otros ya afectados por el seismo, volvieron a despertar el pánico entre la población.

Il suffit de connaître le sujet de l'article : le tremblement de terre (*terremoto*) de San Francisco, pour être en mesure de comprendre sans problème le sens général du texte. Bien sûr, il y a quelques mots lexicaux et trois ou quatre morphèmes grammaticaux qui peuvent faire problème. Voyons les choses de plus près — ceci nous permettra de faire quelques remarques à propos de la grammaire de l'espagnol.

— *Después* : après. Apparaît une deuxième fois sous la forme *después de que*.

- *Hemos informado* : *hemos de haber* (avoir), 1^{re} personne du singulier.
- *Causó* : passé simple (*causa*).
- *Búsqueda* : de *buscar* (chercher). Cf. débusquer.
- *La ciudad* : la cité, la ville.
- *La* : article défini féminin singulier. Le pluriel est *las (las labores)*.
- *Continuaba* : *ba* = désinence de l'imparfait (voir *infra* : *recuperaba*).
- *Ayer* : hier.
- *Sin* : sans.
- *Suministro* : le seul mot “dangereux” de ce texte : la distribution (du courant électrique).
- *Mientras* : pendant que/tandis que.
- *La población* : la population.
- *Ocasianaron* : passé simple, 3^e personne de pluriel.
- *Ya* : le -jà de déjà.
- *El seísmo* : voir aussi *el pánico*. *El* article défini masculin (pluriel : *los*)
- *Volvieron a despertar el pánico* : passé de *volvieron (a)* semi-auxiliaire (métaverbe !) signale litération, la répétition. Ici : semèrent de nouveau la panique.

Comme on le voit la moisson n'est pas négligeable : nous avons appris des choses importantes sur l'espagnol. Nous avons remarqué en passant que l'accent tonique était parfois signalé par un accent aigu :

<i>después</i>	<i>búsqueda</i>	<i>eléctrica</i>
<i>causó</i>	<i>víctimas</i>	
<i>población</i>	<i>pánico</i>	

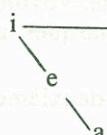
La règle est la suivante.

- L'accent se place sur l'avant-dernière syllabe (la pénultième) si le mot se termine par voyelle ou les consonnes *n* et *s* (*terremoto, informado, personas, seísmo...*).
- Si le mot se termine par une consonne autre que *n* et *s* (attention : les marques de pluriel ou les désinences verbales ne jouent pas), c'est la dernière syllabe qui reçoit l'accent : *ciudad, intensidad*.
- Ailleurs, l'accent est noté à l'écrit.

5.1. Phonologie et phonétique

5.1.1. Système vocalique

L'espagnol compte 5 voyelles.



La fréquence très élevée d'un petit nombre de voyelles, plus le caractère ouvert de la syllabation (syllabes terminées par voyelles) : *continuaba*, *terre-moto*, etc., font de l'espagnol une langue d'une très grande musicalité.

5.1.2. Les diphthongues

Elles se prononcent pleinement, contrairement à l'anglais où la deuxième voyelle n'est qu'amorcée :

- /oj/ : *voy* (je vais), *soy* (je suis);
- /aj/ : *bailar* (danser), *aire* (air);
- /ej/ : *rey* (roi), *leido* (lu);
- /ju/ : *ciudad* (ville);
- /ja/ : *viaje* (voyage).

5.1.3. Système consonantique

La *jota* semble effrayer les hispanisants en herbe : ce n'est pourtant que la réédition du *ach-Laut* de l'allemand dans *Bach* (et que l'on entend dans le français "porte") ! C'est vraisemblablement la graphie de la fameuse *jota* qui épouvante les apprenants : *x* dans *Xeres*, *j* dans *ejercito* (armée), *g* dans *gente* (les gens) *Argentina*.

Que reste-t-il à signaler ? Rien de bien particulier.

- Le *r* est apical et roulé. Le nombre de battements (occlusions rapides) de cet /r/ joue un rôle distinctif : *pero* (mais) et *perro* (chien).
- Le /θ/ est à comparer au *th* anglais de *bath* ou *three*. Nous le trouvons par exemple dans *razón* (*tiene usted razón* : vous avez raison), dans *hacer* (faire) de *facere* latin, dans *revolución*, *población*...
- Le /s/ espagnol n'a pas de contrepartie sonore dans le système phonologique de l'espagnol mais le son [z] existe bel et bien dans les cas d'assimilation (*riesgo*, *mismo*). Cette particularité explique les fautes commises par les hispanophones en français (distinction poisson/poison; dessert/désert). N'est-ce pas une belle illustration de plus de la distinction fondamentale entre phonèmes et sons ?
- Les occlusives sonores /b, d, g/ se prononcent [b, d, g] à l'initiale mais deviennent constrictives (on ouvre légèrement le canal buccal) en position intervocalique, de sorte que /b/ est réalisé [b] dans *baño* mais quelque chose d'intermédiaire entre [b] et [v] dans *haber* ou le deuxième *b* dans *bebér*.
- Face au /l/, il existe un /lj/ (un [l] très fortement mouillé) comme dans *calle* (la rue).

5.2. Grammaire

5.2.1. Le pluriel en -s

Le *s* écrit s'entend, contrairement à ce qui se passe chez nous :

Muchas gracias (Merci).
Buenos días (Bonjour).

Pluriel des masculins : *todos los libros*.

Pluriel des féminins : *todas las victimas*. (Belles redondances !)

5.2.2. Le pronom personnel sujet

Hablo frances.
Je parle français.

Le pronom ne s'emploiera que dans les cas d'emphase :

Moi, je parle français.
Yo hablo frances.

(*Hablo* commence par *h* comme *hacer* (faire); même racine que "fable", fatalité racine indo-européenne *bha*.)

5.2.3. Deux verbes AVOIR : HABER et TENER

1 - *HABER* (*he, has, ha, hemos, habéis, han*) opérateur du parfait :

He comprado un periodico.
J'ai acheté un journal.
Mi padre ha estudiado el frances.
Mon père a étudié le français.

Remarque importante : contrairement au français tous les verbes se conjuguent avec *HABER* au parfait :

Ha venido a Madrid por sus negocios.
Il est venu à Madrid pour affaires.
Ha llegado tu amigo ?
Est-ce que ton ami est arrivé ?
Su hermano ha muerto.
Son frère est décédé.

2 - *TENER* (*tengo, tienes, tiene, tenemos, tenéis, tienen*). C'est bien sûr le cousin de notre "tenir" (qu'est-ce que je tiens comme rhume !)

Tengo mucho que hacer.
J'ai beaucoup à faire.
Tiene usted razón.
Vous avez raison.
Tengo una hambre de lobo.
J'ai une faim de loup.

5.2.4. Deux verbes ÊTRE : SER et ESTAR

SER : *soy, eres, es, somos, sois, son.*

ESTAR : *estoy, estás, está, estamos, estais, están.*

L'existence de ces deux verbes ÊTRE est une "spécialité" de l'espagnol et du portugais (de façon moins nette de l'italien et de façon tout à fait cachée du français). On fait rarement (jamais ?) remarquer que ces deux verbes existent en fait en français. SER se retrouve dans nos : "sera, seront" qui font pendant à "fut, furent"; ESTAR se retrouve dans "étais, était"... Nous verrons *infra* que cette opposition remarquable dans la conjugaison française peut donner la clé du fonctionnement de SER et ESTAR ! Commençons par les faits bruts de l'espagnol :

Soy Madrileño. (SER)

Je suis Madrilène.

Por fin estoy en Madrid. (ESTAR)

Enfin je suis (me voilà) à Madrid.

El tiempo è magnifico ! (SER)

Le temps est magnifique !

Estoy muy cansado. (ESTAR)

Je suis très fatigué.

Es usted muy amable. (SER)

Vous êtes très aimable.

Eres un cobardo ! (SER)

Tu es un couard !

Que dire des paires minimales suivantes :

Eres rico.

Estás rico !

Tu es riche.

Te voilà riche !

(Un fait connu.)

(Tu as gagné au tiercé.)

El pasillo es oscuro.

El pasillo está oscuro.

Le couloir est obscur.

Il fait gris aujourd'hui.

(Ça manque de fenêtres.)

(On n'a pas ouvert les fenêtres.)

Les explications proposées pour expliquer ces faits assez troublants sont en gros les suivantes.

— SER signale une propriété intrinsèque du sujet, liée à sa nature, ou l'état permanent du sujet (nature et essence).

— ESTAR est employé lorsqu'il s'agit de propriétés extrinsèques, contingentes, dépendant des circonstances (contingence, accident).

Pour nous, un exemple comme *eres rico/estás rico* illustre bien le fonctionnement profond de la distinction : on ne peut employer *estar rico* que si la situation ou le contexte le permettent : c'est ce mouvement anaphorisant qui autorise la phase 2, car c'est bien en ces termes que nous résolvons ce problème. Dans *eres rico*, on a l'expression d'un fait qui ne contient aucune référence ni à la situation ni au contexte. De plus *eres rico* s'analyse en SER puis *rico* alors que *estás rico* c'est ESTAR + *rico* (bloc compact). On se souviendra de ce que nous disions *supra* à propos de la distinction FUT/ÉTAIT en français.

Ceci explique que ESTAR soit employé en espagnol (et en portugais) comme

opérateur aspectuel de phase 2 (analogie de *BE + ING*) :

$$\text{ESTAR} + \text{V} \left\{ \begin{array}{l} - \text{endo} \\ - \text{ando} \end{array} \right\}$$

<i>Pedro está leyendo el periodico.</i>	<i>Peter is reading the paper. (Anglais).</i>
<i>Pierre est en train de lire le journal.</i>	<i>(Il) est dans un état négatif où il s'agit d'un moment tel qu'il continue.</i>
<i>Estoy muriendome de hambre.</i>	<i>Il est dans un état continu ou répété auquel il n'y a pas d'issue.</i>
<i>I am dying of hunger. (Anglais)</i>	<i>"muriendo" dans certains cas assez ("mourir" qui n'est pas terminé).</i>
<i>Je meurs de faim.</i>	<i>Il n'y a pas d'issue pour ce qui concerne la mort.</i>
<i>Mi hermano esta aprendiendo el frances.</i>	<i>Il apprend à un rythme régulier.</i>
<i>My brother is learning French. (Anglais)</i>	<i>Il apprend régulièrement quelque chose.</i>
<i>Mon frère apprend le français.</i>	<i>Il apprend régulièrement quelque chose.</i>
<i>Que estás haciendo ?</i>	<i>Il apprend régulièrement au cours du temps.</i>
<i>What are you doing ? (Anglais)</i>	<i>Il apprend régulièrement au cours du temps.</i>
<i>Qu'est-ce que vous faites ?</i>	<i>Il apprend régulièrement au cours du temps.</i>

Remarques finales :

1 - Il existe de très belles paires minimales *SER/ESTAR* avec des adjectifs de couleurs :

<i>ser verde</i> (avoir la couleur verte/être vert)	<i>estar verde</i> (pas mûr)
<i>ser negro</i> (de couleur noire)	<i>estar negro</i> (en colère)

2 - Le verbe *seguir* :

$$\text{Paulo} \left\{ \begin{array}{l} \text{esta} \\ \text{sigue} \end{array} \right\} \text{durmiendo.}$$

Siguer est présupposant comme "cesser" en français ou *stop* en anglais (voir aussi *keep : She kept crying* (Elle continuait de pleurer), *Go on reading !* (Continuez à lire !)).

5.2.5. Le métaproducteur A

Deux fonctions de ce petit morphème grammatical retiendront notre attention :

Voy a $\left\{ \begin{array}{l} \text{comprar una casa. (Je vais acheter une maison.)} \\ \text{preguntarle. (je vais lui demander.)} \end{array} \right.$

Il n'y a pas de "à" en français.

Paulo ama a Ines. Paul aime Ines.

El Presidente recibio al jefe del gobierno. Le Président reçut le chef du gouvernement.

On trouve chez les pieds-noirs : j'attends à Paul. On a beaucoup disserté à propos de cet "à" un peu embarrassant, qui nous fait penser au *ET* de l'hébreu (dans le cas où O est défini).

En espagnol, ce *A* s'impose lorsque le sujet est un animé et l'objet également. Il n'y a pas de *A* dans les énoncés suivants de type SVO :

Paulo ama la lengua española.

Paul aime la langue espagnole.

Pedro comió los huevos duros.

Pierre a mangé les œufs durs.

Mais (cf. POTTIER B., *Grammaire de l'espagnol*, Que Sais-je ?, n° 1354) dans certains cas il y a un opérateur *a* alors que O est non animé :

Ese chico se come a los libros !

Ce garçon les dévore, les livres !

Pour Pottier, ce *a* renforce ce qu'il appelle de façon très métaphorique la "différence de potentiel" entre S et O (agent et patient). Autre exemple fort intéressant :

El acido ataca a los metales.

L'acide attaque les métaux.

Dans notre optique, *a* thématise (singularise, car il supprime le paradigme) le complément, ce qui explique qu'il soit surtout utilisé avec les animés ou, rarement, mais avec un effet de mise en vedette certain, avec un nom commun non animé (voir *supra*, *libros* et *metales*).

5.2.6. POR et PARA

L'espagnol dispose de deux opérateurs pour rendre notre POUR. Cette disjonction (de notre point de vue francocentrique !) pose un problème intéressant aux apprenants francophones. Voici quelques emplois sélectionnés de ces deux outils (nous laissons au lecteur le soin de dégager une règle de fonctionnement).

POR

Mi amigo se fue por una semana.

Mon ami est parti pour une semaine.

He comprado un coche por cinco mil francos.

J'ai acheté une voiture pour cinq mille francs.

Estoy en Madrid por primera vez.

Je suis à Madrid pour la première fois.

Por qué ha usted comprado este libro ?

Pourquoi as-tu acheté ce livre ?

PARA

He venido en Madrid para aprender la lengua española.

Je suis venu à Madrid pour apprendre l'espagnol.

Un billete para Paris, por favor.

Un billet pour Paris, s'il vous plaît.

Volveré para Pasquas.

Je reviendrai pour Pâques.

Para qué te serviría este coche ?

À quoi te servirait cette voiture ?

5.2.7. Le métalopérateur YA

C'est le -jà du français DÉJÀ (latin *jam*). *YA* est devenu un métalopérateur de tout premier ordre avec une brochette impressionnante d'effets de sens, un peu ce qui est arrivé à *GIA* en italien :

- Ya son las tres.*
- Il est déjà trois heures.
- Ya es hora de dormir.*
- C'est l'heure de dormir maintenant.
- Ya lo se.*
- Je sais bien.
- Ya que = puesto que = PUISQUE.*

La valeur centrale de *YA*, son invariant en quelque sorte, c'est le dépassement (de quelque ordre que ce soit : temporel, logique, etc.).

Nous nous sommes surtout attaché au côté structurel et métalopérationnel. Nous avons pensé qu'il était intéressant de montrer comment notre point de vue permettait d'expliquer des points réputés difficiles.

5.3. La Genèse en espagnol

Texte original — Libro Primero de Moisés, llamado, El Génesis, Capítulo 1

1 - En el principio crió dios los cielos y la tierra. 2 - Y la tierra estaba desordenada y vacía, y las tinieblas estaban sobre la haz del abismo, y el Espíritu de Dios se movía sobre la haz de las aguas. 3 - Y dijo Dios : Sea la luz : y fué la luz. 4 - Y vió Dios que la luz era buena : y apartó Dios la luz de las tinieblas. 5 - Y llamó Dios á la luz Día, y á las tinieblas llamó Noche : y fué la tarde y la mañana un día.

(Extrait de *Santa Biblia*, Sociedad Bíblica Trinitaria, London.)

Commentaire

Il sera très bref pour des raisons évidentes.

- *En el principio*. Cf. l'italien *nel principio* : principe, prince, princeps, réfèrent tous à l'idée de "premier".
- *crió*. Passé simple, tout comme *dijó*, *vió*, *apartó* et *llamó* (appela) plus bas. Noter le pluriel *cielos* alors que l'italien dit *il cielo*.
- *estaba* versus *era*. *ESTAR* contre *SER* (voir notre chapitre sur la langue espagnole *supra*).
- *tinieblas*. Bel exemple de dissimilation.
- *la haz de las aguas*. *Haz* alors qu'en français on a "face" (it. *faccia*) ; cf. *hacer* du latin *facere*.
- *movía*. Exemple d'imparfait.
- Dernier point. Noter l'opérateur *á* dans *llamó Dios á la luz Día*.

Chapitre 6

La langue hébraïque

L'hébreu, langue sémitique au même titre que l'accadien, l'assyrien, le babylonien, l'araméen, l'arabe, le berbère et le copte, est auréolé de mystère du fait de son caractère sacré : c'est en effet la langue de l'Ancien Testament et peut-être aussi — les exégètes en sont de plus en plus convaincus¹ — celle du Nouveau Testament. En outre, la résurrection de l'hébreu à la fin du XIX^e siècle, après des siècles où il n'était plus que la langue de la liturgie hébraïque, et le succès de l'israélien depuis la création de l'État d'Israël (1948) lui confèrent un statut très particulier parmi les langues du monde.

Apprendre l'hébreu, c'est entrer en contact avec une langue non indo-européenne : c'est dire que le dépassement est garanti. En disant cela nous ne pensons pas à l'alphabet hébraïque ni au fait que l'hébreu s'écrit de droit à gauche, faits qui peuvent jouer un rôle dissuasif dans certains cas. Quand nous disons dépassement, nous pensons avant toute chose aux traits spécifiques que l'hébreu partage avec les autres langues sémitiques et en tout premier lieu à l'organisation du lexique sur la base de racines trilitères, triconsonantiques :

LMD (notion d'apprendre)

Z K H R (se rappeler)

K T V (écrire)

NFL (tomber)

D B R (parler), etc.

En deuxième lieu, il faut mentionner l'extraordinaire géométrie des schèmes verbaux (voir le dossier 5 pour un aperçu des sept schèmes dérivés de l'hébreu et le paragraphe 13.4.2 sur les schèmes dérivés de l'arabe). Il y a bien sûr d'autres caractéristiques dignes d'intérêt pour quelqu'un qui chercherait à se faire une idée sur les différences qui séparent les langues indo-européennes des langues

1. Lire par exemple TRESMONTANT L., *Le Christ hébreu*, O.E.I.L., 1983.

sémitiques. On ne pourra donner ici que quelques indications (très subjectives sans doute) mais on espère que malgré le caractère lapidaire de la présentation, le débutant en hébreu pourra trouver des balises qui l'aideront à progresser ou à mieux comprendre ce qu'il fait.

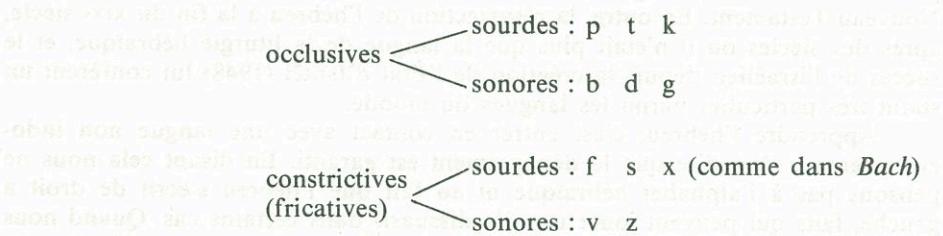
6.1. Phonologie et phonétique

Tous les manuels d'hébreu que nous avons pratiqués ignorent royalement l'organisation phonologique de l'hébreu (voir notre dossier consacré à la phonologie du français) et présentent d'emblée l'alphabet hébreu (donc de l'écrit) et la manière de prononcer les lettres hébraïques. Or, en procédant de la sorte, en confondant lettres et phonèmes, non seulement on adopte une méthode de présentation vieillotte mais on fait fi des vertus pédagogiques qu'aurait une présentation de la grille phonologique.

6.1.1. Système consonantique

Le système consonantique de l'hébreu présente 20 phonèmes dont l'organisation rappelle en tous points celle des langues indo-européennes (l'alphabet hébreu, au premier abord, aurait pu faire croire à quelque chose de complètement différent, d'où son côté dissuasif s'il est asséné en premier).

L'hébreu connaît la distinction sourdes/sonores :



Remarque. On oppose la constriction (le resserrement) à l'occlusion (fermeture totale du canal buccal). Les deux termes se réfèrent à l'articulation, alors que le mot "fricatives" renvoie au bruit caractéristique que font ces consonnes. Mieux vaut employer une métalangue homogène.

En hébreu, le phonème /r/ peut être réalisé phonétiquement soit comme le "r" parisien soit comme le "r" roulé des langues slaves (ou de certains chanteurs de charme ... français). Il existe aussi :

- une liquide /l/,
- une semi-consonne /j/ (comme dans "ail" en français),
- une chuintante /ʃ/,
- une affriquée (occlusive suivie de constrictive) /ts/ comme dans "tsar",
- deux laryngales : /h:/ et /χ/ le *ayin*, guttural propre à l'hébreu ancien et à l'arabe; en voie de disparition en israélien.

Commentaire. Avec la disparition de la série laryngale, il n'y a pas de difficultés majeures pour un francophone. Le /x/ est réalisé comme le *ach-Laut* ou l'écossais *loch* ou encore la *jota espagnole* (*Xeres*).

Le /ʃ/ de /salom/ ne pose aucun problème.

Le /c/ = [ts] est fréquent mais facile à produire : c'est la consonne finale de *kibboutz*.

Le /h/ de /ah/ (frère) ou /ahot/ (sœur) ou /rahel/ (Rachel) correspond à une articulation pharyngale ("au fond de la gorge") qui est inhabituelle mais il n'y a aucun risque d'ambiguité en cas de prononciation approchante.

6.1.2. Système vocalique

L'hébreu dispose de cinq voyelles, comme l'espagnol ou le russe : i, u, a, e, o. Leur réalisation phonétique ne présente aucune difficulté. La difficulté majeure est ailleurs : l'hébreu ne note pas les voyelles à l'écrit (sauf dans la Bible ou les manuels pour l'apprentissage de la langue). On dira un mot plus loin sur leur notation.

6.1.3. L'accent tonique

La très grande majorité des mots sont accentués sur la dernière syllabe (comme en français) : /rahel/, /adoni/, /mexonit/ (voiture), /salom/ (bonjour), /jerošalajm/ (Jérusalem).

6.2. L'alphabet hébreu (cf. tableau 6.1)

On sait que l'écriture alphabétique (*aleph* et *beth* sont aussi — et pour cause — les deux premières lettres de cet alphabet) a vu le jour au Proche-Orient. L'alphabet phénicien, qui est l'ancêtre de l'alphabet grec et de l'alphabet latin, était très proche de l'alphabet hébraïque.

L'alphabet de l'hébreu compte 22 signes, tous consonantiques. Chacune des consonnes a une valeur numérique qui a été exploitée par la Kabbale juive. Pour ne donner qu'un exemple rapide, la ghémétrie est un calcul sur les lettres composant un mot donné qui consiste à faire la somme des différentes valeurs numériques en présence. On découvre de cette façon que le mot *ehad* (un) et le mot *ahaba* (amour) ont la même valeur numérique : $1+8+4 = 1+5+2+5 = 13$. Il y a d'autres jeux possibles sur les lettres.

Les voyelles, on l'a déjà dit, ne sont pas notées, ce qui ne simplifie pas la tâche de l'hébraïsant amateur : le sevrage de la voyellation (notation des voyelles à l'aide de signes diacritiques, en l'occurrence des points sous les consonnes ou au-dessus ou même sur le côté), est une étape pénible mais nécessaire à un moment donné de l'apprentissage.

équiv. phon.	esquisse de l'évol. l'imprimée à l'écrit. corresp. phonét.	nom
n	נָנָן	נ NOUN נָנָן (noun fin.)
p	פְּפָפָן	פְּפָפָן SAMÉKH פְּפָפָן AXINE
q	קְקָקָן	קְקָקָן PEH קְקָקָן (phré, fin.)
r	רְרָרָן	רְרָרָן TSADI רְרָרָן (tsadi fin.)
s	שְׁשָׁשָׁן	שְׁשָׁשָׁן KOUF שְׁשָׁשָׁן RÉCH שְׁשָׁשָׁן CHINE (/ sine) שְׁשָׁשָׁן TAVE
t	תְּתָתָן	תְּתָתָן

Tableau 6.1. *L'alphabet hébreïque*

6.3. Grammaire

6.3.1. Autour du nom

Le genre

L'hébreu a deux genres, masculin et féminin, qui hélas ne correspondent pas toujours aux nôtres. Les noms masculins sont généralement terminés par une consonne, tandis que les noms féminins présentent la finale *-a* :

jeled (garçon), *haver* (ami), *or* (lumière), *bajt* (maison).
jalda (fille), *havera* (amie), *musiqa* (musique), *bira* (bière).

Le nombre (singulier, pluriel et duel)

Le pluriel des masculins est en *-im* (*jeladim*, *haverim*), celui des noms féminins est en *-ot* (*jeladot*, *haverot*).

Le duel s'emploie pour deux exemplaires du même signe : *raglaim* (les deux pieds), *jadaim* (les mains), *hodšaim* (deux mois), etc. Il y a hélas des exceptions. Certains mots en *-a* ont un pluriel en *-im*. Par exemple *mila* (un mot) fait au pluriel *milim* tout en restant féminin, comme le prouve l'accord de l'adjectif : *milim jafot* (de jolis mots, de belles paroles). On aura de la même façon : *arim gedolot* (de grandes villes). Réciproquement, des mots masculins peuvent présenter un pluriel en *-ot* : *halomot nejmim* (de doux rêves).

L'article défini

Il est intéressant de noter que *ha* est répété deux fois dans le cas d'un groupe nominal N + Adj. (bel exemple du rôle cohésif de l'accord) :

ha musiqa ha jafa : la belle musique
ha adama ha qedoša : la terre sainte
(*Adama* = la terre d'où *adam* : l'homme; cf. "humus" (terre) et "homme".)
ha meqomot ha qedošim : les Lieux Saints

Les démonstratifs

Nous trouvons *ze* au masculin et *zot* au féminin

ce livre

ha sefer haze

(Dans *haze*, article défini et déictique fusionnent; de plus *haze* est placé après le nom.)

cette musique

ha musiqa hazot

État construit

C'est le terme employé par les grammaires pour désigner une construction typique des langues sémitiques pour les noms composés :

roš ha memsala le chef du gouvernement

le chef

(Noter l'absence d'article devant *roš* : la tête, le chef).

roš ha šana
le nouvel an juif
ets ha daat
l'arbre de la connaissance

Dans le cas où le premier élément est féminin, il y a un indice particulier :

mitat ha jeled : le lit du garçon
mišpahat Cohen : la famille Cohen

Expression de la possession

On se reportera au dossier 13 concernant le code de la personne en hébreu. "Livre" se dit *sefer*, "mon livre" : *sferi*; "bureau" se dit *misrad*, ton bureau : *misradkha*.

On peut aussi avoir recours à *SEL*:

sefer = *sefer šeli*.
misradkha = *misrad šelkha*
bajt hamiqdaš šel šlome hamelekh
le temple du Roi Salomon

6.3.2. Autour du verbe

L'hébreu dispose d'un infinitif (ce qui n'est pas le cas de l'arabe).

ledaber (parler) *laasot* (faire)
likhtov (écrire) *liqro* (lire)

On a noté la particule *l-* + une voyelle variable.

Conjugaison

Les formes conjuguées étant d'anciens participes, il y a accord du verbe avec le genre et donc le sexe :

Masc. : *ani kotev/medaber*
Fém. : *ani kotevet/medaberet*

Le pluriel :

Masc. : *kotevim*
Fém. : *kotevot*

Il apparaît donc que le pluriel des verbes est identique à celui des noms, ce qui est assez remarquable. L'accord entre N et V présente en hébreu une iconicité que l'on rencontre rarement dans les langues :

Ha jeladim ha tovim lomedim tsarfatit.
Ha jeladot ha tovot lomedot tsarfatit.
Les garçons/filles sages apprennent le français.

Les schèmes verbaux

L'hébreu dispose d'une grille de sept formes qui sont autant de moules dans lesquels vient se couler la racine verbale (voir dossier 5).

— Le moule *pa'al* correspond au passé des verbes du type *lomed* (j'apprends).

Le passé de *lomed* est donc *lamad* (3^e personne masculin singulier).

De la même façon, *kotev* donne *katav* (CaCaC) (C = consonne).

— Le moule *p̄'el* est le schème du passé des verbes du type *medaber* (je parle) : le passé est donc *diber*. *Meqabel* (je reçois) fera *qibel*.

Pour obtenir la conjugaison complète à partir des schèmes, il suffit d'ajouter des désinences qui correspondent aux pronoms personnels *ANI*, *ATTA*, *AT*, *HU*, etc. On aura pour *lamad* : *lamadti*, *lamadta*, *lamad*, *lamadnu*, *lamadtem*, *lamadu* (la forme féminine de la 3^e personne du singulier est *lamadah*).

Le moule passif correspondant à *p̄'al* est *nifa'al* (le /f/ est une variante combinatoire de /p/). Le passif de *lamad* est donc *nilmad* (appris).

Ha hanujot haju segurot; hen niftehu raq le šaa ahat ba jom.

Les magasins étaient fermés. Ils n'étaient ouverts qu'une heure par jour.

Les verbes causatifs s'obtiennent par une dérivation spécifique :

zokher (je me souviens) → *mazkir* (je fais que X se souvienne; je rappelle à X)

doleq (brûler (pour une bougie)) → *madliq* (faire brûler, allumer)

oved (travailler), *maavid* (faire travailler)

Forme négative

Le négateur est la particule simple *LO* (ou *EJN*)

Ani lo ohev linsoa be otobus.

Je n'aime pas voyager en autobus.

Il existe une forme conjuguée de négation à partir de *EJN* : *ejneni*, *ejnekha*, *ejnenakh*, etc.

Forme interrogative

La question polaire est signalée par un opérateur spécifique : *HAIM*.

Haim atta ohev et hamusiqha hazot ?

Est-ce que tu aimes cette musique ?

La phrase simple

On sait qu'une particule se place entre V et O, lorsque ce dernier est défini :

Ani ohev et ha safra haze.

J'aime cette langue.

A signaler l'emploi de *LE* dans le cas du verbe "attendre" :

Anahnu mehakim le horim šel baali.

Nous attendons les parents de mon mari.

Penser à l'anglais *wait for*.

La phrase complexe

Les complétives (subordonnées en QUE) sont introduites soit par *šE* soit par *KI*, selon le sémantisme de V1 :

Ani hosev, še atta tsodeq.

Je pense que tu as raison.

Meqave, ki at mevina.

J'espère que tu comprends.

Dans les relatives, on notera la présence obligatoire d'un pronom de rappel dans la relative :

Haja šam adam ehad ašer lo hikarnu oto.

(il y avait là un monsieur que nous ne le connaissons pas) (mot à mot)

Ce qui signifie que les fonctions de QU- et de -E dans QUE sont disjointes.

Un emploi intéressant du pronom personnel

Comparons :

Le feu est rouge.

Ha or adom.

Le feu rouge.

Ha or ha adom.

On ne peut pas traverser quand le feu est rouge.

kaašer haor hu adom.

Ici *adom* est thématique !

6.4. La Genèse en hébreu

— **רְמֵי בְּרִאָשִׁית — (יּוֹם אֶחָד : יְהִי אָור !)** *Texte original*

— **בְּרִאָשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֶת הַשְׁמִים וְאֶת הָאָרֶץ:**

— **וְהָאָرֶץ קָיְתָה תָּהוּ וּבָהּוּ, וְחַשְׁךְ עַל-פָּנָי תָּהָוּם.**

— **וּרֹום אֱלֹהִים מְרֻחֶפֶת עַל-פָּנָי הַמְּפִימִים.**

— **וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים : יְהִי אָור ! וַיְהִי אָור.**

— **וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת הָאָרֶץ-כִּי טוֹב.**

— **וַיִּקְרַא אֱלֹהִים לְאָזְרָן-יּוֹם, וְלַחֲשָׁךְ קָרָא-לְלִילָה.**

— **וַיְהִי עָרֵב וַיְהִי בְּקָרָן-יּוֹם אֶחָד.**

(Extrait de *La torah*, Yavneh Publishing House, Tel Aviv, 1979.)

Transcription — Jemej berešit — Jom ehad

1 - Berešit bara elohim et ha šamaim ve et ha arets. **2 -** Ve haarets hajta tohuvavohu, ve hošekh al peni tehom ve ruah elohim merahefet al peni ha maim. **3 -** Va jomer elohim : jehje or ! va jehje or. **4 -** Va jare elohim et ha or — ki tov. **5 -** Va iqra eholim laor — jom ve lahošekh qara laila va jehje erev va jehje boqer — jom ehad.

Commentaires

Titre — *Jemej berešit*

Les jours de la Création

Sous-titre — *Jom ehad*

Sous titre — *Jom chau*
1
1. Jom est le singulier de jomai.

1 - berešit bara elohim et ha šamaim ve et haarets

1 2 3 4 5 6

1 - *Berešit* : au début, au commencement. *Be* est la préposition de lieu : dans. La racine de *rešit* = *roš* (la tête); cf. *roš hašana* : le jour de l'An. Penser à l'arabe *rajs* (le chef).

? - *hara* : crée

3 - *elohim* : Dieu. Forme pluriel : *-im* est la désinence des pluriels masculins.
Exemple : *ielod* (garçon), *ieladim* (des garçons).

4 - *et*. Particule propre à l'hébreu, se place entre le verbe et son complément direct si ce dernier est défini par *la* (article défini, *je*...).

si ce dernier est défini par ha (article défini unique).
 5. ha \rightarrow ha . Nam tam in aliis iudicari.

5 - *ha samaim*. Nom toujours pluriel :
6 - bagrets ; la terrasse des îles du Golfe.

3 - Ve hradce kajta tehdy uchovává, ne kaščík, až noví také

*najla tonuavonu, ve nosekn d
1 2 3 4*

1 - *hajta*. Passé du verbe ÊTRE, qui n'apparaît pas au présent.

2 - *tohuvavohu*. Voilà l'ancêtre de nos deux dernières îles.

3 - *hošekh* : l'obscurité, les ténèbres.

un malade dans la faveur de l'empereur.

ruan etonim meranefet a

1 much : l'esprit le want

2 - *mangafat* : val-

3 - *al peni ha maim. Hamaim* : encore un mot pluriel pour "l'eau" (la mer se dit *iam*)

3. *Va iomer elohim : ichie or / va ichie or*

Va jomei elonim : jense or :

1 - *va jomer* : et dit Dieu... Il s'agit du verbe qui fait *omer* à la forme du présent. *Jomer* est une forme de "futur" alors qu'il s'agit manifestement de passé ! On a beaucoup discuté sur ce phénomène et l'on a attribué à la conjonction *va* (et) la propriété (exorbitante à notre avis !) d'inverser le temps, d'où le nom de *vav conversif*. Nous revenons à ce problème plus bas.

2 - *va jehje or* : "et fut lumière" après "soit lumière"; *vajehje* est également considéré comme une forme de "futur" (*vav* conversif).

4 - Va jare elohim et ha or — ki tov.

1 2 3

1 - *Va jare*. Toujours le *vav* conversif. Nous avancerons ici notre façon de rendre compte de ce phénomène : les formes dites de "futur" sont en fait des formes rhématiques et le futur est donc au mieux un effet de sens de la rhématicité. Ceci est particulièrement net dans *jehje or* (que soit lumière !) et *vajehje or* (et fut lumière !). La forme de passé *hajta* aurait donné : "et la lumière était". Toutes ces formes introduites de façon tout à fait naturelle par *va* (*ve*) donnent au récit un caractère "abrupt" qui sied au suspense !

"Voir" : présent *roe* et passé *raajti* (*raa* à la 3^e personne).

2 - *et ha or*. C'est la première fois que *or* (lumière) apparaît avec l'article défini *ha*. Quant à *et*, voir *supra*.

3 - *ki*. En hébreu moderne, on aurait *še* (que). En fait, le choix entre *še* et *ki* dépend de la nature, du sémantisme plus exactement, du verbe principal :

J'espère que tu aimes ce livre.

Ani mehake ki atta ohev hasefer haze.

5 - Va iqra ehohim laor — jom ve lahošekh qara laila

1 2 3 4

1 - *Va iqra*. Toujours le *vav* conversif ! Le présent de ce verbe, dont le sens le plus courant est "lire" (ici "nommer, appeler") est *qore*.

2 - *laor*. *La* est composé de la préposition *l* et de l'article défini *ha*. Alors qu'en français le verbe "appeler" est suivi d'un complément direct, l'hébreu utilise la préposition *l*. On retrouve cet opérateur dans *li* (*ješ li sefer* : j'ai un livre) ou encore dans : *holekhim la teatrom* (nous allons **au** théâtre).

3 - *kara*. *Kara* reprend *iqra*. Le texte de la *Genèse* apporte une confirmation éclatante à notre point de vue ! *Iqra* est donc bien une forme rhématique et sa reprise ne pouvait être que thématique (hors paradigme pour des raisons évidentes !). Voilà comment on peut montrer la preuve de la justesse d'une théorie grammaticale.

4 - *laila* : nuit (même mot en arabe).

va jehje erev va jehje boqer — jom ehad.

1 2

1 - *erev* : soir.

2 - *boqer* : matin. "Bonjour" se dit *boqer tov* !

6.5. Apprendre l'hébreu

Le plaisir est à la mesure de l'investissement : langue attachante pour des raisons multiples déjà mentionnées (le linguiste y trouve aussi sa part).

KENIGSBERG M., L'Hébreu sans peine, 2 tomes, Assimil

Sans doute l'un des meilleurs ouvrages de la série Assimil; complet avec lexique et appendice grammatical. On aurait souhaité une présentation plus systématique, surtout du système verbal. Les cassettes sont indispensables.

Mori, Jérusalem, 1971

Méthode sans professeur comme l'indique son titre (*Mori* = mon professeur). Existe en français et en anglais. Bonne méthode, très pédagogique car systématique, bonne progression. Mais pourquoi donc l'auteur s'excuse-t-il auprès de son lecteur à chaque fois qu'un peu de grammaire s'impose ?! Bon instrument pour les autodidactes malgré l'absence de cassettes.

BEN-MEIR A., Initiation à l'hébreu vivant, Librairie Giard, Lille, 1968

Difficilement trouvable. Très bon manuel. Les explications grammaticales quoique d'un très bon niveau sont d'une grande clarté.

ROSEN A., Mille Mots d'hébreu, Tel Aviv, 1976

Bon manuel. Initiation à l'écriture cursive très réussie.

MOSHE C., Vivre l'hébreu, édition privée avec le concours des éditions Jasyber, Marseille, 1984

Manuel d'hébreu adapté à l'étude en oulpan. Excellent manuel à la fois vivant (dialogues simples mais vécus, sans artifices), bien conçu (très bonne progression, y compris en ce qui concerne la présentation des premiers textes imprimés en caractères cinq fois plus grands que la normale) et présentant une programmation grammaticale fort pensée. Ne fait pas fi de la grammaire : au contraire cherche à expliquer les phénomènes : tableaux des principaux moules verbaux remarquables (dommage qu'ils ne soient pas suffisamment explicités !). Présentation des racines trilitères dans les tables de vocables nouveaux. Bref un petit chef-d'œuvre de pédagogie. Hélas, la typographie générale et la présentation laissent à désirer (nous sommes conscient qu'il s'agit d'une édition privée). Il y a aussi des coquilles de français qui jurent. Cependant avec un bon toilettage ce manuel peut devenir le numéro 1 en France pour l'étude de l'hébreu.

système de signes 1.1.2

composent un système de signes où certains mots sont très significatifs et d'autres moins, tellement que certains sont presque inutiles et ressemblent à des mots qui n'ont rien à voir avec la situation ou l'activité. C'est le cas de certains mots qui sont utilisés dans les deux langues mais dont l'un est plus couramment utilisé que l'autre.

Chapitre 7

La langue hongroise

système de signes 1.1.3

Le système de signes de la langue hongroise est assez complexe et difficile à comprendre pour les non-hongrois. Il existe de nombreux mots qui sont utilisés dans la vie quotidienne mais qui ne sont pas très courants ou qui sont utilisés dans des situations très spécifiques. Ainsi, par exemple, le mot "szomszéd" signifie "voisin" mais il n'est pas très courant de l'utiliser dans une conversation quotidienne.

L'originalité du hongrois est de représenter la famille des langues finno-ougriennes en plein centre de l'Europe : il faut savoir que le hongrois est apparenté au finnois et à l'estonien ainsi qu'à des langues ouraliennes comme le Vogoul ou l'Ostiak. Ce qui frappe au premier regard, c'est l'étrangeté des mots (qu'il s'agisse d'oral ou d'écrit) et leur longueur. Bien qu'entourée de pays à langues indo-européennes, la Hongrie n'a pas beaucoup emprunté à l'allemand ou aux langues slaves : on est tout heureux de rencontrer par hasard des mots comme *auto* ou *szomszed* (*sasiad* en polonais, *sosed* en russe, "voisin" en français, racine i.e. *SED* que l'on trouve aussi dans *sit*, *sitzen* ou "dissident").

Cette originalité — dont nous esquisserons les traits principaux plus bas — fait du hongrois une langue de dépaysement pour le linguiste qui ressentirait le besoin de se frotter à des langues non indo-européennes : ce dépaysement peut en effet se révéler très précieux pour orienter la réflexion théorique (il ne s'agit bien sûr pas d'aligner des constructions insolites sans proposer de solutions ou sans les replacer dans un cadre théorique fort; c'est hélas là que le bât blesse).

A notre avis, cette étrangeté du hongrois désigne cette langue à un rôle scientifico-pédagogique auquel personne n'a pensé à notre connaissance : nous serions enclin à proposer cette langue pendant quelques mois à tous les candidats aux concours en langues. Ce ne serait absolument pas du temps perdu, loin de là : le choc du différent serait salutaire pour tous ceux qui se révèlent être incapables de réfléchir à propos d'une langue qu'ils possèdent déjà. Le hongrois pourrait ainsi aider à donner le sens de l'analyse linguistique aux jeunes spécialistes de langues.

7.1. Phonologie et phonétique

La phonologie est absente des rares manuels de hongrois pour francophones. On part de l'orthographe qui, bien que fondée sur l'alphabet latin, réserve des surprises aux Européens. La Hongrie a hérité de l'alphabet latin comme la Pologne, par le canal de la religion catholique.

Phonétiquement il n'y a pas de sons "impossibles" ou réclamant un long apprentissage. C'est la relation sons/graphèmes qui fait problème. Avant d'examiner les points épineux voici tout d'abord un essai de présentation phonologique des consonnes.

7.1.1. Système consonantique

La corrélation sourdes/sonores donne les séries suivantes :

Sourdes : p t k f s c ʃ č
Sonores : b d g v z dz ʒ dʒ

A ces 16 consonnes ajoutons /r, l, m, n, h/.

Originalité : des consonnes molles : /ñ/ ("gn" français) et /j/ et deux consonnes mouillées : /t'/ et /d'/.

Phonétique et orthographe

De façon inattendue, le /s/ est transcrit par *sz* alors que le /ʃ/ est transcrit par un *s* tout simple.

Le /c/ [ts] est identique au graphème qui le transcrit mais le /č/ est rendu par le digraphe *cs* (penser à un nom comme *Kovacs*).

Le /ʒ/ s'écrit *zs*, par conséquent le /dʒ/ sera transcrit *dzs*.

Le /j/ correspond à deux graphèmes : soit *j*, soit *ly*.

Le /ñ/ s'aligne sur les mouillées *ty* et *dy* : *ny*. (Notation beaucoup plus logique que le "gn" français !)

Comme on peut le constater, on peut se passer d'alphabet phonétique (ce qui ne dispense pas de la grille phonologique !) dès que l'on a maîtrisé ces quelques correspondances. On est un peu dans le cas du polonais (à cette réserve près que, par exemple, *sz* correspond ici à /ʃ/ : alors que le *sz* hongrois = /s/, que /tʃ/ s'écrit *cz* en polonais et *cs* en hongrois, etc.).

7.1.2. Système vocalique

9 voyelles : trois séries dont une bémolisée (arrondie comme en français ou en allemand). /i u a y ø/ ont des variétés brèves et longues. Pour e/ɛ et o/ɔ, les plus fermées sont aussi les plus longues (entre ces paires, il y a deux traits différenciels : longueur et aperture).

Par ailleurs le *a* bref est très proche du *o* ouvert. L'orthographe note la longueur par un accent aigu : *ú, ó, é, á*.

Harmonie vocalique

C'est l'une des caractéristiques les plus typiques du hongrois (on trouve le même phénomène en turc — qui n'est absolument pas apparenté au hongrois). De quoi s'agit-il ? On a comparé le vocalisme du hongrois au "caméléon" : les voyelles des suffixes (fort nombreux dans cette langue de type agglutinant) changent de couleur selon la nature des voyelles du radical. Les voyelles se divisent en deux séries : les claires et les sombres :

- les claires (antérieures) : /i y e ε ø/,
- les sombres (postérieures) : /a ɔ o u/.

Prenons quelques exemples. "Maison" se dit *ház*. Tous les suffixes auront la couleur sombre (celle du *á* radical : *házban* (dans la maison)). Il faut savoir que la plupart des prépositions sont postposées, collées au radical à l'écrit). *Házak* est le pluriel.

"Ville" se dit *varos* (contient des voyelles sombres). "Dans la ville" se dira *varosban*. *Varosák* est le pluriel.

Prenons maintenant des substantifs contenant des voyelles claires. "Buffet, cafétéria" se dit *büfe*. "Dans la cafétéria" se dira *büfeben*. "Homme" se dit *ember* ; son pluriel sera *emberek*. "Chèque" se dit *csekk* ; son pluriel sera *csekkek*.

On rencontrera ce phénomène partout, dans la conjugaison des verbes par exemple :

Reggelizem.

Je prends mon petit déjeuner.

Vacsorazom.

Je déjeune.

ou dans les possessifs affixés (qui rappellent l'arabe et l'hébreu) : *könyv-em* (mon livre) mais *ház-am* (ma maison).

7.2. Grammaire

7.2.1. *Les prépositions ... postposées*

On l'a déjà signalé dans la partie phonétique : la plupart des prépositions (dans la métalangue des langues indo-européennes) sont placées après le nom :

À Paris.

Parizban.

Dans la capitale de la France.

A francia földön (*a* = article défini).

Dans le restaurant.

Az étteremben (harmonie vocalique oblige !)

Chez le médecin.

Az orvossal.

Je vais chez le médecin.

Az orvoshoz medyek ("chez" : soit *nal* (sans mouvement), soit *hoz* (avec mouvement)).

Le hongrois dispose d'une palette de coordonnées spatiales particulièrement riche, qu'il n'est pas question de développer ici.

Il y a des "prépositions" qui ne collent pas au radical du mot sur lequel elles portent (à l'écrit s'entend) tout en gardant leur place après le nom :

à côté de la banque : *a bank mellett*
 (être) sous le lit : *az ady alatt*
 (mettre) sous le lit : *az ady alá*.

7.2.2. Les constructions possessives

Encore une langue qui ne dispose pas de l'opérateur AVOIR. Elle supplée à cette "carence" par une construction avec ÊTRE (ce qui en soi est classique) :

Van penzem.

(il y a argent-mon) (mot à mot)

J'ai de l'argent.

(Le suffixe *-em* est l'affixe possessif de 1^{re} personne.)

Van penzed.

Tu as de l'argent.

(*-ed* est l'affixe de 2^e personne. Ce type de construction "bouclée" est par contre très original.)

Van idöm.

J'ai le temps.

Avec un possesseur non pronominal, on fait appel au suffixe *-nak/-nek* :

Budapestnek ketmillió lakosa van.
 (à Budapest deux millions d'habitants-son il y a) (mot à mot)
 Budapest a (compte) deux millions d'habitants.

Les adjectifs possessifs affixés vont s'agglutiner aux prépositions :

velem : avec moi,

veled : avec toi,

nekem : à moi,

neked : à toi.

7.2.3. La relation V + O

L'objet O porte une marque spécifique *-t* (avec parfois une voyelle de support, sujette à harmonie vocalique). On se souvient du morphème *et* de l'hébreu qui apparaît entre V et O mais seulement dans le cas de O défini.

Kerem vizet.

Je veux de l'eau.

Szeretem Magiarorságot.

J'aime la Hongrie.

Istvan újságot olvás.

Istvan lit un journal.

7.2.4. Conjugaisons subjective et objective

Spécialité hongroise aussi célèbre que le gulyas ! Le verbe peut se présenter sous deux morphologies différentes selon qu'il est suivi ou non d'un O défini. Considérons par exemple le verbe "voir".

Látod.

Je vois.

Nem látod.

Je ne vois pas.

Látom villamosot.

Je vois le tramway.

Ismerem apatad.

Je connais ton père.

Les tableaux de conjugaison des verbes hongrois comportent deux colonnes : une pour la conjugaison subjective et une pour la conjugaison objective. Considérons le verbe "apporter" : *hozni*.

Conjugaison subjective

hozok

hozol

hoz...

Conjugaison objective

hozom

hozod

hozza...

On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre les désinences de la conjugaison objective et ... les possessifs affixés !

La dénomination "conjugaison subjective/objective" ne fait référence qu'au plan de la morphologie. Comment expliquer le comportement du hongrois en ce domaine ?

La "conjugaison objective" exige, nous l'avons vu, un O strictement défini. Qu'est-ce que cela signifie ? Il s'agit d'une relation très étroite entre V et O (n'oublions pas qu'il existe déjà la marque *t* de l'objet dans tous les cas). En fait, c'est le problème de l'orientation de la relation — de son aimantation privilégiée, qui est ainsi posé en surface (d'où l'intérêt de la chose pour la linguistique théorique). On pourrait aussi parler de parenthésage au plan du groupe verbal complexe (tout ceci revient à un problème de cohésion du syntagme verbal) :

Conjugaison objective : Sujet (V_O + O défini + *t*)

Le lecteur est renvoyé au rôle de *-ING* dans l'énoncé SVO anglais : S (V-*ING* + O). Au plan du verbe, nous mentionnerons encore l'existence de particules séparables qui, comme en allemand, jouent un rôle important au niveau de l'assertion.

7.2.5. Un exemple coriace d'agglutination

On a dit que le hongrois était une langue agglutinante. Voici le mot le plus long de cette langue (penser à notre "anticonstitutionnellement" !) :

legmegvesztegethetetlenebbeknek (aux plus incorruptibles)

leg — meg — veszteget — het — etlen — ebb — ek — nek
 super- indice corrompre modal privatif superlatif pluriel pré-
 latif d'accompli (possible) position
 “à”

Remarque. L'effet de l'harmonie vocalique est saisissant dans l'exemple ci-dessus.

7.3. La Genèse en hongrois

Texte original — Mózes első könyve. A teremtésről

1 Rész. A világ teremtése.

1 - Kezdetben teremté Isten az eget és a földet. 2 - A föld pedig kietlen és puszta vala, és setétség vala a mélység színén, és az Isten Lelke lebeg vala a vizek felett. 3 - És monda Isten : Legyen világosság; és lön világosság. 4 - És láta Isten, hogy jó a világosság; és elválasztá Isten a világosságot a setétségtől. 5 - És nevezé Isten a világosságot nappalnak, és a setétséget nevezé éjszakának; és lön este és lön reggel; elsö nap.

(Extrait de *Szent Biblia*, Bibliatarsulat : société biblique.)

Commentaires

Titre — Mózes első könyve

1 - könyve. Le livre : *a könyv* ; la désinence *-e* est un affixe possessif.
de Moïse premier livre

1 - könyve. Le livre : *a könyv* ; la désinence *-e* est un affixe possessif.

Sous-titre — A teremtésről
 de la création

-rol est un suffixe spatial.

1 Rész. A világ teremtése.
 1er chapitre. La création de la lumière.

1 - *Kezdetben teremté Isten az eget és a földet.*
 1 2 3
 au commencement créa Dieu le ciel et la terre

1 - *Kezdetben.* *-ben* préposition agglutinée au nom “commencement” (harmonie vocalique).

2 - *teremté.* Passé du verbe “créer”; voir *teremtés* plus haut. Ordre des mots : crée Dieu...

3 - *az eget és a földet.* Noter :

- les marques de l'objet : *eget* et *földet*,
- les articles définis *a* et *az* (devant V),
- *és*, la conjonction de coordination “et”.

2 - *A föld pedig kietlen és puszta vala,*
 1 2 3
 cependant déserte et vide était la terre

1 - *pedig* : mais (cf. l'allemand *aber*).

2 - *kietlen és puszta* : déserte et vide.

3 - *vala*. Passé de *van* (*lenni* = être).

és setétség vala a melység szinén,
 et l'obscurité était au-dessus de l'abîme

1 - *setétség* : les ténèbres.

2 - *a melység szinén*. Place de la “préposition” *szinén*.

és az Isten Lelke lebeg vala a vizek felett.
 et l'Esprit de Dieu planait au-dessus des eaux

1 - *az Isten Lelke* : -e dans *Lelke* est l'adjectif possessif affixé.

2 - *lebeg vala* : planait.

3 - *a vizek felett*. Noter le pluriel *-ek* de *vizek* et la place de la préposition.

3 - *És monda Isten : Legyen világosság; és lön világosság.*
 et dit Dieu qu'il fasse clair et la clarté apparut

1 - *monda* : dit Dieu (ordre); *mondani* = dire.

2 - *legyen világosság*. *LEGYEN* est l'impératif de *LENNI* (ÊTRE) : que soit clair.

3 - *lön villágosság*. *LÖN* est une forme archaïque du verbe ÊTRE (*LENNI*). Et, la lumière advint.

Remarque : *világ* signifie à la fois “monde” et “lumière” (cf. le russe *svet*).

4 - *Es látá Isten, hogy jö a világosság :*

et vit Dieu que bonne la lumière

1 - *látá*. Passé de *latni*; *Örülök, hogy látom* : je suis heureux de vous voir (conj. obj.).

2 - *hogy*. Conjugaison de subordination QUE.

3 - *jö* : bon-ne; pas de verbe être en phrase attributive.

és elvasztá Isten a világosságot a setétségtől
 et sépara Dieu la lumière des ténèbres

1 - *a setétségtől*. *-töl* : suffixe spatial “de” (cf. l'anglais *from*) (harmonie vocalique).

5 - *És nevezé Isten a világosságot napalnak,*

et appela Dieu la lumière jour

1 - *nevezé* : appela; *nev* : nom, *a nevem* : mon nom.

2 - *napalnak*. *Nap/nappal* : soleil, jour. *-nak/-nek* : indice de complément indirect (datif). On dit : on m'appelle à X.

és a setétséget nevezé ejszakanak : *és lön este és lön reggel* : *elsö nap*.
 et l'obscurité il appela nuit et fut le soir et fut le matin : premier jour.

7.4. Apprendre le hongrois

LELKES I., Manuel de hongrois, *Budapest*, 1967

Jusqu'en 1989, il n'y avait guère que ce gros manuel (833 pages). Des leçons un peu indigestes parfois, mais un manuel solide, bourré d'informations, qui a rendu et rendra encore de nombreux services.

KASSAI G. et SZENDE T., Le Hongrois sans peine, *Assimil*

Ce manuel doit être accueilli avec intérêt. Les leçons sont fort bien faites, parfois trop riches (par exemple la leçon 19 !); les notes grammaticales sont claires et bien réparties; bref, si l'on ajoute à cela l'existence de cassettes très réussies, le grand public va pouvoir enfin connaître les joies de cette langue vraiment attachante. Pour les linguistes c'est un cadeau de choix.

LAJOS NYEKI, Grammaire pratique du hongrois d'aujourd'hui, *Ophrys*, 1988

429 pages, grand format : la grammaire que l'on attendait (avec une préface de Jean Perrot).

Chapitre 8

La langue italienne

Héritière directe du latin, la langue italienne, langue musicale par excellence, langue du *bel canto*, n'est guère parlée qu'en Italie, si l'on ne tient pas compte de l'importante diaspora italienne un peu partout dans le monde (principalement aux États-Unis, au Canada et en France).

Pour un francophone, l'italien est à peine une langue "étrangère". L'italien écrit se laisse déchiffrer encore plus facilement que l'espagnol. Pour nous en convaincre nous allons répéter l'expérience que nous avons faite pour l'espagnol. Voici un petit passage tiré de la *Stampa* du 6 octobre 1989 :

La comunità asiatica protesta :
un insulto alle nostre tradizioni
E vietato mangiare i cani
La California condannerà i cinofagi.

Washington :

Un lungo braccio di ferro sulla cinofagia tra molti immigrati asiatici, abituati a considerare il cane un piatto succulento, e la popolazione americana, abituata invece a proteggerlo come il migliore amico dell'uomo, è sfociato in una legge, in California, per ora unica in America, ma senza dubbio destinata a essere adottata in fretta dalla maggioranza degli altri stati della federazione. La legge promossa dal deputato al Parlamento californiano Jackie Speier, una combattiva cinofila di San Francisco, vieta non solo di mangiare ma anche di allevare e fare commercio "a fini culinari, dei più comuni animali domestici (...) Entrerà in vigore il primo gennaio prossimo, e chi la violerà rischierà sei mesi di carcere e mille dollari di multa.

Voilà un texte de dix lignes que tout francophone comprend du début jusqu'à la fin — mettons à au moins 95 %. Les seuls mots italiens qui peuvent

requérir l'aide du dictionnaire sont :

- è sfociato* : a abouti
- una legge* : une loi
- in fretta* : en hâte

Primo gennaio prossimo se laisse deviner (1^{er} janvier prochain) et il n'est pas question de faire le contre-sens sur *cinofila* (fém.) puisqu'il est question de "chiens" (i cani) d'un bout à l'autre : *cinofila* est donc notre "cynophile" (même racine que : (la race) canine, et ... cynique). Quant à ... "cinéphile", il se dit *cineamatore* ! Il y a aussi *vietato* et *vieta* : mais tout le monde connaît *vietato fumare* !

Qu'avons-nous appris d'autre sur la langue italienne dans le texte ci-dessus ? Les finales de mot sont bien typées : des *-o* (masculin), des *-a* (féminin), des *-i* (masculin pluriel), des *-e* (féminin pluriel). Les articles *il* (*il cane*), *la* (*la popolazione*), *i* (masculin pluriel) dans *i cani* et *le* (féminin pluriel) dans *alle nostre tradizioni*.

Ce *alle* que nous venons de citer est un exemple de ces contractions qui ponctuent la langue italienne et lui donnent un cachet particulier : on trouve *dell'uomo*, *dalla maggioranza*, *degli altri stati* (*gli* pour *i* devant voyelle ou devant la consonne *s* : *gli amici*, *gli specchi* (les miroirs)), *dal deputato*, *sulla cinofagia*.

8.1. Phonologie, phonétique et graphie

8.1.1. Système vocalique

Toutes les voyelles de l'italien figurent dans notre texte : 5 voyelles pures (7 voyelles si l'on distingue les deux variétés de [e] et de [o]). Figure également la diphtongue de *uomo* (pas d'exemple de /eu/ : *Europa*). Les voyelles /a, e, o, u/ se présentent toutes quatre sous la forme mouillée : [ja] (*cinofagia*, *asiatici*), [je] (*vietato*), [jo] (*violerà*), [ju] (*più*).

8.1.2. Système consonantique

Le texte révèle l'abondance des géminées (consonnes doubles) : *braccio*, *ferro*, *alle*, *dalle*, *piatto*, *dubbio*, *fretta*, *prossimo*, etc. Notons quatre affriquées de haute fréquence en italien :

- /ts/ *tradizioni* ;
- /dz/ *mezzogiorno* ;
- /tʃ/ *commercio*, *amici* ;
- /dʒ/ *mangiare*, *gennaio*, *maggioranza* ;

ainsi que le /l/ mouillé : *il migliore amico*.

8.1.3. L'accent tonique

On trouve l'accent tonique sur la pénultième sauf dans les cas où il est noté dans la graphie : *la comunità, violerà, rischierà* ... sans compter ceux qui ne suivent pas la règle et qui, il faut bien le dire, évitent la monotonie : *subito, musica, difficile, domestici, citta, felicita*.

8.1.4. Graphie

On est surpris de ne pas voir de *h* à l'initiale de *uome*. Il en ira de même pour *ospedale* (hôpital), *onore*, etc. Les Italiens n'ont pas hésité à rompre avec l'étymologie, à ce qu'on voit !

8.2. Grammaire

8.2.1. DA/DI (cf. dossier 2, paragraphe 2.10.2)

On en trouve des exemples dans notre texte :

DA	DI
<i>adottata dalla maggioranza</i>	<i>braccio di ferro</i>
<i>degli altri stati</i>	<i>una cinofila di San Francisco</i>
<i>la legge promossa dal deputato</i>	<i>sei mesi di carcere</i>
<i>al Parlamento</i>	<i>vieta di mangiare</i>

On a vu que *DA* apparaissait dans des constructions passives (*dalla maggioranza* : par la majorité; *promossa dal deputato al Parlamento* : proposée par un député au Parlement) : *DA* introduit ici un complément d'agent rhématique, ce qui est en accord avec le fonctionnement profond (voir par exemple *da quanto tempo...* : depuis quand ... ?, *da due anni* : depuis deux ans, où *DA* signale l'origine, ce qui est en harmonie avec l'introduction de l'agent, origine d'un autre ordre).

A propos de notre couple remarquable, on voudrait encore ajouter les emplois suivants, qui viennent compléter le tableau :

DI	
<i>Credo } di si.</i>	Je crois }
<i>Spero } J'espère</i>	<i>que oui.</i>
<i>DA</i>	
<i>Non c'è niente da pagare.</i> (Il n'y a rien à payer.)	
(Esp. <i>Tengo nada que hacer</i> . Je n'ai rien à faire.)	
<i>Uova da bere</i> (à boire) : œufs à la coque.	

Que penser des deux énoncés tout simples suivants ?

	je vais chez le densiste.
<i>Vado } dal dentista.</i>	
<i>Vengo }</i>	je viens de chez le dentiste.

8.2.2. Le métaverbe STARE

1 - Construction de phase 2 (cf. l'espagnol *Que estás haciendo ?*) :

Che cosa sta faciendo ?
Qu'est-ce que vous faites ?

Ce qu'il faut noter c'est l'emploi dans ce cas de *STARE* et non pas de *ESSERE*. La comparaison avec l'*ESTAR* espagnol s'impose mais la similitude n'est pas totale. Donnons d'autres exemples :

Giovanni sta prendendo il caffè in un bar del centro. (Début de récit)

Stavanno giocando a carte quando sono arrivato.

They were playing cards when I arrived. (Anglais)

Ils jouaient aux cartes quand je suis arrivé.

Cette construction comme son homologue espagnol s'emploie dans les mêmes conditions que *BE + ING* (situation, contexte).

2 - *Sto per + V* : je suis sur le point de V, je suis pour V.

Sto per partire.
Sta per piovere : Il va pleuvoir.

3 - *Stare a V* : proroge la relation :

Ti sto ad aspettare da almeno un ora.
je t'attends depuis au moins une heure.

4 - *Come state ?* (Comment allez-vous ?) *Sto benissimo.*

8.2.3. ESSERE/AVERE : opérateurs de parfait

C'est l'un ou l'autre selon le sémantisme du verbe (en espagnol, c'est toujours *HABER*!).

Marco è uscito verso le dieci. (Marc est sorti vers dix heures.)

Ho comprato un giornale inglese. (J'ai acheté un journal anglais.)

Emplois surprenants pour les francophones :

Sono stato (J'ai été)
Sono stato battuto alle elezioni.
Mi ero dimenticato. (J'avais oublié.)
Il prigionero è scomparso. (Le prisonnier a disparu.)
Era riuscito a convincerla. (Vous aviez réussi à la convaincre.)

Remarque :

La porta è chiusa.
La porte est fermée.
La porta viene chiusa.
(La porte est en train d'être fermée) (mot à mot)
On est en train de fermer la porte.
The door is being closed. (Anglais)

8.2.4. Pronoms atones affixés

Cette affixation a lieu lorsque le verbe est à l'infinitif ou à une autre forme non personnelle : ceci est une caractéristique de l'italien et de l'espagnol.

Vorrei vederti stasera.

Je voudrais te voir ce soir.

Non vuole dirmelo.

Il ne veut pas me le dire.

Posso offrirle una sigaretta ?

Puis-je vous offrir une cigarette :

Sa lei dirmi dove è... ?

Pouvez-vous me dire où se trouve... ?

L'ha fatto capire pur non dicendolo espresamente.

Il l'a fait comprendre sans le dire de façon explicite.

On comparera les formes italiennes ci-dessus à ce qui se passe en français :

Dis-le lui. → Ne le lui dis pas.

Dis-le moi. → Pourquoi ne veux-tu pas me le dire ?

8.2.5. Pronoms personnels sujets

Comme en espagnol (et en latin), les pronoms personnels sujets ne s'emploient qu'en cas de volonté délibérée, de mise en vedette :

Io capisco.

Moi, je comprends.

Sono io.

C'est moi.

L'ho fatto io.

C'est moi qui l'ai fait.

8.2.6. Indicatif / subjonctif

Nous sommes surpris à chaque fois que l'italien a recours à un subjonctif là où nous employons l'indicatif comme par exemple avec *sperar* (espérer) :

Spero che non sia niente di grave

J'espère que ce n'est rien de grave.

Et se fosse una trappola ?

Et si c'était un piège ?

8.2.7. MAI, PURE et APPENA : des opérateurs pleins de malice

MAI. Sens habituel : JAMAIS :

Meglio tardi che mai.

Mieux vaut tard que jamais.

Non si sa mai.

On ne sait jamais.

Opérateur d'indétermination :

Che cosa sara mai ?

Qu'est-ce que cela peut-il bien être ?

PURE :

Entra pure !

Entrez donc !

Si sieda pure !

Asseyez-vous donc !

Io pure.

Moi aussi (*anch'io*).

Eppure si muove !

Et pourtant elle tourne !

APPENA :

Mi hanno appena avvertito che...

On vient de m'avertir que...

Il y a d'autres faux-amis. En voici une poignée :

poltrona (fauteuil);

fermare (s'arrêter), fermer = *chiudere* (*chiuso* = fermé);

salire (monter);

Genova (Gênes !), Genève = *Ginevra* ;

edicola (kiosque à journaux);

affolato (en parlant du train : il y a du monde), *folla* = la foule;

cavaleria rusticana (galanterie rustique).

8.3. La Genèse en italien

Texte original — La Genesi, Primo libro di Mosè

1 - Nel principio Iddio creò il cielo e la terra. 2 - E la terra era una cosa deserta e vacua; e tenebre erano sopra la faccia dell' abisso. E lo Spirito di Dio si moveva sopra la faccia delle acque. 3 - E Iddio disse : Sia la luce. E la luce fu. 4 - E Iddio vide che la luce era buona. E Iddio separò la luce dalle tenebre. 5 - E Iddio nominò la luce Giorno, e la tenebre Notte. Così fu sera, e poi fu mattina, che fu il primo giorno.

(Extrait de *La Sacra Bibbia*, Libreria Sacre Scritture, Roma.)

Commentaires

Quelques brèves remarques suffiront.

Iddio vient de *Dominus Deus*, contracté.

Principio. Cf. prince, édition princeps (première).

Creò. Passé simple avec l'accent sur le ô final de 3^e personne; voir aussi *separò* et *nominò*. Par contre, *disse* et *vide* sont des formes irrégulières.

Noter l'opposition des imparfaits : *era*, *erano* et la forme *fu* (passé simple);

comme en français nous avons deux racines différentes (était/fut). *Sia la luce* présente le subjonctif de *essere*. Les trois articles définis apparaissent : *il cielo* (masculin), *la terra* (féminin) et *lo Spirito* (neutre). On opposera *DELLE* et *DALLE* : *DI/DA* (cf. dossier 2, paragraphe 2.10.2).

Si moveva : se déplaçait. Exemple d'imparfait.

Chapitre 9

La langue polonaise

Le polonais est la plus importante des langues slaves occidentales parmi lesquelles on compte aussi le tchèque, le slovaque et le sorabe, cette langue slave de la région de Dresde qui a échappé par miracle à l'anéantissement.

Langue d'une culture plus que millénaire, le polonais a accueilli en son sein un nombre important (entre 5 et 7 %) de mots français (*bonzurka* construit à partir de "bonjour, robe de chambre", en est le représentant le plus sympathique !) sans parler de l'influence latine, allemande (cf. *ratusz*, de *Rathaus*) et italienne (la reine *Bona Sforza*).

Dans notre préface à l'ouvrage tout à fait récent de Tadeusz Domanski *Grammaire du polonais (phonologie, morphologie, morphonologie)* (collection "Sciences du langage", Presses universitaires de Vincennes, 1988) nous écrivions entre autre ceci :

"Le polonais est réputé langue difficile pour des raisons qui sont loin d'être justifiées. La phonologie du polonais est tout aussi remarquablement géométrique que celle du français et seule la confusion regrettable mais hélas fréquente de la graphie et du phonétisme a pu engendrer certains malentendus. Or, l'apprenant francophone aura tôt fait de domestiquer les consonnes dont l'agressivité apparente laissera bien vite découvrir un système d'une extrême simplicité, qui fait de la graphie polonaise un authentique moyen de transcription phonétique".

9.1. Phonologie, phonétique et graphie

Soulignons pour commencer que c'est Jan Baudoin de Courtenay, linguiste polonais, qui, vers 1880, donna l'une des premières définitions du phonème.

9.1.1. Graphie et phonétisme

Il est indispensable de poser le problème de la graphie du polonais avant d'en présenter la structure phonologique.

La Pologne a reçu son baptême... et son alphabet de Rome. L'alphabet latin compte comme on sait 26 lettres. Or le polonais compte, lui, 8 voyelles et 36 consonnes (au total 44 phonèmes). Les problèmes ne manqueront donc pas, essentiellement dans le domaine consonantique où la distinction consonnes dures/consonnes molles ou mouillées, fondamentale en polonais, n'a pas de représentation propre dans l'alphabet latin.

De là cette abondance de consonnes écrites nécessaires pour rendre des phonèmes somme toute très simples — abondance allant, nous le disions plus haut, jusqu'à "agresser" les candidats éventuels à l'étude du polonais. Cet aspect dissuasif existe aussi dans le cas du russe mais pour une tout autre raison : le caractère ésotérique aux yeux de certains de l'alphabet cyrillique, issu du grec.

Donnons quelques exemples de graphies réputées difficiles et leur transcription phonétique :

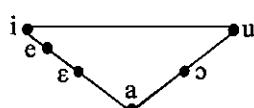
- *sz /ʃ/ szef* (chef),
- *cz /tʃ/ miecz* (épée),
- *rz /ʒ/ rzeka* (fleuve),
- *śc /s'c'/ solidarność, gość* (invité),
- *szcz /ʃtʃ/ deszcz* (la pluie), *dreszczowiec* ("thriller").

Ces exemples donnés un peu dans le désordre, confirment l'impression de langue très chuintante que donne le polonais. Du point de vue visuel par contre le polonais paraît terriblement chargé — langue impossible à prononcer à cause de l'agglutination "anormale" des consonnes, le nombre de *z* (graphème plutôt rare en français bien que le phonème /z/ soit, lui, relativement fréquent : rosée, musée, etc.). Le non-polonophone ne peut pas savoir que ces consonnes écrites obéissent à un code très précis, relativement simple, quoiqu'aussi arbitraire que celui qui veut que le graphème *ch* se prononce /ʃ/ !

Même des mots sans consonnes excessives comme le nom de Lech Wałęsa sont massacrés involontairement : comment savoir en effet que *ch* = /x/ comme dans *Bach*, que le *t* (l barré) se prononce /w/ anglais et que la voyelle centrale a un petit crochet en bas et à droite qui en fait une voyelle nasale proche du *-in* (ou *-ain*) français ? Se pose ici dans le cas du polonais le problème que l'on connaît bien en français dans le cas du *ç* (/se sedij/ : "Macon" et "maçon" sont deux mots bien distincts !

9.1.2. Système vocalique

Il y a huit unités vocaliques distinctives dont deux nasales : *ɛ̃* et *ɑ̃*. Les six voyelles orales ne posent aucun problème de réalisation :



Quant aux nasales /ɛ/ et /ɑ/ comme dans *ręka*, *rąk* ("la main" au nominatif et génitif pluriel), et *dąb*, *dęba* ("le chêne" au nominatif et génitif singulier), elles sont un peu plus appuyées que celles du français, ce qui gêne les Polonais aux prises avec le français.

9.1.3. Système consonantique

La corrélation de sonorité intéresse les consonnes suivantes :

p	t	k	f	s	ś	ʃ	tʂ	c	/ts/	ć
b	d	g	v	z	ż	ʒ	dʐ	dz		dź

Le tableau ci-dessus montre bien que l'opposition sourde/sonore se croise avec une autre corrélation, propre au polonais : celle de palatalité. L'opposition consonnes dures/consonnes molles est essentielle non seulement pour une prononciation correcte du polonais mais pour comprendre une bonne partie de la morphologie de cette langue (déclinaisons, conjugaison, dérivation, etc.). Sans prétendre entrer dans les détails, observons le tableau ci-dessous (on se sert de la graphie qui est d'une certaine façon une bonne transcription phonétique, dans ce cas précis) :

Consonnes dures	: s z n c dz ń
Consonnes molles	: ś ž ń ć dź ł

Remarque de phonétique articulatoire. Une consonne molle est caractérisée par une articulation palatale, c'est-à-dire que la langue se relève vers le milieu du palais — ce qui donne cet effet de mouillure caractéristique du polonais. La palatalisation existe au plan phonétique en français moderne : prononciation "nordiste" de "pitié, amitié, voiture, culture, etc.". En anglais, on l'entend très nettement dans : *don't you?* (prononciation presque chuintante). Cette palatalisation a été importante historiquement puisqu'elle a abouti à : /'kʌltʃə/ dans le cas de "culture" par exemple sans parler des finales -tion (nation, condition, etc.).

Le lecteur non initié est en mesure de se rendre compte de l'importance des distinctions dont il est question au vu d'exemples comme les suivants :

- nos* (nez);
- noś* (porte !), ici [s] palatalisé;
- kos* (merle), [s] dur;
- koś* (fauche !);
- nic* (rien), [nits];
- nić* (fil).

Des séries telles que :

więś (village) *wiesz* (tu sais) *wieszcz* (prophète)

n'ont rien d'extraordinaire une fois que l'on a dominé la corrélation de palatalité et que l'on a pris connaissance des correspondances entre phonèmes et graphie. En voici d'autres : *kos*, *koś*, *koc*, *kość*, *kosz* (merle, fauche !, couverture, os, panier).

Considérons maintenant les oppositions *n/ń* et *ł/l*. Nous trouvons *dzwon* (cloche) mais *słon* (éléphant) à prononcer comme dans "Pologne", *łata* (pièce, rapiécé) et *lata* (années), *ład* (ordre) et *lat* (génitif de "années").

A côté des dures et des molles, il y a encore des consonnes mouillées ou

amollies. Cet amollissement ou mouillure est notée à l'écrit par un *i*: *pasek* (ceinture) s'opposera à *piasek* (sable), *mara* (cauchemar) à *miara* (mesure).

Des vocables tels que : *wskrzeszenie* (résurrection), *chrząszczenie* (craquement) et *żdżbło* (brin d'herbe) peuvent semer une certaine panique chez les débutants. Mais pour les Polonais le nec plus ultra de la difficulté de prononciation du polonais se résume dans la petite phrase qu'on vous demandera de répéter... pour voir :

Chrząszcz brzmi w trzcinie.

Le hanneton chante dans le roseau.

(Ceci est la preuve de l'inconscience des locuteurs "nativs" en général et de la non-conscience des vrais problèmes. Il y a quelques décades ce genre de *tongue-twisters* pullulaient dans les manuels d'anglais. Singulière façon d'encourager l'apprenant !)

9.2. Grammaire

9.2.1. Les déclinaisons

Le polonais est sans conteste une langue à morphologie lourde : il a conservé 7 cas de déclinaison :

	Singulier	Pluriel
Nominatif	<i>profesor</i>	<i>profesorowie</i>
Vocatif	<i>profesorze</i>	<i>profesorowie</i>
Génitif	<i>profesora</i>	<i>profesorów</i>
Accusatif	<i>profesora</i>	<i>profesorów</i>
Datif	<i>profesorowi</i>	<i>profesorom</i>
Instrumental	<i>profesorem</i>	<i>profesorami</i>
Locatif (ou prépositionnel)	<i>profesorze</i>	<i>profesorach</i>

L'instrumental comme son nom l'indique est employé notamment pour les compléments dits d'instrument : "avec un marteau", "à l'aide d'une clé anglaise" aussi avec un complément d'accompagnement (comitatif) : "avec Pierre", "avec le professeur" mais dans ce cas il y a et la préposition *z* (avec) et le cas instrumental : *z profesorem*, alors que dans le cas d'instruments concrets, on se passe de la préposition (*samochodem* : avec la voiture, en voiture; *mietią* = avec/à l'aide d'un balai).

Le locatif est employé pour l'expression des lieux : *w Warszawie*, *w Paryżu* mais également avec bien d'autres prépositions qui n'ont rien de spatial comme "au sujet de" : *o studentach*, *o profesorach*, etc.

Les noms sont classés par genres (pas d'articles donc c'est la désinence qui signalera les genres). Dans tout cet enchevêtrement des cas, la distinction dures/molles va brouiller les pistes. Un nom comme *miasto* (la ville) va faire son locatif comme *Warszawa*. Seulement ici, la palatalisation va aller bien au-delà de la simple mouillure de *w* : *Warszawa/w Warszawie*. C'est une véritable réaction

en chaîne qui va se produire : la désinence de locatif *-e* (je) va mouiller le *t* qui va passer à [č]; par contamination, le [s] central va devenir la molle [š]; et toujours par contamination le [a] de *miasło* va passer à [-e]. Le résultat sera *w mieście*. Ici, ou bien l'on a compris le phénomène phonétique ou bien l'on abandonne !

Le vocatif réserve lui aussi des surprises... phonétiques. *Jezus Chrystus* donne *Jezu Chryste*; *Pan Bóg* (Dieu) donne *Panie Boże*.

Le locatif n'est pas en reste. *Ksiądz Popieluszko* (l'abbé Popieluszko) donne *o księdzu Popieluszce* (au sujet de l'abbé Popieluszko). De même *Karol Wojtyła* donnera *o Karolu Wojtyłe*.

9.2.2. Le verbe : temps et aspects

C'est un problème qui a déjà été abordé à l'occasion de la discussion à propos du passé simple et de l'imparfait (cf. dossier 4, paragraphe 4.6.3). Le verbe polonais se présente dès le dictionnaire, c'est-à-dire dès la forme de l'infinitif, sous deux formes aspectuelles traditionnellement appelées : aspect perfectif (achevé) et aspect imperfectif (non achevé). D'où des couples de verbes comme les suivants :

Perfectifs	Imperfectifs
<i>przeczytać</i> (lire)	<i>czytać</i>
<i>napisać</i> (écrire)	<i>pisać</i>
<i>zaprosić</i> (inviter)	<i>zapraszać</i>
<i>ogłosić</i> (annoncer)	<i>ogłaszać</i>
<i>zwolnić</i> (congédier)	<i>zwalniać</i>
<i>wziąć</i> (prendre)	<i>brać</i>
<i>otworzyć</i> (ouvrir)	<i>otwierać</i>

Les verbes dits imperfectifs vont nous fournir les formes équivalentes de l'imparfait français :

W pokoju panowała cisza : Marek czytał gazetę, Małgorzata pisała list a mała Karolinka bawiła się z psem.

Un complet silence régnait dans la pièce : Marc lisait le journal, Marguerite écrivait une lettre; quant à la petite Caroline, elle jouait avec le chien.

Les verbes dits perfectifs, eux, vont nous donner l'équivalent de notre passé simple :

Wstał o szóstej, zjadł śniadanie, zapalił papierosa i wyjechał na lotnisko po rodziców.

Il se leva à 6 h, prit son petit déjeuner, alluma une cigarette et partit chercher ses parents à l'aéroport.

Nous avons déjà montré à plusieurs reprises que le problème des aspects — que ce soit en anglais avec *BE + ING*, en français avec la distinction passé simple/imparfait ou en polonais et russe avec les couples d'infinitif marqués aspectuellement — était en fait une question de phases : il y a donc des verbes rhétoriques et des verbes thématiques (opposition non présupposé/présupposé). Ceci est particulièrement transparent dans les cas de successivité syntagmatique

où le vecteur rhématique/thématique se trouve en quelque sorte linéarisé. Voici des exemples particulièrement parlants :

Czy nie łatwiej było załatwić to w Jalcie, niż próbować beznadziejnie załatwiać to teraz, po czterdziestu latach? (Narodowiec, 21-2-1985).

N'aurait-il pas été plus simple de régler ce problème à Yalta que d'essayer de régler cela, sans beaucoup d'illusions, quarante ans plus tard?

Zostałem wezwany, najpierw telegramem, później listem poleconym — do Warszawy. Nie wiedziałem, po co byłem wzywany...

Je fus convoqué à Varsovie, d'abord par télégramme puis par lettre recommandée. Je ne savais pas pourquoi j'étais convoqué...

Dzienniki te były kolejnie zakazywane.

Ces journaux faisaient l'objet d'interdictions successives.

Otwórz! No dalej, otwieraj!

Ouvre, mais ouvre donc!

9.2.3. Ordre des mots

Nous en avons parlé à l'occasion du passif français. Langue à déclinaison, le polonais a une liberté beaucoup plus grande dans ce domaine que le français, langue où la place dans la phrase détermine la fonction.

En l'absence d'articles, le polonais marque le défini ou l'indéfini (la phase du nom !) par l'ordre des éléments dans l'énoncé :

Do pokoju weszła młoda kobieta.

Młoda kobieta weszła do pokoju ...

Młoda kobieta sera traduit par “une jeune femme” dans le premier énoncé :

Une jeune femme entra dans la pièce.

Le même groupe nominal sera rendu par “la jeune femme” dans le deuxième énoncé :

La jeune femme entra dans la pièce et...

Dans le dossier 11 l'énoncé suivant a fait l'objet d'une analyse :

... Pierwszy pocisk odkrył rolnik uprawiający swoje pole.

(le premier obus a découvert un paysan en train de labourer) (mot à mot)

En français, le passif est la seule façon de traduire correctement cet énoncé :

Le premier obus a été découvert par un paysan...

On voit l'importance du facteur ordre des mots dans une langue hautement flexionnelle et aussi l'intérêt de l'analyse contrastive.

En polonais, des déictiques ou des adjectifs possessifs peuvent prendre place après le nom — plus exactement avant le nom en phase 1 et après le nom en phase 2 : on a par exemple pour “ce journal” dans un premier temps : *ta gazeta* et dans un deuxième temps : *gazeta ta*. Voici un exemple remarquable :

Ale to nie oznacza, iż ludzie wierzą, że ten rząd cel ten osiągnie.

Mais cela ne signifie pas que les gens croient que ce gouvernement atteindra cet objectif.

C'est le groupe nominal *cel ten* qui est intéressant : on sent l'anaphore qui a fait "sauter" le déictique de l'autre côté du nom.

9.2.4. PRZECIEŻ, BOWIEM et CZY : des opérateurs remarquables

Les lecteurs ont déjà trouvé des développements sur *je* et le couple TEŻ/TAKŻE (AUSSI).

PRZECIEŻ

Instrument assez extraordinaire qui peut recevoir des traductions variées correspondant à ses multiples effets de sens. Pour nous c'est avant tout l'opérateur de l'évidence :

Przecież jem !

Tu vois bien que je mange, non ?

Why, I am eating, aren't I ? (Anglais)

BOWIEM

Métaopérateur discursif, peut être rendu en français par EN EFFET (on voit l'anaphore pointer le bout de l'oreille). Voici un énoncé français et sa traduction :

Paris est de nouveau en deuil. En effet M. Michel Foucault, le philosophe bien connu, est mort ce matin...

Paryż jest znowu w żałobie. Zmarł bowiem dzisiaj rano znany filozof...

Cette justification de l'énoncé précédent doublée d'une anaphore est un très bel exemple de fonctionnement langagier (voir ce que nous avons dit de PUISQUE).

CZY

Bel outil grammatical dont on peut tirer des enseignements qui dépassent la seule langue polonaise (il en va bien sûr de même de PRZECIEŻ et BOWIEM).

1 - *CZY* = est-ce que ?

Czy Pan pali ?

Est-ce que vous fumez ?

2 - *CZY* = ou (bien)

Co Pan woli, wino czy whisky ?

Que préférez-vous, du vin ou du whisky ?

3 - *CZY* = si (alternative)

Chciałbym wiedzieć, czy on jest dzisiaj wolny.

J'aimerais savoir s'il est libre aujourd'hui.

9.3. La Genèse en polonais

Texte original — Pierwsza Księga Mojżeszowa — Stworzenie świata i człowieka

1 - Na początku stworzył Bóg niebo i ziemię. 2 - A ziemia była pustkowiem i chaosem; ciemność była nad otchłanią, a Duch Boży unosił się nad po-

wierzchnią wód. 3 - I rzekł Bóg : Niech stanie się światłość. I stała się światłość. 4 - I widział Bóg, że światłość była dobra. Oddzielił tedy Bóg światłość od ciemności. 5 - I nazwał Bóg światłość dniem, a ciemność nazwał nocą. I nastął wieczór, i nastął poranek — dzień pierwszy.

(Texte extrait de *Pismo święte*, Towarzystwo Biblijne, Warszawa, 1986.)

Commentaires

Titre — Pierwsza Księga Mojżeszowa

Le premier livre de Moïse

Quelques remarques de phonétique s'imposent.

- *sz* = /ʃ/; *ż* (avec un point) = /ʒ/
- *Księga*. Le graphème *si* équivaut à la mouillée /ś/ (*s* surmonté d'un accent). La voyelle qui suit est dotée d'un petit éperon en bas et à droite : indice de nasalité (ɛ = /ě/). Le groupe *się* se prononce presque comme "chien" en français. On se souvient que la lettre *j* = la deuxième consonne de "maille". Le nom *księga* est un nom féminin : on notera l'accord des deux adjectifs qui l'encadrent : *pierwsza* (première) et *Mojżeszowa* (adjectif formé à partir du nom "Moïse").
- Face à *księga* qui a une connotation majorante (le grand livre) ou sacrée, on a le mot usuel *książka* (alternance régulière *g/ż*).

Sous-titre — Stworzenie świata i człowieka

1 2 3

la création du monde et de l'homme

1 - *Stworzenie*. Nom verbal à partir de *stworzyć* (créer). *Twórca* signifie "le Créateur".

2 - *świat*a. Génitif du masculin *świat*; on rapprochera ce mot de *światłość* (lumière). En polonais comme en russe les notions de "monde" et de "lumière" s'entrecroisent. En russe on a (voir chapitre suivant, paragraphe 10.4) le mot *svet* pour les deux.

3 - *człowieka*. Génitif du masculin *człowiek* : l'homme (*der Mensch*). Curieusement, le mot "homme" face à "femme" est *mężczyzna* : désinence féminine ! (cf. le latin *poeta*, *agricola*, *nauta*, etc.).

1 - Na początku stworzył Bóg niebo i ziemię.

1 2 3

au commencement créa Dieu le ciel et la terre.

1 - *Na początku*. *Na* (sur) préposition gouvernant le locatif *początek* de *zacząć* (commencer). Attention à la graphie *cz* = /tʃ/ et à *ą* avec l'éperon (nasale : -on).

2 - *stworzył*. Le /ł/ final est l'indice de passé au masculin. Comme il s'agit d'une vieille forme de participe, on aura *-ła* au féminin et *ł* au neutre.

A noter également "l'inversion" *stworzył Bóg* (créa Dieu).

3 - *niebo i ziemię* : le ciel (cf. nébuleux, *Nebel* en allemand). *Ziemia* : nominatif. Les deux compléments du verbe sont à l'accusatif mais la différence de désinence s'explique par la différence de genre : *niebo* est neutre et *ziemia* est féminin.

2 - A ziemia była pustkowiem i chaosem; ciemność była nad otchłanią,

1 2 3

et la terre était vide et chaotique; l'obscurité était au-dessus de l'abîme

1 - *była*. Prétérit de *BYĆ* (ÊTRE) féminin; *pustkowiem* et *chaosem* présentent la

désinence propre à l'Instrumental masculin. L'Instrumental continue de signaler l'attribut avec *być* : *jej ojciec jest profesorem* (son (F) père est professeur), *jej brat został księdzem* : son frère devint prêtre (entra dans les ordres); ce phénomène fait penser à la distinction *SER/ESTAR* en espagnol : ici nous serions dans le domaine de *ESTAR*.

Voir aussi des emplois curieux mais tout à fait explicables comme :

Jak świat światem.

Depuis que le monde est monde.

2 - *ciemność*. Nom à partir de l'adjectif *ciemny* ("sombre" au masculin). Racine indo-européenne *ten-* (ténèbres); si l'on compare au russe, on verra que le polonais est plus palatalisant : *temno* (russe) contre *ciemno* (polonais) = il fait sombre. Voir *t'ma et c'ma*.

3 - *nad otchłanią*. *Nad* = au-dessus de, suivi de l'Instrumental.

a *Duch Boży unosił się nad powierzchnią wód.*

1 2 3

et l'Esprit de Dieu planait au-dessus de la surface des eaux

1 - *Duch Boży*. *Duch* (esprit); *w zdrowym ciele zdrowy duch* (dans corps sain, esprit sain); *dusza* (l'âme). Alternance régulière : /x/ ≠ /ʃ/. Autre alternance dans *Bóg/boży* (/g/ ≠ /ż/). *Boży* est à comparer à *Mojżeszowa* (voir titre).

2 - *unosił się*. *Nosić* = porter (thématique), *unosić się* (s'élever, rhématique), *się* = réfléchi français "se".

3 - *nad powierzchnią wód* : à la surface des eaux. *Wód* : génitif pluriel à finale zéro comme dans *rzeka -rzek* (fleuve), *żona-żon* (épouse), *strona-stron* (page). Alternance phonétique et orthographique : le /u/ de *wód* s'écrit *o* pour rappeler la voyelle d'origine *woda*. Voilà encore une langue qui a des problèmes d'orthographe incontournables !

3 - *I rzekł Bóg* : *Niech stanie się światłość. I stała się światłość.*

1 2 3

et Dieu dit : qu'advienne la lumière et la lumière advint

1 - *rzekł*. Prétérit de *rzec* (archaïque) : dire. Persiste dans des mots comme *rok* (l'année), *prorok* (prophète; racine *phema* = dire), *rokowania* (des pourparlers). Phonétique : *rz* = *ż* (avec point), même son que graphie *ż* mais *rz* alterne avec *r*. Indication non superflue.

2 - *Niech*. Particule exprimant le souhait (*niech żyje X!* = vive X!).

3 - *stanie się światłość*. *Stać się* : devenir (werden allemand), forme rhématique avec effet de sens futur. L'assertion *stała się światłość* : et advint la lumière.

4 - *I widział Bóg, że światłość była dobra.*

1 2 3

et vit Dieu que la lumière était bonne

1 - *widział*. Racine i.e. *vid-* *vis-* (voir, vision).

2 - *ŻE*. Conjonction de subordination QUE.

3 - *byla dobra* : était bonne. *Dobry* (masculin), *dobra* (féminin).

Oddzielił tedy Bóg światłość od ciemności.

1 2 3

Sépara alors Dieu la lumière des ténèbres

1 - *Oddzielił* Prétérit de *oddzielić* (rhématique). La forme thématique serait en *-a* : *oddzielać* ; cf. *ogłościć/ogłaszać* (annoncer), *powiesić/powieszać* (accrocher).

2 - *tedy* : alors; cf. *kiedy* ? (quand ?).

3 - *od*. Anglais *from* (séparatif) gouvernant le génitif (-i pour les F.).

5 - I nazwał Bóg światłość dniem, a ciemność nazwał nocą.

1 2 3 4

et appela Dieu la lumière jour, et l'obscurité il appela nuit

1 - *nazwał*. Prétérit de *nazwać* (appeler, nommer), *nazwisko* = le nom.

2 - *dniem*. Instrumental de *dzień* (jour, *dies* latin).

3 - *a*. Conjonction de coordination antithétique, s'oppose à *i*. On l'avait déjà au verset 2 *a Duch Boży...* où son sens de rupture est bien mis en évidence.

4 - *nocą*. Instrumental du nom féminin *noc* (latin *nox/noctis*).

Iastał wieczór, iastał poranek — dzień pierwszy.

1 2 3

et advint le soir et advint le matin — jour premier

1 - *nastał*. Voir *stał* verset 3. *Nastał* : venir, arriver (pour un événement); *wieczór* : soir.

2 - *poranek* : matin; l'adverbe est *rano* : au matin.

3- *dzień pierwszy*. *Dzién* : le nominatif de la forme *dniem* (cf. n° 2, verset 5 *supra*); *pierwszy* : premier (masculin); racine *pierz-*; *najpierz* : d'abord; *pierwotny* : primitif; *język pierwotny* : langue primitive (allemand *Ursprache*).

9.4. Apprendre le polonais

Langue de la grande poésie (Mickiewicz, Słowacki, Norwid — trois poètes de rang européen) mais aussi langue du roman (Sienkiewicz, Żeromski, Gombrowicz) le polonais n'a pas en France la place qui devrait être la sienne, surtout étant donné les liens particuliers qui se sont tissés entre la France et la Pologne au cours de l'histoire. La création il y a dix ans de l'agrégation de polonais a permis de démarrer un enseignement du polonais dans les collèges et les lycées. Mais on manque de manuels de grammaire, de manuels tout court et de matériel pédagogique moderne.

Qu'en est-il de l'honnête homme désireux de s'initier à la langue de Czesław Miłosz (Prix Nobel de poésie 1981) ? La série Assimil a publié un *Polonais sans peine* il y a quelques années : c'est un bon outil de travail pour l'autodidacte mais sa grande faiblesse est du côté de la transcription phonétique qu'il propose ; en voulant "épargner" aux usagers l'effort d'assimilation de l'API, on a produit une transcription française(!) qui complique la tâche de l'apprenant au lieu de l'alléger. Le polonais n'a pas besoin de transcription : sa graphie est de fait une bonne transcription, quoiqu'un peu lourde. Une fois que l'on connaît le rapport graphie/sons, il n'y a plus de problème. Et puis il y a les cassettes enregistrées.

Côté grammaire, il y a la vénérable *Grammaire polonaise* de Grappin qui a son charme mais qui attend la relève. L'ouvrage de T. Domanski apporte l'essentiel sur la phonologie et la morphologie (le regretté professeur Decaux avait fait un travail de pionnier dans ce même domaine; mais il reste beaucoup à faire).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le polonais n'est pas cantonné entre l'Oder et le Bug : on entend parler polonais à Chicago, à New York, à Toronto, à Melbourne, à Londres et Paris (sans oublier le Vatican), car la diaspora polonaise est présente sur tous les continents de la planète. Le polonais, langue internationale ? Pourquoi pas ?

Chapitre 10

La langue russe

Le russe, l'ukrainien et le biélorusse constituent le rameau oriental des langues slaves. Le russe, langue officielle de l'Union soviétique, est enseigné dans tout cet immense pays où se côtoient plus d'une centaine de langues appartenant à des familles les plus diverses.

10.1. Phonologie, phonétique et graphie

10.1.1. *L'alphabet cyrillique*

Comme pour le polonais, nous estimons nécessaire de traiter de la graphie avant de parler phonologie et phonétique. C'est que ce qui frappe l'homme de la rue, c'est l'alphabet cyrillique (de Cyrille et Méthode, évangélisateurs des Slaves et traducteurs de la Bible en vieux-bulgare (slavon)). Cet alphabet, proche du grec, est arrivé en Russie de Byzance, centre de la chrétienté d'Orient. Il deviendra plus tard une des caractéristiques de la religion orthodoxe, après le schisme de 1054 (cf. tableau 10.1).

Tous les exemples de mots ou énoncés russes que nous donnerons seront des transcriptions phonétiques API ou proches de l'API.

Le russe a en France la réputation d'une langue difficile : il est clair que l'alphabet cyrillique est en partie responsable en la matière, car il est indéniable qu'il joue un rôle dissuasif au moment où se décide le choix des langues au collège. L'attitude du grand public n'est pas très rationnelle, l'alphabet cyrillique étant mieux adapté aux langues slaves que ne l'est l'alphabet latin (voir le prix que paie le polonais !). L'exemple le plus parlant est celui du phonème /ʃtʃ/ transcrit *sycz* en polonais (par exemple Chruszczow) alors qu'en russe, il existe un signe, une lettre unique pour transcrire cette unité phonématisque (Хпүжѣб).

Caractères		Appelés
imprimés	manuscrits	
А	а	« а »
Б	б	« бэ »
В	в	« вэ »
Г	г	« гэ »
Д	д	« дэ »
Е	е	« е » ou « ё ¹ »
Ж	ж	« жэ »
З	з	« зэ »
И	и	« и »
Й	й	« и краткое »
К	к	« ка »
Л	л	« эль »
М	м	« эм »
Н	н	« эн »
О	о	« о »
П	п	« пэ »
Р	р	« эр »
С	с	« эс »
Т	т	« тэ »
У	у	« у »
Ф	ф	« эф »
Х	х	« ха »
Ц	ц	« це »
Ч	ч	« че »
Ш	ш	« ша »
Щ	щ	« ща »
Ъ	ъ	« твёрдый знак »
Ы	ы	« ы »
Ь	ь	« мягкий знак »
Э	э	« э »
Ю	ю	« ю »
Я	я	« я »

1. Lorsqu'il correspond au son [ø].

Tableau 10.1. L'alphabet cyrillique

Au passage notons la faiblesse de la transcription française la plus répandue de l'initiateur de la déstalinisation : Khroutchev !

10.1.2. Système vocalique

Il y a cinq phonèmes-voyelles mais chacune d'elles présente une variété dure et une variété molle (les exemples éclaireront cette façon de parler).

Face aux voyelles dures :	<i>bl</i>	<i>z</i>	<i>o</i>	<i>u</i>	<i>a</i>
on a	↓	↓	↓	↓	↓
les molles correspondantes :	<i>i</i>	<i>e</i>	<i>ë</i>	<i>ö</i>	<i>ä</i>
	[i]	[je]	[jo]	[ju]	[ja]

Seule la distinction *i* dur¹ et *i* mouillé peut faire problème : *bit'* (être) est différent de *bit'* (frapper).

Remarque. Il existe deux signes orthographiques — deux lettres en somme — d'un type un peu spécial, tenant de l'orthographe et de la phonétique, voire de la phonologie simultanément : ce sont le signe mou *b* et le signe dur *b* (beaucoup moins utilisé depuis la réforme de l'orthographe en 1918). Autrefois, ces signes notaient systématiquement le caractère dur ou mou des consonnes. Aujourd'hui, le signe mou persiste dans l'écriture et est un indice important ne serait-ce que pour les déclinaisons. Quant au signe dur *b* son usage est limité à un rôle de séparation entre préfixe et radical comme par exemple dans : *ob -b- jasnit'* (expliquer). Certains manuels continuent à présenter le russe d'avant la réforme. On s'y fait rapidement, d'autant plus que l'utilisation des signes mou et dur exhibe une logique du phonétisme russe qui a des vertus pédagogiques certaines.

10.1.3. Le système consonantique

Les signes dur et mou nous servent de transition pour aborder les consonnes. En russe, la corrélation de sonorité se conjugue avec celle de palatalité — comme en polonais (mais avec cette différence importante que la palatalisation n'a pas été jusqu'au bout en russe : en polonais elle a abouti à une série de consonnes molles : ś, č, ñ, ž, dż. En russe, on a des couples dur/mouillé plutôt que mou : *p/p'*, *t/t'*, etc. Par exemple, *brat* avec [t] dur est à distinguer de *brať* (prendre) avec [t'] mouillé. En polonais, on a une opposition plus franche dur/mou : *brat/brać*.

Parmi les difficultés que le russe peut présenter pour des francophones il faut mentionner encore les points suivants.

- Le /r/ roulé.
- Le /l/ dur (proche du /l/ sombre de l'anglais dans *bell* ou *field*) qui s'oppose au /l/ mou (les deux [l] de "Lille").
- Les chuintantes sont nombreuses et ont une fréquence qui ne peut manquer de frapper les locuteurs de langues romanes : /ʃ/ /tʃ/ /ʃtʃ/ en API (š, č et šč en transcription classique). Face à la sourde /ʃ/, on a la sonore /ʒ/ = /ž/.

1. Nous transcrivons le *i* dur par un *i* barré : *ī*.

— Le phonème /χ/ (comme dans *Bach*) qui se rencontre beaucoup dans la déclinaison : *o studentax* (au sujet des étudiants); *-ax* est la désinence commune aux trois genres au locatif pluriel.

10.1.4. Accentuation

L'accent tonique demande de la pratique et un peu de réflexion. L'accent est mobile : c'est la "ballerine" russe ! De plus (comme en anglais), il déforme les syllabes inaccentuées :

- *golova* devient [gələ'va] (les voyelles inaccentuées tendent vers *schwa* [ə],
- *Sovetskij sojuz* (Union soviétique) se prononce en fait : [savetskij sajus].

10.2. Grammaire

— *autour du nom*

10.2.1. Autour du nom

Le russe, comme le polonais, est une langue à morphologie lourde. L'assimilation des déclinaisons (du nom, de l'adjectif, des adjectifs possessifs, démonstratifs, des pronoms personnels, etc.), demande du temps et une pratique régulière sinon intensive. La mémoire doit ici aider l'intelligence (ce qui ne signifie pas qu'il faille mettre en veilleuse cette dernière !).

Le russe possède 6 cas (7 en polonais) : il n'y a plus de vocatif mais "Seigneur Dieu !" (*Gospodi Boże !*) est toujours au vocatif (*Panie Boże !* en polonais). Il y a trois genres qui sont généralement bien marqués par les désinences.

Masculins en consonne : *stol* (table).

Féminins en *-a* : *kniga* (livre).

Neutres en *-o/-e* : *okno* (fenêtre), *pole* (champ).

Remarque. Le russe pour "homme" (le *vir* latin) est ... du féminin : *muščina* (pol. *mężczyzna*). On voit les "correctifs" (et la vigilance !) que cela va exiger dans les phénomènes d'accord car l'adjectif sera, lui, forcément masculin (ceci n'est pas très original : le latin connaissait des mots masculins en *-a*).

Nous ne dirons rien des formes de pluriel possibles (penser au jeu constant de la corrélation dur/mou). Le mot *vremja* (neutre) fait *vremena* au pluriel.

Déclinaison de *student* (étudiant)

	singulier	pluriel
N	<i>student</i>	<i>studenti</i>
G	<i>studenta</i>	<i>studentov</i>
A	<i>studenta</i>	<i>studentov</i>
D	<i>studentu</i>	<i>studentam</i>
I	<i>studentom</i>	<i>studentami</i>
L	<i>studente</i>	<i>studentax</i>

10.2.2. Autour du verbe

Opérateur ÊTRE

BYT' est absent au présent (comme en hébreu et en arabe mais contrairement au polonais).

<i>Ivan</i>	$\left\{ \begin{array}{l} \text{soldat.} \\ \text{bolen.} \end{array} \right.$	<i>Jean est</i>	$\left\{ \begin{array}{l} \text{soldat.} \\ \text{malade.} \end{array} \right.$
-------------	--	-----------------	---

Comme il n'y a pas d'opérateur AVOIR, c'est *BYT'* qui est mis à contribution :

U menja jest avtomobil'
(chez moi est voiture) (mot à mot)
J'ai une voiture.

Morphologie du verbe

Il y a de fort nombreuses alternances phonétiques qu'il faut comprendre et non collectionner à l'aveuglette :

plakat' (pleurer) fait *plaču*, *plačeš...*

Le russe n'a que deux temps à proprement parler : le présent et le préterit avec ceci que les verbes rhématiques (traditionnellement perfectifs) ont une valeur de futurité à la forme du présent (justement parce qu'ils sont rhématiques, effet de sens tout à fait normal !). Les deux aspects fondamentaux se manifestent dès le lexique (c'est le cas de toutes les langues slaves) :

Verbes rhématiques (perfectifs)	verbes thématiques (imperfectifs)
<i>pročitat'</i> (lire)	<i>čitat'</i>
<i>vypit'</i> (boire)	<i>pit'</i>
<i>polučit'</i> (recevoir)	<i>polučat'</i>
<i>vzjat'</i> (prendre)	<i>brat'</i>

On note une abondance de formes non personnelles.

Gérondif présent	: <i>čitaja</i> (en lisant).
Gérondif passé	: <i>pročítav</i> (ayant lu).
Participe présent actif	: <i>čítajuščij</i> (qui est en train de lire).
Participe présent passif	: <i>čítajemij</i> (qui est lu). <i>Čítajemaja mnoju kniga očen' interesnaja</i> (le livre - lu - par moi est très intéressant)

Le passif se rend au moyen d'un réfléchi avec le pronom *sja* (appartenant à *se*, *sich*, *sie*).

Frukty prodajutja kolxoznikami
(les fruits-se vendent-par les kolkhoziens) (mot à mot)
Les fruits sont rendus par les Kolkhoziens.

Métaopérateurs remarquables

Nous ne reviendrons pas sur le couple *A/I* et *TOŽE/TAKŽE*.

Li est le signal de la question polaire (on l'a vu précédemment).

Ljubite li vy vino ?

Est-ce que vous aimez le vin ?

Comme le *CZY* polonais, *LI* est employé pour le si français d'alternative :

Ja nie znaju govorit — li on po ruski.

Je ne sais pas s'il parle russe.

On comprend facilement pourquoi il en est ainsi.

On a également *ILI* à partir de *I* (ET) et *LI* : c'est un *i* saturé qui signifie : OU (BIEN). Le même phénomène est à noter en polonais : *CZYLI* qui est la saturation de l'alternative, d'où une seule valeur au lieu de deux; *CZYLI* sert pour marquer la tautologie, l'équivalence.

Bt : particule de l'hypothétique et de la non-assertion (ou de la désasser-
tion). Comme en polonais, on a *ŠTO* et *ŠTOBt* (ZE ET *ŽEBY*) :

Je veux qu'il apprenne le russe.

Ja xočy, štobi on izučal ruskij jazik.

alors que l'on aura : Je pense qu'elle est russe.

Ja dumaju, što ana ruskaja.

10.3. La Genèse en russe

Texte original - ПЕРВАЯ КНИГА МОИСЕЕВА , БЫТИЕ, ГЛАВА 1

1- Сотворение неба и земли ; 26 сотворение человека.

1- Вначале сотворил Бог небо и землю. 2- Земля же была безвидна и пуста, и тьма над бездною ; и Дух Божий носился над водою. 3- И сказал Бог : да будет свет. И стал свет. 4- И увидел Бог свет, что он хорош ; и отделил Бог свет от тьмы. 5- И назвал Бог свет днем, а тьму ночью. И был вечер, и было утро : день один.

(Extrait de *La Bible baptiste*, éditions d'État, Moscou, 1987.)

Transcription — Pjervaja kniga mojšejeva, Bitje, Glava 1, Sotvorenje njeba i zjemli

1 - V načale sotvoril Bog njebo i Zjemlju. 2 - Zjemlja je bila bezvidna i pusta i t'ma nad bezdnoju i dux božij nosilsja nad vodoju. 3 - I skazal Bog : da budet svet, I stal svet. 4 - I uvidel Bog svet, što on xoroš i otdelil Bog svet ot t'mi. 5 - I nazval Bog svet dnjom a t'mu nočiju i bil večer, i bilo utro, den' odin.

*Commentaires***Titre — *Pjervaja kniga mojšejeva***

1

Le premier livre de Moïse

1 - *kniga mojšejeva*. *Mojšejeva* (de Moïse) est adjectif féminin puisque *kniga* (livre) est du féminin.

Bitje

La Genèse

Racine de *BIT'* (ÊTRE).*Glava 1*

Chapitre 1

Cf. *golova* : tête; tout comme "chapitre" vient du latin *caput*.**Sous-titre — *Sotvorenje njeba i zjemli***

La création du ciel et de la terre

1 - *V načale sotvoril Bog njebo i zjemlu*.

1 2 3 4

au commencement crée Dieu le ciel et la terre

1 - *V načale*. La préposition *v* (dans) gouverne le locatif (d'où la finale *-e* de *načale* (au début).

2 - *sotvoril*. À rapprocher du nom verbal *sotvorenje* plus haut (marque nominale *-enje*). Le verbe *sotvorit'* est ici au passé : marque *l* au masculin, *-la* au féminin et *-lo* au neutre. Les formes du passé sont de nature participiale d'où ces changements de désinence, l'opérateur ÊTRE a disparu.

3 - *Bog* : Dieu; le vocatif est (*gospodi*) *Boze* : (Seigneur) Dieu. Alternance *g/z*.

4 - *njebo i zjemlu* : accusatifs respectivement de *njebo* (le ciel) et *zjemlu* (féminin) : la terre. Pas d'articles en russe. On comparera ces formes à celles rencontrées tout au début du texte (le résumé en petits caractères) : on a là les formes de génitif des mêmes mots : *njeba* et *zjemli* (le premier mot est un neutre en *-o*, le deuxième un féminin en *-a*). *Njebo* est à rattacher à "néculeux" et à *Nebel* (brouillard) en allemand. On trouve *zjemlu* dans le nom géographique "Nouvelle Zembla" au nord de la Sibérie (nouvelle terre; un peu comme Terre-Neuve!).

2 - *Zjemlu ze bila bezvidna i pusta i t'ma nad bezdnoju*

1 2 3 4 5

la terre *ze* était chaotique et vide et l'obscurité au-dessus de l'abîme

1 - *ze*. Particule qui marque la reprise, un peu comme "donc" en français.

2 - *bila*. Prétérit de *BIT'* (ÊTRE), forme féminine.

3 - *bezvidna i pusta*. *Bez* = sans; *vidna* de *vid*, racine i.e. bien connue; *pusta* : vide.

4 - *t'ma*. Racine i.e. *ten* (cf. ténèbres); *temno* : il fait sombre.

5 - *nad bezdnoju*. *Bez* = sans; *dno* = fond, d'où le sens de "abîme". *Nad* demande le cas instrumental. On remarquera l'absence du verbe ÊTRE au présent.

i dux bozij nosilsja nad vodoju.

1 2 3

et l'esprit de Dieu se mouvait au-dessus de l'eau

1 - *dux bozij* : l'esprit divin (*bog* → *bozij*, masculin).

2 - *nosilsja*. *Nosit'* = porter, ici préterit du verbe pronominal *nositsja*. *Sja* vient de la même racine que le "se" français.

3 - *nad vodoju*. *Nad* demande l'instrumental de *voda* (eau); cf. vodka (diminutif!).

3 - *I skazal Bog* : *da budet svet, I stal svet.*

1 2 3 4 5

et dit Dieu que soit lumière et fut lumière

1 - *skazal*. Prétérit masculin de *skazat'*: dire. *Skazka* = conte.

2 - *da*. Particule optative, même mot que *da* = oui !

3 - *budet*. Futur de *BET'* (sera) mis pour le subjonctif qui n'a pas de forme morphologique propre dans les langues slaves.

4 - *svet* : la lumière. En polonais *światło* pour "lumière" et *świat* pour "monde". "Monde" se dit *mir* comme "la paix" ou *svet* comme "lumière". Cf. *svjatoslav* : illustre (dans le monde).

5 - *stal*. Prétérit de *stat'* = *werden* allemand.

4 - *I uvidel Bog svet, što on xoroš*

1 2 3

et vit Dieu la lumière qu'elle était bonne

1 - *uvidel*. Racine *vid* (voir). Ici, le prétérit de *uvidet'* (s'apercevoir), verbe rhématique.

2 - *što*. Conjonction QUE.

3 - *on xoroš*. *On* = il, pronom masculin. *Xoroš* a également la forme masculine (le féminin serait *ona xoroša*). Ici, on a la forme courte, prédictive de l'adjectif. L'homme bon serait : *xorošiji čelovek* (forme longue : homme bon).

i otdelil Bog svet ot t'mi.

1 2

et sépara Dieu la lumière de l'obscurité

1 - *otdelil*. Prétérit rhématique : sépara.

2 - *ot*. Préposition séparative (anglais *from*).

5 - *I nazval Bog svet dnjom a t'mu nočiju*

1 2 3

et appela Dieu la lumière jour et l'obscurité nuit

1 - *nazval*. Prétérit rhématique de *nazvat'* : appeler.

2 - *dnjóm*. Instrumental de *den'* (jour), cf. le latin *dies*.

3 - *nočiju*. Instrumental de *noć* (la nuit). On aura noté l'accusatif *t'mu*.

i bil večer, i bilo utro, den' odin.

1 2 3

et il fut soir, et il fut matin jour un

1 - *bil večer*. *Bil* = passé de *BET'* (ÊTRE); *večer* = soir.

2 - *bilo utro*. *Bilo* a la désinence du neutre : accord avec *utro* (le matin).

3 - *odin*. Numéral masculin, féminin : *odna*, neutre : *odno*.

Remarque. On comparera avec profit les textes russe et polonais.

10.4. Apprendre le russe

Langue d'une musicalité reconnue par tous, vecteur d'une littérature mondialement connue, le russe mérite mieux que le sort qui lui est réservé dans notre enseignement secondaire et supérieur. Actuellement cette langue est en perte de vitesse — des postes sont supprimés faute d'élèves ! Il faut dire aussi que l'introduction de la possibilité de l'option "langue renforcée" en classe de quatrième a été un désastre pour la plupart des langues à faible effectif.

Il existe un nombre impressionnant de manuels en tous genres, des cassettes, des films, pour l'étude du russe. L'honnête homme a l'embarras du choix. Mais il faut encore plus de rationalité dans la présentation du russe (ou du polonais) que pour les autres langues et ce pour les raisons évoquées *supra*. Les russisants s'y emploient : la recherche linguistique dans le domaine russe est actuellement l'une des plus solides dans notre pays. Il serait par conséquent dommage que l'enseignement du russe périclît pour de mauvaises raisons.

ce que ce regard est à faire et tout ce que ces mots-là sur quoi nous regardons "étranger" peuvent nous dire au sujet de l'enseignement des langues étrangères.

Lequel des deux regards est le plus juste ? Il existe deux types de regards : un regard

qui est fondé sur la question de la qualité de l'enseignement et un autre qui est fondé sur la question de la qualité de l'apprentissage.

Chapitre 11

L'apprentissage des langues (L2, L3...)

Il existe plusieurs types d'enseignement des langues étrangères. Il existe des enseignements qui sont destinés à être utilisés dans les cours de français ou de français en tant que langue étrangère. Ces derniers sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère. Ces derniers sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère.

Il existe également des enseignements qui sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère.

Il existe également des enseignements qui sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère.

Il existe également des enseignements qui sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère.

Il existe également des enseignements qui sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère.

Il existe également des enseignements qui sont destinés à être utilisés dans les cours de français en tant que langue étrangère.

Dominique Fischer¹

Commençons par une constatation : il n'y a jamais eu autant de candidats aux langues qu'à l'heure actuelle : aux millions de collégiens, de lycéens ou d'étudiants qui font des langues comme on dit, il faut ajouter les dizaines, peut-être les centaines de milliers d'adultes qui, ou bien font leurs premiers pas dans une L2 ou bien essaient de rafraîchir leurs acquis scolaires. L'enseignement des langues est devenu une industrie : il suffit de faire une petite visite à Explolangues pour s'en convaincre. Par ailleurs, les journaux et les revues consacrent de plus en plus de place à la problématique des langues, surtout dans la perspective de l'Europe de 1992. Dernièrement, un peu sous la pression des familles il faut bien le dire (mais n'est-ce pas un signe des temps ?) le ministère de l'Éducation nationale a lancé une nouvelle expérience d'enseignement précoce des langues dans le primaire. En un mot, l'apprentissage des langues est maintenant un problème national, suivi de près par l'opinion publique.

Cependant il est incontestable que ce qui frappe l'homme de la rue ce sont surtout les révolutions successives dans le domaine des supports techniques des cours de langues (magnétophone, laboratoire de langues, cassettes vidéo et vidéodisque, cours par téléphone, enseignement assisté par ordinateur (EAO)),

¹. FISCHER D., *La France vue d'en face*, Robert Laffont.

plutôt que l'évolution des points de vue sur le langage et les langues au plan de la recherche linguistique. Pourtant, la définition de l'objet "langue" a changé trois fois en un demi-siècle (cf. dossier 14), ce qui n'a pu manquer d'influencer les méthodes d'enseignement ou les théories d'apprentissage des langues.

Dans ce chapitre, après nous être posé la question de la possibilité même d'acquérir une autre (ou d'autres) langue(s) que la nôtre, nous ferons un rapide bilan de l'enseignement des langues vivantes. Puis nous analyserons brièvement les méthodes qui ont eu ou qui ont encore cours. Enfin nous esquisserons notre propre conception de l'apprentissage des langues.

11.1. Peut-on (vraiment) apprendre une langue L2 (ou plusieurs) ?

Il semble que l'on puisse répondre positivement à cette question puisqu'il existe des individus bilingues qui se distinguent par la connaissance de deux langues et qui passent sans problème d'une langue à l'autre. Les enfants des couples mixtes ou les enfants d'immigrés sont très souvent bilingues de façon tout à fait naturelle. On sait aussi que dans certains pays d'Afrique ou d'Asie il est courant qu'un enfant parle trois ou quatre langues à l'âge de cinq ou six ans.

Après avoir été longtemps considérés comme des "anormaux" (le bilinguisme était la cause de toute une kyrielle de maux inavouables !) les jeunes enfants bilingues apparaissent de nos jours comme des individus privilégiés et le handicap du bilinguisme est devenu une bénédiction pour l'éveil de l'intelligence et surtout pour les facilités qu'il ouvre pour apprendre d'autres langues : c'est un fait avéré que les bilingues mordent plus facilement à une L3 que les monolingues à une L2.

On vient de voir que l'on devient bilingue un peu à son corps défendant puisque ce sont les circonstances qui imposent deux langues au lieu d'une à certains enfants. Comment fonctionne un bilingue, enfant ou adulte ? Voilà un problème peu banal mais qui est rarement posé. Le bilingue dispose-t-il de deux langues bien séparées, de deux codes bien compartimentés ou les deux langues se rejoignent-elles quelque part, formant un stock d'opérations communes avec de temps en temps des "corrections" pour éviter des interférences par trop criantes ? Dans une grammaire d'opérations comme la nôtre le problème est en voie de solution : le lecteur a pu s'en rendre compte tout au long de notre ouvrage. Quoi qu'il en soit, le bilingue est un laboratoire vivant qui prouve le bien-fondé de l'approche opérationnelle.

11.2. Bilan de l'enseignement des langues vivantes

Tous les dix ou quinze ans quelqu'un crie au désastre. La dernière fois (c'était en 1981) le regretté Professeur Pierre Bertaux présentait au ministre de l'époque (M. Christian Beullac) un rapport qui constatait qu'après sept années d'enseignement d'une langue vivante, "les élèves français étaient à 99 % incapables de faire une phrase de leur cru, incapables de lire un article de journal, incapables de s'entretenir avec un camarade de leur âge dans sa langue" (extrait du rapport qui nous a été communiqué par P. Bertaux).

Ce constat d'échec n'incriminait nullement les professeurs de langues vivantes qui sont, dit le rapport, "compétents et dévoués". Mais il mettait en cause la formation des maîtres et les méthodes officielles : "Le rendement de la didactique traditionnelle, même amélioré, est de plus en plus faible et tend vers zéro". On ne saurait être plus net. Deux des dix propositions faites par l'auteur du rapport méritent d'être rappelées ici :

- 1 - avancer l'âge de l'apprentissage,
- 2 - introduire un enseignement rénové de la grammaire.

Dernièrement, le hasard a mis entre nos mains deux articles consacrés aux langues vivantes dans *La Revue des parents*. Le premier, de mars 1988, portait le titre suivant : "Quand enseignera-t-on les langues étrangères ?" Le sous-titre mérite aussi d'être mentionné : "L'enseignement des langues vivantes n'est pas vraiment au point. Il est temps d'être au diapason. Surtout à l'heure européenne" (M.P. Larret-Menezo). Le deuxième article est intitulé : "L'enseignement des langues : morne paysage". Le sous-titre est de la même veine : "L'enseignement des langues étrangères n'est pas performant. Après plusieurs années d'études, peu d'élèves peuvent tenir une discussion. A l'heure européenne il faut changer cela" (Edmond Lanier). Sans commentaires.

Dans les constats d'échec, on avance généralement des causes qui ont trait aux classes surchargées (comment enseigner une langue vivante à 30 ou 35 élèves ?) à l'insuffisance des horaires (fait significatif, l'auteur du rapport cité plus haut avait dit très nettement que ce n'est pas en augmentant le nombre d'heures qu'on améliorerait les résultats — point de vue que nous partageons totalement). On va parfois jusqu'à incriminer les méthodes d'enseignement (trop d'écrit, pas assez de pratique orale...). Toutefois il est rare que l'on mette en cause les contenus de l'enseignement : le type de grammaire présentée, la progression des manuels. Le résultat est que le vrai problème n'est jamais posé (serait-il informulable, incomunicable ?).

Laissons de côté les "scolarisés" (les auditoires captifs) pour nous tourner vers les amateurs de langues de tous âges et de toutes conditions. Pourquoi ces autodidactes échouent-ils si souvent, pourquoi abandonnent-ils si souvent leur projet de conquête d'une L2 ?

A notre avis les candidats aux langues ne savent pas, au départ, à quoi ils s'exposent : ils vont découvrir peu à peu que l'étude d'une langue vivante met en cause ce qu'ils croyaient savoir sur leur L1, ne serait-ce que parce qu'apprendre une L2 presuppose une certaine connaissance explicite des rouages de L1 : écrit et oral, nombre de temps grammaticaux, voix, ordre des mots, opérateurs "lourds", etc. Cette connaissance passe par une certaine métalangue (terminologie grammaticale en gros) qui se révélera peu ou pas adaptée pour L2. L'apprenti se trouvera en pleine mer sans boussole, sans amers daucune sorte alors que quelques balises stables lui auraient permis de se repérer. Très vite, il apprendra à ses dépens que grammaires et dictionnaires ne répondent pas aux questions qu'il est amené à se poser, d'où désarroi et finalement abandon — l'échec sera mis au compte de l'absence de "don des langues" dans le berceau des Français !

11.3. Les méthodologies des cinquante dernières années

Avant la deuxième guerre mondiale régnait la méthode “lisez, traduisez”, transposée de l’enseignement du grec et du latin. Condamnée par les instructions officielles de ... 1902, elle ne fut définitivement abandonnée qu’après 1950.

11.3.1. La méthode dite “directe”

Les instructions officielles de 1950 imposent la méthode directe qui bannit toute référence à la langue maternelle. On étendait à des millions d’élèves la méthode des gouvernantes qui avait si bien réussi dans les familles de l’aristocratie russe ou austro-hongroise. Le côté positif de cette réforme, non négligeable, était l’accent que l’on mettait sur la langue orale, mais les moyens proposés étaient dérisoires (dans le fascicule officiel de 1950, c’est un poème de Wordsworth “*The Daffodils*” (“Les jonquilles”) qui servait de modèle à une classe d’anglais oral !).

11.3.2. La méthode structurale

Dans les années 60, pour la première fois dans les annales de l’enseignement des langues vivantes, les travaux des linguistes furent pris en compte : la grille phonologique des langues devenait le point de départ d’une initiation phonétique à L2, les schèmes syntaxiques fondamentaux devenant la base de la progression et de l’entraînement pratique des élèves. D’inspiration behaviouriste ces pratiques coïncidèrent avec l’avènement des laboratoires de langues où des *drills* (exercices structuraux) intensifs devaient produire des bilingues garantis. Prolongement du structuralisme, la grammaire transformationnelle servit elle aussi de support théorique pour les exercices de manipulation syntaxique.

Les résultats furent décevants pour des raisons diverses : en premier lieu, l’absence d’une recherche authentique dans le domaine de la didactique comme support des méthodes. Il ne suffit pas d’avoir des machines parlantes hautement sophistiquées : encore faut-il fabriquer des programmes valables et ceux-ci firent défaut.

Au fur et à mesure que la grammaire transformationnelle prouvait son incapacité à rendre compte de la production des énoncés, on s’orientait vers une “méthode naturelle” dont le seul avantage était qu’elle faisait prendre conscience de l’importance du facteur “apprentissage” par rapport à l’enseignement : *focus on the learner* — priorité à l’apprenant, tel fut le nouveau slogan dans les années 1970. D’autres se réfugiaient frileusement dans une approche dite notionnelle-fonctionnelle qui était en fait une régression par rapport aux vingt années d’expérimentation qui avaient précédé. Désormais les langues devenaient un magma de formules à l’emporte-pièce d’où toute systématicité avait disparu. Sans s’en rendre compte, on venait de rendre les langues inapprenables !

11.3.3. *La grammaire explicative et l'apprentissage des langues*

L'avènement de la grammaire d'opérations a marqué le retour au grand dessein ; il faut comprendre les langues pour pouvoir les apprendre. La puissance explicative de ce type de grammaire dont notre lecteur a pu mesurer l'ampleur en a fait un levier important dans la didactique des langues. Pour mettre fin au colin-maillard, il fallait que les apprenants puissent accéder aux principes de fonctionnement du langage : la L1 allait pouvoir jouer ce rôle d'initiation au langage. C'est l'objet même de cet ouvrage : faire comprendre le fonctionnement des langues à partir d'une analyse originale du français sous-tendue par une approche contrastive multilingue. Désormais, on pourra aborder les langues les yeux ouverts, en pleine lumière, après avoir acquis les outils conceptuels adéquats. Cette façon de procéder est en conformité avec ce qu'écrivait Humboldt, un très remarquable linguiste allemand, au début du XIX^e siècle : "on ne peut pas enseigner une langue à quelqu'un. Tout au plus peut-on lui donner le fil d'Ariane qui lui permettra de maîtriser l'ensemble du système". C'est ce fil d'Ariane qui fait défaut aux méthodes appliquées à l'heure actuelle. Nous sommes heureux de n'être pas seul dans cette affaire : il n'y a pas si longtemps, dans un fort intéressant ouvrage sur les caractères chinois (*L'Idiot chinois*, Payot, 1980) Kyril Ryjik demandait que l'on cessât "d'apprendre les langues comme des bêtes".

Conclusion

Il faut repenser l'enseignement de la grammaire du français et ce, dès l'école élémentaire. C'est la seule façon valable de préparer les enfants à recevoir un enseignement de langue étrangère. Actuellement, on est parfois amené à se demander si la plus étrangère des langues n'est pas... le français (tant du côté des élèves que des professeurs puisque ces derniers préparent des concours où la linguistique du français est totalement absente). Cet enseignement renouvelé, repensé, sera une authentique introduction au langage des hommes. Il permettra de mettre en œuvre un enseignement rationnel des langues qui fera économiser du temps, de l'énergie et de l'argent. On pourra dans ces conditions apprendre deux ou trois langues correctement avant l'âge de 18 ans. Cette préparation est plus urgente que l'introduction et la généralisation d'un enseignement précoce des langues vivantes à l'école primaire (nous connaissons bien le problème pour avoir été partie prenante lors de l'expérience précédente — que l'on passe sous silence — dans les années 1965).

Bien sûr la grammaire n'est pas tout. Il y a aussi — et ils sont la bénédiction de notre siècle — pour aider la bouche, l'oreille ou la mémoire, les moyens techniques mis à notre disposition par la technologie. A l'heure des satellites de télévision, on ne manquera ni d'images ni de sons. Guidée par un solide enseignement grammatical, la didactique des langues doit répondre au défi et à la motivation de notre temps.

Pour en savoir plus

Les lectures complémentaires présentées ci-dessous sont à la portée de tous.

GARRUS René, *Les Étymologies-Surprises*, collection "Le Français retrouvé", n° 20, Belin, 1988.

De l'indo-européen au français : des cousins insoupçonnés dans le lexique de notre langue.

HAGEGE Claude, *Le Français et les siècles*, collection "Points", Odile Jacob, 1987.
Pour rester optimiste quant à l'avenir du français.

JAKOBSON Roman, *Six Leçons sur les sons et les sens*, Editions de Minuit, 1976.
Une magistrale leçon de géométrie linguistique.

JEAN Georges, *L'Écriture, mémoire des hommes*, collection "Découvertes" Gallimard, 1987.

Hiéroglyphes, idéogrammes, calligrammes... : l'épopée de l'écriture.

MALHERBE Michel, *Les Langages de l'humanité (une encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde)*, Seghers, 1983.
Une orgie de langues à la portée de tous.

MATHIEU-ROSAY Jean, *Dictionnaire étymologique*, Marabout, 1985.
Page après page, le roman des mots français.

TAULELLE Dominique, *L'enfant à la rencontre du langage*, Pierre Mardaga Éditeur, Bruxelles, 1984.

Une très belle étude à la gloire des enfants découvreurs de langage.

YAGUELLO Marina, *Les Fous du langage*, Le Seuil, 1984.
Rêves de langues et langues de rêve(s) : un essai remarquable.

Sources des tableaux

Tableau 3.1, p. 328, extrait de *L'Arabe, langue vivante*, 3 tomes, de H. ATOUI, EDICEF, Paris.

Tableau 4.1, p. 344, extrait de *Matériaux pour l'enseignement élémentaire du chinois*, de P. DEMIEVILLE, Librairie Maisonneuve, Paris, 1974.

Tableau 6.1, p. 364, extrait de *Vivre l'hébreu*, de M. COHEN, Jasyber, Marseille.

Tableau 10.1, p. 402, extrait de *Grammaire russe*, de P. PAULIAT, Librairie Marcel Didier, Paris, 1976.

Dépôt légal : janvier 1991
Nº Armand Colin : 9921

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN
BP 87 — 05003 GAP Cedex
Tél. : 92.51.35.23
Dépôt légal : 39 — Janvier 1991
Imprimé en France

